



HAL
open science

Les Français d'Algérie : socio-histoire d'une identité

Marie Muyl

► **To cite this version:**

Marie Muyl. Les Français d'Algérie : socio-histoire d'une identité. Science politique. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2007. Français. NNT : . tel-00379484

HAL Id: tel-00379484

<https://theses.hal.science/tel-00379484>

Submitted on 29 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS I – PANTHEON-SORBONNE

UFR de Science Politique

**Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Discipline : Science politique**

Les Français d'Algérie : socio-histoire d'une identité

Tome 1

Présentée par Marie MUYL

Dirigée par Monsieur le Professeur Pierre BIRNBAUM

Soutenue le 12 décembre 2007

Jury :

Monsieur Pierre BIRNBAUM, Professeur émérite des Universités en Science Politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne (Directeur)

Monsieur Xavier CRETTEZ, Professeur des Universités en Science Politique, Université Versailles-Saint-Quentin (Rapporteur)

Monsieur Yves DELOYE, Professeur des Universités en Science Politique, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Madame Nonna MAYER, Directrice de recherche, C.N.R.S.

Monsieur Benjamin STORA, Professeur des Universités en Histoire du Maghreb, I.N.A.L.C.O. (Rapporteur)

Sylvie STRUDEL, Professeur des Universités en Science Politique, Université de Tours-François Rabelais

« L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce document. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur. »

Remerciements

L'occasion m'est donnée ici d'adresser à Monsieur le Professeur Pierre Birnbaum mes plus sincères remerciements, pour avoir accepté, il y a maintenant près de sept ans, de diriger mon travail. Ses conseils avisés et ses encouragements m'auront été indispensables pour mener à bien mon aventure doctorale.

Je profite également de cette page presque blanche pour dire à mes parents combien leurs épaules m'auront été précieuses, et combien, sans eux, sans leur soutien, sans leur aide, sans leur contribution, je n'y serais parvenue.

Un mot aussi, pour Benjamin, Céline et leurs deux soleils : Camille et Baptiste.

Une pensée pour Yvonne et Louis. Ils devraient être à mes côtés.

Enfin, un immense merci, à toutes les personnes qui, depuis l'an 2000, m'ont accueillie, chahutée, bouleversée, celles qui ont sorti pour moi leurs livres, leurs photos, celles qui ont ouvert pour moi leurs cartons, leurs armoires, leurs mémoires.

Tome 1 - Introduction	p. 1
1 ^{ère} partie : La naissance des Français d'Algérie	p. 15
I - Un laborieux cheminement vers la colonie de peuplement	p.17
A - La douloureuse période de la conquête de l'Algérie	p.19
1 - Quelle population ? Quelle émigration ?	p.21
2 - Une politique migratoire ?	p.30
3 - Pourquoi l'Algérie ?	p.36
B - Le gonflement de la population par l'arrivée des Européens	p.38
1 - Lutter contre le péril étranger	p.39
2 - Une loi de naturalisation : vers une homogénéisation ?	p.41
3 - La construction d'un discours de filiation à la France	p.47
4 - Premiers éléments de communauté	p.51
C - La population juive : oscillations entre l'indigénat et la citoyenneté française	p.57
1 - Vers une naturalisation massive	p.61
2 - Un antisémitisme latent	p.65
II - Une identité collective en marche	p.70
A - Au cœur des Français d'Algérie	p.72
1 - Une hiérarchie interne	p.72
2 - Une initiation au régionalisme	p. 80
B - Face à l'Autre	p.85
1 - Les relations avec la population musulmane	p.86
2 - Le rapport aux Français de métropole	p.100
3 - Comment se nommer ?	p.109

III - Le modèle républicain à l'œuvre.	p.120
A - Une acculturation au modèle républicain. La citoyenneté française, ses effets, ses aléas	p.122
1 - L'école	p.125
2 - L'armée	p.131
3 - Un patriotisme exacerbé	p.136
B - Le rapport à la métropole : admiration et rébellion	p.141
1 - Les troubles antisémites : la reproduction d'une exclusion	p.142
2 - Une colonie « rebelle »	p.151
3 - La seconde guerre mondiale : la rencontre du Général de Gaulle avec les Français d'Algérie	p.158
2 ^{ème} partie : La marche vers la communauté	p.170
I - La fin de l'Algérie française	p.174
A - Un quotidien qui change	p.175
1 - Un ennemi ?	p.176
2 - Continuer à vivre	p.180
3 - La population juive : le choix de la France	p.183
4 - Des événements ou une guerre ?	p.187
B - De l'espoir au désespoir	p.194
1 - « C'est grâce à nous » : l'espoir du 13 mai	p.196
2 - Des mots et des mensonges	p.203
3 - Le « mystérieux » Plan de Constantine	p.210
C - Des incompréhensions du quotidien	p.216
1 - Les timbres et flammes : des outils au pouvoir insoupçonnés	p.217
2 - L'engagement de l'armée	p.224

3 - La légalité en question	p.235
II - Sur le chemin de l'exil	p.237
A – Vers la fin du conflit	p.239
1 - Un dernier sursaut : l'OAS	p.240
2 – Algérie française, les derniers jours	p.246
3 - Des consultations décisives	p.254
B - Partir ou rester ?	p.256
1 - Les accords d'Evian, un leurre ?	p.258
2 - Disparitions et enlèvements	p.269
C - Un exode en marche	p.276
1 - L'heure du départ	p 277
2 - La solidarité mise à l'épreuve	p.284
3 - Aller ailleurs qu'en France	p.293
D - Douleurs et incertitudes	p.296
1 - Douleur psychique, douleur physique	p.297
2 - Quel nom pour quelle identité ?	p.303
III - La rencontre de deux France	p.313
A - Un pied en métropole	p.313
1 - Une inconnue peu accueillante	p.314
2 - Le rôle de la communauté juive de métropole	p.321
B - Une minorité au sein du peuple français	p.324
1 - A partir du sud, la dispersion	p.324
2 - Une inégalité devant les aides ?	p.330
3 - Affronter les mythes	p.337
C - Quand leur France rencontre La France	p.344

1 – « C’est ça la France »	p.344
2- Faire sa place en métropole	p.350

3^{ème} partie : Emergence, conscientisation et affirmation d’une identité

p.363

I - Du Français d’Algérie au Pied-Noir

p.365

A - Qui est pied-noir ?

p.366

1 - La naissance en Algérie française ; le « voyage » pour la quitter

p.367

2 - La mémoire sensorielle

p.373

B - Se construire pour soi et par rapport aux autres

p.384

1 - Le rapport à la population immigrée d’Afrique du nord

p.385

2 - Le rapport aux métropolitains

p.396

C - Vers une identité collective « assumée »

p.402

1 - Le rapport au passé : reconnaissance, appropriation, reproduction

p.402

2 - Une stigmatisation collective revalorisée : se réapproprier un nom

p.408

3 - Donner du sens à son identité : qu’est-ce qu’être pied-noir ?

p.414

II - Les Pieds-Noirs au cœur de la communauté nationale

p.423

A - Une mémoire pied-noire qui résiste

p.424

1 - La survivance d’une mémoire vive : mythifier ce passé qui ne passe pas

p.426

2 - Les remous de l’écriture de l’histoire

p.440

B - La France change

p.454

1 - Une nouvelle place pour les différences : vers une possible reconnaissance de la communauté ?

p.455

2 - Etre pied-noir en France : faire face à l’illégitimité

p.465

III - Evolution, transmission, conversion	p.485
A - Face à la contestation, que faire de son passé ?	p.487
1 - Les racines en question	p.488
2 - La transmission est-elle possible ?	p.502
3 - Ecrire et raconter	p.513
B - Vers une nouvelle mutation ? Le cas du PPN : pour un avenir de l'identité pied-noire	p.522
1 - Porter la voix d'une minorité en mal de reconnaissance	p.524
2 - Survivre en France, exister en Europe	p.534
Conclusion	p.545
Bibliographie	p.552
Annexes	p.559
- Tome 2	p.559
- Tome 3	p.101

« Ils ont de commun la perte de leur terre, de leur soleil, de leurs biens, de la sépulture de leurs morts, de leurs joies, le souvenir de leurs peines, de leurs espérances... (...) Voilà l'identité de la souffrance des êtres qui composent cette communauté, si diverse, jetée sur le rivage métropolitain »¹

Ce sont les Français d'Algérie, population créée de toutes pièces par la volonté de l'Etat français en pleine euphorie colonisatrice. Pourtant, l'Algérie ne constituait pas pour la France du XIXème siècle un objectif réel de conquête et de colonisation. C'est un concours d'événements qui amènera une métropole, soucieuse d'imposer son autorité dans une zone draguée de toutes parts, à envoyer soldats et colons sur l'autre rive de la Méditerranée. Peu attrayante, la terre algérienne résiste à l'effort, entraîne maladies et morts. De plus, sa population n'est pas prête à céder à l'autorité de la France, toute puissance européenne qu'elle soit. L'Algérie se fait plus revêche que ne l'avaient envisagé les autorités métropolitaines. Malgré les intentions de la France de faire de l'Algérie une colonie de peuplement, le nombre de Français sur place stagne. Le travail use les quelques courageux qui ne se sont pas décidés à refaire le voyage vers la métropole.

En revanche, ouvertes sur l'extérieur, les frontières de l'Algérie désormais française laissent entrer et s'installer des flux massifs d'individus provenant des quatre coins d'Europe, fuyant misère ou oppression politique. Bientôt plus nombreux que les Français de métropole, ils constituent peu à peu une menace sur la supériorité de la France qui, après avoir déjà grossi ses rangs en naturalisant massivement les Juifs d'Algérie –avec l'appui indispensable de la communauté juive de France- fait français ces Européens de toutes origines. La France va entreprendre de se les « approprier », tout comme eux, en retour, vont apprendre à aimer et à servir leur nouvelle patrie.

Des accrocS viendront, certes, bouleverser ponctuellement cette relation entre la France et ses nouveaux citoyens, mais elle ne cessera de leur rappeler qu'ils sont désormais ses enfants – français sur une terre française-, tout comme ils ne cesseront de lui rappeler, parfois bruyamment, qu'elle est leur mère-patrie.

En 1954 éclate le conflit qui mènera, près de huit années plus tard, à l'indépendance de l'Algérie. L'Algérie française disparaîtra, comme elle avait été créée, presque aussi

¹ Gaston Bautista, document écrit, Annexes, p.

subitement, et avec l'accord presque unanime d'une métropole fatiguée par une violence incompréhensible et approuvant le Général de Gaulle dans ses décisions de « libérer » la métropole de ce qui était, selon lui, devenu une charge, économique, démographique et politique. De cette époque date aussi la confirmation d'une césure entamée quelques années plus tôt, mais jugée alors non irrémédiable, entre la métropole et sa colonie, ou, plus précisément, entre Français de métropole et Français d'Algérie.

Ces derniers, nés sur le sol d'une Algérie française d'où ils tirent, logiquement, leur appartenance à la communauté nationale, voient, avec ce conflit, se déliter l'ensemble de leur univers, la totalité de leurs repères. Menacés, apeurés, inquiets, ils seront pourtant encouragés par la métropole, au cœur même du conflit, à croire en la pérennité de leur situation et en leur avenir algérien. Mais, progressivement, les contradictions se feront jour, les affrontements aussi, avec le gouvernement, avec l'armée –des affrontements particulièrement bouleversants pour les Français d'Algérie qui sentent que la France se détache irrémédiablement de la colonie qu'elle a construite depuis les années 1830, et sur laquelle elle leur a, véritablement, donné naissance. Créée par la volonté de la France, la population française d'Algérie devrait-elle disparaître de la même façon ? Peuple de l'Algérie française, les Français d'Algérie devraient-ils, comme elle, cesser tout simplement d'exister ?

C'est en tout cas cette impression qu'ils ne vont, dès lors, cesser de ressentir. Car, si la France sera parvenue, avec plus ou moins de réussite, à quitter, matériellement, sa colonie et à assister à la naissance d'une Algérie algérienne, le départ s'avèrera bien plus compliqué pour une population qui a dû, du jour au lendemain, accepter l'inacceptable : quitter leur terre natale, la terre de leurs aïeux, la terre sur laquelle ils avaient envisagé leur avenir et celui de leurs enfants, une terre dont la France n'aura cessé de leur répéter qu'elle était la leur et qu'elle était française. Cette France qui tourne désormais le dos à son histoire sur l'autre rive et à son Algérie française, se détourne, par la même occasion, de ceux qui la symbolisent le mieux. Les Français d'Algérie sont les témoins vivants d'un égarement colonial, et la France semble de pas pouvoir accepter qu'il subsiste, quelque part, la trace de cette époque.

C'est dans ces conditions que les Français d'Algérie vont, malgré eux mais poussés par la peur et la détresse, quitter leur terre algérienne, pour aller rejoindre une mère patrie, longtemps adorée, mais qui vient, violemment, de les trahir et de les abandonner. Et c'est dans cette succession d'événements dramatiques, dans ce véritable arrachement, et dans cette

souffrance commune qu'ils vont, selon notre hypothèse, prendre véritablement conscience de ce qu'ils participent d'un même ensemble, d'une communauté. Dans l'adversité, le désarroi, et l'indifférence parfois moqueuse d'une métropole qui refuse de voir s'installer sur son sol des individus, étrangement surnommés « Pieds-Noirs », et à propos desquels circulent toutes sortes de mythes péjoratifs. Pieds-Noirs ? Ils n'en saisissent pas le sens, ni l'origine, mais ils comprennent rapidement que cette expression sert à les stigmatiser collectivement, et, par là même, à renforcer la perception d'eux-mêmes en tant que groupe déterminé.

A bientôt cinquante années de la fin de ce que l'on appelle désormais la guerre d'Algérie, la France regarde toujours avec angoisse et appréhension cette période de son passé. Mais si elle a pu, presque du jour au lendemain, quitter cette Algérie désormais algérienne, il n'était pas possible que s'efface avec la disparition de l'Algérie française, celle de centaines de milliers de Français d'Algérie désemparés car voyant sous leurs yeux se désintégrer leurs vies, leur environnement, leurs points de repères. Comme le rappelle Michel Wieviorka, « bien des identités (...) ont été créées ou renforcées par des pouvoirs politiques impériaux ou coloniaux (...) pour mieux assurer leur suprématie. »². Dès lors, que sont devenus ces Français d'Algérie, Pieds-Noirs en métropole, une fois le pouvoir colonial français désavoué, une fois leur environnement décimé, effacé, renié ? Sont-ils parvenus à prendre leur indépendance identitaire ? A s'approprier et à positiver une stigmatisation identitaire négative ? Sont-ils parvenus à faire vivre leur communauté conscientisée au-delà de son drame fondateur ? Ont-ils réussi à faire accepter leur existence et la légitimité de leur présence et de leur souffrance dans une métropole fermée aux symboles de l'Algérie française ? Quel rapport entretiennent-ils avec leur passé, essentiel à leur identité, et pourtant inaudible à la France dans laquelle ils évoluent ? Dans un contexte national à la fois fermé à leur mémoire algérienne et de plus en plus ouvert à l'expression des différences, quelle place reste-il pour une identité pied-noire ? Peut-on envisager une pérennisation de la communauté et de l'identité pieds-noires au-delà de ceux-là mêmes qui ne parviennent toujours pas à en faire reconnaître l'existence, et à faire admettre la légitimité de son expression ?

« Le concept d'identité est débattu, controversé. Au premier abord, il est peu clair, complexe, multiple, déroutant. Il comporte une dimension individuelle et une dimension collective ; une

² Michel Wieviorka, *La différence*, Editions Balland, Collection « Voix et regards », Paris, 2000, p. 116

dimension positive, constituée autour de quelques traits communs, et une dimension négative, caractérisée par la dévalorisation ou le dénigrement de l'autre, du voisin, de l'étranger. »³

Ni immanente ni immuable, selon l'expression de Denis-Constant Martin⁴, l'identité se construit dans un rapport fondamental à la mémoire, à travers un travail permanent « de réappropriation et de négociations que chacun doit faire vis-à-vis de son passé pour advenir dans son individualité propre »⁵. Enracinant de même profondément l'identité dans un processus mémoriel, Isaac Chiva définit l'identité comme « la capacité que possède chacun de nous de rester conscient de la continuité de sa vie à travers changements, crises et ruptures »⁶, suivant ainsi la pensée de Maurice Halbwachs pour qui, « de chaque époque de notre vie, nous gardons quelques souvenirs, sans cesse reproduits, et, à travers lesquels se perpétue, comme par l'effet d'une filiation continue, le sentiment de notre identité. »⁷

Selon nous, même si c'est à compter de leur présence sur le sol métropolitain, et au terme d'un voyage bouleversant à bien des égards, que les Français d'Algérie semblent avoir véritablement pris conscience de ce qu'ils partageaient une même souffrance, et qu'ils se sont ainsi retrouvés dans une adversité fondatrice et uniformisante, il ne s'agira pas pour autant de considérer cette période comme marquant la naissance d'une identité inédite et nouvelle, mais plutôt comme la nouvelle étape d'un cheminement entamé en Algérie, et poursuivie sous un nouveau nom : celui de Pieds-Noirs. En effet, comme le rappelle Joël Candau, les individus ne créent pas leur identité « *de novo* »⁸. « Des commencements entièrement nouveaux sont inconcevables (...) car trop de loyautés et d'habitudes anciennes empêchent la substitution complète d'une nouvelle origine à des temporalités antérieures. »⁹. Ainsi, indispensable à la consolidation et à l'affirmation de leur identité, la mémoire des Français d'Algérie – au sens donné par Pierre Nora de « souvenir ou (...) ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une

³ Pierre du Bois, « Identité régionale, identité nationale, identité européenne », in Marie-Thérèse Bitsch, *Le fait régional et la construction européenne*, Editions Bruylant, Bruxelles, 2003, p. 19

⁴ Denis-Constant Martin, « Le choix de l'identité », *Revue Française de Science Politique*, août 1992, n° 42, pp 282-

⁵ Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, Nathan, Paris, 1996, p. 207

⁶ Isaac Chiva, in Marc Augé (dir.), *Territoires de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1995 et 1994, p. 89

⁷ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Collection « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », Paris, 1994 (réédition), p.89

⁸ Joël Candau, *Mémoire et identité*, Presses Universitaires de France, Collection « Sociologie d'aujourd'hui » Paris, 1998, p. 24

⁹ *Ibid*, p. 87

expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le passé fait partie intégrante »¹⁰- leur permet de l'inscrire dans un passé qui dépasse parfois leur seule existence, dans un temps long qui leur donne une assise et qui répond à leur besoin d'accroître, face à une France qui se fait sourde, les « preuves » de leur légitimité de leur identité, « tributaire [du] vécu d'hier et des traces qu'il a laissées (...). »¹¹

Provoqué violemment, dénié en France, base contestée de leur communauté, le passé des Français d'Algérie fait l'objet, de leur part, d'une véritable cristallisation qui, en même temps qu'elle leur permet de « résister » face à une France qui refuse de regarder ces témoins et de reconnaître la légitimité de leur présence en France, leur permet de lutter contre « l'écoulement du temps (...) [qui] menace les individus et les groupes dans leur être même. Comment arrêter ce temps dévastateur, (...) comment s'affranchir de « l'universelle mise en ruines » dont il menace toute vie ? La mémoire en donnera l'illusion : ce qui est passé n'est pas définitivement enfui puisqu'il est possible de le faire revivre grâce au souvenir. »¹² En effet, comme le rappelle Marie-Claire Lavabre, dans le vocabulaire commun, « la mémoire n'est autre que la faculté de conserver et de rappeler des états de conscience passés, de garder le souvenir »¹³. Elle renvoie au sensible et au vécu et peut même, selon l'auteur, renvoyer à ce mouvement de rétrospection par lequel une communauté vivante se réapproprie son passé. La mémoire apparaît ici comme liée à l'existence d'un groupe précis. Il n'existe pas de mémoire dans l'absolu. Elle est liée à une collectivité et lui est propre. En effet, comme le rappelle Maurice Halbwachs, « nos souvenirs demeurent collectifs, et ils nous sont rappelés par les autres, alors même qu'il s'agit d'événements auxquels nous seuls avons été mêlé, et d'objets que nous seuls avons vus. C'est qu'en réalité, nous ne sommes jamais seuls »¹⁴ lorsque nous nous souvenons, et, à ce titre, « nous portons toujours avec nous et en nous une quantité de personnes »¹⁵.

Selon nous, ce serait, en un sens pour se rapprocher de leurs ancêtres –parfois jusqu'à l'imitation ou à la reproduction-, véritables fondateurs de la communauté des Français

¹⁰ Pierre Nora, « la mémoire collective », dans Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, 1978, p.

¹¹ Alfred Grosser, *Les identités difficiles*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1996, p. 57

¹² Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 5

¹³ Marie-Claire Lavabre, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994, p. 15

¹⁴ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Albin Michel, Collection « Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité », Paris, 1997, réédition, p. 52

¹⁵ Ibid

d'Algérie, arrivés sur cette terre souvent au hasard d'une quête d'un « mieux vivre », et pour doter le groupe d'une force et d'une légitimité historique pourtant niée, que les Français d'Algérie mobiliseraient leur mémoire comme « pour signifier un mode de ralliement à une entité collective : marquer la reconnaissance d'une origine, s'inscrire dans une généalogie, (...) se référer à un ensemble de valeurs communes. »¹⁶ « Archéologie d'une civilisation antérieure, terre des disparus que l'on veut arpenter. Fantômes (...) que l'on fait apparaître, surgir ça et là, pour marquer son affiliation dans l'épaisseur d'un destin collectif. Pour dire que l'on n'est pas tout seul et que l'on vient de quelque part. Pour être fier (...) d'être ainsi lesté d'une histoire »¹⁷ Se trouve ainsi mise en avant « une mémoire collective, au sens d'une mémoire constituée et constitutive de l'identité d'un groupe, élaborée dans l'histoire de celui-ci, et intéressant le groupe avant d'intéresser l'individu. »¹⁸ D'ailleurs, « au premier plan de la mémoire d'un groupe se détachent les souvenirs des événements et des expériences qui concernent le plus grand nombre de ses membres et qui résultent (...) de sa vie propre ».¹⁹ Ce serait donc sous l'effet d'une succession d'événements dramatiques que les Français d'Algérie soudainement prendraient pleinement conscience de ce qu'ils appartiennent à une communauté et de ce qu'ils sont porteurs d'une identité particulière, du drame d'abord, mais dont l'ancrage, l'histoire, les fondements, et les trames remontent bien en amont du terrible exil : en Algérie, là où tout avait commencé pour ce groupe inédit qui ne savait pas, alors, qu'il écrivait déjà son aventure collective. En effet, « lorsqu'un groupe est, ou se sent, opprimé par un groupe plus puissant, il revendique son identité menacée. Dès que la valeur du groupe est mise en cause, en particulier par le jugement du regard d'autrui, des processus de défense sont mis en œuvre. La dévalorisation rend les groupes agressifs car l'estime de soi est un sentiment fondamental concernant la force vécue de l'identité. »²⁰

Selon notre hypothèse, c'est dans une tragédie commune qu'ils vont se retrouver, et c'est cette tragédie qui va faire véritablement émerger à leur conscience la réalité de leur passé commun, de leur communauté et de leur identité particulière, réaffirmée en métropole. D'ailleurs,

¹⁶ Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, Editions Nathan, Collection « Essais et Recherches Série Sciences Sociales », Paris, 1996 p. 14

¹⁷ *Ibid*, p. 16

¹⁸ *Ibid*, p. 14

¹⁹ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit., p. 75-76

²⁰ Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, Editions Publisud, Collection « Espaces méditerranéens », Paris, 1997, p. 30

comme le précise Claudine Attias-Donfut, « tout groupe a une histoire et construit son identité à travers sa mémoire collective (...). »²¹

Particulièrement intéressante lorsque l'on s'intéresse à la population des Français d'Algérie, celle que propose Joël Candau, entre les mémoires faibles et les mémoires fortes. « Une mémoire faible est une « mémoire sans contours bien définis, diffuse et superficielle qui est difficilement partagée par un ensemble d'individus dont l'identité collective est, par ce fait même, relativement insaisissable ». En revanche, une mémoire forte est « une mémoire massive, cohérente, compacte et profonde qui s'impose à la grande majorité des membres d'un groupe, quelle que soit sa taille, tout en sachant que la probabilité de rencontrer une telle mémoire est d'autant plus grande que le groupe est restreint. Une mémoire forte est une mémoire organisatrice, en ce sens qu'elle est une dimension importante de la structuration d'un groupe et, par exemple, de la représentation qu'il va se faire de sa propre identité »²². Pour illustrer cette distinction entre mémoires faibles et mémoires fortes, Joël Candau en appelle à Maurice Halbwachs, lorsque celui-ci affirme que, « tandis qu'il est facile de se faire oublier dans une grande ville, les habitants d'un village ne cessent pas de s'observer, et la mémoire de leur groupe enregistre fidèlement tout ce qu'elle peut atteindre des faits et gestes de chacun d'eux, parce qu'ils réagissent sur toute cette petite société et contribuent à la modifier »²³. Dans de tels milieux, ajoute-t-il, « tous les individus se souviennent et pensent en commun »²⁴. Les individus membres d'un groupe ont ainsi le sentiment de partager la même mémoire. En effet, « les sociétés d'interconnaissance sont donc plus propices à la constitution d'une mémoire collective (...) que les mégapoles anonymes »²⁵. Dans le même sens, nous pourrions sans peine être amenés à considérer la mémoire des Français d'Algérie, à partir de leur arrivée sur le sol métropolitain, comme une mémoire forte et organisatrice, en ce sens qu'elle est à la base de la structuration du groupe, et de son existence même. En quittant l'Algérie pour la France, la mémoire des Français d'Algérie aurait mué de « mémoire faible » à « mémoire forte », entraînant par ce mouvement même une prise conscience par le groupe de sa dimension collective. Ainsi, éparpillés sur le territoire algérien, vivant en ville ou dans le bled, originaire de différents pays d'Europe, les Français d'Algérie, nous le verrons, étaient

²¹ Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Presses Universitaires de France, Collection « Le sociologue », Paris, 1988, p. 183

²² Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 40

²³ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit., p. 68

²⁴ Ibid

²⁵ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 41

caractérisés par une réelle diversité, que la citoyenneté française avait tendu à dépasser, désireuse d'évacuer tout signe de particularisme. Selon notre hypothèse, ce n'est qu'à la faveur d'événements traumatiques que va émerger, paradoxalement, une mémoire plus forte et organisatrice du groupe. De mémoire faible, diffuse et sans contours, la mémoire des Français d'Algérie est devenue forte, active, et même prépondérante. L'histoire les a propulsés, eux et leur mémoire, dans une forme de village en exil.

Il ne s'est pas agi pour nous de retracer l'histoire des Français d'Algérie, mais de tenter de saisir leur cheminement identitaire, de faire appel à leur mémoire, à leur capacité de restitution et de reconstitution de leur passé, d'apporter des outils de compréhension du groupe et de son identité qui demeure, quarante cinq ans après la fin de l'Algérie française, une identité douloureuse, sans jamais oublier que « lorsque joue la mémoire, l'événement remémoré est toujours en relation étroite avec le présent du narrateur, c'est-à-dire le temps de l'instance de parole : alors que dans l'énonciation historique c'est l'événement qui constitue le repère temporel pour le sujet de l'énonciation (c'est-à-dire l'historien), le moment du discours devient le repère de l'événement lors de toute narration de soi ». ²⁶ Jamais, il ne s'est agi, pour nous, de « chercher La vérité, car, Pirandello nous l'a bien rappelé, la vérité humaine n'est pas une chose simple, il n'y a pas de vérité absolue et la vérité de chacun mérite le respect. Il ne s'agit ici que de l'idée qu'un individu a de lui-même et des autres, de son histoire personnelle ou de celle de ses proches et dans ce domaine privilégié dont dépendent équilibre et bonheur il n'y a pas de Vérité en soi. » ²⁷

En ce sens, notre travail emprunte le chemin de la sociohistoire et aux deux préoccupations énoncées par Gérard Noiriel. « La première tient à un souci de relier l'étude du passé et du présent. C'est pour mieux comprendre le monde actuel que les sociohistoriens se tournent vers l'histoire. (...) La seconde grande préoccupation méthodologique de la sociohistoire concerne un effort de déconstruction des entités collectives qui peuplent notre vocabulaire quotidien (...) pour retrouver, derrière ces étiquettes, les individus réels dans leur infinie diversité et comprendre comment ils se rattachent à ces entités collectives. » ²⁸

²⁶ Ibid, p. 94

²⁷ Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 9

²⁸ « Les Français d'abord : une invention républicaine. Entretien avec Gérard Noiriel », in Catherine Halpern et Jean-Claude Ruano-Borbalan (coord.), *Identité(s). L'individu. Le groupe. La société*, Editions Sciences humaines, Auxerre, 2004, p. 290

S'intéresser et comprendre les Français d'Algérie aujourd'hui, s'interroger sur leur construction identitaire, leurs entreprises d'affirmation, de consolidation et de pérennisation du groupe, leur « combat » pour exister dans une France hostile, c'est s'interroger sur ce qu'ont été leur histoire, leur aventure, leurs déboires, leurs drames. C'est faire appel à leur passé pour comprendre leur présent et pour percevoir leur avenir. Un passé qui prend sa source au cœur de la période colonisatrice de la France –une France qui, nous le verrons, usera de tous les moyens pour confirmer et consolider, sans cesse, sa présence outre-mer- ; un présent qui s'inscrit dans un contexte de méfiance persistante à l'égard d'une époque considérée, presque unanimement, comme une erreur, voire une fiction, de l'histoire, et, parallèlement, d'ouverture vers des communautés et des particularismes autrefois muets ; un avenir incertain, de l'avis même des Français d'Algérie.

A partir d'entretiens menés avec des Français d'Algérie, nous nous proposons de retracer, de façon progressive mais non strictement chronologique, le processus, lent et continu, de construction d'un groupe et d'une identité particulière, depuis son origine, en 1830 –date de la conquête de l'Algérie par la France-, en prenant en compte les étapes fondamentales et fondatrices de la guerre et de l'exil, jusqu'à aujourd'hui. Il ne s'agit donc pas pour nous de raconter leur histoire, mais de saisir, en grande partie par leur propre mémoire –qui rappelle le passé depuis un présent particulier- les éléments qui auront été déterminants –et qu'ils considèreront eux-mêmes comme tels- dans l'élaboration de leur identité particulière, dans son affirmation et son expression. Au cœur de notre démarche, réside l'hypothèse principale selon laquelle l'histoire du groupe des Français d'Algérie est marquée par une dépendance à l'égard d'une volonté extérieure, et que cette dépendance suscitera, par la suite et jusqu'à aujourd'hui, un défaut de légitimité terriblement douloureux et exprimé comme tel.

Notre étude du groupe des Français d'Algérie –également souvent appelés « Européens d'Algérie » ou « rapatriés »- dans la France contemporaine, toujours traversée par conflits et polémique quant à sa période coloniale, nous amènera à employer l'expression « Pieds-Noirs » ne désignant, selon nous, que le chapitre métropolitain de l'histoire des Français d'Algérie. Malgré des utilisations, parfois par les intéressés eux-mêmes, de cette appellation pour se remémorer ou évoquer des événements datant de l'Algérie française, nous avons tenu à n'en faire usage qu'au stade de notre étude de la communauté où elle a elle-même intégré cette terminologie, respectant donc ainsi son cheminement réel. Pour Lucienne Martini, il s'agit d'un « vocable invariable, que le sens des termes qui le composent incline à écrire

toujours au pluriel, même « un » seul individu a deux pieds ! La majuscule sera employée lorsqu'il s'agira de la désignation propre du peuple, la minuscule quand le terme sera pris adjectivement »²⁹. Mais comme « aucune instance officielle ne fait loi grammaticale »³⁰, il n'y a pas d'orthographe admise plus particulièrement, ni faisant l'unanimité au sein du groupe lui-même et au sein de la société française, nous avons décidé d'accorder l'expression : féminin, masculin, singulier et pluriel.

Dans le cadre de notre démarche, nous avons réalisés des entretiens en suivant une « biographique ». Elle présente en effet de nombreux avantages. C'est un précieux instrument « de documentation historique. C'est une source documentaire diffuse et indirecte. Elle aide le chercheur à obtenir des données originales jusque-là négligées. Elle se rapproche du témoignage historique en sollicitant des directions non explorées. Elle s'apparente à la connaissance des réalités éloignées que vise l'anthropologue (...). »³¹

Les entretiens réalisés jouent donc un rôle essentiel, car ils nous permettent d'abord de recueillir des informations quant au passé, aux moments décisifs dans le processus de construction du groupe et de son identité si particulière, mais également quant à son positionnement dans une France hostile qui désormais accorder à d'autres une légitimité d'être et de s'exprimer. Ensuite, ils nous offrent la possibilité d'assister et même de participer de la remémoration, expérience aussi enrichissante qu'éprouvante, en accordant, comme nous nous sommes efforcés de le faire en suivant Franco Ferrarotti, une large « attention au contexte relationnel des entretiens où s'énonce le discours biographique. »³² D'ailleurs, pour lui, « la connaissance (...) basée sur la recherche biographique est au moins une « connaissance à deux » »³³.

Comme le rappelle Maurice Halbwachs, « nous souvenirs demeurent collectifs, et ils nous sont rappelés par les autres, alors même qu'il s'agit d'événements auxquels nous seuls avons été mêlé, et d'objets que nous seuls avons vus. C'est qu'en réalité, nous ne sommes jamais

²⁹ Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 275

³⁰ Ibid

³¹ Jean Peneff, *La méthode biographique : de l'école de Chicag à l'histoire orale*, Editions Laballery, Collection « U Série Sociologie, 1990, p. 6

³² Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, Editions Méridiens, Collection « Sociologie au quotidien », Paris 1983, p. 12

³³ Ibid, p. 13

seuls »³⁴ lorsque nous nous souvenons, et, à ce titre, la situation d'entretien constitue sans conteste un contexte de remémoration privilégié. « Les interprétations et les informations que chacun peut livrer sur son passé sont illimitées. Elles dépendent beaucoup du contexte spatial et temporel des circonstances des interactions notamment de la situation d'interview »³⁵. D'ailleurs, « les récits (...) ne sont pas des monologues face à un observateur réduit au rôle de support humain d'un magnétophone. Chaque interview (...) est une interaction sociale complexe (...) »³⁶. En effet, « on ne raconte pas sa propre vie (...) à un magnétophone [mais] à un autre individu »³⁷. Et, sans aucun doute –notre expérience le confirme– « l'entretien (...) une aventure commune où chacun est engagé et dont le chercheur ne sort pas lui non plus forcément indemne. »³⁸ Avant toute chose, « l'entretien est une rencontre. S'entretenir avec quelqu'un est, davantage encore que questionner, une expérience, un événement singulier (...), mais qui comporte toujours un certain nombre d'inconnues (...) inhérentes au fait qu'il s'agit d'un processus interlocutoire, et non simplement d'un prélèvement d'informations. »³⁹

Comment décider un inconnu à raconter sa vie, ses joies et ses souffrances ? Selon Franco Ferrarotti, le chercheur dispose ici « d'au moins deux arguments reconnus par la déontologie : il doit garantir à l'informateur le respect de son anonymat et lui promettre que ses efforts serviront à quelque chose. La déontologie de la profession place donc l'entretien biographique sous le signe d'un contrat de confiance. »⁴⁰ Quoi qu'il en soit, « pour encourager et autoriser un inconnu à parler de soi, les protagonistes de l'entretien doivent passer tout un ensemble de contrats officieux. F. Ferrarotti fait ici appel à une « technique de l'écoute dans laquelle, entre chercheur et groupe enquêté, s'établit, sur un pied d'égalité, une communication non seulement correcte méthodologiquement, mais aussi humainement significative (...) »⁴¹,

³⁴ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit., p. 52

³⁵ Jean Peneff, *La méthode biographique : de l'école de Chicago à l'histoire orale*, op. cit., p. 99

³⁶ Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, op. cit., p. 50

³⁷ Ibid, p. 52

³⁸ Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Editions Hachette, Collection « Le temps et les hommes », Paris, 1983, p. 201

³⁹ Alain Blanchet, Anne Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Editions Nathan Université, Collection « 128 », 1992, pp 21-22

⁴⁰ Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, op. cit., p. 12

⁴¹ Ibid, pp 15-16

une technique finalement basée sur « l'empathie, une écoute active »⁴², mais que sans que, jamais, le chercheur ne quitte sa position. Ainsi, « tout en étant très actif et en menant le jeu, l'enquêteur doit savoir rester modeste et discret : c'est l'informateur qui est en vedette, et il doit le comprendre à l'attitude de celui qui est en face de lui, faite d'écoute attentive, de concentration montrant l'importance accordée à l'entretien, d'extrême intérêt pour les opinions exprimées, y compris les plus anodines ou étranges, de sympathie manifeste pour la personne interrogée. »⁴³

Dans le cas des Français d'Algérie, les choses sont un peu différentes. Comme l'a d'ailleurs remarqué Clarisse Bueno lors de sa propre enquête, une « grande partie des interviewés rapatriés s'est (...) lancée dans un discours d'autojustification. Se sentant, depuis toujours, incompris, rejetés ou trahis, beaucoup de pieds-noirs pensaient que [leur était donnée] l'occasion, à travers ce travail, d'exprimer un « droit de réponse ». »⁴⁴ C'est donc avec une grande spontanéité, une réelle envie, et parfois même, ce que nous avons analysé comme un profond besoin, qu'ils ont accepté de participer à notre enquête, et, même, en un sens, de nous y accompagner. Bien souvent d'ailleurs, les Français d'Algérie interviewés nous ont considéré comme faisant partie des « leurs »⁴⁵, d'autant plus enclins à délier leurs langues et leurs mémoires que se posent avec souvent beaucoup d'angoisse la question de la transmission. « Nous nous trouvons en présence des « derniers témoins » d'une logique sociale et d'une conception de la vie dont la mémoire même risque de disparaître avec ceux qui en sont les ultimes détenteurs. »⁴⁶

Toutefois, malgré la proximité que nous entretenions avec la population sur laquelle nous avons porté notre intérêt, il n'a jamais été question, pour constituer notre échantillon, de passer par des voies personnelles. Car si, comme le rappelle Nona Mayer, « l'idée est séduisante (...) elle présente des inconvénients. Si l'existence d'une relation personnelle avec l'interviewé peut faciliter le contact, elle interfère cependant dans la communication, en fonction de l'image que les protagonistes ont l'un de l'autre ou qu'ils veulent donner

⁴² Nona Mayer, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de *La misère du monde* », Revue Française de Sociologie, avril-juin 1995, p. 368

⁴³ Jean-Claude Kaufmann, L'entretien compréhensif, Editions Nathan Université, Collection « 128 », Paris, 1996, p. 51

⁴⁴ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, Editions Balland, Collection « Voix et regards », Paris, 2004, p. 9

⁴⁵ Franco Ferrarotti, p. 13

⁴⁶ Jean Poirier, Simone Clapier-Valladon et Paul Raybaut, Les récits de vie, Théorie et pratique, Presses Universitaires de France, Collection « Le sociologue », Paris 1983, p. 21

d'eux. »⁴⁷ Ainsi, c'est lors du Congrès du CLANr⁴⁸, qui a rassemblé en 2000 un très grand nombre de personnes, que nous avons procédé à nos premières prises de contact, faisant par la suite fonctionner le « bouche-à-oreille ».

Dans le cadre de notre travail, nous avons d'abord l'intention de privilégier la méthode des entretiens semi-directifs. Mais, afin de recueillir des informations par la parole, mais aussi, grâce à l'interaction de l'entretien, par le silence, et, souvent par les émotions et les larmes, c'est finalement celle de l'entretien non-directif, voire du récit de vie, qui a eu notre préférence. En effet, dans les récits de vie, c'est « l'acte de mémoire qui se donne à voir »⁴⁹. Il « met en évidence cette aptitude spécifiquement humaine consistant à pouvoir surplomber son propre passé (...). Le narrateur rassemble, met en ordre et rend cohérents les événements de sa vie jugés signifiants et significatifs au moment même du récit : restitutions, ajouts, inventions, modifications, simplifications, (...) oublis, censures, résistances, non-dits, refoulements (...), interprétations et réinterprétations constituent la trame de cet acte de mémoire qui est toujours une excellente illustration des stratégies identitaires à l'œuvre dans toute narration »⁵⁰. Et « il serait erroné de vouloir évaluer cette identité narrative à partir des critères du vrai et du faux en rejetant purement et simplement les anamnèses qui ne semblent pas crédibles car, comme pour toute manifestation de la mémoire, il y a une vérité du sujet qui se dit dans les écarts repérables entre la narration (...) et la « réalité » événementielle »⁵¹.

L'enquête par récits de vie « vise avant tout à respecter le réel qu'elle enregistre avant de l'interpréter. »⁵² Selon nous, « l'enregistrement intégral de la narration [permet] (...) de restituer toutes les dimensions de cet art littéraire en quoi consiste ce qu'on a appelé l'oraliture. Il [permet] ainsi d'avoir une connaissance du comportement du narrataire, de ses actions, de ses réactions, et de mieux comprendre les interactions situées dans le cadre du dialogue narrateur-narrataire. »⁵³

⁴⁷ Nona Mayer, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de *La misère du monde* », op. cit., p. 360

⁴⁸ Comité de Liaison des Associations Nationales de Rapatriés

⁴⁹ Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 63

⁵⁰ Ibid, p. 64

⁵¹ Ibid

⁵² Jean Poirier, Simone Clapier-Valladon et Paul Raybaut, *Les récits de vie, Théorie et pratique*, op. cit., p. 27

⁵³ Ibid, p. 32

Au-delà de notre propre enquête et dans le contexte actuel, s'est posée à nous la question de la conservation de « documents menacés de disparition, [de] l'écoute des derniers témoins. (...) Les récits de vie veulent faire parler les « peuples du silence », saisis par leurs représentants les plus humbles (...). Cette démarche pionnière était fondée sur l'idée que l'existence des anonymes pouvait et devait être dignes d'attention et d'études »⁵⁴. A ce sujet, Philippe Joutard parle d'ailleurs d' « archives provoquées », ayant pour but de « sauver une mémoire »⁵⁵. Les Français d'Algérie interviewés regroupent plusieurs générations -selon les critères de la naissance sur le sol algérien et du « voyage », si particulier, qui les emmènera vers la métropole. Mais les plus âgés sont sans doute les plus loquaces. Pourquoi les personnes âgées se sont-elles montrées si désireuses de parler de leur passé, de livrer leur mémoire ? Tout simplement parce que se remémorer le passé, faire appel à sa mémoire, c'est aussi réaffirmer son identité. « Le décours de la mémoire chez des individus vieillissants est toujours vécu comme une altération de leur personnalité »⁵⁶. Et, pour Maurice Halbwachs, un individu vieillissant « ne se contente pas, d'ordinaire, d'attendre passivement que les souvenirs se réveillent (...), il raconte tout ce dont il se souvient. »⁵⁷ « La mémoire est (...) un art de la narration qui engage l'identité du sujet et dont la motivation première est toujours le vain espoir de conjurer notre inéluctable déchéance. C'est pourquoi, si souvent, les personnes vieillissantes deviennent très bavardes, ou alors définitivement silencieuses après qu'elles aient consenti à l'inévitable »⁵⁸. Avant qu'elles ne disparaissent, nous avons ainsi demandé aux personnes âgées de nous communiquer ce bien précieux dont elles sont les seules détentrices, « pour que le passé, lui, ne meure pas. »⁵⁹

Travail scientifique tout autant qu'expérience humaine, ce qui nous importait, au cours de cette enquête « ce n'était pas les faits bruts, mais les façons dont ces hommes et ces femmes les avaient traversés. C'était l'histoire passant à travers la vie des gens et pas l'inverse. »⁶⁰

⁵⁴ Ibid, p. 23

⁵⁵ Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, op. cit., p. 120

⁵⁶ Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, op. cit., p. 54

⁵⁷ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit, p. 104

⁵⁸ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 65

⁵⁹ Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, op. cit., p. 158

⁶⁰ Hubert Knapp, cité par Philippe Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, op. cit., p.

1^{ère} partie : La création des Français d'Algérie

Sans réelle préparation ou plan de développement et d'étendue de sa civilisation, la France se lance au début du XIX^{ème} siècle dans une entreprise de colonisation de l'Algérie que, sans tarder, les économistes de la Restauration considéreront comme un « énorme fardeau »⁶¹. « Quand bien même, disent-ils, les avantages économiques d'Alger se révéleraient substantiels, encore faudrait-il des bras pour mettre les terres en valeur. Les Européens ? Accepteraient-ils de se perdre en « Berbérie » ? Les indigènes ? Collaboreraient-ils avec l'occupant chrétien ? Les Noirs ? Pouvait-on songer à une déportation massive alors que s'intensifient les campagnes internationales contre l'esclavage ? »⁶² C'est donc avec une large somme d'inquiétudes et d'interrogations que la France entame en Algérie une présence qui durera près de 130 années. En suivant Raphaël Delpard, nous pouvons préciser que l'entrée de cette terre, par la suite appelée Algérie, au sein de l'empire colonial français ne constituait pas, à l'origine du moins, un réel objectif de conquête. Mais, plusieurs événements se sont succédé, qui ont eu pour suite « logique » la colonisation pleine et entière de ce pan d'Afrique du nord. En effet, « ni le Prince Président Louis Napoléon Bonaparte, plus connu sous le nom de Napoléon III, ni le gouvernement et encore moins les parlementaires ne croient en son avenir. L'Algérie leur paraît lointaine et mystérieuse, ils l'imaginent peuplée de sauvages, le couteau entre les dents, prêts à en découdre avec tout ce qui est chrétien. Le maréchal Bugeaud (...) ne pense pas que l'on puisse y créer quelque chose de durable : il propose même à l'empereur d'abandonner cette terre d'Afrique. »⁶³

Dès novembre 1830, « quand la question d'Alger vient pour la première fois à l'ordre du jour de la Chambre »⁶⁴, ce sont trois courants qui diviseront le Parlement : « les colonistes favorables à « l'occupation définitive et perpétuelle », les anticolonistes qui (...) préconisent le renoncement à un pays « dont il n'est nul besoin de se constituer à grands frais les maîtres », et ceux enfin qui se résignent à l'idée « qu'après avoir commis la faute d'Alger », il

⁶¹ Ibid, p. 22

⁶² Ibid

⁶³ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, Michel Lafon, 2002, p.

11

⁶⁴ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 24

ne faut pas commettre « celle de l'abandonner. »⁶⁵ Mais c'est surtout avec la « caution des Lumières, de la Révolution française et du mouvement ouvrier »⁶⁶ que l'entreprise de la France pourra prendre toute son ampleur, Louis Blanc se réjouissant « de constater que la France « reprend dans l'intérêt de la civilisation et pour le salut des peuples opprimés son influence sur les affaires du monde. »⁶⁷ La colonisation de l'Algérie, d'abord « imprévue », se voit donc ainsi légitimée par des objectifs de grandeur, de générosité et de volonté d'élévation des peuples à travers le monde. Pourtant, « l'image originelle que la France donne d'elle-même en Algérie sera [longtemps] celle de la barbarie militaire. »⁶⁸ Désormais, il va s'agir d'opérer une forme de conversion d'une colonisation militaire qui ne recueille pas, à ses débuts, toutes les voix en métropole, en une colonisation plus consensuelle et « bien-pensante », trouvant une forme de légitimation dans l'idéologie des Lumières et de la Révolution française. Avec le soutien des démocrates et des promoteurs des droits de l'homme et du progrès, la colonisation française va chercher à se parer d'une image plus acceptable, pour elle comme pour le reste de la scène internationale.

Ce n'est que sous la II^{ème} République que la colonisation s'accélère vraiment, pour que, en 1970, alors que la conquête s'achève, les éléments constitutifs de la société coloniale soient en place. « Officiellement (...) la colonisation civile doit permettre de pacifier une région ravagée par les militaires. Du moins, c'est là l'intention des parlementaires français qui approuvent ce programme. »⁶⁹ Reste à savoir à qui cette tâche de pacification et de colonisation va désormais être confiée. Ainsi, c'est par la volonté de la France d'installer sur place une population dévouée et utile que la population française d'Algérie va être véritablement créée, comme un moyen, voire un « outil », au service d'une cause ou d'une politique. « Et s'il est vrai que les motifs de l'exil furent aussi nourris par des aspirations d'ordre essentiellement économique, la naissance même de cette collectivité historique répondit plus largement à des enjeux politiques qui la dépassaient. »⁷⁰ La présence sur le sol algérien d'une population hétéroclite s'il en est bénéficié donc, avant même qu'elle soit réellement constituée, d'une légitimation étatique et politique, que nous pouvons, finalement, considérer ici comme un premier canal homogénéisateur. Quelques 130 années plus tard,

⁶⁵ Ibid

⁶⁶ Ibid, p. 25

⁶⁷ Ibid, p. 25-26

⁶⁸ Ibid, p. 27

⁶⁹ Ibid, p. 35

⁷⁰ Michèle Baussant, Pieds-noirs, mémoires d'exils, Stock, collection « Un ordre d'idées », Paris, 2002, p. 110-111

quand cette volonté politique n'aura plus cours, la présence des Français d'Algérie sur ce sol s'en trouvera, « logiquement », délégitimée. Toutefois, il ne suffit pas à cette population d'appartenir à l'Algérie française pour « produire un signe de ralliement ou un emblème identitaire qui subsume toutes les différences »⁷¹, et ce n'est que progressivement que la francisation va s'opérer.

I- Un laborieux cheminement vers la colonie de peuplement

En 1830, la France effectue un débarquement décisif en Algérie, celui qui inaugure sa présence sur cette terre, et, ainsi, la présence de ceux qui deviendront les Français d'Algérie. Le 16 mai, 500 navires quittent le port de Toulon et le 14 juin, l'armée française marque par son débarquement à Sidi Ferruch le premier pas de la colonisation française. Pourtant, « lorsque le corps expéditionnaire débarque en Algérie pour la première fois, les Français ignorent tout de ce territoire cinq fois plus grand que le leur. »⁷²

Dès le début, l'Algérie se doit d'être une colonie de peuplement. « « Partout où il y a de bonnes eaux et des terres fertiles, écrivait Bugeaud, c'est là qu'il faut placer les colons, sans s'informer à qui appartiennent les terres ; il faut le leur distribuer en toute propriété. » Ainsi, après que les militaires aient pris le contrôle du pays, les premiers Français s'installent, et ont la charge d'inscrire la France et sa civilisation sur la terre algérienne. »⁷³ Toutefois, comme le rappelle Benjamin Stora, les premières batailles opposants colons et autochtones musulmans seront « meurtrières, souvent sanglantes et cruelles. »⁷⁴

« L'Etat français fondait peu à peu des centres de colonisations pour galvaniser toute cette « main d'œuvre » au sein d'un ensemble organisé. La création de centres de colonisation se fit, tout du moins au début, de manière quelque peu anarchique. Gravitant autour de l'armée

⁷¹ Eric Savarese, *L'invention des Pieds-Noirs*, Editions Séguier, Collection « Les Colonnes d'Hercule », Paris, 2002, p. 63

⁷² Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 15

⁷³ Jean Ferniot, *De Gaulle et le 13 mai*, Plon, Paris, 1965, p. 13

⁷⁴ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, La Découverte, collection Repères, 1999, n°102, p. 30

chargée de pacifier l'Algérie, des Européens formaient des « villages de tentes » profitant ainsi de la protection militaire. »⁷⁵

Les premiers Français, venus d'abord de métropole, « ne voient pas encore dans cette terre aride, peu accueillante et qu'ils éprouvent les pires difficultés à dompter, le « paradis perdu » dont leurs descendants parleront lorsqu'il leur faudra la quitter. Ainsi, si les premiers colons ont déployé une réelle ténacité en se voyant confier de bonnes terres, ils doivent aussi se battre au quotidien « contre le climat, les maladies, l'insécurité. »⁷⁶ A l'âpreté des combats s'ajoute donc une terre ingrate, des maladies, autant d'éléments qui font que beaucoup de ceux qui étaient venus plein d'espoir et de rêves de réussite, renoncent devant le trop lourd fardeau que l'Algérie semble décidée à faire porter. « Les pertes sont nombreuses et beaucoup renoncent : de 1842 à 1846, on dénombre 198 000 arrivées et 118 000 départs. Et plus de morts que de naissances. En 1842, 90 des 300 habitants de Boufarik meurent du paludisme. La même année à Marengo, 250 émigrants sont décimés par le choléra. (...) Dans les premiers villages de colonisation, les pionniers luttent contre un environnement hostile (...). L'image de l'Eldorado promis se brouille devant leurs yeux. L'allure des émigrants est parfois plus roche de celle du vagabond-aventurier que du conquistador. »⁷⁷ Néanmoins, au fur et à mesure, ceux qui restent profitent « largement de tous les appuis de l'Etat, de son argent, de son armée qui les protège et perce les routes. »⁷⁸

Dès le début, la volonté de la France métropolitaine dans son entreprise de colonisation de la terre d'Algérie est donc celle d'en faire une colonie de peuplement, un prolongement de l'hexagone, une ressource économique et humaine. Toutefois, « la politique de peuplement se révéla un échec. »⁷⁹ C'est grâce à l'arrivée des Européens de tous pays que l'échec potentiel de l'Algérie française se transforme, progressivement, en un succès, « succès parfois mal vécu si nous pensons au péril étranger qui naît et se répand dans le groupe colonisateur à partir des années 1850. »⁸⁰ « L'Algérie est devenue le seul de nos territoires d'outre-mer où l'on ait vraiment réussi à faire de la France », écrit Gabriel Audisio. « Faire de la France a été la

⁷⁵ Cécile Mercier, *Les pieds-noirs et l'exode de 1962 à travers la presse française*, Editions L'Harmattan, Paris, 2003, p. 28-29

⁷⁶ Jean Ferniot, *De Gaulle et le 13 mai*, op. cit., p. 13

⁷⁷ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 30

⁷⁸ Jean Ferniot, *De Gaulle et le 13 mai*, op. cit., p. 14

⁷⁹ Michel Winock, *L'agonie de la IV^{ème} République, le 13 mai 1958*, Gallimard, Paris, 2006, p. 58

⁸⁰ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914. Histoire d'une migration*, L'Harmattan, Paris, 1986, p. 14

condition même de l'établissement des premiers colons. Aux déportés politiques et aux exclus en tous genres de la métropole, on a dit : « Allez faire en Algérie la France de vos nostalgies ou de vos utopies. » Dans ce but, ils sont partis. Pour survivre, ils ont réclamé un bouclier. Pour l'obtenir, ils se sont crus obligés, à juste raison sans doute, de « faire de la France ». » « Faire de la France », c'est à cette obligation qu'on été tenus, plus que tous autres, les « néos », soucieux d'être reconnus comme citoyens à part entière. « Faire de la France », c'est à cette normalisation que les juifs ont été contraints pour marquer cette différence avec l'indigène reconnu par le décret Crémieux. « Faire de la France », c'est cet impératif qu'on a imposé aux indigènes en échange d'une hypothétique émancipation politique. »⁸¹

Après les premiers colons, par vagues successives, « arrivent des paysans des régions pauvres du sud-est de la France et de la Corse, des chômeurs des ateliers nationaux de 1848, des condamnés politiques de 1852, des enfants trouvés, des forçats, des viticulteurs du Languedoc victimes du phylloxera, des Alsaciens-Lorrains de 1871 fuyant l'Allemagne, des soldats démobilisés, des émigrants du bassin occidental de la Méditerranée qui échappent à des pays misérables et trop peuplés. »⁸²

A)La douloureuse période de la conquête de l'Algérie

« « La conquête de l'Algérie ? La réponse au coup d'éventail ! » Pendant de longues années, des générations d'écoliers ont appris et rabâché qu'un coup d'éventail, asséné par le dey d'Alger au consul de France, avait provoqué la prise d'Alger en 1830. »⁸³

Loin de faire l'unanimité en métropole, l'expédition d'Alger passe relativement inaperçue au cœur bouleversements politiques du moment. « Conçue comme une mesure de politique intérieure, elle n'atténue pas la gravité de la conjoncture et ne parvient pas à faire diversion. (...) Que faire de ce fretin bien encombrant, quoique menu ? Faut-il le rejeter à la mer ? Sinon, comment l'accommoder ? » Le pouvoir métropolitain se trouve comme « piégé » par son absence de politique algérienne, mais elle doit en même temps préserver son armée qui vient de « conquérir » l'Algérie. « L'éloignement de cette possession, surgie à l'improviste ne

⁸¹ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 143

⁸² Jean Ferniot, De Gaulle et le 13 mai, op. cit., p. 13

⁸³ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 15

permet pas d'en fixer aisément les limites, d'imaginer pour elle des structures administratives originales ni de faire face, financièrement comme intellectuellement, aux obligations qu'elle implique. Cette extension trop soudaine de la géographie nationale demeure longtemps incommensurable et toujours imparfaitement évaluée. »⁸⁴

Devant les premières difficultés auxquelles la France doit faire face avec cette nouvelle colonie, personne ne semble prêt à miser sur un avenir de cette terre au sein de l'empire français. Toutefois, « cela n'empêche pas les questions d'affluer. Faut-il ne conserver que des comptoirs en bordure de mer ? Faut-il rapatrier les soixante mille soldats qui ont combattu avec courage ? (...) Thomas Bugeaud (...) s'irrite de l'apathie générale. Il a laissé des hommes sur le terrain, il connaît leur souffrance, il ne peut pas les décevoir. De passage à Paris, il se rend à la Chambre où il a son siège de député, monte à la tribune, interpelle les parlementaires et le gouvernement. « Vous voulez rester en Afrique ? Eh bien il faut y rester pour y faire quelque chose ! (...) ». »⁸⁵

Ainsi, dès l'origine, il apparaît que l'Algérie aura été un terrain de profonde remise en question de la place et du rôle de l'armée. En effet, pareillement à la situation des années 50 et du début des années 60, l'armée s'engage massivement sur la terre algérienne, pour servir l'apparente volonté politique d'un Etat. Mais, malgré un engagement sans faille, elle se retrouve délaissée quand les gouvernants réfléchissent encore, et en sécurité, à la marche à suivre. Toutefois, l'armée ne connaîtra, au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle, ni la même issue, ni le même salut.

A l'origine, les choses s'avèrent relativement « simples » pour les militaires qui débarquent sur le sol algérien : « il y a les « indigènes » et les colons, les autochtones et les envahisseurs, les primitifs et les « civilisés ». Au temps de la conquête, les rapports de domination constituent la règle. »⁸⁶ Pourtant, dès son arrivée au pouvoir, en 1852, Napoléon III fait libérer l'émir Abd el-Kader « et songe même un temps à le nommer vice-roi d'Algérie. Pour modérer la fringale de terre des quelque cent mille colons européens, déjà installés en Algérie, il y avait rétabli le régime militaire, plus apte à ses yeux « à faire le bonheur de nos ennemis de la veille », soit près de trois millions de musulmans. »⁸⁷ Décidément partisan d'une colonisation pacifique et « égalitaire », il répond aux « partisans de la colonisation européenne à outrance

⁸⁴ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, Editions Olivier Orban, Paris, 1987, p. 63-64

⁸⁵ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 12-13

⁸⁶ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 39-40

⁸⁷ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 21

qu' « il refuse d'infliger [à la population arabe] le sort des Indiens de l'Amérique du nord, chose impossible et inhumaine », voulant au contraire faire prospérer « cette race [arabe] intelligente, fière, guerrière et agricole ». ⁸⁸ Pour lui, l'Algérie n'est pas une colonie. C'est un royaume arabe dont il est également l'Empereur, comme il est celui de la France. « Ce projet généreux, imaginatif, porteur en tout cas de la volonté de traiter de la même manière Arabo-Berbères conquis et Européens conquérants, aurait dû notamment se traduire, sur le terrain, par une promotion de la « colonisation »-développement » (...). La défaite de 1870 emporte ce « rêve arabe » de la France ». ⁸⁹

1) Quelle population ? Quelle émigration ?

A côté de la population arabe, mais aussi de la population juive –déjà très largement présente sur cette terre- plusieurs vagues d'émigration, depuis la métropole et depuis l'Europe, vont venir grossir les rangs de la future population française d'Algérie.

Progressivement, les militaires vont laisser leur place sur le terrain aux colons. D'ailleurs, dans leurs récits, « à [un] début aisément datable et guerrier, certains pieds-noirs préfèrent les balbutiements de la colonisation rurale, signalant qu'ils identifient leur histoire, non à la conquête, mais à la mise en valeur du pays. Les efforts et les affres de la première génération de colons leur paraissent une légitimation plus solide que les exploits militaires dans lesquels ils ne se reconnaissent pas. » ⁹⁰

Ainsi, Jean-Pierre R. associe-t-il directement l'histoire des Français d'Algérie au travail de la terre :

« Quand on regarde l'histoire des pieds-noirs, il y a toutes ces plaines qui ont été travaillées, la Mitidja, les plaines d'Oranie, tout ce qui a été construit. » ⁹¹

« Aux incertitudes des précédentes années concernant le destin de l'Algérie, succède donc, après 1871 (...), une politique continue, fermement appliquée, qui donne tout son sens à la période proprement coloniale de l'Algérie française. » ⁹² L'Algérie, assimilée à la France et

⁸⁸ Ibid

⁸⁹ Ibid, p. 22

⁹⁰ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 104-105

⁹¹ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

⁹² Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 23-24

d'ailleurs administrativement rattachée au ministère de l'Intérieur, devient dès lors un simple prolongement de la métropole outre-Méditerranée. Les paysans ont donc remplacé les soldats, mais la colonie de peuplement souhaitée par la France tarde à se consolider. « Aux batailles meurtrières souvent cruelles et sanglantes, livrées contre les populations musulmanes, succèdent d'autres combats. Contre le sol, le climat, l'épidémie. Les pertes sont nombreuses et beaucoup renoncent. »⁹³

Ainsi, devant les nombreuses difficultés auxquelles ils doivent faire face, certains choisiront même de repartir vers la métropole. C'est d'ailleurs ce que rappelle Jean C. :

« Ceux qui sont arrivés dans mon village, la moitié à peu près sont repartis, ils n'ont pas pu tenir... donc après un essai, ils se sont dit : « on ne va pas pouvoir vivre » alors soit ils sont allés en ville pour travailler dans les villes comme moi aujourd'hui soit pour rentrer en métropole en disant « on n'a pas réussi là bas »... »⁹⁴

Devant les difficultés rencontrées par les premiers colons et devant l'absence d'implantation spontanée d'une population française dans ce pays, les dirigeants vont alors s'essayer à un peuplement forcé, en déportant dans la colonie les opposants républicains de Louis-Philippe puis de Napoléon III. L'opportunité de se débarrasser d'éléments pouvant remettre en cause leur légitimité correspond alors idéalement à la volonté première qu'est celle du peuplement de l'Algérie. Comme le relèvera à l'époque un député « il s'agissait plus de donner un coup de balais dans les rues de Paris que de coloniser l'Algérie »⁹⁵. Par ailleurs, devant ce qui semble être une porte ouverte vers l'Eden, nombre de Français vont se prétendre favorables au républicanisme, afin d'aller tenter l'aventure algérienne, en espérant y faire fortune. « Les réprouvés de 1848, [subissant le contre-coup de la fermeture des Ateliers Nationaux], les déportés du second empire, les sans-le-sous de l'immigration »⁹⁶ vont ainsi aller grossir les rangs fragilisés des Français déjà installés.

Pour renforcer la colonie, il faudra donc « les déportations successives des républicains hostiles à Louis-Philippe puis à Napoléon III. Ses éléments « dangereux », la France en a envoyé une partie outre-Méditerranée, comme le soulignait un député de l'époque : « Il s'agissait plus de donner un coup de balai dans les rues de Paris que de coloniser l'Algérie. » (...) Ces premiers Français d'Algérie, mélange de paysans déclassés par la révolution

⁹³ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 30

⁹⁴ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁹⁵ Cité par Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 30

⁹⁶ Benjamin Stora, histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p.30

industrielle en France et de « quarante-huitards » exilés, ensuite de communards, vont acquérir progressivement une mentalité de petits propriétaires terriens. »⁹⁷

Si les Français vont en Algérie, c'est avant tout pour la France elle-même. Il s'agit pour eux « de « l'étendre » et d'en accroître le prestige. »⁹⁸ « Certains trouvent la France trop étroite. D'autres fuient les persécutions politiques. C'est moins vers l'Algérie qu'ils se dirigent que de la France qu'ils s'éloignent. Beaucoup se laissent séduire par les incitations officielles à la colonisation. Il s'agit en fait, pour la jeune République Française, convertie au conservatisme, de se défaire d'éléments turbulents. La même motivation conduit à des déportations manu militari. »⁹⁹

Ainsi, ce sont d'abord les « enfants » que la métropole ne désire plus savoir chez elle qui se voient « proposer » d'aller recommencer leurs vies de l'autre côté de la Méditerranée. « « Longtemps », écrivait un romancier de l'époque, « cette colonie a été un dépotoir pour la métropole. L'administration y envoyait ses chevaux de réforme ; la politique, ses enfants perdus ; la bourgeoisie, ses enfants prodigues. » Assainir la France des indésirables de toutes sortes, telle sera donc la fonction première de l'Algérie. »¹⁰⁰ Pour certains, Alger va même jusqu'à supplanter Cayenne. « On pourra, cela va de soi, y envoyer les condamnés de droit commun. Mais on pourra surtout profiter de la distance respectable entre la France et ce nouveau territoire pour y déporter ceux qui, parmi les classes laborieuses, se transforment, en cette période d'exode rural et de misère, en classes dangereuses. »¹⁰¹

« Terre nourricière et désirée par ceux qui manquent de pain et de travail, l'Algérie fut, pour plusieurs vagues de transportés, le symbole de la contrainte, des travaux forcés et des mauvais traitements. Ces déportations se produisirent en trois occasions : après l'échec des barricades de juin 1848, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, après la Commune de 1871. Les victimes de l'exil sont des opposants politiques : républicains ou socialistes. Certains se fixent en Algérie, leur peine purgée, et deviennent colons. D'autres ne s'attachent pas au pays et regagnent la France, dès que possible. (...) Pour d'autres, l'Algérie, au lieu d'être une brimade infligée à leurs idées, représente, au contraire, l'asile où ils pourront les manifester sous d'autres formes que l'opposition politique. »¹⁰² Ainsi Nicolas D. raconte-t-il :

⁹⁷ Ibid, p. 30-31

⁹⁸ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 60

⁹⁹ Ibid, p. 60

¹⁰⁰ Ibid, p. 39-40

¹⁰¹ Ibid, p. 39

¹⁰² Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 18

« Au départ ils sont arrivés là-bas pour vivre... c'était souvent des déportés politiques, c'était des pauvres gens qui quittaient leur petit département, leur petit pays, ils avaient de tous petits moyens pour aller là bas. »¹⁰³

L'Algérie semble ainsi se spécialiser comme terre d'accueil des opposants politiques puisque ce sont par la suite les communards qui y trouvent refuge, après que les premiers habitants de la colonie aient exprimés un « non » très franc à Napoléon III lors de son plébiscite du 8 Mai 1870, et pris le parti de la Commune. Après la guerre franco-prussienne et le Traité de Francfort, enlevant à la France l'Alsace et une partie de la Lorraine, de nombreux Alsaciens, se refusant à devenir allemands, rejoindront l'autre côté de la Méditerranée. En fait, les Alsaciens et les Lorrains constitueront une part importante de l'émigration vers l'Algérie, une émigration qui procède « de la défaite de 1870 et de l'annexion de leurs provinces par l'ennemi germanique. Comme l'annonce Alexis Lambert, commissaire de la République, « il s'agit d'offrir à nos concitoyens de l'Alsace et de la Lorraine une hospitalité digne de leur industrie et de leur patriotisme ». Le journal métropolitain *La Patrie* reprend l'idée à son compte tout en y ajoutant une proposition : « Que le peuplement devienne l'Alsace et la Lorraine, que les Alsaciens changent de sol sans changer de patrie. »¹⁰⁴ C'est donc bien un choix pour la France qu'effectuent les Alsaciens à la fin du XIX^{ème} siècle. L'Algérie, perçue comme un véritable prolongement du territoire français, s'offre comme possibilité aux Alsaciens de fuir leur région menacée par la présence allemande, mais de rester citoyens français en terre française. L'idée selon laquelle l'Algérie serait la France n'apparaît donc pas uniquement répandue sur le sol algérien, et parmi les colons qui ont besoin d'arguments de poids pour demeurer sur cette terre encore peu accueillante. Il ne semble pas non plus s'agir d'une idée développée plus tard, lorsque l'implantation européenne sera plus solide qu'aux premiers temps, ni même, au cours du XX^{ème} siècle, lorsque l'avenir de l'Algérie française se trouvera menacé. Robert L. rappelle ainsi :

« Ma grand-mère paternelle était alsacienne. Donc, elle a fait partie des Alsaciens qui sont venus en 1870 pour pas... pour pas être allemands... donc, qui, après la défaite française sont venus en Algérie pour pas être allemands. »¹⁰⁵

¹⁰³ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

¹⁰⁴ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit, p. 22

¹⁰⁵ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

Ainsi, « le succès relatif de l'émigration des Alsaciens et des Lorrains sert d'exemple au gouvernement pour inciter les Français à s'expatrier. Si bien que de nouveaux postulants arrivent d'un peu partout, notamment des provinces, notamment des provinces les plus proches de la Méditerranée. Le gros du contingent débarque de la Corse. »¹⁰⁶

La période de la conquête, et ses pérégrinations politiques, est relativement peu relayée par les personnes interrogées dans le cadre de cette recherche. Toutefois, Roland A. rappelle :

« La France n'a pas su très bien... n'a jamais eu une politique très claire. Il faut savoir que le long de... tout le long du XIXème siècle, et même du XXème siècle en France, il y a eu des changements de régimes... on est passé d'empereur à roi, de roi à je ne sais quoi. Enfin... même en lisant les témoignages de Victor Hugo en 1848, au moment de la révolution... il parle de l'Algérie lui aussi. On sent que en fait la France n'avait... ne savait pas très bien quoi faire de l'Afrique du nord, de l'Algérie disons... donc, ils voyaient bien que la plupart des Français ne s'intéressaient pas tellement... ils envoyaient plutôt des gens qui étaient des déportés politiques de Paris de 1848. De façon spontanée, je crois que il n'y a pas eu un grand mouvement spontané de la part des Français, qui serait comparable à ce qu'on a eu en Amérique. »¹⁰⁷

Mais, dans leur démarche d'inscription de leur histoire et de celle de leur famille dans un temps long, dans leur volonté de gagner une épaisseur historique, comme légitimatrice a posteriori de leur présence et de leur attachement à la terre d'Algérie, ils semblent marquer le début de l'histoire de la présence des Européens en Algérie, à l'arrivée de leurs aïeux, à leur dévouement à la valorisation d'une terre ou encore à leur volonté d'arriver plus ou moins rapidement à une situation sociale satisfaisante.

Toutefois, certains y font référence, comme Jean C., ancien agriculteur, avocat et bâtonnier :

« Napoléon III (...) pensait en faire un royaume arabe, c'est-à-dire distinct de la France mais avec des attaches proches et très profondes avec la France, et puis la guerre de 70 était là, et puis on a eu d'abord la Commune qui a entraîné une semi guerre civile avec une répression très forte de ce qui était la troisième République et , qui a envoyé en Algérie une grande partie des communards pour les débarrasser de la métropole et encore des pionniers »¹⁰⁸

¹⁰⁶ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 23

¹⁰⁷ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹⁰⁸ Entretien Jean, Annexes, p. 616

En revanche, un élément est presque systématiquement présent dans les discours recueillis : celui qui consiste à préciser que les Arabes n'étaient pas non plus les premiers présents sur la terre d'Algérie, dont le nom fut d'ailleurs donné par la France, comme le rappelle Viviane :

« C'est la France qui a pris le nom de l'Algérie, c'était des territoires de Maghreb et c'était sous hégémonie turque »¹⁰⁹

En effet, si la légitimité des revendications des Français d'Algérie quant à leur attachement et à leurs droits sur cette terre peut être mise en doute, alors il doit en être de même en ce qui concerne les Algériens d'aujourd'hui. Si l'on suit leur idée, les Arabes pas plus que les Français n'étaient les premiers habitants et gouvernants de cette terre. Pourquoi alors auraient-ils plus le droit d'y vivre ? Un tel discours semble pleinement participer de l'entreprise de légitimation a posteriori de la présence française, ou tout du moins européenne, en Algérie et de la compréhensibilité de leur histoire et du drame fondateur qui en a découlé. Dans le même sens, il s'agit pour les Français d'Algérie de délégitimer l'attachement soi-disant unique et exclusif des Musulmans à l'Algérie. Ainsi, si l'on suit le raisonnement des Français d'Algérie, pas plus qu'eux, les Arabes n'avaient à leur arrivée d'histoire algérienne particulière à prendre en charge. C'est le propre de la conquête et de l'installation que de marquer le point de départ d'une nouvelle page d'histoire, et, potentiellement, celui d'un nouveau peuple.

Ainsi, Jean-Claude G. affirme-t-il :

« Les Kabyles, c'est les véritables habitants de l'Algérie, ce n'est pas les Arabes parce que les Arabes ont été conquérants aussi, ils sont venus, mais si on regarde, si on est francs, on dit aussi que les Berbères ont été colonisés »¹¹⁰

Ou encore Michel V. :

« Si on regarde l'histoire, l'Asie mineure, c'était grec. Donc ce qui est toute la Turquie maintenant a été la Grèce avant donc les Turcs ont chassé les Grecs. De toutes façons, l'Algérie... la population initiale, c'est ce que sont les Kabyles maintenant »¹¹¹

¹⁰⁹ Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹¹⁰ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

¹¹¹ Entretien Michel V., Annexes, p. 169

Jean C. :

« Est-ce que les Français peuvent être considérés comme des envahisseurs en 1955 par rapport à 1830, l'époque où ils se sont installés et à ce moment là, les Arabes sont aussi des envahisseurs... ils sont venus envahir l'Algérie qui était peuplée de Berbères et on voit aujourd'hui, l'émergence d'une ethnologie kabyle, et je dis kabyle et non pas arabes... les Berbères qui sont à la fois dans les Aurès et en Kabylie disent « nous ne sommes pas des Arabes »... qui eux avaient été envahis d'abord par les romains puis par les Arabes au VII^{ème} siècle et VIII^{ème} siècle »¹¹²

Jean-Pierre F. :

« L'Algérie était aux Arabes mais pas aux Arabes, donc si on remonte les étapes les Arabes ne sont pas propriétaires de l'Algérie »¹¹³

Jean-Marc L. :

« On disait même aux Algériens « mais, attendez, c'est pas à vous qu'on a pris l'Algérie. Quand on a eu des problèmes... non, c'est aux Turcs. Vous étiez déjà sous occupation turque ». »¹¹⁴

Précédemment conquise par la Turquie, l'Algérie sera la proie de colonisations successives, et la conquête par la France des Lumières n'en constituera, finalement, qu'un épisode supplémentaire, mais certainement pas le plus heureux. En effet, comme le précise Michel Winock, « les Turcs, avant les Français, avaient soumis les habitants de la future Algérie avec une pareille violence. Mais un élément aggravait le ressentiment des Arabes et des Berbères contre les Français : les Turcs étaient musulmans, le conquérant européen faisait partie des « infidèles ». (...) Toute au long de l'histoire de l'Algérie dite française, la majeure partie de la population resta réfractaire à toute assimilation, a fortiori à toute conversion au christianisme, comme l'espérait encore un Charles de Foucauld. Obstacle insurmontable qui ne cessa d'accroître le fossé entre colonisés et colonisateurs »¹¹⁵.

Ainsi, l'opposition religieuse qui va régner en Algérie constituera un obstacle insurmontable pour la France et ses velléités de colonisation. Si insurmontable, d'ailleurs, que certains

¹¹² Entretien Jean, Annexes, p. 616

¹¹³ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

¹¹⁴ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹¹⁵ Michel Winock, L'agonie de la IV^{ème} République, le 13 mai 1958, op. cit., p. 55

voient dans l'incompatibilité des trois religions, christianisme, judaïsme et islam, la raison principale de l'échec de la colonisation française.

C'est le sens des propos de Roland A. :

« Il y avait à mon avis trois religions de trop en Afrique du nord »¹¹⁶

Sur ce point, Jean Pélégri racontera d'ailleurs dans un livre ses souvenirs d'enfant, se rappelant alors qu'il « avait été surpris de constater qu'à l'heure de la prière des ouvriers musulmans du domaine de son père se prosternaient sans tenir compte de l'axe de la route sur laquelle ils cheminaient ou des rangées de la vigne dans laquelle ils travaillaient. L'image est évocatrice. Le parcellaire géométrique symbolise ici le triomphe visible de la colonisation, l'orientation de la prière révèle la persistance d'une Algérie musulmane fidèle à sa propre perception de l'espace et tournée vers un autre centre »¹¹⁷.

Malgré une immigration métropolitaine peu nombreuse, ils sont pourtant quelques uns, parmi les Français d'Algérie que nous avons rencontrés et interrogés, à évoquer cette origine pour leurs aïeux. C'est ainsi le cas de la famille de Hervé H. :

« Ma famille maternelle est originaire de la région d'Albi, d'un village qui s'appelle Ambialé. Le nom de famille de ma grand-mère maternelle c'est Cabale, avec un C, et ils sont partis en Algérie fin du XIXème siècle... et ils sont partis avec trois fois rien. Ils ont laissé d'ailleurs un enfant derrière eux. Ils ont laissé ma grand-mère d'ailleurs, maternelle... qui avait 10 ans à l'époque. Ils l'ont laissée derrière eux. Ils sont restés cinq ans en Algérie, et puis ils sont revenus la chercher. Et ils sont allés s'établir... parce que l'Algérie déjà... toutes les régions du littoral, disons, dont les terres étaient pas trop mauvaises, étaient déjà prises... donc, ils sont allés s'établir sur les hauts plateaux qui précèdent le désert, dans la région de Tiaret, c'est-à-dire à peu près à 300 km au sud d'Alger... et à peu près la même chose d'Oran. C'est à peu près à mi-chemin des deux... dans un triangle isocèle... et puis, mon grand-père maternel, lui aussi, c'est vers le début du siècle... fin du siècle disons, fin du XIXème, qu'il est parti en Algérie. Alors lui, bon, il est parti de la région de Bordeaux. C'est un bordelais... et lui, par contre, c'était un... il a été berger en France. Et puis après, il a été ouvrier à la poudrerie. Il y avait une grosse poudrerie là-bas, qui existe toujours d'ailleurs. Et

¹¹⁶ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹¹⁷ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, Editions Odile Jacob, Paris, 2002, p.

lui s'est sauvé de France carrément, parce qu'il avait des ennuis avec une femme. Il ne faut pas le dire... »¹¹⁸

René F. raconte aussi :

« Mon père, lui, est un pied-noir né en Algérie, comme nous dans la région d'Oran, mais lui était né à Philippeville dans la région du constantinois, pour une raison simple, c'est que mes grands-parents qui étaient corses, venant d'Ajaccio, dans la région d'Ajaccio, s'étaient installés dans la région de Philippeville-Constantine. »¹¹⁹

Dans le cas de la famille de Robert L., il s'agit de Français qui font le choix de « rester » en France, quand leur région d'origine, en l'occurrence l'Alsace-Lorraine, est en train de sortir du territoire métropolitain et de la souveraineté de la France :

« Du côté de mon père, ils sont... partiellement alsaciens. (...) ça c'est la partie grand-mère paternelle. Grand-père paternel... je sais qu'il est du Gers, parce que le nom que je porte est un nom du Gers... on n'a pas... on n'a rien, on n'a pas d'attache, sinon que le nom est très courant dans le Gers, dans la Haute-Garonne etcetera. »¹²⁰

Michèle Fo. raconte :

« Les parents de mon père venaient de Savoie. C'était à la fin du XIXème siècle... les parents de ma grand-mère paternelle venaient du Berry, toujours à peu près à la même époque, et ils se sont rencontrés en Algérie. »¹²¹

Les propos de Marc G. permettent de mettre en avant une origine métropolitaine, pourtant différente de celles que nous avons citées jusque-là. La diversité caractéristique du groupe des Français d'Algérie ne repose ainsi pas uniquement sur l'apport des pays méditerranéens à la constitution de la population française d'Algérie, mais également sur celui de la métropole elle-même, et de ses différentes régions, chacune porteuse d'importantes différences :

« C'est mon arrière grand-père... arrière grand-père, languedocien, de l'Hérault... famille de l'Hérault, agriculteurs de l'Hérault, les G. ... sont natifs depuis plusieurs générations... »¹²²

¹¹⁸ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

¹¹⁹ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

¹²⁰ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

¹²¹ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

Dans cette période de peuplement incertain, peut-être est-il possible d'apercevoir l'origine de la perception de l'Algérie en tant que paradis, à découvrir puis perdu, dans l'imaginaire des générations de Français d'Algérie qui s'y seront succédées. Au début de l'émigration européenne, l'Algérie apparaît comme une récompense à ceux qui y cherchent une vie meilleure. Pour ceux qui n'avaient pas su taire leurs opinions, elle prendra la forme d'une punition. Elle est enfin promise comme un avenir à tous ceux qui veulent tout recommencer et faire table rase de leur passé.

Depuis la conquête, elle n'aura jamais été traitée comme une terre comme les autres, et c'est dans les discours même de ceux qui doivent encourager et faciliter le peuplement et la transformation de l'Algérie en une véritable province française, que l'on peut trouver les racines de la vision, idéalisée, de l'Algérie par ceux qui en constitueront la population jusqu'au début des années 60. Ainsi que le précise Raphaël Delpard, « le gouvernement demande aux préfets de faire preuve d'imagination. Pour vanter les avantages proposés, ceux-ci ont l'idée –révolutionnaire pour l'époque, d'apposer des affiches publicitaires dans les mairies et sur les places où se tient un marché. On y évoque dans des termes au lyrisme grotesque la proximité d'une rivière, la fertilité des terres, la construction prochaine d'une ligne de chemin de fer. Il suffit presque de fermer les yeux pour sentir le souffle du paradis vous glisser sur les paupières. »¹²³ En effet, « le rêve des colonistes de créer une seconde France vivant à l'unisson de la métropole, un nouveau Canada sur les rives méridionales de la Méditerranée, connaît de sérieuses difficultés. Partir ? Mais pour quoi faire ? Et avec quels moyens ? L'Algérie n'a rien pour séduire (...). Les responsables politiques sentent que s'ils ne font pas preuve d'imagination, s'ils ne mettent pas tout en œuvre, le peuplement de cette terre d'Afrique ne se réalisera pas. »¹²⁴ Par ailleurs, « la tentative de certains groupes de réserver l'Afrique aux seuls Français est écartée assez rapidement. L'opinion qui prévaut parmi les politiques est de faire de l'Algérie un pays cosmopolite et, selon l'expression en usage à l'époque, une « colonie européenne ». »¹²⁵

¹²² Entretien Marc G., Annexes, p. 649

¹²³ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 20

¹²⁴ Ibid, p. 19

¹²⁵ Ibid, p. 24

2) Une politique migratoire ?

Si peu de Français métropolitains semblent attirés par ce paradis promis, en revanche, de nombreux Européens vont faire le choix, plus ou moins forcé, de cette nouvelle destination qui leur propose une nouvelle vie. Ainsi, « poussée par une misère plus grande encore, apparaît (...) tout au long de la fin du XIX^{ème} siècle, la vague d'émigrants des rivages méditerranéens. »¹²⁶ D'ailleurs, personne ne cache son origine européenne. « Cette provenance étrangère est une des composantes de l'identité. (...) Il n'est pas question de la nier mais on s'attache, au contraire, à la souligner avec d'autant plus de vigueur qu'on est fier de ses origines. (...) Elles attestent que les prédécesseurs vécurent en pionniers courageux et durs à la tâche. »¹²⁷ C'est pourquoi, si les ouvriers et paysans français tardent à venir s'implanter sur le sol algérien, en revanche, « les Mahonnais et les Espagnols y voient (...) leur avenir assuré. »¹²⁸ Suivis par les Italiens et les Maltais, puis par des émigrations « secondaires », telles que les Polonais, les Allemands ou les Suisses, ils montrent tous bien comment, dès l'origine, c'est la dimension européenne qui prédomine au sein de cette population en pleine formation, une dimension qui sera, nous le verrons plus tard au cours de ce travail, réinvestie quelques années plus tard, en France métropolitaine cette fois, par certains descendants des Français d'Algérie lorsqu'ils chercheront à assurer la pérennité d'une identité particulière. La plupart du temps, pour les Européens qui choisissent d'émigrer, l'exil apparaît comme « la solution extrême. Il n'y a pas, par exemple, l'attraction des richesses fabuleuses qui a animé, au XVI^{ème} siècle, les grands explorateurs latins. Il n'y a pas non plus cette exaltation qui, à la même époque, a drainé les populations anglo-saxonnes vers les terres généreuses de l'Amérique du nord. Les motivations des partants pour l'Algérie sont plus prosaïques. C'est de survie qu'il s'agit. »¹²⁹ Ainsi, sans doute, « l'afflux le plus spontané est celui des « ventres creux », populations à très forte natalité, vivant sur des terres surpeuplées, incapables de rassasier tous leurs enfants. Ces migrants de la faim viennent de Campanie, de Sicile, de Malte et de Gozo, de Corse, des Baléares (...), du Levant espagnol : Valence, Alicante, Carthagène. Pour eux, l'Algérie est un eldorado, relatif et prosaïque : un pays où on peut subsister normalement, en travaillant dur. »¹³⁰ D'ailleurs, Jean C. rappelle :

¹²⁶ Ibid, p. 31

¹²⁷ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 117

¹²⁸ Daniel Leconte, Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 42

¹²⁹ Ibid, p. 54

¹³⁰ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 17

« Le coin était peuplé principalement de gens de l'Isère, des Hautes Alpes, du confins... Isère, Hautes Alpes avec des noms qu'on retrouve aujourd'hui tels Ripert, Garcin... il y avait aussi pas mal d'Italiens, tous les Italiens qui étaient pauvres et qui ne trouvaient pas de débouchés chez eux venaient en Algérie... il y avait des Maltais, beaucoup de Maltais dans mon coin, par contre en Oranais, c'était des gens des Baléares, d'Espagne, de l'Espagne du sud qui était pauvre aussi... qui n'avaient pas de ressources... »¹³¹

Toute l'hétérogénéité des populations européennes qui débarquent sur le sol algérien en espérant pouvoir y construire une vie meilleure, pour eux et pour leurs descendants, se fait jour de façon tout à fait évidente au travers des propos recueillis dans le cadre de ce travail de recherche. C'est d'ailleurs souvent avec une grande spontanéité que les Français d'Algérie que nous avons eu l'occasion d'interroger ici mettent en avant la diversité de leurs origines, comme pour montrer que, malgré des différences culturelles, géographiques, voire même religieuses, qui auraient pu, à l'époque, paraître insurmontables, c'est pourtant en une même identité française que leurs aïeux finiront par se regrouper. C'est aussi à une identité de destin qu'ils devront faire face, à une même histoire et à son même traitement, pour enfin déboucher sur un même drame. Ainsi, aucune différence, pourtant systématiquement mise en avant, ne s'avèrera suffisamment incompatible avec l'autre pour empêcher l'émergence d'un groupe, véritable melting pot européen.

Jean-Marc L., responsable d'une revue bénéficiant d'une large audience au sein même du groupe des Français d'Algérie, essaie, par ses propos, de résumer en quelques mots la très forte hétérogénéité originelle :

« On nous appelait les Européens, par rapport aux Musulmans. Et, les Européens, c'est vrai que nous l'étions, avant l'heure. Les Européens, parce que nous sommes des gens qui venions de tous les espaces géopolitiques... j'entends l'Espagne, l'Italie, Malte... la Suisse, la France, l'Alsace-Lorraine, avec ses Allemands, etcetera... ce matin, j'ai quelqu'un... j'ai eu quelqu'un d'Azerbaïdjan, originaire d'Azerbaïdjan, descendants de grognards de Napoléon, qui est revenu... (il rit)... son ancêtre est revenu en Alsace-Lorraine, avec l'armée de Napoléon, et il y est resté. Et puis, naturellement, il a pas voulu devenir allemand, il est parti en Algérie... parce que je m'étonnais sur ce nom vraiment bizarre. Et donc, on a... on était une foule de gens

¹³¹ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

qui... avons répondu à un appel de la France pour construire un pays, et donc c'est vrai que... je m'appelle L., donc... par mon père, je descends d'Espagnols, mais ma mère est née B., et donc je descends d'Italiens. Donc, je suis vraiment méditerranéen, et italo-espagnol... franco italo-espagnol. »¹³²

Au travers des différents discours recueillis, c'est donc toute la diversité des émigrations vers l'Algérie qui apparaît, avec, au première rang desquelles, l'émigration espagnole. En effet, ce sont d'abord les Espagnols qui, poussés par la misère dans laquelle ils se trouvent dans le courant du XIX^{ème} siècle, gagnent l'Algérie et rejoignent leurs 35 000 compatriotes déjà présents. Dès 1886, ils sont déjà 160 000 à avoir quitté leur patrie. Les individus venant de pays méditerranéens vont constituer de véritables fiefs. « En 1911, dans toute l'Oranie, on compte 95 000 Français d'origine; 92 000 Espagnols naturalisés Français; 93 000 Espagnols restés étrangers »¹³³. D'abord fruit de décisions individuelles, le déplacement d'Espagnols vers l'Algérie devient rapidement « un phénomène de masse. »¹³⁴ Roland A. raconte ainsi :

« On était dans la région d'Oran, donc d'origine espagnole, comme la plupart des Oranais, des Oraniens voire... dans d'autres points d'Afrique du nord, à Alger, il y avait beaucoup d'espagnols d'origine des Baléares. »¹³⁵

Pour Jean-Pierre R. :

« Donc, du côté de ma maman, mes arrière grands-parents sont arrivés dans les années 1870... ils venaient de la région d'Almería, en Espagne. »¹³⁶

Jean-Pierre Z. raconte aussi de quelle façon il « constitue », en tant que personne, le point de rencontre d'une multitude d'origines européennes ayant convergé vers le sol algérien :

« Du côté de ma maman, mes origines sont suisses, italiennes, espagnoles. Du côté de papa, mon arrière grand-père était maltais. Donc, comme beaucoup de Pieds-Noirs... enfin, comme beaucoup, les gens de Malte sont arrivés en Algérie. Et, du côté de ma grand-mère paternelle, c'était italien. Donc, c'est un patchwork de pays

¹³² Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹³³ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit, p. 31

¹³⁴ Jean-Jacques Jordi, Les Espagnols en Oranie 1830-1914. Histoire d'une migration, op. cit., p. 12

¹³⁵ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹³⁶ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

méditerranéens, en l'occurrence, sauf la Suisse peut-être, mais enfin, la Suisse italienne, ça se rapproche un peu. »¹³⁷

Quant à Christian E., il raconte :

« Apparemment (...) du côté de mon père, chez les E., nous sommes originaires d'une province d'Espagne, la province d'Alicante... d'un petit... d'un petit village, près de (incompréhensible), dans la province d'Alicante, et... il semblerait que... alors, ça date des années 1860 à peu près... il semblerait que, dans une branche de la famille, il y ait eu un accident, que le père soit mort, et donc qu'il y ait deux enfants qui soient partis avec les cousins en Algérie, orphelins. »¹³⁸

Même numériquement supérieure aux autres, l'émigration espagnole repose tout de même sur la présence des premiers colons, métropolitains, qui ont joué, comme l'affirme Jean-Jacques Jordi, « leur rôle d'accueil. »¹³⁹

Aux côtés de l'émigration massive depuis l'Espagne, d'autres pays d'Europe vont également voir une part souvent importante de leurs habitants aller chercher eux aussi une vie meilleure sur le sol algérien. Maltaise, allemande, suisses, italienne, grecque, aucune d'entre elles ne connaîtra « la vigueur et l'essor de la communauté espagnole. (...) En 1841, la migration spontanée espagnole touche 9 748 Espagnols et celle française atteint 11 500 âmes. (...) En 1891, les chiffres montrent une nette prépondérance espagnole en Oranie face aux autres ethnies européennes. »¹⁴⁰

Pourtant, en 1886, 35 000 Italiens, certains pour échapper à la mafia sicilienne, s'y ajouteront. Une émigration italienne qui fait son apparition au cœur des propos de nos interviewés, comme Alain G., dont le témoignage rend clairement compte de la grande diversité des origines des émigrants arrivant sur le sol algérien :

« Du côté paternel, on remonte à cinq générations. Du côté maternel, alors là c'est d'origine italienne... italienne et corse... je reviens quand même sur le paternel... le paternel c'était basque et espagnol... »¹⁴¹

¹³⁷ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

¹³⁸ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹³⁹ Jean-Jacques Jordi, Les Espagnols en Oranie 1830-1914. Histoire d'une migration, op. cit, p. 96

¹⁴⁰ Ibid, p. 13-14

¹⁴¹ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

Pour Danielle R. :

« Du côté de ma mère... je commence par elle parce que c'est un peu plus compliqué. C'était des Grecs qui ont été chassés. Il y avait la guerre entre la Turquie et la Grèce. Donc, plutôt que de se convertir à l'islam, un beau jour, ils ont dit « bon, il n'y a plus moyen. On s'en va ». Ils ont demandé asile à Gênes, qui occupait... enfin, qui possédait la Corse à l'époque. Donc, ces Grecs ont trouvé asile à Gênes, puis en Corse. Et puis, en Corse, ils ont rencontré des difficultés. Il y avait bagarre entre les autochtones corses et puis ces Grecs arrivés. Donc, ils ont été obligés... enfin, ils ont choisi, on va dire, de partir pour avoir la paix. Et, le gouvernement français leur a offert le voyage... enfin des terres, là-bas en Algérie. Et, là-bas en Algérie, il y a un village qui était vraiment donc construit par eux, qui s'appelait Sidi Merouan. C'est là où ma mère est née. Ils se sont réfugiés là. Ils ont commencé, donc, à coloniser, à construire. Mais, toujours sous leur identité grecque. Voilà, c'est comme ça qu'ils sont arrivés en Algérie. »¹⁴²

De même, pour Pierre A. :

« L'histoire plus ancienne vient du côté de ma mère, puisque cette souche-là est une souche grecque qui est allée à Gênes, qui est allée ensuite en Corse, à Cargèse, et qui de Cargèse est arrivée à la fin du XIXe en Algérie... donc, c'est une vieille histoire. Ce sont des gens d'ailleurs dont les noms ont été corcisés, mais qui ont une consonance grecque assez forte, puisque le nom de ma mère c'est Regazaksi Stephanopoli... ça a bien une consonance grecque. Donc, ils se sont installés à la fin du XIXe et, essentiellement, en effet, pour cultiver la terre... et sans doute parce qu'ils étaient à l'étroit en Corse... parce que cette petite communauté, d'origine grecque orthodoxe à l'origine... avait compris qu'à Cargèse, il n'y avait pas beaucoup d'espoir, entre la mer et la montagne, de se développer... »¹⁴³

Souvent d'ailleurs, les Français d'Algérie que nous avons interviewés ici montrent à quel point leur propre histoire familiale se trouve traversée par plusieurs migrations européennes, qui finiront, nous le verrons, par se rejoindre au sein de l'identité française.

Ainsi, Jean-Pierre Marc. raconte:

¹⁴² Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

¹⁴³ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

« Du côté de mon père, c'est plus loin et ça remonte... et c'est plus difficile, parce que... je m'appelle M.. Bon... alors, on pense que ça vient de Murciano, des habitants de Murcie, qui, au temps des... alors, ma mère était catholique et mon père était juif. Au temps de l'inquisition, les habitants de Murcie seraient partis en Afrique du nord. On en trouve beaucoup dans la région d'Oran, voire vers le Maroc. Bon... et ma grand-mère était institutrice, du côté d'Oran, Mascara, et... mon grand-père est mort des suites de ses blessures à la guerre de 14, et là, ma grand-mère, pour une raison que je connais peu... peut-être pour suivre un de ses frères, a été institutrice à Alger. »¹⁴⁴

Chez Alain G. également, l'élément espagnol est particulièrement présent. Ainsi affirme-t-il :

« Alors, de ce que je sais, du côté de mon père, du côté paternel, mon grand-père est arrivé d'Alsace en passant par l'Espagne en 1870. Et du côté de ma mère, mon grand-père maternel était né lui-même en Espagne. C'est-à-dire qu'en fait j'ai beaucoup d'antécédent espagnols. »¹⁴⁵

Le choix de la France est d'ailleurs mis en avant par Xavier P., qui n'hésite pas à considérer comme plus méritant, et presque comme « plus français », ceux qui, d'origines diverses, ont fait le choix de la France alors qu'ils n'y avaient aucune attache :

« Pour nous, la France, c'était vraiment notre pays. On n'avait pas... on ne remettait pas en cause notre origine. Je vais plus loin... nous n'étions pas méritants, parce que par filiation directe, nous étions français, et nous avons encore quelques contacts avec la métropole, alors que une grande partie de la population de France et d'Algérie était d'origine très très différente. Et donc, je crois que ils avaient encore plus d'admiration et de rêve vis-à-vis de ce pays, alors que nous c'était de tradition. Nous étions français de tradition. Tandis que les autres ont souvent, soit par intérêt, soit simplement par idéal, opté pour la nationalité française. Et en ce sens, je leur donne beaucoup plus de mérite que nous-mêmes, beaucoup plus. C'est certain. Parce que ils ont opté. Ils ont fait un choix à un moment donné, alors que nous... moi, je n'ai jamais eu à faire de choix. J'étais français de naissance et de filiation... »¹⁴⁶

¹⁴⁴ Entretien Jean-Pierre Marc., Annexes, p. 758

¹⁴⁵ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

¹⁴⁶ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

« La France (...) n'a guère réussi à implanter dans sa colonie d'Algérie un peuplement venu de la métropole. D'une certaine façon, ils étaient bien peu français, ces Européens d'Algérie qui se désignaient eux-mêmes au XIXe siècle comme « Algériens » ou « Africains » et au XXe siècle comme « Européens ». »¹⁴⁷

Françaises ou européennes, ce que montrent ces premières arrivées, c'est avant tout la diversité des raisons qui ont amené de nombreux Français à traverser la mer. Cette diversité demeure un élément important et qu'il convient, dès maintenant, de prendre en compte.

3) Pourquoi l'Algérie ?

Cette diversité apparaît comme l'un des fondements de la constitution du groupe des Français d'Algérie. C'est sur cette base que des individus se sont trouvés rassemblés autour d'un vécu commun, d'une identité commune. Sans leur épopée algérienne, ils seraient sans doute demeurés difficilement « assimilables ». Le paradoxe réside en ce que la variété va apparaître à la fois comme un frein et comme un creuset du groupe des Français d'Algérie .

De toutes les rives de la Méditerranée, c'est la misère qui a poussé, « sur une période qui couvre plusieurs dizaines d'années, paysans, ouvriers et pêcheurs à abandonner leur pays pour trouver à s'employer en Algérie. Davantage que la proximité des rives algériennes et la possibilité de revenir au pays, ce furent surtout les conditions de vie économiques et sociales, ajoutées à la forte croissance démographique, qui incitèrent les émigrants méditerranéens à s'exiler (...). Pour les Espagnols, les Maltais ou les Italiens, l'Algérie représentait (...) sinon l'accession à une certaine richesse, du moins l'espoir d'une vie meilleure. (...) Mais l'Algérie symbolisait encore autre chose qu'un exutoire à la misère. Elle était aussi une terre d' « asile » pour tous ceux qui étaient chassés de leur pays natal par l'exclusion sociale ou l'oppression politique. »¹⁴⁸ Ainsi, l'émigration vers l'Algérie se voyait motivée tant par la recherche d'un certain Eldorado et l'accession à la fortune que, bien plus souvent encore, par le besoin de « survivre dans des situations de crise économique et de paupérisation collective. »¹⁴⁹

Roland A. rappelle ainsi :

¹⁴⁷ Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, Editions Syros, Paris, 1993, p. 91

¹⁴⁸ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 182-183

¹⁴⁹ Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit., p. 68

« Il faut savoir qu'au XIXème siècle... il faut connaître un petit peu la situation en Europe... très complexe, avec les guerres, des problèmes politiques, aussi bien en Espagne, qu'en Italie, qu'en France. C'était... le XIXème siècle en Europe était très troublé... des guerres, des famines... avec une montée de... des sentiments à la fois nationalistes, patriotiques... mais aussi, les gens voulaient, disons, d'avantage de liberté. Les idées de démocraties commençaient à avancer, et donc, l'Europe n'offrait plus un cadre suffisant. Donc, les gens quittaient l'Europe, parce qu'ils voulaient construire quelque chose de neuf. »¹⁵⁰

Pour Adrien L. :

« Je suis d'origine italienne par mes parents. Papa, donc, était du nord de l'Italie... une famille assez nombreuse. Une famille assez modeste. Et, Papa voulait donc changer de situation, et donc s'expatrier. Il est venu en Algérie, car on lui avait dit qu'en Algérie, c'était le pays de Cocagne, et on n'avait pas tort, parce qu'effectivement, c'était le pays où on vivait bien. »¹⁵¹

Une raison politique, comme le rappelle Frédérique D. :

« Ils sont arrivés en 1830, sous le régime de Napoléon III, et ils étaient déportés politiques. »¹⁵²

Quant à la famille de Monique C., elle rassemble à elle seule plusieurs des motivations ayant poussé hors de leurs terres d'origine de nombreux Européens. Ainsi Monique nous raconte-t-elle :

« Côté papa, ils sont venus d'Alsace-Lorraine, et du côté de maman ils sont venus d'Espagne. Les uns ils sont venus vers les années 1870 et les autres ils sont venus oh... dans les années 1850-60, c'était vraiment... y'avait une disette en Espagne, ils sont partis... comme ils partaient dans le temps, les gens ils partaient avec femmes et enfants sur les bateaux... ils partaient... au fond on avait plus le goût de l'aventure que maintenant où on a un confort, où on a... ils avaient tout perdu, ils repartaient... chose que maintenant on fait beaucoup moins... on part plus à l'aventure comme ça. Et moi,

¹⁵⁰ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹⁵¹ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

¹⁵² Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

ma grand-mère voulait pas être allemande en 70, donc de l'Alsace ils sont partis en Algérie... »¹⁵³

Désormais, les nouveaux arrivants vont évoluer dans un tout nouvel univers, auquel ils vont devoir s'adapter et qu'ils vont devoir s'approprier, surtout s'ils entendent créer sur le sol algérien les bases d'une nouvelle vie. Venant de divers horizons, ils vont pourtant tous, et de manière égale, cohabiter avec « une langue officielle, une toponymie, un décor imposé par la France, et surtout avec son administration. »

Sans l'encourager particulièrement, l'administration française ne s'opposa pas réellement à l'arrivée d'Européens de tous pays. Toutefois, il s'agissait tout de même de maintenir, par divers moyens, la suprématie française sur le sol algérien. Et, parce que « ce courant continu d'immigration étrangère devait cependant menacer à terme l'équilibre numérique entre étrangers et Français »¹⁵⁴, la métropole prit des mesures drastiques entraînant des naturalisations massives, et, ainsi, le gonflement de ses rangs par de nouveaux citoyens français. Pour la plupart, les émigrants (...) ne firent rien pour devenir français, mais ils ne tentèrent pas pour autant de rester, par exemple, espagnols, voyant peut-être dans la naturalisation l'assurance toute prosaïque de leur implantation. »¹⁵⁵

B)Le gonflement de la population par l'arrivée des Européens

Il est vrai que en ce qui concerne ceux que l'on appelle aujourd'hui, et sans distinction, les Français d'Algérie, c'est bien souvent l'appellation « Européens d'Algérie » qui a pu sembler la plus appropriée. En effet, si à terme ils se verront tous « rassemblés » dans une même citoyenneté française, la très grande majorité d'entre eux quitteront d'autres pays européens que la France pour venir peupler la terre algérienne, l'œuvre de colonisation étant, dans un premier temps tout au moins, réservée aux seuls Français de métropole. Ainsi, « la France, qui n'a jamais été, au cours de son histoire, un pays de forte émigration, n'a guère

¹⁵³ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

¹⁵⁴ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 185

¹⁵⁵ Ibid

réussi à implanter dans sa colonie d'Algérie un peuplement venu de la métropole. »¹⁵⁶, et elle se voit donc obligée d'associer son sort et sa volonté d'expansion et d'installation à long terme sur le sol algérien, à ces Européens souvent bien pauvres, venus pour des raisons bien plus « concrètes » que le déploiement de la civilisation française. « Si par leur chaleureuse émotion et leur indignation spontanée ces gens sont la bouilloire de l'Algérie française, ils souffrent de leur situation quoi qu'on en dise. Le déracinement en est la première cause. La seconde (...) tient à la difficulté qu'ils éprouvent à trouver leur place dans une société qu'ils contribuent à construire et où se pose la question harcelante de l'identité pied-noir. Comment peuvent-ils oublier que leurs aïeux ne sont pas venus en Algérie poussés par une idéologie mais pour fuir la misère ? »¹⁵⁷

1) Lutter contre le péril étranger

En Juin 1847, ce sont déjà 62 126 étrangers qui se sont installés en Algérie, pour seulement 47 274 Français. « Les premières années, le peuplement de la colonie se fait presque exclusivement par les émigrations, du fait que les décès dépassent encore les naissances. Si beaucoup d'Européens sont venus tenter leur chance sur la terre algérienne, c'est aussi parce que « un lien culturel rapproche tous ces riverains de la Méditerranée, celui de l'histoire »¹⁵⁸. En effet, l'Espagne notamment, demeure très marquée par la présence musulmane qui a duré près de huit siècles. « Incontestablement, Européens de la Méditerranée et Barbaresques étaient de vieilles connaissances avant 1830 »¹⁵⁹.

Rapidement confrontée à un accroissement démographique des Européens sur le sol de l'Algérie française, la métropole se voit dans l'obligation d'envisager des mesures pour prévenir toute modification de l'équilibre colonial, risquant de remettre en cause sa domination et sa souveraineté. Du côté des Européens, la question se pose également : faut-il adopter la France ? « Dans leur grande majorité, ils n'opèrent pas ce choix. Lorsqu'ils ont

¹⁵⁶ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre : la guerre d'Algérie, de la mémoire à l'histoire*, op. cit., p. 91

¹⁵⁷ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 58

¹⁵⁸ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-noirs, de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 16

¹⁵⁹ Ibid

voulu le faire, les autochtones se sont heurtés à des conditions rédhibitoires. La France a été imposée aux non-français de multiples façons. Maîtresse du pays par la conquête, [elle] propose, dès 1865, la citoyenneté à qui la sollicite.»¹⁶⁰ Cela vaut pour les immigrés européens comme pour les autochtones juifs et musulmans. Toutefois, pour eux, le sénatus-consulte de 1865, qui prévoit que chaque étranger dispose de la possibilité de se faire naturaliser sans de réelles formalités, à la seule condition qu'il réside en Algérie depuis trois ans, s'avère inacceptable, car assorti d'une clause inacceptable prévoyant « l'abandon de leur statut personnel, c'est-à-dire la renonciation à leur législation religieuse pour la législation civile française. »¹⁶¹ La situation en Algérie illustre assez bien les évolutions de la législation concernant la naturalisation des étrangers. En effet, « sous la législation d'Ancien Régime, la qualité de Français dérivait du seul fait de la naissance sur le sol français, indépendamment de l'origine des parents et de leur domicile. Le principe de la souveraineté de la terre l'emportait sur la souveraineté des personnes. A partir de 1790 (...), de nouvelles lois changent le principe de la naturalisation. Au simple hasard de la naissance sur le sol français, on y rajoute la volonté d'être français. »¹⁶² Avec le sénatus-consulte du 15 juillet 1865, c'est encore un autre système qui est mis en place. Il suffit désormais de justifier de trois années de résidence pour être citoyen français. « L'étranger qui le souhaite doit être âgé de plus de 21 ans et formuler une demande devant le maire de sa commune. (...) Pourquoi le gouvernement français prendrait-il une telle mesure si ce n'est pour naturaliser plus aisément les étrangers en Algérie. (...) Avec le senatus consulte du 15 juillet 1865, la naturalisation est une sorte de prime à l'immigration en Algérie puisqu'on supprime la fixation d'un domicile. »¹⁶³

Mais, aux côtés des Européens qui apportent la preuve de leur domiciliation sur le sol français –notons dès maintenant que c'est du fait d'habiter sur un sol français que découlera l'appartenance à la communauté nationale de bon nombre de ceux qu'on appellera plus tard les Pieds-Noirs- de nombreux Européens continuent d'affluer, toujours porteurs de leur nationalité d'origine. S'il sont déjà méfiants à l'égard des autochtones, c'est encore par la population européenne que la France et ses colons se sentent les plus « menacés ». En effet, du fait de l'importance des travaux publics engagés sur le sol algérien, le nombre d'Européens ne cesse d'augmenter sous les flux d'une main d'œuvre qui vient grossir les rangs des

¹⁶⁰ Ibid, p. 68

¹⁶¹ Ibid

¹⁶² Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit., p. 128-129

¹⁶³ Ibid

Européens déjà sur place. « Cette « main-d'œuvre étrangère » fait craindre aux Français de souche qu'à la longue le peuplement issu de la métropole devienne minoritaire. Le problème pourrait se résoudre aisément en recrutant les « indigènes », qui ne demandent qu'à collaborer. Seulement les Français éprouvent une telle méfiance quant à leur savoir-faire qu'ils préfèrent s'en priver. La suite des événements ne s'éclaire que si l'on prend en compte les fondements jacobins de la III^e République, laquelle entend soumettre le plus grand nombre à la citoyenneté française par état d'esprit, d'abord, et ensuite pour augmenter la masse des Européens, comme le précise le gouverneur Tirman : « Puisque nous n'avons plus l'espérance d'augmenter la population française au moyen de la colonisation officielle, il faut chercher le remède dans la naturalisation des étrangers. »¹⁶⁴ En effet, les vagues de gens fuyant misère, danger... ne sont pas vues par tous les Français d'un bon œil. Pour le Général Berthézène, « les éléments de désordre se sont accumulés par l'arrivée de tous les vagabonds que l'Espagne, l'Italie, et surtout Malte ont vomis sur les côtes »¹⁶⁵. On craint, de leur part, « l'influence politique et culturelle, liée à leur très forte implantation dans la colonie. On tremble pour la prépondérance Française »¹⁶⁶. « En 1840, il y a 35 000 Européens en Algérie. « Rien », dit un commentateur, « n'est plus désastreux que la faillite du peuplement français en Algérie...(...) ». »¹⁶⁷

2) Une loi de naturalisation : vers une homogénéisation ?

Par la suite, il apparaît clairement que, pour conserver son autorité sur sa nouvelle colonie, c'est une « communauté à prédominance française »¹⁶⁸ qui doit se mettre en place. Ainsi, « devant le succès rencontré et pour répondre à la menace de submersion qu'entraînent les vagues migratoires (...) durant cette période, la France doit se décider à « franciser » le pays. Au lieu d'admettre que les étrangers fixés en Algérie puissent garder leur nationalité,

¹⁶⁴ Ibid

¹⁶⁵ Cité par Daniel Leconte, Les Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 48

¹⁶⁶ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre : la guerre d'Algérie, de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 84-85

¹⁶⁷ Ibid Cité par Daniel Leconte, Les Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 48

¹⁶⁸ Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit, p. 92

elle les invite puis les oblige à devenir Français en multipliant les processus de naturalisation. »¹⁶⁹

La place prépondérante que les étrangers commencent à occuper au cœur de la colonie française commence donc à inquiéter très sérieusement, et, en 1882, Maurice Wahl, professeur au lycée d'Alger tient ouvertement des propos d'une xénophobie qui caractérisera longtemps la société coloniale. Ainsi affirme-t-il que « la présence de tant d'étrangers constitue un embarras dans le présent et un péril pour l'avenir. (...) Nous n'avons pas conquis l'Algérie pour en faire un pays cosmopolite; terre Française elle est, terre Française elle doit rester. Il faudrait d'abord surveiller soigneusement l'arrivée des émigrants, surtout des Espagnols, n'admettre que les gens pourvus de papiers en règle et de moralité constatée, expulser sans merci les vagabonds et les dangereux; toute l'hospitalité du monde ne saurait nous obliger à recevoir chez nous le rebut des autres peuples. »¹⁷⁰ Ainsi, sans perdre plus de temps, à la fin du XIX^{ème} siècle, la France s'engage dans un processus de francisation massive de la population européenne, une entreprise à la dimension presque « urgente », car, dès 1886, « le pourcentage des euro-méditerranéens non français parmi la population européenne avoisine les 50% et leur croissance démographique reste plus élevée que celles des Français. »¹⁷¹

Devant l'afflux d'Européens de toutes parts, on a donc craint en France ne plus contrôler la situation sur l'autre rive de la Méditerranée. C'est pourquoi, « la citoyenneté française va (...) se trouver imposée, par la loi du 26 Juin 1889, « qui naturalise automatiquement tout étranger né en Algérie s'il ne réclame pas à sa majorité la nationalité d'origine de son père »¹⁷². Ainsi, « En 1886, on compte 219 000 Français et 211 000 étrangers; en 1896, 318 000 Français (dont 50 000 naturalisés) et 212 000 étrangers. A partir de 1896, le nombre des Européens nés en Algérie l'emporte sur celui des immigrés »¹⁷³.

Nous le voyons donc, ceux que l'on appelle aujourd'hui indistinctement les Français d'Algérie ne viennent pas nécessairement tous de métropole. En effet, « ce qui a fait que la population européenne d'Algérie est devenue française, ce n'est pas une accélération de

¹⁶⁹ Ibid, p. 128

¹⁷⁰ Maurice Wahl, l'Algérie, Librairie Germer Baillière, 1882, cité par Jeannine Verdès-Leroux, Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui. Une page d'histoire déchirée, Fayard, 2001, p. 205

¹⁷¹ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, Editions Gandini, 1996, p. 110

¹⁷² Cité par Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1962), op. cit., p. 32

¹⁷³ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1962), op. cit., p. 32

l'immigration venue de France mais la « nationalisation »¹⁷⁴, car, devant l'afflux d'Espagnols, Italiens, Maltais... on a craint que la colonie strictement française ne soit plus en mesure de contrôler les choses; la citoyenneté française va dès lors se trouver imposée, par la loi du 26 Juin 1889, « qui naturalise automatiquement tout étranger né en Algérie s'il ne réclame pas à sa majorité la nationalité d'origine de son père »¹⁷⁵. Ainsi, « En 1886, on compte 219 000 Français et 211 000 étrangers; en 1896, 318 000 Français (dont 50 000 naturalisés) et 212 000 étrangers. A partir de 1896, le nombre des Européens nés en Algérie l'emporte sur celui des immigrés »¹⁷⁶.

La loi du 26 juin 1889 marque le début du « rassemblement » des Européens dans une identité unique, l'identité française, qu'il leur faudra par la suite s'approprier. Toutefois, dans un premier temps tout du moins, ce ne fut « qu'un artifice administratif, les naturalisés conservant leurs traditions et leurs langues ».

Ce texte impose véritablement la citoyenneté française. A la fin du XIXème siècle, la France est devenue le premier pays d'immigration en Europe. Toutefois, « les enfants nés en France de parents étrangers ne réclament pas la nationalité comme ils en ont le droit. De ce fait, génération après génération, indépendamment du nouveau courant migratoire, la population étrangère augmente automatiquement en raison du jus sanguinis et de la faiblesse des naturalisations. D'où la loi de 1889, qui réorganise la frontière entre Français et étrangers. A l'approche familiale de la nationalité s'ajoute, voire se substitue, une approche sociologique. Fondée sur la socialisation, la force obligatoire du jus soli s'applique progressivement (...). La nationalité française est attribuée automatiquement à la naissance aux petits-enfants d'immigrés (...). Elle est accordée à leur majorité aux enfants d'immigrés nés en France et y résidant. La loi s'applique en France mais aussi en Algérie, à la demande pressante des élus au Parlement de ce territoire français. L'Algérie est en effet la seule colonie « moderne » de la France devenue, en vertu de la Constitution de 1848, territoire français. Elle est la seule colonie de peuplement : elle attire des Français de métropole ; elle a vu aussi affluer des étrangers venus d'Espagne, d'Italie, de Malte ou d'Allemagne, et leurs enfants vont donc être faits français par la loi de 1889. Restent à l'écart de ce processus « d'intégration », qui a déjà

¹⁷⁴ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, op. cit., p. 93

¹⁷⁵ Cité par Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 32

¹⁷⁶ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 32

concerné les juifs algériens en 1870, les « indigènes musulmans », qui constituent la majorité de la population de l'Algérie »¹⁷⁷.

Pour les Européens, c'est donc bien le droit du sol qui s'applique. Ils tirent de leur naissance sur un sol français leur appartenance à la nation française, un élément à prendre en compte lorsqu'il s'agira de s'intéresser à la place qu'occupe aujourd'hui en France les descendants de ces premiers migrants. « Dorénavant, l'enfant né en Algérie d'un parent déjà né en Algérie est français à la naissance comme l'enfant né en France d'un parent né en France. (...) La loi de 1889 est bien « l'acte de naissance du peuple européen d'Algérie » (Ageron). »¹⁷⁸. Ainsi, « au vieux droit du sang, la législation a substitué le droit du sol (...). Ce droit, de plus, n'a pas à être revendiqué car il est appliqué ipso-facto, sans aucune formalité. »¹⁷⁹ En effet, sauf requête contraire, les naturalisations vont s'opérer de manière automatique. Les Français deviennent soudain beaucoup plus nombreux. « Les deux lois du 26 juin 1889 et du 22 juillet 1893, en instituant ce que l'on appelle la « naturalisation automatique », font entrer à une cadence accélérée parmi les Français, tous les étrangers qui n'offrent pas une résistance acharnée. Ces lois prévoient deux formes de naturalisation : d'une part, les enfants que les étrangers ont eu en Algérie et qui y sont domiciliés, sont déclarés Français dans l'année suivant leur majorité s'ils n'y renoncent pas formellement. (...) d'autre part, les enfants nés en Algérie d'un étranger qui y est, lui-même, né, sont aussitôt déclarés Français. »¹⁸⁰ Comme l'affirme alors Jean-Jacques Jordi, tous les étrangers « qui se fixent en Algérie perdent donc (...) leur nationalité à moins d'un refus explicite à la première génération ou d'un exil momentané à la date de la naissance pour la seconde génération. »¹⁸¹

Même si la domination française est désormais assurée, grâce à un grossissement, peut-être un peu artificiel, de la population désormais dotée, dans son immense majorité, d'une seule et unique nationalité, la crainte de l'élément étranger, même naturalisé, ne disparaît pas pour autant. « En effet, le nombre de Néos devient très vite considérable (...). L'opinion française,

¹⁷⁷ Patrick Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française de la Révolution à nos jours*, Grasset, Paris, 2002, p. 225

¹⁷⁸ *Ibid*, p. 232

¹⁷⁹ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit., p. 133

¹⁸⁰ *Ibid*, p. 132

¹⁸¹ *Ibid*

dans un premier temps, puis le gouvernement français tentent d'opérer un tri sévère parmi les innombrables candidats à la francisation (...). »¹⁸²

Comme certains le relèvent, « les réactions aux lois de naturalisation automatique sont nombreuses et le péril étranger est agité. De nombreux desseins sont prêtés aux Néos accusés de séparatisme et les propos sont violents. »¹⁸³ Ainsi, de nombreux journaux ancrés à la droite de l'échiquier politique prennent la relève d'une opinion publique dont toutes les craintes à l'égard du péril étranger n'ont pas été effacé par la vaste campagne de naturalisation : « peut-on songer sans une angoisse patriotique au sort des communes habitées en majorité par des étrangers naturalisés mettant en œuvre contre nous la solidarité qui les distingue, investiront les leurs au détriment des nôtres de toutes les fonctions électives, depuis le simple conseil municipal jusqu'au conseil général, la députation et le sénat. Qu'on le nie ou qu'on en convienne, cela se produire fatalement, mathématiquement à l'heure fixée par la loi de 1889. Pense-t-on qu'alors l'idée de la patrie française aura gagné et que la France sera bien le pays vers lequel se tourneront les regards des Néos ? La colonie sera toujours administrée au nom de la République française mais l'esprit français sera banni et remplacé à l'ouest par l'esprit espagnol et à l'est par l'esprit italien. »¹⁸⁴

Toutefois, il ne fait plus aucun doute que c'est à partir de ce moment-là que Européens de toutes origines et Français de métropole se voient associés dans une même appartenance à la nation française, véritable creuset d'une identité propre à ce nouveau peuple. Il s'agit donc, pour Benjamin Stora, d'un véritable « moment charnière qui voit la naissance d'un peuple original sur la terre d'Algérie, sorte de brassage méditerranéen. »¹⁸⁵ Ainsi, même si les Européens deviennent massivement français, et même si les naturalisations tiennent finalement peu compte de leurs aspirations, cette entreprise de francisation finira, a terme, par recueillir leur adhésion. »¹⁸⁶

Au-delà d'une simple assignation identitaire désormais commune, les nouveaux citoyens français vont également rapidement faire connaissance avec l'idéologie qui aura présidé à

¹⁸² Patrick Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française de la Révolution à nos jours*, op. cit., p. 133

¹⁸³ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit. p. 171

¹⁸⁴ Ibid, p. 171-172

¹⁸⁵ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 31-32

¹⁸⁶ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 186

l'entreprise de colonisation de l'Algérie. En effet, si « certains pays, tel le Canada, fiers de leur politique officielle vis-à-vis de leurs immigrants, soulignent, encouragent et financent le maintien de la diversité linguistique, l'hétérogénéité ethnique et le multiculturalisme, il est de tradition, chez les Français, de préférer l'homogénéité sous tous ces aspects. Ce sont des idéologies qu'ils imposèrent aux (...) colonies. »¹⁸⁷. Ainsi, sur ce melting-pot européen, l'appartenance à la collectivité française va opérer comme un facteur homogénéisant. Si l'histoire de la France en Algérie commence en 1830, avec le débarquement de ses soldats sur l'autre rive de la Méditerranée, ce n'est que plus tard et de façon très progressive qu'émerge la population française d'Algérie. Les destins propres à chaque émigrant vont converger et prendre la route d'une histoire algérienne commune à chacun. « La loi de 1889 naturalisant les fils d'étrangers nés en France métropolitaine ou en Algérie va permettre de renforcer l'unité de cette communauté en formation. Elle comptera lors du dernier recensement de l'avant-guerre, en 1936, 946 000 membres installés sans esprit de retour dans un pays qu'ils considèrent depuis longtemps comme leur terre natale. L'action d'uniformisation culturelle menée par l'école, le service militaire, le rôle fédérateur de la religion catholique, les mariages entre membres des différentes communautés européennes ont favorisé l'amalgame au sein du creuset français. Le sentiment de supériorité par rapport aux populations indigènes (...) a sans doute contribué également à cette fusion »¹⁸⁸.

La loi de naturalisation va donc faire entrer la très grande majorité des Européens dans la communauté des citoyens français. Certains des Français d'Algérie que nous avons interrogés dans le cadre de ce travail utilisent, sans prendre vraiment conscience de leur « écart de langage » le terme « nationalisation », ce qui, selon nous, illustre assez bien l'aboutissement d'une entreprise de l'Etat français de « transformation », de francisation d'individus divers, tant sur le plan géographique que sur le plan culturel. Pour mieux comprendre ce que sous-entend, selon nous, cette confusion de deux termes, appuyons nous tout d'abord simplement sur les définitions.

S'il ne fait aucun doute que c'est bien l'expression « naturalisation » qui s'applique à la situation des Français d'Algérie, pourquoi emploient-ils alors ponctuellement celle de « nationalisation » ? Selon l'hypothèse que nous décidons de poser ici, cet effet de langage,

¹⁸⁷ Sarah Taïeb-Carlen, *Les Juifs d'Afrique du nord. De Didon à de Gaulle*, Editions Sepia, Paris, 2000, p.146-147

¹⁸⁸ Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, op. cit., p. 17

cette confusion, découle de l'entreprise de véritable « appropriation » d'une population, nouvelle et disparate, par un Etat français qui découvre que, pour asseoir sa présence et sa supériorité dans sa nouvelle colonie, il doit pouvoir s'appuyer sur un peuple, qui apparaît du même coup comme un « outil », comme un « moyen de colonisation ». Ainsi, en utilisant, certes par mégarde, le terme « nationalisation » à la place du terme « naturalisation », les Français d'Algérie interrogés dans le cadre de ce travail laissent transparaître la force de l'entreprise étatique française, et la façon dont la France s'est véritablement approprié ces Européens dont elle avait finalement grandement besoin.

C'est ainsi que Maxime B. affirme :

« Certains se sont engagés même avant la guerre de 14 hein, pour pouvoir aller combattre. D'autres ont été enrôlés sans être... sans être nationalisés d'ailleurs, je crois. »¹⁸⁹

C'est d'ailleurs ce qu'affirment Gilles Manceron et Hassan Remaoun. En effet, pour eux, « ce qui a fait que la population européenne d'Algérie est devenue française, ce n'est pas une accélération de l'immigration venue de France mais la « nationalisation ». »¹⁹⁰

3)La construction d'un discours de filiation à la France

Racontant de quelle manière leurs aïeux ont pris place au sein de la communauté des citoyens français, les Français d'Algérie que nous avons rencontrés viennent encore renforcer, a posteriori, les liens unissant la métropole à ses nouveaux « enfants », en inscrivant leur propre histoire au cœur même de l'histoire de France, confirmant ainsi l'incontestabilité de leur appartenance nationale.

Malgré la très forte proportion d'étrangers au sein de la population française d'Algérie, il est intéressant de noter la tendance parmi les Français d'Algérie interrogés et qui nous font le récit de l'histoire de leurs ancêtres et de l'implantation de ceux-ci sur le sol algérien, à construire, a posteriori, un rapport de filiation avec la France. Certains d'entre eux insistent même sur l'importance de l'enseignement dans cette entreprise d' « appropriation » de la France comme leur pays, et comme l'intériorisation de son histoire comme leur histoire.

¹⁸⁹ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

¹⁹⁰ Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 93

Comme le relève notamment Joëlle Hureau, l'école a poussé à « l'adoption définitive de l'histoire de France et des grands ancêtres français. (...) Les grands ancêtres suscitent l'admiration ou la compassion, les deux parfois. (...) Les nombreux coqs gaulois des monuments aux morts scellent cette filiation voulue. En devenant partie prenante de l'histoire de France, les pieds-noirs en endossent l'héritage. »¹⁹¹ Ancêtres fondateurs, histoire établissant la continuité de la nation, « héros incarnant les valeurs nationales, (...) langue, (...) monuments culturels ou historiques »¹⁹², autant d'éléments qui, selon Anne-Marie Thiesse participent d'une « check-list » identitaire commune aux identités nationales.

Pour Michèle Fa. :

*« Il y avait la France... la France qu'on avait appris à l'école, depuis Clovis, en passant par Jeanne d'Arc, Napoléon et tout ça. Il y avait la France, un beau pays. On avait appris les rivières, les montagnes. Ca, c'était la France. »*¹⁹³

De même pour Frédérique D., rappelant que, l'Algérie se trouvant divisée en départements comme le sol métropolitain, l'Etat français entendait ainsi s'affirmer « pleinement, absolument et également souverain sur chaque centimètre carré [de son] territoire »¹⁹⁴:

*« A l'école, on apprenait l'histoire de France et, pour moi, c'était la même chose. Je ne me rendais pas compte qu'il y avait la mer qui nous séparait. C'était la même chose. C'était un département français. »*¹⁹⁵

Pour Michèle Fo. :

« Mes souvenirs d'enfance, scolaires hein, ils sont, je pense, très proches des souvenirs d'enfance de quelqu'un qui vivait en France... les classes étaient disposées de la même façon. Les instituteurs étaient des Français. On apprenait... on avait les mêmes livres qu'en France. On apprenait l'histoire de France. Je me rappelle... ça c'est amusant... j'habitais, donc, dans le sud oranais, c'est-à-dire quasiment à la frontière du désert hein. On avait une institutrice qui venait de France, et qui nous avait appris une poésie qui s'appelait, je crois, « De la neige à Nice »... bon. Alors...

¹⁹¹ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 136-137

¹⁹² Anne-Marie Thiesse, « Les identités nationales, un paradigme transnational », in Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot (dir.), Repenser le nationalisme. Théories et pratiques, p. 196

¹⁹³ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

¹⁹⁴ Benedict Anderson, L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme, op. cit., p 32

¹⁹⁵ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

elle qui venait de France... pour elle, ça semblait extraordinaire effectivement que... que de la neige soit tombée à Nice. Donc, elle avait trouvé ce petit poème. Elle nous l'avait appris... voilà ce qu'on apprenait... (elle rit)... alors qu'on était aux portes du désert. On apprenait « De la neige à Nice ». Moi, je me rappelle avoir appris des chansons, là, sur les... les ... celles qui ramassaient les fils des... des vers à soie, là, pour faire des... de la soie dans la région lyonnaise. Tout ça... on apprenait ça en France. On apprenait la géographie de la France. »¹⁹⁶

Pour Marc G. :

« C'est un peuple qui était d'origine française, mais qui avait fini par créer, à cause du melting pot, à cause des origines différentes... parce qu'il n'était pas seulement français. »¹⁹⁷

Ou encore pour Alain G. :

« Nous, on était quand même français de souche »¹⁹⁸

Jean C. en vient même à occulter les multiples origines qui composent la population des Français d'Algérie, mettant ainsi l'accent et la priorité sur le seul rapport à la métropole, et instaurant un rapport de stricte égalité entre Français de métropole et d'Algérie :

« Il n'y avait pas trois Français là-bas mais des millions de Français d'origine métropolitaine qui sont là sur 8 ou 9 millions...oui à peu près 1/10... 9 millions d'Algériens pour 1 million de métropolitains »¹⁹⁹

« Aux yeux des Européens, il devint peu à peu évident que le pays constituait un simple prolongement de la métropole : (...) « Mais on se sentait français, on croyait même que l'Algérie, c'était la France, rapporte (...) Louis. Il y avait un lac entre nous deux, d'ailleurs c'est un argument qui a été repris : [...] la Méditerranée sépare les départements d'Algérie des départements français comme la Seine sépare Paris en deux. C'est une image à laquelle on a cru. »²⁰⁰

¹⁹⁶ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

¹⁹⁷ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

¹⁹⁸ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

¹⁹⁹ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

²⁰⁰ Michèle Baussant, Pieds-noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 118-119

« Au-delà de la naïveté qu'on peut trouver à la version scolaire de cette hérédité, certains Français d'Algérie interprètent l'aventure des Gaulois d'une façon qui leur permet de s'intégrer pleinement dans l'histoire française et qui facilite à celle-ci l'accès à leur propre histoire. »²⁰¹

Même si la plupart d'entre eux ont en réalité des origines extérieures à la France, qu'il se soit agi de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, ils sont nombreux à témoigner d'une volonté de faire preuve de la légitimité de leur appartenance à la France et au peuple français, et à chercher à présenter leur histoire comme attachée de façon incontestable à la France métropolitaine. Ainsi Hervé H. affirme-t-il :

*« On n'a jamais oublié qu'on venait de France. »*²⁰²

C'est donc par la force de leur discours que les Français d'Algérie construisent ou mettent l'accent sur un rapport à la France qu'ils cherchent à rendre aussi légitime que si chacune de leurs familles avait originellement quitté la métropole pour l'Algérie. Malgré des origines majoritairement « extérieures » à la France métropolitaine, ils semblent parfois témoigner d'une volonté d'apporter une plus grande légitimité à leur appartenance à la communauté nationale. D'ailleurs, « dans leur désir de francité, les Européens d'Algérie ont toujours insisté sur les quelques flux d'immigration venus de la France du nord, préférant revendiquer comme ancêtres fondateurs les proscrits parisiens déportés au lendemain des journées de juin 1848 et de la Commune ou les Alsaciens-Lorrains émigrés en 1871 »²⁰³.

Rapidement, la population européenne d'Algérie va devenir une population française d'Algérie. Ainsi, « en 1955, environ trois quarts des Français, Européens d'Algérie, étaient nés dans ce pays. Ainsi s'était formée la communauté des Européens d'Algérie, née de l'arbitraire politique tout autant que de la misère, du hasard, de la colonisation et de l'éviction des populations indigènes (...). Le souvenir de l'émigration initiale permet de réactualiser de manière privilégiée le sentiment d'appartenir à une même communauté désormais perdue. Il fait de ce premier exil une expérience fondamentale et créatrice de sens, prise dans une trame commune, en dépit de la diversité des routes empruntées. »²⁰⁴ Une expérience fondamentale que les nouveaux citoyens français ont communément vécu, une expérience qui se présente, aux côtés de la citoyenneté française, comme un premier élément de communauté parmi un

²⁰¹ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 137

²⁰² Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

²⁰³ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, op. cit., p. 92

²⁰⁴ Michèle Baussant, *Pieds-Noirs. Mémoires d'exils*, op. cit., p. 187

panel de différences. Unifiés comme « malgré eux » par la citoyenneté française, les Français d'Algérie resteront jusqu'au bout caractérisés par de très nombreuses différences en leur sein, des différences qui se révéleront parfois très résistantes. Et ce n'est que quand l'histoire décidera de marquer la fin de leur présence sur la terre algérienne, la fin de leur environnement, des conditions qui leur ont, depuis le début, permis d'exister en tant que population, que leurs différences internes originelles tendront à s'atténuer, pour parfois même s'effacer, devant l'adversité et le drame commun.

4) Premiers éléments de communauté

En effet, « à la faveur de cette expérience commune de l'exil, une certaine parenté entre tous les émigrants, assignés à un rôle commun dans le système colonial, avait vu le jour, favorisant l'émergence d'une conscience collective cristallisée autour d'intérêts communs : « Nous étions différents des autres, écrit M. Cardinal, mais nous avons tous en commun le fait d'être ici et d'ailleurs. [...] Nous étions différents les uns des autres, mais nous vivions ensemble dans une réalité qui se partageait plusieurs religions, plusieurs langues, plusieurs lois... » A bien des égards, dans la constitution en « collectivité » de ces populations aux origines et aux histoires diverses, l'existence d'une lieu matériel dans lequel elles puissent s'enraciner, assurer la continuité des générations et inscrire leur différence se révéla essentielle. « [...] Ce qui fait un pays, c'est ce mélange des races, de gens qui vivent sur la même terre, qui travaillent avec les mêmes outils de travail... c'est la vie d'un homme » (Rose) ; « [...] On avait un destin commun, des problèmes communs, des peurs communes... et puis un ciel commun, un environnement commun ! » (Elisabeth) »²⁰⁵

Rassemblés dans leur forme par l'accession massive à la citoyenneté française, les Français d'Algérie vont aussi se découvrir d'avoir en commun un « sentiment nostalgique ». Selon nous, le vécu d'expériences identiques, même si elles l'ont été en des temps et dans des circonstances différentes selon les communautés, a pu créer les bases d'une communauté à venir, et qui, dès l'Algérie, vivra désormais simultanément les moments forts et fondateurs. Ainsi, si « les motivations varient selon les émigrants (...) elles relèvent des mêmes causes et

²⁰⁵ Michèle Baussant, Pieds-noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 122

suscitent les mêmes attitudes. La nostalgie sera le dénominateur commun des colons. »²⁰⁶
« Inconsciemment sans doute, ce qui lie ces émigrants d'origine différente, au moins autant que la solidarité nationale en terre étrangère, c'est une mentalité du « pays perdu », une mentalité d'exclus de la métropole ingrate envers ses fils. On avait promis au colon l'Eldorado, et il lui a fallu déchanter. On lui avait promis assistance, et il s'est aperçu qu'il devait lutter contre tous et contre tout, contre la nature hostile et contre les indigènes, les usuriers, les sociétés et les militaires. Livré à lui-même, sans guide et sans référence, son avenir ne sera que ce qu'il en fera ou bien... ce que feront de lui les conditions de son établissement en Algérie. Ce dénuement même entretenait la mystique pionnière. Déçu d'avoir été trompé de la sorte, persuadé d'avoir été quasiment utilisé par une société qui a inventé son destin pour la satisfaction de ses besoins économiques et politiques, il conserve contre la métropole une rancœur tenace. »²⁰⁷

Autre élément de communauté, qui participe également de cette forme de « nostalgie du pays perdu », la religion catholique rassemble un grand nombre d'immigrés, au-delà même de leur commune identité française et de leur expérience de l'exil. En effet, il s'agit là d'un premier point commun réel –au sens qu'il ne découle pas de la volonté de l'Etat français, ni d'une certaine interprétation d'une expérience- des exilés et nouveaux colons avant que leurs rangs ne soient, plus tard, renforcés par la naturalisation massive de la population juive d'Algérie, et que la religion tende alors à s'« effacer » derrière la seule identité qui devra dès lors primer : l'identité française. Ainsi, comme le précise Benjamin Stora, « il faut attendre la conquête française du XIXème siècle pour que s'opère le retour du catholicisme sur cette terre d'Afrique. La grande figure qui domine cette histoire religieuse de la colonisation est sans conteste celle du cardinal Charles-Martial Lavigerie. Désigné par Pie IX, par décret du 12 janvier 1867, archevêque d'Alger, il fixe ainsi son programme dans son premier mandement : « Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne, d'une autre France en un mot ». Comme agent de la propagation du christianisme, les jésuites s'établissent en Algérie à partir de 1840, fondent des orphelinats (...) et des missions en Kabylie (...). Un autre aspect doit être retenu pour saisir l'importance religieuse dans la « communauté pied-noir » : la présence des Méditerranéens, particulièrement les Espagnols. Amortir le choc de la rupture avec la terre natale passe par la perpétuation de la ferveur religieuse d'origine, avec le respect du repos dominical et des jours de fêtes religieuses ; la

²⁰⁶ Daniel Leconte, Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 99

²⁰⁷ Ibid, p. 101

célébration, empreinte d'une solennité toute particulière, des baptêmes, mariages et enterrements ; la participation aux processions...Face à l'islam, l'Eglise progressivement s'affirme comme instrument de préservation de l'identité des Français d'Algérie. »²⁰⁸ Les « premiers » Français d'Algérie, ceux que l'on appelle les pionniers et qui ont participé à la conquête, les « pionniers », viennent ainsi, dans les premiers temps, renforcer les rangs français face à la résistance des Musulmans. La religion catholique restera un instrument de préservation de l'identité de certains Français d'Algérie, et un instrument de distinction de ceux-ci face aux nouveaux francisés, les Juifs, leur permettant ainsi de se différencier d'eux et de maintenir une certaine distance avec cette population, à la francité trop longtemps jugée comme étant de « seconde zone ».

Assez peu souvent évoquée au cours des entretiens que nous avons eu l'occasion de mener, la dimension religieuse apparaît le plus souvent au détour d'une phrase opérante une distinction entre Européens, Juifs et Musulmans. Ainsi, rares sont les références directes à la religion catholique. Toutefois, Pierre A. y fait référence :

*« On disait « les Européens » par opposition avec, en fait, les autochtones et les Musulmans en particulier. Donc, les Européens c'était aussi grosso modo ceux qui (...) faisaient partie de la famille chrétienne, si vous voulez »*²⁰⁹

Le lien perpétué avec la religion d'origine, catholique dans la plupart des cas, semble participer de ce que nous avons appelé « la nostalgie du pays perdu ». Terre ou religion, la perpétuation d'anciens points de repères semble permettre de conserver une certaine forme de cohérence au sein de communautés diverses qui ne constituent pas encore « la communauté des Français d'Algérie » ou, en tout cas, qui n'est pas encore perçue comme telle par ceux-là même qui en sont les membres. « Nous pouvons (...) imaginer les épreuves auxquelles sont soumis ces femmes et ces hommes, leurs sentiments, ce que représente l'arrachement à un bourg ou à une ville, à une région, à des parents ; les reverront-ils ? A ces sourdes angoisses se mêlent l'excitation d'une vie meilleure, la découverte d'un pays dont on sait seulement qu'il est loin, là-bas, en Afrique. »²¹⁰

Nouvellement arrivés sur une terre inconnue, entourés d'individus souvent aussi démunis qu'eux mais porteurs de différences qui semblent irréductibles, les Européens tendent à se

²⁰⁸ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 34-35

²⁰⁹ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

²¹⁰ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 21

réunir par nationalité, région ou ville d'origine, dans les quartiers urbains ou même dans les villages. Ainsi que l'affirme Jean-Jacques Jordi, ayant étudié la situation de l'Oranie, « on parle espagnol dans les rues, on joue aux cartes espagnoles, on rencontre plus d'Espagnols que de Français... ! »²¹¹

La persistance d'anciennes solidarités nationales, culturelles, ou religieuses, apparaissent, en un sens, comme ayant « empêché » que la population des Français d'Algérie ne soit considérée comme une communauté en tant que telle, homogène et unie, pendant tout le temps de sa présence en Algérie, et ce ne sont, semble-t-il, que les événements dramatiques, à commencer par les guerres mondiales, puis la guerre d'Algérie et le rapatriement, qui auront un effet unificateur réellement déterminant quand à la prise de conscience par les Français d'Algérie eux-mêmes de ce qu'ils font partie d'une communauté. Les naturalisations, la considération de l'Algérie comme un véritable morceau de France... auront finalement eu avant tout un effet unificateur de façade. Le « sentiment communautaire » ne fera son apparition réelle que bien plus tard. En effet, pendant de nombreuses années demeure « forte la cohésion des communautés nationales. »²¹²

Comment ne pas voir que se dessine ici le modèle que, à quelques éléments près, les descendants de ces premiers colons suivront 130 ans plus tard lorsqu'ils seront poussés à l'exil ? En bien des points, ceux que la guerre, l'exil, le rapatriement et la réinstallation auront transformés en « Pieds-Noirs » suivront en effet, nous le verrons, le même « chemin » que leurs ancêtres, tant dans l'arrachement que dans les efforts entrepris pour réussir à tout prix leurs nouvelles vies.

Ainsi, lors de la conquête, c'est bien dans l'expérience commune de l'exil et dans la douleur de l'arrachement à son pays d'origine que nous pouvons trouver les premiers éléments de communauté sur lesquels un tout nouveau peuple peut s'appuyer pour se consolider. En effet, bien qu'« insulaires » les uns par rapport aux autres, ils possèdent (...) une caractéristique commune, qui les contraint à une solidarité élémentaire. Sur cette terre mystérieuse et fantasque, tous affrontent et doivent triompher des mêmes embûches. »²¹³

²¹¹ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit. p. 190

²¹² Daniel Leconte, *Camus, si tu savais...*, op. cit., p. 80

²¹³ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 21

L'aspect commun, voire communautaire, s'offre ainsi, dans les faits, à la population française d'Algérie, et vient en renfort du creuset initié par l'acquisition massive de l'identité française. Même si les « fidélités » aux anciennes patries demeurent fortes, comme nous le rappelle souvent Jean-Jacques Jordi dans son étude sur les Espagnols en Oranie, même si ce qui caractérise jusqu'au bout la population des Français d'Algérie est cette immense hétérogénéité des origines, des cultures, des religions, des traditions, nous pouvons ici poser l'hypothèse selon laquelle c'est bien dans cette identité d'expériences que réside en partie le creuset d'une communauté qui cherchera, par la suite, à valoriser autant que possible tout ce qui ira dans le sens de l'unification et du rassemblement des différences.

En ce sens, Danielle R. rappelle :

« Là-bas, il y avait beaucoup d'Alsaciens aussi.... Ils gardaient beaucoup leur culture. Moi, ma belle-sœur, elle avait son père alsacien. Quand elle s'est mariée, là-bas à Alger, il y a eu la haie d'honneur des Alsaciens. Il y a eu le folklore alsacien. Donc, ça restait tout ça. Moi, je me rappelle, dans le quartier où j'étais, il y avait le folklore breton, puisque Sainte-Anne... mon quartier, c'était la religion bien sûr catholique, mais c'était la paroisse Sainte-Anne... donc, la Sainte-Anne, la patronne des Bretons. Donc, tous les ans, il y avait toujours un fond breton. Il y avait les Bretons qui venaient habillés. Ils fêtaient leur façon... leur fête et... les fêtes chrétiennes à leur manière bretonne. »²¹⁴

« Dès le départ, la population européenne se répartit en îlots nationaux. Dans ces sociétés qu'ils veulent étanches, Espagnols, Italiens et Maltais maintiennent leur langue, leurs coutumes, leurs modes de vie, leur propre monde en somme. Ainsi, la société coloniale recèle, en son sein même, une discrimination originelle. »²¹⁵ Pourtant, « le souvenir des patries et des idiomes [s'effacera] bientôt dans les mémoires ».²¹⁶

A l'époque, ces survivances d'anciennes solidarités apparaissent comme des différences, et peu importe finalement que chaque communauté constitutive de la population d'Algérie vive une situation identique. Les bases communes sur lesquelles les Français d'Algérie évoluent déjà à l'époque ne semblent pas réellement émerger encore à leur conscience. Ainsi, « le pays originel pesa longtemps sur les pieds-noirs, les séparant, tout en les rassemblant en un point

²¹⁴ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

²¹⁵ Daniel Leconte, Les Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 55

²¹⁶ Ibid, p. 78

commun : celui des racines allogènes repiquées en Algérie comme ces jeunes plants qu'on y acclimata en même temps que leurs jardiniers. »²¹⁷ Toutefois, « dès la deuxième génération de pionniers, la terre natale détrôna la terre ancestrale à laquelle on ne voua plus que l'affection distante réservée aux parentèles lointaines. »²¹⁸

Ce n'est donc que plus tard que ces expériences communes seront véritablement conscientisées et qu'elles apparaîtront comme réinvesties, a posteriori, au service d'une histoire collective que les Français d'Algérie souhaiteront la plus ancienne, et donc la plus légitimante, possible. Apparaît ainsi une tendance parmi les Français d'Algérie à donner a posteriori une image plus « homogène », de laisser penser qu'existait entre les différentes composantes de la population française en Algérie une plus grande proximité, comme pour doter le groupe d'une dimension communautaire que ses membres n'avaient pas encore intériorisée.

Les différentes communautés qui viennent composer la population française d'Algérie ne sont toutefois pas égales dans leurs capacités à maintenir vivants leurs anciens liens nationaux. Ainsi, « compte tenu de leurs faibles effectifs et de leur hétérogénéité, Italiens et Maltais résistent moins bien à l'érosion culturelle. (...) Il n'en va pas de même pour les Espagnols. Dans l'Ouest algérien, ils ont constitué de véritables enclaves où la langue espagnole constitue le véhicule unique de communication. Ils aiment dire que le seul pays qui compte est celui qui vous fait vivre, mais l'Algérie pour eux n'est pas encore la France. Ayant rompu avec la terre natale, ils soignent le culte de la famille, symbole de leur identité. »²¹⁹

Si les Français d'Algérie peinent à trouver dans cette terre, présentée comme celle de la réussite et de la fortune, ce qu'ils y attendaient, les difficultés auxquelles ils auront, dans leur immense majorité, à faire face, vont constituer le creuset d'une communauté en devenir. « Après avoir symbolisé leurs espoirs ou leurs refus, l'Algérie représente la somme des déboires qu'elle leur a valus et des peines qu'ils y ont éprouvées. Sur cette terre ingrate, tout résiste aux efforts que l'on dispense : le sol est avare, la végétation indomptable, le climat insalubre, la faune agressive, la population imprévue et incontrôlable. Ainsi le résume-t-on dans le langage courant : « il faut avoir tué père et mère pour venir dans un pays pareil » »²²⁰. Toutefois, cette terre porte les fruits du travail, et « ce qui retient désormais les expatriés sur

²¹⁷ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 13

²¹⁸ Ibid

²¹⁹ Daniel Leconte, *Camus, si tu savais...*, op. cit., p. 81

²²⁰ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 27

le sol de l'Algérie, ce sont les efforts et les renoncements consentis depuis leur arrivée et la trace laissée dans leur environnement par ce collier de misère.(...) Après la désespérance des débuts, c'est presque la félicité »²²¹. Malgré l'hétérogénéité des origines, ces individus ont donc déjà en commun la sueur des aïeux, leur travail, leurs constructions, leurs plantations, ce qui permet peut-être d'identifier le fil qui les relie, tous français et pourtant tous si différents. Un rapport à la terre, un appel aux sens, une naïveté et une joie de vivre caractérisent aussi ce peuple qui émerge du mélange de différentes populations. Toutefois, pour Raphaël Delpard « loin de passer sa vie à faire la fiesta, l'Européen travaille dur. Le courage, l'audace et la ténacité des premiers colons ont eu raison de cette terre africaine ? Un siècle de labeur acharné a totalement transformé les marécages de la Mitidja où poussent désormais les vignes, les orangers, les géraniums rosat, le tabac et les fleurs. Pour achever le portrait, qu'est-ce qui caractérise encore les Européens d'Algérie ? De toute évidence, le langage, l'accent et la mimique. »²²² Lorsque, nous le verrons, sous le coup d'événements dramatiques, les Français d'Algérie prendront réellement conscience de ce que, au-delà de leurs différences, ils sont bien tous « inscrits » dans une destinée commune, les divers éléments de communauté, ignorés en tant que tels jusque-là, seront finalement réinvestis, comme pour doter cette communauté, qui apparaît à elle-même en même temps qu'elle se voit menacée, d'une conscience d'elle-même plus ancienne.

Bien entendu, la population française en Algérie n'est pas faite uniquement de ces individus venus chercher une vie meilleure depuis leurs rivages méditerranéens. Elle comprend aussi bon nombre de Juifs, dont le cas est suffisamment particulier pour être traité de manière isolée. En effet, les Juifs n'ont pas, comme la majorité des Français et des Européens naturalisés par la suite, quitté leur terre pour en gagner une autre au XIXème siècle. Leur présence sur le sol algérien remonte bien plus loin même que la présence des Arabes.

Ainsi, « à l'arrivée des Français, la population juive présente sur le sol algérien compte 25 000 personnes. Les juifs sont organisés en communauté et la plupart sont très pauvres. Or, les plans français de conquête d'Alger les considèrent très tôt comme de possibles alliés et auxiliaires. Officiellement, juifs et musulmans continuent à être traités de la même façon, mais les circonstances amènent les Français à adopter vis-à-vis des juifs une politique différente : la France de Louis-Philippe s'engage sur la voie d'une première assimilation. »²²³

²²¹ Ibid

²²² Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 44-45

²²³ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères en fils, Balland, Paris, 2004, p. 20

Toute la spécificité de la communauté juive apparaît donc ici : il s'agit d'une population dite « indigène » dans les premières années de la colonisation « avant que ses membres n'obtiennent, soudainement, la nationalité française (...). »²²⁴

C)La population juive : oscillations entre l'indigénat et la citoyenneté française

Aujourd'hui, lorsque l'on s'intéresse aux Français d'Algérie, on assimile sans plus de précautions les Européens d'Algérie et les Juifs. Or, ces derniers, s'ils ont également été naturalisés, ont connu, en bien des points, une histoire différente.

« Lorsque les premiers français débarquent dans la baie de Sidi-Ferruch, les Juifs d'Algérie sont organisés en « nation ». Leur histoire est donc celle du judaïsme méditerranéen, des Juifs espagnols et des Judéo-Arabes, des Judéo-Berbères, ceux que l'on appelle des « Mustaarazim » ». la communauté juive d'Algérie en 1830 compte 25 000 personnes, la plupart très pauvres. Leur situation misérable frappe les observateurs de l'époque. Le consul d'Amérique, Shaler, écrivant sous le règne de Hussein Dey, remarque : « je vois qu'aujourd'hui les juifs d'Alger sont peut-être les restes les plus malheureux d'Israël. » »²²⁵

« Durant des siècles, l'entente avec les populations indigènes est parfaite. A l'exception toutefois de la domination turque, où ils sont opprimés et contraints de porter un costume particulier qui les ridiculise. Pour cette raison, ils accueillent la conquête avec délivrance. En effet, les autorités françaises leur laissent –comme aux autres communautés- leur statut personnel, et ils peuvent ainsi continuer à vivre sous le régime des lois rabbiniques. »²²⁶

En effet, « les Juifs sont présents sur cette terre d'Algérie depuis des millénaires, au moment où les Phéniciens et les Hébreux, lancés dans le commerce maritime, fondent Annaba, Tipasa, Cherchell, Alger... D'autres Juifs arrivent ensuite de Palestine, fuyant les Egyptiens d'abord, plus tard Titus. Ils se mêlent aux Berbères, forment des tribus »²²⁷, au point de se nommer les « Juifs Berbères ». Plus tard, lors de l'Inquisition, ils rencontreront les Juifs fuyant l'Espagne. « La présence des juifs dans la région d'Alger remonte [donc] au II^e siècle (...); au VII^e

²²⁴ Ibid

²²⁵ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 35-36

²²⁶ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères en fils, op. cit., p. 28

²²⁷ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 35

siècle, c'est une seconde vague qui arrive d'Espagne chassée par les rois Wisigoths. Mais c'est surtout entre le XIII^e et le XV^e siècle que les juifs se réfugient en Berbérie au rythme des pogroms qui secouent tour à tour les Baléares, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la France et l'Angleterre. »²²⁸

L'Algérie n'est toutefois pas le seul pays à connaître une population juive aussi importante. En effet, ils tiennent également une place de choix au Maroc, du fait de l'action de l'Espagne et du Portugal. « L'Espagne et le Portugal avaient été impliqués au Maroc pendant de longs siècles. (...) Nous savons, par exemple, que Tanger (...) avait très longtemps abrité une communauté juive car les archéologues y ont découvert des objets gravés de *memorah* à sept branches. Les Juifs de Tanger furent décimés ou expulsés par les Almohades au milieu du XIII^e siècle. Toutefois, beaucoup de Juifs se réfugièrent dans cette ville après l'expulsion d'Espagne de 1492. »²²⁹

L'histoire de Jean B. traduit parfaitement cette rencontre essentielle dans l'histoire de l'Algérie entre une population juive quittant l'Espagne, et une population berbère déjà présente sur ce sol. Cette rencontre historique marque pour lui le point de départ de son histoire familiale algérienne :

« Du côté de ma mère, ce sont des juifs qui sont venus d'Espagne, qui étaient en Andalousie, qui sont allés... quand il y a eu Isabelle la catholique, donc vers 1492 tout ça... ils sont allés d'abord au Maroc, à Tétouan... Mélia, au Maroc... ce qu'on appelle le Maroc espagnol... sûrement un petit passage par Tanger aussi, et peu à peu, parce qu'il fallait gagner sa croûte... où il y avait du travail, ils sont allés vers l'Algérie et puis ils sont arrivés à Oran, et... ça c'est pour les origines, du côté de ma mère. Du côté de mon père, B. ça veut dire « guigui », ça veut dire « les enfants »... c'est « Ben... » en arabe, ce sont les... une oasis qui s'appelle le « figuig », qui est à la frontière algéro-marocaine, à peu près, dans le sud, dans le désert, et cette tribu s'appelle les « ... »... et donc tous les gens qui s'appellent B. viennent de cette oasis, et eux... ils ont été, je pense, des Berbères qui ont été judaïsés... voilà... donc d'un côté des purs Séfaradi, et de l'autre des berbères judaïsés... et donc tout ça s'est retrouvé dans la région d'Oran... et puis mon père à Tiaret, dans les hauts plateaux, et puis Mostaganem et Oran. »²³⁰

²²⁸ Daniel Leconte, Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 37

²²⁹ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 138

²³⁰ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

Les propos de Julien D. vont dans le même sens, et permettent sans nul doute de mettre en évidence la présence très ancienne, bien avant celle de l'Etat français, de la population juive sur la terre algérienne :

« Les origines de mon nom laissent à penser que, en tous les cas pour ce qui est du côté paternel, puisque c'est le nom de mon père... les origines historiques laissent à penser que... en général on dit que les gens qui s'appellent D., D. ou tout ce que vous voulez, viennent d'un oued qui est à la frontière du Maroc et de l'Algérie qui s'appelle l'oued Dra, voilà. Et on dit que c'est une population d'origine juive, berbère, tout ce que vous voulez, un peu là... qui a pris ce nom-là, historique. Donc, on peut penser... en tous les cas c'est comme ça qu'on l'a souvent expliqué que... de cette branche paternelle, c'est une présence très lointaine sur cette terre d'Algérie. »²³¹

Enfin, pour Jacques A. :

« Je suis d'une famille juive en Algérie, donc la source est assez incertaine. Pour ce qui est de ma mère, c'est assez facile parce qu'elle s'appelle A., donc ce sont des juifs espagnols, portugais, qu'on repère bien puisque le Duc d'A. était un conseiller du Prince du Portugal et du Roi d'Espagne. Donc, en 1492, ils sont partis. Donc, on les repère assez bien. Ils sont venus là. La famille de mon père semble plutôt être venue de Turquie, avec l'empire ottoman, vers le milieu du XVIIIème siècle, quelque chose comme ça. Mais, c'est très incertain. Mon père était installé... la famille de mon père était installée à Constantine. »²³²

Lorsque seront établis les plans de conquête de ce pays, les Français verront en eux de potentiels alliés. Ainsi, « avec la conquête de l'Algérie, en 1830, les Juifs algériens, dont quelques uns connaissaient le français, avaient accueilli assez favorablement l'arrivée des nouveaux arrivants et étaient devenus des sortes d'intermédiaires entre colonisateurs et autochtones »²³³. Libérés du joug turc, les Juifs apparaissent donc comme des partenaires désignés. « A la fin du XVIIIè siècle déjà, ils étaient les interlocuteurs privilégiés des

²³¹ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

²³² Entretien Jacques A., Annexes, p. 479

²³³ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de l'histoire à la mémoire, op. cit., p. 98

chrétiens vivant ou séjournant dans la Régence. (...) Quand les premières troupes françaises étaient entrées dans Alger, elles avaient donc cherché à se concilier leur appui. »²³⁴

En quelque sorte, la colonisation constitue une libération pour les Juifs d'Algérie. Mais elle va aussi avoir sur leur communauté de considérables incidences. Il s'agit, en un sens, d'un « échange de bons procédés ». Dans une approche strictement assimilationniste, les Juifs d'Algérie se doivent donc de montrer à la France qu'ils lui sont redevables de leur avoir ainsi accordé la citoyenneté française, en adoptant, sans faillir, sa langue, sa culture et ses coutumes.

Pour autant, s'ils ont pu « servir » la France colonisatrice, c'est avec peu de considération, selon Benjamin Stora, que les Français les ont, en retour, appréciés. Illustrant son propos, il cite Bugeaud, officier de l'époque : « Ce qui a le plus contribué à nous faire déchoir dans l'opinion des Arabes, c'est de traiter d'égal à égal avec les Juifs, peuple méprisé, et fort digne de l'être en Afrique, car il est impossible d'imaginer sans l'avoir vu, jusqu'à quel point d'abjection, de fourberie et de rapacité est descendue dans la Régence cette fraction de la nation israélite »²³⁵. Malgré ces réactions de mépris, les Juifs d'Algérie demeurent des relais intéressants et l'on va assister à une évolution de leur statut, sous l'influence du judaïsme français, les juifs d'Europe étant assimilés depuis la Révolution. Ainsi, parallèlement à la colonisation française de l'Algérie, les Juifs de France ont opéré une sorte de « francisation de leurs coreligionnaires d'Algérie »²³⁶. Comme l'affirmera d'ailleurs Benjamin Stora, « la France colonise l'Algérie, le judaïsme français colonise le judaïsme algérien. »²³⁷

1) Vers une naturalisation massive

Au sein de la population des Français d'Algérie, les Juifs constituent donc une part importante, dont le destin se voit lié de façon très étroite avec celui de leurs co-religionnaires de Méditerranée. Ainsi, « la révolution de 1789 abolit les différences ethnico-religieuses et incorpore les Juifs de France dans la Déclaration des droits de l'homme. D'un seul coup, elle fait accéder au suffrage universel cette population habituée aux vexations et aux humiliations.

²³⁴ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 75

²³⁵ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 36-37

²³⁶ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 99

²³⁷ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 36

(...) Pour le prix de sa liberté, le Juif est obligé d'endosser ce nouvel habit : il devient un citoyen, il adopte la langue, l'esprit et la culture français, il doit reléguer aux oubliettes ce qui faisait sa spécificité, et disons-le, sa curiosité au regard des autres. »²³⁸ A cette époque en France, il s'agissait prioritairement d'abolir les différences en visant l'universel, ainsi que le précise « Yves Guyot dans ses *Lettres sur la politique coloniale* : « *En France, [...] nous confondons assimilation et uniformité. Nous en sommes encore à l'ancienne idée platonique d'universel. Nous voulons modeler tout le monde à notre propre image, comme si elle avait atteint une perfection absolue et comme si tous les Français étaient semblables* ». Il est donc compréhensible que le gouvernement français ait poursuivi la même politique de changement social et de modernisation dans ses colonies où la politique officielle ne favorisait pas le pluralisme culturel. De même, en France et dans ses colonies, les Juifs étaient libres mais cette liberté coûta cher à leur identité juive puisqu'ils étaient tenus de devenir absolument semblables aux Français »²³⁹.

En 1830, déjà, « les juifs de France sont fiers d'être citoyens français depuis 1789 et de faire partie de la « patrie des Lumières et des Libertés ». Ils constatent également que leur ascension sociale a suivi leur libération politique et juridique, et leur évolution personnelle leur paraît exemplaire. Du fait de l'occupation de l'Algérie, ils vont se trouver dans une situation d'intermédiaires entre la France et les Juifs de ce pays. Très rapidement animés par un double sentiment de fraternité et de patriotisme (...), ils s'intéressent au sort du judaïsme algérien dont la rumeur publique leur dit la pauvreté, l'ignorance, la « déchéance » (...). »²⁴⁰ Un homme va prendre le parti des Juifs d'Algérie, et entreprendre de les faire accéder, tout comme leurs coreligionnaires métropolitains près d'un siècle avant eux, au statut de citoyen français. Cet homme, c'est Adolphe Crémieux. Ministre de l'intérieur, président de l'Alliance israélite et ancien président du Consistoire de France, « ministre de la Justice sous la seconde République, Adolphe Crémieux, Juif séfarade, se rendit souvent en Algérie et y prit un intérêt si profond qu'on le surnomma l'Africain. (...) Il eut des contacts fréquents avec les représentants de la communauté juive qui (...) lui firent part du désir de leurs coreligionnaires de devenir citoyens français. »²⁴¹.

²³⁸ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 27-28

²³⁹ Sarah Taïeb-Carlen, p. 145

²⁴⁰ Benjamin Stora, *Les trois exils. Juifs d'Algérie*, Editions Stock, Collection « Un ordre d'idées », Paris, 2006, p. 42-43

²⁴¹ Sarah Taïeb-Cohen *Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle*, op. cit., p. 148

Il propose l'adoption d'une mesure qui « s'intègre dans tout un processus entrepris par les rabbins de France pour occidentaliser les juifs d'Algérie et les éloigner des pratiques maghrébines jugées fâcheuses. C'est ainsi qu'on s'est empressé de faire adopter l'orgue à la synagogue et le mot « temple » pour désigner cette Maison d'Assemblée. » L'initiative d'Adolphe Crémieux est une évolution d'autant plus remarquable, qu'elle vient mettre un terme, pour les Juifs en tout cas, à une situation contraire aux principes républicains. En effet, « la citoyenneté est attribuée en Algérie, selon un critère ethnoculturel »²⁴² et l' « on pourra interroger longtemps les conséquences, en Algérie, de ce déni de citoyenneté, surtout en songeant que les premières revendications des élites indigènes francisées furent l'égalité dans l'accès aux droits politiques. »²⁴³ La mesure découlant du décret de 1870, ne s'appliquant qu'à la population juive, « sera une source de souffrances et de conflits permanents avec les Arabo-Berbères et Européens. »²⁴⁴ C'est d'ailleurs ce que rappelle Pascale S. :

*« Si on revient loin en arrière, il y a eu ce fameux décret Crémieux, qui a donné la nationalité française aux Juifs et pas aux Arabes. Donc, là, quand même, les politiques pieds-noirs algériens, ceux qui étaient députés ou ceux qui étaient là pour faire évoluer les choses, ils ont quand même bien... ils avaient peur des Arabes quelque part. Il y en avait qui avaient peur des Arabes, qui entretenaient ça et qui voulaient garder leurs privilèges. »*²⁴⁵

Même si les Juifs d'Algérie vont se trouver massivement naturalisés par l'intermédiaire du décret Crémieux, leur situation précédente était toutefois très différente de celle de leurs coreligionnaires métropolitains. En effet, ils partageaient avec les Musulmans le statut d'indigène. Cet élément constitue pour nous une information de premier ordre. D'abord parce que la distinction arbitraire opérée par l'Etat français entre Juifs et Musulmans aura, nous le verrons, de significatives conséquences sur le déroulement des événements et sur les affrontements qui suivront ; ensuite parce que, ne partageant pas le statut d'immigré européen avec ceux qui constitueront avec eux le peuple des Français d'Algérie, n'ayant pas non plus la même histoire, et n'accédant pas à la nationalité française selon les mêmes modalités, ils n'occuperont donc pas une place identique au sein de ce même groupe.

²⁴² Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit., p. 71

²⁴³ Ibid

²⁴⁴ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 28-29

²⁴⁵ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

Adolphe Crémieux parvient donc à présenter et à faire adopter, le 24 octobre 1870, un décret du « gouvernement de la Défense nationale constitué après la défaite de Sedan face à la Prusse »²⁴⁶. Ce texte confère la nationalité française aux Israélites indigènes des départements d'Algérie et abroge, en ce qui les concerne, le sénatus-consulte du 14 juillet 1865. « C'est, pour les juifs d'Algérie, la dernière étape d'un processus d'assimilation qui a débuté dès le début de la conquête française, bien accueillie par la majeure partie de cette petite minorité discriminée sous le régime des beys d'Algérie »²⁴⁷. Grâce à cette assimilation juridique massive de la population juive d'Algérie, la population française sur place se voit « enrichie » de 90 000 personnes et environ de « 35 000 nouveaux citoyens ; elle participe d'une même stratégie de consolidation de la situation algérienne au profit du gouvernement provisoire. »²⁴⁸ Par ailleurs, un des sept décrets de Crémieux du 24 octobre 1870 s'adresse directement aux colons et est « censé [les] satisfaire (...) en réalisant le traditionnel programme républicain : il « assimile » administrativement l'Algérie à la métropole ; la divise en trois départements, sous l'autorité d'un gouverneur général civil rattaché au ministre de l'Intérieur »²⁴⁹.

Toutefois, cherchant pourtant à uniformiser le statut des Juifs de la métropole et de la nouvelle colonie algérienne, Adolphe Crémieux va se heurter à de nombreux obstacles, tant sur la scène politique intérieure que sur la scène algérienne. En effet, une grande partie des colons s'oppose à cette naturalisation massive des Juifs, jusque là indigènes. Ainsi, « après les élections législatives du 9 juillet 1871, où les juifs d'Alger votent en masse pour Vuillermoz contre le candidat conservateur Warnier, le gouvernement Thiers propose le 21 juillet 1871 un décret abrogeant entièrement le décret Crémieux. Il déclare « ne pas vouloir favoriser 25 000 Juifs et léser les vrais autochtones au nombre de 2 500 000 ». « Le 21 août, le projet de loi est ajourné jusqu'au 11 décembre. Or, avant d'arriver à ce terme, et devant les demandes du Consistoire israélite, Assemblées et Gouvernement décident de remplacer le projet de loi par un décret présidentiel de compromis. Le 7 octobre 1871, le décret présidentiel souligne que les Juifs d'Algérie devaient fournir leur certificat d'indigénat, preuve de leur ancienne installation, aux autorités françaises avant le 1^{er} mars 1872, pour accéder à la citoyenneté française sinon ils redeviennent indigènes. »²⁵⁰ Une commission spéciale, nommée par

²⁴⁶ Patrick Weil, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française de la Révolution à nos jours*, op. cit., p. 227

²⁴⁷ Ibid

²⁴⁸ Ibid, p. 229

²⁴⁹ Ibid

²⁵⁰ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit., p. 185

l'Assemblée nationale, propose que les juifs d'Algérie puissent, par simple déclaration, devenir pleinement français. Un compromis intervient finalement (...): un décret d'interprétation pris le 7 octobre 1871 confirme que le décret du 24 octobre 1870 a naturalisé « les Israélites nés en Algérie depuis l'occupation française ou nés depuis cette époque de parents établis en Algérie à l'époque où elle s'est produite²⁵¹.

Pour Jacques Cantier, le décret Crémieux constitue l'« aboutissement d'un processus de colonisation du judaïsme algérien mené conjointement par le Consistoire central des Israélites de France et le gouvernement métropolitain »²⁵².

2) Un antisémitisme latent

Ce n'est pas sans d'importantes critiques que les textes proposés par Adolphe Crémieux finissent par entrer en application, non sans conséquences sur les relations qu'entreprendront par la suite Juifs et non-Juifs au sein de la population française d'Algérie. En effet, Les Français de France et d'Algérie ne firent pas bon accueil à ces nouveaux Juifs français qui ne comptaient que 34 574 âmes, certaines communautés en étant exclues »²⁵³.

Première critique, le décret Crémieux qui naturalise les Juifs d'Algérie apparaît « à juste titre, injuste et discriminatoire envers les Indigènes musulmans »²⁵⁴. Seconde critique, les Européens d'Algérie supportent mal l'accession au même statut qu'eux de ces indigènes. Ainsi, « à cette occasion, un nombre appréciable d'Espagnols trouvent le décret Crémieux trop excessif et ressentent une profonde vexation. (...) Le sentiment anti-juif des Oranais survit à la crise et les Juifs continuent à être méprisés. Toujours soumis à l'ostracisme, les Juifs résistèrent à la provocation des Français et des Espagnols et l'antisémitisme peut-être considéré comme une constante de la mentalité espagnole et néo. »²⁵⁵ Parce qu'ils sont des indigènes, au même titre que les Arabes, il n'y a « aucune raison majeure de les élever au rang

²⁵¹ Patrick Weil, Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française de la Révolution à nos jours, op. cit., p. 229

²⁵² Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 19

²⁵³ Sarah Taïeb-Carlen, Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle, op. cit., p. 149

²⁵⁴ Jean-Jacques Jordi, Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration, op. cit., p. 294

²⁵⁵ Ibid

de citoyens. Quant aux musulmans, ils les blâment d'avoir obtenu cette citoyenneté française qu'ils envient et les tiennent pour responsables du geste de la métropole à leur égard. »²⁵⁶

Par la suite, près de « vingt ans après le décret Crémieux, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, les suffrages de ces Français permettront l'accession à la représentation parlementaire d'antisémites déclarés. La véritable crise d'antisémitisme qui [suivra] va marquer de manière significative la perception de la citoyenneté française des Juifs d'Algérie. La situation à laquelle ils doivent alors faire face semble surtout mettre en avant la crainte des Français devant l'étranger, et essentiellement devant la naturalisation de beaucoup d'individus qui finalement n'auraient de français que le « titre ». « Ce qu'on dénonce alors, c'est moins le Juif que l'indigène qu'on voit en lui, et qu'on hisse à la nationalité française »²⁵⁷. Et, même si l'on ne parle pas encore ouvertement d'antisémitisme, la violence de la crise qui accompagne la naturalisation massive des Juifs d'Algérie « préfigure la période de la Seconde Guerre mondiale ». ²⁵⁸

Avant cet épisode dramatique, c'est une forme latente d'antisémitisme qui s'installe sur le sol algérien. « Les antijuifs soufflent avec une énergie farouche sur tous les incendies qui s'allument dans le pays. Comme cela arrive fréquemment en période grande effervescence populaire, un leader se lève parmi les manifestants et rend la tête du combat. Max Régis est étudiant ; âgé de vingt-cinq ans, président de la Ligue antijuive d'Alger. »²⁵⁹

A une époque où l'on s'inquiète beaucoup des incidences d'une telle présence étrangère pour l'équilibre du pouvoir en Algérie française –rappelons que les Européens ne bénéficieront de textes entraînant leurs naturalisations que près de 15 années après l'adoption du décret Crémieux-, c'est donc le « péril étranger » qui occupe tous les esprits.

« Au lendemain même du décret Crémieux, l'amiral Gueydon, gouverneur civil de l'Algérie, affirme : « L'élément français doit être dominant. C'est à lui seul qu'appartient la direction de l'administration du pays. Ni l'élément indigène arabe ou israélite, ni l'élément étranger ne peuvent prétendre à une influence ou à une part quelconque de la direction politique ou administrative du pays. » En ce qui concerne les juifs indigènes, c'est par l'antisémitisme

²⁵⁶ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 30

²⁵⁷ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 88

²⁵⁸ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 29

²⁵⁹ Ibid, p. 35

traditionnel qu'on prétendra conjurer le danger. »²⁶⁰ Présent de manière insidieuse au cœur de la population européenne d'Algérie, l'antisémitisme va se trouver réactivé dans les années 1890. Elle « manifeste ainsi le refus d'une partie des Européens de voir une population d'origine indigène s'intégrer à la minorité dominante et contribue sans doute, par la désignation d'un adversaire commun, à renforcer la cohésion de ce groupe aux origines multiples »²⁶¹. Pourtant, comme le rappelle Raphaël Delpard à propos de la situation des Juifs indigènes au début de l'Algérie française, certes, « l'administration coloniale (...) les assimile aux indigènes et, par opposition aux Juifs de la métropole qui ont acquis la citoyenneté avec la Révolution, les nomme « les Juifs de l'extérieur ». Cela dit, lorsqu'un gouverneur général veut donner l'impression que les colons européens sont en nette progression, il ne se gêne pas pour les y inclure. »²⁶²

Traversant la population européenne, cet antisémitisme va constituer pour le groupe un élément de réunion et d'unification. Ainsi, à la fin des années 1890 éclate en Algérie une grande crise antisémite « qui va permettre la fusion morale, sociale et religieuse des (...) Néos (...) avec les Français. »²⁶³ Comme l'écrira E.F. Gautier, l'être en formation qu'est la population française d'Algérie « est déjà bien un être vivant avec une âme propre. Il lui manque la parole, c'est vrai, voire même la conscience nette de soi. Mais qu'il y ait en commun, dans les profondeurs de l'âme populaire, des besoins, des sentiments, des réflexes défensifs, une foule de choses obscures, c'est précisément ce dont l'incroyable explosion antijuive a fourni une démonstration éclatante.(...) »²⁶⁴

« La mobilisation antisémite trouve plus particulièrement ses troupes chez les colons récemment immigrés d'Espagne ou d'Italie, de même que dans les milieux populaires et catholiques. L'agitation antisémite atteint son point culminant entre 1898 et 1900, les émeutes tournant au véritable pogrome et éclatant dans près de cinquante villes. »²⁶⁵ Bientôt, à Alger, les émeutes demandent l'abrogation du décret Crémieux. « Même si les multiples facettes de

²⁶⁰ Daniel Leconte, *Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté*, op. cit., p. 82

²⁶¹ Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, op. cit., p. 19

²⁶² Ibid

²⁶³ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit., p. 174

²⁶⁴ Daniel Leconte, *Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté*, op. cit., p. 87

²⁶⁵ Pierre Birnbaum, *Un mythe politique : la « république juive »*, Editions Gallimard, Paris, 1988, pp. 370-371. Sur l'antisémitisme en Algérie : Yves Déloye, « Citoyenneté et sens civique dans l'Algérie coloniale : l'émancipation politique de la minorité juive au 19^{ème} siècle », *D.E.A. de sociologie politique*, Université Paris I, 1987

l'antisémitisme traditionnel (...) se font jour (...), l'antisémitisme purement politique apparaît (...) comme le moteur essentiel de cette mobilisation dirigée essentiellement contre les conséquences de l'émancipation des juifs qui leur permet désormais, en Algérie comme dans la métropole, d'être nommés à des emplois publics. »²⁶⁶ Et c'est bien là l'originalité de l'antimémitisme algérien. Comme le rappelle à ce titre Geneviève Dermenjian, « son détonateur fut politique. C'est parce que les juifs sont intervenus dans la vie politique locale qu'ils ont cessé de plaire aux Français d'origine dont ils troublaient les plans. »²⁶⁷

Dans ce contexte, plusieurs « personnages français antisémites, tels Edouard Drumont ou Max Régis, se trouvèrent de nombreux disciples en Algérie où l'affaire Dreyfus fut terriblement exagérée et où se répandit plus tard la propagande violemment antisémite de l'Allemagne nazie »²⁶⁸. Benjamin et Réjane B. se font les narrateurs de ces épisodes antisémites algériens, qui apparaissent comme de véritables traumatismes :

« -Benjamin : Régis, c'est l'ami de Drumont donc un antisémite notoire et je me souviens qu'il avait fait des troubles là et mon grand-père (...) avait protesté...

-Réjane : (...) mon grand-père aussi à Blida (...) le maire (...) l'avait mis en prison parce qu'il avait renversé la voiture de Max Régis qui était un salopard fini »²⁶⁹

« Après s'être atténué dans les années qui précèdent la Première guerre mondiale, l'antisémitisme politique »²⁷⁰ repartira bientôt de plus belle.

Dans le cadre de ce travail, chaque personne interviewée fait montre d'une connaissance tout à fait significative et détaillée de son passé familial et de la « saga » algérienne de sa famille. Cela nous conforte dans l'idée que la dimension historique, l'épaisseur même, de l'identité des Français d'Algérie est tout à fait centrale dans notre démarche de compréhension de sa construction et de sa perpétuation. L'inscription historique dans le pays, la connaissance, en détails parfois, de l'histoire familiale, associée à des repères politiques ou économiques, tend à accorder aux discours et donc aux individus, et par extension au groupe, une légitimité temporelle essentielle pour se voir reconnaître un attachement réel et légitime à la terre d'Algérie. Pour ce qui est des personnes interviewées de confession juive, nous pouvons par

²⁶⁶ Ibid, p. 371

²⁶⁷ Geneviève Dermenjian, Juifs et Européens en Algérie. L'antisémitisme oranais, 1892-1905, Institut Ben Zvi, Jérusalem, 1983, p. 33

²⁶⁸ Sarah Taïeb-Carlen, Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à d Gaulle, op. cit., p. 149

²⁶⁹ Entretien Benjamin et Réjane B., Annexes, p. 178

²⁷⁰ Pierre Birnbaum, Un mythe politique : la « république juive », op. cit., p. 372

ailleurs émettre l'hypothèse selon laquelle la référence et la connaissance à un passé encore plus antérieur à la conquête française de l'Algérie, riches notamment de référence à l'histoire de la présence des Juifs dans les différents pays d'Afrique du nord, permet de faire gagner en légitimité leur attachement revendiqué à la terre algérienne. Cela prend d'autant plus d'importance que la place que les Juifs occupent au sein de la communauté des Français d'Algérie a longtemps été particulièrement fragile et incertaine. Membres par leur nationalité de la communauté des Français d'Algérie, les Juifs n'en conservent pas moins des liens évidents, et prégnants dans les discours recueillis, avec cette histoire ancienne qui leur connaît des rapports parfois étroits avec les « indigènes » musulmans. Cette proximité ancestrale sera notamment mise en question au moment de la guerre d'Algérie, lorsque les Juifs seront sollicités par les musulmans, en tant que fils d'Algérie, dans le cadre du conflit devant mener à l'indépendance de ce pays.

Véritablement « extraits » de leur statut originel, les Juifs d'Algérie se sont trouvés dans une position qui leur accordait certes des facilités, mais dont la contrepartie était la progressive mise en retrait de leur personnalité nord-africaine. Toutefois, c'est également un réel et franc attachement à la nation France qui les caractérise, tout comme leurs coreligionnaires de métropole. Ainsi, pouvons-nous nous interroger : que « représentait la France pour les Juifs français ? Quelle importance attachaient-ils à leur identité française, d'une part, et à leur identité juive, d'autre part ? Léon Halevy, historien né en France d'immigrants allemands, accordait beaucoup plus d'importance à la France qu'au judaïsme dans la vie d'un Juif français : *Français de patrie et d'institutions, il est nécessaire que tous [les Juifs français] le deviennent par leurs coutumes et leur langue. En un mot, il est nécessaire que, pour eux, le nom de Juif devienne accessoire, et le nom de Français primordial.*»²⁷¹, comme en témoigne notamment Jean B. :

« - Vous vous sentez français avant tout ?

- Ah oui... oui, oui... je suis français, juif, algérien »²⁷²

Quant à la réponse de Julien D., elle est également sans équivoque :

²⁷¹ Sarah Taïeb-Carlen, Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à d Gaulle, op. cit., p. 145-146

²⁷² Entretien Jean B., Annexes, p. 268

« - *Comment vous considérez-vous aujourd'hui, français, pied-noir... ?*

- *Comme français, comme français* »²⁷³

Au cœur de ces différentes communautés en contact, Européens, Juifs, Musulmans mais aussi métropolitains, va progressivement émerger une identité collective, faites de rapprochements et d'exclusions, une identité façonnée en grande partie par les « instruments » et institutions importées de la métropole.

II- Une identité collective en marche

« Le propre de l'unité est d'exclure » : c'est sur cette maxime de Bossuet que Jacques Cantier s'attarde alors qu'il entend étudier la politique du régime de Vichy. Comme il l'affirme dans son ouvrage, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, il existe de nombreux parallèles entre le régime de Vichy et la société coloniale, notamment dans ce qu'ils instaurent tous les deux de redoutables hiérarchies. Au-delà de cela, il semble tout à fait pertinent de regarder le groupe des Français d'Algérie au regard de cette maxime. En, effet, exclure ceux qui ne sont pas considérés comme membres à part entière du groupe va permettre, dans le même temps, de redéfinir plus précisément la place de ceux qui en sont des membres « reconnus ». Par ailleurs, cela illustre selon nous toute la fragilité, mise en lumière tout au long de ce travail, de la population, de la communauté même des Français d'Algérie, en ce que, jusqu'au moment de quitter l'Algérie, ils seront incapables de consolider par eux-mêmes les « frontières » de leur groupe, et ainsi de le rendre viable et visible. Bien trop attachés à une société qui leur gardait une place tout en haut de l'échelle sociale, ils ont préféré préserver cette position privilégiée, sans se rendre compte de ce que cela risquerait d'engendrer parmi les autres composantes de la population algérienne. S'ils ont, certes, exclu, c'était pour préserver leur position privilégiée et leurs droits.

D'avis général, il n'y avait pas de racisme en Algérie. « Les témoins le disent, les autobiographies des pieds-noirs l'attestent. »²⁷⁴ Chaque communauté, « indigène » ou pas, se voit offrir par la France une « zone de partage ». Ainsi, « les enfants de toutes les

²⁷³ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

²⁷⁴ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 57

communautés usent leur fond de culotte sur les bancs de l'école laïque et républicaine. Les transports publics sont à la disposition de tous. Dans la rue, sur les places de quartier et de village, dans les cours des immeubles, les enfants musulmans, juifs et européens manifestent leur belle santé dans de bruyantes parties de football, le sport national. Mais l'école ou la partie terminée, chacun retrouve sa communauté. (...) On découvre non pas du racisme mais une sorte de ségrégation qui s'inscrit sans éclats dans les gestes anodins de la vie quotidienne. »²⁷⁵

Souvent déclassés dans leur pays d'origine, alimentant les classes sociales les plus basses et les plus miséreuses, c'est grâce au rapport privilégié qu'ils vont entretenir avec la métropole, les nouveaux Français d'Algérie se voient offrir « une position dominante et privilégiée par rapport aux populations dites indigènes, auxquelles avait été conférée la nationalité sans la citoyenneté. (...) Définissant un statut juridique, la citoyenneté, dans le contexte singulier de l'Algérie coloniale, dessinait aussi les contours d'une appartenance commune. En ce sens, elle joua comme un mode de clôture sociale. »²⁷⁶ C'est donc avec une grande attention, et la volonté de préserver leur position « privilégiée » au sein de la société coloniale algérienne, que, « quelles que fussent les conditions réelles de leur implantation et de leur existence, les émigrants français devaient (...) conserver ce lien juridique, politique et culturel avec la métropole qu'était la citoyenneté. »²⁷⁷

Dès 1889, c'est donc leur qualité commune de Français qui va devenir « un des éléments forts du répertoire des affiliations identitaires de français d'Algérie qui se définissent à travers un statut juridique –celui de citoyen français– et un statut territorial –celui d'Algérien. Et quoiqu'ils fussent algériens d'ascendance italienne, espagnole ou maltaise, les français par naturalisation furent longtemps désireux de montrer, plus que les autres français, leur attachement indéfectible à la mère patrie. »²⁷⁸

De nombreux récits recueillis au cours de notre travail sont venus mettre en exergue l'existence d'une forme de « concurrence » entre les différentes communautés. S'il est incontestable que la société coloniale repose sur une hiérarchie entre Français, Juifs et Musulmans, il conviendra également d'aborder la question de la hiérarchie interne au groupe

²⁷⁵ Ibid

²⁷⁶ Michèle Baussant, *Pieds-noirs. Mémoires d'exils*, op. cit., p. 114

²⁷⁷ Ibid, p.113-114

²⁷⁸ Eric Savarese, *L'invention des Pieds-Noirs*, op. cit., p. 72

en Algérie. Alors que le groupe est, en Algérie, en situation de « force », la hiérarchie en question est mise en avant sans trop de précautions par nos interlocuteurs, comme « normale » ou « naturelle », sans qu'ils semblent pour autant avoir pleinement conscience de ce que cela traduit de leur vision de leur propre statut en Algérie, comme groupe dominant, colonisateur, et, selon leur « groupe » ou « sous-groupe » d'appartenance, de leur vision des autres groupes qu'ils côtoient (européens, juifs, musulmans).

A) Au cœur des Français d'Algérie, « une communauté diversifiée, bigarrée, clivée »²⁷⁹

Passée l'installation des premiers colons, c'est après avoir été réunis, malgré eux, par des naturalisations collectives que la société des Français d'Algérie se met véritablement en place. Toutefois, même si plusieurs éléments, nous l'avons vu, constituent déjà pour la communauté qui se crée, une forme de creuset à l'émergence d'un véritable sentiment collectif, cette société sera très longtemps, et presque même jusqu'à la fin de l'Algérie française qui les propulsera dans une unité liée à l'événement, caractérisée par une forte hiérarchie interne, bien souvent relevée par les personnes que nous avons interviewées, mais aussi très souvent atténuée. Ainsi, « réunis par la force des événements sur une terre française, ils se situent les uns par rapport aux autres selon qu'ils appartiennent au peuple conquérant. »²⁸⁰

1) Une hiérarchie interne

Pour Clarisse Bueno, c'est une véritable « pyramide ethnique » qui « va commencer immédiatement à se construire dans cette société européenne si hétérogène. Origines et statut social allant souvent de pair, les Français se retrouvent tout naturellement au sommet, suivis des Espagnols, des Italiens, des Maltais, les juifs et les musulmans, considérés comme des autochtones, ne rentrant pas dans cette classification. »²⁸¹

²⁷⁹ Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie de 1830 à nos jours. Une page d'histoire déchirée*, Fayard, Paris, 2001, p. 225

²⁸⁰ Eric Savarese, *L'invention des Pieds-Noirs*, op. cit., p. 72

²⁸¹ Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de père en fils*, op. cit., p. 26

« Comme la société française d'avant 1789, cette société était composée d'ordres, puisque les hommes naissaient et demeuraient inégaux en droits, et avaient un destin largement déterminé par leur appartenance à une communauté. On était français, en Algérie, par privilège de naissance »²⁸².

En haut de la pyramide, se situent bien entendu les Français de France. Loin de leurs aïeux venus de leur propre volonté ou poussé par la volonté de l'Etat français, ces Français de métropole ne sont autres que les « vrais Français ». En Algérie, le reste de la population européenne « s'amusait de [leur] démarche et de [leur] maintien empruntés, on [les] surnommait *potos* (...) ou *francaoui*, et simultanément on [les] enviait, car [leur] geste mesuré, celui du maître à l'école, du professeur au lycée ou de l'officier à l'armée, ressemblait à la représentation que le cinéma donnait des Français de France et renvoyait l'Européen d'Algérie sa propre image débraillée et braillarde (...). »²⁸³ Jean-François C. raconte :

*« Quand il arrivait un petit métropolitain dont les parents venaient de s'installer, les fils de fonctionnaires ou les fils de militaires... ben là, vous savez, les enfants sont vraiment odieux, entre eux... c'était le petit... alors, les Arabes disaient... bon d'abord, pied-noir, on ne savait pas ce que c'était. Le mot n'existait pas. On l'a connu que plus tard. Maintenant, j'ai tout un bouquin sur les Pieds-Noirs, leurs origines, etcetera, les articles que je collectionne depuis des années. Mais... donc, on se sentait les Français d'Algérie. Les Arabes disaient les Francaouis en parlant des métropolitains, mais de nous, ils disaient pas ça. Même eux avaient le sentiment qu'il y avait une différence entre les Européens de France et les Européens d'Algérie. Voilà... on se sentait différents. »*²⁸⁴

Après les Français de France, ce sont les Français dits « de souche » qui occupent eux aussi une place de choix, d'autant plus qu'ils bénéficient, contrairement à leurs cousins de métropole, d'un enracinement réel dans le pays, enracinement datant de l'installation de leurs aïeux venus de métropole quelques années auparavant, les premiers colons, les pionniers –une dimension sur laquelle certains insisteront d'ailleurs au cours des entretiens, comme pour se

²⁸² Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 94-95

²⁸³ Ibid

²⁸⁴ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

voir dotés, eux aussi, de cette personnalité conquérante, courageuse et bravant l'adversité, une personnalité dont il leur faudra finalement faire preuve, 130 ans après l'exil inaugurant l'histoire des Français d'Algérie. « Au-dessous d'eux venaient les Français d'origine espagnole ou italienne, surnommés avec mépris par les précédents les « néos » (néo-français) (...). Venaient ensuite les Juifs indigènes et, un peu au-dessous, les Juifs d'origine marocaine. »²⁸⁵

Tout au long de l'histoire de l'Algérie française, et au cœur des rapports que les micro-communautés entretiendront les unes avec les autres, apparaît selon Raphaël Delpard « un trait spécifique (...) la crainte de perdre la suprématie sur les autres communautés. C'est une attitude fréquente durant les décennies du peuplement, mettant souvent en cause la cohabitation entre les composantes de la nation pied-noir. »²⁸⁶ C'est pourquoi, les relations entre Néos et Français n'ont donc pas toujours été bonnes. Ainsi, « dès les premières années de la Conquête, les Espagnols ne cachent pas leur aversion pour les Français. (...) Alors que la guerre de 1914-1918 [fera] disparaître à la campagne toute animosité et [amènera] une parfaite entente, il [faudra] attendre la guerre suivante pour que la méfiance mutuelle cesse en milieu urbain (...). »²⁸⁷ Toutefois, malgré les rapprochements découlant des conflits ayant secoué l'Europe au début du XXème siècle, certaines distinctions demeureront particulièrement « solides », comme le rappelle Frédérique D., qui évoque cette hiérarchie comme résistante entre les différentes communautés qui composent la population des Français d'Algérie, Français dits « de souche » en tête :

*« Je m'appelle M., mon nom de jeune fille. Il n'y a pas plus français... et, en plus, on mettait un point d'honneur à ne se marier qu'entre Français. Il était hors de question que des noms à consonance italienne, maltaise, espagnole dans notre famille. Bon, c'était comme ça. »*²⁸⁸

Ou encore, de façon encore plus violente, Jean B. :

« C'était une société extrêmement ségrégationniste. C'était une société d'apartheid... les Espagnols étaient d'un côté, les Français de France étaient de l'autre, les Juifs étaient de l'autre... voyez... les Arabes n'en parlons pas... il y avait une barrière.

²⁸⁵ Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 95

²⁸⁶ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 49

²⁸⁷ Jordi, les Espagnols ??, p. 290

²⁸⁸ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

C'est comme le mur qu'il y a aujourd'hui en Palestine... entre la Palestine et Israël... il y avait une société... de fait une société d'apartheid... ce qui faisait notre unité pour nous, c'était la France. »²⁸⁹

Pour Charles-Robert Ageron, « à croire le discours colonial majoritaire, devenus Français sans avoir désiré ni sollicité leur naturalisation, beaucoup de ces néo-Français (...) demeurés en contact avec leurs anciens compatriotes espagnols ou italiens continuent de s'exprimer dans leur langue maternelle, à se gausser des maladroites professionnelles des Français, bref à réagir en Espagnols, en Italiens, en Maltais, plutôt qu'en Français. »²⁹⁰ Les naturalisations massives permises par la loi de 1889 n'entraînent donc automatiquement une harmonisation des rapports entre Français dits « de souche » et « néo-Français », même si leur désormais commune citoyenneté les rapprochent nécessairement, dans leur forme en tout cas. Mais, « certains Français (...) se [disent] indisposés par l'exubérance et l'orgueil des Espagnols, parfois aussi par leur réussite : ces prolétaires devenaient propriétaires, colons, commerçants, industriels. Entendaient-ils occuper en Algérie une place réservée de toute évidence aux Français ? Le métropolitain installé depuis peu était peut-être le plus condescendant vis-à-vis de ceux qu'il décrivait comme des « traîne-savates andalous ». Les vieux colons en revanche connaissent la qualité professionnelle de ces Andalous, mais cela justifie-t-il le fait d'en faire les égaux des « Français de race » ? »²⁹¹ Les rapports entre les différentes communautés qui constituent la population des Français d'Algérie se voit donc caractérisée par de fortes résistances et dissensions, ainsi que le raconte Hervé H. :

« Par exemple, les Alsaciens, au village, ne fréquentaient absolument pas les Espagnols. Mon père n'avait pas confiance dans les Espagnols. Il avait plus confiance dans les Arabes. C'est très bizarre, mais parce que, historiquement, la famille a toujours eu des bons rapports avec les Arabes. »²⁹²

Toutefois, dans les discours que nous avons recueillis, ces différences qui pourraient sembler « irréductibles » paraissent grandement atténuées, au profit d'une version mettant plutôt en avant une certaine harmonie générale, comme pour « post-dater » l'émergence à la conscience des Français d'Algérie d'une forme d'âme commune. Il est donc possible de noter une

²⁸⁹ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

²⁹⁰ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 50-51

²⁹¹ Ibid

²⁹² Entretien Hervé H. Annexes, p. 454

certaine forme d'harmonisation a posteriori de ces relations dans les discours des Français d'Algérie que nous avons eu l'occasion de rencontrer. En effet, reconnaissant les différences, les dissensions, voire même parfois les conflits qui pouvaient opposer les groupes hétérogènes composant la population française d'Algérie, ils semblent très souvent s'inscrire, nous le verrons, dans une entreprise de mythification, d'embellissement de leur passé, au service du groupe qui, encore aujourd'hui, cherche à consolider les bases de sa dimension communautaire et de son identité collective. Une façon pour eux de donner à un sentiment communautaire dont nous pourrions noter la fragilité, une certaine épaisseur historique. C'est par exemple le cas de Fernand E., qui s'en tient à une affirmation très générale :

*« Ca se passait bien, c'était des relations de confiance, il n'y avait pas tellement d'écrits, c'était très simple parce que c'était des petites gens là-bas donc... et puis les gens se connaissaient donc ils se faisaient facilement confiance. »*²⁹³

Ou encore Jean-Claude G. :

*« On était tous, on jouait au foot ensemble, on se baignait ensemble (...) tout le monde s'entendait... »*²⁹⁴

Et pour Nicolas D., qui parle de :

*« La nostalgie des rapports que j'ai pu avoir avec les musulmans mais aussi avec les Espagnols et les Italiens de Constantine, avec les Juifs que nous avons rue de la Révolution, avec lesquels nous avons des rapports de confraternité, ça on peut le regretter d'autant plus que cette cohabitation qui là bas nous paraissait possible »*²⁹⁵

Jean-François C. rappelle :

« C'est un peu schématique ce que je vous ai dit, mais il y avait une harmonie. On vivait la même... sous le même soleil, les mêmes choses... un Soliveres, un Escriva, un Collin... on savait qui on était mais... d'une manière plus forte qu'ici, d'après ce que je constate, qu'un Provençal par rapport à un Nordiste ou un Alsacien, ou un Corse... les disparités géographiques, moi je pense qu'elles se liment, qu'elles s'érodent ici, alors que là-bas elles étaient... on en était conscient, mais ça impliquait pas de... il y avait pas d'implication autre que le savoir, et dans les moments de colère « sale

²⁹³ Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

²⁹⁴ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

²⁹⁵ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

Espagnol ! » ou « sale Français ! »... enfin... alors qu'ici, on n'imagine pas quelqu'un dire « sale Provençal ! » ou « sale Alsacien »... à l'école... j'ai des enfants qui vont à l'école. Ils sont petits... ça a pas cours... c'était quand même un melting pot qui était pas encore pris complètement... qui était pas encore pris complètement. Mais ça influait pas sur l'amitié qu'on avait. On sortait ensemble. Mais, on avait ce sentiment d'être différents les uns des autres, oui. »²⁹⁶

Pour Danielle R. :

« Bien des années en avance, on était les pionniers d'Europe. On a tout mélangé... nos coutumes, nos... façons de manger, nos repas... en commun... c'est-à-dire donc le repas arabe, le repas espagnol, le repas italien, le repas maltais, le repas alsacien, français... »²⁹⁷

Monique C. va encore plus loin, incluant Européens, Juifs et Musulmans dans une même situation presque symbiotique :

« Si c'était la fête arabe, ils portaient les gâteaux arabes, si c'était la mouna, la fête catholique chrétienne pour la Pâques, on leur donnait... la fête juive avec les galettes, et tout ça vivait en symbiose... »²⁹⁸

Il convient ici aussi de relever une autre distinction fondamentale installée au cœur de la population des Français d'Algérie et qui a pu, parfois, dépasser les communautés géographiques originelles. Il s'agit de cette frontière entre ceux que l'on appellera les « gros colons » et le petit peuple, constituant l'immense majorité de cette population. Ainsi, à côté du grand colonat, « composé de trois cents familles originaires d'Europe, venues pour la majorité au début du peuplement (...), [contrôlant] le pays, faisant et défaisant les lois »²⁹⁹, et d'une bourgeoisie, appelée aussi « petit colonat », le peuple des Français d'Algérie est essentiellement composé de « petits Blancs », « une population laborieuse à laquelle viennent s'agréger les musulmans naturalisés et les Juifs. »

Ainsi, même s'ils participent de la même communauté, les Français d'Algérie sont traversés par d'importantes hiérarchies internes. « Au sommet, on trouve bien sûr les « seigneurs de la

²⁹⁶ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

²⁹⁷ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

²⁹⁸ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

²⁹⁹ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 57-58

colonisation », enrichis par la vigne (...) ou par le blé (...). A côté de ce petit groupe s'est constituée une grande bourgeoisie d'affaires impliquée dans le secteur industriel, bancaire et commercial (...). Fonction publique coloniale et professions libérales, moyens et petits colons constituent les niveaux intermédiaires de cette société pyramidale dont la masse est constituée par la masse des « petits Blancs » vivant dans des conditions parfois difficiles dans les quartiers populaires des villes, « entre misère et soleil », dira Albert Camus »³⁰⁰. La plupart de nos interviewés ne manquent d'ailleurs pas l'occasion de nous rappeler que contrairement à l'idée qui règne alors en métropole et qui fait déjà des Français d'Algérie un peuple de privilégiés, de riches propriétaires exploités de l'Arabe, ce sont surtout des ouvriers, des artisans et des petits commerçants qui constituent le plus gros de cette population. Ainsi, Jean-Marc L. rappelle-t-il :

« Il faut pas croire que... comme je dis aux métropolitains « ne croyez pas... ne pensez pas que les Pieds-Noirs étaient des milliardaires. Attendez ! ». Ce sont des pauvres gens. C'était des fonctionnaires. Est-ce qu'on fait fortune dans l'administration quand on était facteur, policier, pompier... ? Eh ben, c'était ça les Pieds-Noirs. C'était des charcutiers, des épiciers. C'était des petits agriculteurs. Les grands propriétaires terriens, c'était tous des métropolitains, les Borgeaud, tous ces gens-là... attendez... les Chevalier, etcetera... c'était tous des gens de France venus en Algérie... ou des suisses, comme Borgeaud, venus en Algérie faire fortune. Mais, les petits... les Pieds-Noirs, c'était des petites gens, des petites gens, qui ont tellement souffert. Quand on voit la création des villages d'Algérie, mais... ils ont tellement souffert. »³⁰¹

Daniel Leconte rappelle d'ailleurs que « le plus injuste des procès qui puisse être fait au colon c'est (...) celui concernant sa prétendue inaptitude au labeur. Car l'émigrant formé dans l'idéologie des pionniers doit non seulement travailler beaucoup mais, de surcroît, beaucoup plus que les autres. Certes, il ne travaille pas suivant les rythmes industriels de l'Occident. Mais n'est-ce pas là une singularité des pays du tiers monde ? Oui, il fait la sieste mais il se lève le matin à trois ou quatre heures pour aller aux champs. Car le travail est une valeur sûre de l'idéologie coloniale. (...) Quant aux privilèges... 3% des Français d'Algérie ont un niveau de vie supérieur au niveau de vie moyen en métropole. »³⁰²

Robert L., il prend l'exemple de son propre père, et raconte :

³⁰⁰ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 17-18

³⁰¹ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

³⁰² Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 155

« Mon père était fonctionnaire, et ma mère était... mère. (il rit)... mon père était fonctionnaire. Bon, mon père n'a fait aucune étude. Je crois qu'il n'avait pas le certificat d'étude. Sa mère est morte très jeune, donc c'était un enfant des rues, etcetera...par la gentillesse d'oncles, de tantes et compagnie, il est rentré au service des impôts comme coursier, gratte-papier, saute-ruisseau, etcetera. Et puis il a fait... il était fonctionnaire. Vraiment minuscule »³⁰³

De même, Jean C. précise :

« Il n'y avait pas que des riches en Algérie, vous savez, il y avait toute une population... moi, j'ai fait toutes mes études supérieures à Alger, je vivais à Bab El Oued... il y avait une population qu'on appelait les petits blancs, la population pas riche du tout, très pauvre... »³⁰⁴

Ou encore Julien D. :

« Pour la plupart, c'était des gens pauvres voilà... il y avait des colons qui avaient des fortunes, des machins, des terres, etcetera, mais, la plupart, voilà. Ma famille, par exemple, à moi, toutes branches confondues, c'est pas une famille riche, voilà. Ils sont attachés à l'Algérie, mais c'est des gens qui faisaient tourner la machine, quoi. Ils travaillaient. »³⁰⁵

Ainsi, si, progressivement, les relations se détendent entre les communautés qui, du fait d'un côtoiement quotidien et du renouvellement des générations, sont amenées à vivre dans une proximité toujours plus importante, c'est la frontière de la « richesse », de la propriété, du pouvoir, bref, de la classe sociale, qui s'instaure de façon plus sérieuse. Pierrette G. raconte à ce sujet :

« J'ai vécu aussi dans la classe sociale... alors, ça je l'ai ressenti très vite. Quand je suis arrivée au lycée d'Alger, au lycée Delacroix... un très bon lycée d'ailleurs. Je suis très contente d'avoir été à ce lycée. Vraiment, j'ai des bases de secondaires merveilleuses... j'ai eu tout de suite très vite conscience... j'ai eu conscience que au niveau social, j'étais pas très très... maman nous faisait toujours nos vêtements... les filles plus que les garçons bien sûr. Mais, je gardais des fois des vêtements deux ans,

³⁰³ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

³⁰⁴ Entretien Jean, Annexes, p. 616

³⁰⁵ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

trois ans. Tant qu'elle pouvait changer... bref... et à Alger... à Alger, qu'est-ce qu'on rencontre ? Eh bien, il y a les enfants de commerçants. Il y a les enfants de fonctionnaires, etcetera... on en voit beaucoup plus. Et donc, c'est vrai que ces copines de classe, je les ai tout de suite vues à un niveau au-dessus hein. Je me dis toujours... c'est vrai que c'est très curieux, mais j'ai une conscience de classe... mais alors, très jeune... parce que donc ça, c'est l'entrée au lycée. »³⁰⁶

De même pour Pierre A. :

« On retrouvait dans cette société tous les clivages qu'on peut retrouver dans une société classique. Il y avait des... une minorité très fortunée, qui était celle des grands propriétaires, de la famille Borgeaud, de... de certains... de certaines professions libérales qui vivaient à Alger de façon très... de manière évidemment très aisée, et puis, à part cette minorité vous retrouviez, finalement, des fonctionnaires, des commerçants, des ouvriers... une très grande diversité... alors, la communauté... elle était... elle était ce qu'elle est dans toute société, c'est-à-dire que on se sentait français. On se retrouvait volontiers dans les mêmes forêts, sur les plages, et dans les grandes... et dans les mêmes rassemblements, mais dans la vie de tous les jours, Alger avait quand même une différenciation par quartiers qui existait. Par exemple, Bab el Oued était un quartier populaire dans lequel les Algérois qui vivaient sur les hauteurs ou dans le centre n'avaient pas tellement de raisons d'aller, sauf s'ils y avaient de la famille, mais... Alger étant une grande ville, qui comprenait déjà un million d'habitants... ou pratiquement un million d'habitants en 62, on retrouvait à l'intérieur un certain nombre de... de... de différenciations par l'habitat... le ciment c'était... c'était la fierté, l'insouciance, la sensation d'être français. Ca, c'était partagé par tout le monde. Certainement du plus modeste jusqu'au plus fortuné. »³⁰⁷

2) Une initiation au régionalisme

En faisant ainsi référence aux Algérois, Pierre A. nous rappelle que, au-delà des distinctions propres aux pays d'Europe d'où venaient les nouveaux Français, se sont aussi superposées des oppositions sans réelles incidences entre les différentes régions de l'Algérie,

³⁰⁶ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

³⁰⁷ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

empêchant elles aussi qu'une réelle harmonie entre Européens ne puisse se mettre en place. Et quand les distinctions originelles ont progressivement disparu, les distinctions régionales ont, quant à elles, résisté, des distinctions et un vécu de la dimension locale souvent rapprochés de ce qui pouvait se passer sur le sol métropolitain, rattachant ainsi l'Algérie française à la métropole, réaffirmant le lien qui les unissent, et confortant ceux pour qui l'Algérie n'était qu'un prolongement du territoire métropolitain, ses habitants ayant des attitudes similaires à celles de leurs compatriotes d'Outre-méditerranée.

Ainsi, Pierre Ba. raconte :

*« J'aimais pas Alger. En Oranais, en bon Oranais, je n'aimais pas Alger. Parce que les Algérois, ils aimaient pas les Oranais, et les Oranais, ils aimaient pas les Algérois. Les gens de Bône par contre... les Bônois, à la cité universitaire, ils étaient copains avec les Oranais. »*³⁰⁸

Pour Jean-François C. :

*« C'est vrai qu'il y avait une différence, mais déjà entre les Algérois et les Oranais. »*³⁰⁹

Pour René Fa. :

*« D'ailleurs, on était oranais, algérois, constantinois... comme on est rennais, lyonnais »*³¹⁰

De même, pour Jean-Pierre Mart., qui compare la situation sur le sol algérien, à celle de la métropole :

*« C'est un peu le Marseillais et le Parisien... le Parisien dit « moi, je suis de la capitale (...) »... en Algérie aussi, c'était l'Algérois et l'Oranais... quand on jouait contre Oran... Alger, on était la grande ville. »*³¹¹

Pour Annie F. aussi :

« On avait une certaine... une certaine animosité avec les Oranais... une rivalité disons, parce que la capitale c'était Alger et les Oranais revendiquaient leur statut

³⁰⁸ Entretien Pierre Ba., Annexes, p. 829

³⁰⁹ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

³¹⁰ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

³¹¹ Entretien Jean-Pierre M., Annexes, p. 225

de... aussi, et puis ils avaient un accent qui était différent du mien... du nôtre, en ce sens que eux ils prononçaient les "on" ils disaient "an", c'était très léger mais... ils intervertissaient les deux accents... tu reconnais un Oranais à son accent, comme on reconnaît un Marseillais, comme on reconnaît un Parisien... »³¹²

Le témoignage de Dominique L. laisse entrevoir l'importance de cette distinction régionale, et la façon dont, malgré les événements qui marqueront par la suite la population française d'Algérie, opérant une certaine homogénéisation et un rapprochement des individus, elle a tendu à survivre même en métropole comme une sorte de solidarité :

« Il y a une quinzaine d'années quand j'étais étudiante, je cherchais un appartement (...) on était 15 à visiter l'appartement, le mec qui nous faisait visiter l'appartement avait un accent pied-noir terrible donc je me dis qu'il fallait en profiter et alors, j'ai été la dernière à visiter le truc et j'ai réussi à placer dans la conversation que j'étais pied-noire, j'ai dit « ah, vous venez d'où ? » et il me dit « je suis d'Oran »... parce qu'Alger, ce n'est pas pareil... il y a toujours eu les Oranais d'un côté et les Algérois de l'autre et lui effectivement était oranais comme nous alors je lui dit « moi, je suis oranaise » et alors là, il m'a dit « je vais vous aider, je ne vais pas laisser une jeune Oranaise sans appart donc c'est vous qui l'aurez l'appart ». »³¹³

Notons ici l'absence quasiment généralisée d'évocation de la population juive lorsque sont abordées les relations des différentes communautés réunies dans la citoyenneté française. Comme maintenus, malgré leur accession massive au statut de citoyens française, dans leur statut d'indigènes, Les Juifs ne sont ainsi jamais évoqués, spontanément, au même titre par exemple que les Espagnols, Italiens ou Allemands, lorsque l'on parle des rapports au sein de la communauté des Français d'Algérie. La hiérarchie qui se fait jour au cœur de cette population transparaît ici de manière évidente, et indique à quel point les Français et Européens la constituant seront, longtemps, réfractaires à l'accession de ces anciens indigènes que sont les Juifs aux droits dont ils bénéficient en tant que Français. Une distance qui persistera d'ailleurs bien au-delà de l'Algérie française puisque, nous le voyons, les propos recueillis traduisent avec force l'inscription dans les mémoires sondées de cette hiérarchie, et de la place « subalterne » accordée à la population juive. Notre hypothèse consiste à affirmer ici que, au sein d'une même population française, réunis, malgré eux, par une citoyenneté

³¹² Entretien Annie F., Annexes, p. 216

³¹³ Entretien Dominique L., Annexes, p. 73

identique, ce sont deux histoires bien différentes qui se voient « associées », pour le seul bien de l'entreprise de l'Etat français. L'Algérie étant devenue française, ce sont désormais, « logiquement », les Français qui en sont les habitants officiels. Cette forme de prise de pouvoir sur la terre, et sur les « indigènes », pourrait être perçue, en un sens, comme une façon, pour les Européens, de compenser l'absence d'un ancrage ancestral sur la terre algérienne, ancrage dont seuls les Juifs et les Musulmans peuvent se faire valoir. Exclure, dans les mots tout au moins, les Juifs de la population désormais au pouvoir en Algérie pourrait ainsi constituer une forme de confrontation de deux légitimités quant à la terre : une légitimité historique et une légitimité politique. Privés, au début, de la première, les Européens tenteraient de faire par la suite primer uniquement la seconde. Cette crainte de l'étranger, ou du plus étranger que soi, cette exclusion du Juif, peut-être imperceptible dans les faits –d'ailleurs nos interviewés de confession israélite ne font pas référence à un sentiment quotidien d'exclusion de la part des Français d'Algérie, mais uniquement aux grandes crises antisémites- peut constituer, selon nous, un élément d'explication de la difficile inclusion, sur le fond si ce n'est sur la forme, des Juifs au sein de la communauté des Français d'Algérie, une fois que celle-ci se sera vue contrainte à l'exil. Pourtant, également français d'Algérie, les Juifs occuperont toutefois une place un peu à part au sein de ce groupe, une distance déjà perceptible dans les discours relatant son histoire.

La plupart du temps, au cours des entretiens, la situation de la population juive ne sera abordée, de manière spontanée, qu'en même temps que celle des Arabes, les Juifs étant ainsi maintenus dans leur indigénat, si bas dans la hiérarchie des citoyens français qu'ils n'ont finalement, dans l'esprit des autres Français d'Algérie, pas vraiment quitté la situation d'inégalité et de discrimination de l'indigène, quel qu'il soit.

Au-delà des différences qui résistent à un réel mélange des diverses communautés qui composent la population française d'Algérie, métropolitaine ou européennes, elle doit aussi vivre au quotidien avec une communauté musulmane maintenue au statut de sujet, et donc privée des droits rattachés à la citoyenneté française. Les Français d'Algérie semblent n'avoir qu'une mince conscience de la situation d'inégalité dans laquelle les Arabes, comme ils sont appelés à l'époque, se trouvent. Ainsi, ils mettent plutôt l'accent sur la cohabitation pacifique et les bons rapports qu'entretenaient toutes les composantes de la population d'Algérie, « le goût de la fête étant une donnée culturelle commune et un trait d'union entre toutes les communautés. En dépit d'une structure sociale ségrégative et hiérarchisée (...), la société coloniale était aussi faite de mosaïques complexes, encastrées et emboîtées, où certaines

relations transgressaient les clivages fondamentaux, relations sportives (...), professionnelles, de domesticité »³¹⁴.

Toutes les personnes interrogées semblent ainsi, avant tout, vouloir mettre en avant la « bonne intelligence » dans laquelle s'inscrivaient les relations avec les Musulmans. Ainsi, comme l'écrit Jean Pélégri, « je savais que sous l'histoire apparente et officielle de l'Algérie, celle de l'injustice et des inégalités coloniales, s'était déroulée entre Algériens et Pieds-noirs, là où les relations étaient quotidiennes, une autre histoire, toute aussi réelle que l'autre mais souterraine. Une histoire qui s'est faite, en dépit du système colonial, d'entretiens, de conciliabules, d'échanges et parfois de tendresse »³¹⁵. Mouloud Feraoun, assassiné par l'OAS en 1962, l'avait également relevé, lorsqu'il affirmait dans son journal : « Peut-on prétendre que cet amour n'existait pas, qu'il n'y avait rien d'autre que des privilèges ? Il y avait quelque chose de très difficile à définir mais qui rendait possible la coexistence pacifique »³¹⁶.

C'est ainsi une image bien homogène que les Français d'Algérie tendent à donner, venant très occasionnellement la relativiser. Au-delà de la seule image du groupe, c'est un sentiment d'unité sans doute bien plus réel « Les « nouvellement installés » donnent (...) l'image d'un groupe homogène, animé par un sentiment d'unité à chaque fois qu'il s'agissait de défendre les privilèges des Français d'Algérie face à la majorité musulmane ou la traître métropole. »³¹⁷

C'est donc par rapport à la population arabe, aux relations qu'ils entretiennent avec elle et à la place qu'ils entendent leur accorder au sein de leur univers, que les Français d'Algérie entreprennent de renforcer leur groupe, toujours en formation, ou, plutôt, en pleine maturation. « En Algérie, être citoyen français revêtait [donc] une signification sociale bien précise face à ceux qui ne l'étaient pas. Ce statut contribuait entre autres à définir les limites extérieures de la communauté européenne sur une base élitiste et exclusive. »³¹⁸

En effet, élaborer, faire émerger et conscientiser une identité passe par une définition par rapport aux autres que nous. Les « autres » des Français d'Algérie sont donc, d'une part, les Arabes. D'autre part, de l'autre côté de la Méditerranée, sur le sol métropolitain, la population

³¹⁴ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 102

³¹⁵ Cité par Jeannine Verdès-Leroux, Les Français d'Algérie de 1830 à nos jours. Une page d'histoire déchirée, op. cit., p. 87

³¹⁶ Ibid, p. 89

³¹⁷ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères en fils, op. cit., p. 39

³¹⁸ Michèle Baussant, Pieds-noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 382

française constitue un autre groupe de référence par rapport auquel les Français d'Algérie tentent de se situer et donc de renforcer les liens et les frontières de leur groupe, ainsi que l'identité collective en train de prendre naissance.

B)Face à l'Autre

C'est en partie par rapport aux groupes qui lui sont « autres » que la population française d'Algérie va se positionner. Comme pour mieux savoir ce qui la constitue, comme pour mieux percevoir, et, éventuellement, affirmer son identité en formation, elle va ainsi être amenée à définir son « extérieur » pour identifier son « intérieur ». L'extérieur, ce sont ici les Musulmans et les métropolitains.

Si, pour la très grande majorité de la population des Français d'Algérie, la conquête de cette terre a constitué une chance d'accéder à une vie meilleure, en revanche, les conséquences sur la vie de la population musulmane furent moins réjouissantes. En effet, « spoliée d'une partie de ses terres, affectée par la détribalisation qui a brisé les solidarités traditionnelles au profit d'un nouveau découpage administratif, traumatisée par le passage sous l'autorité d'un colonisateur étranger à l'Islam, l'Algérie musulmane a douloureusement vécu la conquête. »³¹⁹ Déjà, le sénatus-consulte de 1865 opérait entre les habitants de l'Algérie une distinction dont les incidences s'avèreront, au fur et à mesure des années, irréparables. En effet, c'est par ce texte que les Arabes d'Algérie voient leur statut de sujet consacré. « Ce texte fondateur instaure une dualité juridique entre les français, d'origine ou naturalisés, qui bénéficient du statut de citoyens, et les indigènes musulmans cantonnés au statut de sujets français. (...) Le sénatus-consulte prévoyait certes une procédure d'accès à la citoyenneté pour les sujets acceptant de renoncer à leur statut personnel coranique pour être régis par le droit civil français »³²⁰.

Cette différence de statut entre communautés n'empêche pas que se nouent, au quotidien, des rapports plus ou moins forts entre citoyens et sujets français, vivant sur la même terre, avec le même soleil, la même nature, exigeante et généreuse.

³¹⁹ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 18

³²⁰ Ibid

1) Les relations avec la population musulmane

Comme l'affirmera Albert Camus : « Si je me sens plus près, par exemple, d'un paysan arabe, d'un berger kabyle, que d'un commerçant de nos villes du nord, c'est qu'un même ciel, une nature impérieuse, la communauté de nos destins ont été plus forts, pour beaucoup d'entre nous, que les barrières naturelles ou les fossés artificiels entretenus par la colonisation »³²¹. Ainsi, les différences établies par la colonisation n'empêchent pas que, réunis dans une aventure qu'ils vivent en commun, citoyens et sujets français n'en viennent à nouer des liens particulièrement « serrés ».

Ainsi, qu'il se soit agi de relations de proximité ou de simples connaissances, la très grande majorité des Français d'Algérie insiste sur la générale bonne entente entre Européens et Musulmans, sur le plan culturel, religieux, professionnel... S'ils affirment aujourd'hui avoir, tous, eu conscience de ce que des inégalités existaient entre la communauté des citoyens français et la communauté musulmane, elles ne leur apparaissaient pas irréductible au point de mener à une révolte.

Ainsi pour Jean C. :

« On peut dire qu'à cette époque-là, je me disais que c'était un islam très tranquille, traditionnel mais pas agressif, tout au contraire très accueillant... on avait tous d'excellentes relations dans le plan de toutes les religions que ce soit les Juifs ou les Arabes... les uns étaient de culture israélienne... israélite, les autres musulmane, nous, on était chrétiens... on vivait en excellente intelligence, on allait manger chez les uns et les autres, il n'y avait pas de tabou... »³²²

En effet, les inégalités sur le plan de la citoyenneté, qui sont le fruit d'une politique menée par la métropole et qui, certes, sont relayées, de façon plus ou moins conscientes par la population française sur place, n'empêchent pas que, au quotidien, se nouent des relations interindividuelles parfois très riches, tissées donc « en dépit des inégalités sociopolitiques générées par la domination coloniale. Et, à l'appui de cette thèse, [Jeannine Verdès-Leroux] convoque Jacques Berque : « on ne s'est pas entrelacé pendant 130 ans sans que cela descende très profondément dans les âmes et dans les corps ». »³²³

³²¹ Daniel Leconte, Les Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 264-265

³²² Entretien Jean C., Annexes, p. 1

³²³ Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit., p. 89

Ainsi, à cette époque, on sait les Arabes présents. Ils font, en quelque sorte, « partie du décor ». « Les Arabes font partie intégrante du paysage, on vit à leurs côtés sans vraiment les voir, à quelques exceptions près. « Ils servaient de décor, pittoresque ou misérable, indispensable ou méprisé », dit (...) Anne Lanta. »³²⁴ Ainsi, pour Danielle R. :

*« J'ai jamais eu conscience qu'il y avait d'autres groupes... par contre, j'étais peut-être plus ou moins consciente qu'il y avait... ceux qu'on appelait les Arabes... ça m'a jamais trop perturbée, ni je me posais de question. C'est comme si vous disiez que dans un jardin, il y a du mimosa, et à côté il y a un palmier, de l'autre côté, il y a un olivier. Ça me... franchement, ça ne me posait aucun problème... c'est tout... »*³²⁵

On les côtoie, on noue avec des relations, parfois très denses, sans jamais oublier, mais sans réellement le rappeler, qu'ils sont, dans cette histoire, le peuple dominé. « Evoquant dans ses *Mémoires barbares* son enfance dans la Mitidja, Jules Roy se souvient ainsi des fermes convictions de son milieu d'origine. « Il semblait admis comme une loi naturelle que les Arabes étaient des serviteurs, les Français des maîtres et que tout était bien ainsi parce que les Français appartenaient à une race entreprenante mais généreuse et que les Arabes dépendaient toujours de quelqu'un », écrit-il »³²⁶.

C'est d'abord dans les campagnes, le bled, que citoyens et sujets français se rencontrent, et sont amenés à se côtoyer. D'ailleurs, comme l'affirme Daniel Leconte, les « amitiés [existaient] dans les campagnes. On comprendrait mal, autrement, comme les colons isolés du bled auraient pu coexister sans drames avec leurs voisins musulmans si longtemps. »³²⁷ Ils vivent en commun le travail d'une terre rude mais généreuse, les soucis quotidiens... Pierre A. raconte ainsi l'histoire de sa famille, et énonce la différence qui existait, selon lui, entre campagnes et villes :

« Ma mère me racontait que tant qu'elle était dans... dans les Aurès, ou dans le Constantinois, ou dans le sud algérien, dans les villages, il y avait une communauté de vie très forte... un partage des mêmes problèmes, des mêmes préoccupations, même si le niveau de vie des cultivateurs, ou des colons, comme on a pu le dire, était évidemment supérieur à celui des Musulmans, mais c'était une vie au fond assez... »

³²⁴ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 62

³²⁵ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

³²⁶ Jacques Cantier, *l'Algérie sous le régime de Vichy*, op. cit., p. 17

³²⁷ Daniel Leconte, *Camus, si tu savais...*, op. cit., p. 130

malgré tout, enfin en tous les cas, pour ce qui concerne ma famille, assez chiche, assez modeste... et avec... une forme de... de partage des soucis quotidiens qui existaient. Ma mère, d'ailleurs, parlait parfaitement arabe et elle s'adressait aux... à... aux habitants, et souvent aux parents de ses élèves en arabe, parce que le français avait assez peu pénétré dans les villages lointains. A Alger, c'est tout à fait différent. Il y avait deux villes. Il y avait une ville, dans laquelle, grosso modo au centre et sur une partie des hauteurs d'Alger, vivait une population pour l'essentiel européenne... avec des quartiers malgré tout aussi un petit peu populaires, comme Bab el Oued. Et puis, il y avait une ville arabe, qui était évidemment celle de la casbah et celle de la grande banlieue éloignée... »³²⁸

Dans les villes, et notamment à Alger comme le raconte Pierre, les liens sont diffus et se « nouent ailleurs que dans le travail : par la fatma, le café ou le football. Alors, la peur ? Oui, probablement, mais pas la haine ; la peur, mais pas celle qui émane du racisme courant, pas celle qu'inspire la différence ; plutôt la peur d'une minorité qui se sait assiégée, la peur du nombre et de la force collective des masses musulmanes rassemblées. »³²⁹

De même, pour Maxime B. :

« Si j'entends mes parents et notamment ma mère, c'était idyllique, hein... bon, la vérité c'est que moi j'habitais à Alger, et que à Alger il y avait une ville arabe et une ville européenne. Il y avait des quartiers plus ou moins mixtes, mais, en gros, ça se mélangeait assez peu hein. Tout le monde vous dira « mais à l'école, on était ensemble ». Oui, à l'école, on était ensemble. Il y avait des arabes, mais, d'abord, on se... (inaudible)... pas beaucoup, et ensuite, moi, là où j'étais, il y en avait assez peu, parce que le quartier était comme ça, comme aujourd'hui d'ailleurs les villes françaises hein. Vous avez des quartiers, une ségrégation territoriale qui existe hein. Donc... j'ai du mal à en parler. Si j'entends ma mère, ma mère dit que c'était l'entente parfaite, mais elle vivait dans un petit village, elle vivait à la campagne. Elle parlait arabe couramment. Mon arrière grand-mère allait dans les villages. Elle vendait des étoffes, elle les troquait contre des poulets. Elle revenait dans le village des pêcheurs, elle vendait les poulets. Donc, il y avait des relations, hein, il y avait des relations... sur quoi étaient-elles fondées ? Est-ce que c'était sur un respect, ou est-ce que c'était

³²⁸ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

³²⁹ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 130

sur une hiérarchie ? Je pense que c'était un peu les deux. Il y avait un respect individuel et une hiérarchie sociale très fortement établie, je pense. »³³⁰

Pour Jean-Pierre Z. :

« Cette amitié qu'il y a eu entre Algériens et Français, dans les petits patelins, n'existait pas dans les grandes villes. (...) j'ai connu des gars d'Oran qui ne savaient pas un mot d'arabe, qui ne les voyaient jamais... oui, les Arabes ils les voyaient, mais ils savaient pas un mot d'arabe. Ils avaient pas d'amis arabes. Ils avaient pas de contact avec eux... (...) Tandis que dans le patelin, dans les petits villages comme ça... je sais pas moi... un gars qui avait une voiture, qu'il y avait la ville qui était à quatre kilomètres, il rencontrait quelqu'un à pied, qu'il soit arabe ou pas arabe, il s'arrêtait... « allez, tu montes ». Il montait... enfin, il le connaissait. Il montait pas n'importe qui. Il savait qu'il était du patelin. Donc, il le montait carrément. Moi, il m'est arrivé en moto de monter un Arabe derrière moi, quelqu'un que je connaissais... ça, c'est la différence, je pense, avec la ville... et cette amitié, je pense que on la retrouve pas non plus en ville. Il y a eu des contacts... on jouait ensemble au foot. On sortait les dimanches. Des fois, on allait à la plage ensemble et tout. Mais, il y avait quand même un respect... à un endroit, il y avait un gars, dans notre patelin, qui sortait avec nous... »³³¹

Pour Pierrette G. :

« Même dans le bled, où on s'entendait certainement mieux. On était beaucoup moins raciste qu'en ville, eh bien... on n'avait pas la même culture. On se côtoyait... »³³²

Ou encore pour Jean-Pierre R. :

« Je parle pour les garçons des villes, parce que je sais que nos camarades du bled et ceux qui habitaient la campagne vivaient de façon beaucoup plus proche. Moi, je ne parlais pas arabe, alors que mes camarades, eux, parlaient souvent arabe. Moi, je ne connaissais que les insultes... »³³³

³³⁰ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

³³¹ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

³³² Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

³³³ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

Monique C., en revanche, ne relève pas une si grande différence dans les rapports qu'entretenaient les citoyens et sujets, en fonction qu'ils vivaient en ville ou dans le bled. Mais elle met en avant, par ses propos, la dimension particulièrement paternaliste de nombreux discours recueillis, une dimension qui reflète la situation d'infériorité dans laquelle sont maintenus les Arabes d'Algérie :

« On avait une bonne, qui m'a vu naître et qui est pratiquement... quand j'ai quitté l'Algérie... elle faisait pratiquement partie de la famille... d'ailleurs, elle m'appelait pas Monique, parce que « nique » en arabe c'est vilain, elle m'appelait Minouque ou Miquette... d'où l'expression, souvent, beaucoup de gens m'appellent Miquette... on avait... Papa avait un coursier qui m'amenait déjà à l'école... pour moi c'était... y'avait pas de différences finalement... moi en tant que... en ville... et dans la campagne c'était pareil... quand j'allais chez mes cousins... comme certains vivaient dans la ferme, à Bône etc... on était furrés toujours chez eux parce qu'on les voyait faire le pain sur le canoun... c'était à part mais on s'en adaptait, on participait... on participait... et même quand j'étais mariée, mon mari avait un collègue européen qui avait d'ailleurs épousé une musulmane... on a assisté au mariage arabe... moi... enfin, j'ai jamais eu de problème, de heurts ou de disputes... (...) y'avait pas de problème... chacun fêtait... chacun faisait ses religions... (...) moi j'ai jamais vu qu'on battait avec un bâton un Arabe... moi j'ai jamais vu ça... jamais... nous on avait des bonnes et tout... elles mangeaient avec nous à table... elles gardaient... comme tout personnel domestique, mais peut être encore mieux traité... moi de ma vue, je n'ai jamais vu des gens martyrisés... qu'on fasse du mal, qu'on les batte parce qu'ils ont pas fait leur travail, j'ai jamais vu ça, jamais... au contraire, tout le monde... y'avait je vous dis une solidarité, on se passait les trucs, les gâteaux au moment des fêtes... jamais j'ai vu un sentiment... surtout que eux-mêmes sont très hospitaliers. L'Arabe est très hospitalier, c'est pas des gens... ils donnent beaucoup... ils ont rien, ils donnent hein, ils ont pas du tout... ils ont un morceau de pain, ils partagent »³³⁴

Les propos de Monique C. peuvent ici être rapprochés de ceux d'Annie F.. En effet, dans son cas d'Annie, la différence est pourtant clairement visible mais, dans son discours, elle apparaît comme « compensée » par l'accueil au sein de sa famille dont bénéficie les Arabes dont elle

³³⁴ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

parle. Cette forme de compensation annihile en quelque sorte la légitimité d'une protestation contre un statut subalterne :

« Moi j'ai eu des liens affectifs avec les Arabes... avec Rabera... chez ma tante... moi Rabera et Tecadite pour moi c'est comme des sœurs... j'ai toujours les mêmes liens affectifs avec elles... d'ailleurs je suis marraine et mon mari est parrain du fils de Tecadite... c'est pour te dire qu'on était des cas très particuliers, parce qu'elles étaient élevées par des familles Françaises, c'était comme les enfants de la famille... y'avait aucune différence entre Rabera et mes cousines... ma tante allait servir le café au lit à Tecadite... sauf que bon... Tecadite faisait le ménage... moi, j'ai toujours un petit peu déploré ça, mais... elles étaient quand même quelque part la boniche de la maison, sans être considérées comme des boniches, quelque part quand même elles leurs faisaient... mais bon, elles étaient aimées... moi, je pense pas que Rabera se soit considérée comme une boniche... seulement bon, c'était quand même effectivement des cas particuliers... mais dans tous les groupes de copains ou de copines, y'avait des Arabes... mon mari, ses meilleurs amis c'était des Arabes... (...) je te dis, les relations étaient bonnes. »³³⁵

En effet, « c'est bien le discours paternaliste qui va caractériser les premiers migrants puis les Français d'Algérie, jusqu'à teinter de façon notable l'identité collective pied-noir qui naît après le rapatriement. (...) Les avis tranchés sur la question des populations autochtones sont dictés de France et confirmés avec chaleur par la plupart des colons. »³³⁶ Finalement, pour les Français d'Algérie, considérer les Arabes de façon infantilisante constitue une façon de conscientiser leur infériorité sans qu'elle apparaisse sous l'image négative des discriminations. « Leur paternalisme (...) n'est pas forcé. S'il est, certes, une condition indispensable à la coexistence communautaire, il relève aussi d'une certaine forme de complicité entre deux mondes. Le colon parle la langue des indigènes, donne de sa personne dans les travaux des champs, prend en charge des malades et mêle « ses gens » à tous les événements de sa famille. »³³⁷ Un discours paternaliste particulièrement bien mis en exergue par Jean :

« Si je prends une comparaison vulgaire, c'est de dire « bon, j'ai une entreprise, j'ai des enfants que j'aime beaucoup, ils ont 10-12 ans, ... donc on va les mettre un petit

³³⁵ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

³³⁶ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères et fils, op. cit., p. 22

³³⁷ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 101

peu en tutelle et puis tout doucement les éduquer de façon à ce qu'ils y arrivent » et à partir de là, on a donc éduqué, soigné et intégré »³³⁸

Par Pierre Ba. :

« C'était totalement paternaliste. Par exemple, quand un gosse était malade, un gosse d'un employé arabe, c'était lui qui payait. Il n'y avait pas de sécurité sociale. Il n'y avait rien. C'était inouï. Il m'a vraiment appris ce que c'était que travailler. Il arrivait... je le revois dans ses fermes. Il avait ses métayers qui étaient espagnols, pour la plupart, tous, et puis ses employés arabes. »³³⁹

La proximité quotidienne permet aux Français d'Algérie de proposer une autre « version » de l'Algérie française que celle qui ne se concentre que, et selon eux sans doute trop, sur les discriminations dont étaient victimes les Arabes, et pas assez sur des rapports humains potentiellement riches. Ainsi, Jean-Claude G. raconte :

« Quand on allait chez eux, ils venaient chez nous on avait puisque je vous dis mon père était gardien, on avait une femme de ménage qui faisait l'escalier, moi ils m'invitaient, j'allais chez elle c'était « Jean-Claude »... non il n'y avait aucune animosité, il n'y avait rien du tout »³⁴⁰

Pour Marie-Rose :

« J'allais chez des amis musulmans, on était dans une ville où il y avait beaucoup de musulmans et beaucoup de juifs... les commerces étaient soit musulmans, soit juifs, c'était très rare qu'il y ait des commerces non musulmans et non juifs alors, moi je ne garde pas un souvenir d'une séparation vraiment... j'ai mes amies juives qui venaient souvent à l'église avec moi, moi j'allais souvent à la synagogue... dans les mosquées, ce n'est pas pareil, c'est un peu différent mais j'avais des amis musulmans chez qui j'allais... »³⁴¹

Pour Alain Y. :

³³⁸ Entretien Jean, Annexes, p. 615

³³⁹ Entretien Pierre Ba., Annexes, p. 829

³⁴⁰ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

³⁴¹ Entretien Marie-Rose, Annexes, p. 192

« Moi, je sais que j'ai eu une enfance et une adolescence formidables... tous mes amis... quoi qu'on ait dit sur le problème arabe et français... on était en parfaite communion, quoi qu'on en dise... bien sûr, il y a sûrement eu des imperfections quelque part hein... mais moi je sais que j'ai grandi avec eux. Il y a jamais eu de problème »³⁴²

De même pour Jean-Pierre E. :

« Mes meilleurs amis étaient des Algériens. Les types qui venaient faire les devoirs avec moi quand j'étais en troisième, en quatrième. Les types avec qui je faisais des exposés, avec qui je parlais, avec qui j'essayais de sortir, j'allais au cinéma quand je pouvais, avec qui je parlais, je rêvais de la suite, c'était des types qu'on a appelés ensuite des Algériens. Mais qui étaient... on disait des Musulmans. »³⁴³

Ou encore pour Mme T. :

« Dans cette maison, on avait des Arabes qui habitaient... des Musulmans qui habitaient... (...) ils avaient des mariages, ils avaient des fêtes, on était invités, comme de la famille. Au dessus... alors, nous, on habitait au premier étage. Là, je vous parle, c'était le rez-de-chaussée, les Madani. Et, au premier étage... nous habitons au premier étage. Donc, au second, il y avait aussi une famille musulmane, avec qui on était bien. On n'était pas aussi liés qu'avec les Madani, mais, quand même, on s'entendait bien. Ah oui, ma grand-mère, elle s'entendait à merveille... parce que ma grand-mère a habité dans cette maison. Ensuite, quand elle est décédée, on a pris... elle, elle est morte à 50 ans. C'est jeune... je crois que c'est le chagrin. Elle avait un chagrin de son mari... c'était pas possible... ça l'a beaucoup marquée... et puis, donc, je vous dis, on avait... on habitait un quartier plutôt... il y avait des européens, c'est vrai, mais il y avait beaucoup d'Arabes. Et, on s'entendait très bien avec eux... avant d'habiter à Alger. Et à Alger, après, on a eu des voisins arabes aussi, des voisins musulmans, avec qui on s'entendait très bien. On allait au marché, on ne rencontrait... en marchand de légumes ou en poissonnier ou en n'importe quel genre d'aliment... les Arabes, avec qui on était très bien. Ils nous servaient... ils étaient bien. On ne peut pas dire le contraire, ils étaient bien. »³⁴⁴

³⁴² Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

³⁴³ Entretien Jean-Pierre E., Annexes, p. 326

³⁴⁴ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

Ou pour Monique C. :

« Tous les Algériens avec lesquels on a vécu, on s'est entendus comme larrons en foire... c'était... ça faisait partie de notre famille. On a même nous dans notre famille, une Algérienne qui vit avec notre famille... elle est rentrée, elle a élevé les enfants... c'était... quand on la présentait... euh... à des Algériens entre autres... elle vivait en Algérie après l'indépendance, elle était venue nous voir... on y était nous et on a croisé un Algérien, on l'a présentée comme de la famille... le Monsieur a dit « mais je savais pas que vous aviez une cousine algérienne »... parce que on la considérait tellement comme de la famille, il a cru que c'était de la famille vraiment à nous... alors que c'était un directeur... Monsieur Doudou d'ailleurs... il dit à maman « mais... vous avez de la famille algérienne ? »... elle dit « non, ça n'a rien... mais c'est comme... tout comme »... on a été élevées ensemble. »³⁴⁵

Le quotidien est aussi fait des relations professionnelles, dans le cadre desquels les Musulmans occupent des places d'ouvriers, d'employés, de livreurs... nous l'aurons compris, non seulement ils ne sont presque jamais en position dominante, mais, en plus, les Français d'Algérie interviewés ici relatent souvent la reconnaissance, voire même l'admiration dont font preuve à leur égard les « subordonnés » musulmans. Ainsi, pour Gérard R. :

« Pour, ma part, mon père était entrepreneur de peinture et il avait des ouvriers arabes qui étaient considérés au même titre que les autres, et il n'y avait pas de différence, la preuve, si s'en est une, c'est qu'à son enterrement, il y avait autant d'Arabes que de Français... »³⁴⁶

Pour Annie F. :

« Mon père était associé à un Arabe que j'appelais tonton. Et je l'appelle toujours tonton... bon, il est mort maintenant mais quand je parle de lui c'est tonton... c'est tata, et leur fils c'est mon cousin... je te dis... je connais un ami qui est Juif et qui dit "on a toujours son petit Juif préféré ou son petit Arabe préféré"... c'est peut-être vrai... c'est peut-être vrai... »³⁴⁷

³⁴⁵ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

³⁴⁶ Entretien Gérard R., Annexes, p. 662

³⁴⁷ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

Ou encore pour Michèle et René Fa. :

« Michèle : Chez mon père, il y avait tous les Arabes qui travaillaient et tous, ils avaient une adoration pour mon père, et même la petite domestique qu'on avait, qui a pleuré des larmes de sang parce qu'elle voulait partir avec nous, et tout. Donc, c'est vrai qu'il y avait des relations assez étroites... surtout dans les villages, encore plus

René : Où nous habitons, il y avait des Arabes qui habitaient en face de chez nous...

Michèle : Et à l'école !

René : A l'école...

Michèle : Moi, Fafa Feraoui, j'allais faire mes devoirs chez elle, et tout, c'était incroyable »³⁴⁸

En effet, un des « terrains » sur lesquels se rencontrent le plus assidûment citoyens et sujets est celui de l'école, dont nous aurons l'occasion, plus tard, de relever le rôle fondamental dans l'acculturation des émigrants à la patrie dont ils sont nouvellement devenus les citoyens. Au cœur de l'école de la républicaine, ainsi que semblent l'affirmer nos interviewés, les différences sociales étaient « oubliées dès le seuil franchi, volatilisées dans cet espace d'égalité qu' [était] l'école, qui [exigeait] de déposer au portail toutes les appartenances »³⁴⁹.

Pour Jean-François C. :

« On faisait pas cas des communautés. On faisait pas tellement cas. On allait à l'école avec des Musulmans, des Juifs, des Espagnols, des Maltais, des Italiens... il y avait des classifications qu'on ressentait très bien mais qui étaient pas gênantes hein. On vivait très bien comme ça. Je me rappelle à l'école, il y avait les Européens, avec leurs subdivisions espagnole, italienne, les Juifs, et les Arabes, avec leurs subdivisions, les Kabyles, les M'zabites. Bon, tout ça, ça cohabitait très bien, très bien... bon, il y avait des heurts, mais comme il y en avait entre Européens ou entre Arabes. »³⁵⁰

Xavier P. raconte :

« A ce moment-là, j'étais à l'école, et je me suis trouvé, moi, dans les classes de début de scolarité à l'école communale de l'époque, avec les instituteurs de l'époque...

³⁴⁸ Entretien Michèle et René Fa., Annexes, p. 550

³⁴⁹ Jacques Ozouf, Mona Ozouf, La République des instituteurs, Editions Gallimard Le Seuil, Collection « Hautes études », 1992, p. 277

³⁵⁰ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

j'étais, moi... il m'est arrivé d'être le seul originaire d'Europe, européen, au milieu de toute une classe d'autochtones, donc musulmans, arabes. »³⁵¹

Pour René et Michèle Fa. :

« René : Jusqu'au lycée... moi, en terminale et tout, j'ai eu des Arabes avec moi, qui étaient des copains. On jouait au hand-ball ensemble. On faisait des tas de trucs...

Michèle : Et tous nos copains, qui étaient instituteurs et qui partaient dans les petits villages, ils avaient que des petits Arabes

René : Moi, j'ai eu un prof de math qui était un Arabe

Michèle : Non, non, mais les élèves... les élèves... Georges, quand il a commencé à enseigner, c'était dans les petits villages et il avait que des petits Arabes. Il avait pas d'Européens... »³⁵²

Et René d'ajouter plus loin :

« « René : Je me souviens, un jour, je me trouvais à la gare de Lyon. J'attendais quelqu'un et j'entendais une conversation. J'étais au buffet de la gare. Il y avait deux personnes qui parlaient, deux hommes. Et alors, il y en avait un, qui était manifestement un Arabe, et l'autre je ne me souviens pas... qui disaient « oui, mais tu comprends, en Algérie, les Français, ils nous ont toujours... machin... on pouvait pas aller à l'école ! Moi, j'ai pas pu aller à l'école ! »... alors, je me suis cru bon d'intervenir en disant « monsieur ne dites pas n'importe quoi ». A l'époque, on ne disait pas n'importe quoi... « ne dites pas un mensonge, parce que... à l'école... vous êtes allés à l'école, comme tous les gens en Algérie... qu'ils soient musulmans ou chrétiens, ils sont tous allés à l'école, et ensemble... alors vous êtes en train de raconter des histoires à ce monsieur, qui va... »... « mais moi j'ai pas pu »... « ne dites pas que vous n'avez pas pu. Dites que vous n'avez pas voulu ou que vos parents n'ont pas voulu »... car, il faut bien savoir une chose, c'est que à l'époque de l'Algérie française, si un jeune musulman n'allait pas en classe, les pouvoirs publics intervenaient. C'était une obligation absolue. Il fallait aller à l'école. »³⁵³

Encore pour Jean-Pierre Z. :

³⁵¹ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

³⁵² Entretien Michèle et René Fa., Annexes, p. 550

³⁵³ Ibid

« On se côtoyait... moi, sur les bancs du lycée, de l'école d'ingénieurs, etcetera, j'ai côtoyé des Musulmans qui étaient des gens extraordinaires. Il y avait des pourris, chez eux comme chez nous d'ailleurs. Mais, c'était pas pléthore. L'entente était totalement parfaite... »³⁵⁴

Pour Annie F. :

« Moi, je sais que j'ai toujours eu dans ma classe des Algériennes... ma meilleure amie c'était une Algérienne... Katia Ben Seyer elle s'appelait... et elle était dernière de la classe pratiquement, mais c'était ma meilleure amie. On avait de bonnes relations... ce qui est de sûr, c'est que plus on avançait en âge, et moins y'en avait dans les classes. Chez les garçons, je pourrais pas te dire, parce que on était que des filles... mais dans la classe des filles, je pourrais de montrer des photos, y'avait... on était 29-30 par classes, tu avais l'équivalent... tu avais 15 Arabes et 15 Français à peu près, ou 12 Arabes et 17 Français... »³⁵⁵

Pour Jean-Pierre Mart. :

« Mon patelin, c'était comme ça... on était autant de Musulmans ou d'Algériens que d'Européens. On disait Européens. On disait pas ni Espagnols, ni Français... les Européens et les Musulmans. On était autant d'un côté que de l'autre... quand j'ai entendu qu'ici on leur interdisait de venir à l'école... on leur disait qu'ils avaient pas le droit de venir à l'école. Qui est-ce qui poussait ?... j'en sais rien. Alors, je leur fais voir la photo où il y a tous les petits Arabes avec la chéchia, parce que c'était les garçons d'un côté, comme en France... garçons d'un côté, filles de l'autre... on voit tous les petits Arabes avec leur chéchia, leur turban... et au point de vue politesse, c'était la même chose. On s'amusait dans la cour... moi, j'avais une casquette, d'autres un béret. Quand on rentrait en classe, le maître était devant la porte. On passait devant la porte... tout le monde on s'enlevait. Il y avait un porte-manteau et on l'accrochait... »³⁵⁶

Et pour Marc G. :

³⁵⁴ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

³⁵⁵ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

³⁵⁶ Entretien Jean-Pierre Mart., Annexes, p. 596

« J'ai jamais étudié l'arabe et je parlais arabe. C'est pour vous dire quelle proximité il y avait... ayant vécu à la ferme jusqu'à l'âge de 14-15 ans. Donc, j'avais des petits copains arabes, forcément, avant d'en retrouver, à ce moment-là, en étudiant. Mais enfin, ça c'est un autre problème. Moi, j'étais à Alger en prépa et donc au lycée Bugeaud... donc, là, j'avais en prépa des gens qui étaient arabes. Et puis, j'avais même... il n'y en avait pas beaucoup. Il y en avait au moins un, qui était d'origine donc arabe, de mon village, et qui lui faisait... à Bugeaud, il faisait aussi... il faisait une prépa. Il était en sup ou en spé. On rentrait ensemble d'ailleurs. On prenait le train pendant les vacances. On rentrait d'Alger à Oran par le train. »³⁵⁷

C'est une forme de proximité, de côtoiement au quotidien qui amène chaque Français d'Algérie à écarter d'un revers de main l'idée qu'ils entretenaient avec les Arabes, encore appelés Musulmans ou Indigènes –mais, s'empressent-ils de préciser, jamais dans un sens péjoratif, repoussant ainsi toute potentielle accusation de traitement inférieurisant ou méprisant, de la population musulmane- une relation tumultueuse, faite d'autorité, de hiérarchie, d'exploitation de l'autre. Chacun livre son témoignage, voire son anecdote, dans laquelle apparaît l'ami, la famille, ou encore l'ouvrier arabe, avec lequel est entretenue une relation presque idéale, les propos ainsi recueillis s'inscrivant dans cette tendance, sur laquelle nous nous attarderons, d'idéalisation, de mythification du vécu en Algérie, et, par là même, des relations entre les différentes communautés. Il s'agirait en quelque sorte, pour les Français d'Algérie interrogés, de doter leur histoire d'une dimension positivée et ainsi aisément « revendicable » par une population qui cherche, encore aujourd'hui, des éléments solides pour conforter son identité collective.

Dans leur entreprise de restauration de leur image, de la réalité de leur vie en Algérie, et par la suite, de la réalité de leur drame, c'est aussi sous l'angle du bonheur et de la facilité relationnelle que les Français d'Algérie évoquent leurs rapports avec la composante musulmane de la population algérienne. En notre position, il ne nous semble pas réellement possible de distinguer, au cœur des propos recueillis, la part de réalité et la part d'idéalisation pure. En effet, chaque Français d'Algérie connaît désormais la réalité sociale et politique qui était celle des Musulmans du temps de la présence française en Algérie ; mais ils seront longtemps taxés d'avoir fait preuve d'une très grande naïveté, d'une trop grande inconscience

³⁵⁷ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

quant à la réalité de la situation de ceux qu'ils côtoyaient effectivement quotidiennement, mais, finalement, sans jamais réellement s'interroger sur leur place au sein de la société française qui avait émergé en Algérie française. Sur ce plan, comme sur de nombreux autres, les Français d'Algérie se seront « laissés porter », sans jamais vraiment remettre en question l'environnement dans lequel ils évoluaient, sauf lorsque leur sera intimé l'ordre de le quitter. Qu'ils soient le fruit d'une idéalisation, d'une reconstruction magnifiante d'une vie perdue, comme arrachée, ou d'une « simple » naïveté, les propos recueillis ne laissent en tout cas pas entrevoir ici le conflit qui, plus tard, viendra faire violemment émerger à leur conscience la communauté des futurs Algériens, une violence dont les propos recueillis traduiront la prégnance. Notons dès ici que cette naïveté, et, certainement, la réalité d'un côtoiement, voire même d'une coexistence, rendra, aux yeux des Français d'Algérie, le conflit et la séparation d'avec la terre algérienne encore plus douloureuse.

Certains des témoignages recueillis sont cependant parfois nuancés, comme empreints de la conscience d'une différence irréductible. C'est par exemple le cas de Gilbert F. pour qui, toutefois, cette différence tient plus à la religion et à la culture des Musulmans qu'à l'action de la France et des Français, qui se trouvent, du même coup, comme « déresponsabilisés » de la situation :

« En ce qui concerne les relations avec les Musulmans il faut le dire, elles étaient uniquement masculines nous ne voyions jamais les jeunes filles musulmanes, pourtant nous avions des études au lycée, de faculté avec des musulmans et surtout les kabyles qui sont arrivés à des diplômes importants, médecine, d'avocats, pharmaciens, les réunions que nous avions avec eux, quelque fois nous avions nos sœurs ou nos cousines, les Musulmans venaient mais toujours que les hommes, c'est pour ça que à mon avis il y a eu une difficulté d'évolution des autochtones bien que les Kabyles aient été très fort, plus fort que nous comme mentalité sauf le sujet des femmes, nous sortions souvent avec des étudiants kabyles, nous ne voyions jamais leurs sœurs. »³⁵⁸

C'est aussi, en un sens, ce qu'essaie d'exprimer Annie F. :

« Plus les années avançaient chez les filles, et moins y'avait d'Arabes... mais c'est pas à cause de nous... c'est parce que quand elles atteignaient 10, 12, 13 ans, on les mariait... donc, c'était plus possible. »³⁵⁹

³⁵⁸ Entretien Gilbert, Annexes, p. 756

³⁵⁹ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

Pour Robert L. :

« Il n’y avait pas beaucoup de mélanges mais au niveau des enfants, oui, on jouait ensemble, on allait à l’école ensemble. Il n’y avait pas de... non, il n’y a jamais eu l’ombre d’un problème... »³⁶⁰

Quant à Jean-Pierre F., il semble adopter une position légèrement extérieure au groupe, comme pour faire bénéficier son discours d’un regain de crédibilité , d’objectivité, et se défaire de l’image de peuple naïf et inconscient dont auront longtemps été taxés les Français d’Algérie :

« Beaucoup de Pieds-Noirs ont dû vous dire qu’ils avaient des copains arabes, mais je vais dire, moi aussi j’en avais mais je dirais que ce qui se passait c’était plus grave que ça, nous, on avait une convivialité entre nous parce qu’on était des gamins de la rue et qu’on a vécu ensemble »³⁶¹

2)Le rapport aux Français de métropole

Bien que les Français d’Algérie partagent avec leurs compatriotes de l’autre rive de la Méditerranée une citoyenneté et les valeurs qui y sont attachées, réside pourtant, entre les deux pans d’un même peuple, des différences apparemment irréductibles, dont certaines datent sans doute des accrocs qui se sont fait jour lors des entreprises de naturalisation massive de la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, n’oublions pas que les Européens étaient alors perçus comme une menace sérieuse, avant que ne soit fait le choix de les intégrer en tant que Français, une intégration dont les objectifs étaient de permettre de grossir les rangs des Français pour transformer l’Algérie en véritable colonie de peuplement, en même temps que d’avoir sur la population immigrée européenne une plus grande maîtrise.

« S’il est un domaine où le souvenir et l’expérience du double exil, de leur pays d’origine d’abord et d’Algérie ensuite, oriente le discours des pieds-noirs, c’est bien dans la pensée d’une inégalité réelle, inscrite dès ses débuts dans le régime colonial, entre l’Algérie et la France. Car comment rationaliser la dépendance de la première vis-à-vis de la seconde, sinon

³⁶⁰ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

³⁶¹ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

par la croyance qu'il existait des différences visibles entre les métropolitains et les nouveaux émigrants (...) ? »³⁶²

Ainsi, « quelle que soit leur origine, ils se considèrent comme appartenant à une « France algérienne », les « Français de France » étant perçus comme des compatriotes différents. »³⁶³

Michèle Baussant relève d'ailleurs que, au cours de son enquête, « nombre d'entretiens évoquent le sentiment de marginalisation des émigrants face à la collectivité métropolitaine. »³⁶⁴ Qu'il se soit agi d'un sentiment de marginalisation ou, plus simplement, d'une impression de différence, les Français affirment presque tous qu'il existait entre les Français de France et eux « quelque chose » d'irréductible. C'est d'ailleurs ce que cherche à nous expliquer Mme P., lorsqu'elle fait référence à une différence de traitement entre les deux pans d'un même peuple :

*« Pour nous, nous étions français. On n'était pas en France, mais nous étions français. La seule chose que je vous dis, on n'était pas considérés comme les Français hein... en commençant par les allocations familiales. Nous avons beaucoup moins d'allocations familiales que les Français de France. Ca vous ne le saviez pas... si par exemple on donnait à l'époque... je vous donne un exemple... je vous dis à l'époque, on donnait 60 francs par enfant, nous avons peut-être 25 ou 30 francs pas plus hein. Ah oui... on était quand même... pas si bien considérés que les purs Français... ça je me souviens de ça... »*³⁶⁵

De même Alain V., rappelle :

*« Il y avait une différence entre le Français métropolitain et le Français... quelles que soient ses origines, qu'elles soient espagnoles, italiennes, maltaises, juives, françaises... le local quoi, le Pied-Noir... la différence se faisant sentir déjà ne serait-ce que dans la discrimination existante dans les droits. Les salaires étaient moins importants... bon, ça, je l'ai su après mais bon, on comprend cette... les salaires étaient moins importants pour les autochtones, et encore moins importants pour les musulmans, bien évidemment. Ca déclinait. »*³⁶⁶

Aussi, pour Pascale S. :

³⁶² Michèle Baussant, Pieds-noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 114

³⁶³ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 29

³⁶⁴ Michèle Baussant, Pieds-noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 114

³⁶⁵ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

³⁶⁶ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

« Ma mère me dit que ils payaient plus d'impôts les Pieds-Noirs. Ils n'étaient pas plus avantagés. Le niveau de vie était plus bas. »³⁶⁷

Quant à Roland A., il fait état d'une réelle hiérarchie :

« Alors, même au plan des lois... en théorie, les lois étaient peut-être les mêmes, mais le problème c'est que déjà en France ça changeait souvent aussi. Mais en fait, les lois en Afrique du nord étaient appliquées de façon très imprécise. Il y avait plusieurs niveaux de communautés... au dessus, si vous voulez, vous aviez les Français qui venaient de France. Ceux-là étaient certainement des Français comme les Français de France ici qui bénéficiaient des mêmes lois. On les trouvait... bon, généralement, c'est eux qui dirigeaient l'Afrique du nord... à savoir, on les trouvait dans l'administration, l'armée, la police. Enfin, disons, quelques milliers de personnes, une dizaine de milliers de personnes... (...) mais par exemple, ma famille, qui est d'origine espagnole, ne bénéficiait pas des lois françaises, alors que tous les enfants... (...) ont tous été appelés à faire la guerre... et même en est mort, en 40, après qu'il ait fait la guerre d'Espagne dans les brigades internationales. Vous voyez, c'est très complexe. Mais une fois qu'il est mort, en principe, les Français avaient droit à certaines choses eux... bon les Espagnols, ma grand-mère n'a eu droit à rien. Elle n'a pas eu droit à percevoir une pension... alors que tous ses enfants faisaient la guerre pour la France, comme mon père... enfin tous. Donc en fait, les lois n'étaient pas appliquées à ce qu'on appelle les pieds-noirs, et que moi j'appelle les Nord-Africains... c'était en fait une petite frange de Français de France qui bénéficiaient de ces lois... »³⁶⁸

Enfin, pour Jean-Pierre Mart. :

« Là-bas, il y avait un tarif et ici en métropole... on était département français... alors, pourquoi un gars marié avec trois enfants, là-bas il touchait tant ? Il venait ici en métropole, il y avait un autre salaire »³⁶⁹

De façon plus « humoristique », Jean-Marc L. raconte également le décalage qui existait entre Français de France et Français d'Algérie :

³⁶⁷ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

³⁶⁸ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

³⁶⁹ Entretien Jean-Pierre Mart., Annexes, p. 596

« On avait un ressentiment, un complexe d'infériorité par rapport aux métropolitains, parce que c'était des Français... toutes les filles d'Algérie rêvaient d'épouser un Français de France. Tous les mâles pieds-noirs rêvaient d'épouser une femme de France, parce que c'était la classe, l'élégance, c'était le parfum. »³⁷⁰

Ou encore Danielle R. qui essaie d'expliquer cette impression, latente et pourtant « insaisissable », d'une différence :

« Non, non... j'avais pas l'impression d'être pareil... il y avait... je sais pas à quel âge ça s'est développé ça en fait. Ca s'est peut-être développé avec la guerre. J'en sais rien... mais avant que la guerre... parce que on était trop jeunes pour s'apercevoir qu'il y avait des problèmes... le professeur, quand j'étais en 6^{ème}, nous mettait en relation avec des élèves du même âge en métropole. Et j'étais fière de dire « voilà, nous ici, on fait comme ci, on fait comme là... je sais pas... c'était un parent éloigné pour moi, la France. »³⁷¹

Ainsi, s'il l'on se réfère aux discours tenus ici, il existait donc une différence dans la façon dont la France, métropole et empire colonial, entendait traiter de part et d'autre de la Méditerranée sa population. Cette différence apparaissait aux Français d'Algérie du fait de la France, mais non du fait des Français métropolitains. Or, le rapport qu'entretenaient les Français d'Algérie avec leurs compatriotes de métropole, un rapport qui a participé de la constitution même du groupe et de ses « frontières », impliquait également une mise en présence des deux populations, faisant ainsi apparaître aux yeux de chacun quels fossés les séparaient. Ainsi, dans les propos de Mme T. raconte aussi le décalage qui existait entre les deux groupes :

« Les métropolitains, quand ils étaient là, leur vie était différente. Ils étaient vraiment différents de nous. Ils menaient une vie différente à la nôtre. C'était pas du tout pareil, pas du tout. On sentait la différence. Et quand on les entendait parler, quand on les voyait des fois... des fois, on s'apercevait à leur visage, à leur physique, mais des fois on s'apercevait à leur façon de s'exprimer. On se disait « ils ne sont pas d'ici. Ils sont de France ». »³⁷²

³⁷⁰ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

³⁷¹ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

³⁷² Entretien Mme T., Annexes, p. 664

De même, pour Mme P. encore :

« On avait des Français qui venaient. On sentait, à leur accent, que c'était pas des gens de chez nous... à l'accent qu'ils nous apportaient... c'était pas des gens de chez nous... alors, pour nous, c'était des étrangers. Pour nous, c'était des étrangers. Nous, nous vivions avec les Arabes, avec les Algériens... on était chez nous. On se sentait proches d'eux... plus proches qu'avec la métropole... »³⁷³

Ou encore pour Maxime B. :

« Il y avait les Français qui n'étaient pas nés en Algérie et qui venaient, et qui étaient dans l'ensemble assez mal considérés, parce que les Pieds-Noirs, qu'on n'appelait pas encore comme ça d'ailleurs, hein, considéraient que ils avaient rien compris à l'Algérie, ce qui était probablement vrai d'ailleurs... qu'ils avaient rien compris à l'Algérie, qu'ils venaient en donneurs de leçons, etcetera. »³⁷⁴

Quant à Pierre A., il analyse la différence entre Français d'Algérie et Français de métropole sous un angle bien particulier, plaçant cette fois les premiers, non pas en position de laissés pour compte ou de discriminés au niveau des salaires, des allocations ou des lois, mais dans une position dominante par rapport aux compatriotes de la métropole, une métropole selon lui enrichie, dynamisée par la nouvelle population des Français d'Algérie :

« Nous avons peut-être même la sensation d'être, d'une certaine manière... non pas l'élite de la France, mais sa partie la plus vivante, la plus dynamique, celle qui était la plus entreprenante, la plus joyeuse, la plus festive. »³⁷⁵

De même, pour Hervé H. :

« « Ca c'est un point auquel ma mère est très sensible, mais elle n'est pas seule... par exemple, une conscience, assez anecdotique, mais de parler en général un meilleur français qu'en France métropolitaine, ce qui n'est probablement pas faux. »³⁷⁶

Ou encore pour Jean-Christian M. :

³⁷³ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

³⁷⁴ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

³⁷⁵ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

³⁷⁶ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

« Je me sentais français, mais, mettons d'une... je ne voudrais pas employer le mot « caste », mais d'une catégorie à part... peut-être un petit peu comme les Américains par rapport aux Anglais. (...) On se considérait comme des Français d'Algérie, c'est-à-dire une catégorie à part de la France, un département français avec peut-être un très très léger sentiment de supériorité. Ca, ça n'est pas impossible »³⁷⁷

Ce sentiment particulier d'une certaine forme de supériorité par rapports aux Français de métropole passe aussi par l'impression d'une réelle utilité de l'Algérie française et des Français d'Algérie à la mère-patrie et aux compatriotes. « Dans le cadre des principes du « pacte colonial », l'Algérie doit se contenter d'être une source de matières premières, et un simple débouché pour les produits manufacturés de la métropole. »³⁷⁸ Mettant ainsi l'accent sur les apports de cette terre d'Outre-mer à la métropole, quelques Français d'Algérie semblent laisser penser que, sans l'Algérie et sans leur labeur, ce sont les métropolitains qui se verraient privés de certaines choses que seule la colonie pouvait leur fournir. Il s'agit ici de mettre l'accent sur une autre version des rapports qu'entretenaient métropole et colonie, une version qui sera, nous le verrons, mise en avant plus tard, notamment lorsqu'il faudra donner au peuple métropolitain, outre une dynamique mondiale et un conflit enlisant, des arguments justifiant une séparation de la France et de sa colonie. Ainsi, pour prendre le contre-pied du discours tenu à la fin des années 50, les Français d'Algérie insistent, a posteriori, et pour doter encore une fois l'histoire sur laquelle ils entendent mettre l'accent et mettre au service de leur entreprise de consolidation d'un groupe déterminé, sur des aspects « positifs » de la colonisation française de l'Algérie, et donc, en extrapolant, sur l'utilité des Français d'Algérie pour les Français de métropole.

C'est ainsi que Jean C. affirme :

« Dans l'Algérois, il y a eu des vignes, agrumes, céréales et puis dans la région de Bône, il y avait aussi pas mal d'agrumes, de vignes... on a fait même poussé du coton... il y avait différentes industries, « Tomacop », « Comacop » et puis d'importants vignobles mais dont la plupart appartenaient à la métropole... de très grosses compagnies françaises, des gens... des capitalistes français qui investissaient là-bas. »³⁷⁹

³⁷⁷ Entretien Jean-Christian M., Annexes, p. 717

³⁷⁸ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 94

³⁷⁹ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

De même, Jacky B. raconte :

« On exportait beaucoup de primeurs, vous savez que l'Algérie était un gros pays exportateur, ça c'est bon pour votre thèse, un gros pays exportateur d'agrumes... après les agrumes, il y avait... ça passait par campagne, c'était la campagne des agrumes, la période si vous voulez... la campagne des tomates, il y avait la période des pommes de terre, il y avait la campagne après des fruits d'été, de tout ce qui est abricots, cerises, des haricots verts et voilà notre job c'était d'envoyer en métropole, en France des bateaux complets et je vous assure par centaines de tonnes, chaque soir, il partait des centaines de tonnes de primeurs »³⁸⁰

Xavier P. explique :

« Nous étions numéro un mondial de l'exportation d'agrumes. Numéro un... vous savez ce que c'est numéro un ?... voilà. On arrosait toute la France. On arrosait l'Allemagne, l'Angleterre, etcetera... avouez que c'est quand même extraordinaire. Pourquoi ne dit-on pas ça au lieu de montrer du doigt ? »³⁸¹

Pour Monique C. :

« C'était le premier exportateur de primeurs, premier exportateur en vins, premier exportateur en blé... »³⁸²

Enfin, pour Pierre A. :

« Des pinardiers (...) venaient chercher le vin d'Algérie pour le mélanger à des vins un peu moins alcoolisés en métropole. »³⁸³

Pour Xavier P., pourtant, il existait certains « signaux » laissant penser que les Français d'Algérie n'étaient pas traités exactement comme les Français de France, notamment en ce qu'ils ne bénéficiaient pas d'une réelle liberté de circulation entre leur province et la métropole, quand les Français de métropole pouvaient se rendre en Algérie sans condition :

« Nous percevions mal pourquoi, lorsque nous nous rendions en métropole... très peu... on vivait d'abord en Algérie... moi, jusqu'à ma majorité et même après, je ne

³⁸⁰ Entretien Jacky B., Annexes, p. 149

³⁸¹ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

³⁸² Entretien Monique C., Annexes, p. 85

³⁸³ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

suis allé en France qu'une fois ou deux... donc, en définitive, on était étonné de cette espèce de barrière qui obligeait le Français d'Algérie à passer par la douane. Il y avait une organisation de la douane dans tous les ports d'Algérie, ou les aéroports, qui était quand même curieuse pour des départements qui étaient français, puisqu'on disait que la France, c'était l'Algérie. En réalité, il y avait manifestement quand même un statut spécial de l'Algérie, que nous ne percevions pas. Pour nous, nous étions en France, tout bonnement, de façon primaire »³⁸⁴

C'est en partie dans le vocabulaire employé par les Français d'Algérie que peut être mise en évidence leur conscience d'une forme de différence, même s'ils insistent pourtant presque tous sur le sentiment de faire partie d'un seul et unique peuple, le peuple français. Plus qu'une simple différence, c'est en fait à une forme de hiérarchie dans l'appartenance à la communauté des citoyens français que les propos des Français d'Algérie interviewés renvoient. En effet, tout en insistant sur leur commune appartenance au peuple français, ils ne cessent pourtant de qualifier les métropolitains de « Français », comme s'ils bénéficiaient d'une plus forte légitimité à revendiquer cette appellation. Malgré eux, les Français d'Algérie laissent entendre que les Français métropolitains seraient en fait les « vrais » Français, ceux qui seraient en haut de la hiérarchie. Ainsi, par exemple, dans la bouche de Mme P., « les Français » sont, d'abord et avant tout, les métropolitains :

« Quand c'était des fêtes nationales, eh bien, on les fêtait comme les Français (...) Nous étions français. La seule chose que je vous dis, on n'était pas considérés comme les Français. »³⁸⁵

Quant à Jean-Claude G., il semble se rendre compte de la fréquente confusion qu'opèrent les Français d'Algérie lorsqu'ils cherchent à désigner leurs compatriotes métropolitains, leur accordant le titre de « Français », traduisant ainsi la façon dont la « hiérarchie » au sein du peuple français est ancrée en eux, et même chez ceux qui entendent s'en défaire en faveur d'une égalité de considération entre leurs compatriotes d'outre-Méditerranée et eux :

« Vous voyez j'en ai voulu un petit peu aux Français, pardon... je suis français... aux métropolitains pardon, je dis français... »³⁸⁶

³⁸⁴ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

³⁸⁵ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

³⁸⁶ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

De même, Jean-Pierre Z. :

« Un jour, je partais en Algérie passer les vacances de Noël, et sur le bateau, il y avait un jeune. Il avait pas fait son service militaire. On a bu un coup et on a commencé à parler. Lui, il venait de la région d'Orléans... je l'ai appris par la suite... et il me dit « vous allez en Algérie ? »... vu mon âge, il croyait que j'étais militaire. J'ai dit « non, non, je suis de là-bas. Je vais chez mes parents. Je travaille en France. Et vous, vous êtes de là-bas aussi ? ». Il m'a fait « ah non, moi je suis français de France »... je lui dis « et alors ? Excusez-moi. Moi, je suis français d'Algérie. Vous, vous êtes français de France ». Il s'est rattrapé un petit peu. Il a dit « non, je vais à un mariage. C'est mon frère qui est militaire, qui était français de France, qui se marie avec une Pied-Noire là-bas »... alors, il allait au mariage... comme il était jeune, bon... mais sur le coup... « je suis français de France ». C'est un peu le Marseillais et le Parisien. »³⁸⁷

C'est à la fois un très fort sentiment de proximité en même temps que la conscience d'une différence que l'on trouve, sinon injuste, du moins non fondée, et que la volonté et la fierté de se distinguer de ces compatriotes qui les regardent souvent avec mépris, qui caractérise le positionnement des Français d'Algérie à l'égard des Français de métropole. Ainsi, « ce sentiment d'appartenance à la France, avec qui on partage un référent puissamment fédérateur : la Mère-patrie, s'accompagne d'un fort sentiment d'autonomie. Vis-à-vis de la Métropole, on a une attitude à la fois d'imitation et de « démarquage », on se revendique Français, certes, mais, encore plus, « Algérien » ».³⁸⁸ Très attachés à leur patrie, aussi nouvelle soit-elle, les Français d'Algérie témoignent également de la volonté que le nom qui les désigne rende aussi compte de leur attachement à la terre algérienne. Fortement ancrés à la terre algérienne, également attachés à la France, mélange de différentes communautés ainsi que de plusieurs religions, c'est respecter la « forme » que de les appeler les Français d'Algérie. Pour autant, il est vrai que certains énonceront d'autres appellations, simplement parce que, selon eux, elles reflétaient peut-être plus fidèlement la réalité de leur situation. Toutefois, les entretiens témoignent ici d'un certain décalage entre le vocabulaire employé à l'époque et celui qui a cours aujourd'hui, celui qu'il est « autorisé » d'employer au regard de l'évolution de l'histoire entre la France et l'Algérie.

³⁸⁷ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

³⁸⁸ Lucienne Martini, Racines de papier. Essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs, op. cit., p. 32

3) Comment se nommer ?

Comme pour toute entreprise ou processus de définition et de construction d'une identité et d'un groupe, plus ou moins déterminé, la présence de l'Autre comme élément par rapport auquel on se définit est essentielle. Qu'il s'agisse de désigner qui n'appartient pas à un groupe, de savoir qui en est, du même coup, « membre », de définir ses « sous-groupes », c'est souvent grâce à la présence d'un Autre par rapport à qui on se positionne que l'on parvient à dire, pour l'intérieur comme pour l'extérieur, ce que l'on est vraiment, quelle est notre identité, ce qui la constitue, qui en est porteur. En effet, dans le cadre d'un entretien, comme dans toute situation de récit de soi, c'est dans l'interaction que se dit l'identité, individuelle ou collective. Ainsi, en Algérie, c'est également par la « confrontation » à l'Autre ou aux autres que se sont élaborées les premières ébauches de définition d'une identité propre aux Français d'Algérie. Ainsi, de même qu' « on ne raconte pas sa propre vie (...) à un magnétophone. On [la] raconte à un autre individu »³⁸⁹, on ne peut se définir, définir sa propre identité, si l'autre n'existe pas. Ainsi, il convient d'admettre, avec Joël Candau, « que les êtres humains ne sont pas des « individus » atomistiques « créant leur identité *de novo* et poursuivant leurs finalités indépendamment les uns des autres »³⁹⁰. C'est dans la relation à l'Autre, quel qu'il soit, individuel ou collectif, que s'« élabore » sa propre identité, individuelle ou collective. Ce processus d'émergence identitaire passe par l'appropriation d'un nom ou d'une appellation.

Savoir quel nom ou quelle appellation utilisaient ceux que nous avons décidé de nommer « Français d'Algérie », constitue donc ici une interrogation qui s'ajoute à l'étude de l'émergence d'une identité qui leur serait propre. Il s'agit également –et ce sera le cas tout au long de leur histoire, en passant par le conflit ayant mené à l'indépendance de l'Algérie jusqu'à l'installation des Français d'Algérie sur le sol métropolitain- d'un véritable enjeu. Ainsi, quand Cagayous affirme « Algériens nous sommes ! », c'est d'abord pour affirmer haut et fort cet attachement indéfectible à la terre d'Algérie. C'est aussi pour en refuser l'éventuel monopole à tous ceux dont la présence sur le sol algérien, antérieure à la présence française, donnerait plus de légitimité à s'en revendiquer le peuple unique. Et Benjamin Stora de

³⁸⁹ Franco Ferrarotti, Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales, op. cit., p. 52

³⁹⁰ Joël Candau, Mémoire et Identité, op. cit., p. 24

s'interroger : « Et les autres, ceux qui composent l'immense majorité de la population en Algérie, comment les nommer, les qualifier : « indigènes », « musulmans », « Algériens musulmans » ? dans l'imaginaire et le vocabulaire de l'époque, ce sont tout simplement « les Arabes ». ³⁹¹ L'identité collective propre aux Français d'Algérie se dessine donc tant dans l'appropriation d'un nom par eux-mêmes que dans l'attribution aux autres, et, essentiellement, aux Arabes, d'une appellation. Nous l'avons déjà vu brièvement en abordant la question de la relation avec les métropolitains, dans l'attribution des noms réside également l'enjeu de la légitimité du rapport à la terre et du droit d'en porter le nom.

A la fin du XIX^{ème} siècle, « on ne dit pas encore « pied-noir ». L'expression apparaît vers la fin des années quarante, des historiens sont formels. » ³⁹² D'ailleurs, « lorsque Camus travaille à son projet, [et même] si le mot « pieds-noirs » a déjà fait son apparition, (...) il ne lui vient jamais à l'idée de l'employer, car cette dénomination n'a encore aucune réalité, aucun poids, aucun sens pour lui, comme pour tous ses concitoyens, à l'époque ; seul le nom « Algérien » revient sous sa plume avec une évidence si naturelle qu'il n'éprouve pas le besoin de le justifier, se définissant par là, lui aussi, comme lié à ce pays. Et le mot « arabe » désigne les autres habitants, aussi légitimes, de cette terre et si proches d'une certaine manière, « fils différents d'une même terre » » ³⁹³.

Représentant fidèlement la réalité du melting pot qui constitue la population à la fois immigrée et française d'Algérie, et faisant en même temps référence à la terre qui les a accueillis et à laquelle ils se sont finalement dévoués, l'expression Européens d'Algérie n'est pourtant pas la plus fréquemment rappelée par les personnes que nous avons interviewées. Toutefois, Jean C. affirme au détour d'une phrase :

« Il y a eu des massacres d'Européens le 5 juillet » ³⁹⁴

Quant à Alain Y., il rappelle :

« Il faut savoir que le mot pied-noir n'a existé qu'en France. C'était les Européens là-bas » ³⁹⁵

³⁹¹ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op.cit., p. 39

³⁹² Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 39

³⁹³ Daniel Leconte, Les pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 264-265

³⁹⁴ Entretien Jean, Annexes, p. 616

³⁹⁵ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

Pour Jean-Pierre Mart. :

*« On disait Européens. On disait pas ni Espagnols, ni Français... les Européens et les Musulmans. »*³⁹⁶

Enfin, pour Jean-Marc L. :

*« On nous appelait les Européens, par rapport aux Musulmans. Et, les Européens, c'est vrai que nous l'étions (...) nous étions ce que nous appelions les Européens d'Algérie, donc un melting pot, venus de partout, qui ont créé une identité typiquement méditerranéenne »*³⁹⁷

« Il n'en reste pas moins que l'expression qui a cours parmi les Européens en 1889 et que chacun énonce en bombant le torse avec un rien de fierté dans la voix, c'est « Nous les Algériens ». Le nom d'« Algérien » mettra plus d'un demi-siècle à désigner les Arabo-berbères. Pendant des décennies, on se contentera de les qualifier d'« Indigènes ». »³⁹⁸

De même, pour Xavier Yacono, à l'époque de l'Algérie française, c'est donc surtout l'expression « indigènes » qui est utilisée pour désigner la population arabe d'Algérie. Or, selon lui, dans son sens exact, le terme « indigène » « aurait pu s'appliquer aux Européens nés dans le pays. Mais les documents administratifs, les recensements par exemple, ne connaissent que les Européens, français ou étrangers, et les indigènes : lorsque dans le langage habituel on parlait des Algériens, c'étaient des Européens vivant en Algérie dont il s'agissait et cette désignation ne fut appliquée aux Musulmans que très progressivement et tardivement. »³⁹⁹ Cette tentative d'explication de la répartition des appellations entre communautés montre, témoigne des grandes difficultés à identifier clairement chacune d'entre elles tout en traduisant fidèlement à la fois le rapport à la terre algérienne et à la patrie française. Elle illustre aussi un aspect redondant de l'action gouvernementale ou administrative tout au long de la présence de la France en Algérie : un véritable décalage entre une version officielle et la réalité de la situation dans le pays, réalité du rapport à la terre et des rapports entre individus et communautés.

Au détour d'une phrase, il arrive même aux personnes interviewées de réemployer l'expression « Algériens », volontairement ou involontairement, pour désigner la population

³⁹⁶ Entretien Jean-Pierre M., Annexes, p. 225

³⁹⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

³⁹⁸ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 41

³⁹⁹ Cité par Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 59

française d'Algérie, non sans se rendre compte, et donc non sans se reprendre, que cet usage pourrait aujourd'hui leur être considéré comme « interdit », car illégitime. En effet, les seuls à pouvoir utiliser aujourd'hui cette expression pour se désigner sont les citoyens de l'Algérie. L'« impossibilité » pour les Français d'Algérie de se nommer « Algériens », ou même de rappeler que c'est ainsi qu'ils se nommaient à l'époque renvoie à une forme d'illégitimité à laquelle ils ont désormais à faire face : celle de la revendication d'un rapport trop intime à la terre algérienne, et donc, celle d'en porter le nom, ou d'avoir, du temps de la colonisation, « osé » s'appeler « Algériens ». Si elle était « autorisée » pour les Français d'Algérie, cette expression reviendrait en effet à reconnaître à leur égard une forme de « droit » sur une terre qu'ils n'auraient finalement jamais dû considérer comme leur. Ainsi, bien qu'elle fut contextuellement correcte –ils étaient bel et bien habitants de l'Algérie, et citoyen français d'une province française appelée Algérie- cette expression semble faire l'objet d'une réinterprétation par certains Français d'Algérie, qui montrent, dès lors, de quelle façon ils ont pris en compte l'histoire dans son intégralité et comment ils ont intégré dans l'élaboration de leur identité propre, l'effet de la décolonisation, et de la façon dont elle s'est déroulée, sur leur perception d'un attachement légitime à la terre algérienne, et donc sur leur considération d'eux-mêmes en tant qu'Algériens.

On remarque ainsi dans les propos de Benjamin à quel point il a intégré l'idée selon laquelle l'expression « Algériens » ne devait aujourd'hui être utilisée uniquement pour désigner les citoyens de l'Algérie indépendante. En reprenant l'idée énoncée par Maurice Halbwachs quant aux cadres sociaux de la mémoire et à leur influence sur le « contenu remémoré », il apparaît ici que la force du présent comme cadre de remémoration entraîne une forme de reconstruction du « contenu remémoré ». En effet, l'interaction entre présent et passé est forte, puisque, pour Maurice Halbwachs, le passé ne se conserve pas mais est reconstruit à partir du présent. Ainsi, « si ce que nous voyons aujourd'hui vient prendre place dans le cadre de nos souvenirs anciens, inversement ces souvenirs s'adaptent à l'ensemble de nos perceptions actuelles »⁴⁰⁰. En effet, si les individus « déforment leurs souvenirs(...), n'est-ce point, précisément, parce qu'ils les contraignent à entrer dans les cadres du présent ? »⁴⁰¹ Passé et présent sont donc en interaction.

Et Benjamin B. affirme :

⁴⁰⁰ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1997, réédition, p. 51

⁴⁰¹ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, Paris, 1994, réédition, p. 103

« Quand on nous appelait Algériens, on disait « oh, il n'est pas de là-bas celui là »... ils ne faut pas nous appeler comme ça, il ne faut pas faire cette erreur de terminologie »⁴⁰²

Sans s'en rendre immédiatement compte, Adrien L. révèle au détour d'une phrase ses véritables référents identitaires, mais il se reprend immédiatement, comme en signe de sa prise de conscience que, même si elle correspond à ce que lui rappelle sa mémoire, l'expression « Algériens » pour désigner les Français d'Algérie ne correspond pas aujourd'hui à ce qu'il est admis de dire :

« Vous savez, que c'est les Algériens, les Français d'Algérie, qui ont fait venir de Gaulle au pouvoir »⁴⁰³

De même Jean-Pierre E. affirme :

« Pour beaucoup d'Algériens, enfin de Français d'Algérie, il faut savoir qu'il y a eu les violences, les peurs, les départs, des vies nouvelles à se constituer. »⁴⁰⁴

Jean-Pierre Z., quant à lui, montre avec spontanéité la réalité historique que véhicule sa mémoire :

« Pendant la guerre 39-45, il y avait pas mal d'Algériens qui étaient pétainistes. »⁴⁰⁵

Toutefois, si, au vu notamment des autres témoignages, il apparaît que cette expression est souvent employée par les Français d'Algérie pour désigner leur propre groupe, les propos de Jean-Pierre Z. peuvent aussi être considérés comme englobant dans une même appellation citoyens et sujets français. En effet, nous aurons l'occasion de nous attarder sur ce point, les propos recueillis feront aussi référence à l'attitude des Arabes lors du régime de Vichy, soutenant notamment la suspension du décret Crémieux ayant, 70 ans auparavant, permis l'accession massive des Juifs à la citoyenneté française, les laissant ainsi seuls indigènes du régime colonial, une suspension qui ramènera, pour un temps, les Juifs à leur statut antérieur, celui d'indigènes.

Quant à Danielle R., elle opère un rapprochement intéressant, lorsqu'elle affirme :

⁴⁰² Entretien Benjamin et Réjanne B., Annexes, p. 178

⁴⁰³ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

⁴⁰⁴ Entretien Jean-Pierre E., Annexes, p. 326

⁴⁰⁵ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

« Au départ, on était un peuple avec les Algériens de souche. »⁴⁰⁶

Sans priver les Musulmans de la légitimité de l'appellation « Algériens », elle trouve tout de même un moyen pour que ce terme puisse également être utilisé par les Français d'Algérie, finalement « Algériens d'adoption », lorsqu'ils veulent se définir. Chaque communauté entretient un même rapport à la terre et de trouve associée dans une communauté de destin. Ainsi, chacune est aussi légitime que l'autre à s'appeler « Algériens ».

Que chacun, Musulman et Français, puisse « bénéficier » du terme « Algériens », et se sentir légitimé, lorsqu'il l'utilise, dans son rapport à la terre d'Algérie, c'est également le sens des propos de Mme T. :

« On me disait « mais non, les Algériens c'est des Arabes ». J'ai dit « oui, c'est des Arabes aussi, d'accord. Mais, nous aussi nous sommes algériens. »⁴⁰⁷

Aujourd'hui, l'utilisation de l'expression « Algériens » pour désigner les Français d'Algérie apparaît plus comme un « réflexe » de la mémoire, qui se voit rappelée à l'ordre pour être en accord avec l'environnement dans lequel elle s'exprime. Toutefois, assez souvent, cette expression est au cœur d'une certaine forme de provocation de Français d'Algérie qui n'ont pas forcément supporté de se voir contester une appellation, correspondant tout simplement, pour eux, à la réalité de leur rapport à la terre, d'autant plus que cette contestation a profité à une population qui, selon eux, n'avait sur l'Algérie pas plus de droits qu'ils n'en avaient eux-mêmes. C'est le sens des propos de Roland A., lorsqu'il affirme :

« Tous les produits de première qualité étaient envoyés systématiquement à Paris, et la deuxième qualité restait pour nous, les Algériens »⁴⁰⁸

Ou encore :

« Nous sommes des Algériens en exil »⁴⁰⁹

Jean C. cherche à définir son identité :

« Moi, je suis un Algérien. Je suis un Juif algérien »⁴¹⁰

⁴⁰⁶ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

⁴⁰⁷ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

⁴⁰⁸ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

⁴⁰⁹ Ibid

⁴¹⁰ Entretien Jean, Annexes, p. 616

De son côté, Christian S. affirme :

« Je me considère comme algérien... algérien de naissance, puisque je pense que les Pieds-Noirs qui étaient là depuis des générations et des générations avaient les mêmes droits que les Algériens, que les Musulmans, les Arabes, les Chaouias, les Kabyles ou les M'zabites »⁴¹¹

Dans le même ordre d'idées, il est également intéressant de noter de quelle manière les Français d'Algérie ont intégré dans leur système de référence et de représentation le fait que la légitimité du rapport à la terre algérienne revenait désormais à ceux que l'on appelait, du temps de la colonisation, les Musulmans ou, plus « simplement », les Arabes. Aujourd'hui, il est reconnu que les Algériens d'aujourd'hui n'auraient jamais dû se voir privés de leurs droits sur leur terre, dont celui d'en porter le nom, même si, historiquement, c'est la France qui a donné son nom à l'Algérie. Comme des écoliers ayant appris, dans la douleur, la leçon de l'histoire, les Français d'Algérie adaptent leurs discours et leurs souvenirs en substituant certains termes, et certains noms, de l'époque, par ceux qui sont considérés, aujourd'hui, comme restaurant le bon ordre de l'histoire.

Par ailleurs, avec l'expérience de l'histoire et la connaissance des tensions qui ont opposé Musulmans et Français d'Algérie, l'utilisation par ces derniers du mot « Arabes » pour désigner la population musulmane est souvent perçue comme porteuse de racisme et d'infériorisation. Conscients de ce qu'ils évoluent, sur ce sujet, dans un environnement français dont ils considèrent qu'il n'a, depuis le début, jamais vraiment pris leur parti, et qui a même eu très tôt tendance à leur faire porter la responsabilité de la guerre et des conséquences dramatiques de celle-ci, les Français d'Algérie interviewés semblent souvent désirer « prendre les devants ». Ainsi, lorsqu'ils emploient le mot « Arabes », ce n'est presque jamais sans préciser qu'il n'y a, dans leurs propos, aucune connotation raciste ou péjorative.

Ainsi, Pierrette G. précise :

« Par exemple, on dit les Arabes... évidemment c'est pas du tout péjoratif... »⁴¹²

Ou encore comme cet échange entre René Fa. et son épouse Michèle :

⁴¹¹ Entretien Christian S., Annexes, p. 385

⁴¹² Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

« René : Il faut pas se cacher derrière son petit doigt. Entre nous, les Européens, quand on voulait parler d'un Arabe qu'on ne connaissait pas, on disait un Arabe. Un Arabe... »

Michèle : Ah oui !... mais ce n'était pas péjoratif »⁴¹³

Jacky B. tient à préciser :

« Il y avait des Algériens qu'on n'appelait pas des Algériens mais des Arabes »⁴¹⁴

Quand Michèle Fo., pourtant partisane et participante de l'indépendance de l'Algérie, parle d'une amie à elle, elle affirme :

« La fille d'un officier, d'un Algérien... enfin, on ne disait pas Algérien »⁴¹⁵

Pour les Français d'Algérie, il ne s'agit pas nécessairement de « priver » la population arabe d'un nom faisant un lien historique avec une terre qui n'aurait pas dû être soustraite à leur autorité. Cela constitue plutôt une « simple » information historique. Cette information permet de saisir de quelle manière l'histoire est vue et racontée depuis un contexte différent et actuel, qui y « importe » de nouveaux référents. Le fait que Michelle précise elle aussi que le terme « algérien » n'était pas le plus courant pour désigner la population musulmane, tend à « innocenter » la majorité des Français d'Algérie d'un reproche fréquent : celui de réinterpréter l'histoire à leur « avantage ».

Jean C. s'inscrit dans la même démarche, emploie le terme aujourd'hui « autorisé », et applique ainsi à la situation passée la réalité de la situation présente quant à la population de l'Algérie, mais précise :

« Mon père était médecin, il s'est installé là-bas et il a soigné toute sa vie des Algériens, des Arabes d'Algérie »⁴¹⁶

Quant à Hervé H., il semble se reprendre :

« Du point de vue politique, et du regard qu'on porte sur l'Algérie en tant que pays, en tant que nation aujourd'hui, et les Arabes en particulier, les Algériens en particulier. »⁴¹⁷

⁴¹³ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

⁴¹⁴ Entretien Jacky B., Annexes, p. 149

⁴¹⁵ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

⁴¹⁶ Entretien Jean, Annexes, p. 616

Un peu plus loin au cours de son entretien :

« Et puis, dans les gens pour qui il travaillait, il y avait un Arabe, un Algérien qui était un ancien »⁴¹⁸

Pour Marc G.

« Les indigènes algériens, qu'on appelle les Algériens aujourd'hui, y auraient trouvé leur intérêt. »⁴¹⁹

Pour Jean-Pierre Marc. :

« On avait des amis musulmans, algériens, comme on peut dire maintenant pour se distinguer. »⁴²⁰

Pour Danielle R. :

« On avait les Musulmans, les Algériens en eux-mêmes, on va dire, qui était contre nous »⁴²¹

Quant à Monique C., elle utilise en premier lieu l'expression « Algériens », désormais majoritairement employée pour désigner la population musulmane d'Algérie, avant de se reprendre. Ainsi affirme-t-elle :

« Je les regarde et je dis « ça c'est des Algériens, enfin, des gens d'Algérie et ils vont voir de la famille en Egypte peut-être »... non, pas du tout, ils ont suivi le voyage comme nous... je pensais qu'ils allaient juste atterrir au Caire et puis après... bon bref... alors elle vient et elle me dit « oh, d'où il vient ce bracelet » alors je la regarde et je lui dis « il vient... il vient de chez nous »... non « il vient de votre pays »... alors elle me dit... non j'ai dit « il vient de chez nous » c'est comme ça que j'ai dit « il vient de chez nous »... alors elle me regarde et elle me dit (en tapant dans ses mains) « j'en étais sûre » elle dit « quand je t'ai... » alors tout de suite elle se met à me tutoyer (elle

⁴¹⁷ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

⁴¹⁸ Ibid

⁴¹⁹ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

⁴²⁰ Entretien Jean-Pierre M., p. 483

⁴²¹ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

prend un accent arabe) « quand je t'ai vu avec ton mari, j'ai dit ça c'est pas comme les autres Françaises, c'est des Français de chez nous »... »⁴²²

Sans qu'il s'agisse, selon nous, d'une intention de déposséder la population musulmane de la propriété exclusive du nom « Algériens », il semble tout de même que le relatif contre-pied de Monique par rapport au vocabulaire utilisé aujourd'hui traduit, en quelque sorte, une volonté de rétablir, à travers les noms employés, la réalité de la relation qu'entretenaient les Français d'Algérie avec la terre algérienne. En un sens, ce sont finalement deux « catégories » d'Algériens qui se font face, quand une seule d'entre elles se voit autorisée, légitimée à revendiquer ce nom.

Alain G. occupe une position publique. De ce fait, il apparaît parfaitement conscient de la difficulté de parler aujourd'hui de la période de l'Algérie française et de la guerre, sans cela entraîne indignations ou polémiques. Selon nous, c'est pour cette raison qu'il emploie une expression qui n'est utilisée par aucun autre de nos interviewés, et qui traduit assez bien son embarras à ne pas laisser la réalité de son vécu en Algérie, et donc la réalité des appellations de chaque groupe qui y vivait, prendre le dessus sur le discours qu'il convient aujourd'hui d'utiliser pour être dans la « norme » :

« Ceux qu'on appelle aujourd'hui des Algériens, mais qui étaient... qu'on appelait à l'époque des Franco-Algériens »⁴²³

Maxime B., député, fait également preuve d'un certain embarras, ne sachant plus quelle est l'expression la plus appropriée et la moins polémique pour désigner la population des Français d'Algérie :

« Les Français d'Algérie, enfin les Pieds-Noirs, les Algériens, quoi, si vous voulez »⁴²⁴

Quant à Pascale S., elle associe de façon directe présent et passé, et utilise à la fois l'expression attribuée aux Français d'Algérie par une métropole décidée à tourner définitivement la page de la colonisation, en même temps que celle qui, selon elle, traduit le

⁴²² Entretien Monique C., Annexes, p. 85

⁴²³ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

⁴²⁴ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

mieux la relation très forte qu'entretient cette population avec la terre d'Algérie. Ainsi affirme-t-elle :

« Les politiques pieds-noirs algériens, ceux qui étaient députés ou ceux qui étaient là pour faire évoluer les choses »⁴²⁵

Cette tendance qui consiste à réintégrer comme ayant fait partie de l'histoire un vocabulaire sur lequel semble aujourd'hui régner une forme de consensus auquel les Français d'Algérie se seraient « pliés », ne concerne pas uniquement les Algériens d'aujourd'hui, ou Arabes d'hier. Les Français d'Algérie utilisent également a posteriori un terme qui ne leur a pourtant été assigné qu'à la fin du conflit algérien, un terme qu'ils ont mis du temps à s'approprier et à « charger » positivement, celui de Pieds-Noirs. Ainsi, c'est avec de nouveaux outils, passés entre les mains des politiques, des historiens, de l'opinion publique, que les Français d'Algérie réinterprètent leur propre histoire.

C'est ainsi que Jean C. affirme :

« Je pense qu'on aurait pu avoir d'autres issues moins mauvaises tant pour les Pieds-Noirs que pour les Algériens eux mêmes »⁴²⁶

Cette tendance à relater des souvenirs ou des opinions de l'époque de l'Algérie française en utilisant le vocabulaire aujourd'hui « autorisé » ou « officialisé » pour parler de cette période, transparait également dans les propos de Christian qui, plutôt que de faire appel aux termes « Français d'Algérie », ou même « Algériens », emploie directement l'expression « Pieds-Noirs ». Ainsi, il s'en sert pour désigner la population des Français, en faisant pourtant référence à une période au cours de laquelle l'expression « Pieds-Noirs » n'était pas encore réellement apparue. De même qu'il est convenu, aujourd'hui, et après les nombreux travaux et recherches ayant porté sur la colonisation et la guerre d'Algérie, d'appeler les Français d'Algérie des Pieds-Noirs, Christian S., malgré une démarche revendicative et d'opposition avec les autorités délivrant la « bonne histoire », montre de quelle façon il fait siennes les appellations autorisées pour évoquer l'Algérie française, même si elles n'avaient aucunement cours à l'époque :

« Il s'est passé beaucoup de choses, entre la France et l'Algérie, entre les Pieds-Noirs et l'Algérie, entre les Pieds-Noirs et les Algériens. »⁴²⁷

⁴²⁵ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

⁴²⁶ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁴²⁷ Entretien Christian S., Annexes, p.

Xavier P., quant à lui, montre de quelle façon l'expression « Pieds-Noirs » a été en un sens imposée aux Français d'Algérie comme nouvelle appellation autorisée. Dans la même phrase, il emploie ainsi le terme qui lui semble le plus fidèle à son histoire, à ce qu'il considère comme la réalité historique du rapport des Français d'Algérie à cette terre, et celui qu'il convient qu'ils utilisent :

« C'est la tradition et c'est le folklore algérien que j'adore, pied-noir, pour employer le mot »⁴²⁸

III- Le modèle républicain à l'œuvre.

En se rendant sur l'autre rive de la Méditerranée et en entreprenant de coloniser l'Algérie, le pouvoir métropolitain s'est rapidement rendu à l'évidence. Pour maintenir sa supériorité et sa souveraineté sur cette terre, il lui était urgent de « faire de la France ». Il s'agissait donc, de façon irrémédiable, de faire entrer les Européens d'Algérie dans la communauté des citoyens, « dans cette France imaginée découlant des Lumières et de la révolution française (...) une France aux traits exceptionnels antagonistes, voulue et aimée par ces frères ennemis que sont les Français aux rêves émanant d'univers mentaux à mille lieues les uns des autres »⁴²⁹. Comme le rappelle Pierre Birnbaum, c'est la France la première qui s'est « engagée (...), avec violence et passion, dans des unifications spirituelles pourtant contradictoires, à tel point qu'elle [a inventé], à l'aide de l'Etat fort, tant de processus homogénéisateurs, destructeurs des identités rivales, hostiles à la présence de l'autre (...) ? »⁴³⁰ Pour lui, « si la France invente l'Etat fort sur lequel s'appuient durant de longs siècles tous les efforts d'unification des consciences les plus contraires, c'est en réponse à cette grande fragilité interne »⁴³¹. C'est donc « pour mieux surveiller la société civile, détruire définitivement les allégeances locales, imposer la règle unique élaborée par l'Etat central, [que] l'Assemblée constituante découpe l'espace national en quatre-vingt trois départements qui destructurent les communautés nationales. »⁴³²

⁴²⁸ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

⁴²⁹ Pierre Birnbaum, La France imaginée, Fayard, Collection « Espace du politique », Paris, 1998, op. cit., p. 20

⁴³⁰ Ibid, p. 21

⁴³¹ Ibid, p. 26

⁴³² Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, Sociologie de l'Etat, Hachette Littératures, collection Pluriel, Paris, 2004, p. 180

L'espace colonial ne fera pas exception à l'entreprise de la France de détruire, ou, en tout cas, d'annihiler toutes les identités au sein d'une identité citoyenne française dominante. En effet, parce qu'elle est un ensemble de départements, gérés et administrés à la manière de tous les départements métropolitains –gérée par le ministère de l'Intérieur, et non par celui de l'Outre-mer ou celui des colonies-, l'Algérie française connaît logiquement le même modèle étatique. « Faire de la colonie un prolongement du sol métropolitain, tel était l'objectif. Les départements, arrondissement, communes ou cantons, transposés dans le pays et associés à un cadre géographique circonscrit, devaient créer entre l'Algérie et la France (...) l'idée d'une continuité entre les deux territoires. »⁴³³

« Si l'on considère que l'Etat constitue bien ce système de rôles institutionnalisés fonctionnant de manière permanente, seul détenteur légitime de l'usage de la force, contrôlant le territoire, sur lequel il exerce sa souveraineté, exerçant un pouvoir de tutelle sur la plus lointaine des provinces »⁴³⁴, l'Algérie apparaît sans conteste comme un morceau de France. Sa population sera donc soumise aux mêmes processus d'homogénéisation, d'unification et d'effacement des disparités.

En un sens, nous pouvons poser ici l'hypothèse selon laquelle, dans un premier temps tout au moins, l'éloignement de l'Algérie par rapport à la métropole a certainement joué un rôle d'activation de cet effet de tutelle, de surveillance du centre sur les provinces. En effet, pour s'assurer la fidélité, voire même la subordination d'une province aussi éloignée que l'Algérie française, l'Etat français a su déployer d'autant plus de moyens et fournir d'autant plus d'efforts qu'il s'agissait d'une terre qu'il n'était pas aussi directement sous son contrôle que les provinces métropolitaines. « Comme le souligne Tocqueville, « sous l'ancien régime comme de nos jours, il n'y avait ville, bourg, village, ni si petit hameau en France, hôpital, fabrique, couvent ni collège qui pût avoir une volonté indépendante dans ses affaires particulières, ni administrer à sa volonté ses propres biens. Alors, comme aujourd'hui, l'administration tenait donc tous les Français sous tutelle ». »⁴³⁵

Par ailleurs, cette distance a pu également peser sur l'attitude des Français d'Algérie par rapport à leur métropole, opérant comme un élément tendant à renforcer le sentiment d'appartenance à la France, et de « soumission » à l'Etat et à ses « instruments ». Parce que la France et les Français étaient éloignés, peu connus, et pour une grande part mythifiés, il

⁴³³ Michèle Baussant, *Pieds-noirs. Mémoires d'exils*, op. cit., p. 126-127

⁴³⁴ Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'Etat*, op. cit., p. 173

⁴³⁵ Pierre Birnbaum et Bertrand Badie, *Sociologie de l'Etat*, op. cit., p. 179

convenait d'affirmer avec d'autant plus de force et de conviction sa fidélité pleine et entière à la patrie, de manière à être parfaitement inclus dans la communauté nationale, et à être également complètement perçus par la France comme membres à part entière de la communauté des citoyens.

Sur le sol métropolitain, comme sur celui de la colonie, la France jacobine, celle des Lumières et de la Révolution française s'exprime donc à plein. En effet, comme le précise Pierre Birnbaum, le jacobinisme se présente comme « une épuration permanente justifiée par des représentations fantasmatiques de l'ennemi, dans cette volonté d'instaurer l'Un, de démasquer l'adversaire porteur de différences insupportables au regard d'une vérité unique (...). « L'essence du jacobinisme, remarque Mona Ozouf, est dans l'impossibilité de concevoir une volonté populaire divisée, une frontière entre minorité et majorité, entre sphère publique et privée. Le monde du jacobinisme est celui où le for intérieur lui-même est criminel ». (...) L'image de la nation de citoyens régénérés suppose « l'absorption complète des individus dans la citoyenneté », une forme exacerbée de citoyenneté militante peu soucieuse des appartenances plurielles⁴³⁶.

En Algérie, les Européens de toutes origines finirent par s'attacher « peu à peu à cette France qui, au départ, ne constituait [pourtant] qu'un alibi justifiant leur présence sur la terre algérienne »⁴³⁷, et ainsi, à se plier aux désirs d'assimilation de la France. Toutefois, si le processus d'acculturation et d'assimilation à la France fonctionne à plein dans l'Algérie française, c'est pourtant un rapport bien plus ambigu et fluctuant qu'entretient cette province avec sa métropole. En effet, s'il apparaît que la population des Français d'Algérie sera soumise aux mêmes phénomènes d'effacement des différences et d'uniformisation dans une identité citoyenne unique et dominante, ce n'est pourtant pas une relation sans heurts qui la liera à sa mère-patrie.

A) Une acculturation au modèle républicain. La citoyenneté française, ses effets, ses aléas

« Bien que lointaine, la France meuble l'univers des pieds-noirs. Omniprésente, elle est [pourtant] inconnue d'une partie des immigrants de la première heure. (...) Avant 1962,

⁴³⁶ Pierre Birnbaum, *La France imaginée*, op. cit., p. 90

⁴³⁷ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 14

rare sont ceux qui s'y rendent. Et dans la plupart des cas, le séjour trop bref ne permet pas de saisir la réalité quotidienne du pays. »⁴³⁸ En effet, « rares sont les pieds-noirs qui peuvent se payer en période de vacances le bateau pour Marseille et, plus tard, l'avion pour Paris. »⁴³⁹ Et « quelle que soit la joie de découvrir la France, elle n'a de raison d'être que dans le retour en Algérie. Sans lui, le voyage en métropole perd tout son sel. Revoir du bateau, les collines râpeuses, sous la lumière impitoyable du ciel, est un bonheur inégalable. L'immense majorité des Français d'Algérie l'ignorera toujours et continuera à vénérer de loin la belle inconnue, parée par l'imagination d'un voile de pluie et de scintillants frimas. »⁴⁴⁰

« L'image de la France dépend [donc], plus que de la connaissance qu'on en a, des données historiques du moment et de l'origine ethnique. L'émotion y participe aussi. Les dangers courus par la France ou par l'Algérie française remettent toujours en évidence leurs liens réciproques. »⁴⁴¹ Rattachés à la France, nouvelle patrie, par le biais de naturalisations qu'ils n'ont finalement pas réellement choisies, les Français d'Algérie se trouvent en situation de s'approprier un tout nouvel univers de référence, une toute nouvelle identité de citoyens français, en même temps que la France, de son côté, va s'employer à mettre en place, dans sa colonie, les « outils » de l'acculturation républicaine, déjà éprouvés sur le sol métropolitain.

Nous l'avons dit, l'Algérie constitue au sein de l'Empire colonial un véritable cas particulier. Ce n'est pas du ministère de la Marine, ni de celui des Colonies dont elle dépend. De même, bien que formées de départements, elle n'a jamais été prise en compte comme un ensemble de « départements d'Outre-mer ». L'Algérie « était soumise par un lien direct au pouvoir de la métropole coloniale. Dans la société coloniale, toutes les institutions avaient un encadrement venu de France, que ce soit l'administration, l'armée, (...)l'école (...). « L'imposition en Algérie de cadres sociaux de référence et la mise en valeur de nouvelles fondations matérielles (...) ont [donc] contribué à légitimer la présence française dans le pays et à fabriquer chez les Européens d'Algérie une mémoire et une conscience historique communes. La référence à la France était le maître mot. »⁴⁴² Ainsi, « on importa des institutions et des symboles aux vertus éprouvées, tels l'église paroissiale, la mairie, l'école ou le monument aux morts. Tout cela allait façonner au quotidien la vie sociale des individus et œuvrer à faire de

⁴³⁸ Ibid, p. 59

⁴³⁹ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 99

⁴⁴⁰ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 73

⁴⁴¹ Ibid, p. 59

⁴⁴² Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 126

ces hommes et de ces femmes, qui avaient jadis rompu leurs dernières attaches, de véritables Français de synthèse, acculturés à une métropole rêvée, dans une Algérie désormais promise à n'être plus que la fille aînée de la France. »⁴⁴³

Dans une époque où l'Algérie, en tant colonie et ensemble de départements français, était considérée et dirigée comme un simple prolongement de la métropole, c'est donc assez logiquement qu'y était appliquée la « règle républicaine », sans trop d'égard pour les communautés, ayant pourtant constitué pour la France une aide significative dans son entreprise de façonnement d'une colonie de peuplement en Algérie. Comme sur le sol métropolitain, « les particularités religieuses ou sociales sont progressivement écartées par le travail de définition de l'identité nationale républicaine. Ce dernier fait de l'affirmation de l'individu et de sa volonté d'adhérer à la nation l'élément essentiel de l'identité nationale. »⁴⁴⁴

C'est ce que rappelle René M., parlant d'ailleurs des Français d'Algérie avec un vocabulaire particulier : adoptant une position extérieure au groupe, il semble, selon nous, vouloir donner à son propos un surcroît d'objectivité et donc de crédibilité à ses propos. Parmi les Français d'Algérie que nous avons eu l'occasion d'interroger ici, ils seront nombreux à s'essayer à ce genre d'attitude, les amenant à s'extraire, provisoirement et par des effets de langage, du groupe pour donner à leurs propos plus de crédibilité et plus de poids.

*« Ils avaient été élevés avec une école primaire qui s'appelait l'école française, où la langue obligatoire c'était le français. Ils passaient devant la mairie où flottait le drapeau français. Il y avait une unité de gendarmerie plus ou moins dans le secteur, c'était des gendarmes français. Quand on faisait son service militaire, on allait dans l'armée française. Quelle différence y avait-il avec un gamin de Perpignan ? Pour eux, il n'y en avait pas. »*⁴⁴⁵

C'est donc tout un environnement qui vient à la rencontre de ces nouveaux Français et qui selon eux, va confirmer chaque jour qu'ils ne font qu'un avec le peuple métropolitain. Pas plus que sur le sol métropolitain, la France ne tolérera la prégnance d'identités particulières risquant de mettre en péril un « dévouement » citoyen. C'est donc de façon assez brutale,

⁴⁴³ Ibid

⁴⁴⁴ Yves Déloye, *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1994, p. 113

⁴⁴⁵ Entretien René M. Annexes, p. 609

mais souvent perçue par les Français d'Algérie comme un « sacrifice » auquel il convient de consentir pour accéder à une vie meilleure, que la logique républicaine va s'imposer aux exilés de la première heure supposés se fondre dans le creuset national.

Pour obtenir une réelle fusion des populations qui composent, dès après la conquête, la population d'Algérie, « la France ne s'est pas contentée de la législation »⁴⁴⁶. Pour intégrer pleinement l'Algérie, l'Etat français « utilisa toute la batterie de ressources à sa disposition »⁴⁴⁷ et porta une toute particulière attention à l'école et à l'armée, les deux grandes institutions qui touchaient le plus de citoyens. Comme le rappelle Alain Dieckhoff, la seule allégeance citoyenne ne suffisait pas pour « souder le peuple dans une communauté nationale »⁴⁴⁸. En effet, « le lien politique qui, en droit, fonde seul l'appartenance à la nation devait être réitéré, dans les faits, par un lien social établi sur une culture commune dont l'épicentre devait être une langue nationale. »⁴⁴⁹ C'est donc d'abord par l'école que la France « tente d'imposer la connaissance de la langue et de re-enraciner ces nouveaux Français dans des traditions spirituelles qui constituent l'âme d'un pays, par l'armée, elle rend effective la fusion souhaitée en unissant dans la même vie pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, fils de Français et fils de (...) naturalisés. Cette tâche apparaît sans aucun doute très difficilement réalisable car il n'était pas évident que le succès allait couronner l'entreprise. Mais, dans le même temps, cette œuvre de francisation devenait une nécessité absolue pour la France (...). »⁴⁵⁰

1) L'école

On y apprend les paysages de France, les ancêtres Gaulois... autant de décalages avec la réalité du peuple et de la terre algérienne. Pourtant, dans l'Algérie française, l'enseignement y a constitué un enjeu fondamental, tant pour la France, puissance

⁴⁴⁶ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit., p. 275

⁴⁴⁷ Alain Dieckhoff, « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », in Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Les Presses de Science Po, Collection « Références », 2006, p. 119

⁴⁴⁸ Alain Dieckhoff, « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », op. cit., p. 119

⁴⁴⁹ Ibid

⁴⁵⁰ Jean-Jacques Jordi, *Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration*, op. cit., p. 275-276

colonisatrice, du sol et des esprits, que pour ses nouveaux citoyens. Demeuré un temps inaccessible aux « néos », les étrangers récemment naturalisés, c'est pourtant en partie par lui qu'ils vont faire leur entrée dans la communauté nationale. « Pour les législateurs républicains, (...) l'école tout entière devait enseigner le semblable (...) « de façon que celui qui n'a point de chaussettes se sente tout de même citoyen ». Citoyen, car les lieux privilégiés de cet apprentissage étaient l'éducation civique, l'éducation morale, et l'enseignement de l'histoire de France. »⁴⁵¹

Toutefois, les « discriminations ne suffisent pas aux tenants de la pureté française. Ce qu'on vise, ce n'est pas tant le maintien de l'hégémonie française, pas vraiment menacée, que la négation de la différence : « Dans un pays où la moitié des Européens sont d'origine étrangère », écrit V. Demontès, « où les indigènes, séparés de nous par leur religion, leurs sentiments, leurs manières de vivre, ne sont point encore ralliés à notre cause, le patriotisme est plus qu'un devoir, c'est une nécessité, une condition d'existence nationale. » Dans cet esprit, la scolarisation qu'on envisage ne sera pas une promotion mais une procédure de normalisation. »⁴⁵²

Ainsi, l'éducation apparaîtra quand même comme le moyen de faire des générations futures les citoyens « fidèles » d'une France qui les aura « élevés ». Comme l'affirme V. Démontès, « l'Espagnol, l'Italien ou le Maltais venu en Algérie sortait du peuple; il était généralement pauvre, illettré. Il n'avait que des instincts sociaux et des besoins matériels. La première instruction que l'école primaire donne à ses enfants les dégrossit, les prépare à une vie plus relevée. Ce n'est que dans les générations futures que naîtront chez ces étrangers naturalisés des besoins nouveaux d'ordre esthétique, social ou intellectuel; mais l'action de la France se sera fait sentir sur ces âmes deux fois. Elle y aura gravé son empreinte ineffaçable »⁴⁵³. C'est donc par le biais de l'école et des enseignements qui y sont inculqués que la France va véritablement intégrer dans les rangs de ses citoyens, melting-pot d'émigrants européens. En effet, « intégrer [signifiera] transmettre à ceux qui arrivent le sentiment qu'ils sont les membres à part entière d'une collectivité. »⁴⁵⁴

Dans une Algérie alors perçue comme un prolongement géographique et politique de la France, l'école républicaine apparaît donc comme le lieu où, loin « d'enseigner à chacun d'où

⁴⁵¹ Jacques Ozouf, Mona Ozouf, *la République des instituteurs*, op. cit., p. 285

⁴⁵² Ibid, p. 85-86

⁴⁵³ Ibid, p. 86

⁴⁵⁴ Robert Grossman et François Miclo, *La République minoritaire*, Editions Michalon, Paris, 2002, p. 44

il vient, [il s'agit] d'apprendre à chacun à quoi il est appelé à participer. Le rôle de l'école républicaine n'est pas de renvoyer chacun à son identité, mais de transmettre à tous les valeurs de la citoyenneté. »⁴⁵⁵ Nombreux sont ceux qui affirment avoir été marqués par le temps passé sur les bancs de l'école, y voyant notamment le lieu de l'effacement des différences, et de l'expression d'une égalité permis par une commune et unificatrice identité citoyenne. Ainsi, Jean B. rappelle :

*« Je me souviens des distributions des prix de l'école républicaine... habillé en blanc... je me souviens des fêtes... des fêtes sportives, où tous les enfants des écoles étaient sur le stade en dansant... »*⁴⁵⁶

Pour Maxime B. :

*« Ma grand-mère et ma mère parlaient français. Elles étaient allées à l'école »*⁴⁵⁷

Pour Xavier P. :

*« J'étais à l'école, et je me suis trouvé, moi, dans les classes de début de scolarité à l'école communale de l'époque, avec les instituteurs de l'époque. (...) Moi, je suis un enfant de l'école communale. Ma femme aussi. Toute ma famille... nous sommes des enfants de l'école communale, de l'école de l'Etat français, de la République. »*⁴⁵⁸

Par ailleurs, si l'on suit les propos de François de Singly, affirmant « que le déracinement, la désaffiliation constituent le seul moyen de parvenir à une nouvelle affiliation »⁴⁵⁹ et que « la « communauté » -nationale d'origine- doit être abandonnée afin de permettre l'adhésion à une nouvelle « communauté » -française⁴⁶⁰, l'exil auquel les Européens se sont pliés aura finalement constitué, pour la France et passées les premières difficultés, une véritable chance de faire émerger une communauté « neuve » de citoyens reconnaissants et fidèles, comme conscients que leur avenir dépendait désormais de leur plein embrassement de leur nouvelle appartenance et qui, de ce fait, se sont engagés dans un processus de francisation intensif.

⁴⁵⁵ Ibid, p. 47

⁴⁵⁶ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

⁴⁵⁷ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

⁴⁵⁸ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

⁴⁵⁹ François de Singly, Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien, Armand Colin, Collection « Individu et société », Paris, 2003, p. 49

⁴⁶⁰ Ibid

Un siècle après le début de l'entreprise unificatrice des Lumières sur le sol métropolitain, c'est donc au tour de l'Algérie, nouvellement française, et de sa population particulièrement hétérogène, de passer sous l'influence homogénéisatrice républicaine. Comme se fut le cas dans les écoles métropolitaines, en Algérie française, les « instituteurs de la République mettent en œuvre une autre entreprise de régénération de la société fondée sur une stricte morale positiviste conforme à l'idéologie républicaine. Dans sa logique extrême, (...) le combat des instituteurs se livre à nouveau contre toute forme d'appartenance particulariste risquant de contrarier une citoyenneté militante, contre un pluralisme contraire à la construction de cette communauté des citoyens fondée sur une Raison unique. »⁴⁶¹ Souvent envoyés de métropole pour porter la parole républicaine, « les hussards noirs répandent un savoir uniforme destiné à régénérer le peuple. Telle une armée disciplinée, ils entreprennent, sous le contrôle tatillon d'une administration soucieuse de vérifier leur stricte conformité à des rôles si austères (...), une diffusion homogène des Lumières souvent peu attentive à l'extrême diversité culturelle des enfants ainsi socialisés à la République à travers une langue fréquemment fort distincte de la leur, des patois encore communément utilisés mais souvent combattus au nom du français, langue de la Révolution et de l'unité (...).⁴⁶² »

Dans le cas des Français d'Algérie, il s'agit donc, avant tout, de transformer, le plus rapidement possible, de parfaits étrangers en Français modèles, fruits d'une République qui fonctionne à plein. En des temps de conquête et de peuplement coloniaux, les instituteurs, comme la plupart des membres de l'administration française – du moins au début de l'Algérie française – étaient des métropolitains, porteurs donc de cette volonté homogénéisante de la France. L'entreprise des Lumières trouve en Algérie un terrain favorable, car, même si la plupart des Européens d'Algérie n'étaient pas français, ils trouvèrent tout de même dans ce que leur offrait la France une opportunité de se sortir de la misère qui leur avait fait fuir leur pays d'origine.

Il semble donc qu'en Algérie, même si les langues et coutumes originelles pouvaient avoir subsisté dans la sphère privée – comme « l'autorise » d'ailleurs l'idéologie républicaine et citoyenne française, elles étaient en revanche bannies de l'école publique, d'abord par des instituteurs métropolitains animés par un devoir de « colonisation des esprits » de ces nouveaux Français, ensuite parce que l'école en tant que sanctuaire de la République était « respectée » par ce qu'elle offrait : un même statut de français pour un peuple plus

⁴⁶¹ Pierre Birnbaum, *La France imaginée*, op. cit., p. 165

⁴⁶² Ibid

qu'hétérogène. Ainsi a-t-on incité ces immigrés à laisser de côté les particularités qu'ils tiraient de leur passé.

En tant que nouveaux Français, leur histoire, et même leur géographie, ne pouvaient désormais être qu'identiques à ceux des Français métropolitains. Se voir enseigner la même histoire qu'aux enfants métropolitains, n'était-ce pas finalement être un peu comme eux ? Bénéficier des mêmes droits, et jouir du même statut de citoyen français ? Une chance en somme. Pour en bénéficier pleinement, ceux qui devenaient les Français d'Algérie se sont « abandonnés » à la France.

« Dans le processus d'assimilation, la modification des pratiques linguistiques constitue un élément essentiel. L'adoption du français comme langue de communication dans la sphère privée en témoigne. »⁴⁶³ C'est d'ailleurs de cette façon que certains Français d'Algérie ont entendu inculquer à leurs enfants l'opportunité qui se présentait ainsi à eux, en allant parfois jusqu'à bannir l'usage de leur langue d'origine. Et Pierre Jakez Hélias de raconter le rôle des instituteurs dans l'entreprise de francisation : « Les instituteurs ne parlent que français (...). D'après mes parents, ils ont des ordres pour faire comme ils font. Des ordres de qui ? Des « gars du gouvernement ». Qui sont ceux-là ? Ceux qui sont à la tête de la République. Mais alors, c'est la République qui ne veut pas du breton ? Elle n'en veut pas pour notre bien. »⁴⁶⁴

Ainsi Alain Y. raconte-t-il :

*« Hormis le français, je ne sais pas parler ni l'italien, ni l'espagnol... parce que il faut savoir que nos parents, et ça c'est peut-être intéressant justement pour votre interview... c'est que... je suis issu d'une famille... de premiers Pieds-Noirs qui sont arrivés en Algérie... qu'il fallait complètement s'intégrer. Il fallait pas parler ni italien, ni espagnol à la maison... ça fait que ma mère ne sait pas parler un mot d'italien. Mon père ne savait pas du tout parler un mot d'espagnol... moi et ma sœur on ne sait pas parler... sinon que le français. »*⁴⁶⁵

De même, pour Jean-Marc L. :

« Je descends d'Espagnols, mais ma mère est née B., et donc je descends d'Italiens. Donc, je suis vraiment méditerranéen, et italo-espagnol... franco-italo-espagnol. Je ne

⁴⁶³ Michelle Tribalat, « Le « creuset français » : des points de fragilité d'ordre social », in Pierre Birnbaum (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Presses Universitaires de France, Collection « Sociologie », Paris, 1997, p. 193

⁴⁶⁴ Pierre Jakez Hélias, *Le Cheval d'orgueil*, Editions Plon, Collection « Terre humaine », Paris, 1975, p. 229

⁴⁶⁵ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

parle pas un mot d'italien. Je ne parle pas un mot d'espagnol, parce que... la curiosité des Pieds-Noirs, c'est que beaucoup ont perdu leur langue d'origine, comme dans ma famille, parce que notre aïeul, quand il est arrivé en Algérie en 1880, il a... il a bien dit à ses enfants « je vous interdis désormais de parler espagnol. C'est la France qui nous donne à manger. Donc, nous devenons français », et l'espagnol s'est perdu totalement dans la famille... la preuve... moi, mes deux langues vivantes, c'est l'allemand et l'anglais, alors. »⁴⁶⁶

Les Français d'Algérie, si diversifiés, tout comme leurs compatriotes de métropole, se sont retrouvés « pris dans un système où tout était fait pour la promotion de la seule langue française : monopole officiel du français à l'école, dévalorisation des langues régionales (...) »⁴⁶⁷

La seule solution proposée par la France, par le biais de son école, est celle de l'assimilation. « Ce nationalisme conquérant contamine toutes les classes européennes et se traduit par des affectations linguistiques qui font sourire les Français fraîchement débarqués. « Les populations françaises d'adoption s'expriment avec recherche dès qu'il s'agit de mener une conversation de qualité. Une mère s'adressant à un directeur d'école dira : « J'ai remarqué que mon fils, quand il effectue ses devoirs... » au lieu de « quand il fait ses devoirs ». On ne demande jamais des nouvelles de votre femme, mais de « votre dame ». [...] On ne vit pas bien, mais « dans l'aisance », que l'on écrit généralement « les anses » », sourit Lucien Adès »⁴⁶⁸. »⁴⁶⁹

« Les Néos tiennent absolument à la fréquentation de l'école par leurs enfants parce qu'ils ont mesuré les profits de l'instruction à cette époque et parce que, désormais Français, ils tiennent à bénéficier de tous les avantages que leur confère la nouvelle nationalité. »⁴⁷⁰ C'est d'ailleurs par le biais de l'école de la République que les enfants Français d'Algérie, et, par leur intermédiaire, leurs parents, vont être incités à s'approprier une histoire strictement française.

⁴⁶⁶ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

⁴⁶⁷ Alain Dieckhoff, « Nationalisme politique contre nationalisme culturel », in Alain Dieckhoff et Christophe Jaffrelot (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Presses de Sciences Po, Collection « Références », Paris, 2006, p. 118

⁴⁶⁸ Cité par Annie Rey Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres nord-constantinois*, Editions La découverte, Collection « Textes à l'appui », Paris, 2002, op. cit., p. 121

⁴⁶⁹ Annie Rey-Golzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres nord-constantinois*, op. cit., p. 121

⁴⁷⁰ *Ibid*, p. 276

C'est ainsi qu'ils vont être amenés à mettre de côté leurs histoires particulières, pour se fondre dans une unique identité citoyenne. L'école constitue donc le meilleur endroit pour faire véritablement vivre la France, déjà présente par nombre de symboles matériels, comme le drapeau ou le monument aux morts. « Etre français de nationalité est insuffisant si on ne s'efforce pas d'être français par la langue et par la pensée. L'école et la capacité à suivre des études jouissent, parmi les pieds-noirs, d'une grande considération. »⁴⁷¹

« Pendant des décennies, voire des siècles, l'école et l'armée ont été les deux principaux vecteurs d'intégration des individus à la communauté nationale. »⁴⁷² Sur les champs de bataille, autour des monuments aux morts, « le sentiment d'appartenir à une même patrie s'est patiemment formé. C'est vrai pour la nation française, qui s'est consolidée avec la Grande guerre, en même temps qu'elle y perdait l'essentiel de sa jeunesse. (...) L'école a joué pleinement son rôle de creuset social : elle a transmis des valeurs, des références communes, le sentiment d'appartenir à une même collectivité. »⁴⁷³ En effet, « l'existence uniforme » qui y est menée agit comme un véritable bain culturel.

2) L'armée

« Au tournant du siècle, l'Etat renforce (...) son emprise sur la société civile, la conscription assurant à partir de 1798 l'unité de la nation incarnée par son Etat, face à l'ennemi extérieur qui menace les frontières. A l'intérieur du territoire, les citoyens s'identifient de plus en plus à leur Etat, les autres loyautés étant supposées s'être évanouies. »⁴⁷⁴ Essentielle au processus de francisation des Européens et de leur intégration pleine et entière au sein de la communauté des citoyens, preuve de leur bonne foi, de leur reconnaissance à l'égard de la France, et de leur engagement à son service, « la participation aux guerres mondiales ne pose pas de problème, même à ceux qui ne pratiquent pas encore parfaitement le français. »⁴⁷⁵ En effet, « celles-ci s'inscrivent dans la continuité de cette histoire que les pieds-noirs ont fait leur et qui n'est pas avare de contradictions et de

⁴⁷¹ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 197

⁴⁷² Robert Grossman et François Miclo, La République minoritaire, op. cit., p. 43

⁴⁷³ Ibid

⁴⁷⁴ Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, Sociologie de l'Etat, op. cit., p. 180-181

⁴⁷⁵ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 138

bigarrures. Les deux conflits mondiaux constituent même les croisements fondamentaux entre le parcours spécifiquement pied-noir et l'histoire nationale. »⁴⁷⁶

Pour Xavier P. :

« C'était la France, pour les raisons que je vous ai exposées, parce que on avait vécu tous les grands événements français... on les a vécus jusqu'à ce qu'on s'en aille, jusqu'à l'indépendance de l'Algérie. Donc, évidemment, pour nous, ça ne nous effleurerait pas. Ça ne nous effleurerait pas. Et c'est peut-être d'ailleurs cette inconscience qui fait que ça nous a tellement traumatisé et que on a tellement été troublé par tout ce qui s'est passé, parce que nous manquions, sur ce plan-là, manifestement, de recul, comme l'avait la métropole. »⁴⁷⁷

Plus tard, ils seront fiers de raconter que c'est finalement dans cette armée d'Afrique constituée de ses citoyens les « moins » français que la France aura trouvé ses plus fidèles et ses plus forts défenseurs, et que c'est encore grâce à eux qu'elle pourra recouvrer sa pleine souveraineté. « Constituée à partir des populations européennes et arabo-berbères, [cette armée] a permis la création d'unités spéciales telles que la Légion étrangère, les zouaves, les tirailleurs et les spahis. Pendant la Première Guerre mondiale, elle combat en Syrie et en Sicile, tandis qu'une partie de ses effectifs se trouve en métropole. Durant la Seconde Guerre, elle se lance à corps perdu dans la bataille avec un seul objectif planté dans le cœur : libérer la mère patrie du joug allemand. »⁴⁷⁸ En effet, à l'heure d'écrire son histoire, « l'Algérie coloniale (...) pourra se targuer d'avoir fait l'union sacrée devant la menace germanique. »⁴⁷⁹

Avec la déclaration de guerre de 1914 que les conflits de toutes sortes et, « de chaque côté de la Méditerranée, dans cette période difficile, une seule pensée prévaut : le rassemblement sous les drapeaux. Les Européens (...) sont les premiers à manifester leur patriotisme. (...) Dans toutes les régions de l'Algérie ainsi que dans tous les milieux sociaux, on montre un égal empressement à s'engager dans l'armée. »⁴⁸⁰ En effet, lorsqu'il s'agit de défendre la France, « on n'hésite pas. L'appartenance à ce pays ne se discute pas et l'affection qu'on lui voue est inconditionnelle. »⁴⁸¹ La première guerre mondiale constituera ainsi un événement

⁴⁷⁶ Ibid

⁴⁷⁷ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

⁴⁷⁸ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 69

⁴⁷⁹ Ibid, p. 108

⁴⁸⁰ Ibid, p. 107

⁴⁸¹ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 70-71

déterminant, en ce qu'elle cimentera « la destinée commune de la colonie et de la métropole. Juifs indigènes, Espagnols, Italiens, Maltais, Français bien sûr ont fait valoir leur appartenance à la nation française en combattant vaillamment. »⁴⁸² A cette occasion, et comme le précise Jean-Jacques Jordi, la mobilisation en Algérie française est effectuée, non seulement sans difficulté, « mais encore dans une atmosphère d'enthousiasme indiscutable »⁴⁸³. Ainsi, « la conduite au front des Néos ne laisse plus aucun doute sur la sincérité de leur patriotisme. L'épreuve de la « Grande guerre » a été concluante pour les Néos ressentie comme telle pour les Français d'Algérie. La « fusion » est déjà bien commencée. »⁴⁸⁴ Jean-Marc L. rappelle ainsi :

*« Nos Pieds-Noirs étaient venus défendre la France, sur le sol français, en 14-18 et en 39-45. Nous avons eu le plus gros taux de conscription jamais connu dans l'histoire de France, parce que c'est 17 classes d'âge qu'on a recrutées en Algérie. C'est-à-dire que dès qu'on avait 15 ans, on était obligé de partir à la guerre. En France, on s'arrêtera à 17 ans, mais pour les Pieds-Noirs, même à 15 ans, on pouvait partir à la guerre. Donc, tout ça, ça nous a forgé une identité, cette... cette histoire de France, cette histoire de l'Algérie, de la France en Algérie. Et donc, pour nous tous, on avait vraiment vite oublié nos origines espagnoles, européennes voire ailleurs. »*⁴⁸⁵

Et Jean-Pierre R. d'ajouter :

*« D'ailleurs, on le sait que le taux de mobilisation des Pieds-Noirs a été plus fort que le taux des Français pendant la guerre de 14-18. »*⁴⁸⁶

Dès 1942, le million de Français européens d'Afrique du nord fournit aux armées 27 classes d'âge entre dix-neuf et quarante-cinq ans, plus les engagés volontaires, soit 16,35% des Français de souche ; de même, 15,8% des musulmans sont enrôlés, dont la plupart n'ont pas la qualité de citoyens. »⁴⁸⁷

Cette participation massive de la population française d'Algérie aux conflits dans lesquels leur nouvelle patrie se trouve engagée semble témoigner d'une volonté d'en devenir

⁴⁸² Daniel Leconte, Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 113

⁴⁸³ Jean-Jacques Jordi, Les Espagnols en Oranie. 1830-1914 : histoire d'une migration, op. cit., p. 173

⁴⁸⁴ Ibid

⁴⁸⁵ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

⁴⁸⁶ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

⁴⁸⁷ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 89

pleinement citoyens, jusque dans leurs chairs, en même temps que d'une démarche de reconnaissance à l'endroit de la France qui leur offre, selon eux, la possibilité de sortir d'une misère qui leur a fait fuir leur pays d'origine. C'est d'ailleurs ce que semblent traduire les propos de l' « hymne » de l'armée d'Afrique –encore souvent chanté aujourd'hui, et qui témoigne de la survivance d'un rapport à la patrie participant pleinement d'une identité propre aux Français d'Algérie, un rapport dont ces derniers n'auraient conservé que la « philosophie », une fois consommée leur rupture avec la France décolonisatrice- : « Nous étions au coeur de l'Afrique. Gardiens jaloux de nos couleurs. Quand sous un soleil magnifique. Retentissaient ces cris vainqueurs. En criant, en chantant, en avant ! C'est nous les Africains qui revenons de loin. Nous venons des colonies pour sauver le pays. Nous avons tout quitté, nos parents, nos amis. Et nous gardons au coeur une invincible ardeur. Car nous voulons porter haut et fier, ce beau drapeau de notre France entière. Et si quelqu'un venait à y toucher, nous serions là pour mourir à ses pieds. Battez tambours. A nos amours. Pour le pays, pour la patrie, mourir au loin, c'est nous les africains ! Pour le salut de notre empire, nous combattons tous les vautours. La faim, la mort nous font sourire, quand nous luttons pour nos amours. En avant, en avant, en avant ! (...) De tous les horizons de France, montant sur le sol africain, nous allons pour la délivrance qui par nous se fera demain. En avant, en avant, en avant ! (...) Et lorsque finira la guerre, nous reviendrons à nos gourbis, le coeur joyeux et l'âme fière, d'avoir libéré le pays. En criant, en chantant, en avant ! »

Par ailleurs, cette intense mobilisation et la participation massive aux conflits dans lesquels la France sera par la suite engagée, peuvent également, selon nous, être interprétés comme des formes de « compensation » de la part des Européens d'Algérie, de leur manque d' « ancienneté nationale ». En effet, cette forme de « nationalisme algérien » s'avère particulièrement nécessaire « à l'égard de la France prête à douter constamment des souches françaises dans la colonie. »⁴⁸⁸

Comme le dira d'ailleurs Alain Y., les Français d'Algérie sont « français par le sang versé ». En quelque sorte, ils ont, par leur dévouement et leur sacrifice, « gagné » le droit de s'exprimer en tant qu'enfants légitimes de la France, au même titre que les Français métropolitains. C'est d'ailleurs ce que rappelle Gilbert L. :

⁴⁸⁸ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 146

« On est français... on a versé notre sang... mon père a été mutilé à 19 ans il a perdu sa jambe... moi j'ai fait la guerre, je me suis fait casser la gueule, je vois pas pourquoi je serais pas français ! »⁴⁸⁹

C'est donc en grande partie avec cette participation souvent spontanée qu'émerge l'incroyable sentiment patriotique qui semble caractériser les Français d'Algérie. Il s'agit pour eux une forme d' « échange de bons procédés » que d'offrir à la patrie de la défendre, quand elle semble s'engager, en contrepartie, à offrir à ses nouveaux membres une vie meilleure que celles qu'eux ou leurs ancêtres ont quitté et à leur consentir les droits attachés à la nouvelle citoyenneté qu'ils vont étrenner sur les champs de bataille.

Ainsi, comme l'affirme Maxime B. :

« C'est vrai que ces gens-là, en fait ils sont devenus français après la guerre de 14, pour la plupart... ils avaient fait la guerre, donc leur sentiment d'appartenance il était là. Donc, certains se sont engagés même avant la guerre de 14 hein, pour pouvoir aller combattre. »⁴⁹⁰

Pour Christian S. :

« Quand quelqu'un va sur les champs de bataille, il en... c'est une fierté... il connaît quoi de la France hein ? La campagne d'Italie... bon, il connaît pas la France. Il connaît le drapeau français. Et, quand il rentre, ou si même il ne rentre pas, ben la famille elle est touchée, parce que bon ben il est mort pour la France. »

Pour Jean B. :

« Tous nos grands-parents ont servi, fait la guerre, tout ça... il y avait un sentiment patriotique très très très fort... et ça moi, je le garde... je garde cet amour de la France. »⁴⁹¹

Ou encore pour M et Mme R. :

« Elle : En Algérie, on était des Français. Vu que il est allé à la guerre, il a fait le régiment en France... »

⁴⁸⁹ Entretien Gilbert L., Annexes, p. 813

⁴⁹⁰ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

⁴⁹¹ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

Lui : J'ai fait mon régiment à Bourges, au 105^{ème} régiment d'artillerie lourde... hippomobile... parce que à l'époque, c'était hippomobile. C'était les chevaux... et ensuite, je suis revenu au bout de deux ans. Je suis parti en 36, je suis revenu en 38... en 39, je suis parti en Tunisie... c'était contre les Allemands et contre les Italiens. C'est une campagne qui comptait double... parce qu'on avait deux ennemis. Ensuite, je suis revenu en 40. En 42, les Américains ont débarqué à Oran et sept jours après, j'étais dans le train à nouveau pour repartir en Tunisie

Elle : C'est pour ça qu'on se sentait des Français... »⁴⁹²

En Algérie française, « on n'a jamais reculé devant le sacrifice suprême : comme les Français de France, les étrangers n'ont pas échappé aux hécatombes de la guerre. Cette émulation patriotique, que la société coloniale s'est imposée, est déterminante. Elle lui donne le sentiment qu'elle régénère la « vieille France ».

C'est sans doute parce qu'elle leur est inconnue que cette patrie pour la défense de laquelle tant de Français d'Algérie se sont engagés sans trembler, que la France, pendant de très nombreuses années, bénéficiera d'une image totalement idéalisée. Elle sera adorée, dans chacun de ses symboles, dans chacune de ses commémorations.

3)Un patriotisme exacerbé

L'absence et l'inconnu de la France métropolitaine donnent carte blanche à l'imagination fertile des Français d'Algérie, qu'ils imaginent grande, puissante, moderne. « Loin de représenter un obstacle, l'éloignement physique de la métropole, qui ne constituait guère, pour nombre d'entre eux, une réalité tangible, venait amplifier la place prépondérante dont elle jouissait dans l'imaginaire collectif de chacun : « la France, pour nous, c'était un peu comme une chimère. La France, c'était quelque chose, on pensait que c'était inaccessible... » (...)⁴⁹³ Peu importe qu'elle ne tourne pas si souvent son regard vers ses nouveaux enfants, ces derniers la portent dans leur cœur. Et pour entretenir cet amour immodéré, elle rappelle, quotidiennement, sa présence et son emprise, sur le pays comme sur les hommes. En effet, « parfois inattentive, la France se révèle, cependant, une mère abusive, ne permettant à quiconque de l'oublier. Par toutes sortes de manifestations matérielles, d'incitations

⁴⁹² Entretien M et Mme R., Annexes, p. 770

⁴⁹³ Michèle Baussant, Pieds-noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 129

impératives ou persuasives, elle s'impose inexorablement. Si bien qu'il devient impossible aux pieds-noirs de concevoir leur existence sans la France. »⁴⁹⁴ Elle va ainsi se livrer à un « gigantesque travail pédagogique pour que des pans de plus en plus larges de la population »⁴⁹⁵ apprennent, connaissent et intègrent les références collectives nouvelles.

Eloignée, la France investit le terrain algérien par divers symboles et événements confirmant s'il en était besoin sa mainmise sur l'Algérie. Ces éléments, matériels ou non, participeront grandement du sentiment d'appartenance nationale sans cesse croissant chez les Français d'Algérie, notamment parce que, partout où ils regardaient, c'était elle qu'ils voyaient. Selon nous, cet éloignement a pu générer de la part des Français d'Algérie une forme de « compensation », qui a pris en quelques sortes la forme d'un décuplement, d'une sur-activité patriotique. La France « force l'attention de tous par le spectacle qu'elle donne, les obligations qu'elle crée, les rites qu'elle institue. (...) Le 14 juillet devenu fête nationale, sa revue rythme régulièrement le déroulement temporel et attire bien plus de spectateurs qu'il n'y a de citoyens. Cette foule célèbre par sa présence la France née de la Révolution, quelle que soit son appartenance ethnique. Par la suite, les anciens combattants, citoyens ou non, commémorent solennellement le 11 novembre devant des monuments aux morts comparables à ceux de la France. »⁴⁹⁶ « Déploiement de drapeaux tricolores aux fenêtres à la moindre commémoration, *Marseillaise* reprise en cœur par les foules dans les réunions publiques, défilés militaires... (...) offrent chaque année l'occasion de témoigner d'un attachement à la mère-patrie. »⁴⁹⁷ Parce que, pour tous, « la patrie comme la République est une seconde nature »⁴⁹⁸, chacun s'engage dans une célébration quasi-quotidienne de la France et de son histoire, en affirmant, à tours de bras, un indéfectible patriotisme.

Ainsi, au cours de notre travail de recherche, avons-nous été fréquemment confrontés à l'idée selon laquelle les Français d'Algérie auraient été « plus français que les Français ». Originellement majoritairement étrangers à la France, ils ont ainsi souvent affirmé une sorte de « sur-affirmation » patriotique, qui correspond, selon nous, à un besoin d'affirmer de façon toujours plus forte son attachement à la patrie qui les a accueillis, mais aussi, en quelques sortes de « compenser » leur origine étrangère face à des Français métropolitains qui

⁴⁹⁴ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 59

⁴⁹⁵ Anne-Marie Thiesse, « Les identités nationales, un paradigme transnational », op. cit., pp 195-196

⁴⁹⁶ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 69

⁴⁹⁷ Daniel Leconte, *Camus, si tu savais...*, op. cit, p. 144

⁴⁹⁸ Ibid

risqueraient de les considérer comme des Français de seconde zone du fait d'une trop récente entrée dans la communauté nationale.

Ainsi Christian S. affirme-t-il :

« Les gens, ils parlaient que du drapeau français. Ils voyaient que ça. (...) ils ont idéalisés le drapeau français... (...) Donc forcément il y a eu une... il y a eu un... il y a eu en Algérie, en Afrique du nord... on a idéalisé la France par le drapeau, par... par les engagements dans les guerres »⁴⁹⁹

Pour Alain Y. :

« Le problème c'est qu'on voulait être toujours, nous, Européens... on voulait être toujours plus français que les autres, plus bleu blanc rouge que les autres »⁵⁰⁰

Pour Alain G. :

« Le drapeau bleu-blanc-rouge a toujours été dans notre cœur. Ca c'est clair... (...) nous étions un petit peu nationalistes, c'est vrai (...) non, on était français. On est français à part entière... on l'est toujours d'ailleurs... »⁵⁰¹

Ou encore pour Francis :

« Le Pied-Noir d'Algérie était plus français que le Français de métropole et il se faisait une idée de la France quelque chose, la France était, c'était vraiment l'idéal. »⁵⁰²

Pour Pierre Be. :

« Tout ce creuset de pro-français, ce n'était pas la France qui faisait « suer le burnous ». Donc, je ne peux vous dire à quel point ce patriotisme était formidable, et à tel point évolué, que dès 1928, mon père et mes oncles sont venus faire leurs études en France. Ils sont devenus de grands amis des surréalistes. Ils connaissaient Baudelaire et Rimbaud par cœur. »⁵⁰³

Les commémorations régulières sont l'occasion de rassemblements très suivis, au cours desquels la ferveur patriotique et le souvenir de la patrie bienveillante sont

⁴⁹⁹ Entretien Christian S., Annexes, p. 385

⁵⁰⁰ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

⁵⁰¹ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

⁵⁰² Entretien collectif, Annexes, p. 117

⁵⁰³ Entretien Pierre Be., Annexes, p. 863

ranimés. On y chante la Marseillaise ou « les Africains », on y agite des drapeaux, on y célèbre les troupes. Comme le raconte d'ailleurs Jean-François C. :

« J'habitais 55, rue d'Isly. C'était le cœur d'Alger à la Grande Poste. C'est ici qu'il y a eu la fusillade du 26 mars... à l'angle, j'habitais à l'angle, et... à l'angle de la rue d'Isly et de l'avenue Pasteur, et tous les dimanches, même avant les événements, il y avait des prises d'armes pour commémorer le débarquement des américains, le 14 juillet etcetera. Donc, il y avait des troupes, aussi bien de tirailleurs algériens, de sénégalais ou des unités métropolitaines, qui défilaient en bas... la musique militaire, le drapeau... la musique militaire ça a bercé mon enfance depuis tout petit. »⁵⁰⁴

Pour Jean-Marc L. :

« C'est vrai que le 14 juillet, nous, en Algérie, du bleu blanc rouge... partout. Chaque pied-noir mettait un drapeau bleu blanc rouge sur sa fenêtre. Sur tous les balcons, ils mettaient les drapeaux bleu blanc rouge, etcetera... Alger, Oran, Bônes, Philippeville, Constantine, Sidi Bel Abès, c'était que du bleu blanc rouge (...) on était plus français que les Français. »⁵⁰⁵

Pour Michèle Fa. :

« On était très très patriotiques... beaucoup plus que ne l'étaient les Français... parce que le drapeau français... pour nous, quand on voyait un drapeau, on pleurait hein... on voit des films encore, en 8 mm, où on fond parce que il y a un événement militaire, ou un truc comme ça, ou un défilé, on pleurait quand on entendait la Marseillaise. On était très très patriotes. »⁵⁰⁶

Pour Pierre A. :

« On vibrait aux succès sportifs de la France. On était fiers d'être français... même pour les Pieds-Noirs qui étaient français de fraîche date, puisqu'il y avait une communauté, notamment, espagnole, très importante à Oran, moins importante à Alger. Il y avait une communauté juive, qui n'était pas nulle, en Algérie (...) nous nous sentions en effet totalement français... le simple fait... le symbole pour moi le plus important c'est que, pendant les grandes manifestations du 13 mai 58, qu'est-ce qu'on

⁵⁰⁴ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

⁵⁰⁵ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

⁵⁰⁶ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

chantait ? On chantait « c'est nous les Africains... qui venons des colonies pour sauver la patrie », c'est quand même... les paroles ne sont pas neutres, et puis on chantait la Marseillaise. C'était... c'était tout à fait naturel. »⁵⁰⁷

Pour Mme P. :

« Je sais pas si les Pieds-Noirs étaient pas plus français que les Français hein ! C'est moi qui vous le dis... Ouh la la... la France... et quand il y avait un défilé, le 11... le 14 juillet, et toutes les fêtes nationales... et le drapeau français à la fenêtre... d'abord, mon père, c'était le premier (...) avec le drapeau français... (...) Et on faisait des défilés. Alors, nous habitions dans une rue... la rue Arago, qui prolongeait la rue Loubet, et au bout de cette rue Loubet, nous avions le Monument aux Morts. Alors, le défilé partait toujours de ce local, vous savez... c'est pour vous dire que nous étions... oh la la... des Français, je crois, je vous dis, plus que français... et quand c'était des fêtes nationales, eh bien, on les fêtait comme les Français. Ah non, nous étions français à part entière... et la Marseillaise, et tout ce qui s'en suit. Ah oui... »⁵⁰⁸

Pour Danielle R. :

« Moi, avec mon âge, 14 ans, quand je voyais un drapeau français, c'est comme si je voyais le messie ! (elle rit) C'est comme ça. Voilà, en fait, c'est ça être farouchement français. »⁵⁰⁹

Pour Jean B. :

« Je me souviens des défilés militaires pour le 11 novembre, le 14 juillet, le 8 mai, etcetera... la musique des tirailleurs. Je me souviens des fêtes de la légion étrangère à Sidi Bel Abès »⁵¹⁰

Fréquentes et attirant un très large public, les commémorations permettaient de faire le lien avec un « Etat métropolitain censé incarner l'unité du pays »⁵¹¹. « La croyance dans les valeurs qu'elles mobilisaient étaient [ainsi] soutenues par des pratiques, individuelles et collectives, quotidiennes et extraordinaires, qui avaient progressivement acquis une grande

⁵⁰⁷ Entretien Pierre A, Annexes, p. 439

⁵⁰⁸ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

⁵⁰⁹ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

⁵¹⁰ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

⁵¹¹ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 131

vigueur symbolique. (...) L'aspect public et collectif des commémorations ne tendant pas seulement à assurer la cohésion du groupe. Il permettait aussi de réactualiser et d'aviver, à travers une expérience vécue et partagée, un sentiment de solidarité. »⁵¹²

Comme l'explique Michèle Baussant, c'est par les « commémorations, [les] inaugurations, [la] statuaire »⁵¹³ que l'Etat français engage sur le sol algérien une véritable politique de la mémoire, visant à associer, « par des repères symboliques communs un passé plus ou moins mythique, le présent et l'avenir dans une continuité portée par l'Etat. »⁵¹⁴

Pour Francis :

« Le Breton de Paris est beaucoup plus bretonnant que le Breton de Bretagne, c'est connu ça... donc nous effectivement, le Pied-Noir d'Algérie était plus français que le Français de métropole et il se faisait une idée de la France quelque chose, la France était, c'était vraiment l'idéal. »⁵¹⁵

Célébrée, affirmée, fêtée au quotidien, l'appartenance à la communauté des citoyens français va pourtant montrer d'importantes failles. En effet, porteuse, depuis les lois de naturalisation des Européens et des Juifs, d'une fragilité découlant notamment de l'inégalité faite à la population musulmane, maintenue au statut d' « indigène », cette communauté va se voir fortement remise en cause à lors de la seconde guerre mondiale. A cette occasion, les Juifs seront privés de leur citoyenneté française. A cette occasion aussi, la colonie se trouvera véritablement associée à une métropole avec laquelle, pourtant, elle entretiendra parfois des rapports complexes.

B)Le rapport à la métropole : admiration et rébellion

Le rapport d'identité que l'Algérie française entretient avec la métropole trouvera son illustration la plus tragique dans les épisodes antisémites de la seconde guerre mondiale. Toutefois, cela n'empêchera pas la constitution d'une identité propre à la colonie, à la fois

⁵¹² Ibid

⁵¹³ Ibid, p. 131-132

⁵¹⁴ Ibid

⁵¹⁵ Entretien collectif, Annexes, p. 117

admirative et envieuse de sa métropole, mais peu à peu consciente de sa particularité, de l'engagement de la métropole à faire de sa colonie une réussite politique et économique, et donc de l'enjeu que constitue pour la première l'accomplissement de la seconde. Ainsi, malgré un encadrement strict, « malgré le fait que l'autorité procédait, par délégation, du pouvoir de la métropole, le lien de subordination du pouvoir local au pouvoir métropolitain était, dans une certaine mesure, une fiction puisque, chaque fois que les Européens d'Algérie ont été hostiles à une politique mise en œuvre par Paris, ils en ont obtenu la suspension et, chaque fois qu'ils sont entrés en conflit avec un fonctionnaire envoyé par Paris, ils en ont obtenu le déplacement. »⁵¹⁶

1) Les troubles antisémites : la reproduction d'une exclusion

Nous l'avons vu, pourtant rassemblés par une appartenance citoyenne commune, la population des Français d'Algérie est habitée, depuis l'origine, par un « antisémitisme (...), aujourd'hui soigneusement occulté des récit de pieds-noirs, [mais qui] n'en est pas moins l'une des caractéristiques essentielles de la mentalité coloniale de 1871 à 1944. En témoigne la crise « antijuive » qui secoua le pays de 1895 à 1900, avec, à Oran notamment, les terribles émeutes de mai 1897 (...). »⁵¹⁷

L'histoire et la trajectoire particulières de la communauté juive d'Algérie au sein même de la population des Français en Algérie apparaissent assez peu dans les discours recueillis au cours de nos périodes d'entretien. Toutefois, les personnes de confession juive interviewées mettent en avant, comme les Européens avec leur propre histoire, une connaissance détaillée de l'histoire ancienne, ainsi qu'une grande capacité de narration, qui leur permettent de se présenter comme plus particulièrement attachés à l'Algérie et donc plus légitime dans leurs revendications de liens avec ce pays. L'inscription dans le temps, l'ancestralité, sont un critère déterminant pour revendiquer un lien fort et indestructible avec l'Algérie, une identité qui découle directement de leur présence sur cette terre. Leur connaissance de l'Algérie et leur attachement à cette terre ne dépend pas de la présence française. Si cela n'empêche pas l'inclusion des Juifs comme membres à part entière de la communauté des citoyens français

⁵¹⁶ Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 104

⁵¹⁷ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères en fils, op. cit., p. 23

en Algérie, selon nous, cela participera toutefois d'une place particulière au sein de ce groupe, parfois inclus, parfois exclus, parfois proches de la communauté juive de métropole, quand les autres Français d'Algérie n'appartiennent qu'à cette communauté de citoyens née de l'histoire de la France en Algérie et de sa séparation, plusieurs années plus tard, d'avec sa colonie.

Ainsi, bien que nous ayons décidé d'étudier la population des Français d'Algérie dans sa globalité, il nous apparaît absolument indispensable de reconnaître qu'il existe en leur sein des différences irréductibles, et qu'elles nécessitent parfois de notre part un traitement particulier. C'est sans aucun doute le cas des Juifs français en Algérie, qui vont subir, avec la seconde guerre mondiale, une expulsion de la citoyenneté française, accentuant selon nous l'idée selon laquelle la France « utilisera » la population d'Algérie, juive ou non, comme des « outils » en fonction du contexte politique.

Avec l'accession, en juin 1936, de Léon Blum au poste de Premier Ministre, « l'antisémitisme en France et en Algérie ne connut plus de bornes et l'opposition au décret Crémieux y devint violente. »⁵¹⁸ Sans tarder, l'abbé Lambert, maire d'Oran décrètera la « mobilisation générale contre les Juifs et le Front Populaire, contre ces gens qui n'ont pas de terre française à la semelle de leurs souliers »⁵¹⁹, renforçant par là même la perception de la terre algérienne comme terre française.

C'est au moment de la seconde guerre mondiale qu'il atteint son paroxysme. Si, avec la première guerre mondiale, « Juifs indigènes, Espagnols, Italiens, Maltais et Français bien sûr ont fait valoir leur appartenance à la nation française en combattant vaillamment »⁵²⁰, et si l'on a cru à une unité des Français d'Algérie, l'épisode de la seconde guerre mondiale a entaché l'image d'union de 14-18, et marqué significativement les esprits. Pourtant, « malgré [les] preuves de haine et de rejet de la part des Français, des milliers de Juifs d'Algérie allèrent grossir les rangs de l'armée française durant la première guerre mondiale. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois puisque, en 1870, lors de la guerre franco-allemande, des Juifs d'Algérie avaient déjà combattu dans l'armée française, sous les ordres de Napoléon III. Et, plus tard, en 1951, ils combattirent de nouveau sous le drapeau français en Indochine »⁵²¹.

⁵¹⁸ Sarah Taïeb-Carlen, *Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle*, op. cit., p. 150-151

⁵¹⁹ Cité par Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, t.2, p. 369

⁵²⁰ Daniel Leconte, *Camus, si tu savais...*, op. cit., p. 113

⁵²¹ Sarah Taïeb-Carlen, *Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle*, op. cit., p. 149

En Algérie, les Juifs n'échapperont pas au sort terrible réservé à leurs coreligionnaires dans toute l'Europe, et la citoyenneté française, pour laquelle ils ont dû essuyer les pires outrages et humiliations, va leur être retirée. Déjà, « à l'approche de la guerre, l'extrême-droite française avait multiplié les appels pour l'abrogation du décret Crémieux. La manchette permanente du *Petit Oranais* proclamait : « Il faut mettre le soufre, la poix, et s'il se peut le feu de l'enfer aux synagogues et aux écoles juives, détruire les maisons des juifs, s'emparer de leurs capitaux et les chasser en pleine campagne comme des chiens enragés. » »⁵²²

« Nulle pression allemande n'imposa (...) à Pétain la promulgation des lois raciales de l'automne 40 ni leur extension à l'Afrique du Nord et encore moins l'abrogation du décret Crémieux – cri de ralliement (...) des antisémites de France et d'Algérie. »⁵²³

Le 7 Octobre 1940, le Gouvernement de Vichy abroge le décret Crémieux, et retire aux Juifs tous leurs droits à la citoyenneté française, les renvoyant à leur ancien statut d' « indigènes », sans que cela ne pose de problème en Algérie, où règne toujours un « antisémitisme persistant »⁵²⁴. La puissance de ce dernier amène d'ailleurs les historiens M. Marrus et R. Paxton à affirmer que « c'est Vichy qui subissait les pressions d'Alger, et non l'inverse »⁵²⁵. C'est d'ailleurs ce que rappelle Robert L. :

*« Bien évidemment qu'il y avait de l'antisémitisme en Algérie, comme en France. Bien évidemment qu'il y avait du pétainisme en Algérie, comme en France, etcetera, et je pense qu'il y a des gens qui ont pu, soit en souffrir, soit en souffrir juste psychologiquement, avoir peur. »*⁵²⁶

« Publiée dès le 8 octobre 1940 au *Journal Officiel*, la loi abrogeant le décret Crémieux est le premier des textes d'inspiration antisémite que le régime rend officiel. (...) Si la responsabilité de la législation antijuive et de son application relève du gouvernement français et de ses représentants locaux, il semble que le sentiment de répondre à une demande locale

⁵²² Benjamin Stora, *Les trois exils. Juifs d'Algérie*, op. cit., p. 78

⁵²³ Michel Abitbol, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Editions Maisonneuve et Larose, Collection « Judaïsme en terre d'Islam », Paris, 1993, p. 59

⁵²⁴ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, op. cit., p. 100

⁵²⁵ Cités par Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 87

⁵²⁶ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

ait contribué à renforcer leur bonne conscience et leur ait même sans doute donné l'impression de manœuvrer un des leviers de la « haute politique » algérienne. »⁵²⁷

« A l'instar des Juifs installés de « fraîche date » en métropole et dénaturisés en masse depuis juillet par le régime de Vichy, les Juifs d'Algérie perdirent d'un trait de plume la nationalité française qui leur avait été octroyée collectivement »⁵²⁸ quelques 70 ans plus tôt, en bafouant « plusieurs principes généraux du droit français : notamment celui de l'imprescriptibilité de la citoyenneté française en l'absence d'une mesure individuelle motivée. (...) Les Juifs [se retrouvent] désormais placés dans une situation d'infériorité légale par rapport aux Musulmans, qui peuvent toujours demander à titre individuel leur naturalisation. »⁵²⁹ Ils se retrouvent par ailleurs particulièrement démunis face à cet antisémitisme d'Etat. En effet, « engagées depuis soixante dix ans dans la voie de l'assimilation, [les populations juives] ont cessé en effet de se penser en tant que communauté. Elles ne disposent plus dès lors de porte-parole officiels ou d'institutions représentatives »⁵³⁰.

Avec la suspension du décret Crémieux, « les Juifs furent expulsés des écoles (...) et soumis à un *numerus clausus* très bas dans les professions libérales (...). Les étudiants juifs furent renvoyés des universités. »⁵³¹. Ainsi, « 12 000 enfants juifs furent exclus de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel à la rentrée 1941, le nombre d'enfants écartés se montant à 18 000 l'année suivante. Seize camps de vocations diverses (...) furent ouverts en Algérie, dont certains regroupaient les soldats juifs algériens de la classe 1939, contraints à des travaux forcés. »⁵³² Il s'agit d'une des mesures les plus douloureusement vécues par les Juifs d'Algérie. « Plus des deux tiers des jeunes Juifs voient se fermer pour eux la porte des universités. Plus des deux tiers de enfants juifs sont exclus de leurs écoles, expérience traumatique qui les marquera durablement »⁵³³.

Les propos de Benjamin B. laissent d'ailleurs transparaître une rancœur tenace :

« En 1940, j'étais donc au lycée (...). On retourne au mois d'octobre au lycée en cinquième et en plein cours d'histoire (...) le prof d'histoire fait « (...) les Juifs (...) il

⁵²⁷ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 72-73

⁵²⁸ Michel Abitbol, Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy, op. cit., p. 63

⁵²⁹ Ibid, p. 73

⁵³⁰ Ibid, p. 320

⁵³¹ Ibid, p. 317

⁵³² Gilles Manceron et Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 100

⁵³³ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 317

faut que vous partiez » (...) on tardait parce qu'on regardait les copains (...) alors il a dit « Alors ! Foutez le camp ! (...) on [a] été renvoyés (...) Les professeurs juifs ayant été renvoyés, ils ont formé une école privée. L'école installée 8 rue Maupas, cette rue étant à Alger le début de la casbah... la casbah étant une partie purement indigène. »⁵³⁴

De son côté, Jacques Cantier rapporte le témoignage d'un ancien élève du lycée Bugeaud : « Le surveillant général épelait les noms maudits : Bacri, Darmon, Lévy... On savait que cela s'appelait *numerus clausus* et pourtant à l'appel de notre nom, on sortait de notre rang, surpris, pauvre, humilié et, il faut bien le dire, craintif et honteux »⁵³⁵. Quelques rares élèves échappent à l'exclusion. Mais, « dans un système désormais hostile, n'évitent pas non plus les humiliations. Tenus à l'écart des manifestations publiques, ils ne peuvent pas, quand vient leur tour hisser le drapeau lors de la cérémonie des couleurs par laquelle commence la journée scolaire au cours de la période de Vichy. »⁵³⁶. C'est une véritable sensation d'« exil intérieur »⁵³⁷ que ressentent alors les Juifs d'Algérie. « Le fait d'être chassé de l'école de la République restera incontestablement le traumatisme le plus vif de cette période. »⁵³⁸

Ce seront également près de trois mille fonctionnaires juifs qui seront privés de leur emploi, avant que le régime de Vichy ne procède à l'exclusion des officiers et sous-officiers juifs. Ensuite, « sous la pression de la base, les anciens combattants juifs vont (...) à se trouver exclus de la Légion française des combattants, contrairement à ce que prévoyaient les textes initiaux »⁵³⁹ Jean B. raconte ainsi :

« Ca a touché beaucoup ma mère, par exemple... ma mère était... elle faisait des études de droit, et elle était pionne pour gagner sa vie... comme c'est une famille, comme je vous l'ai dit, qui était très modeste. Elle était boursière, et elle était pionne à Constantine qui est à mille kilomètres à l'est d'Oran, à peu près. Et, du jour au lendemain, quand il y a eu les lois raciales de Vichy, mises en application en Algérie, elle a été... la directrice est venue la voir en lui disant « demain, il faut que soyez plus là » quoi. Et elle s'est... elle est rentrée chez sa mère... oui, oui, il y a eu une suspension... il y a eu les lois... les lois de Vichy, les lois antisémites de Vichy ont été

⁵³⁴ Entretien Benjamin et Réjanne B., Annexes, p. 178

⁵³⁵ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 317

⁵³⁶ Ibid, p. 319

⁵³⁷ Benjamin Stora, Les trois exils. Juifs d'Algérie, op. cit., p. 87

⁵³⁸ Ibid

⁵³⁹ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 75

*en application immédiatement en Algérie, si bien qu'ils ont été exclus de la fonction publique, les retraites ont été suspendues. »*⁵⁴⁰

Sans, bien entendu, mettre de côté la violence de la suspension du décret Crémieux, ni ignorer l'effroyable sort réservé à la population juive durant la deuxième guerre mondiale, et dans notre démarche visant à mieux comprendre la cristallisation mémorielle et identitaire qui semble caractériser les Français d'Algérie, nous pouvons être amenés à considérer cet « événement » comme s'inscrivant dans un ensemble de « signaux » qui ne cesseront d'être envoyés, nous le verrons, à la population française d'Algérie, la confortant ainsi sans cesse dans l'idée que l'Algérie est bel et bien une province française, que les populations, « indigènes » en particulier, y sont traitées de la même façon. Ainsi, comme c'est le cas sur le sol métropolitain, les Juifs d'Algérie se voient exclus de la communauté nationale, renvoyés à leur statut inférieur d'indigènes, rejoignant les Musulmans qui avaient souvent vécu comme une grande incompréhension l'accession si massive des Juifs à la citoyenneté française. En un sens, pour les Français d'Algérie, désormais uniquement européens avec l'exclusion des Juifs, l'« unicité » ou l'harmonisation de la politique française de « traitement » de la population juive, confirme l'intégration pleine et entière de la province algérienne à la France.

Quant aux Juifs, « même exclus, ils ne remettent jamais en cause leur amour pour la « mère-patrie », ils pensent que tôt ou tard les dirigeants constateront leurs erreurs et rectifieront leur politique qui ne leur est qu'« imposée » par l'occupant. En 1941, Jean Shapira, issu d'une vieille famille algéroise, exprime un « acte de foi » de la jeunesse juive d'Alger : « Nous sommes Français, nous crions bien haut que si un statut juridique se transforme, il n'est au pouvoir de personne de modifier le sens profond qui nous unit à notre pays, à sa pensée, à ses morts. » »⁵⁴¹

« Sous le régime de Vichy, les Musulmans restèrent neutres, au grand étonnement des autorités françaises »⁵⁴². Pourtant, la propagande de Vichy souligne évidemment que l'abrogation du décret Crémieux met fin à une injustice faite aux Musulmans. « L'exclusion des anciens combattants juifs de la Légion française des combattants est ainsi présentée dans une publication officielle comme un gage accordé aux Musulmans. Suivant une stratégie qui

⁵⁴⁰ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

⁵⁴¹ Annie Rey-Goldzeiguer, Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois, op. cit., p. 41

⁵⁴² Sarah Taïeb-Carlen, Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle, op. cit., p. 154

avait déjà été relevée lors de la grande crise des années 1898-1902, les antisémites locaux ont donc cherché à associer les Musulmans à leur cause. »⁵⁴³

Jean-François C. va même plus loin, affirmant que la population musulmane soutenait véritablement le Maréchal Pétain, ayant, par son abrogation du décret Crémieux, « ramené » les Juifs à leur statut d'indigènes. Il attribue même au rétablissement du décret Crémieux par le général de Gaulle, quelques années plus tard, la cause de la dégradation de la situation en Algérie française :

*« Pétain avait abrogé le décret Crémieux. Donc, les Arabes étaient très admiratifs de Pétain. De Gaulle, une des premières mesures qu'il a prises, c'était d'abroger... de rétablir le décret Crémieux.... Insurrection de Sétif... (il rit)... immédiatement... ça si on veut faire des haines ethniques, il n'y a pas mieux... il n'y a pas eu mieux que le décret Crémieux et de Gaulle. »*⁵⁴⁴

Toutefois, c'était peut-être oublier que « les Juifs avaient habité l'Algérie depuis près de trois mille ans et les musulmans avaient été leurs compatriotes pendant treize siècles, durant lesquels de solides liens d'amitiés, de confiance, de solidarité et d'affection s'étaient souvent tissés entre les deux communautés. »⁵⁴⁵ Plus tard, répondant à un officier du gouvernement général, Messali Hadj affirmera que loin de détourner les Musulmans de leurs revendications, la privation de citoyenneté dont sont victimes les Juifs ne constitue qu'un signe du peu de considération de l'Etat français à l'égard des populations indigènes, ou, dans le cas des Juifs, anciennement indigènes. Ainsi affirme-t-il que « l'abolition du décret Crémieux ne peut être considérée comme un progrès par le peuple algérien. En ôtant leurs droits aux Juifs, vous n'accordez aux Musulmans aucun droit nouveau. L'égalité que vous venez de réaliser entre Musulmans et Juifs est une égalité par le bas ». »⁵⁴⁶ En 1942, Ferhat Abbas s'indignera aussi : « Comment pourrions-nous croire que nous ne serons pas un jour ou l'autre rejetés de la communauté française sous le prétexte qu'il vous plaira d'imaginer ? Ce que vous faites aux Juifs, si parfaitement assimilés à la civilisation française, c'est de votre propre initiative et non celle de l'ennemi, qui ne s'est jamais soucié de l'abrogation du décret Crémieux »⁵⁴⁷.

⁵⁴³ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 332-333

⁵⁴⁴ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

⁵⁴⁵ Sarah Taïeb-Carlen, citée par Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 36

⁵⁴⁶ Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 334

⁵⁴⁷ Colette Zytnicki, « Un épisode de la politique de Révolution nationale : l'exclusion des enfants juifs des écoles publiques », in Alger 1940-1962. Une ville en guerres, op. cit., p. 69

Ces épisodes relatés laissent parfaitement entrevoir le véritable « chemin » qu'a constitué pour les Juifs d'Algérie l'accession pleine, entière et, surtout, définitive à la nationalité et à la citoyenneté françaises. Des « allers-retours » d'un statut de privilégié à celui d'un « dhimmi », qui marquent de manière indélébile l'identité française des Juifs français d'Algérie et qui illustrent une fois de plus de quelle façon cette identité, pourtant fortement homogénéisatrice par certains aspects, a également mis en place une véritable hiérarchie interne.

Ici, la dimension aléatoire de la détention de la citoyenneté confirme que la population française d'Algérie a été dans les mains des gouvernants métropolitains un réel instrument de pouvoir et de gouvernement : manipulés, utilisés, encouragés, ou découragés selon le bon vouloir ou le besoin politique des hommes au pouvoir, les Français d'Algérie n'auraient-ils finalement d'autre raison d'exister que leur utilité, bien éphémère, pour un Etat cherchant à affirmer son rang et son idéologie ? Une question qui prendra tout son sens, nous le verrons, lorsque, devenus « inutiles », les Français d'Algérie dans leur globalité se verront, selon leurs propres termes, « abandonnés » par la France, en 1962.

« Le rétablissement du décret Crémieux sera long à venir : près d'une année après le débarquement anglo-américain de novembre 1942. »⁵⁴⁸ En effet, ce n'est que le 20 Octobre 1943 que le décret Crémieux sera remis en vigueur par le général de Gaulle et le Comité Français de la Libération Nationale, et que les Juifs algériens recouvreront tous leurs droits à la citoyenneté française. Charles de Gaulle imposa même cette clause à la constitution algérienne de 1947 : « Tous les sujets français des départements d'Algérie jouiront des droits inhérents à la citoyenneté française et seront soumis aux mêmes obligations, sans aucune distinction d'origine, de race, de langue, ni de religion »⁵⁴⁹.

Mais cet épisode a certainement eu un impact très important sur leur manière de se situer parmi les Français d'Algérie. Pour Benjamin B., faisant clairement référence à cette période, l'affront fait aux Juifs par la France constitue une véritable rupture et un point de repère fondamental. Le fait qu'il se soit vu retirer puis réattribuer la nationalité française, acquise par ses ancêtres, représente pour lui le symbole de la malhonnêteté dont la France et ses dirigeants ont fait preuve.

⁵⁴⁸ Benjamin Stora, *Les trois exils. Juifs d'Algérie*, op. cit., p. 96

⁵⁴⁹ Sarah Taïeb-Carlen, *Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle*, op. cit., p. 153

« D'abord je suis israélite et ceci est extrêmement important parce que mon point de vue est totalement différent, je dirais même opposé à la majorité de ceux qu'on appelle les Pieds-Noirs parce que moi je ne me considère pas comme pied-noir. »⁵⁵⁰

Pierre Be. fait également référence à cet épisode douloureux de l'histoire de la France, de l'Algérie française, et des Juifs d'Algérie :

« Mon père était le meilleur ami de Camus. Ensemble, ils ont fondé une école en Algérie. En 1940, mon père était professeur de philosophie au lycée d'Oran. A cause des lois raciales, il a quitté le lycée et a commencé à donner des leçons particulières à des gens qui passaient le bac. Il a enseigné le français, le latin, l'anglais, la physique, la chimie, les maths, l'histoire-géo. Ses 8 élèves ont été reçus au bac. En 1942, il a été rejoint par Camus et un réfugié espagnol. En 1951-52, cette école est devenue la plus importante école privée libre de France et d'union française. Il y avait 1 800 élèves, dont 800 pensionnaires. »⁵⁵¹

Les souvenirs de l'exclusion et de l'humiliation identitaires liés à l'abrogation du décret Crémieux sont au cœur de la mémoire des populations juives d'Algérie. L'endurance aux persécutions et la participation à la Résistance locale présentées d'abord comme un signe d'attachement à une France idéale trahie par Vichy semblent désormais perçues comme une manifestation d'une communauté de destin avec le judaïsme européen exposé à la même époque à la Shoah »⁵⁵². En effet, le lien entre Juifs de métropole et Juifs d'Algérie est d'autant plus fort que les communautés juives des deux côtés de la Méditerranée ont eu à souffrir des effets de la seconde guerre mondiale et du régime de Vichy. Rattachés pourtant progressivement au reste de la population française d'Algérie, notamment à travers le vécu commun de la guerre d'Algérie et du départ massif vers la France -et quelques autres pays, dont Israël-, les Juifs d'Algérie tiennent donc également une grande place au sein de ceux que l'on appellera à partir des années soixante les « Pieds-Noirs ».

Pour les Juifs, la période de la seconde guerre mondiale a pesé d'un poids lourd sur leur intégration au sein de la population des Français d'Algérie. Mais, « bientôt happés par des événements qui allaient remettre en question jusqu'à leur présence ainsi que celle de la France

⁵⁵⁰ Entretien Benjamin et Réjanne B., Annexes, p. 178

⁵⁵¹ Entretien Pierre Be., Annexes, p. 863

⁵⁵² Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 10-11

en terre maghrébine, les Juifs d’Afrique du Nord choisirent obstinément de rayer de leur mémoire cette brève période de leur histoire. »⁵⁵³

Pour les Français d’ALgérie, au-delà des drames du conflit, la seconde guerre mondiale a également, en un sens, confirmé que, loin de « bénéficier » d’un traitement particulier, la colonie suivait chaque étape politique au même rythme et avec presque les mêmes conséquences que la métropole. Sans cesse associée, par des institutions, des symboles, des commémorations, des événements parfois dramatiques, l’Algérie française va pourtant voir émerger, progressivement, une identité française particulière, faite d’une extrême fidélité à la patrie et aux valeurs qu’elle véhicule, et d’une prise de distance avec une métropole dont les intérêts vont souvent s’avérer différents. Ainsi, toute l’ambiguïté de la relation que la France entretient avec l’Algérie « réside dans ce rapport entre la mère-patrie et cet enfant qu’elle a mis au monde et qu’elle refuse de reconnaître. Si ce rejet soulève une vive réaction contre l’ingratitude de la métropole, il peut conduire aussi à une surenchère nationaliste de la colonie. A tel point que celle-ci prétendra maintes fois être seule à incarner la « vraie France ». »⁵⁵⁴

2) Une colonie « rebelle ». La naïveté manoeuvrée

C’est donc une relation tendue et passionnelle qu’entretiennent la France et sa colonie, Français d’Algérie et gouvernement français, tout au long des 130 ans de colonisation, une relation au cœur de laquelle « le colon cherche à s’affranchir de la tutelle de la métropole en exigeant qu’elle continue, quoi qu’il fasse, de ne pas le quitter du regard. »⁵⁵⁵

La distance qui sépare deux morceaux de terre faisant pourtant partie de la même patrie, les mythes qui en découlent, dans un sens comme dans l’autre, la volonté de faire preuve de sa fervente fidélité, tout en désirant préserver une sorte de particularisme naissant... sont autant d’éléments qu’il convient de prendre en compte lorsque l’on entend s’intéresser aux rapports des Français d’Algérie avec leur métropole, ainsi qu’aux conséquences qu’ils auront eu sur la construction du groupe et l’élaboration d’une identité, déjà à la fois française et empreinte

⁵⁵³ Michel Abitbol, *Les Juifs d’Afrique du Nord sous Vichy*, op. cit., p. 179

⁵⁵⁴ Daniel Leconte, *Camus, si tu savais...*, op. cit., p. 143

⁵⁵⁵ Raphaël Delpard, *L’histoire des Pieds-Noirs d’Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 54

d'un particularisme propre au « sous-groupe » d'une population, qui, rappelons-le, aura été incitée à maintenir discrètes ses différences profondes.

« D'un côté, ils ont sans cesse besoin de rappeler leur francité par un réflexe de suridentification à la « mère-patrie », alors que, de l'autre, ils sont prompts à affirmer leur spécificité algérienne dès lors que la métropole n'entre pas totalement dans leurs vues. Ce réflexe quasi schizophrène peut être expliqué par l'attitude d'une France souvent inattentive, mais qui se révèle aussi parfois mère abusive en ne permettant à quiconque de l'oublier. »⁵⁵⁶

Depuis la fin du XIX^{ème} siècle et ses épisodes antisémites, les Français d'Algérie entretiennent avec leur mère-patrie une relation où se mêlent admiration et opposition, notamment lorsqu'il s'agit, pour la métropole, de récompenser les Indigènes pour leur participation aux conflits mondiaux, ou de faciliter leur accession à la citoyenneté française. Ainsi, selon Michel Winock, les réformes entreprises par le Président du Conseil Georges Clémenceau, au terme de la première guerre mondiale, « suffirent à déchaîner la colère des maires d'Algérie. Clémenceau fut désavoué. Les gouvernements des années 1920 prêtèrent de nouveau complaisamment l'oreille aux colons »⁵⁵⁷. Et chaque fois que Paris souhaitera s'engager dans la voie de l'amélioration de la situation de la population musulmane, « les Européens s'y opposèrent de toutes leurs forces. Ce fut le cas en 1887, en 1890, en 1898, en 1915, en 1919, en 1936 (...). »⁵⁵⁸

Pourtant, « pour l'opinion publique, les colonies sont « bien en main ». (...) Mais derrière la façade brillante s'exprime le malaise éprouvé par l'impasse politique. Maurice Viollette, gouverneur de l'Algérie de 1925 à 1927, souligne : « dans quinze ou vingt ans, il y aura plus de dix millions d'Algériens en Algérie, sur lesquels près d'un million d'hommes ou de femmes pénétrés de culture française. Allons-nous en faire des révoltés ou des Français ? » »⁵⁵⁹ L'Algérie ne restera pas à l'écart des turbulences qui affecteront la métropole à partir du milieu des années 1930. C'est autour du projet Blum-Viollette que les passions vont se cristalliser. Ce texte « suggérait seulement d'accorder la citoyenneté française à 25 000 Musulmans sur 6 millions. »⁵⁶⁰ Mais ce projet n'aboutira jamais.

⁵⁵⁶ Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de pères en fils*, op. cit., p. 29

⁵⁵⁷ Michel Winock, *L'agonie de la IV^{ème} République*, le 13 mai 1958, op. cit., p. 67

⁵⁵⁸ Jean Ferniot, *De Gaulle et le 13 mai*, op. cit., p. 14

⁵⁵⁹ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 70-71

⁵⁶⁰ Jean Ferniot, *De Gaulle et le 13 mai*, op. cit., p. 14

Déjà, dans l'entre-deux guerres, « les aspirations nationales algériennes s'expriment en des organisations multiples et antagonistes. »⁵⁶¹ Benjamin Stora distingue 4 grandes orientations : « celles prônées (...) par les oulémas, le mouvement Jeunes Algériens, le courant communiste et le mouvement nationaliste radical qu'incarne l'Etoile nord-africaine. »⁵⁶² Le sentiment national va progressivement s'étendre au cœur de la communauté musulmane, déçue par l'entreprise de francisation opérée par la métropole, et dont elle a été trop longtemps tenue à l'écart. Ainsi, il apparaît de plus en plus clairement « qu'aucun gouvernement français n'est capable d'entreprendre des réformes (...). »⁵⁶³ En 1936, lorsque Viollette dépose son fameux projet, c'est toute la scène politique qui s'en trouve bouleversée. « Sans abandonner son statut musulman, une minorité aurait obtenu les mêmes droits politiques que les citoyens français. Ainsi, pensait Viollette, était rompue la vieille incompatibilité entre la fidélité à l'islam et l'appartenance à la communauté politique française. »⁵⁶⁴ Mais, pendant deux ans, « la classe, politique va se mobiliser. En métropole, la proposition séduit et inquiète à la fois. (...) Mais surtout, de l'autre côté de la Méditerranée, pas un jour où dans la rue ou aux terrasses de café, à l'heure de l'anisette, ne soit évoquée la loi scélérate. Réunie en congrès exceptionnel, le 5 janvier 1937 la puissante Fédération des maires d'Oranie repousse le projet, déposé selon elle contre l'avis du peuple d'Algérie. »⁵⁶⁵ En effet, l'hostilité des Européens d'Algérie est immédiate et absolue ; ils vont s'employer sans relâche à faire échouer ce projet qui remet en cause, à moyen terme, leur prépondérance. »⁵⁶⁶

Face à cette terrible opposition, Maurice Viollette déclamera à la tribune de l'hémicycle, « « Ces musulmans, quand ils protestent, vous vous indignez. Quand ils approuvent, vous suspectez. Quand ils se taisent, vous redoutez. Messieurs, ces hommes n'ont pas de patrie politique. Ils vous demandent de les admettre dans la vôtre. Si vous refusez, craignez qu'ils en créent bientôt une. » »⁵⁶⁷

Pour la population musulmane, représentée par un courant indépendantiste, il est de toute façon déjà trop tard. La France aura finalement trop tardé avant d'envisager lui accorder les droits qu'elle demande depuis trop longtemps. Lorsque la métropole lui offrira de rejoindre les citoyens français, elle aura déjà les yeux tournés vers une autre solution, celle de

⁵⁶¹ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 74

⁵⁶² Ibid

⁵⁶³ Ibid, p. 77

⁵⁶⁴ Ibid, p. 82

⁵⁶⁵ Raphaël Delpard, L'histoire des Pieds-Noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 113

⁵⁶⁶ Pierre Birnbaum, Un mythe politique : la « république juive », op. cit., p. 373

⁵⁶⁷ Cité par Raphaël Delpard, L'histoire des Pieds-Noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit, p. 114

l'indépendance. En effet, « en se dressant contre ce qui semblait déjà très audacieux pour l'époque de l'entre-deux guerres, les nationalistes algériens expriment qu'il n'est plus possible de vivre comme avant »⁵⁶⁸.

Particulièrement important dans l'histoire du nationalisme algérien et dans l'enchaînement des événements qui vont mener au conflit débouchant, en 1962, sur la guerre d'Algérie, le projet Blum-Viollette n'apparaît pas dans les discours recueillis ici. Les Français d'Algérie, aujourd'hui comme à l'époque, ne semblent pas voir dans la volonté croissante d'opérer des réformes, dans la mobilisation musulmane, ni dans l'échec du projet Viollette, le signe que l'Algérie française est en train de bouger, et que le statut quo sur lequel ils vivent sans se poser de question sur sa solidité ni sur sa pérennité, est de plus en plus menacé. Pourtant, ils s'accordent aujourd'hui pour reconnaître que des réformes auraient sûrement dû être apportées, parce qu'ils « savent », désormais, que résidait peut-être là l'unique possibilité de sauver, si ce n'est l'Algérie française, du moins leur présence sur son sol. Maxime B. raconte ainsi :

*« C'était [une] société organisée avec des règles curieuses hein, moi des règles que je ne... que je combats, mais on ne peut pas la bouleverser comme ça quoi hein... et bon, donc... elle avait été obligée finalement, parce que c'était intenable, de tout changer quoi. »*⁵⁶⁹

Ou encore pour Jean-Claude G. :

*« Maintenant on aurait peut-être plus pu nous préparer, préparer aussi la France... de dire... faire des accords, des accords... déjà commencer par l'assemblée algérienne, déjà mettre presque un gouvernement à 50% algérien... on aurait compris qu'il y avait plus de députés, mettre un sénat je ne sais pas faire un sénat algérien exactement ce qu'il y a en France et on aurait compris, on aurait dit « bon ben on va vous donner plus de droits » »*⁵⁷⁰

Cette absence de vision devant les bouleversements que l'Algérie est en train de traverser semble nous amener à penser que cette agitation de la colonie face aux mesures prises, régulièrement, par la métropole, tient plus d'une suractivité, et parfois d'une opposition, des

⁵⁶⁸ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 85

⁵⁶⁹ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

⁵⁷⁰ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

élus Français d'Algérie, de ceux qui « tenaient » l'Algérie au quotidien. En effet, « la vie des Européens se partage entre le travail et les loisirs. La politique ne les mobilise pas. Pour gérer la province, ils font confiance aux puissants colons siégeant aux Délégations financières, aux politiques siégeant à Paris, et ils savent que l'armée d'Afrique saura les protéger si cela se révèle nécessaire. Ils adoptent une étrange attitude qui consiste à grogner sur tout et n'importe quoi tout en refusant de s'engager. On peut se demander si cette insouciance louée comme un trait original de la personnalité de l'Européen d'Algérie n'a pas constitué finalement son principal défaut. On comprend ainsi que le réveil ait été brutal en 1954 et que la réaction de défense se soit faite dans le désordre. »⁵⁷¹ C'est sans conteste leur esprit immature qui les amène à s'en remettre aveuglément à « ceux qui promettent de conserver l'Algérie dans le giron français et attendre qu'une solution vienne de ces mêmes personnes confirme un esprit immature et par conséquent irresponsable. »⁵⁷²

Ainsi, à l'aube d'un conflit qui durera 7 ans, Jacques Soustelle affirmait-il, dans un rapport au Président du Conseil Edgar Faure : « Les pseudo-élus, couramment désignés par le terme de préfabriqués, installés dans leurs sièges grâce à la fraude électorale, le plus souvent illettrés et fréquemment malhonnêtes, ne représentent rien ni personne, ne jouissent d'aucune influence dans les circonscriptions, et de rendent même aucun service à l'administration qui les a faits. Peu d'erreurs ont été plus tragiques que celle qui a consisté à tourner nos propres lois pour hisser sur le pavois des personnages discrédités et sans aucune valeur intellectuelle ni morale »⁵⁷³.

Malgré une fréquente émulation, qui amène la population française d'Algérie à réagir de façon parfois excessive aux décisions prises sur l'autre rive de la Méditerranée –une émulation qui amène d'ailleurs Michel Winock à qualifier la capitale de l'Algérie française d'« Alger la fiévreuse »⁵⁷⁴- ce qui semble faire l'unanimité, c'est cette incroyable naïveté politique, cette forme d'inconscience de la situation et de ses possibles conséquences.

Selon nous, caractérisée ainsi par une sorte d'« infantilisme » politique, la population française d'Algérie a surtout constitué une population influençable, un poids entre les mains

⁵⁷¹ Raphaël Delpard, L'histoire des Pieds-Noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 79

⁵⁷² Ibid

⁵⁷³ Cité par Jean Ferniot, De Gaulle et le 13 mai, op. cit., p. 15

⁵⁷⁴ Michel Winock, L'agonie de la IV^e République. Le 13 mai 1958, op. cit. p. 19

de ceux qui « dirigeaient » l'Algérie pour eux, un « outil » pour les hommes forts de l'Algérie, comme elle l'avait été pour la métropole du temps de la conquête.

Peut-être les Français d'Algérie se sont-ils réellement voilé la face sur la réalité de la situation en Algérie et sur la voie que celle-ci semblait emprunter irrémédiablement ? Peut-être aussi y ont-ils été encouragés pour servir et appuyer des arguments et objectifs dont ils n'étaient pas forcément en mesure de saisir les tenants et les aboutissants, seulement concernés par leur protection et le maintien de leur statut ? Pour Raphaël Delpard, ce sont « deux générations [qui] ont manqué aux Européens pour accéder à la maturité. Leur adolescence (...) est en fait un handicap. Elle les empêche de prendre la mesure des problèmes, de poursuivre un projet jusqu'à son terme, de réagir promptement en remettant les choses en équilibre. La masse populaire n'est pas politisée, peu lectrice de journaux. (...) Maternés par la métropole et par le grand colonat qui règle leurs affaires, les Européens peuvent vivre leur adolescence, taper du pied quand les choses ne vont pas comme ils le souhaitent, menacer, faire du bruit, puis s'en aller se baigner au bord de la mer. »⁵⁷⁵

Les propos que nous avons pu recueillir semblent conforter l'hypothèse selon laquelle les Français d'Algérie étaient en effet caractérisés par une réelle naïveté politique, qui les laissera plus démunis que jamais lorsque, quelques années plus tard, l'Algérie cessera d'être française pour devenir algérienne, abattus par une situation qu'ils ne seront que quelques uns à avoir anticipée.

Ainsi, Pierrette G. nous dit :

*« On était absolument inconscients. Et puis bon, je ne sais pas si tous les pieds-noirs étaient comme ça mais... on n'avait pas de conscience politique. Ca je le sais aussi depuis quelques années... mais, je comprends mieux. Comme on n'avait pas de conscience politique, on ne voulait pas croire à l'inévitable. (...) Ils étaient naïfs et ils n'avaient pas de conscience politique »*⁵⁷⁶

C'est également le sens des propos d'Hervé H. :

*« Le niveau politique, le degré, disons, de conscience politique du pied-noir moyen, il était voisin de zéro »*⁵⁷⁷

⁵⁷⁵ Raphaël Delpard, L'histoire des Pieds-Noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 63

⁵⁷⁶ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

⁵⁷⁷ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

Pour Robert L. :

« Il n'y avait pas de conscience politique de notre part. (...) C'était un phénomène marginal. Donc, jamais on n'a eu le sentiment (...) qu'il commençait quelque chose qui... enfin dont on pouvait imaginer le bout si vous voulez, non. (...) Nous n'avions pas conscience bien évidemment, mais... personne, à ma connaissance, n'en avait la moindre idée, la moindre conscience. »⁵⁷⁸

C'est également le cas de Danielle R. :

« C'est une question d'inconscience, parce que la guerre était là, mais... donc, il y avait eu cet ordre de grève. Donc, aussi bien de leur côté que du nôtre, on commençait à nous façonner l'esprit »⁵⁷⁹

C'est d'ailleurs ce que rappelle Jean-Jacques Susini au cours de l'entretien qu'il a accordé à Raphaël Delpard : « Les Français d'Algérie ont toujours eu confiance dans les gouvernements, puis dans l'armée. (...) Le désintérêt pour la politique a été le trait marquant des pieds-noirs auquel, par voie de conséquence, il faut ajouter le transfert de responsabilité. Ils ne se sont jamais pris en main. (...) Les Européens d'Algérie n'ont pas eu [le] goût de l'engagement de leur propre destin sur le plan politique »⁵⁸⁰. Notons ici que ses propos, tenus plusieurs années après la fin du conflit ayant mené à l'indépendance de l'Algérie, nous autorisent à montrer de quelle façon, même pour un Français d'Algérie, il est difficile d'adopter une appellation définitive et fidèle à l'histoire de cette population, ainsi qu'à la réalité de son rapport à la terre algérienne. Ainsi, Jean-Jacques Susini utilise-t-il trois expressions distinctes et pour lesquelles des définitions tout aussi distinctes sont envisageables. Selon nous, cela va clairement dans le sens de l'hypothèse d'une grande fragilité interne du groupe des Français d'Algérie, et, nous le verrons plus tard, de l'absence d'un discours unique et ferme, autorisant une définition du groupe par lui-même. Même chez un individu pourtant très engagé, l'absence d'homogénéité dans le discours apparaît selon nous comme une réelle et, peut-être, insurmontable, faiblesse interne au groupe.

Entretenant avec la métropole une relation tumultueuse, entendant maintenir les Musulmans au statut d'indigènes, l'Algérie et les Français d'Algérie vont pourtant s'engager sans faillir

⁵⁷⁸ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

⁵⁷⁹ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

⁵⁸⁰ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 187

dans le second conflit mondial, comme ils l'avaient déjà fait chaque fois que la métropole avait fait appel à eux. Pour une grande part, ce conflit va décider de la suite des événements qui dérouleront sur le sol algérien, jusqu'à la déclaration d'indépendance en 1962.

3) La seconde guerre mondiale : la rencontre du Général de Gaulle et des Français d'Algérie

« Pendant la guerre de 1939-1940, l'armée des pieds-noirs et des musulmans d'Algérie est surtout employée à organiser la défense de la ligne Mareth, dans le Sud tunisien, contre une attaque éventuelle venant de l'est. Elle est aussi présente en France par ses divisions de marche qui se battent dans le Nord, en mai 1940, en subissant des pertes considérables. »⁵⁸¹ Pourtant, l'Algérie est restée préservée du conflit pendant de nombreux mois. Elle continue de vivre dans un relatif calme provincial, qui ne laisse en rien présager le désastre que la métropole est sur le point de vivre. « L'évolution de l'opinion algérienne ne peut s'expliquer sans la prise en compte de ce décalage initial qui l'amène dès lors à réagir à contretemps par rapport à la situation métropolitaine. Privée d'information directe par son éloignement du conflit, n'ayant pas connu le spectacle des réfugiés qui dans de nombreuses régions françaises précède et annonce l'exode, l'Algérie est totalement tributaire d'une presse soumise au régime de la censure qui minimise tout au long du mois de mai la gravité de la situation militaire »⁵⁸². Malgré l'instauration d'un système de rationnement, tout comme en métropole, c'est avec stupeur que l'Algérie apprend « l'incroyable désastre militaire de mai 1940. C'est avec angoisse que la population attend les conditions de l'armistice. « La seule peur des populations est de « voir se conclure un accord qui ne sauvegarderait pas dans l'honneur l'intégrité de l'Empire ». »⁵⁸³ Le 25 juin, elle découvre avec soulagement que l'intégrité de l'Empire colonial est maintenue, et, dans sa majorité, elle semble se rallier au régime du maréchal Pétain. Le ton de cette « Révolution nationale » la séduit, par cette espèce de retour aux sources des débuts de la conquête du pays. »⁵⁸⁴

⁵⁸¹ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 87

⁵⁸² Jacques Cantier, L'Algérie sous le régime de Vichy, op. cit., p. 37

⁵⁸³ Jacques Cantier, « 1939-1945 : une métropole coloniale en guerre », in Alger, 1940-1962, Une ville en guerres, Editions Autrement, Collection « Mémoires », Paris, 1999, p. 26

⁵⁸⁴ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 87

Ainsi, « chez les Européens, le sentiment dominant est qu'en tant que Français - qu'importe leur origine sicilienne, maltaise, espagnole, etc.-, ils appartiennent à la France, pour le meilleur et pour le pire. C'est à elle qu'ils s'en remettent pour décider de la conduite à tenir. (...) le rayonnement d'un homme, la force d'une personnalité comptent bien plus aux yeux de la masse que tout autre chose. »⁵⁸⁵ C'est pourquoi, selon Annie Rey-Goldzeiguer, « Pétain rassure par ses victoires et son image tutélaire. Les Européens d'Algérie sont pétainistes avec passion, car le vieillard leur a permis de surmonter le choc de la défaite en conservant intactes les structures (...) du monde colonial. »⁵⁸⁶

Ainsi que le raconte d'ailleurs Frédérique D. qui parle de son père :

*« En plus, il était pétainiste. Alors, ça, maintenant, je ne comprends pas tellement... avec le recul, j'ai fait ma propre opinion sur Pétain, mais... je devrais m'appeler Philippe si j'avais été un garçon. Ma sœur devrait s'appeler Philippe si elle avait été un garçon... pour vous dire que la famille... dans mon enfance, j'ai toujours vu la photo de Pétain dans le hall de mes grands-parents. »*⁵⁸⁷

Nicolas D. rappelle également :

« La plupart des Pieds-Noirs, 90 % peut être 95 % étaient tous des pétainistes... on n'était pas des enfants de cœur prêts à se mettre à genou devant le gaullisme, n'oubliez pas cette donnée, elle est fondamentale... de Gaulle ne pouvait pas porter un jugement de valeur non subjectif donc objectif en traitant le problème sachant qu'en face de lui, il y avait un million de Pieds-Noirs qui avaient été des pétainistes et ça, il y avait je ne sais pas... et d'ailleurs quand les américains ont débarqué à Oran, l'armée française qui était... à l'époque était sous la direction du ministre de la guerre de Pétain, qui était également en Algérie même sous la direction de Giraud... du général Giraud et de je ne sais plus qui... quand les américains ont débarqué, l'Algérie a tiré à boulets rouges les Français d'Algérie, les Pieds-Noirs... ont tiré à boulets rouges sur les Américains il y a un ou deux bateaux qui a été coulé dans le port d'Oran parce qu'on ne voulait pas laisser l'Amérique, pas plus aux Allemands, qu'aux Italiens, qu'aux Américains qu'à qui que ce soit... et les Américains,

⁵⁸⁵ Claude Paillat, L'échiquier d'Alger, tome 1 : avantage à Vichy, juin 1940-novembre 1942, Robert Laffont, Paris, 1966, cité par Annie Rey-Goldzeiguer, Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois, op. cit., p. 46

⁵⁸⁶ Annie Rey-Goldzeiguer, Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois, op. cit., p. 46

⁵⁸⁷ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

d'ailleurs, ont eu de nombreuses victimes quand ils ont débarqué alors qu'ils pensaient arriver en pays conquis, en pays accueillant... pas du tout... l'occupation américaine a été très mal ressentie en Algérie par les Pieds-Noirs et même par les Arabes et ce sont les éléments annexes quelque part qui peuvent corroborer cette espèce de négligence qu'a eu de Gaulle à ne pas préparer cette décolonisation. »⁵⁸⁸

Pour Mme P. :

« Nous habitons dans une rue où en face il y avait un local, et c'était au temps du maréchal Pétain là que je vous parle... c'était au temps du maréchal Pétain... on faisait des défilés. On chantait « Maréchal nous voilà ! Devant toi, le sauveur de la France ! » et tout ça. Regardez comme je me rappelle hein ! Mais alors, à cette époque-là je devais avoir... eh bien à la guerre, je devais avoir une dizaine d'années, dix onze ans, puisque je suis née en 32... 42, il y a eu la guerre. Mais, tout ça, c'est des souvenirs qui me sont restés. »⁵⁸⁹

Passée la prise de conscience, à laquelle succède une phase de crise, l'opinion algérienne demeure désorientée et « oscille entre deux champs d'attraction opposés. (...) Dans la presse, *La Dépêche algérienne* et *L'Echo d'Oran* (...) sont parmi les premiers à prôner le ralliement au maréchal Pétain. La figure du Maréchal permet de reléguer au deuxième plan le débat sur l'armistice. Le devoir de résistance à l'ennemi est subordonné à celui d'obéissance à « l'homme providentiel » (...). »⁵⁹⁰ Leur soutien au Maréchal Pétain leur sera d'ailleurs longtemps reproché, et restera au centre du contentieux qui les opposera par la suite au Général de Gaulle, et, plus loin, aux gouvernants français, dont ils analyseront, en leur faveur, le comportement à la lumière de leur propre attitude du temps de l'Algérie française, comme le rappelle Joseph Hattab Pacha, président de Veritas, comité pour le rétablissement de la vérité historique sur l'Algérie française :

« Quand je pense qu'il fut un temps, on a reproché à un chef d'état, alors que nous étions vaincus, d'avoir accepté de serrer la main d'Hitler. Mais eux maintenant font beaucoup mieux, parce que monsieur Chirac, comme nos gouvernants, reçoivent un assassin, car tout le monde... (...) car tout le monde sait que monsieur Bouteflika était

⁵⁸⁸ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁵⁸⁹ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

⁵⁹⁰ Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, op. cit., p. 39

un chef du FLN, et ils se permettent de leur étaler le tapis rouge pour les recevoir. »⁵⁹¹

Il existe bien sur le sol algérien des gens qui « n'ont pas admis la défaite et sont hostiles à toute idée de collaboration active avec l'Allemagne et à l'étouffement de toutes les libertés. »⁵⁹² Mais il n'y a, pas encore du moins, de vaste mouvement de soutien aux résistants, et surtout pas aux résistants de « l'extérieur ». Le général de Gaulle en particulier, dont la relation avec les Français d'Algérie, nous le verrons, jouera pour une grande part dans l'issue du conflit menant à l'indépendance de l'Algérie ainsi que sur le positionnement même de cette population au sein de la société française, ne dispose pas en Algérie, d'un soutien populaire massif. Pire, il est véritablement détesté. Ainsi, « André Philip, délégué de de Gaulle en Amérique, doit avouer que « les gaullistes ne disposent d'aucune cellule dans ce pays⁵⁹³ ». »

C'est autour du drame de Mers-el-Kebir que s'est cristallisée cette rancœur contre le général de Gaulle. Proche des Anglais, le général de Gaulle va se trouver associé à cet événement au cours duquel va se construire en partie sa future relation avec la population française d'Algérie. En effet, « dans les milieux militaires, l'émotion suscitée par l'armistice persiste dans les premiers jours du mois de juillet. L'attaque anglaise sur la base navale de Mers-El-Kébir et la mort de mille sept cents marins clôturent pour beaucoup la phase des cas de conscience. (...) L'incompréhension et la colère l'emportent également auprès des populations européennes désemparées par le nouveau cours de la guerre mondiale »⁵⁹⁴.

« Le 3 juillet 1940, la flotte anglaise se présente devant Mers el-Kébir et donne l'ordre à la marine française (...) soit de se saborder, soit d'appareiller pour l'Angleterre. (...) les autorités de la colonie rejettent les propositions anglaises. Ce jour-là, la marine française est envoyée par le fond. (...) Ce jour-là aussi, l'anglophobie s'empare de la population coloniale. »⁵⁹⁵

René Fa. raconte :

⁵⁹¹ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr (Comité de Liaison des Associations Nationales de Rapatriés), Montauban, décembre 2000, Annexes, p. 875

⁵⁹² Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois*, op. cit., p. 100

⁵⁹³ Cité par Kenneth Pendar, *Alger 1962*, p. 98, cité par Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois*, op. cit., p. 101

⁵⁹⁴ Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, op. cit., p. 41

⁵⁹⁵ Daniel Leconte, *Camus, si tu savais...*, op. cit., p. 147-148

« Vous savez, le 3 juillet, quand les bâtiments anglais ont attaqué la flotte française qui était à Mers El Kébir... le 3 juillet dans l'après-midi, on a entendu tout à coup des coups de canon. Alors, vous savez ce que c'est que la rumeur. Tout de suite, il y a des gens qui disent... « c'est les Allemands qui lâchent des bombes, qui veulent... »... on pensait que c'était des avions qui bombardaient la ville. Et ça n'est que tard dans la nuit qu'on a appris ce qui s'était passé... événement qui s'est reproduit 48 heures après, puisque le 6 juillet, ils sont revenus pour finalement achever les bâtiments qui étaient encore à peu près debout. »⁵⁹⁶

De même, pour Nicolas D. :

« Je peux vous dire que j'ai pas gardé un bon souvenir de Mers El Kébir, il y a eu près de 3 000 jeunes marins, jeunes français qui étaient là-bas avec la force française... enfermés, contrôlés par la commission italienne et allemande donc désarmés, les Allemands tiraient là-dedans. Ils sont restés quatre jours à régler leurs tirs et là avec toute la flotte anglaise, il y avait ... les tirs étaient réglés précis, la mer était calme, ça a été un massacre et il y a encore 2 000 ou 3 000 jeunes Français, patos comme nous disions nous, qui n'étaient pas des Pieds-Noirs qui sont enterrés là-bas au cimetière... c'est un des mauvais souvenir effectivement qui nous a marqué, donc nous aimons pas les Anglais parce que les Anglais ont fait de l'ombre aux Pieds-Noirs puisque c'était pour délivrer les Pieds-Noirs mais en fait ce qu'ils ont fait aux Français eux-mêmes, c'était un coup splendide, c'était une occasion inespérée de détruire la flotte française qui était la troisième flotte au monde après la flotte anglaise... américaine, anglaise... ça les Anglais l'ont fait tout au long de leur histoire à chaque fois qu'ils ont pu nous couler, ils l'ont fait . Non, je ne porte pas les Anglais dans mon cœur. »⁵⁹⁷

Personne en Algérie française n'oubliera jamais cet événement, ni la solidarité de la résistance française et du général de Gaulle, à ceux qui auront osé s'en prendre à l'armée française. En septembre 1942, *L'écho d'Oran* écrira même : « Quant à vous, Monsieur de Gaulle, qui traînez dans la honte et dans le sang les lambeaux d'un uniforme français, vous êtes un misérable, un traître et un assassin. »⁵⁹⁸

⁵⁹⁶ Entretien Michèle et René Fa., Annexes, p. 550

⁵⁹⁷ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁵⁹⁸ Cité par Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois*, op. cit., p. 101

Il est donc possible de déceler dans cet événement l'une des origines de l'immense tension qui caractérisera les rapports qu'entretiendra le général de Gaulle avec les Français d'Algérie. En effet, parmi les personnes interviewées ici, nombreuses seront celles qui affirmeront que l'« épisode » de la seconde guerre mondiale aura été déterminant, tant pour le général de Gaulle que pour les Français d'Algérie, dans la façon dont chacun percevra l'autre. Bien souvent, l'opinion ainsi forgée par de Gaulle sera déterminante dans le déroulement du conflit qui mènera à l'indépendance de l'Algérie.

Pourtant, pour les mêmes raisons qui l'avaient « poussée » à s'affirmer pétainiste, par patriotisme, l'Algérie française va devenir gaulliste, lorsque le « chef de la « France libre » lui paraîtra mieux qualifié pour relever le pays. » Même si, nous le verrons, de Gaulle et la population des Français d'Algérie n'auront jamais vraiment d'empathie l'un envers l'autre, il saura pourtant reconnaître, et utiliser, l'Algérie française comme une de ses meilleures scènes politiques. Et, de même, avant que ne se dégradent, plus tard, ses rapports avec la colonie, il reconnaîtra dans sa ferveur patriotique l'une des plus belles images du peuple français, confirmant ainsi la pleine appartenance des anciens émigrés à la communauté nationale.

Le 30 mai 1943, de Gaulle arrive à Boufarik et gagne Alger. « Plus tard, le 14 juillet, « c'est Alger », écrit-il dans ses *Mémoires de guerre*, « capitale de l'Empire et de la France combattante, qui offrit la démonstration de la renaissance de l'Etat et de l'unité nationale retrouvée. Ainsi, déclarai-je, après trois années d'indicibles épreuves, le peuple français reparaît. Il reparaît en masse, rassemblé, enthousiaste, sous les plis de son drapeau. Mais, cette fois, il reparaît uni. Et l'union que la capitale de l'Empire prouve aujourd'hui d'une éclatante manière, c'est la même que prouveront demain toutes les villes et villages dès qu'ils auront été arrachés à l'ennemi et à ses serviteurs... ». »⁵⁹⁹ Fiers d'être en première ligne, de s'être sacrifiés pour le sauvetage de la France, patrie idolâtrée, les Français d'Algérie se voit encouragés dans leur nationalisme. Ainsi, estiment-ils « que les sacrifices consentis pour libérer la mère patrie méritent la reconnaissance de celle-ci et justifient le maintien de la communauté européenne dans son rôle dominant. »⁶⁰⁰

Toutefois, il faudra qu'ils s'y accoutument, il va être mis à rude épreuve. En effet, de Gaulle ne se précipite pas particulièrement pour reconnaître l'énorme effort fourni par la colonie, engagée de toutes ses forces dans la défense de la patrie. Encore une fois, il convient de voir

⁵⁹⁹ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 150

⁶⁰⁰ Jacques Cantier, « 1939-1945 : une métropole coloniale en guerre », in Alger, 1940-1962. Une ville en guerres, op. cit., p. 60-61

ici ce qui se joue, à moyen terme, de la relation entre le futur chef de l'Etat et la population française d'Algérie. Elle soutient la France, il ne le reconnaît pas. Elle contribue à protéger et sauver la métropole, il ne met d'abord l'accent sur les réussites de l'armée métropolitaine. A n'en pas douter, ce défaut originel de reconnaissance pèsera à l'avenir d'un poids certain sur l'opinion des Français d'Algérie sur le général de Gaulle, et, plus loin, sur la métropole.

En effet, « peu importe à de Gaulle si, dans la hargne qu'il met à effacer la gestion non-gaulliste, il efface du même coup le travail de préparation à la revanche qui a été accompli en Algérie. (...) En dépit de cette légèreté à son égard, celle-ci va lutter sur le territoire italien à partir de décembre 1943. »⁶⁰¹ « A l'occasion de la Seconde Guerre mondiale, la participation des pieds-noirs à l'histoire nationale est encore plus remarquable. En 1939, comme de 1914 à 1918, les combats ne se déroulent pas sur leur territoire et, en ce sens, l'Algérie ne se distingue pas du Centre ou de la plupart des régions méridionales de la France. Ce sont [donc] 120 000 hommes, soit un quart des effectifs engagés en Italie, qui prennent une part déterminante dans les combats pour la libération de Rome et reconquièrent ainsi une partie du prestige perdu par l'armée française après la débâcle. »⁶⁰²

Ainsi Hervé H. rappelle-t-il :

*« Mon père est parti faire la campagne d'Italie. Donc, ils ont été en masse... c'était l'armée française, la seule... l'armée de l'extérieur, des colonies. Voilà... et mon père a été... au Maroc, avec les Tabors marocains. Ensuite, il a été en Syrie, et puis au Liban. Et puis ensuite, il a été... il a franchi la Méditerranée. Il a fait le débarquement à Naples. Il a été à Monte Casino, qui a été pris par les Tabors marocains, justement, à dos de mulet. Et puis, ensuite, il a fait le débarquement en Provence... quand il est arrivé en Allemagne, c'était quasiment fini. »*⁶⁰³

Pour Jean-François C. :

*« Ils sont venus mourir à Casino, en Italie, sans se poser de questions. En 14, c'était pareil. En 70, aussi. On ne voyait pas du tout le problème... que des bombes puissent arriver à faire que ça ne soit plus français... (silence)... ensuite, l'histoire a passé... de l'Algérie française à l'autodétermination, à l'indépendance. »*⁶⁰⁴

⁶⁰¹ Daniel Leconte, Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit, p. 151

⁶⁰² Ibid

⁶⁰³ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

⁶⁰⁴ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

Pour Jean-Pierre R. :

*« Tous mes oncles ont fait le débarquement... ont débarqué en Italie... ils ont fait l'Italie. J'ai un oncle qui a fait Monte Casino. Ils ont débarqué sur les plages du sud de la France. »*⁶⁰⁵

Pour Jean-Pierre Z. :

*« Les générations passées qui ont connu la guerre en France étaient aussi patriotes. Il est évident que quand on prend casino etcetera, ce sont des gens de nos origines... enfin, arabes ou français... ou... enfin musulmans ou catholiques si vous voulez, qui sont montés à l'assaut de Casino, effectivement... mais peut-être on était plus patriotes. »*⁶⁰⁶

Quant à René M., il raconte de quelle façon la participation de l'armée d'Afrique à la campagne d'Italie notamment, a été détournée et comment les bénéfices en ont été, a posteriori et grâce à une force médiatique dont cette armée ne bénéficiait pas, attribués aux Américains et aux résistants suivant de Gaulle :

*« Tout Hollywood, toute la puissance médiatique de Hollywood a fait film sur film, projetés à la télévision française, montrant des soldats américains harnachés comme pour faire l'ascension de l'aiguille du Dru, attaquant le Monte Casino... Monte Casino, il avait été détruit par un bombardement depuis trois mois... c'est aussi pour dire la réalité historique de la filmographie. Enfin bon, peu importe. D'autre part, il n'y avait pas un Américain à Monte Casino. C'était des Français. Alors, il y a donc toute la puissance médiatique américaine. Il y a toute la puissance de propagande gaulliste... ça, si il y a une arme dont de Gaulle a su magnifiquement se servir. »*⁶⁰⁷

Durant les dernières années de la seconde guerre mondiale, les Français d'Algérie confirment leur attachement sans faille à la France, « à la cause commune et (...) aux grands ancêtres adoptifs. Ils se conçoivent désormais comme les libérateurs de leurs frères de l'autre rive et pensent s'être bien acquittés de leur dette envers l'histoire de France. C'est à elle qu'ils doivent leur naissance et leur histoire propre. Ils lui ont témoigné leur reconnaissance en la

⁶⁰⁵ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

⁶⁰⁶ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

⁶⁰⁷ Entretien René M., Annexes, p. 609

secourant à plusieurs reprises. Ils rentrent chez eux avec la satisfaction du devoir accompli. »⁶⁰⁸

Mais, jamais l'armée d'Afrique ne sera redevable à de Gaulle. « Il n'y a pas de malentendu : malgré la contribution commune au relèvement de la France, le divorce entre l'armée d'Afrique et le chef de la Résistance est consommé (...). »⁶⁰⁹ Le rapport entre le Général de Gaulle et les Français d'Algérie, fait de tensions, d'incompréhensions, de rancœurs réciproques, prend donc racines bien avant le conflit qui viendra secouer l'Algérie et mener à son indépendance, comme le rappelle d'ailleurs Michel V. :

*« Les événements d'Algérie ont été essentiellement politiques... tout ça ça remonte à la deuxième guerre mondiale, je pense que ça a été précipité par de Gaulle qui s'est fait élire, si vous voulez sur la base d'une Algérie française alors qu'il savait sciemment qu'il donnerait l'indépendance à l'Algérie... donc une hypocrisie totale parce que de Gaulle avait une haine tenace contre les Pieds-Noirs, qui n'en avaient pas voulu pendant la guerre en fait... donc de Gaulle n'a agi que par rancune essentiellement... »*⁶¹⁰

Ils seront donc nombreux à considérer que leurs actions libératrices n'auront pas été reconnues à leur juste valeur. Même si, comme le dit Daniel Leconte, « tout [le] sang répandu prendra, pour les survivants, la valeur d'une preuve sans appel »⁶¹¹, malgré les efforts consentis par les Français d'Algérie lors des dernières années du conflit mondial, la campagne d'Italie, pourtant déterminante, « n'aura, dans le souvenir des Français de métropole, qu'une place bien mince. La France occupée entend à peine les échos du Belvédère ou du Garigliano. (...) sa principale source d'information, la radio de Londres, lui parle assez peu de Juin et de ses hommes. »⁶¹² C'est pour cette raison notamment que les Français d'Algérie garderont une rancœur tenace à l'égard du général de Gaulle notamment, contre lequel ils garderont, jusqu'au bout, et malgré quelques retournements ponctuels, une rancœur particulièrement tenace. Une nouvelle fois, ils auront constitué, pour de Gaulle comme pour la métropole, de bien utiles « outils ». Mais ils se raccrocheront à « cette autorité suprême qui remplace celle

⁶⁰⁸ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 142

⁶⁰⁹ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 153

⁶¹⁰ Entretien Michel V., Annexes, p. 169

⁶¹¹ Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 152

⁶¹² Ibid

du Maréchal (...). Ils en oublient leur haine du gaullisme pour s'accrocher à ce dernier espoir : l'homme providentiel qui les comprend et veut rétablir la souveraineté française. »⁶¹³

A partir de mars 1944, les événements s'accélérent et la seconde guerre mondiale semble toucher à sa fin. « Le 30 août 1944, la presse algérienne annonce le départ, pour Paris libéré, des membres du gouvernement et de l'Assemblée consultative. Les Français de France ont fait leurs valises. Alger se vide. L'Algérie est privée de ses enfants qui se battent dans les unités combattantes de Corse, de Sicile, d'Italie et de Provence. Les prisonniers de 1940 ne sont pas rentrés. Les femmes elles-mêmes sont dans l'armée. Le pays s'est vidé de toute sa jeunesse et vit au rythme de la guerre. Fière de sa fonction de métropole qui légifère, gouverne, signe des traités et frappe monnaie, heureuse de s'être découvert un rôle politique qui lui a toujours été dénié et de se considérer comme acteur en première ligne, Alger (...) tombe de haut. Elle redevient la petite ville provinciale qu'elle était auparavant, revient à son rythme lent, à sa vie étriquée et guindée. »⁶¹⁴ L'évolution en dents de scie des rapports entre l'Algérie française et la métropole a pour effet d' « évacuer » le problème algérien des considérations des Français.

Déjà, depuis le début du conflit mondial, les relations entre citoyens et sujets français en Algérie étaient allées en se délitant. C'est dans un contexte de grande radicalisation politique « qu'une grave crise économique accentuée par une mauvaise récolte touche l'Algérie et provoque la famine dans les campagnes. On voit alors affluer vers les villes des milliers de paysans affamés, qui, faute de travail et de moyens, se raccrochent aux soupes populaires. Le 8 mai 1945, jour de la signature de l'armistice, dans la plupart des villes d'Algérie, des cortèges d'Algériens musulmans défilent avec des banderoles portant comme mot d'ordre : « A bas le fascisme et le colonialisme. » A Sétif, la police tire sur les manifestants algériens. Ces derniers ripostent en s'attaquant aux policiers et aux Européens. C'est le début d'un soulèvement spontané. »⁶¹⁵ Mais qui en Algérie, en cette date de célébration de la capitulation allemande, « peut se soucier de ces soubresauts (...) ? La chute de Berlin, la signature de Reims, la fin des combats, tout porte à l'euphorie. Et pourtant, l'Algérie entre dans le

⁶¹³ Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois*, op. cit., p. 335

⁶¹⁴ Ibid, p. 156-157

⁶¹⁵ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 91-92

cauchemar. »⁶¹⁶ Pourtant, en Algérie, « rien ne sera plus comme avant l'épisode tragique de mai 1945. Le fossé s'est considérablement élargi entre la masse des Algériens musulmans et la minorité européenne. Une nouvelle génération entre en scène, qui en viendra à faire de la lutte armée un principe absolu. »⁶¹⁷ Le général de Gaulle démissionnera du pouvoir en janvier 1946, pour y revenir, en 1958, et de nouveau « grâce » à la scène algérienne.

Jusqu'en 1954, le nationalisme algérien va continuer de mûrir pendant que la société des Français d'Algérie ne se soucie guère des conséquences des mises à l'écart répétées des Musulmans. C'est finalement le 7 mai 1954, avec la chute de Dien-Bien-Phu en Indochine et l'échec de l'armée française que s'engage réellement le « processus de désagrégation de l'Empire colonial français qui peut permettre aux masses algériennes d'affirmer leur droit à l'indépendance. »⁶¹⁸ Par ailleurs, au fur et à mesure, s'instaure entre les deux rives de la Méditerranée une distance symbolique sur laquelle aucune des deux ne reviendra plus. Un même peuple, certes, mais tant de méconnaissance et de désintérêt. Ce n'est finalement que sous le coup des épreuves, passées et à venir, vécues communément que les Français d'Algérie vont brutalement prendre conscience de ce que, même douloureux, ils partagent un même destin.

Depuis la conquête, les Français d'Algérie partagent beaucoup de choses en commun : un exil originel, un rapport particulier à la terre, un sentiment nostalgique. Parallèlement, ils ont été inscrits, malgré eux, dans une dynamique d'uniformisation et d'homogénéisation, entreprise par l'Etat français. Ces éléments constituent, selon nous, une « structure collective » ou une « base collective » que les Français d'Algérie n'ont pas immédiatement investie ou habitée. En effet, il a fallu qu'ils traversent, ensemble, une succession d'événements bouleversants et, souvent, traumatisants, pour qu'apparaisse chez eux une prise de conscience de ce qu'ils formaient un groupe au destin commun. Du temps de l'Algérie française, la population d'Algérie n'était encore qu'une « communauté de forme », sans conscience d'elle-même. La précipitation des événements va accélérer en son sein le développement d'un sentiment communautaire. La période du conflit menant à l'indépendance de l'Algérie traduit, selon nous, le passage d'une communauté « obligée » à une communauté « vécue ».

⁶¹⁶ Aniié Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie. 1940-1945, de Mers-el-Kebir aux massacres du nord-constantinois*, op. cit., p. 269

⁶¹⁷ Benjamin Stora, *Les trois exils. Juifs d'Algérie*, op. cit., p. 114

⁶¹⁸ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 113

Chapitre 2 : La marche vers la communauté

C'est par le biais des événements qui vont se succéder sur le sol algérien dans les années 50 et 60, qu'au sein du groupe des Français d'Algérie, va progressivement émerger le sentiment d'appartenir à une même « communauté ». Plus l'Algérie va s'enfoncer dans le conflit qui mènera à son indépendance, plus ils seront poussés à se regrouper, comme solidarisés par la peur et la menace.

Les différents événements qui vont ainsi secouer l'Algérie française et la mener à son terme, marquent une étape fondamentale dans l'évolution de la population des Français d'Algérie, désormais amenés à devenir les Pieds-Noirs. En effet, « d'une certaine façon, la guerre d'Algérie et la séquence douloureuse des rapatriements créent le pied-noir »⁶¹⁹. C'est ainsi sous l'effet de ces événements « accélérateurs » que les Français d'Algérie prendront conscience de leur cheminement commun, et qu'ils entameront leur nouveau parcours en tant que Pieds-Noirs.

Progressivement, la situation en Algérie va se déliter, jusqu'à atteindre un point de non-retour. La responsabilité de l'échec de l'Algérie française semble se partager : « dans l'ordre, le grand colonat, les hommes politiques, le peuple français en métropole (...) et, pour une part non négligeable, les Européens d'Algérie. »⁶²⁰ Quand la situation deviendra intenable sur le sol algérien, les « magnats partiront avant tout le monde, emportant avec eux l'essentiel de leur fortune. »⁶²¹ Restera, dans le dénuement, la plus grande partie de la population française. Pour les Musulmans, la décolonisation est une libération. Pour les Français d'Algérie, c'est un choc, dont le point paroxystique sera atteint lors de leur exode massif –un exode qui ne sera d'ailleurs pas sans rappeler celui de leurs aïeux quelques 130 ans plus tôt. En effet, « le dira-t-on assez, le véritable choc de la décolonisation de l'Algérie réside davantage dans le retour en « métropole » des rapatriés que dans la perte des marchés économiques privilégiés de l'ex-Empire. L'événement rupture que constitue la décolonisation de l'Algérie prend ici le sens d'un événement traumatisme. Aucune autre migration (...) n'a soulevé autant de problèmes, n'a porté autant de drames. Si les causes de l'exode tiennent à la politique de décolonisation

⁶¹⁹ Eric Savarese, *L'invention des Pieds-Noirs*, op. cit., p. 66

⁶²⁰ Raphaël Delpard *L'histoire des Pieds-Noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 73

⁶²¹ *Ibid*, p. 75-76

et au climat de guerre, les conditions de l'exil sont le reflet de ce qui est prévu pour l'accueil. »⁶²² Sous le coup des événements qui vont frapper les Français d'Algérie, les différences originelles qui les caractérisaient et qui avaient jusque-là résisté vont se voir annihilées par le vécu commun d'un drame et d'un déracinement.

Au fur et à mesure, c'est également un véritable fossé entre la métropole et sa colonie qui va aller en s'élargissant. Et la période du conflit d'indépendance ne fait que marquer confirmer cette distance sans cesse croissante qui sépare les Français d'Algérie et leur patrie. En effet, « le portrait de cette mère idéale se ternit durablement pendant la guerre d'Algérie. D'abord la confiance subsiste. Comme d'habitude, la France trouvera une solution. Ses gouvernants font clairement connaître leur détermination à conserver l'Algérie. Insensiblement, les rapports se dégradent. Les faits ne semblent pas confirmer les paroles. Leur situation s'aggravant au fil des mois et des années, leur existence frôlant le drame, chaque jour plus proche, pour y sombrer parfois, les pieds-noirs sentent venir l'abandon de l'Algérie et leur propre délaissement. Ancien alibi du maintien, ils deviennent celui de la « sale guerre », ceux qui l'ont provoquée et ceux pour qui on s'y enferme. Ils ne peuvent comprendre le revirement d'opinion qui s'effectue entre 1954 et 1962, où l'on passe de l'appartenance indiscutée de l'Algérie au territoire national à une indépendance massivement plébiscitée. »⁶²³ C'est en effet un aspect essentiel de l'histoire des Français d'Algérie que cette notion d'« utilité ». Année après année, pendant toute la période de la colonisation française, leur présence et leur poids sur le sol algérien auront servi la volonté politique de l'Etat français. Lorsque la France décidera de mettre fin à sa présence outre-Méditerranée, la population française qu'elle a créée, uniformisée, francisée, ne lui sera plus d'aucune « utilité ». Plus loin, elle va même devenir un obstacle à un traitement rapide du conflit.

Plus que l'indépendance, c'est « le cheminement qui y a conduit a marqué définitivement les consciences. Tout au long de cette marche inexorable, au cours de laquelle ils tombent pour être aussitôt remis debout, les pieds-noirs sont tiraillés entre l'espoir et le désespoir et ont la sensation de voir disparaître leurs appuis. Leurs compatriotes d'outre-Méditerranée se détournent d'eux, tandis qu'une partie de la presse métropolitaine les calomnie (...). »⁶²⁴

⁶²² Jean-Jacques Jordi, *De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992*, op. cit., p. 59

⁶²³ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 73

⁶²⁴ Ibid

Cette période surprend les Français d'Algérie par sa « radicalité » et la mise en péril des repères sur lesquels ils s'appuyaient jusque-là pour tenir leur place dans cette société, pour se situer, s'identifier et identifier autrui.

Mais, ce qui va se passer en 1954 est, à leurs yeux, beaucoup plus important, en ce que chacun va devenir une cible potentielle. Ils vont désormais devoir se méfier de tout, et en particulier de ceux dont ils se croyaient « proches ». C'est en ce sens que l'univers de référence des Français d'Algérie va basculer. Cela apparaît de manière claire dans les entretiens, où l'on perçoit très clairement le doute dans lequel les personnes interrogées se trouvaient alors. S'agissait-il d'une guerre ? Qui se battait contre qui ? Les Musulmans étaient-ils devenus des ennemis ? Qu'allait-il advenir de l'Algérie française ? Qu'allait-il advenir d'eux ? En tant qu'individus et en tant que groupe, ils vont se trouver dans une situation où les éléments « identificatoires » sur lesquels ils s'appuyaient alors sont remis en cause. Qui sont-ils ? Comment doivent-ils être nommés ? Quel est leur pays ? La fragilité de leur situation et de leurs repères va perdurer, puisque l'arrivée en France provoque, elle aussi, son lot de doutes.

L'insurrection du 1^{er} Novembre 1954, événement « annonciateur » de la guerre à venir, s'inscrit dans un contexte particulier. Quelques mois plus tôt, la chute de l'Indochine et l'abandon de Dien Bien Phu avaient semblé sonner « le glas de la domination coloniale Française »⁶²⁵. Mais, « si l'on suit avec intérêt ce qui se passe en Tunisie et au Maroc »⁶²⁶, « il ne s'est [encore] rien produit dans les six premiers mois de 1954, qui ait pu être interprété comme une menace pour l'existence des pieds-noirs. On ne relève aucune marque d'agitation dans les masses musulmanes, aucun symptôme d'inquiétude dans la population européenne. (...) »⁶²⁷. »⁶²⁸ Pourtant, octobre 1954 avait vu la naissance officielle du FLN (Front de Libération Nationale), mouvement politique accompagné d'une armée, l'ALN (Armée de Libération Nationale).

⁶²⁵ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 51

⁶²⁶ Jean-Jacques Jordi, « L'inconscience ou le péril », in Alger 1940-1962. Une ville en guerres, op. cit., p. 99

⁶²⁷ Alain de Sérigny, Echos d'Alger, L'abandon, 1946-1962, p. 169, cité par Jean-Jacques Jordi, « L'inconscience ou le péril », in Alger 1940-1962. Une ville en guerres, op. cit., p. 99

⁶²⁸ Jean-Jacques Jordi, « L'inconscience ou le péril », in Alger 1940-1962. Une ville en guerres, op. cit., p. 99

Si l'insurrection du 1^{er} novembre surprit la population française, tant en Algérie qu'en métropole, elle ne sembla pas pour autant déstabiliser les dirigeants français, qui prirent des positions très fermes, et sans ambiguïtés sur les intentions de la France quant au maintien de l'Algérie dans le giron national. Les déclarations de François Mitterrand et de Pierre Mendès-France ont sans aucun doute permis chez les Français d'Algérie l'entretien de très vifs espoirs d'un traitement efficace de la situation et d'une issue heureuse et logique. En effet, à l'époque, les propos que tint François Mitterrand semblèrent sans équivoque pour les Français d'Algérie, notamment lorsqu'il affirma « l'Algérie, c'est la France. Des Flandres au Congo, il y a la loi, une seule nation, un seul Parlement. C'est la Constitution et c'est notre volonté. »⁶²⁹ Pierre Mendès-France, quant à lui, réaffirma l'autorité de la France en tant que puissance coloniale, et la volonté de cette dernière à être particulièrement ferme avec cette insurrection, dont on ne connaît pas encore l'étendue : « On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation et l'intégrité de la République (...) Entre l'Algérie et la métropole, il n'y a pas de sécession concevable. Cela doit être clair pour tout le monde »⁶³⁰. L'Algérie était un territoire français, et nul ne pouvait alors mettre en doute cette affirmation. Pierre Mendès-France paya cher le prix de cette guerre qui ne faisait que commencer.

Avec les bombes, les assassinats, les enlèvements, la vie des Français d'Algérie va se trouver grandement bouleversée. Le « rassemblement » initié par le conflit menant à l'indépendance de l'Algérie aura l'occasion de se poursuivre sur le sol métropolitain. C'est là tout le paradoxe de ces individus qui se côtoient depuis près de 130 années, et dont la proximité réelle sera amenée à s'exprimer dans l'exode et la dispersion.

Comme plus tôt dans ce travail, notons ici l'importance de l'usage de guillemets par les différents auteurs sur les travaux desquels nous nous sommes appuyés. En effet, cette pratique, relativement fréquente, révèle selon nous la fragilité et les difficultés d'appréhension du groupe des Français d'Algérie. Par ailleurs, elle manifeste l'absence d'une définition unique pour caractériser cette population. Ces difficultés apparaîtront de façon encore plus évidente au cours du conflit algérien ainsi que, nous le verrons, au moment de l'exode des

⁶²⁹ François Mitterrand, Assemblée Nationale, séance du 12 Novembre 1954, J.O., p. 4967, col. 2

⁶³⁰ Pierre Mendès-France, Intervention à l'Assemblée Nationale, 12 Novembre 1954, republiée dans Oeuvres complètes, III, Gouverner c'est choisir, 1954-1955, Gallimard, 1986, p. 455

Français d'Algérie vers leur métropole. En effet, officiellement caractérisés de « rapatriés » ils refuseront, la plupart du temps, ce terme comme les définissant fidèlement.

1^{ère} partie : La fin de l'Algérie française

C'est donc le 1^{er} novembre que débute, « officiellement », un conflit qui mènera, huit années plus tard, à l'indépendance de l'Algérie. « Dans la nuit (...), l'Algérie est réveillée par des explosions du Constantinois à l'Oranie. Incendies, attaques de commandos révèlent l'existence d'un mouvement concerté, coordonné ; en tout, on dénombrera trente attentats presque simultanés contre des objectifs militaires ou de police. L'insurrection provoque la mort de sept personnes dont l'assassinat de l'instituteur Guy Monnerot dans les Aurès (...). »⁶³¹

« Avec la guerre d'Algérie rebondit le vieux débat ouvert par la politique d'expansion coloniale de la III^è République : qu'avait la France à gagner à la conquête, puis au maintien d'un empire colonial ? Par deux fois et de manière opposée, le général de Gaulle trancha ce débat à propos de l'Algérie : une première fois, en octobre 1958, quelques mois seulement après son retour au pouvoir, en annonçant une politique de développement de l'Algérie (...). Une seconde fois, le 11 avril 1961, en déclarant : « L'Algérie nous coûte plus cher qu'elle ne nous rapporte », d'où il concluait : « C'est un fait, la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique. »⁶³². La séparation d'avec l'Algérie s'inscrivait, de plus, dans un contexte mondial de décolonisation. Il s'agissait donc, pour la France et pour le général de Gaulle, pourtant très attaché à l'Empire, mais qui entendait faire accéder son pays au rang des grandes nations, d'une véritable nécessité que de se défaire des colonies et donc de l'Algérie. C'est ainsi que, selon les Français d'Algérie, émanera de la métropole et de ses hommes politiques un discours visant à mettre en avant les désavantages pour un pays comme la France à conserver une colonie dont les bénéfices pour la métropole ne seraient plus suffisants, une colonie qui serait même devenue une charge pour le pays et son peuple.

⁶³¹ Benjamin Stora, *Les mots de la guerre d'Algérie*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse 2005, p. 87

⁶³² Daniel Lefeuvre, « L'échec du plan de Constantine », in Jean-Pierre Rioux (dir.), *La guerre d'Algérie et les Français*, Fayard, Paris, 1990, p. 320

Il suffit de ces deux citations du général de Gaulle pour saisir le schéma dans lequel les Français d'Algérie vont vivre ce que l'on appellera d'abord les « événements » d'Algérie, avant, de nombreuses années plus tard, de les qualifier de « guerre ».

Passant des encouragements et du soutien au plus profond désarroi, ils se seront d'abord fiés aux paroles de celui dont ils considéraient qu'il leur était redevable d'avoir de nouveau accéder au pouvoir. Confortés par les paroles, et parfois même les actes, des dirigeants français, ils semblent avoir cru jusqu'au bout que, malgré une situation qui n'a pourtant fait qu'empirer, la France aurait raison des « terroristes ».

Comme le souligne Daniel Lefeuve, « ces deux interventions correspondaient à des moments clefs de la guerre d'Algérie : la première signifiait la volonté de rester, la seconde les raisons du départ »⁶³³. Comment, en si peu de temps, les Français d'Algérie pouvaient-ils se résoudre à quitter une terre qu'ils habitaient depuis plus de 100 ans ? La fin de la présence française sur le sol algérien va entraîner, pour les Français d'Algérie de violents bouleversements, matériels comme émotionnels. Rappelons qu'il ne s'agit pas ici pour nous de dresser une stricte chronologie du conflit et des événements qui vont le ponctuer, mais bien spécifiquement de s'intéresser à leurs répercussions sur la population française d'Algérie.

A)Un quotidien qui change. Le bouleversement des repères

Avec les attentats qui se multiplient et la confirmation qu'un conflit semble prendre forme, c'est tout l'univers des Français d'Algérie qui se trouve remis en cause. Le regard en permanence tourné vers la France, leurs « journaux [les] entretiennent de la mère-patrie, pas de l'arrière-pays. »⁶³⁴ Jour après jour, ils semblent s'enfermer dans une incompréhension chronique de la situation algérienne et de ses éventuelles conséquences. « Aussi, quand l'insurrection éclate en différents points du territoire algérien, le 1^{er} novembre 1954, les Européens ne réalisent pas tout de suite. »⁶³⁵ Confiants dans la protection que la métropole apporte à sa colonie, entretenus dans une inconscience de la portée des événements, ils vont continuer de tourner le dos aux évidences.

⁶³³ Ibid

⁶³⁴ Daniel Leconte, Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 185

⁶³⁵ Ibid, p. 185-186

« Jusque là, les Français d'Algérie ne se sont jamais interrogés sur leur avenir : on a réfléchi pour eux. C'est un mépris inconscient que voile cette innocence. Il ne viendrait à l'esprit de personne de penser que 9 millions d' « Arabes » puissent se revendiquer en tant que peuple aspirant à la souveraineté. Les Français d'Algérie sont à ce point sûrs de leur légitimité qu'ils refusent d'autant plus d'envisager cette hypothèse que, dans leur esprit, elle se confond avec leur départ. »⁶³⁶

1) Un ennemi ?

Pour les Français d'Algérie, la période aujourd'hui reconnue comme « guerre » d'Algérie, se manifeste par un terrible bouleversement de leurs repères. En effet, qu'ils soient juifs ou européens, la population française est confrontée à un véritable étiolement de son univers.

Dès lors, il apparaît que, au-delà de l'unité de façade qu'autorise la nationalité française que partagent les différentes composantes de la population française d'Algérie, c'est bien dans l'adversité qu'elle va se reconnaître une réelle destinée commune. Si chacun s'accorde aujourd'hui à dire que la société algérienne était une société hiérarchisée, où existaient d'importantes inégalités sociales et politiques, les personnes interviewées dans le cadre de notre recherche ne font pratiquement jamais référence à une quelconque violence récurrente entre groupes, une inquiétude dans la fréquentation et la proximité avec différentes communautés, différents religions, différentes cultures.

Il s'agit pourtant là d'un point essentiel du délitement du monde dans lequel vivent jusque-là les Français d'Algérie. Tous les repères sur lesquels ils s'appuyaient pour justifier leur présence en Algérie vont peu à peu se dissiper, et notamment la sérénité de côtoyer sans crainte ceux qui étaient en bas de l'échelle sociale et politique, ceux qui étaient les plus malmenés, les plus manipulés, ceux qui étaient les colonisés : les Musulmans.

Désormais, pour les Français d'Algérie, plus rien n'est certitude, sauf peut-être le fait qu'ils ne croient pas, pour la majorité d'entre eux, que les événements qui secouent leur Algérie puisse en annoncer la fin. Les relations qu'ils entretenaient jusque là avec les Musulmans –

⁶³⁶ Ibid, p. 186

des relations ne suscitant ni crainte ni inquiétude- vont se trouver remises en cause, ou plutôt, devenir porteuses de doutes, car les Français vont se retrouver devant une incertitude quant aux intentions à leur égard des Musulmans avec lesquels ils sont en contact. En effet, « il y eut (...) l'effet de la peur et du sentiment d'insécurité vis-à-vis des populations dites indigènes que la minorité européenne avait côtoyée parfois quotidiennement pendant plus d'un siècle. »⁶³⁷ « Dans cette société, en proie au doute et à la panique, l'ensemble des repères qui structuraient auparavant l'existence quotidienne cédait à la confusion et au processus d'« anonymisation » caractérisant dès lors les relations interpersonnelles. Car si la guerre touchait des individus socialement identifiables et identifiés, elle affectait l'ensemble d'une société au sein de laquelle chacun pouvait devenir la victime anonyme d'un ennemi lui-même anonyme et insaisissable. (...) Là, comme souvent, la guerre détruisait le visage et la voix de l'autre. Elle corrompait l'histoire souterraine qui (...) avait pu quand même se nouer entre les individus. Du « simple » passant à l'ouvrier agricole, au voisin, au collègue et parfois à l'ami, de part et d'autre on pouvait attendre le meilleur ou craindre le pire. »⁶³⁸

Ce doute quotidien apparaît de manière évidente dans les propos de ceux qui entretenaient avec eux des relations étroites, et notamment les Français du bled, les agriculteurs... Maurice A. montre bien par ses propos la tension et l'incertitude qui étaient les siennes, alors que son commandant s'adressait à lui :

« il avait dit « A. vous êtes le roi des cons... parce que vos amis... si les fellaghas les avaient contactés et leur disent « ou tu tues A. ou on tue ta famille », entre la famille et A., ils auraient choisi »⁶³⁹

Ou encore René Fa. :

« Il y a des gens qui travaillaient avec lui. (...) ces Musulmans, sont venus le voir, en lui disant « Jo, on ne peut plus travailler avec toi, parce que le FLN nous a dit « si tu continues à travailler, c'est le sourire kabyle ». Alors, pour pas être égorgé, on ne peut plus travailler avec toi. On s'en va »... »⁶⁴⁰

⁶³⁷ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 320

⁶³⁸ Ibid, p. 329-330

⁶³⁹ Entretien Maurice A. et Gilbert L., Annexes, p. 200

⁶⁴⁰ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

« L'inquiétude, en s'installant dans les esprits, conditionne les gestes et les regards. Désormais, plus rien n'est normal »⁶⁴¹. Les Français d'Algérie se mettent à craindre des attentats, sans jamais savoir par qui ni où ils seront perpétrés. La peur, la tension font partie du quotidien, comme le traduisent d'ailleurs les propos de Nicolas D. :

*« Ces attentats terroristes, les Français d'Algérie en étaient victimes tous les jours et puis il y avait des attentats qui se faisaient par égorgement... de là jusque là, d'une oreille à l'autre et par émasculatation c'est-à-dire castration, tout ça bien sûr sur des corps qui étaient à découvert... il y avait véritablement un climat de psychose, de peur... installé dans la population. »*⁶⁴²

De même, pour Jacky B. :

*« Il y avait une période, vous savez en pleine nuit on entendait les algériennes qui faisaient les you-you... c'était macabre parce que ça voulait dire qu'elles incitaient les hommes à aller attaquer et c'était en pleine nuit et il y avait les attentats, on a vécu des attentats. »*⁶⁴³

« Lorsque l'on monte dans le trolley, dit Francine Dessaigne, on regarde instinctivement si tous les sacs ou paquets sont tenus à la main. Au moindre bruit insolite, tout le monde sursaute. On voit des suspects partout ; dans l'homme qui se penche, celui qui s'appuie contre un mur, l'auto qui hésite ou le paquet qui traîne. Personne ne court ni ne crie dans les rues, par crainte des méprises. Malgré l'apparence de la vie, la guerre se profile derrière la façade et nous tараude les nerfs. » Comme toujours en pareil cas, la population est devenue l'otage des terroristes. Pour les employés, les artisans et les fonctionnaires, le terroriste n'a pas de visage. Cette abstraction conduit à une modification des regards, « faisant de chaque Arabe de proximité, dit Anne Lanta dans son livre *Algérie, ma mémoire*, voisin, ouvrier, femme de ménage, cireur de chaussures, l'ennemi soudain sorti d'un cheval de Troie ». Quel est celui qui, tout en continuant de vous sourire, posera un engin de mort devant votre porte ? »⁶⁴⁴

⁶⁴¹ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 220

⁶⁴² Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁶⁴³ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

⁶⁴⁴ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 220

Les difficultés éprouvées par les Français d'Algérie pour comprendre la réalité de la situation qui vient secouer leur terre natale découlent également d'une certaine forme d'ambiguïté qui caractérise leurs rapports avec ceux qui sont en passe de devenir les Algériens.

Ainsi, parmi les personnes que nous avons interrogées, nombreuses sont celles qui rappellent qu'ils continuaient d'entretenir de « bonnes relations » avec les Musulmans dont ils étaient proches. Comment dès lors penser que les attentats qui secouent le pays vont déboucher sur la séparation de ces deux populations, et que les Français d'Algérie peuvent risquer quelque chose, la mort ou l'exil ? Pour preuve, certains rapportent de quelle façon ils ont parfois été prévenus ou protégés.

Ainsi, Monique C. raconte :

« J'étais enseignante dans un quartier de Bab el Oued, au fond de Bab el Oued, qui était assez dangereux parce que ça montait sur la montagne Bouzaréa, y'avait un ravin où il y a eu... ils ont enlevé des gens etc...c'était un coin très dur, et j'exerçais... je descendais par cette route avec mon mari, il m'emmenait le matin, ou moi-même je descendait toute seule en voiture par cette route, et la gardienne de l'école qui était donc une musulmane, un jour elle m'a dit (...) « ne repassez plus par là, c'est trop dangereux... je vous demande de plus repasser par là »... donc, ça a été une façon comme une autre de m'avertir... y'avait des rebelles... elle me dit « passez plus par là »... alors, ça me faisait faire un détour très conséquent, par là c'était un raccourci, d'ailleurs un mois après même pas l'école... y'a eu un attentat dans le coin ils ont fermé l'école... voilà donc... je veux pas dire que cette femme m'a sauvé la vie mais elle m'a dit « ne passez plus par là »... »⁶⁴⁵

Viviane raconte aussi :

« Viviane : Je disais toujours, dans l'usine on avait quand même 100 employés arabes, ils auraient pu nous faire n'importe quoi et on n'a jamais rien eu à l'usine

Francis: je sais, j'ai fait la paye plus d'une fois

Viviane: On n'a jamais rien eu... ils pouvaient faire n'importe quoi... et venir nous avertir « ne passe pas là »... »⁶⁴⁶

Et René Fa. raconte :

⁶⁴⁵ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

⁶⁴⁶ Entretien collectif, Annexes, p. 117

« 54, c'est donc le début de l'insurrection, donc en 55-56... moi, j'allais... je pêchais avec des masques... je faisais de la chasse au harpon, et j'allais avec un jeune Algérien qui s'appelait Kader, alors que ce Kader-là, à ce moment-là, si il avait voulu m'assassiner sur les... dans les criques rocheuses où on allait, il aurait pu le faire. Et pourtant, les événements étaient en marche déjà. (...) Donc, on aurait pu se faire assassiner. Eh bien, avec Kader, j'ai jamais eu de problème. Jamais... mais ce Kader-là, plus tard, il est certainement parti dans l'ALN... »⁶⁴⁷

Autant de témoignages qui confortent les Français d'Algérie dans l'idée que la majorité des Musulmans ne pourra jamais les pousser hors de leur terre, surtout pas avec l'engagement dont la France fait preuve sur le terrain. Apparaît ici clairement l'état d'esprit des Français d'Algérie, apeurés, inquiets, incertains quant au comportement des Musulmans qu'ils côtoient quotidiennement, mais, pour autant, jamais conscients d'éventuelles conséquences sur l'avenir de l'Algérie française ou sur le leur.

2) Continuer à vivre

Malgré tous les bouleversements auxquels ils doivent faire face, les Français d'Algérie ne semblent pas vouloir se laisser trop « atteindre » par les événements qui secouent leur terre natale, comme s'il s'agissait d'événements « parasites », qui seraient rapidement maîtrisés par le gouvernement et l'armée, mais qui ne venaient en aucun cas menacer leur présence sur ce sol, ni la vie qu'ils y menaient. C'est à croire, finalement, que les Français d'Algérie se feront comme un point d'honneur à maintenir leur mode de vie, par-delà les attentats et la présence militaire de plus en plus importante. C'est d'ailleurs ce que rappelle Maxime B. :

« Moi je n'allais pas au cinéma parce que mes parents me l'interdisaient, mais il y avait plein de gens qui allaient au cinéma, et pourtant il y avait des bombes dans les cinémas. On allait à la plage et pourtant, il y avait de temps en temps des voitures qui passaient et qui mitraillaient les gens qui étaient sur la plage. »⁶⁴⁸

Pour Pierre A. :

⁶⁴⁷ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

⁶⁴⁸ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

« Il y a eu aussi cette période de... des années 56 à 58, où... ça je m'en souviens bien parce que quand on est jeune ça marque... d'abord il y avait le couvre-feu... choses auxquelles les gens ne sont plus sensibles aujourd'hui. Ensuite, dans l'entrée de tous les grands magasins, nous étions fouillés, et cette période d'attentats... alors là, c'était des attentats du FLN... était une période très... évidemment dramatique, parce que les bombes qui étaient posées l'étaient dans les lieux... tribunes de stades, terrasses de café, etcetera, et... ça a provoqué évidemment énormément d'émotion dans la communauté européenne. Ça ne l'empêchait pas de vivre pour autant. Elle allait tout autant à la plage... manger des merguez et des brochettes à... à Fort-de-l'eau, qui était le lieu par excellence du rassemblement dominical, et dans les forêts qui entouraient Alger... parce que on avait tous la conviction que cette terre était aussi la nôtre et qu'on y resterait. »⁶⁴⁹

Pour Monique C. :

« Ca remonte aux années 57-58... et l'indépendance c'était en 62 hein... ça a fomenté hein... mais on vivait insouciant... quand j'y pense on était sur les plages, y'avait des attentats d'un côté... »⁶⁵⁰

Quant à Jean-Pierre F., il raconte la façon toute particulière dont les enfants ont pu vivre le conflit, comme une « aventure » venant animer le quotidien :

« Dans les jeux d'enfants que nous avions, lorsque ça tirait très fort le soir, ça tirait très fort vers un immeuble qui s'appelait « le California » qui était un immeuble moderne où résidaient surtout des résidents français, des pieds-noirs ou des gens qui travaillaient pour l'armée ou pour la marine ou les constructions navales et quand ça tirait très fort contre ce bâtiment, contre les CRS et que des petits groupes du FLN, nous le lendemain matin, on allait avec un copain qui s'appelait Roméro, un italien bon cru et on allait ramasser les balles, des douilles de balles et avec ces douilles de balle on s'en servait pour gérer notre tour de France. »⁶⁵¹

⁶⁴⁹ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

⁶⁵⁰ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

⁶⁵¹ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

Ainsi, les Français d'Algérie semblent faire preuve d'une volonté exceptionnelle de ne pas laisser les attentats qui se multiplient venir enrayer leur mode de vie, collectif, festif, fait de sorties et de rassemblements.

Mais, de l'autre côté de la Méditerranée, on ne comprend pas le comportement des français d'Algérie. Ils ont l'impression qu'ils continuent de mener une vie « légère », décomplexée, peu concernée par les événements qui se déroulent et qui viennent bousculer la métropole. Une métropole d'autant plus « rancunière » à l'égard des Français d'Algérie, qu'elle envoie nombre de soldats défendre ceux qu'elle considère comme des profiteurs bruyants, qui continuent finalement de prendre du bon temps quand de jeunes métropolitains se battent et meurent pour eux. C'est ce que rappelle Maxime B. :

« Quand on venait en France, on allait au cinéma, puisqu'on ne pouvait pas y aller en Algérie, parce que mes parents avaient peur des attentats, etcetera. Donc, on faisait des cures de cinéma. Et, au cinéma, à l'époque, il y avait les actualités télévisées avant le film, et on avait vu une séquence qui se passait justement à côté de Mostaganem, aux actualités de télévision. On montrait que malgré la guerre, les Français d'Algérie, enfin les Pieds-Noirs, les Algériens, quoi, si vous voulez... puisque là il y avait tout le monde. Il n'y avait pas que les Pieds-Noirs... allaient à la plage, se distrayaient, et toute la salle s'était mise à siffler, en disant « les salauds ! Pendant que nos enfants se font trouer la paillasse, eux sont sur la plage ! », et moi j'en revenais pas parce que ben, évidemment, même si on risquait de se faire mitrailler quand on était sur la plage, ben on allait à la plage. Qu'est ce que... on vivait quoi. Donc, tout d'un coup je m'étais rendu compte que les gens s'imaginaient que, soit on n'avait pas de guerre, soit on vivait pas, alors que il y avait la guerre, il y avait les bombes, et en même temps on vivait. »⁶⁵²

Car, en métropole aussi, le conflit qui se déroule sur le sol algérien génère angoisses et inquiétudes, d'autant plus que les tenants et aboutissants du conflit sont mal connus, ainsi que les compatriotes qu'il convient, dans un premier temps tout du moins, d'aller défendre.

C'est d'ailleurs ce que raconte brièvement Robert G. :

« Moi j'étais tout gamin, j'avais mes oncles, mes cousins de la génération d'avant qui étaient... la hantise s'étaient d'être rappelés pour aller faire la guerre donc il y a eu toute une génération de Français métropolitains qui ont vécu ça comme un

⁶⁵² Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

*traumatisme, on allait faire la guerre donc on revenait avec des morts donc un traumatisme. »*⁶⁵³

Ainsi, ce conflit qui prend forme peu à peu vient bouleverser le quotidien des Français d'Algérie, comme, dans une moindre mesure, celui de leurs compatriotes de métropole. Mais, s'il a concerné tant les Européens que les Juifs, ce changement brusque dans les rapports entre individus et entre groupes a particulièrement affecté la population juive en ce que, depuis de nombreuses années avant l'arrivée et la conquête de l'Algérie par la France, elle avait de nombreux contacts avec les Musulmans sur la terre algérienne.

3)La population juive : le choix de la France

« Durant les sept années de la guerre d'indépendance, la plupart des Juifs restèrent neutres. Ils ne pouvaient être complètement du côté des Français car ils se sentaient encore très loyaux envers les Arabes dont, par ailleurs, ils craignaient les représailles. Ils ne pouvaient pas non plus être complètement du côté des Arabes car ils avaient une immense reconnaissance envers la puissance qui les avait libérés du statut humiliant de *dhimmi* et dont ils craignaient aussi les représailles. »⁶⁵⁴

Indigènes algériens avant de devenir citoyens français, l'appartenance originelle a longtemps résonné dans ce pays, et, lors des événements de 1954, elle est revenue provisoirement sur le devant de la scène, mais avec une implication historique, identitaire, émotionnelle forte. La proximité de statut et la cohabitation avant la conquête de la France constituent des éléments sur lesquels les Musulmans comptent tout particulièrement lorsque débute la guerre. Les Juifs vont devoir alors faire un choix : prendre parti pour la citoyenneté qui leur a été accordée au XIX^{ème} siècle, ou se battre pour la révolution algérienne, d'autant que, comme le relève Henri Chemouilli, « le FLN, soucieux de l'économie future du pays, [les] revendiquait comme citoyens algériens »⁶⁵⁵. Les différentes mesures prises en faveur du peuple juif d'Algérie par la France, mais aussi le contexte international, qui a déjà connu la tension de la création d'Israël en 1948, vont orienter le choix des Juifs. « il y avait bien sûr des Juifs qui

⁶⁵³ Entretien Robert G., Annexes, p. 256

⁶⁵⁴ Sarah Taïeb-Carlen, Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle, op. cit., p. 154-155

⁶⁵⁵ Cité par Daniel Leconte, Camus, si tu savais..., op. cit., p. 223

sympathisaient avec l'un ou l'autre des camps, au point parfois de diviser les familles. (...) Selon Alice Cherki, Jacques Lazarus, président du Comité juif d'études sociales, aurait répondu aux dirigeants du F.L.N., qui avaient demandé l'appui de la communauté juive : « le judaïsme algérien s'est intégré trop avant dans le monde occidental, au détriment de ses propres valeurs ancestrales, pour prendre désormais une autre voie que celle qu'il a suivie depuis plus d'un siècle. (...) Il ne fait aucun doute que le décret Crémieux et la profonde pénétration de la culture et de la civilisation françaises engendrèrent une mentalité et une identité françaises plus profondes chez les Juifs d'Algérie »⁶⁵⁶.

Entre Juifs et Musulmans, l'atmosphère a changé sous le coup d'événements rendant irréparable la fracture entre anciens indigènes. Ainsi, le « 12 décembre 1960 (...), des membres du F.L.N. envahirent la Grande Synagogue d'Alger (...). Ce vandalisme haineux se répéta à Oran où le cimetière juif et sa petite chapelle furent saccagés. (...) Les Juifs furent frappés de stupeur par l'arbitraire et la sauvagerie de tels actes et comprirent que l'avenir en Algérie sans les Français ne leur réservait rien de bon. »⁶⁵⁷ Quand, plus tard, en 1961, Charles de Gaulle s'engagea dans la voie de l'indépendance, « les Musulmans harcelèrent à nouveau les Juifs, brûlèrent et profanèrent leurs cimetières et leurs synagogues, enlevèrent et tuèrent des personnalités de la communauté. Se rendant compte qu'ils seraient plus en sécurité avec les Français qu'avec les Arabes, les Juifs émigrèrent en masse, en abandonnant tout. »⁶⁵⁸

C'est ainsi sous l'effet d'événements touchant la communauté juive que le groupe des Français d'Algérie dans son ensemble va se trouver renforcé, d'abord numériquement. Au moment des « événements », les Juifs ont eu à faire un choix décisif : en tant qu'habitants originels de ce pays, ils ont été appelés par les Musulmans à se ranger de leur côté, ils choisirent la France. Ainsi, si leur inscription au sein du groupe des Français d'Algérie va, un temps, permettre d'en grossir les rangs et de participer de l'avènement d'une conscience commune, les Juifs connaissent toutefois une situation spécifique qu'il convient de garder à l'esprit.

Ce qui va décider le départ d'un très grand nombre d'entre eux, repose sur un élément qui va bouleverser tous les repères qui étaient les leurs. Confiants dans les relations que pouvaient

⁶⁵⁶ Sarah Taïeb-Carlen, Les Juifs d'Afrique du Nord. De Didon à de Gaulle, op. cit., p. 154-155

⁶⁵⁷ Ibid, p. 156

⁶⁵⁸ Ibid

entretenir notamment les différentes religions entre elles, ils vont devoir en effet faire face à un événement grandement perturbateur, et qui va être décisif dans le choix qu'ils feront de partir. « Le 22 Juin [1961], au marché Souk el Âsseur (...), sur une place entourée de nombreuses et de très anciennes synagogues, jouxtant l'une des plus prestigieuses mosquées de la ville, Raymond Leyris fut assassiné au bras de sa fille Viviane. Cet assassinat sonna pour la communauté juive comme un signal de mort collective (...). Raymond Leyris -Cheikh Raymond- incarnait la coexistence possible, une miraculeuse synthèse, entre les dimensions juive, Française et arabe de l'Algérie. Son meurtre signifiait que la coexistence entre Musulmans, Juifs et Pieds-Noirs ne serait plus possible »⁶⁵⁹. Événement marquant pour les Juifs, cet assassinat est donné par Fernand E. comme la raison principale du départ de sa famille :

« Quand il a été assassiné, dans les jours qui ont suivi, il y avait des dizaines de camions de déménagement dans l'artère principale et Constantine s'est vidée de sa population juive en tous cas en l'espace de 3-4 mois parce que c'était un homme symbole, il est né, sa mère était chrétienne, il a été élevé dans la religion juive, il parlait et chantait l'arabe à la perfection »⁶⁶⁰

Ainsi, s'ils sont quelques uns à avoir pris parti pour l'Algérie qui s'annonçait, en revanche, la majorité, comme Henri Chemouilli, se sont projetés dans l'avenir et n'y ont rien vu d'encourageant. Il affirme ainsi : « Qui ne présentait qu'il n'aurait plus sa place dans une Algérie arabe ? (...) Au premier conflit Israël-pays arabes, nous aurions été des otages tout trouvés. A mettre les choses au mieux, l'arabisme, c'était la régression »⁶⁶¹. Le conflit algérien va constituer pour la population juive un élément déterminant dans la prise de conscience de l'appartenance désormais incontestable à une entité déterminée, le groupe des Français d'Algérie, et, bientôt, des Pieds-Noirs. D'ailleurs, inquiets que la France « ne se souci que des Français ou des Européens « de souche » et que leur citoyenneté française, rétablie moins de vingt ans plus tôt, ne soit de nouveau remise en cause »⁶⁶², ils insisteront,

⁶⁵⁹ Raphaël Draï, Lettre au président Bouteflika sur le retour des Pieds-Noirs en Algérie, Editions Michalon, 2000, op. cit., p. 21-22

⁶⁶⁰ Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

⁶⁶¹ Daniel Leconte, Camus si tu savais..., op. cit., 223

⁶⁶² Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 101

plus tard, pour que les Accords d'Evian, instaurant le cessez-le-feu en Algérie, précisent que « les Juifs d'Algérie seraient considérés comme européens. »⁶⁶³

C'est à une brusque dégradation de la situation que l'on va assister avec ce que l'on appellera « la bataille d'Alger ». « A la suite du Congrès de la Soummam (août-septembre 1956), doté d'une plate-forme et d'institutions politiques, le FLN décide de porter l'offensive dans les villes, principalement Alger où il multiplie les attentats (...). »⁶⁶⁴ Ainsi, « après deux ans de guérilla dans le djebel, le FLN se lance dans une nouvelle tactique de guerre : créer la terreur dans la ville d'Alger. La capitale de l'Algérie est alors confrontée au terrorisme urbain. La rébellion se jette dans une stratégie politique qui consiste à répandre l'insécurité en ville en perpétrant des attentats aveugles avec des engins explosifs dans les lieux publics les plus fréquentés de manière à provoquer le maximum de pertes. »⁶⁶⁵ « Face à la recrudescence des attentats (...), (...) pris de panique et incapable de faire rétablir la sécurité dans Alger, le gouvernement de Guy Mollet prend deux mesures d'urgence d'une extrême gravité. La première est soumise au Parlement le 12 mars 1956 : une forte majorité de gauche (...) vote les « pouvoirs spéciaux » qui entraînent un durcissement de la politique en Algérie. (...) La seconde décision est prise dans un climat d'affolement (...) : l'armée est investie de tous les pouvoirs de police pour mener la bataille contre le terrorisme. »⁶⁶⁶ Ainsi, le 7 janvier 1957, Robert Lacoste « confie les pouvoirs de police dans la zone d'Alger au général Massu qui commande la 10^e Division parachutiste. »⁶⁶⁷ Pour les Français d'Algérie, « l'arrivée des paras dans Alger constitue un immense espoir. Pour les habitants commotionnées par le choc psychologique des attentats, et surtout pour ceux qui sont frappés dans leur chair, la présence active de l'armée va enfin permettre l'Etat d'assurer son devoir de protection des citoyens. »⁶⁶⁸

L'armée déployée doit certes protéger la population, mais contre qui ? Des bandits ? Des terroristes ? L'absence d'ennemi identifié, tout comme l'absence de « front », d'armées

⁶⁶³ Ibid

⁶⁶⁴ Michel Klen, *L'Algérie française, un tragique malentendu ou les périls de l'ambiguïté*, France Europe Editions, Nice, 2005, p. 161

⁶⁶⁵ Ibid

⁶⁶⁶ Ibid, p. 164-165

⁶⁶⁷ Anne-Marie Duranton-Crabol, *Le temps de l'OAS*, Editions Complexes, Collection « Questions au XXe S », Bruxelles, 1995, p. 15

⁶⁶⁸ Michel Klen, *L'Algérie française, un tragique malentendu ou les périls de l'ambiguïté*, op. cit., p. 168

distinctes, sont autant d'éléments qui, à l'époque, participent à la fois de l'incertitude des Français d'Algérie quant à la réalité du conflit qui se déroule, et de l'entretien de leur espoir quant à une issue bienheureuse. Aujourd'hui, interrogés sur cette période, ils peinent encore à identifier les événements auxquels ils ont assisté, mais s'opposent au terme « guerre ».

4) Des événements ou une guerre ?

« On a souvent dit, et écrit, à propos de la guerre d'Algérie qu'elle était une « guerre ne voulant pas dire son nom (...) ». Elle a effectivement pris, successivement, les appellations rassurantes d' « événements » après le déclenchement des actions armées du Front de Libération Nationale (FLN) en novembre 1954 ; d' « opérations de police », jusqu'au soulèvement paysan du 20 août 1955 dans le Nord-Constantinois ; d' « actions de maintien de l'ordre » après le vote des pouvoirs spéciaux en Algérie en mars 1956, qui généralise l'envoi du contingent en Algérie ; d' « opérations de rétablissement de la paix civile », dans la terrible bataille d'Alger, au cours de l'année 1957 ; et d' « entreprises de pacification », tout au long des années conduisant à l'indépendance algérienne. Dans les « Actualités » présentées au cinéma, jamais de trace de guerre dans les titres. Out au plus évoque-t-on « le drame algérien ». »⁶⁶⁹

« On a souvent dit, et écrit, à propos de la guerre d'Algérie qu'elle était une « guerre ne voulant pas dire son nom (...) ». Elle a effectivement pris, successivement, les appellations rassurantes d' « événements » après le déclenchement des actions armées du Front de Libération Nationale (FLN) en novembre 1954 ; d' « opérations de police », jusqu'au soulèvement paysan du 20 août 1955 dans le Nord-Constantinois ; d' « actions de maintien de l'ordre » après le vote des pouvoirs spéciaux en Algérie en mars 1956, qui généralise l'envoi du contingent en Algérie ; d' « opérations de rétablissement de la paix civile », dans la terrible bataille d'Alger, au cours de l'année 1957 ; et d' « entreprises de pacification », tout au long des années conduisant à l'indépendance algérienne. Dans les « Actualités » présentées au cinéma, jamais de trace de guerre dans les titres. Tout au plus évoque-t-on « le drame algérien ». »⁶⁷⁰ Parce qu'elle « sort du cadre habituel propre à un conflit conventionnel »⁶⁷¹,

⁶⁶⁹ Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli*, Editions La Découverte/Poche, Paris, 1998, p. 13

⁶⁷⁰ Ibid

⁶⁷¹ Benjamin Stora, *Les mots de la guerre d'Algérie*, op. cit., 62

pour les Français d'Algérie, elle « n'a pas (...) le visage d'une guerre de nation à nation, ni de décolonisation (...). C'est pourquoi certains d'entre eux ne peuvent lui donner une signification nationale, ni même lui accorder le rang de guerre. »⁶⁷²

Aujourd'hui encore, pour les Français d'Algérie, parler du conflit algérien comme d'une « guerre » n'est pas sans susciter de fortes réactions. comme en témoigne Jean-Pierre Z. remet également en question l'utilisation du terme « guerre » :

*« Dans une guerre, j'en acceptais le principe... vous êtes deux combattants l'un en face de l'autre. Le premier qui tire a gagné. Par contre, si le gars d'en face n'a pas les moyens de se défendre, c'est plus une guerre, c'est un massacre. (...) la guerre telle qu'on la concevait en 14-18, 39-45 n'existera plus. (...) une guerre c'est quoi ? C'est des gens qui se tirent dessus. Alors, si c'est ça la définition de la guerre, alors, oui... mais là si vous voulez, le fella qu'on rencontrait dans la journée dans le djebel, qui nous accueillait avec le thé... le soir... »*⁶⁷³

Ou encore Yves Sainsot, vice-Président de l'ANFANOMA, qui décrit ainsi le conflit :

*« Guerre certes, mais guerre civile, guerre odieuse, guerre abjecte, guerre sans front, où la djellaba ou le burnous enveloppe l'ami ou l'ennemi, cache la cigarette ou le couteau. »*⁶⁷⁴

C'est aussi le cas de Jean C. :

*« Ce n'était pas une vraie guerre parce que dans une guerre, ce sont deux peuples qui se battent l'un contre l'autre avec un territoire chacun... »*⁶⁷⁵

Et de Jean-Claude G. :

« Il y en a qui disent la guerre, pour moi ce n'est pas une guerre parce que la guerre... vous savez quand vous entendez certains militaires français qui vous disent qu'ils ont été en Algérie, il y a très peu de combattants je ne sais pas si vous savez, il y a eu beaucoup de maintien d'ordre, il y a beaucoup de gens mais qui ont réellement combattu... c'était ou la légion ou les gens du premier raid mais les militaires... il y a eu beaucoup d'accidents, il y a eu des morts c'est vrai par des accidents mais il n'y a

⁶⁷² Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 107

⁶⁷³ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

⁶⁷⁴ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

⁶⁷⁵ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

pas eu beaucoup (...) dans une guerre, il y a un ennemi... une guerre c'est... comment dirais-je, je n'ai pas connu, je suis né en 42, une guerre pour moi c'est... il y a un ennemi, il y avait les Allemands, il y avait nous... si vous étiez allemands vous étiez un ennemi, si vous étiez français... là (...) on ne pouvait pas se battre, votre ennemi vous ne le connaissiez pas, il suffit que un fellagha... la nuit il allait se battre contre les français, prendre les fusils et se battre dans les Aurès... 15 jours après il venait en France... comme je vous dis au marché vendre des trucs, pour nous c'était pas un ennemi, c'était un Arabe, un Musulman... on n'a jamais eu de confrontations c'était que dans le Djebel »⁶⁷⁶

Pour Alain G. :

« Non, ce n'était pas une guerre... pour nous c'était pas une guerre. Si la France avait voulu rester, elle aurait pu rester. »⁶⁷⁷

Pour Jean-Marc L. :

« En plus dans une guerre qui n'était pas conventionnelle. C'était pas des chars contre des chars hein. C'était la guerre terroriste, révolutionnaire. Donc, c'était... il fallait tuer un maximum d'innocents. »⁶⁷⁸

Enfin, pour René M. :

« La guerre, je connais, je suis désolé... peu, mais je connais. C'est tout à fait autre chose... il y a des gens en uniformes, de part et d'autre. Il y a une ligne de feu. Ils sont en face, ils vous tirent dessus. Il n'y a guère d'ambiguïté... il y a quelques fois des cinquièmes colonnes, quelques fois des infiltrations, mais enfin bon... on sait où est l'ennemi. Dans un truc comme l'Algérie, l'ennemi, ça pouvait être un ami. Ça pouvait un membre de votre famille. Moi, j'ai porté un revolver sous l'aisselle, dans un holster comme on dit, pendant 18 mois, une balle engagée dans le canon, prêt à tirer... je ne savais pas qui pourrait me tirer dessus. »⁶⁷⁹

⁶⁷⁶ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

⁶⁷⁷ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

⁶⁷⁸ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

⁶⁷⁹ Entretien René M., Annexes, p. 609

Les difficultés à poser les mots justes sur la situation qu'ils ont vécue, apparaissent très clairement au cours des entretiens. Chacun cherche à utiliser l'expression fidèle à son propre ressenti et qui tiendra compte des affrontements mémoriels contemporains. Chaque personne hésite, « jongle », utilise parfois le mot « guerre », souvent en montrant sa désapprobation.

Ainsi Julien D. affirme-t-il :

« Au moment où ont commencé les événements d'Algérie, ou la guerre d'Algérie... tout ce que vous voulez, c'est vous qui utilisez les termes que vous voulez. »⁶⁸⁰

René Fa. précise :

« A l'époque, quand nous parlions de ce qui est devenu plus tard la guerre d'Algérie, c'était pas du tout le même vocable. On parlait du maintien de l'ordre. »⁶⁸¹

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer qu'il est très fréquent, lorsque l'on s'intéresse à l'histoire des Français d'Algérie, ainsi qu'à leur situation actuelle, d'être confronté à une multiplicité de termes ou expressions employés pour désigner des objets souvent identiques. Ainsi, doit-on remarquer ici l'usage fréquent des mots comme « événements », « maintien de l'ordre », « guerre », et autant d'interprétations, parfois particulièrement euphémisantes, concernant le conflit au terme duquel l'Algérie est devenue indépendante. Ainsi, cette profusion d'expressions témoigne d'une grande difficulté à appréhender la réalité de l'Algérie française, de ce qui s'y est passé à la fin des années 50, et, par là même, à en saisir les réelles implications et conséquences.

Dans leur grande majorité, les Français d'Algérie interrogés ici tendent donc à réfuter le terme de « guerre ». Cela leur permet ainsi de réaffirmer la vision, qui prédominait d'une Algérie française comme véritable province de la France, prolongement de la métropole, tant géographique que « philosophique », et donc de refuser l'idée même d'une indépendance, et donc celle encore plus improbable d'une illégitimité de la présence des Français d'Algérie sur cette terre. En effet, « pendant les cinq premières années, l'idée qu'il n'y avait pas de guerre, liée à celles que l'Algérie était française et que toute indépendance du territoire était inconcevable, a constitué une vérité officielle »⁶⁸² Puisque l'Algérie était française, il n'était tout simplement pas envisageable de voir les événements qui s'y déroulaient comme les actes d'un conflit de libération nationale. Il ne pouvait donc s'agir que de soulèvements

⁶⁸⁰ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

⁶⁸¹ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

⁶⁸² Benjamin Stora, La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie, op. cit., p. 24

parfaitement contrôlables et contrôlés par les autorités françaises, légitimes dans leur capacité et dans l'opportunité de leur intervention sur le sol algérien.

Alain Vauthier, interviewé alors qu'il était Président du Haut Conseil des Rapatriés, utilise dès le début de notre entretien l'expression « événements », longtemps employée pour identifier de façon euphémisante une période sur laquelle il s'avère toujours assez difficile de prendre la parole et d'élaborer une forme d'unicité du discours :

*« On est loin des événements, quarante et quelques années de plus. »*⁶⁸³

Alors qu'aujourd'hui, le terme « guerre » est l'expression officiellement reconnue comme idoine, Alain Vauthier, qui a des contacts quotidiens avec les Français d'Algérie, semble avoir comme « adapté » son discours à ses interlocuteurs, et, ainsi, écarté tout terme risquant de réactiver douleur et incompréhension.

Christian E. utilise également cette expression :

*« Je ne fais pas partie de ces gens qui portent un jugement quelconque sur les événements. »*⁶⁸⁴

Il est intéressant de noter ici l'usage qu'il en fait : nul besoin pour lui de préciser qu'il s'agit des « événements d'Algérie ». Il n'emploie en effet que l'expression « les événements », comme pour signifier que, pour lui comme pour les autres, Français d'Algérie ou métropolitain, elle ne nécessite plus aucune précision tant la période à laquelle elle fait référence est connue et identifiée. Selon nous, le fait qu'il ne prenne pas la peine de préciser qu'il s'agit des événements qui se sont déroulés à la fin des années 50 et au début des années 60 en Algérie, traduit également la « réussite » d'une incitation à la discrétion et à une certaine forme de silence qui ont longtemps régné en France métropolitaine, quant à cette période trouble et sur laquelle il est encore particulièrement délicat de prendre la parole. Ainsi, parler simplement des « événements » est aussi une façon d'édulcorer le discours, de le soustraire à un contexte de violence symbolique dans lequel il trouve généralement sa source.

Par ailleurs, nous pouvons également poser l'hypothèse selon laquelle les termes employés par les Français d'Algérie traduisent la façon dont ils ont intégré le discours « majoritaire », officiel, tenu par les autorités françaises, celui autorisant et rendant « audible » la prise de

⁶⁸³ Entretien Alain Vauthier, Annexes, p. 396

⁶⁸⁴ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

parole sur une période encore largement « tabou ». Comme dans beaucoup d'autres situations, les Français d'Algérie se voient presque « obligés » d'utiliser un vocabulaire autorisé, ou légitimé, pour prendre la parole et rendre leur discours intelligible par ceux qui sont extérieurs à leur groupe et étrangers à leur histoire. Ainsi utilisent-ils parfois des termes qui semblent « rompre » avec la spontanéité des discours. Typiquement, l'expression « événements » trouble parfois par sa neutralité, son « non-engagement », au cœur d'entretiens souvent riches d'émotions. C'est par exemple le cas de Nicolas D. :

« J'étais responsable de ces exploitations jusqu'au moment des événements. Quand les événements sont arrivés, j'aurais été mal inspiré d'abandonner mon oncle et ma tante et cette propriété »⁶⁸⁵

Pierrette G. utilise aussi la notion « d'événements » :

« J'ai été longtemps en effet proche du mot « événement ». Pourquoi ? Parce que, bon, quand on est petite fille... à 10 ans, on est petite fille, la guerre c'est des gens qui se battent et qu'on voit. Tandis que là... je voyais des soldats, mais on voyait pas le reste, on ne voyait pas les ennemis. »⁶⁸⁶

Gilbert F. réagit de la même façon :

« Quand les événements ont éclaté en 54, il est certain que il y a eu des complications dans ma vie professionnelle, privée et sportive »⁶⁸⁷

Pour Michel V. :

« Moi j'étais petit quand les événements ont commencé parce que les événements ont commencé en 54 »⁶⁸⁸

Francis, quant à lui, lui préfère celle de « maintien de l'ordre » :

« Quand on dit la guerre d'Algérie, ça fait plaisir parce que comme ça les gars qui ont fait la guerre d'Algérie, ils ont un statut d'anciens combattants, ça n'a jamais été que

⁶⁸⁵ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁶⁸⁶ Entretien Pierrette, Annexes, p. 528

⁶⁸⁷ Entretien Gilbert F., Annexes, p. 141

⁶⁸⁸ Entretien Michel V., Annexes, p. 169

du maintien de l'ordre... parce que une guerre c'est des ennemis face à face, là non c'était noyé. »⁶⁸⁹

Toutefois, et malgré la grande diversité des mots utilisés pour désigner ce conflit, « entre le pouvoir français de métropole et le peuple algérien, il s'est agi d'une guerre assez classique, du type de celle d'une armée occupante contre le soulèvement d'une nation en train de s'affirmer et qui utilise comme moyen de lutte la guerre de guérilla. »⁶⁹⁰ En revanche, « entre Algériens et pieds-noirs, il s'agissait d'une guerre civile dans le sens où elle a opposé des gens nés sur la même terre. »⁶⁹¹

« L'on sait que les guerres civiles sont les plus cruelles et les plus sauvages de toutes, parce qu'elles opposent des gens qui se sentent proches, bien qu'ils aient fait des choix radicalement différents, parce qu'ils se sont côtoyés toute leur vie. Ce qui explique que l'on ait pu voir pendant ce conflit, à peu de temps d'intervalle, entre des personnes se retrouvant dans des camps opposés, un acte atroce et sanglant et, l'instant suivant, un geste tout naturel de protection, de fraternité ou de douleur partagée. »⁶⁹²

Pour les Français d'Algérie, c'est l'expression « guerre civile » qui leur semble le plus fidèle à la façon dont ils vivent et ressentent les événements qui agitent leur terre natale. Son usage leur permet notamment de renforcer l'idée selon laquelle l'Algérie et la France ne faisaient qu'un et que c'est bien à l'affrontement entre deux parties d'une même population que l'on a assisté au cours de ce conflit. De plus, aux yeux de beaucoup d'entre eux, les éléments témoignant habituellement d'une guerre dite « classique » ne sont pas rassemblés en Algérie.

C'est ainsi que René M. affirme :

*« J'ai longtemps soutenu que ce n'est pas une guerre, ou alors, il faut dire que c'est une guerre civile, ce qui n'est pas pareil. »*⁶⁹³

Pour Pascale S. :

*« C'est guerre civile, alors que ça c'est des choses donc on n'a jamais parlé dans la société française »*⁶⁹⁴

⁶⁸⁹ Entretien collectif, Annexes, p. 117

⁶⁹⁰ Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 13

⁶⁹¹ Ibid

⁶⁹² Ibid

⁶⁹³ Entretien René M., Annexes, p. 609

Pour Mme P. :

*« C'était une guerre... pour ainsi dire une guerre civile. C'était une guerre civile. »*⁶⁹⁵

Pour Jean-Pierre F. :

*« Quand on arrive à un phénomène de guerre un peu sournoise, un peu civile, on ne sait plus qui est l'agresseur qui est l'agressé, il y a des choses qui se passaient dans une population... que la population ne maîtrise pas et l'armée ne faisait pas grand chose non plus, je dirais que le gâchis était la population humaine. »*⁶⁹⁶

Pour Maxime B. :

*« Les derniers mois, là j'ai eu le sentiment d'une guerre civile, vraiment, parce que c'était plus l'armée, hein, c'était l'OAS, c'était les voisins, c'était tout ça contre les autres, et là j'ai eu l'impression... l'impression d'une guerre civile... et c'est vrai que si j'ai eu ce sentiment de guerre civile, c'est que finalement, tout n'était peut-être pas rompu entre les deux communautés, sinon j'aurais eu l'impression d'une guerre de deux communautés l'une contre l'autre. »*⁶⁹⁷

Tout au long de ce conflit, dont on ne connaît ni le nom, ni les incidences, les Français d'Algérie vont progressivement basculer de l'espoir au désespoir, en fonction des « signaux » envoyés par les gouvernants qui essaient tant bien que mal de gérer une situation qui dégénère. Jusqu'au bout, pourtant, ils penseront leur avenir garanti, protégé, assuré. Avec l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir en 1958, l'euphorie s'empare de la population française d'Algérie, persuadée qu'il comprendra que la grandeur de la France réside dans la protection de son empire. « Ce n'est qu'après l'arrivée du général de Gaulle que le mot guerre a commencé à être employé officiellement et, du même coup, l'ennemi a commencé à changer de dénomination. (...) Ainsi pouvait-on parler d' « autodétermination », formule édulcorée destinée à suggérer l'idée d'indépendance sans prononcer le mot, mais qui remettait implicitement en cause la fiction proclamée jusque-là comme vérité officielle. »⁶⁹⁸

⁶⁹⁴ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

⁶⁹⁵ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

⁶⁹⁶ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

⁶⁹⁷ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

⁶⁹⁸ Gilles Manceron, Hassan Remaoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 27

B)De l'espoir au désespoir

Parfois rebelles mais toujours fidèles à leur métropole mythifiée et admirée, les Français d'Algérie n'agirent, et ne réagirent, dans leur grande majorité, qu'en pensant à une issue favorable à l'Algérie française, voyant en Paris, capitale protégée et imperturbable, le « sanctuaire de l'identité nationale »⁶⁹⁹ alors que leur terre traverse ce qu'ils ne considèrent encore que comme une phase difficile. Chacun des signaux envoyés par la métropole et les politiques sera d'abord interprété à travers ce seul prisme, du retour du général de Gaulle aux affaires, au plan de Constantine, ou à l'engagement massif de l'armée sur le terrain. Autant d'éléments qui, dans un premier temps tout au moins, vont encourager les Français d'Algérie à croire, presque aveuglement, en une Algérie éternellement française, car telle semble être la volonté de la France même. Leur désillusion sera à la hauteur des espoirs placés dans celui qui deviendra le premier Président de la Vème République. De même, leur incompréhension de l'évolution de la situation et des termes employés n'en sera que plus importante et les conséquences n'en seront, pour eux, que plus violentes.

Rares seront les Français d'Algérie qui ne se laisseront pas « aveugler » par l'incertitude de la situation l'Algérie connaît depuis plusieurs années maintenant. Alors que le doute et l'inconscience de ce qui est en train de se jouer sur le sol algérien semblent plutôt encourager la très grande majorité d'entre eux, malgré les attentats, la peur, le bouleversement de tous leurs repères, à n'envisager qu'un avenir en Algérie, bientôt débarrassée des quelques « bandits » qui sèment le trouble, Nicolas D., lui, décidera très tôt, et dès les premiers doutes, de quitter sa terre pourtant bien-aimée :

« Est-ce que j'ai été plus clairvoyant que mes compatriotes pieds-noirs ?... je n'en sais rien mais moi... le souvenir de Bandung qui était resté en mémoire et je savais que tôt ou tard, l'Algérie serait indépendante... c'est comme ça qu'en 56, bien avant l'indépendance, j'ai pris des dispositions et j'ai dit à mes parents « vous allez vendre cette maison que nous avons à Oran et vous ne regretterez pas »... c'était l'époque où de Gaulle parlait... « de Dunkerque à Tamanrasset »... « la France de Dunkerque à Tamanrasset » et il a également dans un discours à Constantine proclamé l'Algérie

⁶⁹⁹ Daniel Leconte, Les Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 14

française... moi ces déclarations ne m'ont pas fait oublier les accords de Bandung et en 56 j'ai dit à mes parents « les pieds-noirs reprennent confiance, les pieds-noirs croient au mensonge de de Gaulle, c'est le moment de vendre en Algérie » et en 56, nous avons vendu un immeuble qui était situé place Murat à Oran et les capitaux ont été immédiatement virés en France et c'était possible au moment où tous mes compatriotes pieds-noirs reprenaient confiance, ils disaient « mais de Gaulle va sauver l'Algérie, de Gaulle, c'est l'Algérie française, de Gaulle c'est la France de Dunkerque à Tamanrasset » etc... il y avait Soustelle qui était acclamé, il y avait eu le 13 mai avec ces foules mêlées, ce jour là devant le gouvernement général... Français, Musulmans ont cru que finalement l'osmose s'est faite, c'était le miracle et en fait la suite a démontré le contraire. »⁷⁰⁰

C'est en effet essentiellement sur la relation entre les Français d'Algérie et le général de Gaulle que vont se cristalliser les principales tensions. Aujourd'hui encore, le Chef de l'Etat est considéré comme le principal responsable, non de l'indépendance, mais du drame et de la douleur des Français d'Algérie, qui seront passés de l'espoir immense à un insupportable sentiment de trahison et de manipulation, des éléments fortement présents dans les discours, et fondements de leur identité contemporaine. C'est dans cette relation ambiguë que réside l'essentiel de la débâcle et de la déception des Français d'Algérie.

1)« C'est grâce à nous » : l'espoir du 13 mai

Nous l'avons vu, la relation entre le général de Gaulle et les Français d'Algérie commence à s'écrire bien avant l'insurrection de 1954. « De Gaulle n'aime pas l'Algérie, il tient les pieds-noirs pour des braillards. Quand il accède au pouvoir, le contentieux avec la province datant de 1943 n'est pas réglé. (...) Les pieds-noirs ne connaissent pas l'homme du 18 juin et, avec leur sens de l'excès, ils le reçoivent « fraîchement ». Le Général s'en tient aux apparences. Parlant d'eux il dit « ces gens-là », choisissant en privé des expressions encore plus méprisantes. »⁷⁰¹ Pourtant, ils considéreront que le retour au pouvoir du général tient à leur action et à leur volonté, et s'attendent à ce qu'il leur soit redevable de cette scène politique que l'Algérie lui offre. Un sacrifice de plus pour les Français d'Algérie, qui ne

⁷⁰⁰ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁷⁰¹ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 161

portent pas Charles de Gaulle dans leur cœur mais veulent penser qu'il défendra l'Algérie française. Un sacrifice dont ils ne tireront, selon eux, pas les bénéfices attendus.

C'est dans le contexte de la seconde guerre mondiale que cette relation plutôt tumultueuse prend racine. En effet, à cette époque, c'est le maréchal Pétain qui a d'abord recueilli les « faveurs » des Français d'Algérie. Comme pour le Maréchal Pétain, Charles de Gaulle bénéficie d'une aura découlant du conflit, et qui l'amène à être accueilli comme une sorte de « sauveur de la patrie », puis, par la suite, à être rejeté par ceux-là même qui l'ont soutenu. C'est dans ce sens que Jean C. affirme :

« [de Gaulle] m'a profondément déçu, un grand homme comme lui faire ce qu'il a fait, ce n'est pas digne de lui et ça je le dirais, je le dis à mes amis : « vous savez, je n'aime pas de Gaulle », ce qui ne m'empêche pas d'aller aux cérémonies du 18 juin, de prendre part, même de m'y impliquer parce que c'est moi aujourd'hui qui ordonne les cérémonies de 18 juin à titre des anciens combattants et ce sont deux personnes différentes. Lui avait dit « Pétain est mort en 25 » alors que c'était son poulain, son chouchou et lui est mort en 58 ou 59. »⁷⁰²

Confortant toujours plus l'appartenance de l'Algérie à la France, le maréchal Pétain y appliquera sa politique, comme dans n'importe quelle autre province. Le soutien dont a alors bénéficié le maréchal Pétain constituera toujours, pour le général de Gaulle, un affront fait à sa personne par les Français d'Algérie, un affront qu'il ne leur pardonnera pas. Certains y voient même une explication de premier ordre à la façon dont de Gaulle « traitera » les Français d'Algérie, à la façon dont il les manipulera, et à son absence de considération pour le drame qu'ils seront amenés à vivre, de son fait. C'est en ces termes que Nicolas s'exprime :

« La plupart des Pieds-Noirs, 90 % peut être 95 % étaient tous des pétainistes... on n'était pas des enfants de cœur prêts à se mettre à genou devant le gaullisme, n'oubliez pas cette donnée, elle est fondamentale... de Gaulle ne pouvait pas porter un jugement de valeur non subjectif donc objectif en traitant le problème sachant qu'en face de lui, il y avait un million de Pieds-Noirs qui avaient été des pétainistes »⁷⁰³

Jean-Pierre Z. va dans son sens, en disant :

⁷⁰² Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁷⁰³ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

« Rappelez-vous en 39... pendant la guerre 39-45, il y avait pas mal d'Algériens qui étaient pétainistes. Donc, ça, je crois qu'il l'a jamais... il a jamais pardonné. »⁷⁰⁴

Pour Xavier P. :

« Le Maréchal Pétain, avec son aura de la guerre 14-18, était pour nous le sauveur du pays »⁷⁰⁵

Au vu de ces informations, nous pouvons être amenés à nous interroger sur la confiance qu'accorderont les Français d'Algérie au général de Gaulle lors de son retour au pouvoir pendant le conflit algérien, sur l'espoir qu'il fera naître dans l'esprit de cette population. En effet, les Français d'Algérie n'ignoraient pas qu'ils avaient préféré le Maréchal Pétain au Général de Gaulle quelques années auparavant, et que ce dernier leur en tenait rigueur. C'est d'ailleurs le sens des propos de Adrien L. :

« Les mauvaises langues disent que de Gaulle était un homme qui a été à une époque mal reçu par les Algériens, au temps de la guerre de 39-45... ou on a donné une faveur à je ne sais plus quel général »⁷⁰⁶

Malgré cela, l'arrivée du Général de Gaulle va faire naître de très nombreux espoirs au sein de la population française d'Algérie, inquiète quant à la pérennité de son statut privilégié, et devant la multiplication des attentats presque quotidiens. Des espoirs qui, pour quelques rares Français d'Algérie, prennent naissance au cœur du second conflit mondial, comme le rappelle Xavier P. :

« Familialement, nous étions gaullistes. J'avais un cousin germain qui était un pilote d'aéroclub, qui donnait des cours de pilotage en Algérie, et qui, ensuite, lorsque la France a perdu, a réussi à l'aérodrome militaire de la Sénia à Oran, à prendre un chasseur, donc, un appareil de chasse français, se procurer de l'essence... a réussi à la barbe des commissions allemande et italienne, à décoller et à rejoindre Gibraltar, et de Gibraltar, Londres. Donc, ensuite, à Londres, il était périodiquement mais très souvent, pendant quinze jours à trois semaines, parachuté en France, pour la résistance. Donc, nous étions, sur ce plan-là... je dois le dire, ça m'amuse quand je

⁷⁰⁴ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

⁷⁰⁵ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

⁷⁰⁶ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

vois des gaullistes de la dernière heure. Nous étions des gaullistes profondément... de la première heure. On a des lettres de noblesse que bien d'autres n'ont pas. »⁷⁰⁷

Michel V. quant à lui ne semble retenir de cette relation que la confiance aveugle des Français d'Algérie en celui qui leur apparaîtra, de façon bien éphémère, comme le potentiel sauveur de l'Algérie française, et la façon dont il saura en tirer parti, à leur défaut :

« De Gaulle qui s'est fait élire, si vous voulez sur la base d'une Algérie française alors qu'il savait sciemment qu'il donnerait l'indépendance à l'Algérie... donc une hypocrisie totale parce que de Gaulle avait une haine tenace contre les Pieds-Noirs, qui n'en avaient pas voulu pendant la guerre en fait... donc de Gaulle n'a agi que par rancune essentiellement... »⁷⁰⁸

C'est donc avec une naïveté confirmée, et une forme de confiance aveugle et inconsciente, que les Français d'Algérie s'engagent dans leur relation avec le futur Chef de l'Etat, sans un regard vers la seconde guerre mondiale et les informations qu'ils pourraient en tirer.

Le Générale de Gaulle entend-il, comme certains le disent, faire « payer » aux Français d'Algérie leur soutien au maréchal Pétain ? C'est en tout cas le sens des propos que livrent, aujourd'hui, plus de quarante années après la fin du conflit et l'accession à l'indépendance de l'Algérie, les Français d'Algérie interrogés.

Pourtant, dans un premier temps tout au moins, c'est dans le grand élan d'espoir que va faire naître le général de Gaulle en Algérie que vont se relancer ses relations avec ceux que l'on commencera à appeler les Pieds-Noirs, à l'occasion de la journée du 13 mai 1958. « Il y eut au 13 mai quelques heures dont la nostalgie n'est pas près de s'éteindre, où les Français, à la seule exception de ceux à qui répugna la machination militaire, goûtèrent l'ivresse de leur histoire enfin réconciliée. » Lassés et en même temps excités par un conflit qui s'embourbe et qui menace la quiétude de leur vie en Algérie, les Français d'Algérie attendent de la part de la métropole et du pouvoir politique des signes forts leur permettant de croire que la situation sera rapidement sous contrôle, et qu'ils seront rassurés quant à leur place en Algérie, à légitimité de leur attachement à ce pays, et à la réalité de celui de la France elle-même. Pourtant, « en 1958 encore, ce n'est pas seulement une minorité d'extrémistes acharnés contre la décolonisation qui [leur] colle un bandeau sur les yeux ; la grande majorité de la classe

⁷⁰⁷ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

⁷⁰⁸ Entretien Michel V., Annexes, p. 169

politique siégeant à Paris (...) refuse de se risquer à avouer que l'Algérie (...) est promise inéluctablement à devenir indépendante (...). L'Algérie est française, disent la plupart des politiciens : on ne saurait blâmer les principaux intéressés, les « pieds-noirs », d'en être tout aussi convaincus. »

Comme le raconte Michel Winock, « à l'origine immédiate du 13 mai, il y a un crime (...). On apprend, le 10 mai 1958 (...) que trois soldats français, prisonniers du FLN, après être tombés dans une embuscade près de la frontière tunisienne, ont été exécutés au bout de dix-huit mois en conclusion d'un simulacre de procès. (...) L'émotion causée par ces trois exécutions ne faisait que s'ajouter à l'inquiétude politique. »⁷⁰⁹ Par ailleurs, commence à circuler « un tract édicté par le Comité de vigilance (mouvement gaulliste) qui invite les Algérois à se considérer en état de mobilisation générale et à refuser toute investiture venue de la capitale, qualifiée à l'avance d'inacceptable. Les Européens d'Algérie veulent sortir de la crise en s'opposant aux décisions unilatérales prises à Paris. Le peuple pied-noir dans sa grande majorité ignore qu'il participe malgré lui au complot qui vise à faire revenir le général de Gaulle au pouvoir. »⁷¹⁰

C'est à l'occasion de l'investiture de Pierre Pflimlin comme nouveau Président du Conseil de la IV^{ème} République que la mobilisation du peuple algérien, dans toutes ses composantes –et cela est un détail capital-, va connaître son apogée. En effet, Pierre Pflimlin passe aux yeux des Français d'Algérie pour un libéral, nécessairement tenté par l'abandon de l'Algérie. « Abordant la question de l'Algérie dans son discours d'investiture, Pflimlin se croit tenu de désarmer ses adversaires par une solennelle déclaration : « il faut que l'on sache que la France n'abandonnera pas l'Algérie. » ». ⁷¹¹ Ces quelques mots ne suffiront pas à rassurer la population algérienne sur les intentions du futur gouvernement et « Alger ne s'y laissera pas prendre ! Depuis le début de l'après-midi, une foule immense se forme grossie par ceux qui accourent du bled, invités par les tracts, emplit le large boulevard Lafferrière qui relie le Forum, la place située devant le ministère de l'Algérie »⁷¹². Après une après-midi et une soirée agitées, au cours de laquelle les activistes militaires défenseurs de l'Algérie française, tels Salan et Massu, tentent d'obtenir le soutien d'une population surexcitée, c'est finalement

⁷⁰⁹ Michel Winock, *L'agonie de la IV^{ème} République*, op. cit., p. 16-17

⁷¹⁰ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 150

⁷¹¹ Michel Winock, *L'agonie de la IV^{ème} République*, op. cit., p. 22

⁷¹² *Ibid*, p. 23

le nom du général de Gaulle qui parviendra le mieux à rassembler. Et, « un peu avant minuit, Massu, avec l'accord de Salan, vient annoncer à la foule un appel à de Gaulle (...) « pour qu'il prenne en main les destinées de la patrie ». »⁷¹³

Cette journée du 13 mai a marqué les esprits de tous les Français d'Algérie. Ils racontent ainsi l'espoir né dans l'esprit de chacun, mais aussi les scènes de fraternisation entre Européens et Musulmans, signe selon eux de la volonté d'un destin commun entre les deux populations.

A cette occasion, « des autocars déversent des ruraux venus de la Mitidja, du Sahel et du haut Chélif. Aux gens du bled se mêlent des délégations de musulmans. Pour la majorité d'entre eux, ce sont d'anciens combattants, des hommes fidèles à la France. Lorsqu'ils débarquent devant le monument aux morts, ils sont acclamés par les Européens. »⁷¹⁴

Deux anciens militaires très âgés racontent la façon dont ils ont vécu cette journée pleine d'émotion :

« Gilbert : Moi je me souviens, le 13 Mai, De Gaulle... j'ai emmené mes hommes... au gouvernement là... ça criait au forum «Algérie Française! Algérie Française!»

Maurice : Oui, oui, oui

Gilbert : On montait sur les autos... « Algérie Française ! »

Monique : Musulmans compris!

*Maurice : Ah oui ! »*⁷¹⁵

Ou encore Alain V. :

*« La connaissance de l'histoire m'a fait voir quelle était l'importance du 13 mai 58, avec l'avènement de De Gaulle et le « je vous ai compris ». Ensuite, je pense qu'à cette période-là, probablement, l'amour du drapeau et le nationalisme français étaient exacerbés. Mais, exacerbés dans un grand mouvement fraternel où les Musulmans étaient intégrés. »*⁷¹⁶

Alors que la population d'Algérie semblait craindre de plus en plus une remise en cause de sa place et de son avenir serein sur cette terre, l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir leur donne un véritable espoir, ainsi que le sentiment de pouvoir peser sur le pouvoir politique.

⁷¹³ Ibid, p. 39

⁷¹⁴ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 150

⁷¹⁵ Entretien Maurice A. et Gilbert L., Annexes, p. 200

⁷¹⁶ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

C'est en tout cas le sens qu'ils donnent à cet événement : désormais, il ne peut plus être question que de maintenir l'Algérie française, et c'est grâce à leur intervention que le général de Gaulle va s'engager dans cette voie. « Lorsque, le 13 mai, le général de Gaulle leur promet de les défendre corps et biens, les pieds-noirs ont l'illusion d'avoir gagné : Paris ne les abandonnera pas. »⁷¹⁷ Ils ont fait plier la métropole et imposé –du moins le pensent-ils- le retour du Général de Gaulle. Ainsi, Adrien L. affirme :

*« Vous savez, que c'est les Français d'Algérie (...) qui ont fait venir de Gaulle au pouvoir... et je suis bien placé pour en parler ! (...) j'étais toujours dans les premiers rangs aux manifestations. On a assez crié »*⁷¹⁸

Alain G. raconte aussi :

*« En plus, les pieds-noirs, avec tout ce qu'il y avait autour, l'armée, etcetera... ont fait revenir de Gaulle. Donc, il nous doit tout. Donc, il nous donnera tout. »*⁷¹⁹

Plus tard, la rancune des Français d'Algérie à l'égard du Général de Gaulle n'en sera que plus tenace, l'histoire pied-noire s'empressant de spécifier que « c'est « grâce aux Français d'Algérie » que le général a été rappelé au pouvoir en 1958 »⁷²⁰, ce même Général qui les abandonnera à leur sort quatre ans plus tard.

De plus, si l'on en croit les propos tenus par Pierre Ba., c'est d'abord grâce aux Français d'Algérie que le général de Gaulle a pu accéder de nouveau au pouvoir, quand les Français métropolitains étaient beaucoup plus discrets.

« Je me dis « il n'y a qu'un mec qui peut garder l'Algérie à la France, c'est de Gaulle. Il n'arrête pas de faire des discours anti-séparatistes, l'empire français ». (...) Il a réuni que des fonctionnaires en août 44, et il a dit « on va maintenir l'empire français ». (...) De Gaulle prend le pouvoir en 58. Moi, je suis à Nancy. Je vais vous dire une chose... alors, Nancy, 100 kilomètres de Colombey-les-deux-églises. Il y a quatre mecs qui peignent des croix de Lorraine, poursuivis par la police. Vous savez entre le moment où il y a eu le 13 mai 58, et le moment où De Gaulle a pris le pouvoir, où il a fait son fameux discours, il s'est écoulé trois semaines à peu près. Alors, allers-retours à Colombey, Thivolet, Pfimlin, René Coty, patin-couffin, je rentre, je sors. Les

⁷¹⁷ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 14

⁷¹⁸ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

⁷¹⁹ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

⁷²⁰ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 89

tractations, etcetera. Pendant ce temps-là, toute la France... alors là, ils n'étaient pas dans la rue les Français, croyez-moi. Ah les fumiers ! Il y a quatre mecs à Nancy qui ont collé, qui ont fait des croix de Lorraine. Il y avait ma pomme, et deux trois autres copains qui étaient des Nancéens (...) Je peux vous dire qu'il n'y avait personne dans les rues. Bon, quand De Gaulle a annoncé... alors là, ils étaient tous gaullistes. »⁷²¹

Sur ce point d'ailleurs, Pierre Ba. n'a pas réellement tort. L'attachement du général de Gaulle à l'empire et aux colonies est réel, et il le rappellera d'ailleurs à Alain Peyrefitte, alors qu'est déjà prise la décision d'en finir avec l'Algérie française, en ces termes : « Et moi, croyez-vous que ce serait de gaieté de cœur ? Moi qui ai été élevé dans la religion du drapeau, de l'Algérie française et de l'Afrique française, de l'armée garante de l'empire ? Croyez-vous que ce n'est pas une épreuve ? »⁷²²

Il convient, bien entendu, de prendre toute la mesure de l'information donnée ici par Pierre Ba. Elle nous permet d'abord d'apercevoir les dissensions qui existent, et résistent, entre Français d'Algérie et Français métropolitains, dissensions qui ne cesseront de gagner en intensité. Ensuite, elle montre dans un premier temps, l'espoir incarné par de Gaulle, puis, dans un deuxième temps, l'éternel sentiment de trahison et d'abandon qui traversera, quelques années plus tard et pour longtemps, le groupe des Français d'Algérie, sentiment qui constituera un des « axes » autour desquels leur identité propre évoluera.

C'est finalement avec le sentiment d'avoir été trahis qu'ils interpréteront la journée 13 mai 1958 et le retour du général de Gaulle aux « affaires », un sentiment qui va en grande partie forger leur sentiment d'exclusion, d'incompréhension, et, surtout, de mépris. Autant d'éléments qui constitueront, pour eux, de nouveaux points de repères dans la construction de leur identité.

2) Des mots et des mensonges

Au vu de l'espoir suscité par la prise de pouvoir du général de Gaulle, la déception qui va en découler pour les Français d'Algérie n'en sera que plus importante, et l'impression d'un mensonge volontaire d'autant plus forte. Associée aux propos tenus pendant le conflit par le

⁷²¹ Entretien Pierre Ba., Annexes, p. 829

⁷²² Cité par Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Gallimard, Quarto, Paris, 2002, p. 103

chef de l'Etat, et qui entretiennent l'espoir qu'une issue qui leur serait favorable, elle constitue une profonde blessure dont ils se sont, encore aujourd'hui, pas parvenus à se défaire.

C'est par diverses déclarations que le futur Chef de l'Etat va d'abord entretenir une certaine ambiguïté sur la pérennité de la présence française en Algérie. Depuis le début du conflit en Algérie, diverses prises de parole ont en effet eu pour conséquence d'encourager les Français d'Algérie à croire aveuglement, et malgré les tensions émergentes, en une évidente pérennité de leur présence sur une Algérie française. Ainsi que l'affirme Raphaël Delpard, depuis le début de l'insurrection, les Français d'Algérie ont manqué d'un peu de « circonspection devant les déclarations faussement rassurantes des hommes politiques à Paris. Les propos qu'ils tiennent laissent croire en effet qu'ils maîtrisent la situation. »⁷²³ Ainsi, « après les attentats du 1^{er} novembre 1954, Pierre Mendès France avait parlé fort clairement : « On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation, l'unité, l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et de manière irrévocable. Leurs populations, qui jouissent de la citoyenneté française et sont représentés au Parlement ont d'ailleurs donné [...] assez de preuves de leur attachement à la France pour que la France à son tour ne laisse pas mettre en cause son unité. Entre elles et la métropole il n'y a pas de sécession concevable. Cela doit être clair une fois pour toutes et pour toujours aussi bien en Algérie et dans la métropole qu'à l'étranger ». »⁷²⁴ Quel meilleur moyen, en des temps troublés, de rassurer les Français d'Algérie, et de réaffirmer leur appartenance sans faille à la République et à la communauté nationale ?

D'abord lui aussi Président du Conseil, le général de Gaulle ne fera pas exception à cette « règle » d'encouragement et de soutien aux Français d'Algérie. D'une certaine manière, c'est par ce biais qu'il entretiendra une forme d'incertitude sur le sort de l'Algérie française et sur celui des Français d'Algérie. C'est peut-être, nous le verrons, ce qu'ils lui reprocheront le plus. Nicolas D. raconte ainsi :

« Tous mes compatriotes pieds-noirs reprenaient confiance, ils disaient « mais de Gaulle va sauver l'Algérie, De Gaulle, c'est l'Algérie française, De Gaulle c'est la France de Dunkerque à Tamanrasset » etc... il y avait Soustelle qui était acclamé, il y avait eu le 13 mai avec ces foules mêlées, ce jour là devant le gouvernement

⁷²³ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 80

⁷²⁴ Cité par Jeannine Verdès-Leroux, Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui. Une page d'histoire déchirée, op. cit., p. 49-50

*général... français, musulmans ont cru que finalement l'osmose s'est faite, c'était le miracle. »*⁷²⁵

Les désormais fameuses expressions prononcées par les hommes politiques de la IV^{ème} République n'auront pas été qu'anecdotiques. Elles ont en effet véritablement structuré la pensée des Français d'Algérie, et constitué des éléments participant réellement du renforcement du sentiment de légitimité de leur présence en Algérie, de leur attachement à cette terre. C'est d'ailleurs également ce que rapporte Jeannine Verdès-Leroux. Elle a, elle aussi, recueilli de très nombreux témoignages, dont celui-ci : « j'étais sur le Forum le jour de « Je vous ai compris », on attendait... C'était fantastique, le monde qu'il y avait (...). Le reste du discours, je ne m'en souviens pas vraiment ». »⁷²⁶

En effet, Le 4 juin 1958, « au balcon du gouvernement général, [de Gaulle] prononce le discours qui reste de nos jours l'un des fleurons de la dialectique politicienne. « Je vous ai compris, dit-il, je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire, je vois la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité... » Quarante-quatre ans après l'événement, on continue de s'interroger sur le sens profond de ces paroles. »⁷²⁷ Pierre A. raconte avec quelle émotion il a entendu, alors qu'il n'était encore qu'un jeune adolescent, ces paroles du général de Gaulle. Il laisse également transparaître l'espoir immense qui en a découlé :

*« Il a dit aux Pieds-Noirs « je vous ai compris ! ». Je l'ai moi-même entendu. C'est quelque chose... j'y étais... »*⁷²⁸

Quant à René, c'est sa proximité, physique et politique, qu'il met en avant pour faire valoir la véracité et l'incontestabilité de ses propos et des propos qu'il rapporte, ceux de de Gaulle bien entendu. Toutefois, c'est précisément cette forme de « familiarité » avec les événements dont il est ici question qui lui permet, comme quelques rares personnes interrogées, d'introduire un élément important : le général de Gaulle avait des doutes. Ceux-ci concernaient-ils la façon de ramener la paix en Algérie, ou l'issue du conflit ? René M. ne le précise pas. Mais il savait que tout en prononçant ces paroles lourdes de conséquences pour les Français d'Algérie, le général de Gaulle ne savait pas encore quel sort il leur réserverait.

⁷²⁵ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁷²⁶ Jeannine Verdès-Leroux, Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui. Une page d'histoire déchirée, op. cit., p. 353-354

⁷²⁷ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 157

⁷²⁸ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

« Dès le départ, il y avait une inquiétude et une hésitation de la part de de Gaulle. Il s'est pas engagé franchement. Il a bien dit « vive l'Algérie française » à Mostaganem. Ca, même Philippe de Gaulle le reconnaît. Il a bien dit « je vous ai compris ». J'étais à quinze mètres de lui, sur le forum, au fameux balcon du forum. Mais, il avait... il ne savait pas très très bien comment s'y prendre. »⁷²⁹

La majorité des Français d'Algérie n'a en fait jamais eu de recul quant à ces différents discours. Dans un premier temps, c'est par cette voie qu'ils seront encouragés dans leur entreprise de construction collective en Algérie. Ils n'ont jamais pris la peine de s'interroger sur le fondement des discours les encourageant à s'implanter sur une terre colonisée, sur ceux qui les encourageaient à y rester et à y envisager un avenir. Quand il s'est agi de les rassurer sur la pérennité de l'Algérie française, une nouvelle fois, ils ne s'en sont remis qu'aux paroles souvent bien fragiles des hommes politiques très tôt embarrassés par cette colonie. A tel point qu'ils en ponctuent leurs propres discours, transformant quelques mots en éléments centraux de l'histoire. Jean affirme ainsi :

« Le Général qui avait promis urbi et orbi si je puis dire que l'Algérie resterait française, que jamais le drapeau FLN flotterait sur l'Algérie... c'était français de Dunkerque à Tamanrasset ... que l'Algérie était française à jamais »⁷³⁰

Pour Jacky B. :

« On était partie prenante de l'Algérie française et puis De Gaulle qui nous avait promis monts et merveilles en nous disant « l'Algérie c'est la France de Dunkerque à Tamanrasset »⁷³¹

Jean-Pierre Z. se rappelle également :

« Quand il est arrivé, il a dit « la France de Dunkerque à Tamanrasset »... et moi, mes petits gars, je leur disais « la France de Dunkerque à Tamanrasset ». »⁷³²

⁷²⁹ Entretien René M., Annexes, p. 609

⁷³⁰ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁷³¹ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

⁷³² Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

Le sentiment d'incompréhension qui va progressivement s'étendre parmi la population des Français d'Algérie, ainsi que la tendance à la superposition de messages qui tendent à être contradictoires, sont bien mises en évidence par Jean-Pierre Mart., lorsqu'il affirme :

*« Tantôt un jour c'était blanc, un jour c'était noir... « la France de Dunkerque à Tamanrasset »... après « Algérie française », « on vous a compris », et après « Algérie algérienne ». »*⁷³³

Le Général de Gaulle entendait-il tout simplement apaiser le contexte en Algérie afin de mener à bien son entreprise de décolonisation et de libération de la France d'un boulet économique et démographique qui l'empêcherait d'occuper une place de choix sur la scène internationale ? Cette explication semble partagée par de nombreux historiens. Toutefois, les Français d'Algérie, loin des considérations nationales et internationales du Général de Gaulle entendaient avant tout être rassurés sur leur propre situation et sur leur avenir en Algérie. Ils ne voulaient pas la quitter, et ils attendaient qu'on leur dise qu'ils ne la quitteraient pas. C'est pourquoi, sans doute, ils n'ont eu aucun recul quant aux paroles prononcées et aux actions menées. Tout était encouragement et soutien, et, au vu de cela, le départ d'Algérie et la fin de l'Algérie française n'étaient même pas une issue envisagée. C'est le sens des propos rapportés par Jeannine Verdès-Leroux dans son ouvrage. Ainsi, l'un de ses interviewés affirme tant et plus que les paroles de de Gaulle ne souffraient d'aucune interprétation : « Moi je suis talmudiste, relisons le discours mot à mot et vous allez voir s'il y avait une possibilité de double emploi. Il n'y avait pas de possibilité de double emploi »⁷³⁴.

« Il est souvent reproché aux Français d'Algérie d'avoir été inconscients, ignorants, en croyant encore à l'Algérie française après l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir. Du discours du 4 juin 1958 à Alger –le fameux « Je vous ai compris »- il est fréquemment affirmé qu'il était habile, ambigu. On peut noter que Raymond Aron, que personne n'a jamais supposé ignorant ou inconscient, ayant lu ce discours, déclara à Harvard, le 12 juin 1958 : « Le monde doit prendre note que ni les colons, ni l'armée, ni le gouvernement de Paris ne seront jamais prêts à abandonner l'Algérie. Cela peut nous plaire ou nous déplaire, mais la décision semble définitive. » »⁷³⁵

⁷³³ Entretien Jean-Pierre Mart., Annexes, p. 596

⁷³⁴ Jeannine Verdès-Leroux, op. cit., p. 355

⁷³⁵ Raymond Aron, « Discours de Harvard », 12 juin 1958, Commentaire, février 1985, p. 442, cité par Jeannine Verdès-Leroux, Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui. Une page d'histoire déchirée, op. cit., p. 53

L'espoir qui naît du retour du général de Gaulle aux affaires et des propos forts qu'il tient aux Français d'Algérie, est tel que, même chez ceux qui lui sont opposés, nous notons une certaine volonté de lui laisser une chance de montrer ce qu'il peut faire pour sauver l'Algérie française et assurer sa pérennité. C'est donc à contre-cœur que certains Français d'Algérie acceptent de soutenir de Gaulle. Cela illustre l'état d'esprit de la population à ce moment : le général de Gaulle incarne véritablement, mais provisoirement, l'avenir de l'Algérie française. C'est le sens des propos tenus par Jean-François C. :

« J'ai vu mon père pleurer deux fois dans ma vie... une fois au 13 mai... non, un peu après le 13 mai, quand de Gaulle est arrivé, parce que mon père était pétainiste... (...) il a dit « bon... si c'est pour l'Algérie française ». Il s'est mis à pleurer... « bon eh ben vive de Gaulle etcetera »(...) il a surmonté sa haine du gaullisme, pour le bien de l'Algérie française »⁷³⁶

Ou encore, un peu plus tard :

« De Gaulle aurait fait... aurait continué dans la voie « Algérie française », on aurait été gaullistes hein. Le meilleur exemple c'est mon père, qui était vraiment violemment anti-gaulliste, et qui disant « eh bien si de Gaulle dit « il n'y a plus ici que des Français à part entière », « moi vivant, le drapeau FLN ne flottera jamais sur Alger » »

Ainsi, c'est d'abord par rapport à ce qu'ils considèrent comme un mensonge, comme une manipulation volontaire et lourde de conséquences, que les Français d'Algérie s'élèvent encore aujourd'hui. Comme le montrent notamment les propos de Jean-Pierre R. :

« D'abord, de Gaulle est arrivé sur un mensonge. Il aurait... il est pas arrivé en disant « je viens pour faire l'Algérie algérienne », donc c'est un premier point. On ne nous a pas fait voté à certaines élections, vous le savez... donc... et puis, voilà... et puis, il y a eu tous ces mensonges qu'on a vécus... »⁷³⁷

Pour Jean-Claude G. :

« Les Pieds-Noirs n'ont jamais aimé de Gaulle... quoique de Gaulle il faut reconnaître que c'est quand même un grand homme... il nous a... enfin il nous a trahi... menti mais peut être par ambition... il nous a menti parce qu'il savait très bien qu'est-ce qui

⁷³⁶ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

⁷³⁷ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

pouvait se passer et qu'est-ce qui allait se passer... (...) Ca s'est mal passé, il y a eu les accords d'Evian, le gouvernement français je pense qu'ils étaient conscients qu'il fallait... ils nous ont menti je pense qu'il y a longtemps qu'ils savaient qu'ils allaient donner l'Algérie, ce n'était pas la peine de faire du gâchis... »⁷³⁸

C'est d'ailleurs ce qui transparait dans les propos de M. et Mme R. :

« Elle : on a été trahis par de Gaulle. C'est le seul qui nous a trahi

Lui : Je vais vous dire quelque chose, et ça, vous pouvez l'enregistrer... parce que je suis honnête et je le dis. Le général de Gaulle a été un grand homme pour la France, mais à moi... personnellement, à moi. Je parle pas des autres... à moi, il valait rien

Elle : Et tous les autres

Lui : Attends... on a battu, premièrement, des gens que lui il envoyait. Ca c'est d'une... et deuxièmement, en 60, quand il est venu, au lieu de dire « je vous ai compris. L'Algérie, elle restera française », il n'avait qu'à me dire « je vous ai compris, mais dans trois ans, l'Algérie sera française. »⁷³⁹

Comme dans les propos de Mme P. :

« A qui on en veut beaucoup, c'est à de Gaulle. La faute c'est de Gaulle... il est venu en nous disant « oui, l'Algérie restera française. Je vous ai compris », vous avez entendu ces paroles... c'est à ce moment-là qu'il aurait dit « vous savez les pauvres Pieds-Noirs, les pauvres Français... vous savez c'est perdu. Il faut pas que vous vous fassiez d'illusions »... hein, c'est vrai... pas nous donner cet espoir. »⁷⁴⁰

Pour Xavier P. :

« D'où, notre déception, vous comprenez, après, et notre anti-gaullisme viscéral actuel devant un tel comportement de cet homme, que personne ne pourra jamais comprendre d'ailleurs, parce que c'était... c'est l'ingratitude même de cet homme qui nous a fait tellement réagir. »

Selon eux, c'est l'absence de clarté des différents discours et de la pensée du général de Gaulle que est seule responsable de l'enlisement du conflit en Algérie, et des conséquences

⁷³⁸ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

⁷³⁹ Entretien M. et Mme R., Annexes, p. 770

⁷⁴⁰ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

terribles qui en ont découlé, tant pour les Musulmans, pour les Français d'Algérie que pour les soldats engagés. Certes, il pourrait leur être reproché d'avoir trop naïvement cru aux discours qui leur étaient tenus sur la pérennité de la présence de la France, et du même coup de leur propre présence, sur le sol algérien, ou encore de n'avoir entendu que ce qui pouvait les conforter dans leur situation. Mais le Général de Gaulle les a compris. C'est ce qu'il leur a dit. C'est ce qu'ils voulaient entendre et ce qu'ils ont entendu. Pourquoi se demander s'il leur disait la vérité ou s'il les manipulait ? Les Français d'Algérie ont entendu de la bouche de celui qu'ils ont contribué à mener au pouvoir, ce qu'il devait leur dire pour leur montrer sa gratitude. Pourquoi mettre en doute ses paroles ? La crédulité des Français d'Algérie, la confiance, presque aveugle, qu'ils ont été nombreux à accorder à de Gaulle, est sans aucun doute l'une des causes de leur déchéance, de leur déchirure, et d'une rupture presque irréparable entre eux et la France, cette autre France, inconnue, adorée et marâtre.

Il semble que ce soit avec une certaine forme de légèreté, ainsi qu'une absence de considération pour la population musulmane, qui ont constitué et qui constitueront, pour longtemps, un point d'achoppement dans les relations entre les Français d'Algérie et de Gaulle, puis, plus tard, avec les gouvernants successifs.

Les discours prononcés au cours du conflit algérien par le général de Gaulle ont donc pleinement participé de la consolidation de l'espoir des Français d'Algérie en un avenir pacifié en Algérie, et, par là même, de leur ignorance de l'issue qui semblait se dessiner, réellement et sans eux, de l'autre côté de la métropole. Au « service » de l'entretien de cette ambiguïté et de cette incertitude quant à l'avenir de l'Algérie, en tant qu'ensemble de départements de la République française, et de la population des Français d'Algérie, nous devons ici nous rappeler du désormais Plan de Constantine, lui aussi au centre de toutes sortes d'interrogations relatives à ses objectifs précis, mais aussi à la réalité des intentions de ceux, dont le général de Gaulle, qui en sont à l'origine.

3)Le « mystérieux » Plan de Constantine

Le 3 octobre 1958, dans un discours prononcé dans la ville de Constantine, le Général de Gaulle présente « ensemble de mesures » propres à permettre que, dans un délai de cinq ans, ce pays si vivant et si courageux mais si difficile et souffrant, soit profondément transformé ». Sept dispositions furent annoncées qui constituèrent les grandes lignes du plan

de Constantine, parmi lesquelles l'installation de grands ensembles industriels notamment métallurgiques et chimiques, utilisant le gaz et le pétrole du Sahara ; la construction de logements pour un million de personnes ; enfin, la création de 400 000 emplois réguliers en Algérie »⁷⁴¹. Au terme de ce discours, il ne fait plus aucun doute pour les Français d'Algérie que la France entame une nouvelle ère de l'Algérie française.

Pourtant, pour Daniel Lefeuvre, et contrairement à ce qui a été majoritairement « compris » par les Français d'Algérie, il ne convenait alors que de « suggérer que, pour certains patrons, la finalité du plan de Constantine, particulièrement après le discours sur l'autodétermination prononcé le 16 septembre 1959 par le général de Gaulle, avait un sens différent de celui officiellement et initialement annoncé [...] Il ne s'agissait pas pour eux de participer au maintien de l'Algérie dans la souveraineté française, mais de se préparer, en bénéficiant de l'aide de l'Etat, à l'indépendance de l'Algérie »⁷⁴².

René M. a participé directement à l'élaboration du Plan de Constantine. Ainsi, explique-t-il :

« Le fameux plan de Constantine qu'on attribue au général de Gaulle (...) a été initié par Mendès-France, qui avait demandé au conseiller d'Etat Maspétiole de faire un rapport, de réunir ce qu'il fallait. (...) Maspétiole avait fait un rapport montrant que développer l'Algérie était à portée de la France, que si on se fondait sur des exemples d'autres pays en voie de développement... quand on avait investi telle somme, on avait obtenu tel développement. (...) A condition qu'on mette 100 milliards par an, on pouvait obtenir un taux de développement de l'Algérie qui permettrait à celle-ci de rattraper le niveau de vie européen en une ou deux générations. Ce qui nous a un peu inquiété c'est la non-réponse de de Gaulle... qui a mis très longtemps avant de réagir à un document qui était pratiquement prêt, et qui quand même, un jour, et de manière inattendue, lors d'un voyage qu'il faisait à Constantine... deux heures avant, je l'avais accompagné à Fourchi pour lui montrer ce que j'avais fait moi-même. J'avais transformé une zone désertique en des champs de maïs, à grands coups de drainages et d'irrigations. Et, brusquement il a sorti... on ne s'y attendait pas... il a sorti ce discours de Constantine, et c'est devenu le plan de Constantine »⁷⁴³

⁷⁴¹ Daniel Lefeuvre, « L'échec du plan de Constantine », in Jean-Pierre Rioux, La guerre d'Algérie et les Français, op. cit., p. 320

⁷⁴² Ibid, p. 326-327

⁷⁴³ Entretien René M., Annexes, p. 609

Il saisit par ailleurs l'attitude ambiguë que le Général de Gaulle entretenait quant à l'issue qu'il réservait à l'Algérie française. Mais ce ne fut pas le cas de l'immense majorité des Français d'Algérie qui, pour la plupart, y ont perçu le signe d'une ré-affirmation de l'appartenance de la terre algérienne à la nation française, et, « naturellement » du fait que le développement de l'Algérie constituait une préoccupation nationale de premier ordre. Même Alain Peyrefitte s'étonne devant le général de Gaulle de l'incroyable absence de clarté qui entoure le lancement de ce plan de Constantine, se faisant ainsi, en un sens, l'avocat des Français d'Algérie. Ainsi interrogera-t-il le général : « Mais, pourquoi avez-vous lancé il y a quatre mois le plan de Constantine, si ce n'est pour permettre à l'Algérie de se moderniser et de se rapprocher du niveau de la métropole ? Il a donné l'impression que vous vouliez réaliser l'Algérie française. »⁷⁴⁴

De fait, c'est de nouveau la succession d'un immense encouragement et d'une immense désillusion qu'illustrent, sur ce point encore, les rapports de Charles de Gaulle avec les Français d'Algérie, comme le raconte Alain G. :

*« On n'a pas compris. Il y avait le plan de Constantine... on avait cru. On s'était dit « si il y a des investissements qui sont faits par la France chez nous, c'est qu'on va rester français. On ne peut pas... on a trouvé du pétrole au Sahara, c'est notre pétrole. C'est le pétrole de la France. On investit dans le plan de Constantine, donc c'est nous ». C'est de Gaulle qui l'a voulu. »*⁷⁴⁵

C'est également le sens des propos de Monique, lorsqu'elle affirme :

*« On croyait que ça se serait sauvé... en plus ils avaient des travaux... le plan de Constantine qui était pour cinq ans, donc jamais on a cru que ce pays allait être livré à lui-même... jusque dans les pires moments... moi je pense que on n'a jamais pensé... enfin moi je pensais que il y aurait une issue, on allait trouver une solution »*⁷⁴⁶

Ou encore de cet échange entre Gilbert L. et Maurice A., qui met parfaitement en évidence l'incroyable espoir qu'a fait naître la mise en place du Plan de Constantine, l'investissement personnel de certains Français d'Algérie dans la réalisation des objectifs fixés par le Plan, ainsi que l'immense incompréhension et l'impression d'avoir été « bernés », qui règne encore aujourd'hui, quant à la décision d'accorder à l'Algérie son indépendance.

⁷⁴⁴ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 65

⁷⁴⁵ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

⁷⁴⁶ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

« Gilbert : On ne comprend pas, le plan de Constantine... de Gaulle...

Maurice : Exactement!

Gilbert : ...moi le sous préfet me disait toujours... vingt maisons, trente maisons, cinquante maisons... j'ai construit des villages entiers comme ça en dur, avec l'argent du plan de Constantine. Mais pourquoi alors faire ce plan de Constantine si on voulait... on a gaspillé l'argent de la France pour rien »⁷⁴⁷

Ici encore, il est question de divergences d'interprétation quant aux objectifs réels de ce plan et de ceux qui en ont été les instigateurs. S'agissait-il, comme l'a compris la grande majorité des Français d'Algérie, toujours à l'affût de signes encourageants, de moderniser, d'industrialiser l'Algérie française, en entendant qu'elle continue de constituer un élément parmi tant d'autres de cette République une et indivisible ? S'agissait-il, au contraire, de favoriser le développement de l'Algérie pour permettre, par la suite, des échanges privilégiés avec un pays nouvellement indépendant ? Seuls quelques Français d'Algérie, parmi les plus sceptiques, et parmi ceux qui n'avaient pas accordé au général de Gaulle une confiance aveugle, furent en mesure d'envisager cette seconde option. Pour la majorité des autres, et parce qu'ils n'étaient finalement pas capables d'entendre un autre message, il s'agissait d'un signe fort et incontestable d'une présence confirmée, et pour longtemps, de la présence de la France et des Français en Algérie.

L'inconscience des Français d'Algérie devant ce qui se joue réellement en Algérie avec le Plan de Constantine est telle que, selon eux, il s'agit d'un encouragement de plus. Ils y voient ainsi un signe d'affirmation, sur le long terme, de la présence française en Algérie, et donc, pour eux, l'assurance qu'ils peuvent faire de nombreux projets quant à leur avenir, à celui de leur famille, et à celui de la France, en Algérie. C'est ainsi qu'ils seront nombreux à investir dans cette nouvelle Algérie qui se dessine. Comme le racontent Jacky B. et son épouse :

« Jacky : Vous vous rendez compte si on y croyait à l'Algérie, on a acheté un appartement en 59, il y avait la crise du logement en Algérie donc pour se marier pour avoir un logement, comme on était très petitement logés

Madame : On avait acheté sur plans, on a emménagé en 60 quand Corinne est née, on a emménagé en 60 et en mai 62 on l'a quitté

⁷⁴⁷ Entretien Maurice A. et Gilbert L., Annexes, p. 200

Jacky : Vous vous rendez compte si on y croyait à l'Algérie

Madame : Et les gens comme nous ils achetaient, ils disaient « ce n'est pas possible qu'on puisse partir de ce pays » »⁷⁴⁸

Jean C. précise aussi :

« Quand de Gaulle est revenu aux affaires... il y a eu un espèce d'immense espoir... parce que de Gaulle avait très bien manipulé les choses quoi et... et mon père a acheté un terrain pour faire construire une maison à ce moment-là, avec ses économies, en 60... (il rit)... optimiste quoi... en se disant « ça va s'arranger » »⁷⁴⁹

Annie F. s'oppose à son mari lorsque celui-ci lui propose d'acheter, par précaution, un logement en métropole. Certes, la situation est alors tendue en Algérie, mais, pour elle, cela ne signifie pas, loin de là qu'il va falloir bientôt la quitter. Au contraire, rassurée par l'action militaire sur le terrain, ainsi que par certains des propos du général de Gaulle, elle se sent encouragée à envisager, voire même à construire son avenir en Algérie. Pour Annie, il n'existe pas de meilleur moyen d'y assurer sa présence à long terme qu'en achetant un appartement, ce lieu qui devra voir la famille vivre, les enfants grandir, les parents vieillir :

« Avant qu'on se marie, on avait acheté un appartement... on avait acheté un appartement sur plan. Mais la société qui faisait construire à Toulon, à Alger, et puis je sais plus trop où sur la côte... à Nice je crois. Nice, Toulon et Alger... y'avait trois constructions de la même société... mon mari me dit « tu veux pas qu'on achète à Toulon ? Et moi comme une andouille... j'allais jamais quitter mes parents de toute manière et... « à Toulon ? Qu'est-ce qu'on va faire à Toulon ? On a notre vie ici. On a... »... on n'était pas encore mariés... et il était pas question que je quitte mes parents, c'était quelque chose... j'avais jamais traversé la mer... j'ai dit « t'y'es fou... qu'est-ce que tu veux... on travaille ici, qu'est-ce qu'on va aller faire à Toulon ? ». « On sait jamais » il m'a dit... « on sait jamais, on peut... de toutes façons, on le louerait et puis, on irait passer des vacances »... moi, j'ai rien voulu savoir. Résultat des courses, j'ai pas eu l'appartement en Algérie, parce que les travaux ont commencé mais on n'a jamais eu que les fondations... y'a jamais... rien eu d'autre que les fondations... si on avait acheté à Toulon tu vois, on aurait payé et

⁷⁴⁸ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

⁷⁴⁹ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

*on aurait eu déjà un toit sur la tête. On n'aurait pas perdu l'argent... là on a perdu tout. »*⁷⁵⁰

Pour Christian E. :

*« C'est vrai que mes parents avaient acheté un appartement en 58... même plus tard, parce que je crois que c'est en 60 qu'ils l'ont acheté, en 60, vous vous rendez compte... ben ils se sont... ils étaient inquiets. Il y a un gars un jour qui est venu, qui leur a dit « je vous ai compris »... qu'est-ce que vous voulez faire... vous y allez hein... ils avaient eux aussi envie de vivre, envie de donner du confort à leurs enfants... de créer quelque chose... donc... je sais pas... ce que je vous dis c'est vrai, c'est avec le recul du temps... dans l'événement, ça ne me choque pas... ça me choque pas du tout. Des erreurs comme ça, dans l'histoire il y en a... malheureusement... pour les gens qui la commettent... et puis d'ailleurs, c'est même pas une erreur... c'est même pas une erreur parce que... la joie de mes parents, que j'ai vue, quand ils ont acheté cet appartement... ça a été un moment extraordinaire dans leur vie... c'était le premier... le premier bien qu'ils possédaient, c'était extraordinaire... ce que j'ai pas vu, par contre, c'est la détresse de mon père, qu'on m'a racontée, quand il a quitté l'appartement »*⁷⁵¹

Pour Julien D. :

*« Mes parents ont tout perdu... leurs économies, qu'ils avaient investies en Algérie. Ils avaient acheté un appartement... les meubles... on est partis une main devant une main derrière. »*⁷⁵²

Pour M et Mme R. :

« Monsieur : Je vais vous dire une chose... en 61, j'ai acheté un appartement au onzième étage d'un nouveau bâtiment, neuf... une résidence. J'ai fini de le payer...

Madame : Au mois de mai, et on est partis en juillet...

Monsieur : Moi, j'ai fini de le payer au mois de mai, et au mois de juillet...

Madame : On avait fait un emprunt, pour pouvoir...

⁷⁵⁰ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

⁷⁵¹ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

⁷⁵² Entretien Julien D., Annexes, p. 351

Monsieur : Mais, j'ai tout laissé. J'avais plus de sous. J'avais plus rien... au fur et à mesure que je gagnais de l'argent, je payais...

Madame : On payait. C'est après, si on était restés là-bas, qu'on se serait fait une belle situation. (...) on avait un bel appartement... c'était en 61... cinq millions, en 61, c'était quelque chose quand même... un café, c'était 20 centimes. Un pastis, c'était 60 ou 65 centimes, et tout ça... tout ça pour arriver à payer cinq millions.... On a payé et un mois après, il a fallu partir. Vous croyez que ça»⁷⁵³

Jean-Pierre R. :

« Moi, j'ai rien en Algérie. Je vous ai dit... mon père a laissé un appartement c'est tout... qu'il avait acheté en grande partie avec des économies de guerre et de guerre d'Indochine »⁷⁵⁴

Cet emballement de l'immobilier et cette sorte de volonté de réaffirmer toujours plus la présence française sur le sol algérien, ainsi que la légitimité, pour les Français d'Algérie, à y envisager un avenir, notamment en achetant appartement ou maison, n'est d'ailleurs le seul fait des Français d'Algérie eux-mêmes, qui semblent, un moment, presque aveuglés par leur seule volonté de ne quitter leur terre sous aucun prétexte, qu'ils semblent presque insensibles aux événements qui s'y déroulent. Comme le rappelle Pierre A., le pouvoir politique participera aussi de cette tendance :

« Imaginez qu'on a construit en 61-62 une cité pour... administrative, alors que la décision d'aller vers l'indépendance était déjà prise. Quel gâchis ! Parce que ça n'avait de sens pour personne, ni même pour les Algériens, qui, eux, ont installé leur administration à Alger. C'était la capitale... »⁷⁵⁵

La confrontation de leur interprétation des différents propos tenus et des différents messages envoyés avec la réalité de la situation en Algérie va influencer de manière forte la manière dont ils vont désormais se positionner en tant que Français « à part ». Cela va participer pleinement de la consolidation de leur sentiment d'exclusion et de victimisation, et, par là même, de l'émergence d'une d'identité particulière. C'est dans une certaine forme de

⁷⁵³ Entretien M et Mme R., Annexes, p. 770

⁷⁵⁴ Entretien Jean-Pierre R. , Annexes, p. 741

⁷⁵⁵ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

« mépris » globalisant que les Français d'Algérie vont commencer à prendre réellement conscience de leur sort commun, et qu'ils vont forger les bases d'une identité collective.

Ils mettent en avant l'utilisation dont ils ont fait l'objet par le général de Gaulle, à une époque où, « tandis que le pays s'enfoncé dans la guerre, l'instabilité des équipes gouvernementales se confirme »⁷⁵⁶. De Gaulle aura su se servir du conflit algérien comme d'un tremplin vers le pouvoir. Il aura su dire aux Français d'Algérie les mots qui les rassuraient. Il aura su leur faire croire en un avenir serein et pacifié, afin de mieux écarter toute opposition encombrante.

L'incompréhension dont témoignent les Français d'Algérie quant à l'attitude du Général de Gaulle au cours de ce conflit, trouve également sa source dans divers éléments de leur quotidien, des éléments qu'ils ont à l'époque interprétés comme un soutien à l'Algérie française et à ses habitants, quant la voie politique empruntée a finalement été celle de l'indépendance.

C) Des incompréhensions du quotidien

Au-delà des déclarations et des actes des dirigeants français de la fin de la IV^{ème} République et, par la suite, du Général de Gaulle, ce sont différents « signaux » que les Français d'Algérie vont percevoir, et qui vont les inciter à croire, presque jusqu'aux derniers jours, que l'Algérie restera française et que la France se bat pour défendre sa souveraineté. C'est ainsi qu'ils interprètent les modifications subies par leur environnement quotidien : une communication politique encourageante grâce aux timbres émis et aux flammes postales ; un engagement massif de l'armée à leurs côtés et, pensent-ils, pour défendre leur « cause. Ici encore, le décalage entre leur interprétation des différents messages, dont ils semblent dépositaires, et la réalité des intentions quant à la future situation de l'Algérie génèrent l'incompréhension et la déception, ainsi que l'impression d'avoir été manipulés.

1) Les timbres et flammes : des outils au pouvoir insoupçonné

⁷⁵⁶ Michel Winock, L'agonie de la IV^{ème} République, op. cit., p. 12

C'est pour illustrer la fragilité de la situation algérienne à la fin des années 50, ainsi l'apparente absence d'opinion ferme et définitive de la part des gouvernants français et notamment du Général de Gaulle quant à l'avenir de l'Algérie française et de la population française qui y vit, qu'il convient de s'intéresser ici aux timbres et flammes postales émises pendant la période du conflit algérien.

En 1959, pourtant, le chef de l'Etat semblait avoir une opinion bien précise du sort qu'il entendait réserver à cette colonie. Dans une entrevue avec Alain Peyrefitte, il avait même affirmé que, pour lui, « l'Algérie française, [était] une fichaise ! »⁷⁵⁷. Le cas précis des timbres ayant circulé en Algérie pendant le conflit laisse pourtant entrevoir un réel décalage entre la pensée du Général de Gaulle et les actes précis d'un Etat qui doit faire face à une période délicate de son histoire.

Rarement évoqués dans les travaux, pourtant nombreux, portant sur l'Algérie française et sur le conflit qui en marqua le terme, les timbres constituent pourtant la marque indélébile du comportement de l'Etat français avec sa colonie. Ils mettent en évidence, sans possibilité de contestation, le « traitement particulier » dont a fait l'objet l'Algérie, alors qu'elle était constamment réaffirmée comme partie intégrante d'une République une et indivisible. Enfin, ils sont également des témoins précieux de la guerre d'Algérie, car ils mettent en avant les hésitations d'un Etat, et même, parfois, les contradictions entre les discours et les actes de ceux qui le dirigent, quant au sort qu'ils entendent réserver à l'Algérie française. En effet, la démarche du gouvernement français quant aux timbres et flammes émis semble à l'époque témoigner d'une apparente volonté de réaffirmer l'appartenance pleine et entière de l'Algérie à la France, et, ainsi, renforcer des liens qui risqueraient de se distendre sous le coup des événements de plus en plus violents qui viennent secouer l'Algérie.

C'est Jean-Marc L., particulièrement engagé dans le milieu associatif et toujours à la pointe des différents mouvements de défense des Français d'Algérie, de leur histoire et de leur mémoire, qui nous relate cette période et nous fait découvrir à quel point les Français d'Algérie ont été, par ce biais, plus que jamais encouragés à croire en l'avenir de leur présence outre-Méditerranée, et, de ce fait, combien ils ont été au cœur des différentes politiques, sans pourtant jamais en être la préoccupation principale. Ils ont ainsi pu y voir la confirmation de l'intégrité territoriale de la France et de son prolongement algérien.

Ainsi Jean-Marc nous raconte-t-il :

⁷⁵⁷ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 65

« Ca c'est des choses qui n'ont jamais été étudiées, et c'est bien dommage, parce que c'est quelque chose de fabuleux... alors... (silence)... je vais prendre par exemple la philatélie, le timbre... le timbre, c'est un instrument politique de première grandeur pour un pays... parce que c'est son image qui traverse le monde, qui part dans le monde... et... tous les pays tiennent énormément à ce qu'il y a sur le timbre. (...) Donc, la France est à l'origine de l'Union Postale Universelle... l'UPU, et elle s'est dit « tiens, l'Algérie devrait avoir ses timbres, comme ça, ça ferait une voix de plus »... je vous parle de ça... au siècle dernier... enfin là... en 1870. Donc... elle s'est dit « ah je vais obliger l'Algérie à avoir des timbres... quoique département français. Je vais obliger l'Algérie à avoir des timbres, comme ça, ça me fera une voix de plus à l'Union Postale Universelle ». (...) Voilà les premiers timbres, donc en 1926, pour l'Algérie. Et donc... en Algérie... au gouvernement général de l'Algérie, on dit « c'est intéressant que vous ayez des timbres, comme ça vous allez montrer votre paysage... pour le tourisme, tout ça, c'est important, comme ça dans le monde entier on va voir les paysages d'Algérie » etcetera. Et donc, on va sortir des timbres, tout le temps... donc voilà, tout ça c'est les timbres de l'Algérie française. On arrive en 1958... 1958, de Gaulle, il arrive au pouvoir, grâce à nous, et il arrive en Algérie et il dit « attendez, vous avez des timbres vous ? ». Alors on lui dit « oui ». Et il dit « mais, attendez, vous êtes la France ! »... voilà... « vous êtes la France. C'est impossible que vous ayez vos propres timbres. Donc, vous allez me supprimer tout ça, et vous allez prendre des timbres de France, puisque vous êtes des départements français ». Et donc, en 58, avec l'arrivée de de Gaulle, terminé les timbres de l'Algérie française, et on va... on va avoir les timbres de France. (...) le plus rigolo de tout ça, c'est que de Gaulle, quand il arrive, et qu'il nous dit ça... il... bon, il y a une grande fête en Algérie pour l'arrivée du timbre de métropole, parce que... nous, les Pieds-Noirs, tout ce qui venait de métropole, on l'aimait hein ! Donc... quand de Gaulle il arrive, il nous dit ça... « ah c'est génial ! »... voilà... 58... le 13 mai, et donc... (...) on appelle ça un premier jour. C'est très réglementé. Interdiction de faire des premiers jours comme vous le souhaitez. C'est l'Etat, le ministère des Postes de Paris qui fait ça. 13 mai 58 « l'Algérie française, deux territoires, un seul pays »... et c'est « premier jour du timbre de métropole à Alger, à Oran et à Constantine »... la grande fête du timbre de métropole qui arrive. On est français à part entière... et pareil pour les billets de banque... pareil... on va étudier... on va prendre le billet de banque de France... alors, pire que ça, parce que ces flammes là sont très réglementées aussi... « le

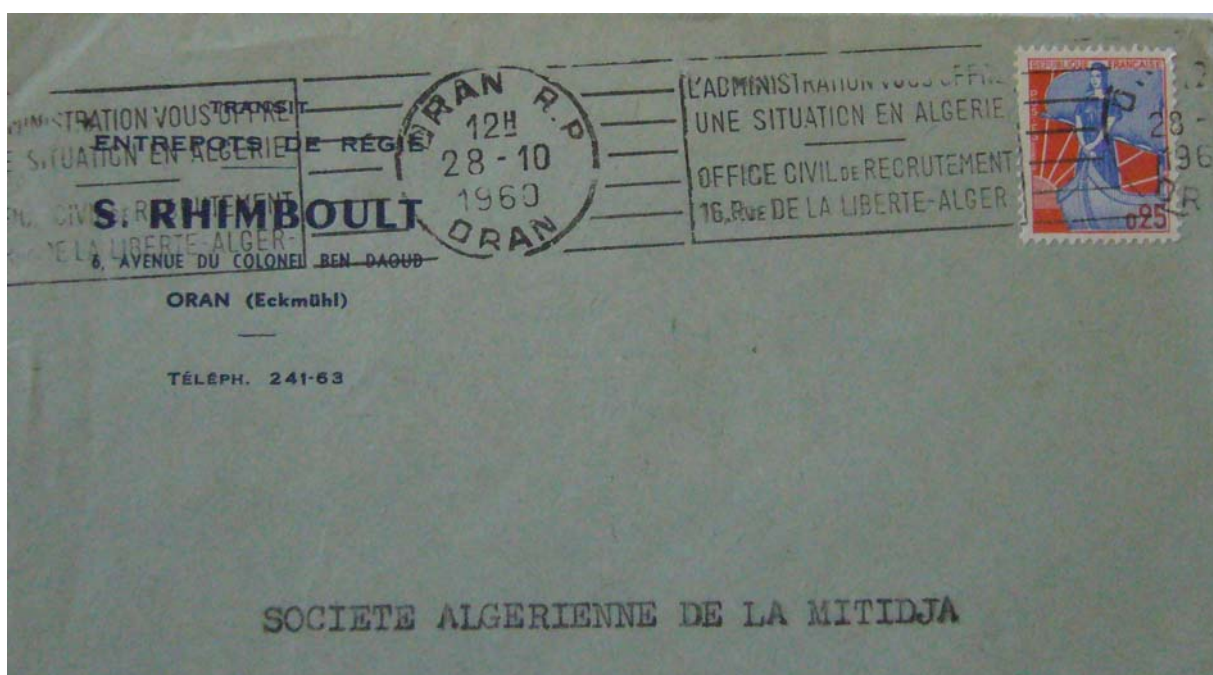
gouvernement... (inaudible)... n'hésite pas à solliciter les investissements et l'administration pour vous offrir une situation en Algérie », en 61 ! « Souscrivez aux bons d'équipements de l'Algérie », en 61 !... « l'Algérie vous offre une situation... », non... « l'administration vous offre une situation en Algérie », en 61 ! Bonjour ! (...)
Mai 58 « l'Algérie française... »... on ose écrire à Paris « Algérie française », « l'Algérie française, fraternité retrouvée », et ça se fait à Aint Emouchent, Alger, Constantine, Bônes, Mascara, Oran, Sétif, Philippeville, Tiaret, Sidi Bel Abès... toute l'Algérie... comment ose-t-on nous tromper à ce point-là ? Et ça c'est sur deux ans... 58, 59, on a encore « Algérie française »... et pire... alors, c'est le summum... à Oran, en 60, « l'Algérie nouvelle vivra française ». Non, mais, comment a-t-on pu accepter ça ? »⁷⁵⁸

Pour appuyer ses propos, Jean-Marc L. nous présente également certains éléments de sa propre collection, dont il considère qu'ils sont les plus à même d'illustrer l'attitude du gouvernement à l'égard de sa colonie, et, surtout, de quelle façon les timbres et flammes apparaissent comme de véritables outils de communication pour le pouvoir en place qui cherche à véhiculer une certaine idée auprès d'une population déterminée :

⁷⁵⁸ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285



759



760

⁷⁵⁹ Premier jour d'émission du timbre métropolitain en Algérie, 1958

⁷⁶⁰ « L'administration vous offre une situation en Algérie », 1960

MAI 1958
ALGÉRIE FRANÇAISE
FRATERNITÉ RETROUVÉE



Editions Edouard. Bouchent

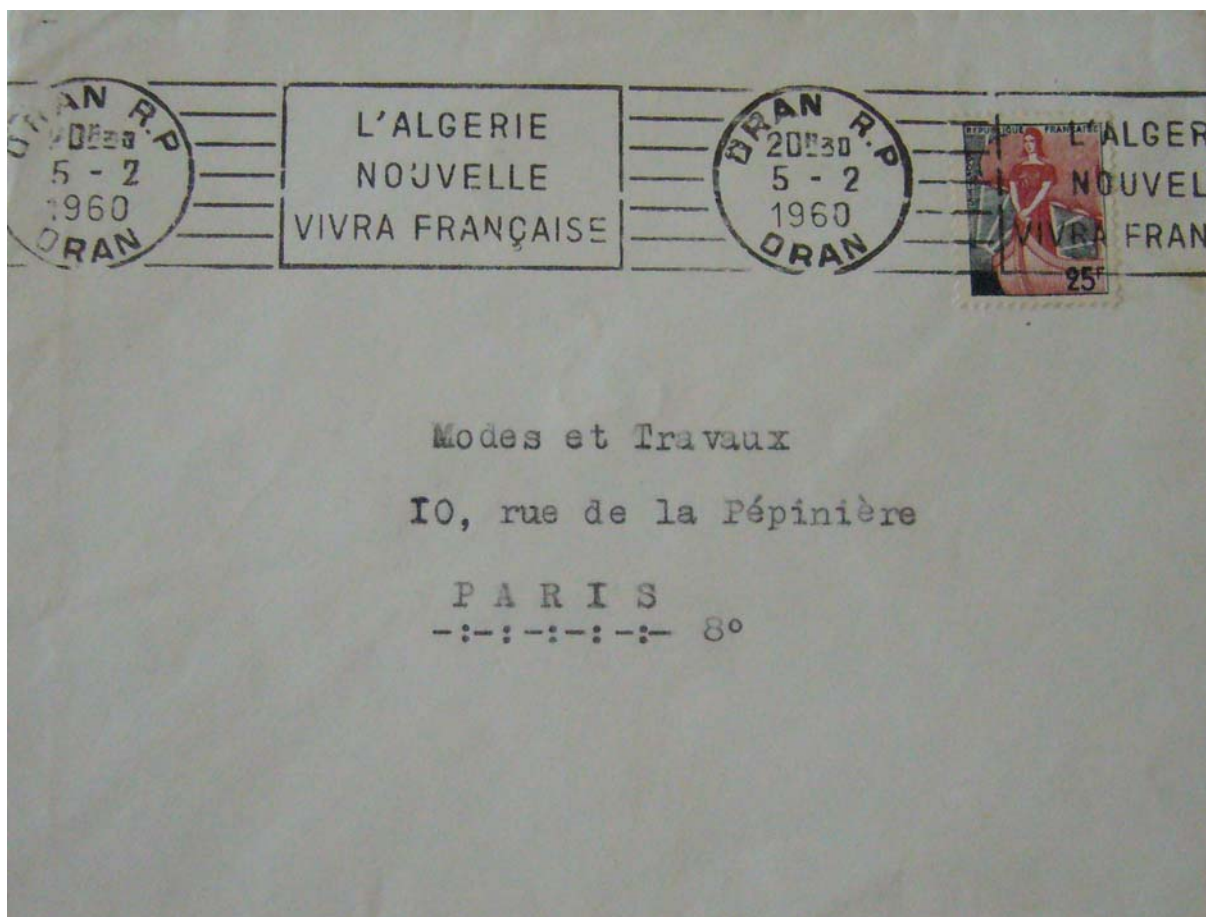
10 Rue de la Pépinière

Paris

VIII^e

761

⁷⁶¹ « Mai 1958. Algérie française. Fraternité retrouvée », 1958

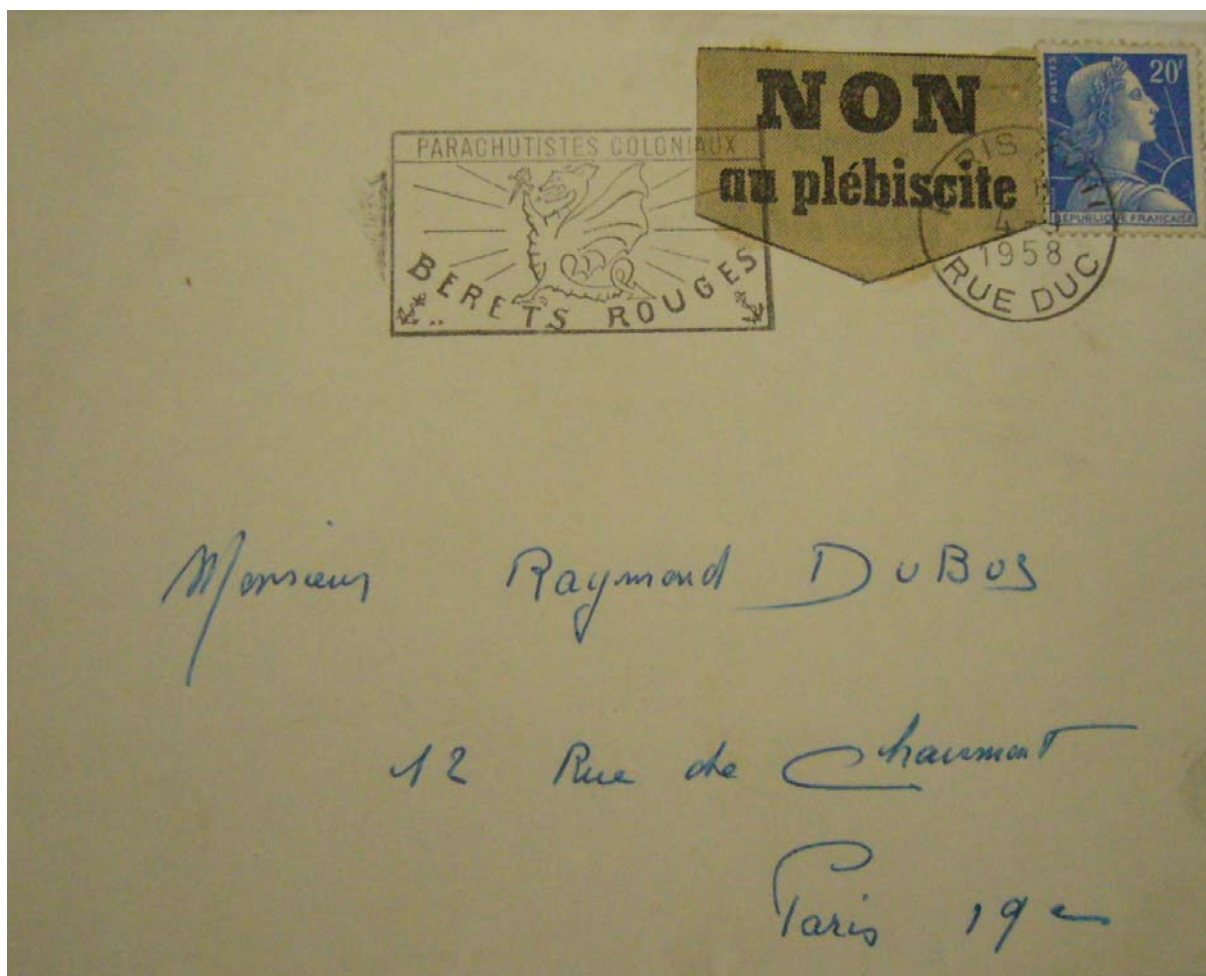


762

Le timbre et les flammes, inscriptions tamponnées sur les enveloppes, apparaissent ainsi comme de véritables canaux de communication pour le pouvoir politique, qui, au vu du nombre de personnes qui peuvent, potentiellement, avoir en main le courrier en question, s'assure de toucher une large part de la population visée.

Comme conscients de la puissance de communication qu'offre l'outil postal, les opposants au gouvernement l'utiliseront également pour véhiculer, de façon illégale, leurs propres messages :

⁷⁶² « L'Algérie nouvelle vivra française », 1960



763

C'est donc dans un contexte d'incompréhension mutuelle et d'instauration d'une distance désormais irréductible entre les Français d'Algérie et leur gouvernement, mais aussi entre les Français d'Algérie et les Français de métropole, que va se dérouler la fin du conflit, qui, en même temps qu'il marquera l'avènement d'une Algérie algérienne, sonnera le glas de la présence française en Algérie, et la fin d'une histoire des Français en Algérie.

Sur le terrain aussi, les Français d'Algérie perçoivent des signes d'encouragement, l'armée étant présente très tôt, voyant par ailleurs sur le sol algérien le salut dont elle a besoin après l'échec indochinois.

⁷⁶³ « Non au plébiscite », 1958

2) L'engagement de l'armée

Comment les Français d'Algérie ont-ils interprété la présence rapide et massive de l'armée nationale, chargée de rétablir la sérénité sur le sol algérien ? Comment ont-ils vécu, par la suite, et malgré une « situation militaire maîtrisée », l'orientation prise vers une indépendance de l'Algérie ?

Pour l'armée comme pour les Français d'Algérie, la défense de l'Algérie française est un combat qui ne peut être perdu. Lorsqu'ils se présentent sur le sol algérien, les militaires français ont « accumulé avant de rejoindre l'Algérie toutes les épreuves et les contradictions de la France, depuis la défaite de juin 1940 »⁷⁶⁴. Avec le borbier indochinois, l'Algérie ne semble constituer pour cette armée atteinte et déprimée, le lieu du salut et de la réhabilitation. En effet, « comment (...) l'armée française ne désirerait-elle pas avec passion une victoire ? Elle a été cruellement humiliée à Dien-Bien-Phu, par le repli qui lui a été imposé à Suez, par l'abandon du Maroc et de la Tunisie. Jean Planchais a bien vu les conséquences psychologiques de cette grande retraite : ... *Reste l'Algérie. Dans l'acharnement que l'armée met à la défendre, il y a derrière un patriotisme indéniable la crainte inconsciente de ne plus trouver hors de la métropole de ces sanctuaires où l'armée puisse se sentir chez elle et entretenir, loin d'une France ingrate et rongée par les luttes politiques, son idéal et ses rêves.* »⁷⁶⁵ Pour tous les militaires, l'Indochine signifie « la défaite, la honte, et surtout la trahison de l'armée par les politiques »⁷⁶⁶. Depuis, « l'armée française [vit] dans la hantise de subir une nouvelle humiliation, et les gouvernements de la IV^{ème} République [ont] tout fait pour la lui épargner. »⁷⁶⁷

En Algérie, l'envoi de renforts en novembre 1954, en mai et en septembre 1955, ne parviennent pas à empêcher « l'enracinement et l'élargissement de la « rébellion » du 1^{er} novembre 1954. (...) le président du Conseil socialiste Guy Mollet [accorde] au ministre résidant Robert Lacoste les moyens nécessaires pour rendre impossible un nouveau Diên Biên

⁷⁶⁴ « Soldats perdus des guerres orphelines », in Vingtième siècle, revue d'Histoire, Avril-Juin 1989, p. 106

⁷⁶⁵ Jean Ferniot, De Gaulle et le 13 mai, op. cit., p. 21

⁷⁶⁶ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 143

⁷⁶⁷ Guy Pervillé, « La France n'avait pas perdu la guerre... », in L'Algérie des Français, Seuil, Collection Points, Paris, 1993, p. 250

Phu. Le rappel de plusieurs classes de « disponibles » (...), l'envoi du contingent en Algérie et l'allongement de la durée du service à vingt-sept mois permirent de doubler les effectifs (...). »⁷⁶⁸ Désormais, la métropole, par le biais de ses soldats, se trouve pleinement concernée par les événements qui secouent la colonie. Et, dans les premiers temps, l'armée trouve le réconfort qu'elle cherchait. La situation sur le terrain semble alors sous contrôle.

Pour les Français d'Algérie, l'engagement sans faille de l'armée sur le terrain constitue donc une promesse d'avenir sur leur terre de naissance et au cœur de leur patrie. Pour les militaires eux-mêmes, il s'agit de redorer le blason d'une armée affaiblie par une série de conflits et de débâcles hors de la métropole. Enfin, pour ces deux « populations », il s'agit de défendre une idée de la France, conquérante, puissante, supérieure. Ainsi, « la mission de l'armée ne consiste pas, lui dit-on, à défendre des privilèges, mais à conserver à la France une province, comme le serait une Bretagne ou une Alsace menacée. »⁷⁶⁹ C'est donc bien l'intégrité et la souveraineté de la France qu'il convient de protéger et « tous sont d'accord pour refuser la négociation avec le F.L.N., qu'ils considèrent comme un abandon pur et simple. »⁷⁷⁰

Pour Jean :

« Sur le terrain, l'armée était complètement victorieuse alors qu'en 56-57 et même 58, il était très difficile de circuler en Algérie... une fois la bataille d'Alger terminée, les troupes des rebelles étaient écartées du territoire, les unes en Tunisie, les autres au Maroc mais elles ne pénétraient pratiquement plus sur le territoire, il y avait de chaque côté les lignes électrifiées qui mettaient un barrage, pas hermétique mais très difficile à franchir et l'intérieur était pratiquement pacifié... c'est là où les généraux se sont révoltés en disant « le général va donner l'indépendance alors que nous sommes vainqueurs sur le terrain après avoir vécu les drames d'Indochine ils ont dit : « plus jamais l'Indochine » et c'est là qu'il y a eu le putsch malheureux... mais j'ai discuté avec des généraux à l'époque qui nous ont dit « c'est vrai qu'on était prêts à continuer la lutte et même à basculer avec les putschistes mais nous on fait l'évaluation, la métropole voulait vivre avec la dette de personne, on a après le putsch environ 8-10 jours de réserve de munitions et de carburant »... »⁷⁷¹

⁷⁶⁸ Guy Pervillé, « La France n'avait pas perdu la guerre... », in *L'Algérie des Français*, Seuil, Collection Points, Paris, 1993, p. 250

⁷⁶⁹ Guy Pervillé, « La France n'avait pas perdu la guerre... », in *L'Algérie des Français*, op. cit., p. 250

⁷⁷⁰ Jean Ferniot, p. 20

⁷⁷¹ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

De l'avis général, la France « n'avait pas perdu la guerre ». En Algérie, aux yeux des Français d'Algérie comme des militaires, la victoire est quasi certaine. Le F.L.N. est défait dans plusieurs régions, ses unités combattantes sont en lambeaux, les armes lui manquent et les réseaux sont démantelés. Il suffit d'un ultime coup de force pour lui faire mettre un genou à terre. Le dernier acte est donc véritablement entre les mains des politiques. Eux seuls seront responsables devant l'histoire de la suite des événements. »⁷⁷² Pourtant, alors que de nombreux soldats pensaient trouver dans ce conflit « un aboutissement et une reconnaissance »⁷⁷³, ce sera la dernière désillusion. Car, ils auront à faire face, sans doute plus que les civils, au « paradoxe absolu »⁷⁷⁴, « un accord politique qui prend le contre-pied du rapport des forces sur le terrain. Toutes les raisons en faveur d'une indépendance qui apparaît de plus en plus souhaitable en métropole, pèsent peu face à la perspective d'une nouvelle défaite -d'autant plus amère qu'il s'agit de la dernière et qu'elle ne résulte pas d'un effondrement armes à la main »⁷⁷⁵.

Encore une fois, c'est un sentiment d'incompréhension que mettent majoritairement en avant les Français d'Algérie interrogés. L'incompréhension d'un engagement massif de l'armée, l'incompréhension d'une politique qui amena à la mobilisation de nombreux Français d'Algérie mais également de métropolitains, et qui encouragea la population française de cette colonie à croire en sa patrie, à ne pas douter de la légitimité de sa présence sur cette terre, et de son avenir. Jusqu'au bout du paradoxe, le Général de Gaulle rendra même hommage à l'armée française, dans une allocution du 18 mars 1962 annonçant la signature du cessez-le-feu et des accords d'Evian, une armée « qui, par son action courageuse, au prix de pertes glorieuses et de beaucoup de méritoires efforts, s'est assurée la maîtrise du terrain dans chaque région et aux frontières ». S'il en est ainsi, pourquoi avoir renoncé à l'Algérie française ? Les opposants à la politique algérienne de Président de la République ne purent admettre de le voir abandonner une partie du territoire national, sans même l'excuse d'une défaite militaire. »⁷⁷⁶

Désormais, les Français d'Algérie se sentent abandonnés, trahis par celui-là même qu'ils considèrent avoir porté au pouvoir.

⁷⁷² Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 143

⁷⁷³ Ibid

⁷⁷⁴ Jean Lacouture, cité par Laurent Beccaria, op. cit., p. 108

⁷⁷⁵ Laurent Beccaria, op. cit., p. 108

⁷⁷⁶ Guy Pervillé, « La France n'avait pas perdu la guerre... », in Charles-Robert Ageron, *L'Algérie des Français*, op. cit, p. 249

C'est le sens des propos de René F. :

« On s'est dit « mais qu'est-ce qui se passe ? Nous avons dans ce pays une armée de 500 000 hommes... »... et il faut bien vous dire que au mois de février-mars, donc juste avant le putsch d'avril, en Algérie, il ne restait que quelques katibas, c'est-à-dire... une katiba, ça correspond, pour les Arabes, à un régiment si vous voulez... il restait que quelques... il y avait je crois... on avait calculé qu'il y avait moins de 500 fusils entre les mains des rebelles (...) ils étaient complètement découragés, affamés, etcetera... et ces gens-là, qu'on avait complètement écrasés, par les accords d'Evian, on leur a livré l'Algérie. »⁷⁷⁷

Pour Jean-Pierre Z. :

« Moi, écoutez, j'étais officier. J'avais des petits gars sous mes ordres, dont beaucoup de métropolitains, donc certains se sont fait descendre... pourquoi ? A quoi ça a servi ?... (...) un militaire, en général, est franc. Bon, ce gars-là n'a pas été franc. Il a profité du système pour prendre le pouvoir et après il s'en foutait totalement de l'Algérie. Honnêtement, ça s'est passé d'une manière exécrationnelle. (...) Les gens, métropolitains, venaient pour défendre le territoire français. On a fait couler du sang des deux côtés, pour arriver à ce que voulaient les gars... (...) on a bluffé. On a fait tuer du monde pour rien. A quoi ça servait ? A rien... »⁷⁷⁸

Pour Pierre A. :

« Quand la France a choisi ce... de privilégier l'indépendance de l'Algérie, alors que la bataille militaire était gagnée... (...) là on s'est sentis abandonné. »⁷⁷⁹

Ce sentiment d'incompréhension qui se généralise parmi la population des Français d'Algérie, et qui participe de la fragilisation de leur situation et de leur identification à la France comme patrie bienfaitrice, traduit l'extrême écart qui semble résider entre leur interprétation de l'engagement de l'armée –dont l'objectif ne peut être que de libérer l'Algérie de bandits et de préserver son lien indéfectible avec la métropole- et celle du général de Gaulle. Comme le précise Guy Pervillé, « une victoire militaire sur le terrain ne semblait pas impossible à de Gaulle, et il n'avait aucune raison de vouloir en frustrer son armée. Mais il savait qu'une

⁷⁷⁷ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

⁷⁷⁸ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

⁷⁷⁹ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

solution purement militaire ne durerait pas : seule une solution politique pouvait régler définitivement le problème algérien. Le rôle de l'armée était de créer les conditions d'une telle solution en préservant la liberté de décision du gouvernement, non de la lui dicter. »⁷⁸⁰

Il ne pas sûr que si le Général de Gaulle avait exposé une intention de pacifier d'abord l'Algérie afin de bénéficier d'un contexte politique et militaire plus serein et ainsi avancer vers des négociations avec le FLN, celle-ci eut été nécessairement rejetée par la population des Français d'Algérie. En effet, ils sont rares aujourd'hui à affirmer avoir réellement souhaité que l'Algérie reste française. Mais, selon eux, les actes du chef de l'Etat les ont encouragés à croire en une pérennité de l'Algérie française. C'est pourquoi si, aujourd'hui, l'indépendance de l'Algérie leur apparaît comme un événement inévitable, elle leur apparaissait à l'époque comme la suite illogique des engagements politiques et armés.

Une indépendance « illogique » mais inévitable

Nombreuses sont les personnes interrogées dont les propos vont aujourd'hui dans le sens de la reconnaissance d'une inévitable indépendance. Il est bien évidemment possible d'interpréter ces prises de position, recueillies plus de 40 ans après la fin du conflit algérien et l'accession de l'Algérie à l'indépendance, uniquement comme des formes d'harmonisation a posteriori de leur point de vue avec une sorte d'opinion « majoritaire ». Nombreux sont en effet les détracteurs des Français d'Algérie qui y verront une façon bien tardive de redorer leur blason de colonialistes en affirmant qu'ils n'étaient pas réellement opposés à l'indépendance de l'Algérie. Toutefois, au regard de l'étude que nous avons longuement menée, et au vu des nombreux témoignages recueillis, il nous apparaît que les propos que nous rapportons ici traduisent relativement fidèlement les opinions de l'époque. Car, en ce qui concerne l'histoire de la présence de la France en Algérie, et celle plus particulière du peuple hétéroclite des Français d'Algérie, ces derniers n'ont jamais réellement partagé la version officielle ou dominante de l'histoire. Nous le verrons de façon plus détaillée au cours de ce travail, mais il apparaît que les Français d'Algérie se sont plutôt faits les porteurs d'une version tue de l'histoire, celle d'une histoire que la France, selon eux, a trop longtemps cherché à cacher. Nous pouvons ainsi être amenés à nous poser cette question quant à la valeur de leur opinion à l'égard de l'accession à l'indépendance de l'Algérie : quel serait finalement l'intérêt des

⁷⁸⁰ Guy Pervillé, « La France n'avait pas perdu la guerre... », in *L'Algérie des Français*, op. cit., p. 261

Français d'Algérie à chercher une identité d'opinion avec le reste de la population française ? Quel en serait le bénéfice pour eux, alors qu'ils sont, du point de vue de la mémoire et de l'histoire, plus ou moins mis à l'écart de la position majoritaire ?

Une autre hypothèse que nous pouvons ici avancer, et qui, dans le cas des Français d'Algérie, semble valoir pour un grand nombre de situations et de références au passé, est celle selon laquelle les propos des personnes interrogées s'insèrent dans un contexte de mythification du passé, d'embellissement dont ils n'ont, pour la plupart, pas réellement conscience. Il s'agit d'une démarche de valorisation d'un passé, peut-être pour en rendre la référence plus aisée, moins contestable et donc plus légitime. Qu'il s'agisse de livrer un sentiment profond et sincère, ou d'embellir a posteriori une situation perdue et encore rêvée, il apparaît dans les deux cas que l'indépendance faisait, pour les Français d'Algérie eux-mêmes, tout à fait partie des possibles. Ainsi, Julien D. affirme :

« Mon père était partisan de l'indépendance de l'Algérie, voilà... il croyait, c'était sa conviction, à une Algérie qui serait indépendante et multiculturelle »⁷⁸¹

C'est également le sens des propos de Jean-Pierre Z. :

« Vous savez, l'indépendance, c'était la marche inexorable du temps. Elle serait venue tôt ou tard. Ce sont les conditions de l'indépendance qui sont à critiquer, non pas l'indépendance en soi... tout peuple, je crois, aspire à son indépendance, avec plus ou moins de bonheur. »⁷⁸²

Ou encore ceux d'Alain V. :

« C'est normal qu'un peuple revendique son indépendance, et qu'on aurait eu l'air moins con de le faire avec eux. »⁷⁸³

Pour Michèle Fo. :

« C'était légitime de la part des Algériens de vouloir recouvrer leur indépendance »⁷⁸⁴

Pour Danielle R. :

⁷⁸¹ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

⁷⁸² Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

⁷⁸³ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

⁷⁸⁴ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

*« Quelque part c'était normal qu'ils aient leur indépendance. Ils la revendiquent. Moi, je suis entièrement d'accord »*⁷⁸⁵

Pour Pierre A. :

*« Même si l'indépendance était inéluctable, une autre façon d'aller vers l'indépendance et de gérer l'indépendance était possible »*⁷⁸⁶

Pour Roland A. :

*« Et donc, la plupart des Pieds-Noirs, je crois, c'est-à-dire des Nord-Africains, n'étaient pas par principe opposés à l'indépendance. La preuve c'est qu'à Oran, on était, je crois, presque tous là-bas encore début juillet. Or l'indépendance arrive début juillet, le 3 je crois. Le 3 juillet. On est tous là-bas, et prêts à tenter éventuellement l'expérience de l'indépendance. »*⁷⁸⁷

Pour Jean C. :

*« Quand cette idée d'indépendance est née, nous étions mal placés pour la nier et juste... la libre disposition des peuples pour eux-mêmes, ce droit des peuples de disposer d'eux mêmes, les indigènes là-bas, les autochtones étaient les premiers à faire appel à ce principe. »*⁷⁸⁸

Toutefois, malgré le fait que la plupart des Français d'Algérie reconnaisse que l'accession de l'Algérie à son indépendance était dans le cours des choses, qu'elle relevait d'une forme de logique d'évolution du monde, et que, raisonnablement, il était simplement « impossible » de s'y opposer, cela n'empêche pas qu'ils auraient souhaité que les choses ne changent pas, que l'Algérie demeure française, qu'elle demeure leur terre et surtout, qu'ils aient la possibilité d'y demeurer en toute sécurité. Car, dans leur cas, il y a la raison, mais il y a également la passion avec laquelle ils parlent, ils vivent dans leur chair cette terre algérienne qui a porté le destin de leurs aïeux. Ainsi, Alain Y. répondant à notre question sur l'éventualité d'une Algérie qui serait demeurée française :

⁷⁸⁵ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

⁷⁸⁶ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

⁷⁸⁷ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

⁷⁸⁸ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

« Ah, oui, absolument... ah ben oui, absolument... de toute façon, moi je n'ai connu que l'Algérie. Je suis né là-bas... bien évidemment. »⁷⁸⁹

Pour Marc G. :

« Que l'Algérie soit restée française dans la formule qu'elle connaissait, c'est-à-dire de départements intégrés, de territoires intégrés à la France sous la forme de département à 100%, j'en suis pas là, ou en tout cas je n'en suis plus là. Mais, ce que je regrette viscéralement, c'est qu'il n'y ait pas eu... mais ça, bon, c'est l'histoire et c'est... et les responsabilités sont partagées... qu'on n'ait pas trouvé, ou que les hommes politique à l'époque, de part et d'autre, n'aient pas trouvé une formule pour associer ceux qu'on appelait les Pieds-Noirs au développement de l'Algérie. Je pense que c'était faisable. Je pense que c'était tout à fait faisable... d'une manière, je ne sais pas comment, mais c'était certainement faisable. Et je pense qu'historiquement, nous y aurions... un, ça aurait pour nous, qui étions attachés, qui étions en tout cas viscéralement... ça aurait été une autre affaire, premièrement. Et je pense, sincèrement, que ça aurait été de l'intérêt de l'Algérie. »⁷⁹⁰

Par ailleurs, la décision de « laisser » leur pays aux futurs Algériens apparaît d'autant plus compliquée à comprendre après que se soient écoulées plus de quarante années. En effet, les Français d'Algérie, dont la blessure d'avoir quitté l'Algérie dans de difficiles conditions, demeure toujours vivace, ne peuvent ainsi comprendre et accepter ce passé douloureux, accepter les décisions qui ont alors été prises, si le présent semble montrer que les objectifs qu'elles visaient ne sont pas atteints, ou même, pire, que la situation actuelle est exactement contraire à celle espérée. Ils sont ainsi nombreux à tirer de cette indépendance un « bilan » négatif. Souvent marqués par une douleur, celle de voir la terre de leurs aïeux « abîmée », de voir ceux avec qui ils ont vécu, souvent dans une grande proximité, souffrir et se battre, ils sont quelques uns à voir l'indépendance de l'Algérie comme un échec, et comme une leçon de l'histoire à ceux qui avaient accusés les Français d'Algérie de tous les maux.

C'est le cas de Jean-Pierre, qui fait immédiatement le parallèle avec la situation actuelle en Algérie :

« Moi ce qui me réveille en ce moment, c'est les problèmes de tension en Algérie, je crois qu'on ne peut pas l'éviter, quand on a vécu là bas, c'est vrai que je condamne

⁷⁸⁹ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

⁷⁹⁰ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

entièrement les choses qui se sont passées mais quand on arrive à un phénomène de guerre un peu sournoise, un peu civile, on ne sait plus qui est l'agresseur qui est l'agressé, il y a des choses qui se passaient dans une population... que la population ne maîtrise pas et l'armée ne faisait pas grand chose non plus, je dirais que le gâchis était la population humaine qu'elle soit musulmane ou française tout confondu. Moi, ce que je crois de la guerre d'indépendance, c'est que nous sommes partis d'Algérie et que je m'attendais à ce que le peuple algérien, les autorités algériennes fassent de l'indépendance, je dirais, les moyens d'avoir un pays mieux, de liberté pour les hommes et surtout pour les femmes... actuellement, les plus courageuses sont les femmes qui sont capables de sortir dans la rue alors qu'on est dans un système où on étouffe... à passer l'Algérie dans un état de pauvreté alors qu'il y a une richesse extraordinaire qui est le pétrole mais qu'on n'a pas su exploiter, d'autres pays d'origine arabe n'ont pas le pétrole et arrivent à s'en sortir alors que là il y a une chance extraordinaire et... on n'a pas su gérer l'indépendance de la manière dont on peut gérer un pays avec une population en Algérie qui est très jeune, il faut en profiter de cette chance là, la population a 40 ans, quand on voit ce qu'il s'y est passé en 40 ans (...) la colonisation concerne un certain nombre de choses, certaines mauvaises et d'autres bonnes et que l'autorité algérienne n'a pas su gérer une situation qui n'était pas catastrophique quand les pieds-noirs sont partis d'Algérie, la situation était plutôt saine, c'est vrai qu'il fallait se mettre au travail et j'ai l'impression... personne n'a voulu se mettre au travail donc on arrive à une situation de corruption, on le voit avec le problème de la Kabylie, c'est étouffer une population qui est une population jeune, qui a une identité particulière, c'est quand même les premiers berbères qui sont arrivés en Algérie, il faut le savoir, donc, qu'on ne soit pas capable d'exploiter cette richesse, une richesse qui n'est pas une différence parce que l'Algérie actuellement, toute la presse actuellement sur la Kabylie, on étouffe le tout, on fait des massacres et on garde les gens à l'intérieur, c'est ça maintenant en Algérie, je trouve que c'est un gros gâchis, là je trouve que c'est un grand gâchis. »

Maurice A. exprime la même opinion dans l'anecdote qu'il relate :

« L'autre fois je revenais de Nice... je prends un taxi et à la gueule du type je vois qu'il était de chez nous, je lui dis « vous êtes d'Algérie », il me dit « oui, ou i ». Je lui dis « de quelle région ? », il me dit « de la région de Bougie ». Je lui dis « tiens je connais bien

la région de Bougie, j'étais de là-bas », et son père, euh son oncle était directeur de la banque... l'ancienne banque d'Alger... sur la place Guédon... alors je lui dis « comment ça se fait... », alors il m'a dit « pour nous les jeunes, y'a plus d'avenir là-bas. Monsieur, ça a été un malheur l'indépendance comme ça. Il aurait fallu que les Français restent 100 ans de plus avec nous » et il a raison. Si on était restés 100 ans de plus... »⁷⁹¹

Alain Y. précise :

« Ah, c'est terrible... c'est terrible... moi, je vous dirais, sincèrement, tout ce qui est sur l'Algérie je le regarde... même si des fois je prends des coups de colère, parce que c'est tellement galvaudé, c'est tellement... mais je le regarde. Ca me fait très mal, mais je le regarde, parce que... et alors, ce qui est terrible... ce qui est terrible c'est que quand vous... pour le vécu bien évidemment... quand on sait le pays qu'on a laissé clés en main ce qu'il en est devenu... mais c'est terrible, c'est terrible. »⁷⁹²

Hervé M. parle de :

« Un gâchis, non pas au sens d'un irrédentisme et du constat de ce qu'est l'Algérie aujourd'hui. »⁷⁹³

Pour Jean-Christian M. :

« Sans trop de complaisance... c'est bien sûr la suite de ce conflit... ce qui se passe aujourd'hui, c'est forcément le fruit de la graine qui a été semée hier. C'est évident... mais pas seulement, parce qu'il aurait fallu prendre tout un tas de décisions importantes, quant à la natalité, quant à tout un tas de choses. »⁷⁹⁴

Jean-François C. fait, quant à lui, part de sa tristesse de voir ainsi son pays et ses anciens compatriotes souffrir :

« Je suis malheureux pour eux. Ca me fait de la peine. (...) Je suis malheureux pour eux. C'est une catastrophe. C'est un pays qui a tout, tout. (...) C'est l'horreur. C'est un gâchis, un sentiment de gâchis, parce que vraiment, ça pourrait être un pays

⁷⁹¹ Entretien Maurice A. et Gilbert L., Annexes, p. 200

⁷⁹² Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

⁷⁹³ Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

⁷⁹⁴ Entretien Jean-Christian M., Annexes, p. 717

formidable au point de vue du tourisme, et puis alors les richesses pétrolières, du gaz... quand on voit Chirac là-bas et qu'ils crient « des visas, des visas ! ». Vous savez, c'est « je t'aime, moi non plus » entre l'Algérie et la France... « je t'aime, moi non plus ». Et nous, les Pieds-Noirs, on est au milieu... on est concernés par ça, mais le sentiment que... on a loupé quelque chose. (...) Moi, je vais vous dire, l'Algérie serait indépendante, prospère, heureuse. Les Algériens auraient... seraient un niveau de vie élevé, ils vivraient heureux... je me dirais... peut-être que je dirais « ils ont eu raison ». Mais quand je vois ce qu'ils en ont fait et que leur principal but... « des visas ! Des visas ! Des visas ! », pour venir ici, je me dis que quelque part, j'avais pas tort. »⁷⁹⁵

Pour Mme R. :

« Ils ne s'en sont pas bien sortis du tout... la preuve en est, c'est que la grosse majorité, ils veulent tous... il n'y a que les plus anciens qui restent, et encore... mais, la grosse majorité, elle est toute... au fur et à mesure, en plus, ici... »⁷⁹⁶

Ou encore, pour Jean-Félix Vallat :

« Il est difficile pour les gens qui se sont battus dans cette idée de reconnaître qu'ils se sont trompés... parce que quand on voit le résultat de l'Algérie aujourd'hui, c'est clair qu'ils se sont trompés... »⁷⁹⁷

Parfois satisfaits de se voir ainsi donner raison par l'Algérie elle-même, satisfaits de voir que ceux qui les ont chassés hier, contestant la légitimité de leur présence sur le sol algérien, ne sont pas parvenus à maintenir et à créer l'Algérie rêvée, ils prennent appui sur cette situation pour tirer définitivement un trait sur cette Algérie qui n'est décidément plus la leur, rassurés, en quelque sorte, que celle qu'ils avaient contribué à faire émerger ne puisse exister sans eux, et donc ne puisse « profiter » à personne d'autre qu'à eux.

Quels que soient leurs propos, ils traduisent de toute façon, et souvent avec violence, toute la douleur que la séparation de la France et de l'Algérie a constitué pour eux, une douleur d'autant plus forte qu'elle émerge dans un contexte de contradiction permanente.

⁷⁹⁵ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

⁷⁹⁶ Entretien M et Mme R., Annexes, p. 770

⁷⁹⁷ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

En effet, alors qu'ils se voient répéter depuis toujours que l'Algérie et la France font partie du même ensemble, régie par la même souveraineté, les Français d'Algérie vont devenir les témoins d'une sorte de « mise en irrégularité » de leur France de référence, celle dont ils suivent les principes et les lois. En quelque sorte, ils vont passer de la légalité à la contestation, voire à la « transgression ».

3) La légalité en question

C'est par la remise en cause, qui se fait de plus en plus prégnante de la réalité même d'une Algérie française, que provient un des bouleversements les plus importants, et sans doute aussi celui dont les conséquences sur le groupe, son identité, et son « comportement » à venir, sera déterminant. Ainsi, Michel Winock affirme-t-il que « le dogme d'une Algérie aux trois couleurs était, depuis longtemps, enraciné. Il s'agit pourtant d'une fiction. »⁷⁹⁸ Considérer ainsi comme fictive la réalité française d'une Algérie certes colonisée mais sur le sol de laquelle la France a existé, évolué et fait naître un peuple, tout à la fois attaché à sa terre natale qu'à sa patrie, ne revient-il pas tout simplement à remettre en cause la réalité même de l'existence des Français d'Algérie en tant que tels ? A l'extrême, la « fiction » de Michel Winock pourrait être interprétée comme une façon de renier l'un des fondements essentiels de l'identité même des Français d'Algérie, celui qui, à lui tout seul, explique et justifie l'existence de cette population. Annie insiste d'ailleurs sur le fait qu'elle tire directement sa nationalité française, son appartenance à la communauté des citoyens français, du statut de l'Algérie de l'époque, à savoir, un ensemble de départements français :

« Ca me fout en rogne, parce que... parce que malgré tout je suis française... je suis née en France... moi je suis née en France... je suis pas née sur une terre... je suis née sur un sol français, parce que je suis désolée, en 1940, c'était un département... département français. Maroc et Tunisie c'était des protectorats donc ça n'avait rien à voir. Mais l'Algérie c'était un département français, donc, je suis née sur la terre Française...et ça je le...je ne veux pas qu'on me l'enlève ça... je suis née sur la terre française. »⁷⁹⁹

⁷⁹⁸ Michel Winock, L'agonie de la IV^e République, op. cit., p. 50-51

⁷⁹⁹ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

Tout au long de la durée du conflit qui devait déboucher sur l'indépendance de l'Algérie, de nombreux Français d'Algérie vont s'« abriter » derrière la loi. Elle leur donne raison. Elle leur indique la voie à suivre et le comportement à adopter pour assurer sa protection et son maintien. C'est d'ailleurs ce que rappelle Jean C. :

« L'Algérie, pour nous, elle était française, c'était trois départements français à l'origine, fictif ou pas fictif, dans la loi, on était en France... tous les gouvernants, toutes les Républiques l'avaient dit y compris le Général de Gaulle... on a dit « c'est impossible que la France abandonne l'Algérie », qu'elle se transforme dans sa structure, dans son administration... nous sommes d'accord, on sait qu'il faut avancer, qu'on donne d'avantage d'importance aux Algériens eux mêmes pour administrer le pays... oui pourquoi pas mais que la France cesse d'être la puissance »⁸⁰⁰

Mais également Jean-Marc L. :

« Nous sommes des départements français. Et ça il faut le mettre en gros. Nous étions 17 départements français, et ça, quand on leur explique ça, ils comprennent un peu plus notre combat. 17 départements français, ça veut dire quoi ? Ca veut dire que nous étions une partie intégrante de la France. On n'était pas un protectorat comme le Maroc ou la Tunisie, où on avait viré un gouvernement local, et puis à l'indépendance on l'a fait revenir. On n'était pas une colonie lointaine comme l'Indochine. Non ! Nous étions des départements français, avec des préfets, des sous-préfets, des maires, des conseillers généraux, etcetera. Ce qui veut dire par là que quand nous, notre combat pour l'Algérie française, nous avons... adopté comme toute la France la constitution de 58, où dans le préambule il est dit « la constitution a pour but de protéger l'intégrité du territoire ». Eh bien nous, notre combat c'était celui-là « maintenir l'intégrité du territoire », protégé par la constitution de la Vème République. Donc, notre combat était légal. C'est d'ailleurs ce que dira Michel Debré en disant que ceux qui défendent l'Algérie française sont les légalistes. Et ceux qui travailleraient contre l'Algérie française seraient les insurrectionnels. Bien sûr qu'il va changer vite d'idée, avec la pression du Général de Gaulle. Donc, notre combat à nous il était légal. »⁸⁰¹

⁸⁰⁰ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁸⁰¹ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

En en appelant ainsi à la loi, c'est en fait à une forme de logique que les Français d'Algérie que nous avons interviewés se réfèrent, pour expliquer notamment leur obstination à croire et à défendre la légitimité de l'Algérie française et, surtout, celle de leur présence et de leurs « droits » sur la terre algérienne. Au regard de la loi, l'Algérie était française. C'est donc en toute logique, et sans contestation possible, que les Français d'Algérie revendique une appartenance à la communauté nationale, découlant directement de leur lien avec l'Algérie française. Ils se voient d'ailleurs encouragés dans cette démarche dès les premiers moments de l'insurrection, lorsque François Mitterrand affirme avec force de conviction qu' « il se trouve que l'Algérie, c'est la France, (...) qu'il se trouve que les départements d'Algérie sont des départements de la République française. (...) Tous ceux qui essayeront, d'une manière ou d'une autre, de créer le désordre et qui tendront à la sécession seront frappés par tous les moyens mis à notre disposition par la loi. (...) Il y a dans l'histoire de la République assez d'exemples, de grands exemples, vers lesquels notre volonté doit se reporter dans les moments difficiles. L'Algérie, c'est la France. »⁸⁰²

Le bouleversement de la situation en Algérie, et, notamment, la remise en cause de son statut de territoire français et son cheminement vers l'indépendance, constitue donc, aux yeux des Français d'Algérie, dont le raisonnement repose sur cette légalité, une véritable incompréhension, voire même une trahison à la constitution. Leur fidélité à la Constitution et à la loi de la France est soudainement remise en cause. Les choses vont même plus loin, puisque c'est la France elle-même qui se met en porte-à-faux avec sa propre loi, et qui va, au final, céder devant ce que les Français d'Algérie considèrent comme une forme d'illégalité.

Désormais, la légalité a changé de camp, et les Français d'Algérie seront considérés comme ayant toujours été du « mauvais côté ». Malgré la volonté connue et reconnue de colonisation, d'extension et de diffusion de la philosophie des Lumières et du progrès de la France, ils devront supporter d'être les seuls responsables d'une histoire que, finalement, beaucoup d'entre eux n'auront fait que suivre.

II-Sur le chemin de l'exil

⁸⁰² Cité par Jeannine Verdès-Leroux, Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui. Une page d'histoire déchirée, op. cit., p. 50

Il aura fallu huit années de conflit pour que l'Algérie acquière son indépendance. Mais jusqu'au bout, les Français d'Algérie seront persuadés que, malgré les épreuves et les drames qu'ils accumulaient, leur attachement à la terre sur laquelle avaient émigré leurs aïeux, allait primer sur toute considération politique.

De son côté, et en dépit de ce que croient les Français d'Algérie, le Général de Gaulle semble s'être rapidement fait une opinion sur cette colonie, qui, en plus, ne l'a pas de tout temps soutenu comme il l'attendait. Inquiet d'un grossissement ingérable de la population française si l'on décide de les hisser au même statut que les citoyens français, inquiet de leur présence potentiellement trop importante sur le sol métropolitain, il va préférer faire primer la « protection » de la France et sa volonté de lui faire atteindre une place de choix sur la scène internationale. Ainsi, « les passages de l'ouvrage d'Alain Peyrefitte nous révèlent une autre facette du de Gaulle émancipateur de l'Algérie. Après quelques soupirs de nostalgie pour le « royaume arabe », projet des années 1860-1870 cher à Napoléon III, il donne libre cours aux sentiments que lui inspirent l'islam et les musulmans : « C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne. [...] Qu'on ne raconte pas d'histoires ! Les musulmans, vous êtes allé les voir ? Vous les avez regardés avec leurs turbans et leurs djellabas ? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français ! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri, même s'ils sont très savants. Essayez d'intégrer l'huile et le vinaigre. Agitez la bouteille. Aubout d'un moment, ils se sépareront de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après-demain quarante ? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ? Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Eglises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées ! »⁸⁰³

Par ailleurs, c'est le général de Gaulle semble être particulièrement attaché, comme l'est d'ailleurs la majorité des métropolitains, à l'idée selon laquelle l'Algérie coûte cher à la

⁸⁰³ Benjamin Stora, *Le transfert d'une mémoire. De « l'Algérie française » au racisme anti-arabe*, op. cit., p. 35

métropole, et qu'elle est une charge qui empêche la France de se hisser au rang dans grandes nations modernes, nécessairement décolonisatrices. C'est en tout cas ce que rappelle René M. :

« Il pensait déjà à ça, et pour lui, quelque part, l'Algérie était un boulet. Donc, à partir du moment où on gagnait sur le terrain, il pensait qu'il était beaucoup plus facile de s'en débarrasser. »⁸⁰⁴

Après les dernières années plus tumultueuses que jamais, qui verront notamment l'OAS prendre part au conflit, les Français d'Algérie devront ainsi se résoudre, après nombre d'interrogations, à quitter la terre aimée, en laissant derrière eux leurs biens, leurs vies, et leurs morts. Ce sera, pour cette communauté émergente à elle-même, une nouvelle marche à franchir, et une nouvelle étape dans la consolidation d'une identité propre.

A) Vers la fin du conflit

Tout au long du conflit, plusieurs événements viennent régulièrement confirmer une incontestable scission, « du discours du général de Gaulle en septembre 1959, perçu par la population européenne d'Algérie comme une véritable trahison, à l'épisode des barricades de janvier 1960 et à l'inéluctable marche de l'Algérie vers l'indépendance. »⁸⁰⁵

En effet, c'est à l'occasion d'une intervention télévisée, le 16 septembre 1959, que le Général de Gaulle se prononça clairement pour l'autodétermination de l'Algérie qui « serait soumise à un référendum concernant aussi bien la population française qu'algérienne. Le revirement de politique effectué par le Général mit en déroute de nombreux pieds-noirs qui avaient pu croire à son adhésion à l'Algérie française (...). »⁸⁰⁶ Un peu plus tard, en novembre 1960, « le voile se déchire [définitivement] sur les intentions du général de Gaulle (...). Dans son allocution du 4 novembre 1960, le président de la République évoque une « Algérie algérienne » »⁸⁰⁷.

⁸⁰⁴ Entretien René M., Annexes, p. 609

⁸⁰⁵ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 340

⁸⁰⁶ Cécile Mercier, Les pieds-noirs et l'exode de 1962 à travers la presse française, op. cit., p. 10-11

⁸⁰⁷ Patrick Eveno et Jean Planchais, La guerre d'Algérie, Editions La Découverte/Le Monde, Paris, 1990, p. 281

Il confirma de nouveau son orientation le 11 avril 1961, lors d'une conférence de presse en déclarant : « La décolonisation est notre intérêt, et par conséquent notre politique. ». »⁸⁰⁸

Comme un dernier sursaut des partisans de l'Algérie française, l'OAS entra de plain-pied au cœur du conflit algérien, soutenue, plus ou moins activement, par une grande partie des Français d'Algérie qui voient enfin leurs intérêts et leurs « valeurs » défendus.

1) Un dernier sursaut : l'OAS

L'idée d'une autodétermination est désormais parfaitement acquise, du côté de la métropole en tout cas. En effet, sur l'autre rive de la Méditerranée, les événements sont vécus d'une toute autre façon. On y considère qu'un groupe de Français, relativement méconnus et mal définis, attachés égoïstement à une terre qui n'est pas la leur et à des privilèges d'un autre temps, met en péril la France même, et sa situation internationale. Ainsi que l'affirme Jean-Pierre Rioux, « dès 1956, (...) dans les sondages, (...) la métropole disait majoritairement qu'il fallait sortir au plus vite, et en négociant, du guêpier algérien, de cette pacification impossible, de ces « événements » lointains et si mal appréciés »⁸⁰⁹. Si « Paris était [aussi] en guerre (...) elle n'était pas menacée dans ses murs (...) il y avait (...) cette fébrilité caractéristique de la guerre qui chaque jour interpellait les Français. Il y avait eux qui partaient pour trente mois dans les djebels et qui ne voyaient pas toujours pourquoi. Il y avait leurs parents ou leurs amis qui craignaient que cette séparation fût définitive. Il y avait ceux qui ne comprenaient pas ce que la France allait défendre là-bas. Il y avait ceux enfin qui dénonçaient le colonialisme et soutenaient la lutte de libération nationale. »⁸¹⁰

Après le discours de 1959, « une effervescence politique s'empare des partisans de l'Algérie française. Ils tentent de rééditer le 13 mai 1958 en érigeant des barricades à Alger en 1960. »⁸¹¹ C'est un échec, mais la « semaine des barricades annonce un raidissement des

⁸⁰⁸ Cécile Mercier, Les pieds-noirs et l'exode de 1962 à travers la presse française, op. cit., p. 10-11

⁸⁰⁹ Jean-Pierre Rioux, « Les Français et la guerre des deux Républiques », in Mohammed Harbi et Benjamin Stora (dir.), La Guerre d'Algérie. 1954-2004. La fin de l'amnésie, Robert Laffont, Paris, 2004, p. 18

⁸¹⁰ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 15-16

⁸¹¹ Benjamin Stora, Les mots de la guerre d'Algérie, op. cit., p. 87

partisans de l'Algérie française »⁸¹², dont la détermination ne cessera, par la suite de se renforcer.

Le référendum du 8 janvier 1961 constitua un véritable plébiscite pour la politique algérienne du général de Gaulle, qui sut, le soir même, « que les Français lui faisaient confiance (...) pour les « débarrasser du boulet algérien ». »⁸¹³ Cet événement renforce par ailleurs la détermination des partisans de l'Algérie française. Jean-Jacques Susini, Pierre Lagailarde et Jean-Claude Perez, réfugiés à Madrid pour échapper au procès des barricades, décident d'organiser un nouveau mouvement composé de civils et de déserteurs de l'armée. Le 20 janvier 1961, ils se mettent d'accord pour le sigle OAS. (...) Raoul Salan en prend la présidence. »⁸¹⁴ Plus tard, « le dernier jour de février paraît le premier tract de l'O.A.S. ronéotypé à plusieurs milliers d'exemplaires et adressé à la population. Les Algérois le trouvent au matin du 1^{er} mars dans leur boîte aux lettres. C'est le véritable acte de baptême de l'O.A.S.. »⁸¹⁵. En voici quelques lignes : « Algériens de toute origine, en luttant pour l'Algérie française, vous luttez pour votre vie et votre honneur, pour l'avenir de vos enfants, vous participerez au grand mouvement de rénovation nationale. Dans cette lutte, vous suivrez désormais et exclusivement les morts d'ordre de l'O.A.S. Soyez certains que nous nous dresserons tous ensemble les armes à la main, contre l'abandon de l'Algérie, et que la victoire est assurée si nous savons la mériter. Dans le calme et la confiance, tous debout, tous prêts, tous unis, vive la France ! »⁸¹⁶

L'OAS devient le point de rencontre des ultras de l'Algérie française, mais aussi d'une grande majorité de Français d'Algérie. En effet, « alors même que les programmes et les partis subversifs n'avaient jamais été très suivis par la population française d'Algérie où l'on respectait d'autant plus l'ordre établi qu'on le sentait mal établi, fragile, alors même que l'aventure politique, et plus encore militaire, avait toujours inquiété »⁸¹⁷, l'OAS symbolise l'« entrée en guerre » des Français d'Algérie. Et même s'ils auront souvent à souffrir de ses actions, elle représente avant tout le sursaut de fierté qu'ils cherchaient. « Pour une fois, les

⁸¹² Ibid, p. 19-20

⁸¹³ Yves Courrière, *La guerre d'Algérie. 1957-1962. « L'heure des colonels. Les feux du désespoir »*, Tome 2, Fayard, Paris, 2001 (réédition), p. 749

⁸¹⁴ Benjamin Stora, *Le transfert d'une mémoire*, op. cit., p. 51

⁸¹⁵ Yves Courrière, *La guerre d'Algérie. 1957-1962. « L'heure des colonels. Les feux du désespoir »*, op. cit., p. 756

⁸¹⁶ Ibid

⁸¹⁷ Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de père en fils*, op. cit., p. 48-49

« petits blancs » ont trouvé un moyen de fédérer leur lutte particulière sans avoir à s'en remettre à la France. »⁸¹⁸

Comme le raconte Hervé H. :

« Alors, moi, l'OAS, comme tous les pieds-noirs, au début, c'était pour la défense de nos intérêts... moi, j'ai pas de honte à le dire... je le dis même à des amis français. Moi, j'étais pro-OAS à 100%, ce qui me valait d'ailleurs, à la maison, des réprimandes de mes parents parce que ils me disaient qu'il fallait que je ferme ma gueule. Ils avaient raison... alors, comme j'étais trop jeune, je ne vais pas dire que j'ai participé à l'OAS. Certainement pas, mais j'ai participé à des manifs, à Oran, pro-OAS. Je me suis sauvé du lycée quelques fois pour aller courir les rues. »⁸¹⁹

Pour Nicolas D. :

« La période de l'OAS n'est arrivée que les deux dernières années quand vraiment ils ont été acculés par le désespoir à entrer eux-mêmes en conflit (...) je peux dire que l'OAS est entrée en lice au dernier moment dans un geste de désespoir pour répondre à la violence »⁸²⁰

Pour Monique C. :

« Y'a eu l'OAS qui a pu sauvegarder un petit peu si on veut »⁸²¹

Jacky B. rappelle aussi l'audience, même « non avouée », de l'OAS parmi la population française d'Algérie :

« Je vais vous dire, on était tous Algérie française à cause de ça donc on était parti prenante de l'Algérie française et puis de Gaulle qui nous avait promis monts et merveilles en nous disant « l'Algérie c'est la France de Dunkerque à Tamanrasset » etc, on a déjà dû vous le dire, je me suis trouvé un peu, pas embrigadé dans l'OAS mais je leur devais quelque chose je vais vous dire pourquoi parce que un jour on m'a volé la voiture et dans des circonstances bien particulières j'ai retrouvé ma voiture, je n'ai pas porté plainte parce que j'avais vu des gens qui étaient censés être de l'OAS ou tout au moins ils le faisaient paraître et je leur ai dit « on m'a volé ma voiture » et

⁸¹⁸ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 48-49

⁸¹⁹ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

⁸²⁰ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁸²¹ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

ma voiture c'était mon outil de travail et partant de là, 8 jours après on m'a téléphoné et on m'a dit « ta voiture si tu veux la retrouver, elle est sur la place et tu retrouveras la carte grise, tu retrouveras tout dans la boîte à gants » et effectivement j'ai retrouvé ma voiture... »⁸²²

Maurice A. rappelle :

« Y'avait des types sincères... parce que moi, j'ai un peu participé... y'avait des types très sincères, mais on était noyauté. »⁸²³

Pour Mme Ro. :

« Je me souviens, que.. donc, ma dernière année... on est partis... c'était quand... en 62... en juin ou en mai... au printemps, je me souviens qu'on avait formé... alors, moi j'étais en 6^{ème} hein, au lycée, donc toute petite... mais que les grandes avaient formé le... on s'était assises dans la cour, et avaient formé OAS, et moi je faisais partie... je faisais la queue du S. On avait fait... bon, voilà... sinon, mon père, évidemment, il faisait partie de l'OAS. Donc, après ça a fait de grosses discussions entre nous quand j'ai été adulte, mais à l'époque pour lui c'était normal... donc, en étant représentant, il voyageait... pas mal, et je sais pas... tout en étant donc... faisant partie de l'OAS... bon, pas activiste mais enfin bon, une sensibilité vraiment très profondément ancrée. »⁸²⁴

Pour Jean-Pierre R. :

« On a cru jusqu'au dernier moment qu'on ne partirait pas... donc... j'ai un papa qui s'est investi dans l'OAS, puisque c'était un ancien militaire, donc... il était ce qu'on appelait un chef d'îlot. Et donc, j'ai été amené moi-même à lui donner de temps en temps des coups de main, ou à le... donc... la guerre d'Algérie, pour moi, c'était... il était pas question qu'on parte. C'était notre pays. C'était notre chair. Les autres avaient tort... pour moi, les héros ont été et sont toujours les gens qui se sont battus dans l'Algérie française... les officiers perdus, ceux qui ont été fusillés, ceux qui ont fait de la prison, les grands généraux... voilà... donc, bon, aujourd'hui je peux

⁸²² Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

⁸²³ Entretien Maurice A. et Gilbert L., Annexes, p. 200

⁸²⁴ Entretien Mme Ro., Annexes, p. 387

comprendre que d'autres aient pensé différemment... parce que j'ai vieilli, mais je reste profondément « Algérie française ». »⁸²⁵

Jean-François C. rappelle :

« En 61, dès la création de l'OAS, je suis rentré dans l'OAS. J'ai quitté l'armée. J'ai déserté si on veut. J'ai quitté l'armée et je suis rentrée dans l'OAS, à Paris, puisque j'étais à Paris... là où je pouvais... j'ai été ce qu'on appelle un soldat perdu... »⁸²⁶

Pour Hervé H. :

« Moi, l'OAS, comme tous les Pieds-Noirs, au début, c'était pour la défense de nos intérêts... moi, j'ai pas de honte à le dire... je le dis même à des amis français. Moi, j'étais pro-OAS à 100%, ce qui me valait d'ailleurs, à la maison, des réprimandes de mes parents parce que ils me disaient qu'il fallait que je ferme ma gueule. Ils avaient raison... alors, comme j'étais trop jeune, je ne vais pas dire que j'ai participé à l'OAS. Certainement pas, mais j'ai participé à des manifs, à Oran, pro-OAS. Je me suis sauvé du lycée quelques fois pour aller courir les rues. »⁸²⁷

Quand à René et Michèle Fa., ils racontent :

« René : il y a eu évidemment toute la période de l'OAS, avec... chacun a fait ce qu'il a pu... aussi bien... surtout en France, avec l'OAS métro, mais ça n'a pas duré longtemps. On n'a pas pu vraiment faire tout ce qu'on aurait voulu faire. Mon frère lui-même... mais lui, c'est parti d'Algérie... avait fait sa part des choses, et puis... et puis, tout doucement, il est arrivé un moment où on a dit « c'est fini. N'en parlons plus »

Michèle : Et puis tous les gens ont participé. Toute la population...

René : On a été obligés quelques fois de faire...

Michèle : L'OAS, c'était pas qu'une poignée. C'était tout le monde »⁸²⁸

Pour Frédérique D. :

⁸²⁵ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

⁸²⁶ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

⁸²⁷ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

⁸²⁸ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

« On avait vraiment le sens du patriotisme très très développé. C'est vrai... parce que... je l'ai toujours remarqué. Je ne m'étais pas fait la réflexion, mais maintenant que vous le dites... j'ai toujours vu toute ma famille, tout ça... mais, je vois, même quand il y a eu la guerre d'Algérie, on était à fond OAS, bien entendu... Organisation de l'Armée Secrète, l'OAS, avec Salan et tout... c'était terrible, parce que j'ai des souvenirs... j'avais 16 ans, 15 ans, 16 ans, et je m'en souviens très bien, et les enfants des amis de mes parents... parce qu'on ne fréquentait bien entendu que les enfants des amis de nos parents. On ne pouvait pas avoir nos propres amis. C'était comme ça. On se voyait avec les familles toujours. Et, je me souviens, il y avait un garçon, il s'appelait Alain, et il s'était gravé avec un poignard... il s'était gravé « OAS ». Il s'était fait saigné sur la poitrine, tellement c'était... la passion. »⁸²⁹

Enfin, pour Nicolas D. :

« La période de l'OAS n'est arrivée que les deux dernières années quand vraiment ils ont été acculés par le désespoir à entrer eux-mêmes en conflit. (...) je peux dire que l'OAS est entrée en lice au dernier moment dans un geste de désespoir pour répondre à la violence, au terrorisme par le terrorisme etc... l'assassinat par l'assassinat, etc... donc incontestablement ça s'est vraiment dégradé à ce moment-là »⁸³⁰

Au cours d'une conférence de presse qui se tient le 11 avril 1961, le Général de Gaulle évoque l'Algérie future dans ces termes : « Cet Etat sera ce que les Algériens voudront. Pour ma part, je suis certain qu'il sera souverain au-dedans et au-dehors. Et encore une fois la France n'y fait aucun obstacle. » Plus que jamais, et définitivement, le Général s'engage dans la voie de l'indépendance.⁸³¹ Remarquons ici que, bien avant la date officielle de l'indépendance de l'Algérie, le rapport de chaque groupe de population, Français d'Algérie et Musulmans, à cette terre fait déjà l'objet de changement, si ce n'est dans le faits, en tous cas dans les esprits des gouvernants, et donc du chef de l'Etat. C'est ainsi que le terme « Algériens » se voit désormais réservé à la population musulmane de l'Algérie, en vue du statut qui sera bientôt le sien. Les Français d'Algérie se voient par là même déjà « exclus » de leur rapport à l'Algérie et de leur place de population jusque-là légitime de ce pays. Ils ne sont déjà plus les Algériens. L'Algérie ne sera bientôt plus leur pays.

⁸²⁹ Entretien Frédérique D., Annexes p. 584

⁸³⁰ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁸³¹ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 177

L'O.A.S. ne baisse pas pour autant les bras, excédée que le Général de Gaulle s'obstine dans la voie de l'indépendance. Et, « dans la nuit du 21 avril 1961, un véritable séisme ébranle la République. Des généraux ont pris le pouvoir à Alger. Ils contrôlent entièrement la ville. Après la semaine des barricades, voilà une nouvelle action qui défie le pouvoir gaulliste en affirmant la volonté des plus hauts responsables militaires de conserver la province dans le giron de la France. »⁸³² Au matin, les Algérois apprennent à la radio cette déclaration du Général Challe : « Je suis à Alger avec les généraux Zeller et Jouhaud et en liaison avec le général Salan pour tenir notre serment, le serment de garder l'Algérie. ». L'affaire semble sérieuse. A Paris, le gouvernement annonce qu'il « a pris les mesures nécessaires » et décrète l'état d'urgence. Cependant, les ralliements de l'armée aux putschistes se font attendre. Déjà, le Général de Gaulle semble persuadé de l'échec des militaires. »⁸³³ La légalité finit par reprendre ses droits et l'Algérie avance irrémédiablement vers son indépendance. Pour autant, les derniers jours seront, pour les Français d'Algérie, les plus sanglants et, sans doute, les plus douloureux.

2) Algérie française, les derniers jours

Après de plusieurs mois de négociations qui sont demeurées infructueuses, des mois au cours desquels l'espoir des Français d'Algérie dans une issue heureuse à ce conflit s'est peu à peu terni, un cessez-le-feu est finalement décrété. Ouverte le 7 mars, la conférence d'Evian réunit Krim Belkacem et Louis Joxe. « Le 18 mars sont signés les « Accords d'Evian », mis en œuvre le 19 mars »⁸³⁴. Pour les Français d'Algérie, abattus de voir ainsi leur pays leur échapper sans qu'ils n'aient rien pu y faire, le conflit n'est pas pour autant terminé. Comme le rappelle Nicole Ferrandis-Delvarre, présidente de l'AFV 26 Mars 1962⁸³⁵ :

« Présentée comme la fin de la guerre d'Algérie, le 19 Mars est en fait qu'un enjeu politique. lancé par le parti communiste, soutenu par une association d'anciens combattants isolés. La gangrène gagne. Les rangs des pêcheurs de voix, mal inspirés

⁸³² Ibid, p. 175

⁸³³ Benjamin Stora, Les mots de la guerre d'Algérie, op. cit., p. 100

⁸³⁴ Benjamin Stora, Les mots de la guerre d'Algérie, op. cit., p. 8

⁸³⁵ Association des Familles de Victimes du 26 Mars 1962

*ou sans scrupules se renforcent. Non, les armes ne se sont pas tues le 19 Mars 1962, en tout cas pas toutes. »*⁸³⁶

En effet, à partir de cette date, « dans cette période transitoire qui va de la fin du colonat à la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, pour les Européens l'armée n'est plus un rempart ni une protection. (...) Pour se défendre ou pour simplement protéger leurs familles ainsi que leurs employés musulmans, ils ne peuvent faire appel ni à l'armée, ni à la gendarmerie. »⁸³⁷ C'est ainsi que Jean C. affirme :

*« 19 mars, l'armée, l'arme aux pieds dans les casernes, le pays livré au FLN, des tueries sans nom... d'Européens parce qu'il y en a eu... surtout à Oran où je dirais même, qu'à l'évidence et c'est reconnu... où les CRS, même l'armée, ont tiré sur les Français. »*⁸³⁸

Dans ce pays qui se déstructure, « et comme si cela n'était pas suffisant, les préfets leur demandent de remettre toutes les armes à feu dont ils disposent dans les gendarmeries. « Les agriculteurs pieds-noirs, indique Jean Monneret, n'avaient tenu dans leurs exploitations tout au long des sept années du conflit qu'en les transformant en redoutes fortifiées et en s'armant. » La directive signifie pour eux le départ à court terme de la province avec abandon de l'exploitation. »⁸³⁹ Quelques jours à peine après le cessez-le-feu, le 26 mars, les Français d'Algérie vont être de nouveau atteints, dans leurs croyances comme dans leurs chairs.

A cette occasion, le gouvernement craignant, à juste titre, que « sa politique d'indépendance provoque des remous, il pense donc obtenir l'approbation des Européens d'Algérie sur les accords d'Evian par la force. Pendant trois jours, il engage une opération monstrueuse en bouclant le sympathique quartier de Bab el Oued, le plus ancien de la ville d'Alger. (...) Le blocus n'est pas innocent : on y trouve plus de partisans de l'Algérie française que dans les quartiers chics. (...) Pour ces gens qui sont le sel de la nation pied-noir, aucun mot ne peut définir leur attachement à cette terre d'Afrique. (...) Les Algérois ne restent pas indifférents. Ils apportent des vivres qu'ils sont contraints de déposer devant le barrage. Pour faire céder Paris et dans le même temps alerter l'opinion internationale, une manifestation est organisée

⁸³⁶ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

⁸³⁷ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 251

⁸³⁸ Entretien Jean, Annexes, p. 1

⁸³⁹ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 251

le 26 mars à partir de 15h. Il s'agit seulement de se rendre en cortège jusqu'à l'entrée de Bab-el-Oued, drapeaux en tête, sans arme et sans cri.»⁸⁴⁰ A hauteur de la grande Poste, « une rafale de fusil-mitrailleur claque en direction de la troupe. Le PC du régiment donne l'ordre de la riposte. La mitrailleuse, au coin du boulevard Pasteur et de la rue d'Isly, balaye les manifestants. »⁸⁴¹

Nicole Ferrandis-Delvarre raconte ainsi :

« A partir du 23 Mars, le quartier de Bab El Oued à Alger, va subir un mitraillage sans relâche, par ceux-là même qui auraient dû le protéger. Pendant trois longues journées, cette partie de la population algéroise va être affamée, privée de soins, les malades ne seront pas secourus, les morts ne seront pas enterrés. Le 26 Mars, une manifestation pacifique est organisée afin de soutenir ce quartier martyr. Soudain, des soldats portant l'uniforme de l'armée française ouvrent le feu, sans sommation, sur des civils ayant pour seule arme le drapeau français. Pendant douze minutes, les forces de l'ordre vont s'acharner sur les Algérois qui tentent vainement de se protéger en se jetant à terre. Douze minutes... et c'est long douze minutes. La version officielle invoquera une prétendue provocation d'un tireur embusqué sur un toit... mais, pour riposter, l'armée ne tire pas vers le haut comme il se devrait, mais dans le dos des manifestants qui tentent vainement de fuir. Les enfants ne seront pas épargnés... un médecin perdra la vie en portant secours à une victime. Tragique bilan, une centaine de morts, plus de 200 blessés, des familles traumatisées à jamais. Provocation ou non,, peu importe... même si provocation il y avait eu, il n'en demeurerait pas moins que les soldats ont délibérément tiré sur des gens sans défense. Certains rapports militaires, comme pour excuser cet assassinat, font état de la fatigue de la troupe, de son inexpérience du maintien de l'ordre en milieu urbain. Mais alors... mais alors pourquoi la désignation d'une telle unité par le commandement militaire pour une mission aussi délicate ? Pourquoi leur équipement en armes automatiques et non en grenades lacrymogènes ? Pourquoi certains de ces militaires sont-ils restés sourds aux commandements « halte au feu » lancés désespérément par un de leur lieutenant ? Les réponses à toutes ces questions semblent hélas très claires, trop claires. Monsieur Messmer, quelques jours après la fusillade, a cru bon de se rendre à Alger, afin de

⁸⁴⁰ Ibid, p. 243-245

⁸⁴¹ Benjamin Stora, Les mots de la guerre d'Algérie, op. cit., p. 106

« déculpabiliser », et j'emploie son terme, les auteurs de ce massacre. Mais personne ne s'est jamais préoccupé de la détresse des familles des victimes. »⁸⁴²

Des désaccords persistent quant au bilan réel de cette fusillade. Ainsi, selon Benjamin Stora, « on relèvera 46 morts et 200 blessés, dont une vingtaine »⁸⁴³ ne survivront pas, « presque tous du côté des civils algérois. »⁸⁴⁴

Quoi qu'il en soit, pour les Français d'Algérie, les choses sont désormais claires : la France leur a tourné le dos. Elle a tiré sur les siens, ou plutôt sur ceux qu'elle a, quelques années auparavant, encouragé à tout lui donner, jusqu'à leurs vies. Séduits par la France alors qu'elle cherchait à consolider sa position de puissance coloniale en Algérie, ils ont le tort de s'accrocher un peu trop bruyamment au pays et à la situation qu'elle leur a offerts. La métropole tourne la page de son histoire coloniale. Elle aimerait que ceux qui, pourtant, l'ont « permise », en fassent autant. Une fois encore, les Français d'Algérie apparaissent comme des « outils » que la France aurait utilisés et dont elle n'aurait, désormais, plus besoin. Puisque la France prend le chemin du retrait de l'Algérie, la population française n'aurait, désormais, plus aucune légitimité à y revendiquer une place.

Parmi les personnes que nous avons interviewées, cet épisode du 26 mars 1962 rue d'Isly a terriblement marqué les esprits. Pour certains, il a même véritablement conditionné la décision de quitter un pays adoré mais devenu bien trop dangereux.

C'est ainsi que Pascale raconte le départ de sa famille :

« Mon père était au massacre de la rue d'Isly, dont vous avez dû entendre parler, et... il a vu des gens morts à ses côtés. Il a rampé sous des cadavres pour se protéger. (...) En fait, il a décidé de partir quand il est revenu de la rue d'Isly bien entendu... le 26 mars... il a quand même fallu un mois pour qu'on puisse partir »⁸⁴⁵

Pour Roland A. :

« La population algéroise a souffert énormément... ça s'est terminé par le drame de la rue d'Isly, où c'est quand même l'armée française qui tire sur les Pieds-Noirs, et non pas le FLN »⁸⁴⁶

⁸⁴² Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

⁸⁴³ Benjamin Stora, Les mots de la guerre d'Algérie, op. cit., p. 106

⁸⁴⁴ Ibid

⁸⁴⁵ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

⁸⁴⁶ Entretien Roland, Annexes, p. 620

Pour Mme T. :

« Je crois que c'était le 26 mars, ou le 27 mars... et donc, il y avait les militaires qui étaient autours... et les militaires toujours armés... et donc, les manifestants... il y a eu, à un moment donné... c'est parti, c'est parti. Ca tirait de tous les côtés. Et je me rappellerai... il y a un lieutenant de l'armée française qui a dit « cessez... au nom de la France, cessez-le-feu ». On l'avait entendu, c'était en direct... « au nom de la France, cessez-le-feu »... ils n'arrêtaient pas. Ils tiraient, ils tiraient... je sais pas si vous avez vu ça... tous sur le sol... »⁸⁴⁷

Lors de notre interview Alain Vauthier, Président du Haut Conseil des Rapatriés, reconnaît dans cet événement une grande source de confusion pour les Français d'Algérie, qui voient le pays auquel ils se sont donnés s'en prendre à eux de la plus terrible des manières :

« Il y a aussi la fusillade d'Alger (...), de la rue d'Isly qui en fait est très représentative d'une situation tendue, complètement retournée, où, finalement, des troupes françaises tirent sur les manifestants, qui étaient là pour des manifestations, entre guillemets, pacifiques. »⁸⁴⁸

Pour Jean-Marc, directeur de la revue Pieds-Noirs d'Hier et d'Aujourd'hui, et particulièrement engagé dans toutes actions menées par les Français d'Algérie pour défendre la vérité historique, il ne fait aucun doute que le drame qui s'est déroulé le 26 mars rue d'Isly était prémédité, et faisait partie de la stratégie d'un gouvernement et d'un chef de l'Etat qui en étaient venus à détester ces Français qui restaient bêtement accrochés à l'Algérie comme à leur bien, et, ainsi, à vouloir s'en débarrasser par tous les moyens, y compris par la force.

« On n'oublie pas que cette France, avec son armée française, a tiré sur les Pieds-Noirs. Plus de cent morts dans les rues d'Alger. Alors, là, c'est extraordinaire, parce que ce 26 mars, c'est pour moi un point d'orgue parce que 19 mars, on signe les accords d'Evian. 26 mars, une semaine après, la France tue les Pieds-Noirs, pour bien leur faire comprendre que c'est fini. Il faut qu'ils partent. C'est fini. Ils ne peuvent plus rester. Parce que nous on disait « vous avez beau signer les accords d'Evian, on restera (...) ». Non, la France nous a bien montré ce qu'il fallait faire. En plus, c'est prémédité parce que j'ai le Canard Enchaîné du début mars, du début mars, où il est dit « il faut que... les accords d'Evian vont être signés dans 15 jours,

⁸⁴⁷ Entretien Thomas (prénom !!), p. ??

⁸⁴⁸ Entretien Alain Vauthier, p. ??

mais il faut que les Pieds-Noirs comprennent que c'est fini. Et donc il serait bon, peut-être, que on encercle un quartier d'Alger, le sang coulerait inévitablement ». C'est tout le 26 mars, Bab El Oued, qui est décrit dans cet article 15 jours avant les accords d'Evian. Donc, c'est l'horreur d'un gouvernement qui a tout fait pour se débarrasser de l'Algérie. »⁸⁴⁹

C'est également le sens des propos de Robert L. :

« Le 26 mars, je pense que la conscience des gens a basculé. Le jour où l'armée française a tiré sur les Pieds-Noirs, les Pieds-Noirs se sont dit « mais finalement est-ce que... ? »... « c'est plus le jeu » (...) et puis deuxièmement, ils ont pris conscience du fait que la France n'était pas en train de se poser des questions sur ce qu'allait de venir l'Algérie. La France avait décidé, et nous on dérangeait. Mais, on faisait plus que dérangeur. On était les ennemis... enfin, on était devenu les rebelles, ce dont on avait pas pris conscience (...) ... et à partir du 26 mars, les gens ont réalisé... moi je crois qu'il a été fait pour ça hein. J'ai un avis très précis sur la question. Je pense que c'est pas un hasard. C'est pas un accident, et que ça a été délibérément monté, pour dire « bon stop. On siffle la fin de la récréation ». »⁸⁵⁰

Directement touchés, les Français d'Algérie voient dans cet événement le signe qu'il est temps, désormais, de se résigner à quitter leur terre natale, devenue trop dangereuse pour eux. Tant que la menace n'était qu'aléatoire, l'espoir était encore tenace. Mais, atteinte dans sa chair, cette population, qui, dans son grande majorité, ne connaît que l'Algérie, doit pourtant se résoudre à quitter un environnement devenu trop hostile. Ainsi, dès le mois d'avril 2002, les Français d'Algérie, abandonnés, entament, vers la métropole, un voyage redouté.

Alors que les départs s'intensifient, les « incidents » se poursuivent, dans un pays qui oscille entre deux souverainetés, celle de la France qui se retire et celle de l'Algérie qui se prépare, un pays dévasté par la « politique de la terre brûlée » menée par l'O.A.S.

A Oran, en particulier, la situation a empiré, l'administration française s'est volatilisée, « laissant la population européenne désespérée. Le préfet et le commissaire de police partent, emmenant leurs collaborateurs. L'exécutif provisoire inclus dans le cadre des accords d'Evian n'a rien prévu pour remplacer les fonctionnaires mis en place par la France. La ville n'est plus

⁸⁴⁹ Entretien Jean-Marc L., p. ??

⁸⁵⁰ Entretien Robert L., p. ??

contrôlée par aucune autorité. La confusion s'y installe, comme on pouvait s'y attendre. La population européenne qui craint que la situation ne profite aux extrêmes se replie sur elle-même, chaque communauté se barricade dans son quartier.⁸⁵¹ Le 5 juillet 1962, dès les premières heures d'une indépendance proclamée deux jours plus tôt, les Français d'Algérie subissent des attaques contre lesquelles les militaires français encore présents ne recevront pas l'ordre de s'élever. Jean B. raconte :

*« Oran a été... le port brûlé. Il y a eu des massacres d'européens le 5 juillet, très importants. Donc, tout ça faisait que... et j'y suis retourné après, bien sûr, mais je savais... j'ai très vite compris que plus jamais ma vie serait là-bas. »*⁸⁵²

Hervé H. raconte :

*« Il y avait une veuve qui est restée là-bas et qui est morte là-bas. Elle avait perdu le jour de l'indépendance, le 4 juillet je crois... 3-4 juillet à Oran, son mari et ses deux fils. Donc elle a jamais voulu quitter l'Algérie elle... je crois qu'elle est morte là-bas... pas voulu rentrer en France... parce qu'il y a eu un massacre terrible. Je ne sais pas si vous êtes au courant... on parle du World Trade Center là mais... effectivement c'est dramatique, mais à Oran, il y a eu la même chose ou quasiment, sur deux jours... ça a pas fait... à l'époque, ce genre de massacre ne faisait pas la une des journaux. »*⁸⁵³

Pour eux, la France a donc volontairement laissé une partie des siens se faire maltraiter, comme pour leur faire déjà payer l'engrenage dans lequel ils sont accusés de l'avoir entraînée. Pas encore en France, le silence et la discrétion de l'armée, ainsi que la mise en berne de la solidarité nationale leur font d'ores et déjà comprendre que la communauté nationale n'est pas près de les accueillir à bras ouverts.

Au-delà de l'absence de mesures prises par les autorités françaises pour protéger ceux qui sont pourtant ses ressortissants, Hervé fait également référence au silence, médiatique ici, qui a entouré les événements dont les Français d'Algérie ont été victimes. Ainsi, c'est à une forme de négation de la réalité des drames qu'ils vivent, du danger qui les menace, qu'ils doivent faire face, et qui donne une idée de la teneur des rapports qu'ils entretiendront avec

⁸⁵¹ Ibid, p. 252-253

⁸⁵² Entretien Jean B., Annexes, p.

⁸⁵³ Entretien Hervé H.

cette métropole, mais aussi de la rancœur qu'ils seront nombreux à manifester. Comme le rappelle Alain-Gérard Slama : « Début juillet, le protocole sur le maintien de l'ordre prévu par les accords d'Evian pour la période postérieure au référendum n'avait pas encore été signé. Comme, d'après un reportage de *Paris-Match*, cité par Benjamin Stora, les commandos de l'OAS étaient, début juillet, tous partis –ce qui exclut l'hypothèse d'une provocation de leur part-, les pieds-noirs restés à Oran étaient livrés à la merci des représailles du FLN, qui avait dressé des listes de proscription, et de l'émeute. C'est bien ainsi que s'est déroulé le scénario du 5 juillet. A 11h50, (...) des manifestants musulmans envahirent la ville européenne. Katz donna à ses troupes à 12h15, l'ordre formel de rester consignées. D'après un JMO (journal de marche et d'opération) (...) l'ordre de protéger les Européens ne fut donné qu'à 14h20, et les escadrons de gendarmerie mobile ne commencèrent à être mis en place qu'à partir de 15h30. Katz reconnaît que l'intervention ne fut effective, avec l'accord du FLN, qu'en fin de soirée.»⁸⁵⁴

Alain G. fait également le récit de ces journées de juillet 1962 à Oran :

*« On l'a mal vécu... enfin, on a été surpris ce 5 juillet, parce que on était en ville avec mon frère et... Oran était une ville européenne, mais vraiment européenne hein. Le centre d'Oran, c'était que des Français... et... les Algériens ont déferlé. Mais, on ne les a pas vus physiquement. On était avec mon frère. Il conduisait la voiture... parce que moi j'avais 19 ans, il en avait déjà 21... et... on a fait une marche arrière, parce qu'on voyait qu'il se passait quelque chose. Et on est rentrés à la maison. »*⁸⁵⁵

Enfin, pour Nicolas D. :

*« Le jour de l'indépendance, nous nous sommes tous réfugiés à Oran, il y a eu les journées début juillet 62 avec les massacres (...) et là j'ai quitté Oran le lendemain. »*⁸⁵⁶

Si les derniers jours de l'Algérie française se déroulent dans la précipitation et la peur, les quelques mois qui viennent de passer n'ont pourtant pas laissé de place à l'interprétation pour les Français d'Algérie. En effet, c'est par le biais de plusieurs consultations référendaires que le chef de l'Etat a fait « valider » sa politique, des consultations organisées en métropole et en

⁸⁵⁴ Alain-Gérard Slama, « Oran, 5 juillet 1962 : le massacre oublié », in *L'Histoire*, avril 1999, n°231, p. 69

⁸⁵⁵ Entretien Alain, p. ??

⁸⁵⁶ Entretien Nicolas, p. ??

Algérie, et dont les résultats témoigneront, à chaque fois, que la métropole entend tourner le dos définitivement à la période de la colonisation de l'Algérie.

3) Des consultations décisives

En contact direct avec le peuple français, le Président de la République, désormais élu au suffrage universel direct, privilégiera le référendum comme mode de consultation, et en particulier pendant le conflit algérien. Ainsi, le 8 avril 1962, un référendum organisé dans la seule métropole approuve, à 90,7% des votent, les Accords d'Evian signé quelques jours auparavant. Le 1^{er} juillet, c'est en Algérie que se déroule la consultation portant cette fois sur l'indépendance de l'Algérie, approuvée à 99,7% des votants.

Décisives parce qu'elles apportent au Général de Gaulle un soutien populaire indispensable en ces temps troublés de fin de conflit, elles le sont aussi pour les Français d'Algérie qui se trouvent confrontés, presque jour après jour, à des événements qui leur confirment, dans la douleur, qu'ils ne sont plus chez eux en Algérie et que la métropole ne semble pas particulièrement réceptive aux drames qu'ils sont en train de vivre.

« Exclus » du référendum du 8 avril, au cours duquel seule la population française de métropole est consultée, comme le rappelle Roland A. :

« Le 8 avril 62, c'est-à-dire au moment du vote décisif pour l'avenir de notre patrie algérienne, nous avons été interdits de vote. Ca, sauf erreur, ça s'appelle une forfaiture d'Etat, ou un crime d'Etat... ou un crime contre l'humanité. En tout cas, compte tenu de tout ce que nous avons fait pour la France, pour l'Algérie, et même pour l'Amérique, mais en tout cas pour la France, la moindre des choses c'était qu'on puisse au moins participer à ce vote. Or je constate que une fois de plus, comme toujours depuis 1830, ce sont les Français, Français de France qui décident pour nous, qui décident à notre place, qui nous imposent ce qu'on doit penser, faire, décider. »⁸⁵⁷

ils ne que quelques uns –ceux qui ne sont pas encore partis- à pouvoir finalement s'exprimer en juillet, noyés dans une foule musulmane qui sait que l'Algérie lui appartient désormais.

⁸⁵⁷ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

Pour eux, la mise à l'écart d'une consultation qui s'adresse à la communauté nationale semble traduire une forme d'illégitimité à prendre la parole et à revendiquer un quelconque lien avec une terre qui aura pourtant vu naître l'immense majorité d'entre eux, une « accusation » d'illégitimité à laquelle ils auront à faire face pendant de nombreuses années, et, nous le verrons, sur de nombreux autres aspects. Ainsi, le droit à l'autodétermination des peuples, fièrement mis en avant par la nation France, ne semble précisément pas valoir pour cette partie du peuple français, dont la présence et l'avenir sur cette terre sont devenus internationalement contestés. Nicolas D. rappelle ainsi :

« Le référendum métropolitain pour l'indépendance de l'Algérie avait été quasi unanime, droite, gauche, centre, tout le monde était contre nous, il ne faut pas se faire d'illusion. (...) le référendum a montré que toute la population française voulait en terminer avec cette affaire et que par conséquent nous étions sacrifiés. »⁸⁵⁸

Cette seule consultation référendaire suffit aux Français d'Algérie pour comprendre la place qu'ils occupent à ce jour dans les préoccupations de leurs compatriotes de métropole et dans celles des gouvernants français. Leur position minoritaire n'aurait certainement pas pu inverser la tendance métropolitaine, et, puisque la voie de l'indépendance était déjà tracée, leur participation n'aurait pas non plus pu enrayer ce mouvement. Dès lors, pourquoi ne pas les avoir associés à ce référendum qui devait amener les Français à se prononcer sur les Accords d'Evian ? Cette considération d'illégitimité de la parole et de la participation pleine et entière à la communauté nationale pourrait être interprétée comme la volonté, par la métropole, de faire comprendre aux Français d'Algérie qu'ils portent l'entière responsabilité de la situation en Algérie et des écarts de la colonisation, qu'ils ont, en un sens, fauté. « Les accords d'Evian furent [donc] (...) ratifiés à la quasi-unanimité en métropole, sans souci des abandons, sans chagrin ni pitié : 90,7 de « oui » exprimés au référendum du 8 avril, 9,3% des voix pour ceux qui criaient « non » à l'abandon. De fait, s'exprima alors l'immense soulagement de pouvoir tourner la page d'une guerre sans nom qui troublait une fête déjà promise : ce soupir fut poussé sans phrases ni regrets, pour vaquer à d'autres tâches nationales autrement apaisées »⁸⁵⁹. C'est donc par une consultation uniquement métropolitaine que le gouvernement français fait ratifier par le peuple ces accords d'Evian. Comment mieux faire comprendre aux Français d'Algérie que leur place au sein de la communauté nationale est

⁸⁵⁸ Entretien Nicolas, Annexes, p. 18

⁸⁵⁹ Jean-Pierre Rioux, « Les Français et la guerre des deux Républiques », in Mohammed Harbi et Benjamin Stora (dir.), La guerre d'Algérie, op. cit, p. 18

mise en péril, que leur appartenance et leur fidélité sont mises en doute, car découlant d'un contexte et d'une histoire dorénavant internationalement condamnables, que de ne pas les inviter à s'exprimer lors d'une consultation référendaire ? N'est-ce pas, finalement, une manière de nier ouvertement la légitimité de leur appartenance à la communauté nationale ? C'est en tout cas l'interprétation qu'en ont faite les Français d'Algérie. Cet épisode particulier, et le contexte dans lequel il s'est déroulé, ne sera d'ailleurs pas sans conséquences sur la façon dont ils vivront, par la suite, leurs rapports avec les métropolitains, avec la France et avec le général de Gaulle. Sans doute, cela constituera un point de cristallisation identitaire des Français d'Algérie, autour du thème de l'exclusion, de l'incompréhension, de la trahison et du mépris. Ainsi, Jean-François C. affirme :

*« En excluant les Pieds-Noirs (...) déjà au départ c'était vicié (...). Les gens n'ont pas eu le droit à la parole. C'est le FLN qui est arrivé, qui a pris... on lui a remis le pouvoir. Il n'a pas été organisé une transition démocratique, telle qu'on aurait pu penser qu'elle aurait dû être. D'ailleurs, on n'a pas eu le droit de vote nous les Pieds-Noir... le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... vous au courant ? Ça existe ».*⁸⁶⁰

Alors que la France est déterminée à tourner définitivement la page de son histoire coloniale, en se séparant de chacune des terres qui étaient alors sous son « contrôle », l'Algérie ne fait donc pas exception à cette dynamique. Désormais, les Français d'Algérie doivent se résoudre à partir, à quitter leur terre natale, celle qui a accueilli leurs aïeux. Jusqu'au bout, jusqu'aux derniers jours, aux dernières heures même, le pouvoir d'attraction de la terre algérienne sur leurs corps semblera plus fort que tous les dangers. Jusqu'au bout, ils hésiteront à tout laisser derrière eux. Jusqu'au bout, ils essaieront de se persuader que l'Algérie ne peut les rejeter, jusqu'à se résoudre à l'impensable.

B)Partir ou rester ?

Inciter les Français d'Algérie à rester sur leur terre, celle où leurs aïeux étaient enterrés, constituait pourtant pour le général de Gaulle une réelle nécessité. En effet, qu'il se soit agi de leur donner une chance de continuer leur vie « chez eux », ou que la priorité ait été

⁸⁶⁰ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

la préservation de la métropole de l'arrivée d'une population, française certes, mais particulièrement méconnue et précédée de toutes sortes de préjugés et de mythes, pour le chef de l'Etat, l'avenir de l'Algérie et de ceux qui sont en passe de devenir les Pieds-Noirs ne peut être que commun, comme il l'explique d'ailleurs à Alain Peyrefitte en ces termes : « Sur un million de Français de souche, il y en a moins de cent mille, les colons avec leurs familles, qui profitaient du régime colonial et qui, évidemment, cesseront de pouvoir le faire. Mais les autres s'adapteront à la situation nouvelle que créera l'indépendance. L'Algérie nouvelle aura besoin d'eux et ils auront besoin d'elle. » Son interlocuteur, pourtant, le mettra sérieusement en garde sur le déroulement des événements : « Pour peu que des exactions se déchaînent, une panique s'emparerait d'eux. Ils se sentiraient livrés à la vengeance des masses musulmanes. Ce ne sont pas cent mille qui partiraient. Ce sont cent mille qui resteraient, au maximum. Mon bouquin conclut que la formule « De Dunkerque à Tamanrasset » se réduirait à son premier terme. » Et le général de lui répondre : « Je crois que vous exagérez les choses. Enfin, nous verrons bien. »⁸⁶¹

Le maintien de la population française sur le sol algérien semble ainsi faire clairement partie des objectifs du gouvernement français, qui parvient à imposer au cœur des Accords d'Evian des dispositions relatives à son éventuel maintien sur place. Mais d'autres versions, rares, circulent au sein de cette population quant à l'avenir qui pourrait lui être réservé par le général de Gaulle, décidément ennemi juré des Français d'Algérie. Roland A. nous en donne un exemple :

*« Les gaullistes voulaient faire exactement ce que voulaient faire les nazis pour les Juifs, c'est-à-dire nous déporter... je crois qu'il était question de déporter les Pieds-Noirs soit en Nouvelle-Calédonie, soit à Madagascar... et là on retrouve exactement le même projet que Goebels avec les Juifs. »*⁸⁶²

Nous aurons l'occasion de revenir sur une tendance assez répandue parmi les Français d'Algérie, qui consiste à comparer obstinément leur propre histoire, ou, plus précisément, leur propre drame, avec ceux d'autres groupes ou communautés. S'il n'est pas question ici de dresser une quelconque « échelle de la douleur », pour mieux situer tel événement par rapport à tel autre, la démarche consiste, pour Roland, à donner à voir un exemple connu de tous, et de faire un « parallèle » avec la situation des Français d'Algérie, encore trop méconnue selon

⁸⁶¹ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 102-103

⁸⁶² Entretien Roland A., Annexes, p. 620

eux, ou niée dans sa réalité et dans ses conséquences sur le plan humain. Selon nous, les propos de Roland mettent en évidence C'est donc, selon nous, une façon de gagner en visibilité.

1) Les accords d'Evian : un leurre

Les Accords d'Evian prévoient que « les citoyens français d'Algérie auront une juste et authentique participation aux affaires publiques. Leurs droits de propriété seront respectés. Aucune mesure de dépossession ne sera prise à leur encontre sans l'octroi d'une indemnité équitable préalablement fixée. » « A Evian, les négociateurs du GPRA⁸⁶³ ont fait quelques concessions concernant les droits des Européens (double nationalité pendant trois ans, puis option pour la nationalité algérienne, ou un statut de résidant privilégié) »⁸⁶⁴, mais, malgré tout, les français d'Algérie se sentent lésés.

Jusque dans les dispositions prises pour assurer la sécurité des Français d'Algérie, ainsi que la préservation de leurs biens, ceux-ci se sentent lésés. Certes, la métropole a insisté, dans ses négociations avec les autorités de la future Algérie indépendante, pour que les Français d'Algérie aient la possibilité de conserver des liens avec leur terre de naissance, mais s'agissait-il d'une prise de conscience de leur attachement à l'Algérie, et de la douleur qui découlerait d'un départ brutal et précipité, ou d'une façon de protéger la métropole d'une arrivée et d'une installation massive et désordonnée d'une masse de gens peu connus, autour desquels transitent nombre de mythes péjoratifs, et que l'on accuse d'ores et déjà d'avoir poussé, pour de mauvaises raisons, de jeunes métropolitains au combat et à la mort ? Pour les Français d'Algérie, c'est cette seconde hypothèse qui est privilégiée : c'est pour se protéger des Français d'Algérie que la métropole a tenu à ce que les accords d'Evian leur offrent la possibilité de rester en Algérie. Robert L. rappelle d'ailleurs :

« La plupart des Français ont été pour l'indépendance de l'Algérie pas du tout par conscience tiers-mondiste, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais parce qu'ils se sont dit que premièrement, on allait se débarrasser d'un emmerdement majeur, que, deuxièmement, on leur a raconté que l'Algérie coûtait cher, ce qui s'est

⁸⁶³ Gouvernement Provisoire de la République Algérienne

⁸⁶⁴ Benjamin Stora, Les mots de la guerre d'Algérie, op. cit., p. 8

révélé faux mais peu importe, et que troisièmement, comme disait, « ces Français... »... « ces gens-là ne sont pas des Français ». »⁸⁶⁵

Les avis convergent aussi pour affirmer qu'il s'agit d'accords « à sens unique », n'arrangeant finalement que les Algériens nouvellement indépendants. Ainsi, pour Jean C. :

« On a fait les accords d'Evian à sens unique dans tout ce qui était favorable aux Algériens qui pouvaient manipuler les fonds, les envoyer d'un côté et de l'autre de la Méditerranée... pas nous... ceux qui avaient laissé de l'argent là-bas par hasard, ne pouvaient plus le sortir... donc on a eu un traitement absolument inégalitaire, on n'a pas été vraiment des gens qui avaient les mêmes droits que les métropolitains devant la loi et une loi qui était les accords d'Evian... donc des accords internationaux... ça a été complètement bafoué »⁸⁶⁶

Pour Michel V. :

« De toute façon du point de vue politique, rien n'a été... les accords d'Evian n'ont pas été respectés, rien n'a été fait dans les règles de l'indépendance »⁸⁶⁷

Benjamin B. raconte sa rencontre avec Louis Joxe après constitution d'un dossier sur les personnes disparues pendant le conflit en Algérie :

« Louis Joxe me reçoit et je lui dis « Monsieur, les accords d'Evian, c'est de la foutaise, nous nous sommes prisonniers de ce qu'on écrit », parce que les Arabes ils s'en foutent... il n'y croyait pas, c'est nous qui sommes liés mais pas eux... il était très étonné »⁸⁶⁸

Pour Christian S. :

« La France a signé... a signé les accords d'Evian, qui nous garantissaient justement tous nos droits en Algérie (...)... et bon, ces droits n'ont pas été respectés, mais pas de notre fait. »⁸⁶⁹

Pour Marc G. :

⁸⁶⁵ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

⁸⁶⁶ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁸⁶⁷ Entretien Michel V., Annexes, p. 169

⁸⁶⁸ Entretien Benjamin et Réjanne B., Annexes, p. 178

⁸⁶⁹ Entretien Christian S., Annexes, p.

« C'est vrai que les accords d'Evian auraient pu, mais voyons ce qui s'est passé, je veux dire... les actes politiques, et en particulier cette décision de nationaliser, venaient annuler en quelques sortes tous les accords d'Evian »⁸⁷⁰

Pour Jean-Pierre Mart. :

« Après, il y a eu les accords d'Evian... c'était bien beau de mettre... qui est-ce qui a pas tenu parole encore ? Est-ce la France ? Est-ce l'Algérie ? C'était bien marqué que tout le monde pouvait rester »⁸⁷¹

Pour Jean-Pierre R. :

« On voit très bien que de Gaulle et le gouvernement a abandonné tous les pans de protection, y compris en signant des accords d'Evian bidons, qui n'ont pas été signés de l'autre côté... on a abandonné tous les pans au FLN. On n'a pas négocié alors qu'on était en position de force. On n'a pas négocié en position de force et on a tout abandonné »⁸⁷²

Pour Jean-Pierre Z. :

« Le premier leurre, ça a été les accords d'Evian. Les accords d'Evian, la France les a respectés à la lettre. Et de l'autre côté, il n'y a eu aucun respect. Moi, déjà, au départ, je comprends pas... et nos politiques continuent à, comment dirais-je, collaborer et aider ces gens-là... je m'excuse, moi, je suis de parole. Quand je dis quelque chose, je le fais. Et, en face de moi, j'ai envie que la personne, au même titre que moi le fasse. Le premier leurre, ça a été les accords d'Evian. »⁸⁷³

Enfin, pour Xavier P. :

« Nous n'avons cessé, on le sait bien maintenant, avec le recul de l'histoire, de ne pas faire ce qu'il fallait faire, de laisser évoluer, et de donner à ces gens-là tout ce qu'ils voulaient, et au-delà même, avec des accords d'Evian et autre... qui sont des aberrations mentales comme il n'est pas possible d'ailleurs. »⁸⁷⁴

⁸⁷⁰ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

⁸⁷¹ Entretien Jean-Pierre Mart., Annexes, p. 596

⁸⁷² Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

⁸⁷³ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

⁸⁷⁴ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

Les autorités françaises, au premier rang desquelles le chef de l'Etat, ont pendant longtemps considéré que les Accords d'Evian constituaient seuls une garantie suffisante pour assurer à une majorité de Français d'Algérie de rester en Algérie, même indépendante, en toute sécurité et de ne pas venir « envahir » une métropole où ils n'étaient clairement pas les bienvenus. C'est d'ailleurs de cette seule façon que le général de Gaulle envisage l'accord scellant la séparation de la France et de l'Algérie, et l'indépendance de cette dernière, comme il l'explique, quelques jours avant la signature des accords d'Evian, à Alain Peyrefitte : « Rassurez-vous, nous ne signerons un accord avec la rébellion que si des garanties formelles sont données aux Français de souche pour leur maintien en Algérie. »⁸⁷⁵ Notons au passage la confusion que fait le Général de Gaulle entre Français d'Algérie et Français de souche –dont nous avons vu qu'ils n'en constituaient qu'une partie. Selon nous, cela montre encore une fois l'inconnu que constituait la population française d'Algérie, même au plus haut niveau de l'Etat. Sans la possibilité d'appréhender le groupe dans toutes ses dimensions et d'en comprendre le cheminement historique, il demeure insaisissable.

Pourtant, rares sont les Français d'Algérie qui se sont sentis réellement protégés par ces accords, comme l'illustrent parfaitement les propos de Maxime B. :

« Il y aurait eu des accords entre le gouvernement français et le gouvernement algérien. On aurait permis de rester sur place. On aurait garanti la sécurité de ceux qui restaient, et on aurait organisé le départ de ceux qui voulaient partir. Or, c'était pas ça. Il n'y avait pas... la sécurité de ceux qui voulaient rester n'était pas garantie... »⁸⁷⁶

Pourtant, ils sont tout de même quelques uns à avoir ainsi hésité à acquérir la nationalité algérienne, si cela leur devait leur permettre de rester et de continuer à vivre sur leur terre natale. Ainsi, Michèle Fo. est restée en Algérie et est devenue coopérante en même temps que l'Algérie changeait de statut et devenait un pays indépendant. Elle rappelle la possibilité offerte aux Français d'Algérie de demander la nationalité algérienne :

« Les accords d'Evian permettaient aux... ceux qui comme nous... étions nés en Algérie ou y avons passé un certain nombre d'années, de prendre la nationalité algérienne. Donc, pendant trois ans, on a eu le... la faculté de... de choisir. Et puis,

⁸⁷⁵ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 101

⁸⁷⁶ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

bon, au bout des trois ans, nous avons décidé de ne pas prendre la nationalité algérienne, mais nous sommes restés en Algérie. »⁸⁷⁷

Toutefois, comme elle semble le préciser, cette possibilité ne constituait finalement qu'une simple incitation, voire un encouragement, à rester en Algérie pour ne pas encombrer la métropole, et aucunement la promesse d'une place de choix, égale à celle des nouveaux Algériens, au sein de l'Algérie indépendante :

« On s'est rendu compte, petit à petit, que, pour être algérien, il fallait être musulman, et il fallait être arabophone... sinon, on n'était pas de vrais Algériens. Donc, on a dit « bon ben, on reste là... on reste en Algérie, mais en tant qu'étrangers... pas en tant que... pas algériens »⁸⁷⁸.

René, lui, penche plutôt pour la bonne foi du général de Gaulle lorsqu'il a négocié les Accords d'Evian avec les futurs dirigeants de l'Algérie :

« Il a cédé ceci, on va lui faire céder cela. Il s'est dit que de toute façon, on pouvait céder ce qu'on veut puisqu'on avait le pouvoir à Alger. « Quand on aura le pouvoir à Alger, on fera bien ce qu'on voudra ». Donc, c'était ça. Donc, il s'est fait rouler dans la farine, complètement. Il était peut-être de bonne foi quand il a cru que les accords d'Evian accordaient une protection. Ca, c'est risible aujourd'hui... »⁸⁷⁹

Au delà des dispositions prévues par les Accords d'Evian, les Français d'Algérie, qui venaient de vivre sur cette terre sans doute les pires moments depuis l'arrivée de leurs aïeux, traumatisés, trahis, sans points de repères, pouvaient-ils sérieusement et sereinement envisager d'y rester ? L'attachement que ressentent les Français d'Algérie à l'égard de la terre qui les a vus naître est-il si fort qu'ils seraient prêts à y rester à n'importe quelle condition ? Rien n'est moins sûr. Pour certains, particulièrement empreints du « mode de vie » colonial, il était tout simplement inconcevable d'envisager une vie dans un pays désormais dirigé par ceux qui leur étaient avant « subordonnés », et ce, malgré leur attachement inaltérable à la terre algérienne. Ainsi, c'est d'abord à la condition d'avoir pu garder leur statut qu'ils auraient pu accepter de « partager » leur terre avec les Arabes.

⁸⁷⁷ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

⁸⁷⁸ Ibid

⁸⁷⁹ Entretien René M., Annexes, p. 609

Au-delà de ce refus, parfois catégorique, et de ce que prévoient pourtant les accords d'Evian, qui devaient leur permettre, en principe tout du moins, de rester en Algérie, voire même, de participer à son développement futur, les événements ont démontré que la population française n'était plus en sécurité lors des derniers jours de l'Algérie française, et c'est ce sentiment de danger permanent, et, par ailleurs, non combattu par les forces armées françaises encore stationnées sur place, qui a poussé le plus grand nombre à fuir l'Algérie vers une métropole inconnue mais sécurisée. Confrontés, nous l'avons vu, à la violence des partisans musulmans de l'indépendance algérienne et à celle, non moins sanglante et aveugle, de l'OAS, l'exode commence vers la métropole et prend bientôt « l'ampleur d'une marée humaine. »⁸⁸⁰

Chacun explique à sa manière la peur qui s'est emparée du groupe, désormais plus soudé des Français d'Algérie, devant la menace devenue permanente.

Pour Fernand E. :

« Je pense que ça n'était pas possible de rester parce que quand on balance des grenades dans les rues, ça veut dire aux gens « foutez le camp »... (...) en Algérie, ce n'était pas possible parce qu'on nous a fait comprendre dès le début qu'on ne pouvait pas rester (...) maintenant, s'il n'y avait pas eu d'attentats, vous voulez dire dans l'hypothèse où il n'y avait pas eu d'attentats, où les choses n'auraient pas pris cette tournure, peut être que j'aurais souhaiter rester, oui peut être pas dans la même ville mais je serais resté en Algérie si les choses n'avaient pas pris une tournure tragique. »⁸⁸¹

Pour Jean-Pierre F :

« Est-ce que les Pieds-Noirs auraient pu rester plus nombreux là-bas, c'est une question que je me pose toujours mais pas dans le contexte que ça s'est fait dans les derniers moments où il n'y avait... qu'on ne voyait plus de possibilités pour les Pieds-Noirs de rester... »⁸⁸²

Pour Robert :

⁸⁸⁰ Benjamin Stora, Le transfert d'une mémoire, op. cit., p. 53-55

⁸⁸¹ Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

⁸⁸² Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

« C'est peut-être une connerie. Peut-être qu'il fallait rester. L'avenir dira que non puisque des gens y sont restés, mal leur en a pris... mais, dans mon esprit, c'était pas pensable »⁸⁸³

Pour Maxime B. :

« On s'est sauvés parce que on ne pouvait pas rester. On ne pouvait pas rester parce que dans les derniers mois, la tension avait trop monté. »⁸⁸⁴

Pour Mme T.:

« Ils sont restés jusqu'au bout, jusqu'à l'indépendance, parce qu'ils espéraient que ça s'arrangerait, et que l'Algérie ne deviendrait pas indépendante, que l'Algérie resterait ce qu'elle était... ils sont restés jusqu'au bout, et ils ont été obligés de partir. »⁸⁸⁵

Ce sont surtout les citadins qui, assommés par les attentats aussi imprévisibles qu'incessants, puis par les enlèvements d'Européens, se précipitent vers une métropole inconnue, et apparaissant pourtant comme la seule issue.

Pour Jean-Claude G. :

« On ne pouvait plus aller dans les quartiers arabes ce n'était plus possible, on se faisait enlever et il y avait beaucoup d'attentats et les Français se faisaient enlever »⁸⁸⁶

Marie-Rose a également vu son départ pour la métropole accéléré par la multiplication des enlèvements. Elle le rappelle :

« Je suis partie seule, mes parents m'ont expédiée parce qu'ils avaient peur pour moi, ma mère m'avait enfermée pendant un mois parce qu'ils commençaient à enlever dans les quartiers... »⁸⁸⁷

Pour les quelques Français d'Algérie installés en métropole avant que la situation algérienne n'ait véritablement dégénéré, c'est par procuration mais avec une angoisse tout aussi forte qu'ils prennent conscience du danger permanent qui s'installe peu à peu à travers l'Algérie et

⁸⁸³ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

⁸⁸⁴ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

⁸⁸⁵ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

⁸⁸⁶ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

⁸⁸⁷ Entretien Marie-Rose, Annexes, p. 192

qui fait peser sur les Français d'Algérie qui y résident encore une menace parfois insoutenable. Pierre Ba. raconte ainsi :

« Le premier grand choc que j'ai eu, c'est étant étudiant à Nancy. Bon, on suivait comme tout le monde la rébellion. Il y a une bombe. Untel a été enlevé. J'écoutais la radio sans arrêt, sans arrêt. Dès que je rentrais de mon boulot étudiant... demandez à ma femme, parce que j'ai connu ma femme très tôt... c'était une obsession. J'écoutais les nouvelles... « il y a une bombe qui a éclaté dans l'autobus, le casino de la Corniche. Une personne a été égorgée... » »⁸⁸⁸

Toutefois, certains Français d'Algérie, et notamment ceux qui vivaient hors de la ville et qui entretenaient des rapports de plus grande proximité avec les Musulmans, sont parvenus ou ont tenu à rester, coûte que coûte, après l'indépendance, souvent mus par l'idée que la poursuite de l'activité dans les exploitations agricoles se feraient en faveur de l'Algérie nouvelle et, qu'ainsi, leur place serait préservée.

C'est ce que raconte Hervé H. :

« On a pu rester jusqu'en 64... quand Ben Bella a nationalisé ses maigres terres à mon père, parce que c'était pas un gros colon... en 63... je crois que c'est au mois de novembre ou octobre 63... là, la mort dans l'âme, il a décidé de partir. »⁸⁸⁹

Marc G. raconte même de quelle manière, en tant qu'étudiant, il a quitté l'Algérie pour aller passer en métropole sa première année d'HEC, et comment il est revenu, naturellement, en Algérie passer ses vacances auprès de sa famille :

« Juillet 62 n'a pas été la limite d'exploitation de l'agriculture, comme vous le savez, puisque les propriétés... enfin, les terres n'ont pas été nationalisées avant octobre 63. Et donc, que les exploitants agricoles n'ont pas quitté l'Algérie en 62 (...) Contrairement à tous les autres, les exploitants agricoles sont restés en Algérie. Et donc, ils sont restés jusqu'à ce que le gouvernement algérien, en octobre 63, décide à ce moment-là de nationaliser les terres. Donc, je suis retourné en Algérie à l'issue de ma première année d'études... oui, d'HEC, pour les vacances d'été. C'était l'été 63. (...) qu'est-ce qui se serait passé si l'Etat algérien n'avait pas nationalisé les terres ? Peut-être qu'on y serait restés et... je veux dire qu'on aurait traversé, vraisemblablement, la période intermédiaire. Ce qui s'est passé, c'est qu'en octobre

⁸⁸⁸ Entretien Pierre Ba., Annexes, p. 829

⁸⁸⁹ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

63, ils ont nationalisé les terres cette fois-ci, et qu'à ce moment-là, il était difficile... (...) d'une certaine manière, pour les raisons que je viens d'évoquer, on aurait pu y rester. Si l'Etat algérien n'avait pas décidé de nous spolier, on y serait resté. »⁸⁹⁰

Xavier P. raconte, quant à lui, de quelle façon il a tenu à maintenir sa société active même après la fin du conflit et l'acquisition de son indépendance par l'Algérie. Sans doute croyait-il, comme certains, que les nouveaux dirigeants verraient dans les entreprises françaises stationnées en Algérie un atout économique :

« Et donc, mon père, par exemple, me disait, parce qu'il avait fait, donc, deux guerres, parce qu'il avait été un brillant soldat, et que il estimait que la vie d'un homme était ainsi... devait être ainsi structurée, il m'avait appris que on ne devait jamais démissionner. Et donc, en la matière, j'ai toujours pris ma responsabilité, que ce que j'étais devenu... le responsable dans mon entreprise, ne devait jamais être... le dernier... c'était le mot qu'on m'avait inculqué « le commandant du navire quitte le dernier ». Et donc, c'est pourquoi, je suis resté jusqu'à la fin, et même après, un petit peu, ce qui était pas très raisonnable, quand on sait ce qui s'est passé. C'était pas très raisonnable (...) et tous les gens qui étaient autour de moi, mes amis, ma famille, je les ai aidés de par ma position à rentrer, alors que c'était complètement occulté, qu'il n'y avait plus de moyens de transport ni rien. Je les ai aidés par mon canal à revenir en France, que tout mon personnel est revenu en France et que je suis rentré, c'est vrai, le dernier. J'étais le dernier à rentrer. Ensuite, après, avec d'autres personnes, nous avons fait... je restais un certain temps à Alger, pour maintenir nos affaires. Je revenais prendre un petit peu le bon air en France, avant de retourner. Et ça s'est passé pendant quelques mois comme ça, jusqu'à ce que je décide de rester définitivement hors d'Algérie... »⁸⁹¹

De même, pour Jean C. :

« Je suis resté après l'indépendance là-bas parce que j'ai cru longtemps encore qu'on pouvait rester... j'étais à la fois, j'avais deux professions là bas, à la fois avocat et agriculteur, j'ai donc fait la récolte de céréales de 62 au moment de l'indépendance et puis je suis resté... j'ai fait mes semailles de printemps donc en 62 et puis quand la récolte a été faite (...) j'ai été voir celui qui m'avait remplacé comme maire et je lui

⁸⁹⁰ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

⁸⁹¹ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

dis « nous avons été parmi vos plus jeunes agriculteurs à rester là bas, nous avons terminé les semailles, nous allons prendre quelques jours de vacances et je vais aller passer quelques jours à Noël en France » et il m'a dit qu'il n'y avait pas de problème « tu fais comme tu veux simplement, on va vous demander une seule chose, c'est que comme vous avez fini vos travaux de semailles, on vous demande de prêter aux fellahs algériens vos engins »... on était assez équipés en tracteur, moissonneuse batteuse etc. ...toute une mécanisation qui existait déjà à l'époque... « est-ce que vous pourriez prêter ça aux fellahs algériens qui n'ont pas fini »... je dis qu'il n'y avait pas de problème « à deux conditions, ce sont mes ouvriers qui conduisent mes appareils et c'est eux qui mettent le carburant dans le tracteur ». Ils m'ont dit « pas de problème ». Je suis venu en France ici dans la maison, entre Manosque et Nîmes à quinze kilomètres d'ici, je suis venu passer les vacances de Noël... j'ai eu un très grave accident de la circulation, je me suis trouvé pendant 3 mois et demi à l'hôpital de Sisteron (...) j'ai vite écrit en Algérie, j'ai dit à mes ouvriers de recommencer le travail, je vais rentrer et puis au mois de mars par là, j'ai eu l'accident le 3 ou 4 janvier, mon beau frère qui était resté là-bas(...) m'a dit « écoute, je dois te dire une chose, Ben Bella est passé à Suceras, il a nationalisé 4 hectares d'exploitation dont la tienne, il n'y a plus rien ». »⁸⁹²

Nicolas D., revenu également pour assurer la pérennité de l'exploitation agricole familiale, raconte comment seul, isolé, et sans une réelle protection, il est parvenu à maintenir l'activité pendant près de deux ans, de 1960 à 1962, tout en restant parfaitement conscient qu'il le faisait au risque de sa vie :

« En 60, je suis revenu en Algérie à la propriété parce qu'elle était abandonnée, parce que j'avais un devoir vis-à-vis de mes bienfaiteurs et là j'ai vécu pendant 2 ans un enfer, être obligé de demander des laissez passer au FLN qui n'avait pas son indépendance mais qui était clandestin si on voulait regagner sa ferme sans être égorgé au passage... toutes sortes d'humiliation... mais je me devais de le faire jusqu'au bout et l'indépendance est arrivée. »⁸⁹³

⁸⁹² Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁸⁹³ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

D'autres ont accepté de rester, trop attachés à la terre algérienne, concernés également par sa réussite future et désirant y contribuer, mais sans en devenir des citoyens. Ainsi, Monique C. est devenue une expatriée sans avoir pourtant jamais quitté le pays qui l'avait vue naître :

« Alors, nous, on a décidé de rester parce que... en 62, à l'indépendance, on a demandé à mon mari... on a demandé à des techniciens, parce que il était dans les pétroles lui... si il pouvait rester... (...) et, il s'est trouvé que moi j'étais dans l'enseignement, donc on m'a proposé... l'office culturel français m'a proposé de continuer parce qu'il leur fallait des... comment... du monde, et y'avait encore un simili... enfin y'avait encore un petit encadrement... y'avait encore quelques militaires français... y'avait une poignée encore... et à partir de là... on a recommencé à vivre une vie moins oppressante parce que on avait moins peur... (...) et on a vécu en osmose tous ces Français... euh... bien accueillis finalement par l'intelligentsia ou la gentry algérienne »⁸⁹⁴

Quant à Michèle Fo. :

« Je suis quand même restée quelques années encore. Et puis au bout d'un moment, comme j'étais quand même fonctionnaire, il fallait que je reprenne ma carrière, et puis, surtout, il y avait les enfants, l'aîné qui commençait à arriver à l'année du bac. On se disait bon « son avenir... l'avenir de nos enfants n'est pas en Algérie. Donc, il faut qu'on aille... qu'on rentre en France... qu'on entre... qu'on aille en France, et puis qu'ils fassent leur trou en France ». Voilà... à partir de quel moment on s'est rendu compte que... je crois que naï... enfin c'est pas naïvement, mais franchement, en 62, on pensait qu'on resterait tout le temps en Algérie, qu'on deviendrait algérien. »⁸⁹⁵

Enfin, pour Jacky B., rester en Algérie, avec tous les risques que cela comportait, constituait pour lui une réelle opportunité professionnelle. Après les premiers mois, parmi les plus difficiles, il sera même rejoint par son épouse et ses enfants, envoyés à l'abri en métropole quand le conflit battait encore son plein :

« J'ai senti que si je pouvais passer le cap des 6 mois et bien je pensais que j'aurais fait le plus difficile alors j'y suis resté... et puis j'y suis resté aussi pour une autre raison c'était que étant donné que beaucoup de cadres étaient partis en France, si

⁸⁹⁴ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

⁸⁹⁵ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

*vous voulez étaient rentrés définitivement, les places vacantes dans ma compagnie...
et c'est ce qui m'a permis de gravir des échelons à vitesse grand V. »⁸⁹⁶*

De nouveau, nous rencontrons ici l'un des grands bouleversements auxquels les Français d'Algérie ont dû faire face, et qui ont participé, et participent toujours, de nombreuses années plus tard, à l'impressionnante fragilité identitaire qui les caractérise, incapables qu'ils sont de donner, pour eux et pour les autres, une « définition » solide et définitive de ce qu'ils sont, ainsi qu'une version ferme de leur histoire. Comment, en effet, ont-il pu vivre et intégrer ce passage du statut de citoyen sur une terre française, à celui d'expatrié sur une terre étrangère, sans pour autant jamais quitter les lieux ? Il ne fait aucun doute que cela a contribué à renforcer l'impression traduite dans presque tous les récits recueillis : celle de n'être chez soi nulle part, de ne plus savoir de quel pays on vient vraiment, ni à quelle terre on « appartient ». Cette variation des statuts, cette complexité des rapports aux terres tant algérienne que française, a sans doute grandement participé de l'impossibilité pour eux de se trouver, une fois en France, véritablement chez eux, dans leur pays, et à y occuper une place légitime et légitimée, tant à leurs yeux qu'à ceux de leurs compatriotes métropolitains.

Au-delà d'un sentiment de danger et d'une menace permanente qui pousse les Français d'Algérie à quitter précipitamment leur terre, certains sont touchés, personnellement, physiquement. Les enlèvements se multiplient. Si certains sont « rendus » à leurs familles, et fuient, presque aussitôt, le lieu de leur malheur, d'autres, en revanche, ne reviendront jamais, rendant pour ceux qui doivent partir l'arrachement encore plus douloureux.

2) Enlèvements et disparitions

Dans les derniers mois du conflit, pèse une réelle menace sur la vie des Français d'Algérie. Nous l'avons vu, les attentats se multiplient, les enlèvements se font de plus en plus fréquents. Pour les Français d'Algérie, c'est dans ce contexte que la force de solidarité de la France aurait dû fonctionner à son maximum, en assurant leur protection, en ville comme en campagne, en organisant et en facilitant, au besoin, un mouvement de repli vers la métropole, en les confirmant dans leur légitimité à être défendus par leur patrie et à

⁸⁹⁶ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

revendiquer une place égale à celle des métropolitains au sein de la communauté nationale. C'est pourtant précisément là que la métropole a failli, et qu'elle a montré quelle place elle entendait réellement accorder à cette population qui, par ses caprices d'enfant gâté, avait entraîné jusqu'aux jeunes métropolitains dans un conflit perdu d'avance quand tous les grands pays tournaient le dos à la colonisation. C'est dans la gestion par la France de la fin du conflit et du sort des Français d'Algérie, tant sur le sol algérien que lorsqu'ils se mettront en route vers une métropole inconnue mais paisible, que s'expliquent, en grande partie, les rapports plus que tendus et soupçonneux qu'entreprendront par la suite ancienne métropole et nouveaux rapatriés.

La famille de Pierrette G., jusque-là rassurée par la présence de l'armée qui utilise sa ferme, se voit ainsi du jour au lendemain laissée sans aucune protection et dépossédée de ses armes :

« Après le 19 mars, on enlève toute l'armée, le peu qu'il restait, de la ferme. Et petit à petit, après, on a enlevé les armes de mon père. (...) Donc, mon père, ma mère restent pratiquement... mon grand-père... en 62, mon grand-père et ma grand-mère paternels étaient morts, mais il y avait quand même la sœur de mon grand-père. Ça faisait 80 ans qu'elle était là, et la sœur aînée de mon père. Et donc, tout ce monde reste presque seul, et c'est les Harkis, donc les membres du groupe d'autodéfense qui protègent. Les derniers mois, c'est ça hein après le 19 mars... et en plus on vient enlever les armes que mon père... alors, le fusil de chasse... les choses dont il avait tout à fait le droit. Donc, on laisse comme ça... on est restés dans un climat... là, on commençait à sentir l'insécurité. »⁸⁹⁷

Parce que les nouvelles autorités algériennes sont désormais les seules légitimement autorisées à intervenir sur leur sol, mais aussi parce que les accords d'Evian comprennent des dispositions censées assurer la sécurité des Français encore présents sur le sol algérien, et de ceux qui souhaitent y rester à plus ou moins long terme, les anciennes autorités françaises, l'armée, la gendarmerie, se défont assez brutalement de leurs responsabilités de protection de la population française. Puisque l'indépendance est acquise, les Algériens ont désormais obtenu ce pour quoi ils se battaient et le conflit doit logiquement cesser. C'est notamment l'attitude de l'armée française qui est, aujourd'hui encore, montrée du doigt par les Français d'Algérie qui ont assisté aux dernières heures souvent particulièrement violentes, de l'Algérie française et à la naissance non moins violente de l'Algérie algérienne. Et c'est dans cette

⁸⁹⁷ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

attitude que les Français d'Algérie découvrent de façon particulièrement brutale la façon dont la France les considère réellement, l'attention qu'elle entend leur porter à l'avenir, les efforts qu'elle entend déployer pour les protéger. Pour les Français d'Algérie que nous avons rencontrés, parce que les autorités françaises semblent refuser de les protéger sur le sol algérien, et en même temps, rechigner à organiser leur départ et leur accueil sur une terre métropolitaine plus sereine, il leur apparaît de façon relativement blessante que, non seulement, la France n'entend pas les considérer comme des Français à part entière, mais, en plus, qu'ils sont loin d'apparaître à ses yeux comme des victimes.

Pierrette G. continue ainsi son récit :

« [Mon père] avait fini la récolte de blé et quand tous les sacs de blé ont été mis sur la remorque qui allait à la coopérative, le FLN est arrivé et a tout pris. Donc, il a compris que c'était pas la peine, que on lui avait raconté des choses... ou alors que ce ne serait pas la réalité. Donc, là il a changé d'idée, mais c'est quand même récent. C'est quand même après l'indépendance. C'est après le... on va dire que c'est vers le 10 juillet. Ils ont été enlevés le 18. Maintenant, on sait qu'ils ont pas été enlevés, mais qu'ils ont été assassinés... il a appelé la gendarmerie, maintenant je le sais. Il a appelé la gendarmerie française, à Beniamram. On a le témoignage de la femme du gendarme. En fait, la gendarmerie avait interdiction de sortir... donc... on n'est pas allés les aider quoi, alors que mon père avait lancé un message de... de secours, un appel au secours. »⁸⁹⁸

Jacky B., lui, a fait la traumatisante expérience de l'enlèvement :

« En allant à Guyotville je conduisais une voiture de société, une voiture de service que je venais de recevoir d'ailleurs qui venait de France, qui était immatriculée 75, qui appartenait à la compagnie pétrolière où je travaillais et puis arrivé à la forêt de Baïnem, j'ai été enlevé par ce qu'on appelait les troupes incontrôlées (...) je me suis fait enlever sur la route par des types qui m'ont arrêté comme ça, je me suis fait arrêté, on m'a amené dans un club privé, c'était un club de pigeons d'argile et j'ai été enlevé, on m'a foutu dans un vestiaire et... on m'avait enlevé, il devait être midi, midi et quart et j'y suis resté jusqu'à 17 heures, on m'a enlevé ma montre, ma gourmette, tous mes papiers tout ça et puis je voyais ma dernière heure arriver et puis alors j'ai eu une chance terrible, je l'ai appris après parce qu'ils avaient en même temps enlevé

⁸⁹⁸ Ibid

un couple qui était passé après moi et il se trouve que ce couple, c'était le consul et sa femme de Belgique, ils les avaient enlevés aussi et naturellement le fait d'avoir enlevé le consul et sa femme de Belgique, ça a fait un certain émoi, un certain remue-ménage et si vous voulez j'ai eu ma vie sauve parce que ces gars qui m'ont enlevé, ils avaient des revolvers, des couteaux, des poignards, des machins comme ça, c'était vraiment des pillards et il y a eu les troupes... parce qu'il y avait Yassef Saadi qu'on a vu à la télévision hier soir d'ailleurs qui a été l'homme qui a après l'indépendance a essayé de faire le maintien de l'ordre de l'agglomération d'Alger et c'est grâce aux troupes de Yassef Saadi, qui a délivré le consul et sa femme et qui en même temps m'a délivré... si vous voulez à un moment donné, à 5 heures du soir, ces mêmes bandits sont venus me trouver et m'ont dit « tiens voilà tes papiers, voilà ta gourmante dégage ». Je vous assure je n'y croyais pas, je me disais « je vais avoir le dos tourné on va me flinguer » et puis je suis rentré à Guyotville parce que j'ai continué ma route, j'ai été rejoindre mon beau frère où là alors ça a été la crise de larme, la crise de nerfs, je me suis effondré à tel point que je ne voulais plus redescendre de Guyotville sur Alger tellement j'avais peur, voilà une anecdote qui a été pour moi très traumatisante, pour moi ça a été très pénible et même après... »⁸⁹⁹

Benjamin B. a aussi été enlevé :

« A un certain moment donc je reçois une nouvelle comme quoi l'appartement de mon beau-frère allait être pillé... alors on me donne les clefs, j'y vais et c'est à ce moment là que je me fais enlever dans cet appartement là. N'ayant pas de nouvelles, ma mère... (...) j'ai été enlevé séquestré pendant quelques jours et mon jeune frère, c'est ça aussi le drame, ne me voyant pas revenir... il s'est dit qu'il fallait qu'il cherche, il se procure une recommandation pour voir le FLN, il y va, il se fait enlever à son tour, moi par miracle 8 jours après on me dit « Au nom des accords OAS et FLN on vous libère » je dis « quoi! Au nom des accords OAS et FLN », je me suis dit « il est fou celui là... il ne se rend pas compte à quoi il échappe » tellement persuadé que c'était une erreur de m'avoir arrêté... je suis libéré et donc en catastrophe, plus de nouvelles de mon petit frère... »⁹⁰⁰

⁸⁹⁹ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

⁹⁰⁰ Entretien Benjamin et Réjane B., Annexes, p. 178

Quitter l'Algérie qui les avait vu naître a sans doute constitué pour les Français d'Algérie un des épisodes les plus douloureux de leur existence. Mais, pour ceux qui ont dû prendre la décision de partir en laissant derrière eux le doute, l'ignorance, et ainsi, peut-être avec l'idée qu'ils abandonnaient des proches introuvables à un sort trop probablement tragique, cette douleur n'a pu qu'être bien plus forte. C'est notamment le cas d'Alain Y. :

« Mon père (...) a cru jusqu'à la dernière minute et, à l'indépendance (...) La Wilaya IV était rentrée dans Alger, et ils ramassaient tout ce qui était européen (...) donc, dans le café se trouvaient bon... un deux... y'avait trois clients... y'avait trois clients, le chien, mon père et mon grand-père... la première des choses, ils ont tué le chien, dès qu'ils sont rentrés dans le café, ils ont tué le chien... il y avait mon grand-père et un monsieur qui était aussi âgé que mon grand-père (...) ils les ont bastonnés à tous les deux... et concernant mon père et les deux autres clients (...) ils ont été ramassés par la Wilaya, plus aucune nouvelle... et un jour, monsieur C. et monsieur P. ont été libérés, bien sûr beaucoup matraqués, avec l'électricité, le machin, le truc, bon bref... (...) et mon père on l'a jamais plus retrouvé... et c'est là qu'on sait pertinemment que chez eux, il n'y avait pas de prisonniers. Ca n'existe pas... alors bon... aujourd'hui, disons, il fait partie de tous ces disparus, comme tant, tant, tant de monde ont disparu. »⁹⁰¹

Nicolas D. rappelle les journées d'Oran :

« 2 000 Européens disparus dans la ville et je ne sais pas s'ils sont revenus, ils n'ont jamais réapparus depuis... donc on prétend qu'ils ont été jetés dans des concasseurs, des broyeurs de caillasses, d'autres qu'on a balancé dans le petit lac, on a trouvé aucune trace de ces Européens qui ont disparu »⁹⁰²

Véritable drame à l'époque, la situation des disparus, et de leurs familles, n'est pas sans poser encore aujourd'hui de nombreux problèmes, et l'incertitude à laquelle doivent encore faire face les Français d'Algérie ne fait qu'entretenir la douleur d'avoir dû partir et d'avoir, consciemment, « abandonner » les siens. A la difficulté de faire le deuil de son Algérie natale, difficulté à laquelle ont été confrontés tous les Français d'Algérie, se rajoute, pour les familles des disparus, celle d'un deuil impossible en l'absence de « preuve » de la mort. Cette

⁹⁰¹ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

⁹⁰² Entretien Nicolas, D., Annexes, p. 18

méconnaissance sur le sort de leurs proches maintient en eux, plus de 40 années après la fin du conflit, une trace de l'Algérie qu'il ne semble pas encore possible d'effacer.

Alain Vauthier témoigne des difficultés auxquelles il a été confronté en tant que Président du Haut Conseil des Rapatriés :

« Par exemple le problème des disparus. Tous ceux qui sont... qui ont été enlevés, à un moment ou un autre, en particulier ceux d'Oran. Mais, il y a eu dans toute la guerre d'Algérie des enlèvements. On n'a pas... on n'a jamais eu d'éclairage parfait sur ces questions. On ne sait pas combien de personnes ont disparu. On ne sait pas où ils sont. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Certains disent que certains sont encore vivants. »⁹⁰³

Jean-Marc L. rappelle aussi :

« Comment peut-on imaginer aujourd'hui vivre quand on a un disparu dans la famille. Un père, une mère, un frère, une sœur, un enfant... il est bien évident qu'on ne sait pas aujourd'hui s'il est mort. On ne peut pas faire le deuil... et on ne sait pas s'il est mort, s'il est vivant, s'il est incarcéré. On ne sait rien. »⁹⁰⁴

Ou encore Benjamin B., directement concerné par ce problème des disparus :

« On était en Algérie et ça a été très dur parce que à partir de ce moment là, j'avais ma petite villa qui était prise alors que j'étais en Algérie, c'était encore une fois quelque chose d'anormal, j'enseigne donc au collège d'El Biar.. et nous cherchons toujours mon petit frère parce qu'à ce moment là il y avait dans la rue du 8 novembre le consulat français qui avait été créé de toutes pièces... consulat français, ma mère y va et elle dépose une plainte et ainsi de suite et puis on se rend compte qu'elles étaient nombreuses à ce moment là, je rencontre un autre monsieur... Dromard et on décide de monter l'Association Nationale des Familles de Disparus, on en fait la publicité et on reçoit 1650 plaintes de famille ayant perdu quelqu'un
Réjanne: Ils n'ont jamais été retrouvés, on ne sait pas ce qu'ils sont devenus
Benjamin: Alors avec ma mère, on fait un fichier... extraordinaire des ces gens avec photos, plaintes des gens... le mois d'août arrive, je pars donc à Alger... à Paris et là j'essaie de rencontrer tous les membres du gouvernement, j'ai vu beaucoup de monde,

⁹⁰³ Entretien Alain Vauthier, Annexes, p. 396

⁹⁰⁴ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

le garde des sceaux, le ministre de l'intérieur, j'ai vu toutes les plus grandes têtes de l'époque pour leur dire ce qu'il y avait exactement »⁹⁰⁵

La fin de l'Algérie française, et la nécessité pour beaucoup d'entre eux de la fuir et de se réfugier sur le sol d'une métropole qui n'est pas prête, ni d'ailleurs désireuse, de les accueillir, entraîne pour les Français d'Algérie de nombreux bouleversements, sur le plan tant matériel qu'émotionnel. « La perspective de l'indépendance de l'Algérie ne cadrerait pas avec ce qu'on leur avait toujours dit (...). Reconnaître que l'Algérie française n'avait jamais été qu'une fiction qu'ils avaient cependant bel et bien vécue, c'était finalement admettre l'aberration de leur existence et de leur condition. »⁹⁰⁶ Par ailleurs, c'est, selon nous, en grande partie dans la façon dont se déroulent les derniers jours de la présence des Français d'Algérie sur la terre algérienne que se construisent les futurs rapports entre la métropole et ses anciens colons. Ainsi, il est possible de voir dans les événements qui se succèdent la place que la France entend réserver, à l'avenir, à cette population à laquelle elle n'ouvre pas particulièrement les bras, au sein même de la communauté nationale.

« Partir... Combien sont-ils à vivre ces derniers instants comme des somnambules. Ils s'asseyent sur leur balcon, ignorant les balles sifflantes. Ils sont déjà morts ou agonisants... Partir ? Le mot ne s'imprime pas sous leur crâne parce qu'il possède une signification trop cruelle... Il en faut, du courage, pour éteindre la lumière et fermer la porte, tourner le dos aux siens gisant dans le cimetière. Désormais, qui viendra fleurir les tombes ? Il leur en a fallu du courage, aux pieds-noirs « pour tourner une dernière fois la clé dans la serrure », comme l'écrit Danielle Michel-Chich. « J'ai regardé longuement la maison où mes parents avaient toujours vécu, confie Roger Duval, et qu'ils nous avaient donné pour notre mariage. C'était là que nos enfants étaient nés, où nous avions été heureux. Je ne pouvais pas me dire que c'était fini, que ce serait la maison d'un autre, que d'autres y seraient, que cette maison vivrait sans nous. »⁹⁰⁷

Leur univers s'est effondré, irrémédiablement, et la France « dont ils se sentent totalement indissociables depuis les deux conflits mondiaux et dont ils pensent, en conséquence, être légitimement les créanciers, leur tourne graduellement, mais implacablement et délibérément

⁹⁰⁵ Entretien Benjamin et Réjane B., Annexes, p. 178

⁹⁰⁶ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 326

⁹⁰⁷ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 266-267

le dos. »⁹⁰⁸ Désormais, il leur faut quitter leur terre pour cette France inconnue, une autre France, une autre société, d'autres valeurs.

C)Un exode en marche

« Trompés et sacrifiés aux intérêts d'une métropole qui a jusqu'à la fin fondé leur destinée sur un mensonge jamais reconnu, (...) c'est ainsi qu'ils se voient désormais. C'est ce qui explique leur obstination à imputer la quasi entière responsabilité de leur départ à la France (...). Admettre que l'Algérie n'était ni géographiquement, ni historiquement, ni culturellement française, c'est reconnaître l'illusion sur laquelle l'ensemble de leur vie avait pu se bâtir. C'était devoir repenser, en l'espace de quelques années seulement, les liens encore fragiles avec l'Algérie et avec la France, qui avaient mis plus de cent ans à se forger véritablement. (...) En fait, l'ignorance de part et d'autre des réalités propres à chacun précipita sans doute le drame qui devait à terme amener les Européens à traverser la Méditerranée. »⁹⁰⁹

A la fin de l'année 1961, le 26 décembre, avait été votée la loi relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'Outre-mer. La loi, constituant la « charte des rapatriés » stipulait que « les Français, ayant dû ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire où ils étaient établis et qui était antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France, [pourraient] bénéficier du concours de l'Etat... ». Cependant, la loi est votée alors que les experts tablent sur un rapatriement de 400 000 Français d'Algérie sur quatre ans. Or, rien ne se déroule comme prévu : alors que l'on espère une infiltration régulière et continue, on doit faire face à un afflux considérable dans un laps de temps très court. Le rapatriement d'Algérie reste très original par son imprévisibilité et son caractère massif. »⁹¹⁰

Des individus soumis à un « malheur commun »⁹¹¹, c'est bien ici ce qui participe de la constitution d'un groupe qui se met à émerger et à prendre conscience non seulement de sa communauté de malheur, mais aussi de sa communauté de destin. Ainsi, l'identité des Français d'Algérie va « commencer à se construire autour du *sacré* de l'exil. Le rapatriement,

⁹⁰⁸ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 161

⁹⁰⁹ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 328

⁹¹⁰ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 65

⁹¹¹ Jean-Pierre Azéma, « Au regard de l'Histoire », Informations sociales, 1993, n° 30, p. 15

cette souffrance commune à tous (...) devient la pierre angulaire de ce qui va dès lors être érigé (...). Si, comme l'explique Annette Wiewiorka, la Seconde Guerre mondiale a incontestablement créé une communauté sinon nationale, du moins de destin, en fédérant les populations juive, on peut penser que le rapatriement sous-tend l'existence d'une communauté (...) »⁹¹² des Français d'Algérie en France métropolitaine.

Ce qui, de nombreuses années plus tard, finira par être appelé la « guerre d'Algérie », événement véritablement unificateur et fondateur, pour reprendre les qualificatifs énoncés par Jean-Pierre Azéma⁹¹³, agira a posteriori sur le groupe des Français d'Algérie comme un événement l'incitant, dans l'adversité, à prendre conscience de sa propre existence et à faire émerger une identité propre.

« Vaincus, se sentant abandonnés par la France et laissés-pour-compte par l'Histoire, trop bouleversés par les événements qu'ils viennent de vivre pour en faire l'analyse, déchirés entre la fidélité à leur terre natale et le légitime besoin de retrouver enfin la paix et la sérénité, le pieds-noirs s'arrachent, incrédules, au monde dans lequel ils ont vécu ou se laissent emporter par la vague déferlante qui les dépose sur le sol métropolitain au début de l'été 1962. »⁹¹⁴ Pour tous les Français d'Algérie, le départ signifiait l'arrachement de leur terre, l'abandon de leur pays et de la vie que leurs aïeux, 130 années plus tôt, avaient contribué à faire émerger. Depuis des mois, ils ont pleuré « l'abandon de nos rêves, les rêves caressés tant de fois, les matins au réveil, les soirs... (...) Le drapeau tricolore, déchiré par les balles françaises, ne flottera plus de Dunkerque à Tamanrasset ; un autre va le remplacer, qu'on avait juré de ne jamais voir flotter sur Alger ! »

1) L'heure du départ

« Partir... combien sont-ils à vivre ces derniers instants comme des somnambules ? Ils s'asseyent sur leur balcon, ignorant les balles sifflantes. Ils sont déjà morts ou agonisants... partir ? Le mot ne s'imprime pas sous leur crâne parce qu'il possède une signification trop cruelle... Il en faut, du courage, pour éteindre la lumière et fermer la porte, tournant le dos aux siens gisant dans le cimetière. (...) « J'ai regardé longuement la maison où mes parents

⁹¹² Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de père en fils*, op. cit., p. 60

⁹¹³ Jean-Pierre Azéma, « Au regard de l'Histoire », *Informations sociales*, 1993, n° 30, p. 15

⁹¹⁴ Daniel Leconte, *Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté*, op. cit., p. 14

avaient toujours vécu, confie Roger Duval, et qu'ils nous avaient donnée pour notre mariage. C'était là que nos enfants étaient nés, où nous avions été heureux. Je ne pouvais pas me dire que c'était fini, que ce serait la maison d'un autre, que d'autres y seraient, que cette maison vivrait sans nous. » »⁹¹⁵

L'exode massif entamé au printemps 1962 n'était pas prévu, et, malgré l'accélération des événements, et des départs plus ou moins précipités des Français d'Algérie, en France, « on ne voulait pas croire à un repliement massif (...). Selon le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés : « Si les gens [faisaient] la queue aux aérodromes, et aux quais d'embarquement, [c'était] uniquement parce que le personnel civil [refusait] de travailler et que, pour des raisons de sécurité, il [fallait] surveiller les navires et les avions. ». »⁹¹⁶ En peu de temps, l'Algérie s'est vidée de tout un peuple. Seuls, subsistent, « sur le terrain (...) des desperados sabordant les usines, les écoles, les mairies, ne voulant rien laisser à l'ennemi de l'œuvre des pieds-noirs ». »⁹¹⁷

A l'heure du départ, « c'est dans [une] ambiance crépusculaire de fin du monde, avec la peur au ventre et la nausée au bord des lèvres, que les Européens quittent l'Algérie. Les plus prévoyants ont expédié les enfants en métropole. Cette fuite les a marqués »⁹¹⁸, comme le raconte Jean-Christian M. :

*« Un matin, ma mère m'a dit qu'il fallait que je prenne l'avion, parce que à cette époque-là, il y avait les rafles qui étaient organisées par... par les services de l'armée... donc, tous les gens qui avaient à cette époque-là une vingtaine d'années, ils étaient tous raflés... et donc, qu'il fallait vite que je prenne l'avion. Et donc, je suis parti, avec deux valises, comme la plupart de mes amis... »*⁹¹⁹

Pour Jean C. :

« Moi, je suis parti un peu avant mes parents, parce que j'ai été mobilisé par l'OAS... comme ils avaient les listes... (...) donc, un jour, un type est venu à la maison. Il a dit « bonjour, est-ce que monsieur B. est là ? », j'ai dit « ben non, il est pas là », c'était mon père... « non, Jean B. ». J'ai dit « c'est moi ». Il m'a dit « voilà, vous êtes

⁹¹⁵ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 266

⁹¹⁶ Cécile Mercier, Les pieds-noirs et l'exode de 1962 à travers la presse, op. cit., p. 61

⁹¹⁷ p. 195

⁹¹⁸ Ibid, p. 263

⁹¹⁹ Entretien Jean-Christian M., Annexes, p. 717

mobilisé. Les armes sont là », etcetera. Mon père m'a foutu dans le premier avion disponible et je suis parti à Toulouse. »⁹²⁰

Gilbert F. est resté sur place mais a tenu à mettre sa famille à l'abri :

« Ma femme et mes deux enfants ont été envoyés depuis 3 mois avant l'indépendance étant donnés les dangers qu'il y avait à rester à ce moment. »⁹²¹

Pour tous, quitter l'Algérie s'avère incroyablement compliqué, sur le plan psychologique, émotionnel, bien sûr, mais également sur le plan matériel. « Il ne suffit pas (...) de vouloir partir, il s'agit de savoir comment. »⁹²² Pourtant, au cours des mois qui précèdent et qui suivent l'indépendance de l'Algérie, Alain Peyrefitte n'aura de cesse d'inciter le chef de l'Etat à adopter une attitude plus « compassionnelle » à l'égard de « ces gens [qui] sont nés sur cette terre, qu'ils ont dû quitter dans des conditions dramatiques. Ils ont perdu leur patrie, celle où sont enterrés leurs parents et leurs ancêtres. Ils ont besoin qu'on leur parle. Ils ont besoin [qu'on leur dise] que la mère patrie leur ouvre tout grands les bras. »⁹²³ Mais, déjà, depuis janvier 1962, le gouvernement français cherche à empêcher une arrivée massive de rapatriés et souhaite réguler le flux des arrivées. « Il demande aux compagnies de navigation, la Transat, la Compagnie de navigation mixte et la Société Générale de Transports Maritimes, de réduire le nombre de rotations hebdomadaires des bateaux entre l'Algérie et la France à seize, puis à sept en mars, enfin à trois en avril ! Immanquablement, les quais d'Alger, d'Oran et de Bône se couvrent, dès les premiers jours de mai, d'une population abattue et égarée. »⁹²⁴

Rien n'est donc fait pour rendre cette terrible tâche plus aisée, et chacun voit sa situation dégénérer au regard de ce que sont désormais devenus les rapports entre la métropole et son ancienne colonie, entre le peuple métropolitain et cette population de « colonialistes exploités » et « m'as-tu-vu ». Les frictions commencent en Algérie même, sur les quais d'Alger ou d'Oran, comme nous le raconte Viviane :

« Déjà au départ d'Alger, on nous avait dit « vous ne prendrez pas de cabine » alors j'avais mon fils qui avait 5 ans, ma fille qui avait 1 an, mon neveu avait 5 ans et l'autre 4 ans et ma nièce avait 1 mois. On était avec ma sœur, heureusement nos maris

⁹²⁰ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

⁹²¹ Entretien Gilbert F., Annexes, p. 141

⁹²² Ibid, p. 264

⁹²³ Alain Peyrefitte

⁹²⁴ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 19

sont venus avec nous donc c'était une bonne chose et on nous a laissé attendre des heures en plein soleil alors que rien n'empêchait qu'on puisse monter sur les bateaux, c'était des brimades en quelque sorte, je ne sais pas ce qu'on nous a fait payer mais si vraiment on gagne le paradis comme ça on l'a... et donc finalement il y avait des femmes qui étaient ambulancières qui ont eu pitié, qui sont venues et tous ceux qui avaient des bébés, on les a fait monter dans le bateau en priorité, sinon on risquait l'insolation, c'était dur... on est montés dans le bateau, pas de cabine et c'est là que Charlet et Guth sont allés voir le responsable et ont dit voilà vous voyez dans quel état sont les petits, ils sont en plein soleil, s'ils leur arrivent quoique ce soit, on vous jette par dessus bord, Charlet était furieux et on nous a donné une cabine, on a eu cette chance d'avoir une cabine, elles étaient toutes vides, c'est ce qu'il faut savoir, ils laissaient les gens dehors alors qu'il y avait les cabines. »⁹²⁵

Dans les propos de Fernand E. pointe très nettement la façon dont les Français d'Algérie, au moment de leur départ, au cœur de leur drame, ont été, en un sens, traités comme des Français de seconde zone. La métropole n'a pas prévu leur afflux et les départs, précipités et déchirants, se font dans des conditions de plus en plus dramatiques :

« On est partis en bateau c'était un bateau qui était un ancien bateau qui servait à transporter le bétail (...)... je souris parce que je me souviens d'une publicité sur la dépêche de Constantine en gros caractère il était inscrit « un jour sur le..., un jour de vacances » et en fait c'était un bateau pour les bestiaux qui étaient aménagé plus ou moins. »⁹²⁶

Annie F. fait également référence à ce traitement :

« On a fait la traversée sur le Sidi Mabrouk... c'était un bateau qui contient normalement 600 places... on était 2000 sur ce bateau... on a fait une traversée dans la soute à bagages parce que y'avait pas d'autres moyens »⁹²⁷

« Jacques Fieschi, dans son roman Un homme à la mer, restitue les derniers instants avant le départ. (...) Derrière lui, le lieu où il est né et où il a grandi s'éloigne. « Je n'ai pas contemplé

⁹²⁵ Entretien collectif, Annexes, p. 117

⁹²⁶ Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

⁹²⁷ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

la ville, la falaise et la baie quand le bateau a quitté le port. Je leur ai même tourné le dos.
(...) » »⁹²⁸

Qu'ils aient ou non regardé leur terre natale qui s'éloignait, qu'ils aient ou non dit adieu à leurs ancêtres restés enterrés dans le sol algérien, les Français d'Algérie manifestent tous, dans leurs récits, cette émotion teintée d'incompréhension devant le déroulement des événements, une incompréhension qui a parfois pu se manifester par une véritable dévastation intérieure ou par une forme d'incrédulité face à la réalité de la situation. Ainsi, ils n'ont certainement pas tous adopté le même comportement lorsqu'il s'est agi de quitter la terre algérienne, mais qu'ils aient eu une réaction violente, ou qu'ils aient semblé comme « anesthésiés », ils se sont tous retrouvés, d'une certaine manière, comme spectateurs de leurs propres vies, assistant à un changement dévastateur sans avoir aucune possibilité de réagir, d'intervenir.

Les récits du départ d'Algérie sont d'ailleurs très variés, mais ils se retrouvent tous dans la violence d'un arrachement brutal et incompréhensible.

Ainsi, Jean-Pierre F. raconte :

*« Je crois que je suis resté à l'arrière du bateau et je crois que j'ai pleuré. Ensuite, j'ai été très affecté parce qu'il se passait sur le bateau, très touché, très irascible, écorché vif, J'ai vu un ancien, je ne sais pas si c'était un ancien légionnaire qui avait des tatouages sur le bras et puis il y avait quelqu'un qui lui dit qu'il n'avait pas le droit d'être là, parce qu'il était en première classe, j'ai cru que ce garçon, qui était un garçon du bateau, tenant le bar je crois qu'il allait le tuer. »*⁹²⁹

Dominique L. était enfant à l'époque. Son départ d'Algérie s'est fait en deux temps. Elle a d'abord quitté le pays en avion, puis est revenue quelques mois plus tard avec sa famille pour déménager leurs affaires restées en Algérie. Le second départ s'est fait en bateau :

« J'ai des souvenirs du départ et des choses comme ça mais je n'avais pas de dates très précises et j'avais des souvenirs très nébuleux en fait entre un départ de l'aéroport où on était tous sur des lits de camp avec ma grand mère et un départ en bateau, donc j'avais deux souvenirs de départ mais je n'arrivais pas à les resituer chronologiquement (...). Donc, c'est en 62 que nous sommes partis en avion et on est arrivé... c'est donc les souvenirs d'aéroport où on faisait effectivement la queue parce que tout le monde ne pouvait pas partir... (...) on est restés là jusqu'en octobre 62 et

⁹²⁸ Cité par Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 264

⁹²⁹ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

après, on est retournés en Algérie pour faire le déménagement (...) on est tous retournés en Algérie... donc c'était en octobre (...) maman s'est occupée des déménagements de ses parents et puis le nôtre et on est repartis en décembre 63 et c'est là qu'on est partis en bateau tous ensemble et c'est ce souvenir là où j'ai fait des cauchemars pendant très longtemps étant petite car tout le monde pleurait sur le bateau du fait du côté plus triste que l'avion, on voyait Oran qui partait donc tout le monde pleurait et moi j'ai un souvenir très poignant de ce moment là où on voyait l'Algérie qui s'éloignait pour ne plus jamais y retourner. »⁹³⁰

Il est intéressant de noter que, dans le cas de Dominique L., c'est le départ en bateau, la vue de la terre qui s'échappe, qui semble constituer une « vraie » douleur, ou en tout cas une douleur mémorisée.

Pour Annie F. :

« Moi j'avais jamais traversé la Méditerranée, et j'ai su, quand je prenais le bateau, que je le prenais pour la première et dernière fois... donc, si tu veux, ça a été... ça a été terrible... le départ a été terrible (...) je savais qu'en partant je ne reviendrais plus... donc, pour moi c'était un déchirement. Il a fallu que mon père me porte sur le bateau... (...) j'ai pris le bateau soutenue par mon père et par mon mari. Je ne pouvais plus avancer... je ne pouvais plus parler... j'avais l'impression d'avoir un truc qui m'étranglait... et j'ai pris des photos en partant... j'ai essayé de prendre des photos en partant... même ça j'ai pas pu le faire... j'ai pris des photos sur le quai de la famille qui m'accompagnait... elles sont bien sorties... mais toutes les photos que j'ai prises d'Alger, du bateau... le plus loin que j'ai pu... tu vois, autant que j'ai pu prendre... des vues d'Alger de mon départ... elles sont toutes blanches... y'en a aucune qui est sortie... de mon départ d'Algérie, je n'ai que la famille sur le quai... c'est tout ce que j'ai gardé... »⁹³¹

Comme le symbole d'une terre sur laquelle elle n'a plus aucun droit, plus aucune légitimité, même celle d'en garder des souvenirs, le fait que les photos qu'Annie a faites depuis le bateau n'aient pas restauré les images qu'elle voulait fixer participe certainement d'une exacerbation de sa douleur. A peine s'est-elle soustraite à sa terre, elle n'a eu sur elle plus aucune prise.

⁹³⁰ Entretien Dominique L., Annexes, p. 73

⁹³¹ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

Pour Mme P. :

« Quand vous voyez partir le bateau, que vous partez tout seul avec trois enfants, que jamais j'ai pris ni le bateau, ni train même... (...) et que vous voyez le port comme ça se... j'ai eu beaucoup de peine... d'abord je n'ai pas dormi de la nuit »⁹³²

Ceux qui ont quitté l'Algérie à bord d'un bateau semblent conserver une image du départ particulièrement « chargée » sur le plan émotionnel. En effet, ils ont vu, littéralement, s'éloigner leur terre, celle où résident encore leurs ancêtres, une terre abandonnée à d'autres. Et, comme si quitter l'Algérie ne constituait pas, en soi, un traumatisme « suffisant », les conditions dans lesquelles se déroule la traversée de la Méditerranée, en avion ou en bateau – une traversée qu'ils avaient parfois rêvée de faire pour aller découvrir leur métropole – participent également de la violence du voyage qu'ils accomplissent. « Le gouvernement n'a rien prévu et, pire encore, a fait volontairement réduire les vols d'Air France, craignant que le million d'Européens débarque d'un seul coup en métropole. »⁹³³ Si certains ont trouvé des places pour leurs familles à bord des rares bateaux français, d'autres ont dû faire face à une situation encore plus violente. Ainsi, ils sont quelques uns à avoir dû quitter l'Algérie à bord de bateau étrangers. C'est en particulier le cas pour la population oranaise, d'origine majoritairement hispanique, qui s'est souvent vue prise en charge par des bateaux espagnols, alors seuls moyens d'échapper à une situation devenue ingérable sur le sol algérien. Dans les propos de Nicolas D., nous pouvons prendre toute la mesure de la douleur et de la colère qui l'animent, alors qu'il se remémore que son pays, sa patrie, cette France qu'il portait dans son cœur et vers laquelle il se devait désormais de fuir, ne voulait pas de lui, le reniait, lui et ses semblables, au point de les abandonner en toute conscience à une situation qui menaçait leurs vies :

« J'ai quitté Oran le lendemain... le surlendemain des massacres de juillet, sur un bateau espagnol parce qu'il n'y avait pas de bateau français, c'était des bateaux espagnols qui nous débarquaient, les Espagnols se sont occupés... parce qu'il y avait toute une colonie espagnole qui venait récupérer leurs ressortissants mais ce n'est pas sur un bateau français que j'ai pu regagner... (...) je me suis embarqué sur un cargo qui m'a débarqué à Alicante et mes parents qui étaient à Toulouse sont venus me récupérer, voilà comment ça s'est terminé. »⁹³⁴

⁹³² Entretien Mme P., Annexes, p. 787

⁹³³ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 266-267

⁹³⁴ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

Ou encore Pierre Ba.:

« Dans le port qui entretenait des lignes régulières avec l'Algérie, notamment... des pinardiens, qui venaient chercher le vin d'Algérie pour le mélanger à des vins un peu moins alcoolisés en métropole... des cargos ont... du mois de mai jusqu'au mois de septembre, fait... enfin pris à bord des quantités de gens, au-delà des règles de sécurité, tellement... tellement l'afflux était important et non prévu... »⁹³⁵

Le gouvernement français ne prend ainsi aucune mesure d'urgence pour permettre à cette population de gagner la terre plus sereine de la métropole. Leur réputation les a précédés. Les Français d'Algérie ne sont pas les bienvenus en France, où ils sont, depuis longtemps, considérés comme seuls responsables de leur situation et de leur « supposé » drame, une idée qui, selon certains Français d'Algérie, fut largement véhiculée par les médias métropolitains, comme le rappelle Jean :

« [Les] métropolitains (...) ont été mis en condition par les médias, ils ignoraient tout de l'Algérie (...) Les médias avaient fait une telle propagande pour les Pieds-Noirs qu'à ce moment là les Français disaient « c'est l'abomination de la dérégulation, on ne les veut pas chez nous »... ce qui fait qu'on s'est trouvés dans un pays qui était le notre, qui était hostile et sinon hostile... indifférent. »⁹³⁶

Ils ne sont pas les bienvenus car ils ont entraîné la population métropolitaine dans leur guerre d'un autre temps. Aux yeux des Français d'Algérie qui attendent pourtant, et malgré les différends, de leur mère-patrie qu'elle leur ouvre ses bras, qu'elle les accueille comme citoyens au même titre que les métropolitains, il s'agit là d'une traduction trop réelle de la volonté de la France de tourner le dos à ceux qui, jadis, auront compté parmi les meilleurs atouts de son statut de puissance coloniale.

2)La solidarité mise à l'épreuve

Aurait-il été seulement question d'une incapacité matérielle, ou économique, à accueillir et à intégrer en un laps de temps très court près d'un million de personnes qui, de

⁹³⁵ Entretien Pierr Ba., Annexes, p.

⁹³⁶ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

surcroît, avaient perdu presque tous leurs biens et qui arrivaient donc en situation de grande détresse sur tous les plans, les Français d'Algérie n'auraient pas forcément tenu un discours bien différent à l'encontre de leur mère-patrie. Pour René, malgré toutes les difficultés résultant de la fin de l'Algérie française, la France, en tant que patrie responsable, aurait dû tout mettre en œuvre et ouvrir ses bras à ses compatriotes malheureux, comme l'ont d'ailleurs fait d'autres pays :

« Les Grecs ont connu la même chose, mais ont eu un comportement diamétralement opposé. Les Grecs ont eu les Grecs d'Egypte, qui ont été mis à la porte d'Egypte par Nasser. Et ils étaient très nombreux. Ils étaient pas loin d'un million eux aussi. Et la Grèce c'est huit millions... c'était à l'époque... c'est aujourd'hui douze millions. A l'époque, c'était huit millions d'habitants. Pour huit millions d'habitants, accueillir un million de réfugiés, c'est pas un petit problème. Eh bien, les Grecs l'ont fait très bien. Ils ont construit des cités entières. J'ai entendu de jeunes hauts fonctionnaires grecs avec lesquels je travaillais, me dire « c'est dur, parce que on n'est vraiment pas riche. Il faut en plus qu'on se serre la ceinture pour accueillir les autres, mais ça fait partie du devoir national ». Autrement dit, une attitude totalement à l'opposé de l'attitude française à la même époque... »⁹³⁷

C'est le genre d'argument que fera valoir Alain Peyrefitte lors d'une de ses rencontres avec le chef de l'Etat, essayant semble-t-il de le convaincre que l'avenir des rapatriés pouvait aussi être envisagé en métropole, malgré la mésentente et la méconnaissance qui se faisaient clairement jour entre Français d'Algérie et Français de métropole. Alain Peyrefitte rappellera ainsi au chef de l'Etat que « l'Allemagne a absorbé douze millions de réfugiés de Prusse orientale, de Silésie ou de Poméranie [et qu'ils] ont été une des causes du miracle allemand. »⁹³⁸ Pour lui, « un million de rapatriés, ça peut être une chance pour une France en expansion. »⁹³⁹ Loin d'être nécessairement un handicap pour la nation, les Français d'Algérie peuvent constituer pour elle un challenge à relever, une mise à l'épreuve de la solidarité nationale, et, à termes, une chance dans de nombreux domaines.

Alors que les rapatriements deviennent réguliers et tendent à concerner de plus en plus de Français d'Algérie qui se décident, désespérés, à quitter leur terre natale, le gouvernement en

⁹³⁷ Entretien René M., Annexes, p. 609

⁹³⁸ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 266

⁹³⁹ Ibid

métropole, et le général de Gaulle avec lui, ne se résignent pas à voir que s'initie là un mouvement d'une terrible ampleur. Répondant à Alain Peyrefitte qui lui fait part, depuis plusieurs mois déjà, de son inquiétude quant au sort des Français d'Algérie, le général de Gaulle répondra : « Trois cent Français d'Algérie par semaine, ça fait douze cent par mois, à supposer qu'ils soient tous des rapatriés. Ce n'est pas la mer à boire. Ce n'est rien ! »⁹⁴⁰

A cette époque, les Français de métropole ne semblent pas soupçonner le drame qui se déroule presque sous leurs yeux. « Et puis « à qui la faute ? ». Ne leur avait-on pas dit, aussi, « que le repli des Français d'Algérie s'accomplissait sans heurts, sans larmes et sans douleur » ? »⁹⁴¹ A travers le rapatriement des Français d'Algérie vers la France, c'est finalement la solidarité des métropolitains à l'égard de leurs concitoyens des colonies qui se trouve mise à l'épreuve.

Ainsi, selon nous, c'est véritablement la place que les autorités françaises et, avec elles, la population métropolitaine, entendent réserver aux nouveaux rapatriés au sein de la communauté nationale qui se joue dans le traitement qui leur est réservé lors de ces événements. Malmenés, niés dans la réalité de leur drame, de leur relation à l'Algérie, mais aussi dans leur droit à revendiquer une place légitime au sein du peuple français, considérés comme des Français de seconde zone, les Français d'Algérie tiendront longtemps rigueur à la France de n'avoir pas su leur « rendre » ce qu'eux avaient donné sans sourciller quelques dizaines d'années plus tôt, lorsque le peuple métropolitain se voyait menacé. C'est d'ailleurs sans doute dans cette brutale « réunification » que l'on peut trouver l'une des explications d'une certaine forme de « rancœur » qu'entretiennent encore aujourd'hui certains Français d'Algérie à l'égard de la France et de leurs compatriotes. A nos yeux, ce défaut de solidarité a grandement participé de la construction par les Français d'Algérie d'une identité française différente de celle des anciens métropolitains, et a également fourni aux premiers un solide point de repère, facilitant la consolidation d'une identité particulière au service d'une communauté alors émergente. Certes, des soldats métropolitains sont venus sur le sol algérien, ont combattu les « rebelles » du FLN, mais la réaction finale de la métropole a souvent été interprétée comme un abandon de la population française en Algérie, sans plus de considération pour les sacrifices qu'elle avait pu consentir plusieurs années auparavant. Les Français d'Algérie restent incrédules devant l'absence de réaction de la métropole à leur égard, considérant que c'est bien vite oublier les sacrifices de la colonie qui, lors des deux guerres mondiales, s'était précipité pour défendre les métropolitains.

⁹⁴⁰ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 138

⁹⁴¹ Jeanne Cheula, op. cit., p. 237

C'est le sens des propos de Nicolas D. :

« L'exode a commencé pour nous à partir du moment où ils nous ont chassés de notre pays et que nous nous trouvions en terre étrangère et que nous avons considérée comme notre pays dans lequel deux générations en 14 et en 39 s'étaient battues sur les champs de bataille et nous avons contribué en débarquant à Marseille sur les plages ici qui sont toutes couvertes des croix des jeunes appelés pieds-noirs et arabes, continué à délivrer cette métropole... et cette métropole nous abandonnait en Algérie... »⁹⁴²

C'est également ce que semble dire Jean-François C. :

« Quand la France a été envahie, les Pieds-Noirs se sont levés en masse et ont débarqué en métropole pour délivrer la métropole. Ils se sont pas posés de question si c'était des départements de l'autre côté, ou d'un côté... les Arabes aussi d'ailleurs »⁹⁴³

Pierrette G. relaie les propos de son père, assassiné en Algérie :

« Moi, je persiste à croire qu'il a agi par patriotisme, un petit peu naïf. « Nous, on est allé vous sauver en 14 et en 39, nous vous, c'est normal que vous soyez là. Donc, je fais ce qu'il faut faire pour rester, pour garder... »⁹⁴⁴

Pour Gérard R., c'est d'abord l'absence de solidarité à l'égard de concitoyens en détresse qui est blâmable. Mais nous pouvons déjà déceler dans ses propos le décalage entre Français d'Algérie et Français de métropole, initié au moment du conflit algérien, et qui ne cessera, par la suite, de prendre de l'importance.

Ainsi affirme-t-il :

« De mon côté tous mes oncles qui eux étaient nés en Algérie, ils sont tous venus ici quand il a fallu venir aussi bien en 14 qu'après, ils sont venus et beaucoup sont restés là enfin qui sont restés, qui sont morts, les autres ont été gazés, mon père a eu la chance de faire les deux guerres, il est venu pourquoi, pour défendre le drapeau

⁹⁴² Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

⁹⁴³ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

⁹⁴⁴ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

français et quand ça a été le contraire malheureusement ça n'a pas été vrai, beaucoup n'ont pas voulu alors ça, ça nous est resté en travers c'est sûr. »⁹⁴⁵

C'est également le sens des propos de Jean-Pierre R. :

« On jugeait que les Français avaient été très égoïstes... on savait que en 14-18, en 39-45, les Pieds-Noirs avaient participé... on avait vraiment l'impression d'avoir été trahis par les métropolitains... donc, voilà, c'était pour nous un peu des traîtres ou des lâches... des égoïstes en tout cas... des égoïstes, c'est le mot... »⁹⁴⁶

En un sens, c'est également ce que sous-entend Jean-Marc L. :

« Dieu seul sait qu'on s'est battu pendant deux guerres pour conserver l'Alsace-Lorraine. Et pour nous l'Algérie c'était pareil. Alors, c'est vrai qu'on avait un bout de mer. Alors, nous on avait un slogan magnifique, c'était « la Méditerranée traverse la France comme la Seine traverse Paris ». Et, on ne comprenait pas que ce bout de mer allait tant chagriner nos amis de la métropole. »⁹⁴⁷

Cela n'empêche pas, par ailleurs, les Français d'Algérie de reconnaître le rôle des soldats métropolitains dans la pacification de la situation algérienne. En effet, pour les Français d'Algérie, la France avait gagné la bataille militaire, et tout le mérite des soldats, y compris des soldats métropolitains, était pleinement reconnu, comme le rappelle Jean-Claude G. :

« Il y a longtemps qu'ils savaient qu'ils allaient donner l'Algérie, ce n'était pas la peine de faire du gâchis... parce qu'il y a eu du gâchis, de la jeunesse métropolitaine qui est venue nous défendre... »⁹⁴⁸

Mais la seule suite logique, aux yeux des Français d'Algérie, à cette victoire militaire, c'est-à-dire la pérennisation de la présence française sur le sol algérien, la consolidation des institutions et la confirmation des Français d'Algérie dans leur place légitime au sein de ce pays, ne s'est pas faite.

Lorsqu'ils sont venus défendre leur patrie à l'occasion des deux conflits mondiaux, les Français d'Algérie ont aussi pris la défense d'une certaine idée de la France, cette France

⁹⁴⁵ Entretien Monique et Gérard R., Annexes, p. 47

⁹⁴⁶ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

⁹⁴⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

⁹⁴⁸ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

conquérante, renforçant sa place sur la scène internationale par l'intermédiaire de colonies puissantes. Ils se sont mis pleinement au service de cette France qu'ils admiraient, dont ils rêvaient. Quelques années plus tard, lorsque le conflit algérien sera à son apogée, les Français d'Algérie attendront des métropolitains qu'ils avaient défendus par deux fois au prix de nombreuses vies, qu'ils leur apportent à leur tour leur soutien. Déjà, en 1961, le Conseil Economique et Social avait mis en avant les objectifs qui devaient être ceux des pouvoirs publics et des métropolitains à l'égard des rapatriés, en affirmant : « Tous les Français rapatriés, qu'ils aient besoin ou non d'une aide matérielle, doivent avant tout se sentir entourés d'une atmosphère de sympathie et de compréhension. De tout temps, en France, une épreuve nationale appelait aussitôt, dans un sentiment de solidarité, l'aide de tous les Français en faveur des victimes. Il semble que le retour des Français obligés de quitter le pays où ils résident n'ait pas provoqué le même élan de solidarité. L'opinion publique, peut-être insuffisamment informée, n'a pas subi le choc psychologique et n'a pas éprouvé la nécessité d'agir. (...) La France doit savoir offrir à ses enfants le secours de la Communauté à laquelle ils n'ont jamais cessé d'appartenir; elle doit prendre la défense de leurs droits »⁹⁴⁹.

Malgré les bonnes intentions affichées, les arrivées en France, dépassant toutes prévisions, ont rapidement constitué un problème, et certains auraient sûrement souhaité que ces témoins un peu trop gênants soient plus efficacement intégrés à la communauté française.

La France qui « régnait » en Algérie, et qui voit sa fin arriver, n'est déjà plus celle qui émerge en métropole. Ce sont finalement deux conceptions de la France qui vont s'affronter, et les Français d'Algérie auront beaucoup de mal à se faire à l'idée qu'en termes de défense du territoire et de compatriotes en danger, il y ait finalement eu deux poids deux mesures. Pour eux, leur sacrifice n'aura jamais été véritablement récompensé, et, alors que les Français de métropole auront eu l'occasion de rendre la pareille aux Français d'Algérie, ils leur auront simplement tourné le dos. Selon nous, il est possible de considérer que cette confrontation a grandement participé du sentiment d'exclusion ressenti par de nombreux Français d'Algérie interrogés, et ainsi, de la constitution, par un effet de repli sur le groupe, d'une identité particulière.

Il est également particulièrement intéressant de noter que, par opposition au comportement de la population métropolitaine au moment de l'indépendance de l'Algérie et de l'exil précipité

⁹⁴⁹ Journal Officiel du Samedi 16 Septembre 1961, Avis et rapports du Conseil Economique et Social, Séances des 25 et 26 Juillet 1961, « Problèmes posés par la réintégration des Français d'outre-mer dans la communauté nationale », p. 1002

des Français d'Algérie, la solidarité est mise en avant comme une valeur phare du groupe. Ainsi Robert L. affirme-t-il :

« Je pense qu'on a en commun un certain nombre de valeurs très fortes, qui sont des valeurs de solidarité, qui sont des valeurs de... d'optimisme, de foi en la vie, qui est chevillé au corps »⁹⁵⁰

Si la métropole a choisi de mettre un terme à leur présence sur le sol algérien, au moins peut-elle, pensent-ils, leur offrir le refuge vers lequel tous se précipitent. Or, « personne ne leur vient en aide. Les représentants de la France ont disparu... envolés ! Il appartient au petit peuple de se débrouiller comme il le peut pour quitter ce pays qui lui est désormais hostile. »⁹⁵¹ « De quelle indignité les Français d'Algérie se sont-ils rendus coupable pour se voir ainsi nier parle pouvoir politique et l'administration républicaine. »⁹⁵²

Cet épisode douloureux changera de manière irréversible les Français d'Algérie et leur rapport à la France, leur patrie.

« Feignant d'ignorer cette situation algérienne particulière, le gouvernement français ne veut pas croire à un exode massif des Français d'Algérie. Un ministre déclare avec une simplicité désarmante que « certains Européens auraient avancé leurs vacances devant la tournure des événements » ! »⁹⁵³ Pierre A. se rappelle ainsi de la façon dont la métropole a cherché, par la voix de Gaston Defferre, à minimiser et, surtout, à décrédibiliser le drame qui se jouait alors dans les villes algériennes, alors que les Français d'Algérie cherchaient à sauver leurs vies et à quitter le pays par tous les moyens :

« Je me rappelle de cette phrase de Gaston Defferre, qui disait « mais... »... que les Pieds-Noirs venaient à Marseille simplement pour y passer des vacances, ce qui était une insulte suprême, alors qu'en réalité, la quasi-totalité des Pieds-Noirs des villes d'Algérie ont abandonné sur place leur maison, leur logement, leur mobilier. »⁹⁵⁴

Comment ne pas saisir l'incroyable décalage entre les récits de départs qui nous sont donnés par les Français d'Algérie, et l'apparente légèreté avec laquelle le problème des rapatriements massifs est traité en métropole. Lors du conseil des ministres du 6 juin 1962, alors que,

⁹⁵⁰ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

⁹⁵¹ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 268

⁹⁵² Ibid, p. 267

⁹⁵³ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 20-21

⁹⁵⁴ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

d'heure en heure, les départs vers la métropole, et avec eux, l'intensité du drame, ne cessent de s'accroître, le général de Gaulle semble encore persuadé –mais y croit-il vraiment ?- qu'à terme, la majorité de la population française d'Algérie préférera l'Algérie indépendante à la mère-patrie pour construire son avenir. Ainsi affirme-t-il, plein d'une certitude qui tranche avec l'aspect incontrôlable des événements qui se jouent à quelques centaines de kilomètres de la capitale, que « beaucoup resteront en Algérie. Soit qu'ils fassent semblant de partir, mais avec la ferme intention de revenir ; soit qu'ils ne partent pas. »⁹⁵⁵

Un peu plus tard au cours du mois de juin 1962, c'est une autre explication qui sera avancée pour expliquer le fort mouvement d'arrivée en métropole depuis les côtes algériennes, une explication parmi d'autres pour voiler le degré de gravité et d'urgence de la situation des Français d'Algérie, une explication, aussi, qui aura pour effet de dénier, auprès de la population métropolitaine déjà peu acquise à la cause des Français d'Algérie, la réalité du drame de cette population. Selon nous, il est possible de voir dans l'attitude de la métropole et du gouvernement la place qu'ils entendent tous deux réserver aux Français d'Algérie et à leur souffrance parmi les préoccupations futures de la communauté nationale. Il leur sera interdit de la dire et de demander pourquoi la métropole l'a « autorisée ».

Ainsi, le chef de l'Etat évoque-t-il l'hypothèse de vacanciers rentrant en métropole pour des congés, pour expliquer l'augmentation des arrivées sur le sol français. « D'une part, les retours des gens qui avaient l'habitude de revenir en France. Entre mai et juillet, environ 400 000 Européens traversaient la Méditerranée pour venir passer en métropole les mois les plus chauds. (...) D'autre part, à côté des gens habitués à revenir en France pour l'été, s'est glissée une proportion grandissante de gens qui n'avaient pas coutume de venir en France. »⁹⁵⁶

Quelle meilleure façon de ne pas considérer le drame que les Français d'Algérie sont de plus en plus nombreux à vivre, que de refuser de voir leur déplacement, leur arrachement à leur terre natale et à celle qui, pour beaucoup, porte en son sein le corps de leurs aïeux, que de les considérer comme de simples vacanciers venus se rafraîchir pour quelques mois en métropole ? Quelle meilleure façon de leur montrer ce que la métropole et le peuple métropolitain pensent d'eux, et de leur responsabilité dans le délitement de leur situation ? Quelle meilleure façon, enfin, de les culpabiliser et de leur indiquer que la France n'est pas prête à les accueillir comme des sinistrés, et d'avoir à leur égard quelque signe de compassion et de soutien ?

⁹⁵⁵ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 154

⁹⁵⁶ Ibid, p. 187

Lors du Conseil des Ministres du 27 juin 1962, cette hypothèse est confortée par les propos de Robert Boulin, qui précise « qu'entre le 1^{er} juin et le 26 juin, il a été enregistré 169 000 retours vers la métropole. Ce rythme de passages correspond exactement à celui des départs de juillet 1961. Ce sont donc bien des vacanciers, jusqu'à ce que la preuve du contraire soit apportée. »⁹⁵⁷

Notons au passage la facilité avec laquelle est employé le terme « retour », si peu fidèle à la réalité du rapport de la majorité des Français d'Algérie avec le sol métropolitain.

Malgré le déni dans lequel s'enferme la métropole, dans les ports algériens, « tous les bateaux vont accepter plus de passagers que la limite maximale autorisée. On passe même outre au régime « trooper », qui consiste à embarquer au maximum de passagers au détriment du confort élémentaire et en supprimant tout fret commercial. Le 15 juin, le *Cambodge* embarque à Alger 1 233 personnes pour une capacité de 440 passagers, alors qu'une fusillade éclate sur les quais. Le 23 juin, le *Jean-Laborde* des Messageries maritimes quitte les quais d'Oran avec 1 166 rapatriés à bord au lieu des 400 autorisés. Le lendemain, dans les différents ports d'Algérie, les *Ville-de-Bordeaux*, *Ville-de-Tunis*, *EL-Djezzair* et *Kairouan* (...) entassent dans chaque coin de leurs ponts des rapatriés. La palme revenant sans aucun doute au *Kairouan*. Ce bateau de la compagnie de navigation mixte a une capacité de 1 172 places que l'on peut monter à 1 900 en régime « trooper » ! Serge Groussard, journaliste à l'Aurore, est sur le *Kairouan* et nous laisse ses premières impressions quelques jours plus tard : « Sur la passerelle, nous apercevions le commandant Miaille qui donnait ses ordres. Il est séant de rendre hommage à ces hommes, qui, avec des moyens si mesurés, font quotidiennement des miracles. Le commandant Miaille n'expliquera jamais comment il a pu se procurer en une heure plusieurs centaines de chaises longues supplémentaires pour les 2 100 réfugiés (...) qu'il a conduits cette fois d'Alger à Marseille, battant les records de tous les bateaux de la ligne. »⁹⁵⁸

Toutefois, au milieu de ces milliers de Français désemparés, qui embarquent pour un pays qui leur est demeuré inconnu, certains préféreront un autre exil. En effet, quelques uns auront « paré préventivement au rejet de la France, en refusant dès leur départ d'Algérie de rallier cette terre honnie. Puisqu'il faut vivre sur une terre inconnue et tout recommencer, surtout que

⁹⁵⁷ Ibid, p. 188

⁹⁵⁸ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 23-24

cela ne se fasse pas en France. Le choix est vaste, mais il s'opère toujours en vertu d'un rapport entre l'Algérie et la terre d'exil. »⁹⁵⁹

3) Aller ailleurs qu'en France

Dans certains cas, la déception et le sentiment de trahison à l'égard de la France a été ressenti avec une telle force que quelques Français d'Algérie ont préféré s'installer ailleurs. Ainsi, si la majorité opte pour la France, « certains se disent que l'exil serait peut-être moins douloureux dans un autre pays, qu'ils ont éventuellement plus de chances de trouver ailleurs qu'en France des conditions de vie comparables à celles de l'Algérie. Ceux-là acceptent de délaisser la métropole pour des horizons plus généreux. 30 000 juifs d'Algérie s'embarquent pour Israël. A part certains d'entre eux, (...) beaucoup restent en marge de la société israélienne plus accueillante pour les juifs européens que pour les juifs orientaux. Aussi, les deux tiers de ceux qui partent en Israël regagneront bientôt la vieille Europe. »⁹⁶⁰ « En 1951, il y avait 15 000 Juifs à Tanger. Après l'indépendance du Maroc en 1956, malgré les appels au calme des dirigeants, de nombreuses familles émigrèrent à Madrid, à Genève, au Canada ou aux Etats-Unis. Seulement quelques centaines choisirent Israël. (...) La communauté juive de Tétouan, jadis appelée *Tamuda*, aurait existé, d'après les archéologues et les historiens, avant la conquête musulmane. »⁹⁶¹ Ainsi, Nicolas D. affirme-t-il Nicolas :

*« Beaucoup d'israélites pieds-noirs se sont réfugiés en Israël à ce moment-là et croyez moi, on leur a réservé un autre accueil... pourtant ils étaient comme nous des Pieds-Noirs à part entière. »*⁹⁶²

De même, pour Hervé M. :

« Ma tante, donc cette tante qui est allée en Israël, et ma grand-mère, qui faisait des allers-retours entre Marseille et Israël, qui est décédée en Israël, et qui a par exemple été enterrée à Marseille. Donc, il n'y a pas eu ce choix-là... mais mes parents s'étaient

⁹⁵⁹ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 77

⁹⁶⁰ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 240

⁹⁶¹ Ibid, p. 139

⁹⁶² Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

*un tout petit peu, à l'époque, posé la question du Canada, ou de choses comme ça. Il y avait tout de même une meurtrissure. »*⁹⁶³

En effet, ils seront quelques uns à se tourner vers le Canada, cette « « petite France d'Amérique », [qui] vient de lancer un plan de développement et s'ouvre à leur entreprise. (...) Le marché de l'emploi y étant moins saturé qu'ailleurs, [les Français d'Algérie] s'intègrent d'autant plus rapidement que la sensibilité québécoise ressemble par bien des aspects à la leur. »⁹⁶⁴ Ancienne terre française « perdue et oubliée »⁹⁶⁵, le Canada représente « le refuge idéal pour quelques milliers de pieds-noirs. De plus –et ce n'est pas pour leur déplaire, cet exil outre-Atlantique, et la nouvelle vie qu'il propose, leur rappellent l'aventure algérienne dans laquelle leurs ancêtres se sont lancés quelques 130 années auparavant. Fernand E. raconte d'ailleurs qu'un exil vers le Canada avait été envisagé dans sa famille :

*« On a évoqué cette possibilité avec ma mère, mes frères, on a pensé au Canada, certains rapatriés, pas très nombreux, sont allés au Canada, d'autres en Israël, et puis bon, l'Israël, c'était déjà dangereux même à l'époque, le Canada, c'est loin, c'est le froid, l'inconnu aussi donc on a évacué cette possibilité et on a essayé d'être concret, la solution c'était donc la France et plus précisément Paris. »*⁹⁶⁶

Cet « esprit pionnier », aventurier, presque jusqu'au-boutiste se fait encore plus sentir chez ceux qui optent pour l'Amérique du sud. En effet, « le dernier carré (...) refuse d'emprunter les sentiers battus. Ils sont prêts à tout pour recommencer l'œuvre « civilisatrice » interrompue par l'indépendance. »⁹⁶⁷ Pour Jean-Pierre F. :

*« Mon père s'est posé la question, à la limite, il voulait même partir en Argentine, beaucoup de Pieds-Noirs se sont installés et en Argentine et au Chili »*⁹⁶⁸

La tentation dépassera même parfois la seule période de l'exil, puisqu'elle constituera, pour certains, une sorte d'échappatoire à une vie métropolitaine qui ne leur « convient » pas. Ainsi, Christian E. raconte ainsi son aventure vénézuélienne :

⁹⁶³ Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

⁹⁶⁴ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 241

⁹⁶⁵ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 78

⁹⁶⁶ Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

⁹⁶⁷ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 241

⁹⁶⁸ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

« Depuis tout petit... je rêve sur les photos, sur les images, et surtout sur les photos et sur les images d'Amérique du sud. J'avais un rêve, c'était d'aller voir l'Orénoque... ne me demandez pas pourquoi, j'en sais foutre rien. Et donc, en première année d'HEC, je décide... enfin je décide rien, je dis « je vais voir l'Orénoque », et il faut que je me trouve un stage pour aller voir l'Orénoque. Donc, je vais voir l'Orénoque... je trouve mon stage et je vais voir l'Orénoque... je suis effectivement séduit... c'était ce que j'avais imaginé... cette espèce de grande majesté, une tranquillité et tout ça, bon... et je passe presque deux mois en fait entre le Venezuela et la Colombie, et je tombe totalement amoureux de ces pays. Je m'y fais, en peu de temps, beaucoup d'amis, beaucoup de connaissances... je suis très bien reçu, très bien accueilli, ce qui fait que un an après, au moment de faire mon service militaire, je demande à... à rempiler dans le cadre d'un VSNE là-bas, et je suis accepté, par les gens qui m'avaient accueilli. Je travaille à l'Ambassade. Je suis attaché commercial... et puis ensuite, je rempile, n'arrivant pas à me séparer de la pâtisserie que j'avais goûtée, donc je rempile... oh, à l'époque, je suis déjà marié, donc ma femme vient avec moi. Nous nous installons tous les deux à Caracas. »⁹⁶⁹

« Néanmoins, c'est en Espagne, ce vieux pays qui a perdu depuis beau temps son esprit pionnier, que les candidats seront les plus nombreux (...). Cet empressement n'a rien d'étonnant. Entre l'Algérie et l'Espagne, les liens ont toujours été très profonds : entre l'Espagne républicaine et la colonie espagnole d'Oranie pendant la Guerre civile ; entre l'Espagne franquiste, et les partisans les plus durs de l'Algérie française ensuite. »⁹⁷⁰
D'ailleurs, « c'est tout naturellement dans ce pays que les cadres de l'OAS, poursuivis par la justice française, trouveront refuge. C'est là aussi que les « néos » espagnols transplantés en Algérie depuis trop peu de temps auront, plus qu'en France, le sentiment d'être chez eux. »⁹⁷¹
Terre ancestrale d'une partie des Français d'Algérie, l'Espagne deviendra « le seul havre acceptable pour beaucoup d'autres. »⁹⁷²

Robert L. raconte ainsi :

« Compte tenu de la forte proportion hispanique, de culture espagnole, qu'il y avait à Oran, l'Espagne a envoyé des bateaux pour évacuer les gens, et le gouvernement

⁹⁶⁹ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

⁹⁷⁰ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 78-79

⁹⁷¹ Ibid

⁹⁷² Ibid

français leur a interdit de rentrer dans les eaux territoriales françaises, puisqu'on n'avait pas besoin d'eux pour évacuer des gens... donc... ces bateaux venaient récupérer les gens à la limite des eaux territoriales françaises... et moi, je me suis retrouvé à Alicante... »⁹⁷³

Pour Mme P. :

« Mon mari a économisé un petit peu d'argent, et cet argent, on a eu l'idée d'aller en Espagne. (...) alors on a eu cette chance aussi que quand on est partis d'Algérie, mon mari il avait de la famille en Espagne. Alors qu'est-ce qu'on a fait nous ? On est partis... mon mari il nous a mis dans le bateau... on est partis en Espagne, et on a été recueillis par la famille de mon mari. »⁹⁷⁴

Quant à Xavier P., il raconte :

« J'ai des parents de mon père qui sont partis en Espagne, qui sont maintenant décédés, et qui n'ont pas voulu rentrer en France. »⁹⁷⁵

Malgré un certain éparpillement des départs et des destinations, la très grande majorité des Français d'Algérie choisiront la métropole. Encore meurtrie, elle vit à travers ce « voyage » l'un de ses actes fondateurs. Le rapatriement amène, à lui seul, son lot de douleurs et d'incertitudes à des Français d'Algérie pourtant non encore confrontés au quotidien métropolitain et à leurs compatriotes.

D) Douleur et incertitudes

« L'événement « traumatique » constitutif de la mémoire collective pied-noir est le drame du rapatriement. »⁹⁷⁶ A tel point que ceux qui n'ont pas vécu les plus durs moments de l'exode, qu'ils aient quitté l'Algérie avant les accords d'Evian, ou qu'ils aient eu la possibilité de rester dans des conditions acceptables et qu'ils soient partis bien après l'indépendance, en viennent à partager, dans leurs discours, la douleur du départ et de l'arrachement. Comme

⁹⁷³ Entretien Robert, Annexes, p.

⁹⁷⁴ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

⁹⁷⁵ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

⁹⁷⁶ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères en fils, op. cit., p. 151

s'ils étaient conscients que le vécu de cet événement, dans la douleur qui plus est, était un élément essentiel à qui veut se considérer comme un membre de cette communauté émergente. Comme le précise Joël Candau, « la bonne gestion de l'identité d'un groupe d'appartenance (...) passe par le rapport ambivalent que les membres de ce groupe vont avoir avec ces événements qui, simultanément, font l'objet d'un « devoir de mémoire » et d'un besoin d'oubli »⁹⁷⁷. Il va donc s'agir pour eux, non seulement d'affirmer une « solidarité », mais, plus loin, de s'associer véritablement à l'événement, par exemple en utilisant des mots tels que « nous » ou « on », traduisant ainsi la dimension collective de l'exode, et laissant de côté leur expérience personnelle qui aurait pu les tenir à l'écart de ce moment fondateur.

Pour les autres, ceux qui ont vécu au cœur de l'événement, ceux qui ont été précipités, bousculés, menacés, ceux qui ont dû partir presque du jour au lendemain, sont souvent venues s'ajouter à l'épreuve matérielle des manifestations à la fois physiques et émotionnelles de la douleur de l'arrachement à une terre algérienne qui continue de porter, en son sein, les corps de leurs aïeux.

1) Douleur psychique, douleur physique

« Le rapatriement (...) n'est pas une simple migration. Le déracinement, l'exode, l'exil ont provoqué des lésions morales et affectives dont on n'a pas toujours évalué l'ampleur (...). »⁹⁷⁸ Partir, quitter sa terre natale, la terre de ses aïeux, la terre qui portait l'avenir de tout un peuple, autant de souffrances auxquelles s'ajoute, pour nombre de Français d'Algérie, celle de devoir laisser derrière soi ses morts. Comme un lien persistant, inaltérable, avec une terre dont les Français d'Algérie ont été arrachés, leurs morts assurent en quelques sortes la pérennité de leur présence en Algérie. Ils lui sont liés par leur chair.

Gérard R. et son frère, conscients de l'attachement inaltérable de leur père avec la terre d'Algérie, ont même pris la décision d'y laisser, volontairement, son corps :

*« Avec mon frère, on n'a pas voulu ramener son corps ici, on l'a laissé là bas... sa place était là bas, il a vécu toute sa vie là bas et je pense que sa place était là. »*⁹⁷⁹

⁹⁷⁷ Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 92

⁹⁷⁸ Jean-Jacques Jordi, *De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992*, op. cit., p. 186

⁹⁷⁹ Entretien Monique et Gérard R., *Annexes*, p. 47

Pour Christian E. :

« La famille est restée à Miliana. C'est resté... c'est resté le berceau familial... il y a toujours... les tombes sont là-bas. »⁹⁸⁰

Pour Jean-Pierre E. :

« Le deuxième endroit où je vais régulièrement, c'est le cimetière d'Oran où mon père est enterré. Donc, j'y suis allé très souvent, mais chaque fois avec une réelle émotion. »⁹⁸¹

Pour René et Michèle Fa. :

« Lui : je suis né là-bas. Mes parents sont... moi, ma mère est encore enterrée en Algérie...

Elle : Tous nos parents...

Lui : Tous nos parents sont enterrés en Algérie. »⁹⁸²

Pour Michèle Fo. :

« La souffrance... comment dire... affective hein... dire qu'on a perdu sa maison, qu'on a perdu... qu'on a laissé les cimetières avec ses ancêtres enterrés là-dedans. »⁹⁸³

Pour Annie F.:

« Moi j'ai mes grands-parents, j'ai mes arrières grands-parents qui sont enterrés là-bas. Quelque part, c'est notre terre, c'est notre vie (...) quelque part j'ai la nostalgie quand même de ma terre natale. Ce sont mes racines... tu comprends... (...) on n'a pas eu le temps de dire au revoir aux gens, on n'a pas eu le temps de dire au revoir à nos morts »⁹⁸⁴

Maurice A. et Gilbert L. parlent aussi de leurs parents « restés » en Algérie :

⁹⁸⁰ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

⁹⁸¹ Entretien Jean-Pierre E., Annexes, p. 326

⁹⁸² Entretien M et Mme Fa., Annexes, p.

⁹⁸³ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

⁹⁸⁴ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

« Gilbert : Si la Kabylie devient indépendante, je vais sur la tombe de mes grands-parents, de mon père... et puis, voilà, c'est le seul soulagement que j'aurais...

Maurice : Moi j'ai mon grand-père qui est enterré à Sédou... le grand-père A., il est enterré à Sédou... c'est d'ailleurs quand ils étaient à Sédou qu'ils ont connu votre mère

Gilbert : et votre père il est enterré à... ?

Maurice : Mon père est... et ma mère sont enterrés à Ouet Marsa... et le cimetière d'Ouet Marsa ils l'ont pas touché... ils l'ont bloqué... ils ont bloqué les portes et tout...

Garmi il y a été... il est monté sur le toit du taxi qui l'avait emmené... il a regardé... il m'a dit «à la place des rosiers y'a des ronces»... m'enfin, ils ont pas touché... vous savez

Gilbert : Ils ont laissé reposer en paix ça... et à Tasmalt, ils font même mieux, ils entretiennent

Maurice : Là c'est mieux

Gilbert : Ils entretiennent... alors, j'ai reçu les photos d'ailleurs... et c'que j'ai remarqué sur... sur le tombeau de mes... mes parents, y'avait la croix qui était tombée. J'ai fait la remarque, on m'a dit «non mais ça c'est pas... ça a pas été enlevé. C'est tombé... la croix est tombée d'elle-même »... alors les gosses, après l'indépendance, ont brûlé les couronnes bien sûr... des choses comme ça...mais sans rien toucher, sans rien abîmer

Maurice : Oui, les couronnes avec les perles, moi-même du temps où j'étais là-bas, de temps en temps ils en brûlaient une... mais ça c'est

Gilbert : ... des gamineries quoi »⁹⁸⁵

Pour Jean C. :

« C'est mon pays perdu, un pays qui a fait que je suis séparé et de plus en plus de tout ce que j'ai laissé là-bas, mes grands parents, toute ma famille qui est restée dans les cimetières de là-bas. »⁹⁸⁶

Jean-Marc L., responsable du magazine « Pieds-Noirs d'Hier et d'Aujourd'hui », se fait le porte-parole d'une souffrance encore forte aujourd'hui :

⁹⁸⁵ Entretien Maurice A. et Gilbert L., Annexes, p. 200

⁹⁸⁶ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

« Je reçois des dizaines, des centaines de lettres de pauvres gens qui veulent avant de mourir voir leur cimetière, la tombe de leur père, de leur mère, de leur frère, de leur sœur. »⁹⁸⁷

Malgré cet attachement à la terre algérienne, les Français d'Algérie doivent assister à la mutation de leur terre en un pays qui leur devient étranger. Elle ne leur « appartient » plus. Et c'est donc, en un sens, « entre les mains » d'étrangers qu'ils ont laissé leur aïeux reposer, avec nombre d'incertitudes quant à l'entretien des sépultures et quant au respect de leur volonté de reposer dans un sol qu'ils considéraient comme leur. Ce n'est ainsi pas sans inquiétude qu'ils pensent aux membres de leurs familles enterrés en Algérie, peut-être « malmenés », comme pour mettre en cause la légitimité du lien qui les rattache, leurs morts et eux, à l'Algérie.

Ainsi Alain Y. explique-t-il :

« Malheureusement, aujourd'hui, on sait que les cimetières... est-ce que vous avez été... est-ce que vous avez vu déjà une association pour la sauvegarde des cimetières en Algérie ? (...) si vous voyez cette association, ils vous montreront des photos, c'est... c'est très dur. C'est très dur parce que hormis le cimetière d'Alger, qui est très bien entretenu parce que c'est la façade, bon... pour le peu de tourisme qu'il y a, c'est la façade, mais alors tout le reste... moi je sais que mes grands-parents c'est un blaukhaus... de ciment. »⁹⁸⁸

Christian S. s'engage de son côté pour assurer entretien et protection des cimetières de Français d'Algérie, encore récemment menacés. Selon lui, cela semble correspondre à une volonté d'effacer du sol même, de la géographie, du paysage algérien, toute présence autre qu'algérienne, comme une façon d'effacer de l'histoire du pays le passage des Européens :

« Il y a eu le problème de la suppression des 62 cimetières de façon unilatérale. Aucune association concernée, aucune famille concernée n'a été informée. On supprime 62 cimetières, alors qu'il s'agissait dans un premier temps d'obtenir des communes algériennes déjà l'édification de quelque chose qui puisse prouver qu'il y a eu existence d'une population là, dans cette commune, dans cette ville, dans ce village, à une certaine époque, quelque chose qui marque. (...) quand il y a des suppressions de cimetières, il fallait absolument laisser trace dans la commune du passage de ces populations, et marquer le fait que les gens y ont vécu et sont enterrés

⁹⁸⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

⁹⁸⁸ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

là. Ca, c'était la première chose à obtenir des communes algériennes qui veulent supprimer ces cimetières, déjà cet engagement. Ca n'a pas été fait apparemment. Et puis ensuite, on s'est rapidement rendu compte que rien n'était prévu, donc que les restes des sépultures des 62 cimetières vont aller dans une fosse commune. On peut appeler ça comme on veut, mais bon, ce sera ça. Et troisième point d'importance, on s'est aperçu, par un voyage très récent, que, en définitive, en ce qui concerne l'entretien et la réhabilitation des cimetières, c'est vrai qu'on avait fait quelque chose pour les grands cimetières à Alger ou à Bônes, mais dès qu'on va à 10 km de là, il n'y a plus rien. »⁹⁸⁹

Pour Fernand E. :

« Il y a un risque aussi de trouver la sépulture dans un triste état, mes frères sont allés là bas, ils sont allés se recueillir, je ne sais pas s'ils m'ont dit la vérité en disant que c'était légèrement endommagé, est-ce qu'ils ont réellement dit la vérité, je n'en sais rien... peut être qu'ils n'ont pas voulu que ma mère sache. Parce que je me souviens qu'ils avaient dit que le petit banc en pierre qui était à côté de la tombe avait disparu, je sais que bon nombre de sépultures dans les cimetières juifs ou chrétiens sont dans un triste état déjà le fait du temps qui passe et qui dégrade mais aussi, il y a des gens sans scrupule qui cherchent à s'approprier n'importe quoi. »⁹⁹⁰

L'intense rapport qu'entretiennent les Français d'Algérie avec leurs morts traduit aussi, selon nous, la façon dont ils vivent, en eux, leur relation désormais impossible avec le pays qui les a vus naître. Avec toute la « passion » dont ils sont capables, ils vivent la séparation d'avec leurs morts, et d'avec l'Algérie, comme une sorte de privation d'une partie de leur corps, de leur chair, qui leur a été arrachée, sans qu'ils aient pu s'y préparer.

A cette profonde douleur d'avoir laissé derrière eux les corps de leurs aïeux, s'ajoute, parfois « une véritable pathologie émotionnelle, liée aux événements traumatiques de la guerre et du départ (...). (...) l'exil ne se résumait guère à une date (...). Il était l'aboutissement inéluctable d'un flot d'événements violents et traumatisants dans lesquels ils avaient été emportés. »⁹⁹¹

⁹⁸⁹ Entretien Christian S. (Montpellier), Annexes, p.

⁹⁹⁰ Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

⁹⁹¹ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 361

Comme le relève Jean-Jacques Jordi, l'insertion des Français d'Algérie nouvellement installés en métropole « s'est accompagnée de troubles psychologiques et de traumatismes parfois sérieux. (...) La réalité des drames et des misères vécus par les rapatriés vient du fait que la perte de l'Algérie (...) est ressentie comme un profond déracinement. La détresse qui l'accompagne est aussi le fruit d'une très longue période de tensions affectives et passionnelles (...) et s'amplifie de la découverte d'un pays dont ils étaient certes nationaux mais qu'ils ne connaissaient guère. (...) Ce déracinement, ou cette *transplantation* comme l'écrivent alors les psychiatres, provoque dans l'immédiat une perte des repères matériels et affectifs. »⁹⁹²

Cette expression est d'ailleurs utilisée par certains Français d'Algérie comme la plus adaptée à traduire leur traumatisme et celle qui fait le mieux entendre la douleur parfois physique de l'arrachement. C'est ainsi le cas d'Alain G. :

*« Tous les gens qui étaient au pouvoir (...) ne pensaient pas qu'il y aurait eu (...) un million de personnes qui auraient été transplantées. »*⁹⁹³

Christian, Président du Parti Pied-Noir, en fait également l'emploi :

*« On a vécu des transplantations. »*⁹⁹⁴

L'absence de reconnaissance de la réalité du drame qui se déroule et de la douleur qui en découle n'a pu « qu'aggraver la situation de ceux qui en étaient les victimes et de leur entourage. (...) Les plus âgés, dépouillés de leur dignité sociale, avaient souvent le sentiment de ne plus avoir leur place nulle part. L'exil plongea même certains d'entre eux dans un état de désespérance, dont ils ne se relèveraient jamais. »⁹⁹⁵

Pascale S., psychologue spécialisée dans le traumatisme lié au rapatriement, nous livre ainsi son témoignage, tant sur les conséquences psychologiques de ce drame, que sur les conséquences sur le physique des Français d'Algérie touchés :

« Si on voulait essayer de faire un trait psychologique commun... moi, je vais pouvoir vous parler surtout en termes de psychologie... c'est la souffrance de ne pas être reconnu (...) dans tout ce qu'on a subi... que ce soit les choses les pires, c'est-à-dire avoir vu des attentats, avoir été dans une situation de guerre civile. On simplifie

⁹⁹² Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. ??

⁹⁹³ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

⁹⁹⁴ Entretien Christian, Annexes, p.

⁹⁹⁵ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 362

quand on dit ça... des gens morts... que des choses qui sont ce qu'on appelle des événements traumatiques. Alors, tous les gens ne développent pas des troubles post-traumatiques, mais c'est vraiment les cas les plus graves qu'on puisse trouver. (...) Les gens partent parce qu'ils ont peur de mourir. Et ils partent sans rien. Ils arrivent en pyjama. Donc, soit ça... et ensuite, l'injustice dont ils ont été l'objet par rapport aux représentations que les Français de métropole se faisaient des Pieds-Noirs. Et ça, ça a été entretenu par l'Etat, c'est-à-dire que personne n'a dit à un moment donné « accueillez... » (...) donc, c'est peut-être ça le trait commun, c'est-à-dire que à ce jour, il n'a toujours pas été reconnu les souffrances qui relèvent de la victimologie, les conditions traumatiques de cet exode, et la façon injuste dont ces gens ont été traités, et encore aujourd'hui. (...) Ma mère, elle était... elle a eu beaucoup de problèmes de santé... pas tout de suite d'ailleurs. J'ai remarqué souvent dans l'anamnèse de mes patients pieds-noirs... ceux qui avaient à peu près l'âge de mes parents ou plus jeunes, entre les années, on va dire... pas tout de suite mais 65-75, je suis sûre... là, il y aurait vraiment un boulot à faire par un étudiant en médecine. Si on faisait l'épidémiologie de certaines maladies, et de regarder la prévalence de ces maladies dans la population générale et dans la population pied-noire, je suis sûre qu'on verrait une hécatombe... de vieux qui meurent avant l'âge, de problèmes de santé graves, des tensions artérielles. Et vas-y qu'on enlève ceci, et vas-y qu'on enlève cela. Moi, ça m'a... tous les pieds-noirs que j'ai vus... moi, ça m'a vraiment espantée. Ma mère a eu beaucoup de problèmes de santé... tension artérielle, dont on n'a jamais trouvé la cause... »⁹⁹⁶

Pour Hervé H., cette succession d'événements dramatiques a entraîné, ou du moins accéléré, le décès de son père :

« Je crois que c'est au mois de novembre ou octobre 63... là, la mort dans l'âme, il a décidé de partir. Mais il connaissait rien à la France. D'ailleurs, ça a été sa mort à mon père, parce qu'il a jamais plus travaillé. (...) ils ont vécu très petitement, dans un appartement à Châtellerault, près de Poitiers... pendant plus de dix ans, avant d'acheter une petite maison. Mais, mon père n'a jamais réussi à se décider à acheter quelque chose ici. Il se sentait trop étranger. »⁹⁹⁷

⁹⁹⁶ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

⁹⁹⁷ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

Pour Jean B. :

« J'avais toujours peur que mon père meure. Et en fin de compte, c'est pas le terrorisme qui l'a tué, lui, c'est l'exil qui l'a tué. Il s'est fabriqué un cancer... c'est drôle hein... »⁹⁹⁸

Aux douleurs psychiques et aux incidences physiques du voyage depuis l'Algérie tant aimée vers une métropole inconnue et déjà décevante, s'ajoutent un lot d'incertitudes quant à la place que vont désormais occuper les Français d'Algérie au cœur de la société métropolitaine et au statut qui va être le leur. C'est en particulier sur le qualificatif qui va leur être assigné que vont se cristalliser leurs inquiétudes et leur rancœur. Cherchant le mot « juste », ils essaient également, avec de grandes difficultés, de définir leur rapport à l'Algérie et à la France.

2) Quel nom pour quelle identité ?

« Rapatriés ? : beaucoup de pieds-noirs, un tiers environ, n'ont jamais mis les pieds en France. Chrétiens ? : les juifs, les francs-maçons et les athées ne le sont point. Indigènes ? : de nombreux pieds-noirs l'étaient. Colons ? : la plupart d'entre eux ne sauraient ambitionner cet état. Européens ? : les juifs sépharades ne peuvent revendiquer cette appartenance. Algériens ? : tous y prétendent au contraire mais juridiquement, jusqu'en 1962, tout le monde était français. Cette imprécision dans l'appartenance est le produit même de l'histoire de cette contrée (...). A vrai dire, personne n'a jamais réellement su comment appeler ces Français installés sur l'autre rive de la Méditerranée et qu'on supposait différents. »⁹⁹⁹

A la fin du conflit algérien, pour la première fois dans l'histoire des rapatriements, un texte législatif définit une catégorie de Français, les « rapatriés ». « Dans la législation française, ce terme s'appliquait à tout Français « ayant dû ou estimé devoir quitter, par suite d'événements politiques, un territoire où il était établi et qui était antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France. »¹⁰⁰⁰

Nous pouvons noter ici le fossé qui sépare cette définition strictement administrative du terme « rapatrié » de celle qu'en donne les Français d'Algérie eux-mêmes. En effet, ils mettent

⁹⁹⁸ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

⁹⁹⁹ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 236-237

¹⁰⁰⁰ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 396

avant tout l'accent sur la dimension symbolique du rapport au pays, à la terre. Finalement, peu leur importe que cette définition officielle définisse avec exactitude leur rapport à la France, si elle ne fait aucun cas de la densité de leur relation à l'Algérie. En effet, l'Algérie n'est perçue alors que comme un territoire anciennement sous souveraineté française, et non, comme semblent le souhaiter un grand nombre de Français d'Algérie, comme leur terre de naissance, avec laquelle ils continuent d'entretenir une relation émotionnelle.

Ce qui les intéresse ici, c'est l'image, le symbole, l'idée véhiculée qui se pose ici, bien plus que la réalité abordée par une définition officielle. A tel point que, sans doute trop « perturbés » par la négation de leur rapport à ce qu'ils continuent de considérer comme leur terre, ils en oublient un aspect pourtant essentiel de l'« attribution » de ce qualificatif : c'est à la condition d'être qualifié de « rapatriés » qu'ils pourront, par la suite, bénéficier d'aides à la réinstallation, si minimes et tardives soient-elles, comme le rappelle d'ailleurs Mme P. :

« Mon père, il avait dit « oui, vous êtes rapatriés. Peut-être qu'on va vous aider. On va vous donner de l'argent »... tu sais combien on nous a donné... 2 300 francs pour mes enfants et pour moi. »¹⁰⁰¹

Pour Annie F., même si le terme « rapatrié » ne traduit pas fidèlement la réalité du « voyage » depuis l'Algérie vers la France, il constitue tout de même, de la part de la métropole, une première forme de reconnaissance de l'« accident » qui a touché la population française d'Algérie :

« Ca n'a pas une grande importance mais je me sens rapatriée, je suis rapatriée... si tu veux... je me sens chez moi nulle part »¹⁰⁰²

Finalement, rares sont ceux qui s'attachent véritablement au terme « rapatrié », sauf lorsqu'ils en sont privé, comme par exemple Jean-Félix Vallat, Président de l'association ARMR¹⁰⁰³ et Secrétaire Général du CLAN¹⁰⁰⁴, : le qualificatif « rapatrié » pose un autre problème : il est officiellement réservé aux personnes qui étaient majeures lorsqu'elles sont arrivées en France. Si cette distinction n'est pas problématique pour tous ceux qu'elle concerne, en revanche, dans certains cas, on assiste à un surinvestissement du terme, qui prend de l'importance en tant que tel, comme il en avait pris pour Annie, constituant une première reconnaissance du

¹⁰⁰¹ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

¹⁰⁰² Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹⁰⁰³ Aide à la Réinstallation des Mineurs au Rapatriement

¹⁰⁰⁴ Comité de Liaison des Associations Nationales de rapatriés

statut particulier, de l'histoire particulière. Renier ce terme pour une partie des Français d'Algérie, ce serait renier le fait que les enfants et les adolescents ont vécu les mêmes choses que les adultes, que eux aussi ont traversé une guerre, vécu un déracinement, quitté des amis, laissé les cimetières... Bien sûr, comme le relève Jean-Félix Vallat, c'est d'abord « pour que ça coûte moins cher au gouvernement » que la distinction a été faite :

« Personnellement, j'ai gagné au Tribunal Administratif, contre le gouvernement, ma qualité de rapatrié. On m'a toujours dit que je n'étais pas rapatrié parce que j'étais mineur. J'ai attaqué cette décision au Tribunal Administratif et j'ai gagné. Mais parce que je suis dans un cas très spécifique parce que mes parents ont été assassinés là-bas et que la succession de mes parents a été faite en Algérie. Donc ce n'est qu'un... qu'un cas particulier, mais qui fait avancer un petit peu les choses. (...) c'est complètement injuste et anormal et certaines lois de réinstallation... de 61, qui parlent des rapatriés, ne font pas de distinction entre les mineurs et les majeurs. Ce n'est qu'après qu'il y a eu une distinction pour des raisons d'économie budgétaire »

Paradoxalement, l'appellation « rapatriés » appliquée aux Français d'Algérie entretenait l'idée que, « en quittant l'Algérie, les « rapatriés » étaient revenus dans leur patrie originelle, la France, et que ce retour avait été organisé par l'Etat. C'était là une manière d'occulter les conditions d'un départ que les pieds-noirs avaient vécu comme une violence et un exil. C'était une façon de cautionner l'effacement de la mémoire officielle d'une histoire désormais jugée irrecevable et que leur présence en France venait rappeler de manière inopportune. L'idée d'un rapatriement des pieds-noirs sur leur prétendue terre ancestrale sous-tendait, rappelle J. Frémeaux, que le seul déracinement avait consisté à quitter la France. Dès lors, l'épisode était clos et ne représentait plus qu'une parenthèse historique bel et bien refermée. »¹⁰⁰⁵

Mais « le terme de « rapatriement » va être énergiquement repoussé « pour des raisons étymologiques, certes, mais plus encore pour des raisons sentimentales, émotionnelles. On le remplace par « exil », « exode », pour traduire l'impression de départ définitif, obligatoire et massif. « Expatriation », « arrachement », « re-patriement » et « transplantation » s'utilisent pour évoquer la sensation physique née de la perte brutale de la terre aimée. On compare aussi cette privation irrémédiable à « l'amputation d'un membre sans anesthésie ». »¹⁰⁰⁶

¹⁰⁰⁵ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 397

¹⁰⁰⁶ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 107

C'est donc une véritable « bataille sémantique »¹⁰⁰⁷ qui va s'engager, au cours de laquelle les Français d'Algérie semblent refuser à la métropole le droit de les définir, de poser des mots sur leur histoire, sur leur vécu. Les termes employés par les Français d'Algérie sont parfois fort et violents, tant ils cherchent à traduire le plus fidèlement possible, le terrible arrachement, la douleur d'avoir eu à quitter leur terre natale, une terre que l'histoire a faite française avec eux. Expatriés, expulsés, déracinés... autant de mots qui cherchent à définir au mieux la réalité de leur vécu. Gaston Bautista, longtemps Président de la SFDEA¹⁰⁰⁸, explique que « rentrés en métropole (...), les Français d'Algérie [étaient] soit des repliés soit des réfugiés. Ils fuyaient leur région livrée par le gouvernement de la France à la domination du FLN (...). Ils [n'étaient] pas rapatriés car l'Algérie [c'était] la France, comme (...) la Bretagne, l'Alsace, l'Aquitaine, la Provence, les autres provinces métropolitaines et de la France d'Outre-mer ». Ainsi Jacques A. affirme-t-il :

*« Pour les Français, cette... je dirais exfiltration, c'est le mot que j'emploierais... ni expatriation, ni rapatriation, mais exfiltration, parce que ça veut dire sortir d'un pays »*¹⁰⁰⁹

Notons ici, comme nous avons déjà eu l'occasion de le faire, que résident autour de ce groupe de telles difficultés d'appréhension, que l'élaboration d'une définition et l'assignation d'une appellation semble poser problèmes à ceux-là même qui s'intéressent au groupe. Selon nous, l'utilisation aléatoire, fragile, variable des différentes expressions censée identifier ou définir le groupe des Français d'Algérie traduit les difficultés à appréhender le groupe en lui-même, à saisir sa véritable place au sein de la communauté nationale, la réalité de son statut, de son histoire, de son rapport aux métropolitains et à la France... pour eux-mêmes comme pour les autres, les Français d'Algérie se présentent comme un groupe « fuyant » dans ses frontières et dans ses caractéristiques. La difficulté d'appréhension du groupe se traduit par exemple par l'emploi par Michèle Baussant, sur une même page de son ouvrage « Pieds-Noirs. Mémoires d'exils », du terme « rapatriés », avec puis sans guillemets¹⁰¹⁰, faisant montre d'une forme d'incertitude quant à la justesse de l'emploi d'un tel terme au regard de l'histoire, de la situation et de l'identité en perpétuel mouvement des Français d'Algérie.

¹⁰⁰⁷ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 273

¹⁰⁰⁸ Souvenir des Français Disparus En Algérie

¹⁰⁰⁹ Entretien Jacques A., Annexes, p. 479

¹⁰¹⁰ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 367

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à employer des expressions aux significations plus fortes que « rapatriement ». Ainsi Alain Vauthier affirme :

« On est en train de tourner une page. On ne la tourne pas brutalement comme on aurait pu le faire. C'est-à-dire, à différents moments, quand vous lisez... vous relisez un petit peu l'histoire des rapatriés, leur intégration, il y a eu déportation. »¹⁰¹¹

Le terme « déportation » renvoie, évidemment, immédiatement aux événements dramatiques qui ont touché la population juive lors de la seconde guerre mondiale, et il ne correspond en rien à la réalité de la situation vécue par les Français d'Algérie lorsque ceux-ci ont été poussés à quitter la terre algérienne. Toutefois, il convient de voir, dans l'usage que fait Alain Vauthier du terme « déportation », une façon de traduire au plus proche la réalité de la souffrance des Français d'Algérie, une souffrance qui ne parvient qu'avec beaucoup de difficultés à se faire entendre et à se faire comprendre. Ainsi, c'est par des voies, ou des mots détournés que certains, comme Alain Vauthier, en contact direct avec de nombreux Français d'Algérie, cherchent à attirer l'attention de la communauté nationale sur une douleur qui n'est, selon eux, pas assez reconnue.

Par ailleurs, il s'agit pour les Français d'Algérie de mettre en avant un rapport particulier à la patrie. Mais, s'ils sont majoritairement opposés au terme « rapatriement », ils ne semblent pas pour autant capables de proposer une expression traduisant plus fidèlement la réalité de leurs rapports à l'Algérie et à la France.

Ainsi, en général, le terme « rapatrié », ou « rapatriement » est rejeté par les Français d'Algérie, remplacé tantôt par celui de « déplacé », « expulsé », voire « expatrié », terme particulièrement fort, qui semble traduire à la fois la violence de l'arrachement à l'Algérie, mais aussi leur sentiment d'abandon et de rejet par leur propre patrie, à laquelle ils cherchent à faire ressentir leur blessure, et, par là même, à la rendre « responsable » de leur douleur et de leur égarement.

C'est en partie le sens des propos de Jean C., qui font montre de cette fragilité, de ce grand inconfort à trouver le bon mot, celui qui définira fidèlement à la fois le rapport des Français d'Algérie à la France, leur patrie, et leur rapport à l'Algérie, leur terre. Par ailleurs, comme pour donner plus de poids à son explication, pour qu'elle se présente avec un maximum d'objectivité, Jean parle des Français d'Algérie en adoptant une position extérieure au groupe,

¹⁰¹¹ Entretien Alain Vauthier, Annexes, p. 396

en se montrant comme observateur, voire comme analyste de la situation. Ainsi, il protège ses propos d'une possible mise en cause de subjectivité ou comme manquant de distance :

« Je pense que si ils pensent ça, c'est peut être un petit ressentiment qui traîne encore dans le cœur et qui est difficile à effacer pour ceux qui se sentent à la fois extirpés de leur pays et mal accueillis par le pays qui est la patrie, ça peut se concevoir sous cet angle mais ce n'est pas le mien. Ce n'est pas le mien parce que expatrié, ça voudrait dire que leur patrie, c'était l'Algérie, entité algérienne... pour moi, l'Algérie était française donc une partie de la France se détache, j'y reste ou je n'y reste pas, je ne sais pas comment, vous pourriez peut être poser la question aux Alsaciens Lorrains qui... il n'y en a plus... qui ont été obligés de partir après la guerre de 70, qu'est-ce qu'ils étaient ? Expatriés ? Rapatriés ? je ne sais pas . On peut comprendre les deux termes, mais pour moi, une partie de la patrie qui se détache ça ne peut plus être la patrie, c'est mon pays, ce n'est plus ma patrie, là, il fallait qu'ils aillent ailleurs s'ils ne voulaient pas rentrer, se sentir rapatriés... je pense qu'il y a peut être le ressentiment qui fait qu'ils manifestent par ce terme expatrié ce qui semble être la perte de leur patrie, pour moi la patrie, c'est quand même la France alors peut être que pour un italien d'origine, qui serait d'Italie en Algérie puis rentré en France métropolitaine... peut-être on peut concevoir le terme d'expatrié pour un Espagnol mais pour un Français ? La Corse étant française depuis 1868, je crois, parce qu'à 1 an près, il n'était pas français, mon grand père quand il est allé en Algérie, il était français... mon grand père maternel venant de la Bourgogne l'était depuis encore plus longtemps pour moi... ma mère elle est née Bantou, ses grands-parents étaient originaires de Cor dans les Hautes Alpes- Isère, vous voyez c'est quand même ma patrie donc je me considère rapatrié, peut être expatrié- rapatrié(rire)... mais c'est vrai que c'est difficile... je pense que expatrié pour eux c'est encore une terme qui est une petit peu accusatoire de la métropole. »¹⁰¹²

Viviane récuse terme « rapatriement » auquel elle préfère le mot « expatrier » :

« C'est vrai que, moi j'appelle pas ça un rapatriement parce qu'on n'est pas rapatriés, on ne vient pas d'ici... on est des expatriés... eh oui le terme est faux, c'est un

¹⁰¹² Entretien Jean C. Annexes, p. 1

expatriement, c'est pas un rapatriement, les rapatriés c'est ceux qui sont partis et qui reviennent voilà dès le départ, on nous a mis des mots faux »¹⁰¹³

René Fa. tente d'ailleurs de justifier l'usage du terme « expatrié » en s'essayant à une définition de la patrie, nécessairement liée au sol :

« Nous, les Français, les Européens, les Occidentaux, on dit qu'on a une patrie, parce que c'est quelque chose qui monte du sol. On a des gens qui sont enterrés. On est là-dedans etcetera, et puis on est sédentaires. »¹⁰¹⁴

Pour Jean-Pierre R., c'est le rapport au sol, voire même l'inscription dans le sol, du fait de la présence des morts, qui fait la patrie. Chassés de « leur » terre, les Français d'Algérie le seraient ainsi de leur patrie, et ne pourraient, en aucun cas, être considérés comme des rapatriés, même s'ils portent la nationalité du pays qui s'apprête pourtant à les accueillir, et non celle de celui qui les chasse. De même, pour Jean-Pierre :

« C'est le mot qu'on emploie parce que... (...) rapatriés... on ne se sentait pas vraiment rapatriés. On a employé le terme, mais, pour nous, la patrie c'était aussi là-bas... c'était surtout là-bas... donc, on ne peut pas dire qu'on a été rapatriés, non... »¹⁰¹⁵

Xavier P. réagit au terme « rapatriement » :

« Mais pas du tout ! C'est un mot totalement... c'est un mot inadapté. Comment voulez-vous dire à des gens nés sur place... à moi !... moi je vous l'ai dit, je suis plus algérien français, que français d'Algérie. Quand je me vois rapatrié... rapatrié de quoi ? C'était la France là-bas ! C'était ma patrie. Je ne suis pas du tout rapatrié. Ma patrie c'était là-bas. Je vois pas en quoi... c'est un terme impropre. C'est un terme impropre !... mais qui a été voulu... tout ça c'est dans la même optique de dire que ce pays ne nous appartenait pas. On s'est bien gardé de dire aux Savoyards que ils sont rapatriés. On leur dit pas... et ils étaient eux aussi étrangers à la France. »¹⁰¹⁶

¹⁰¹³ Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹⁰¹⁴ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

¹⁰¹⁵ Entretien Jean-Pierre, Annexes, p.

¹⁰¹⁶ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

Il va encore plus loin en prenant position sur le sort réservé à la population française d'Algérie lors du conflit :

« Je suis la démarche scientifique de Soustelle, qui a dit que le fait de l'indépendance de l'Algérie était un véritable ethnocide, car il faut fusionner. Il faut faire une fusion de ces différentes origines pour créer réellement un peuple et avoir une réaction de peuple algérien. »¹⁰¹⁷

Pour Christian S. :

« J'ai longuement réfléchi, mais... donc... pour moi, je suis véritablement expatrié, exilé... voilà quoi. Ca reste comme ça »¹⁰¹⁸

Roland A. conteste également l'utilisation, inappropriée selon lui et inadaptée à la situation réelle des Français d'Algérie, du terme « rapatrié » :

« On s'est retrouvé à quelques familles de Nords-Africains expatriés, et non pas de Français rapatriés... j'insiste »¹⁰¹⁹

C'est également ce terme qui a la préférence de l'une des personnes interviewées par Michèle Baussant, lorsqu'elle affirme : « On nous a tellement dit que nous n'étions pas de véritables Français que je me trouve pas rapatriée mais expatriée. Expatriée. »¹⁰²⁰

René Fa. précise. :

« Un rapatrié, c'est quelqu'un qui est parti dans un pays étranger et qui rentre dans son pays, c'est-à-dire il revient dans sa patrie. Or nous, en Algérie, jusqu'au moment de l'indépendance, tous les départements français étaient intégrés à la métropole. C'était un seul pays et c'était notre patrie. Donc, nous sommes nous des Français d'Algérie exclus d'une partie de notre patrie, mais nous ne sommes pas des rapatriés, puisque nous étions chez nous. Donc, nous sommes maintenant des gens... comment dire des gens déplacés, ce qu'on voudra. Voilà... ça c'est un petit point d'histoire. »¹⁰²¹

¹⁰¹⁷ Ibid

¹⁰¹⁸ Entretien Christian S., Annexes, p.

¹⁰¹⁹ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹⁰²⁰ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 328

¹⁰²¹ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

Pour Nicolas se pose de manière incessante le problème de la définition de la patrie, et sa confusion avec le pays, la terre. Il semble que, à travers ses propos, il cherche finalement à utiliser le terme le plus fort pour définir son rapport à l'Algérie :

« Je note au passage, sans connotation politique, qu'à l'époque où j'ai quitté ce pays, nous nous considérons comme dans notre patrie, je ne dis pas comme notre appartenance, notre pays mais comme notre patrie où nous étions tout naturellement nés, où nous avons tout naturellement vécu et où une politique dite coloniale a été soutenue pendant tout le temps où nous avons vécu là bas par le gouvernement à Paris et non pas par les aspirations que nous avons de nous emparer de ce pays. »

Toutefois, malgré une opposition massive aux termes « rapatriés » et « rapatriement », il apparaît pourtant qu'ils sont aussi très couramment employés sans de véritables précautions par les Français d'Algérie. Ici encore, les Français d'Algérie semblent partagés entre leur volonté de définir eux-mêmes un vocabulaire traduisant fidèlement leur ressenti, la réalité de leur histoire et de leur drame, et la volonté de gagner en visibilité et en compréhensibilité, en faisant appel à un vocabulaire déterminé par l'extérieur du groupe. Malgré les efforts de construction et de consolidation d'une identité propre, les Français d'Algérie semblent ne pas parvenir à faire l'impasse sur un vocabulaire et des significations qu'ils contestent, mais qui leur offre pourtant une place déjà visible au sein de la société française. Ainsi Alain Y. parle-t-il, sans sourciller, de la « Maison des Rapatriés »¹⁰²², quand il conteste, au cours de l'entretien, la justesse du terme « rapatrié » pour désigner fidèlement la réalité du drame vécu par les Français d'Algérie.

Les qualificatifs pour désigner ou définir la situation des Français d'Algérie, et, par là même, leur statut, font l'objet d'importantes interrogations. Dans cette incertitude et cette absence d'unanimité, tant parmi les Français d'Algérie qu'à l'extérieur du groupe, réside, selon nous, une des explications de la fragilité caractéristique de cette population. En effet, elle ne dispose que de rares points de repère sur lesquels s'appuyer pour imposer une définition unitaire et ainsi une solidité identitaire. Elle demeure une population difficile à définir, à cerner, et, ainsi à intégrer dans toutes ses spécificités. Ainsi, quand le général de Gaulle affirme que, contrairement aux Musulmans, les Français d'Algérie « retournent (...) dans la terre de leurs

¹⁰²² Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

pères »¹⁰²³, il fait douloureusement l'impasse sur l'une des dimensions les plus importantes de leur histoire et de leur identité, celle d'Européens, ignorant bien souvent la France, et ayant « mis de côté » leurs origines pour elle et pour ce qu'elle leur offrait. De même ne prend-il pas en compte l'épaisseur historique et la très grande hétérogénéité originelle du peuple français d'Algérie, lorsqu'il précise à Alain Peyrefitte : « rassurez-vous, nous ne signerons un accord avec la rébellion que si des garanties formelles sont données aux Français de souche pour leur maintien en Algérie. »¹⁰²⁴

Le chef de l'Etat se trouve finalement confronté à la même difficulté d'appréhension et de définition d'un groupe, et s'essaie lui aussi à l'emploi de diverses expressions. Ainsi affirme-t-il : « le nombre de *repliés* a considérablement baissé depuis le mois de juin. »

Par ailleurs, il apparaît, selon nous, que le refus par les Français d'Algérie du terme « rapatrié » correspond à l'impossibilité de considérer leur fuite massive vers la métropole comme un réel rapatriement. En effet, ce n'est que très tardivement et de façon incomplète qu'ils pourront bénéficier d'une forme d'accompagnement, les autorités françaises n'ayant pas considéré leur situation comme une réelle urgence et un problème se posant à la nation tout entière.

C'est d'ailleurs ce que sous-entend Maxime B., lorsqu'il affirme :

*« On n'a pas été rapatriés. On s'est enfui quoi. Ça a été une fuite, ça a pas été un rapatriement. Si il y avait eu un rapatriement... alors bien sûr on a mis des avions, des bateaux, un pont aérien, etcetera, pour nous permettre de fuir mais... si ça avait été un rapatriement, d'abord c'est pas l'OAS qui aurait vérifié ceux qui pouvaient partir ou pas, hein... deuxièmement... deuxièmement, ça ne se serait pas fait dans l'urgence. (...) non, ça a été une fuite. Ça n'a pas été un rapatriement... »*¹⁰²⁵

Au « voyage » de l'Algérie jusqu'à la France, déjà particulièrement douloureux sur le plan émotionnel, s'ajoute l'angoisse de l'inconnue, cette France dont ils ont tant rêvé et qu'ils s'apprêtent à découvrir, avec autant d'appréhension que de curiosité. Mais, comme le relève Maxime, c'est bien avant qu'ils ne posent le pied sur le sol métropolitain que se noue la relation, houleuse, entre les futurs Pied-Noirs et leur patrie. Après un rapatriement non-prévu

¹⁰²³ Alain Peyrefitte, op. cit., p. 209

¹⁰²⁴ Ibid, p. 101

¹⁰²⁵ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

et désorganisé, c'est à un accueil froid et parfois violent qu'ils doivent faire face, avant d'entamer un processus d'intégration non moins laborieux.

III-La rencontre de deux Frances

Inconnue et mythifiée, la France que les Français d'Algérie rencontrent au début des années soixante est aussi décevante. Et chaque chose, au quotidien, vient ternir un peu plus l'image qu'ils s'en étaient faite. Ainsi, « pour tous ceux qui cultivaient en Algérie des vertus et des qualités qu'ils pensaient alors typiquement françaises, la découverte de la France a finalement constitué une véritable déception. »¹⁰²⁶ Désormais obligés de composer avec leur milieu d'accueil, les Français d'Algérie exilés vont aussi devoir faire preuve d'immenses capacités d'adaptation, qui ne sont finalement que « le reflet d'une revanche à prendre plus sur les autres que sur soi-même. »¹⁰²⁷ Ainsi, « les pieds-noirs sont passés d'une société coloniale typique du XIXème siècle à la France du XXIème siècle, et ils ont eu à s'adapter très rapidement »¹⁰²⁸

A)Un pied en métropole

« Aux tensions de la traversée succède l'angoisse de l'inconnu. « On regarde la France approcher. Tous les gens, sur le bateau, ont les mêmes yeux, des yeux durs, mais derrière on sent qu'ils ont aussi l'inquiétude parce qu'ils ne savent pas où le destin va les entraîner. » »¹⁰²⁹ Quelques heures plus tard, ils feront connaissance avec leur pays, une rencontre décevante, comme l'est devenue la France depuis plusieurs mois.

1)Une inconnue peu accueillante

¹⁰²⁶ Michèle Baussant, *Pieds-Noirs, Mémoires d'exils*, op. cit., p. 417

¹⁰²⁷ Jean-Jacques Jordi, *De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992*, op. cit., p. 183

¹⁰²⁸ Raphaël Delpard, *L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962*, op. cit., p. 276

¹⁰²⁹ Jean-Jacques Jordi, *1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs*, op. cit., p. 27

Pour la majorité d'entre eux, les Français d'Algérie s'apprêtent à fouler le sol métropolitain pour la première fois. S'ils en ont tous beaucoup rêvé, cette France était demeurée une construction de leur imaginaire, leur patrie idéale. Tout comme les Français de métropole à leur propos, les Français d'Algérie se sont constitué des mythes pour mieux se l'approprier. Mais alors qu'ils s'apprêtent à voir leur rêve se concrétiser devant leurs yeux, c'est l'angoisse de l'inconnu qui les saisit, et ils semblent prendre conscience que, s'il était aisé pour eux de s'y associer en pensée, la réalité de cette rencontre suscite nombre d'inquiétudes –en partie générées par le « voyage » qu'ils viennent de vivre.

Pierre A., rappelle ainsi que pour la très grande majorité des Français d'Algérie, la France était avant tout une patrie référente, mais un sol inconnu :

« Les conditions d'accueil en France métropolitaine, qui ont été inégales selon les villes... ont profondément déçu... d'abord bien sûr parce que beaucoup de Pieds-Noirs découvraient la métropole pour la première fois... ensuite parce que il leur a fallu, pour beaucoup d'entre eux, se reconvertir. Ils ont pas senti qu'il y avait une France à bras ouverts si vous voulez. »¹⁰³⁰

Quant à Alain Y., il raconte :

« Mon père a décidé de nous envoyer en France, moi et ma sœur, direction l'inconnu ».¹⁰³¹

Eprouvés par un conflit de huit années, l'effondrement de toutes leurs espérances, l'arrachement d'une terre sur laquelle, depuis 130 ans, ils pensaient être chez eux, les Français d'Algérie finissent leur voyage épuisant dans le dénuement le plus total. En effet, « les réticences du gouvernement, et de l'opinion métropolitaine en général, à admettre leur exil ne (...) [eurent] d'abord pour effet d'accroître l'amertume et l'incompréhension des nouveaux venus ». ¹⁰³² L'accueil des Français d'Algérie sur la terre métropolitaine ne fut pas à la hauteur de leurs attentes. De détails blessants en paroles insultantes, ils comprennent rapidement à quel point cette France leur est hostile, et, de même coup, que loin d'être entendues et supportées, leur drame, et la souffrance qui en découle, paraissent niés dans leur réalité même, et dans leur légitimité à être exprimés.

¹⁰³⁰ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

¹⁰³¹ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹⁰³² Michèle Baussant, Pieds-Noirs, Mémoires d'exils, op. cit., p. 353

Ainsi, par exemple, « à l'aéroport d'Orly, la direction interdit aux pieds-noirs d'emprunter l'escalier mécanique parce qu'elle estime que leurs valises et leurs ballots volumineux sont une gêne pour les autres voyageurs. Dans le centre de Marseille, sur un panneau figure cette inscription : « Les pieds-noirs à la mer. » Le maire, Gaston Defferre, craint que sa ville devienne Alger. Il est vrai que dans les rues de la cité phocéenne retentissent les klaxons de l'Algérie française. »¹⁰³³ On attribue ainsi à Gaston Defferre un certain nombre de déclarations qui ont, bien sûr, une influence sur la manière dont les Français d'Algérie se sont situés au sein d'une société métropolitaine qu'ils avaient pendant longtemps « mythifiée », mais dont l'accueil a été si pénible. Il souhaitera ainsi de la part des rapatriés « qu'ils quittent Marseille au plus vite, qu'ils essaient de se réadapter ailleurs (...) », l'ambiance tendue favorisant sans doute encore plus les incompréhensions et les accusations. On lui prêtera également la phrase « il faut jeter les pieds-noirs à la mer », qu'il niera toujours avoir prononcée. Mais la seule idée qu'une telle opinion puisse être émise à leur égard va amener les Français d'Algérie à la plus grande méfiance à l'égard des métropolitains, des pouvoirs publics auteurs, selon eux, de tant de mensonges. Nicolas D. s'insurge :

« On sait quel a été le slogan de Gaston Defferre quand les pieds-noirs ont débarqué avec la valise mais vraiment la valise, ce n'était pas le cercueil mais la valise... « mais que viennent faire ces gens-là, qu'on les foute à la mer »... c'est noté, c'est dans les archives (...) c'est évident qu'on ne peut pas oublier, c'est enregistré, mais ne le dites pas, ça pourrait jouer contre vous »¹⁰³⁴

Les Français d'Algérie qui débarquent en métropole font l'objet d'une froide indifférence, ou, même d'appréhensions. On ne les connaît pas. On ne sait d'où ils viennent ni si ils sont « vraiment » français. Jugés premiers responsables du conflit qui vient de se terminer et qui a coûté la vie de trop nombreux soldats métropolitains, ils ne semblent pas « mériter » que l'on porte sur eux le regard compatissant que beaucoup espèrent. « Guy Mollet, l'ancien président du Conseil, demande au gouvernement qu'on intègre les rapatriés au plus vite pour ne pas les voir grossir les rangs des formations fascistes. Charles de Gaulle les considère comme des vacanciers, il n'a donc pas jugé utile de mettre en place, aux aéroports et dans les ports, une structure d'accueil. Seule la Croix-Rouge s'est mobilisée, mais ses effectifs se révèlent insuffisants. »¹⁰³⁵ Viviane rappelle ainsi :

¹⁰³³ Ibid, p. 273

¹⁰³⁴ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

¹⁰³⁵ Ibid

« Alors, on est arrivés à Marseille et on s'est dit « ouf on arrive » c'est 7h du matin, dockers en grève, ils ne voulaient pas descendre nos voitures et entre temps ils m'ont fauché tout ce qu'il y avait dans le coffre... bon pas grave et donc nous voilà assis sur les trottoirs de Marseille du port... avec le bébé d'un mois comme ça... à aller chercher de l'eau, des bouteilles minérales et il y avait ces pauvres femmes de la croix rouge qui avaient réussi à mettre 5 lits pour bébés, un bateau plein 5 lits pour bébés et quelques boissons qui étaient comme ça. On a attendu... moi j'étais assise par terre sur le trottoir jusqu'à 1h de l'après midi qui daignent descendre les voitures alors on est partis en voiture. »¹⁰³⁶

« « En reniant l'Algérie française, la France tout court les a reniés, leur signifiant brutalement que, pour rester français, il leur faudra prendre racine en métropole. »¹⁰³⁷

Nicolas D. rappelle d'ailleurs l'indifférence à laquelle lui et ses compatriotes Français d'Algérie ont dû faire face lors de leur arrivée sur le sol métropolitain :

« Après ce que nous avons vécu là-bas, déjà le référendum, la froideur de l'accueil, l'indifférence à ces niveaux là, beaucoup de mépris, comment pouvait-on être indifférent à une population qui s'exilait qui arrivait avec des valises, des femmes, des enfants... indifférence totale (...) je me suis senti abandonné là-bas mais ici, ça a été le mur de l'indifférence. »¹⁰³⁸

Malgré les prévisions encourageantes formulées par le Général de Gaulle, qui ne semble décidément pas se résoudre à la réalité d'un rapatriement massif et définitif de la population française d'Algérie, « la progression constante du flot des rapatriés interdit de se rassurer. 100 000, ou au maximum 200 000, sur un million ; c'était le premier chiffre que le Général (...) donnait, en décembre (...), pour les pieds-noirs qui étaient censés revenir en France. C'étaient les « profiteurs de la colonisation » pour qui, dans une Algérie décolonisée, il n'y aurait plus de place. Puis il s'est mis à parler de 200 000, de 300 000. »¹⁰³⁹ Les estimations, de plus en plus alarmantes, iront jusqu'à 750 000.

¹⁰³⁶ Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹⁰³⁷ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 235

¹⁰³⁸ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

¹⁰³⁹ Alain Peyrefitte, C'était de Gaulle, op. cit., p. 262

Les premiers Français d'Algérie qui débarquent en France métropolitaine ont l'impression qu'on ne les attend pas. Personne n'a prévu cet afflux massif et concentré, et, surtout, personne ne le souhaite. Aucune organisation ne se met donc en place pour les recevoir. « Aucun service ne fonctionne à cette date et, à la vérité, personne ne peut donner les renseignements indispensables sur un hébergement provisoire ou une direction future. »¹⁰⁴⁰ « Dans les mémoires, cela se traduit par une impression de rejet, un refus de cette solidarité élémentaire que l'on s'attendait à trouver en débarquant : « Marseille ne voulait pas de nous ». »¹⁰⁴¹ Qu'ils aient été débarqués à Marseille ou ailleurs sur les côtes méditerranéennes, les récits se ressemblent, tant dans la douleur vécue que dans la confrontation brutale et « violente » avec la population métropolitaine, indifférente au drame qu'ils vivent et inquiète pour son propre sort, avec laquelle il va désormais falloir vivre et évoluer au quotidien.

Pour l'épouse de Jacky B. :

*« Je suis arrivée en 62 à Nice avec mes enfants, je ne connaissais pas la France, on est arrivés, on était à Nice et puis on n'était pas très bien accueillis. Toi tu ne l'a pas connu mais nous, on n'était pas bien accueillis, ils disaient qu'on venait prendre leur place, surtout ils le faisaient exprès quand les gens payaient leurs impôts, il y avait les subsides des rapatriés alors l'argent d'un côté passait de l'autre, alors vous imaginez les Niçois les réflexions »*¹⁰⁴²

Pour Jean C. :

*« C'est comme ça qu'il y a eu plus d'un million de personnes qui tout à coup a débarqué en France avec un accueil, je dirais, quasiment hostile... (...) nous, on nous a presque... des hommes jetés à la mer et puis sans aucune aide avec des tentes dressées, il y a heureusement la Croix Rouge, quelques métropolitains qui ont donné leur secours mais la population... (...) ce qui fait qu'on s'est trouvés dans un pays qui était le nôtre, qui était hostile et sinon hostile... indifférent, on s'est trouvés confrontés à la nouvelle vie d'une manière abominable. »*¹⁰⁴³

Pour Fernand E. :

¹⁰⁴⁰ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit, p. 27

¹⁰⁴¹ Ibid, p. 30

¹⁰⁴² Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

¹⁰⁴³ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

« On est arrivés à Marseille après une traversée un peu mouvementée... déjà Marseille, on n'était pas très bien psychologiquement et puis il y avait une personne, je me souviens, près du port... en regardant les rapatriés s'est exclamée... enfin des paroles pas très sympathiques. »¹⁰⁴⁴

Selon Jean-Félix Vallat :

« On a été très mal accueillis en France, puisque les Français de France étaient très peu motivés par l'Algérie (...) mais c'est vrai qu'on peut comprendre que un million de personnes qui arrivent comme ça en un mois ne peuvent pas être acceptés d'une manière complètement sympathique par une population qui a ses habitudes et qui voit d'un mauvais oeil ... un million de personnes arriver. Il y a un phénomène de rejet. On peut expliquer ça comme ça. »¹⁰⁴⁵

Pour Julien D. :

« J'ai pas considéré que la France était un pays formidable, dans ces premiers pas, au contraire... »¹⁰⁴⁶

Jean-Marc L. va encore plus loin lorsqu'il affirme :

« On est arrivés ici sur une terre ennemie »¹⁰⁴⁷

Adrien L. essaie d'expliquer, sans jamais l'excuser, le comportement des métropolitains à l'égard des Français d'Algérie, une hostilité qui ne s'est pas limitée à leur seule arrivée sur le sol métropolitain, mais à laquelle ils sont souvent été confrontés quotidiennement par la suite :

« On ne pouvait pas voir les Pieds-Noirs parce que, à cause des Pieds-Noirs, beaucoup de Français de métropole se sont faits tuer là-bas. Deuxièmement, ils s'imaginaient qu'on était tous colons, qu'on avait tous exploité les Arabes, alors que je vous le disais, les colons n'étaient qu'une poignée sur toute la population. On a vraiment été très très mal reçus »¹⁰⁴⁸

¹⁰⁴⁴ Entretien Fernand E. Annexes, p. 36

¹⁰⁴⁵ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

¹⁰⁴⁶ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

¹⁰⁴⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹⁰⁴⁸ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

Au cours des entretiens qu'elle a effectués, Jeannine Verdès-Leroux affirme même que « de nombreux interlocuteurs explosent pour parler du manque de cœur du pouvoir en place et des Français. Philippe Ariès, avec un élan qui semble avoir été rare, avait demandé de la compassion pour les Français d'Algérie. Aucune grande voix ne s'est élevée en leur faveur : pas de Michelet ni de Laménais, ni de Proudhon. Peut-être Camus, s'il avait vécu ? » écrivait-il en avril 1962. Un peu plus tard, il constatait : « Jamais Charles de Gaulle n'a laissé tomber un mot de tendresse et de pitié pour ce peuple arraché cependant à ses sources, jamais un geste d'encouragement, un don personnel. »

Par ailleurs, même ceux qui ont gagné plus tôt la métropole, et qui n'ont donc pas été directement confrontés à l'hostilité des métropolitains, ou encore ceux, rares mais présents, qui ont été correctement accueillis, font le récit du mauvais accueil dont ont été « victimes » famille ou amis.

C'est le cas de René et Michèle Fa. et de son épouse :

*« On a été privilégiés, parce que il n'y avait pas d'abord la guerre d'Algérie comme ça. (...) alors, on a été accueillis sans problème. On n'a pas été montrés du doigt...
« les Pieds-Noirs qui arrivent... »¹⁰⁴⁹*

C'est aussi le cas de Jean C. :

« Moi, je ne peux pas me plaindre parce que c'est vrai mes confrères m'ont accueilli très correctement parce que j'ai été élu bâtonnier donc ça n'a pas été ..., je dois dire bien accueilli mais il n'empêche que beaucoup de gens d'Algérie ont été très mal accueillis et il n'y avait pas que des riches en Algérie, vous savez »¹⁰⁵⁰

Quant à Monique C., partie en 1970, elle affirme pourtant :

« Je me sens... même pas rapatriée, moi je me sens expatriée... je me sens pas rapatriée du tout. Moi je suis expatriée. (...) Moi j'ai l'impression d'avoir vécu deux expatriations en fait... la France est partie, après moi je suis partie... »¹⁰⁵¹

Selon nous, en se faisant les narrateurs de la souffrance des Français d'Algérie rapatriés, ils s'associent par là même au drame qu'ils n'ont pas directement vécu –même s'ils ont eux aussi quitté leur Algérie définitivement- et qui apparaît très tôt comme un facteur de rassemblement

¹⁰⁴⁹ Entretien René Et Michèle Fa., Annexes, p. 550

¹⁰⁵⁰ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹⁰⁵¹ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

et d'unification du groupe. En effet, c'est dans la douleur de l'arrachement à leur terre natale ainsi que dans la confrontation avec une France chérie mais marâtre que le groupe des Français d'Algérie va trouver des points d'appui pour consolider une unité et construire une forme d'identité collective.

Malgré quelques efforts déployés par les autorités métropolitaines, les réponses « qu'elles apportèrent au coup par coup aux problèmes des pieds-noirs donnèrent lieu à une accumulation de ressentiments et de douleurs qui n'était pas inévitable. »¹⁰⁵² Les griefs se concentreront « sur la figure diabolisée du général de Gaulle, dont les propos, lorsqu'il s'adressa (...) aux rapatriés en juin 1964 (...) furent interprétés comme un déni de la violence dont ils avaient été les victimes : « Pour sortir du drame, il fallait résoudre un problème grave et même cruel, celui de l'Algérie. Nous l'avons résolu comme il le fallait, conformément au génie de la France et à son intérêt. Mais encore, je vous prends à témoin, en une année, un million de Français établis dans ce pays ont été rapatriés sans heurts, sans drames, sans douleurs, et intégrés dans notre unité nationale. » »¹⁰⁵³ La présence même du Général de Gaulle sur la scène politique française entretiendra, pendant quelques années encore, une rancœur personnalisée contre celui qui avait sonné la fin de l'Algérie française. En effet, longtemps, une partie des Français d'Algérie lui vouera « une haine indicible »¹⁰⁵⁴. C'est le sens du témoignage de Jean-François C. :

*« Je continuais de le haïr (il rit), comme je le haïssais avant. Et tous les matins en me rasant, je me disais... certains pensent à être Président de la République tous les matins en se rasant. Moi, tous les matins en me rasant, je pensais « j'espère que c'est aujourd'hui que je vais avoir une bonne nouvelle. Et si Dieu ne le remet pas dans le droit chemin, qu'il le rappelle à lui »... (il rit)... voilà. Donc, jusqu'à ce qu'il parte des affaires, j'ai continué de... je n'ai pas eu d'engagement à ce moment-là, politique. »*¹⁰⁵⁵

Jean-Pierre Z. a une réaction identique :

« Chaque fois que de Gaulle se présentait, j'ai fait campagne contre lui... il y a une espèce de... manque d'objectivité peut-être. C'est possible, mais enfin... ce gars-là

¹⁰⁵² Ibid, p. 358

¹⁰⁵³ Ibid

¹⁰⁵⁴ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 165

¹⁰⁵⁵ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

nous ayant tellement... m'ayant bluffé et ayant bluffé tellement de monde, je m'étais dit « mais je ne peux plus... je ne peux plus donner du crédit à ce gars-là »... donc... quelque soit ce qu'il fasse, j'étais contre... c'était pas objectif parfois, mais c'était comme ça... de l'animosité... »¹⁰⁵⁶

Frédérique D. raconte la réaction de son père face à la présence au pouvoir du général de Gaulle, une fois que sa famille a quitté l'Algérie pour la France :

« Très mal... mon père a très très mal vécu ça... je l'ai toujours entendu parler en mal... « tu ferais mieux de te taire. Va te coucher... n'importe quoi »... »¹⁰⁵⁷

« La mort du général de Gaulle sera le premier élément d'apaisement de la communauté pied-noire même si beaucoup d'entre eux regrettent que des proches soient « partis » avant lui. »¹⁰⁵⁸

Si, pour l'immense majorité des Français d'Algérie qui débarquent, pendant le printemps et l'été 1962, sur les côtes métropolitaines, l'absence d'accueil et le manque de solidarité de la part de leurs compatriotes et des autorités politiques, se fait cruellement sentir, en revanche, pour ceux d'entre eux qui sont de confession israélite, l'arrivée et l'installation en France se passera souvent différemment.

2)Le rôle de la communauté juive de métropole

Même si nous avons, en amont de ce travail, posé le postulat selon lequel la population juive d'Algérie pouvait être considérée comme partie de la population globale des Français d'Algérie, il est vrai que, au sein même de ce groupe, elle a connu une trajectoire parfois différente de celle du reste du groupe. Ainsi, « lorsque, dans l'année 1962, des centaines de milliers de pieds-noirs franchissent la Méditerranée, les métropolitains qui les observent ne font pas de différence. Pour eux, tous appartiennent à la même communauté des Français d'Algérie s'installant massivement en France après l'indépendance de l'Algérie. Les choses

¹⁰⁵⁶ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

¹⁰⁵⁷ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

¹⁰⁵⁸ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 167

ne sont pourtant pas si simples. Il existe bien une histoire spécifique des Juifs d'Algérie dans l'histoire générale des « pieds-noirs ».¹⁰⁵⁹

En effet, si les Juifs d'Algérie ont vécu la même histoire que les autres Français d'Algérie, ils sont, depuis le début, rattachés à une communauté juive métropolitaine particulièrement active et concernée par le sort de ses coreligionnaires d'outre-Méditerranée. Pour les différentes composantes de la population française d'Algérie, le conflit Algérie et le voyage vers la métropole qui a suivi, ont joué, pour les Juifs aussi, le même rôle homogénéisateur. Chacun s'est ainsi trouvé, soudainement et au sein même de la population des Français d'Algérie, plus proche de ses compagnons d'infortune qu'il ne l'était peut-être en Algérie.

Mais l'existence d'une communauté juive constituée, active, organisée, solidaire aura sans doute introduit une nouvelle distinction entre ceux que les événements avaient pourtant brutalement rapprochés. Comme Jean-Jacques Jordi le rappelle, « la communauté juive de Marseille commence une transformation qui s'accélère avec l'arrivée des juifs pieds-noirs (...) au début des années soixante. Français, rapatriés, ils ne sont pas à part dans le grand mouvement de 1962 (...). Cependant, par leur afflux massif et leur répartition géographique, ils vont bouleverser les structures du judaïsme métropolitain. (...) La « migration » des juifs d'Algérie vers la métropole se décompose en deux mouvements (...). La phase de repliement qui débute dès 1955 s'accroît à partir de la décision communautaire, prise sans doute en 1958 dans les consistoires d'Algérie, d'envoyer des « notables » en France ayant comme mission la mise en place d'une structure d'accueil spécifique. (...) Cependant, (...) ce repliement n'a touché qu'un tiers environ de la communauté juive d'Algérie. Comme pour les autres rapatriés, l'exode tragique de 1962 constitue le deuxième mouvement migratoire. »¹⁰⁶⁰

Ainsi, dès leur arrivée ils sont pris en charge par leurs coreligionnaires métropolitains qui pallient « ainsi le carences des pouvoirs publics français. (...) Grâce à cette solidarité, les juifs d'Afrique du nord [s'intègrent] plus facilement. (...) L'accueil de la communauté juive en France leur [permet] en effet de se sentir intégrés, sans perdre pour autant leur particularisme communautaire. Mieux : ils [vont] en grande partie imposer ce particularisme aux juifs métropolitains. »¹⁰⁶¹

¹⁰⁵⁹ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale, op. cit., p. 35

¹⁰⁶⁰ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 214-215

¹⁰⁶¹ Ibid, p. 281

Avec les autres Français d'Algérie, pourtant rapprochés par le conflit d'indépendance et le rapatriement, les relations ne sont pas toujours aisées. L'« antijudaïsme » qui traverse depuis longtemps cette population n'est certes pas mis en avant, et les événements dramatiques vécus en commun semblent avoir fait émerger une forme de solidarité au sein du groupe, mais, une fois en contact avec la communauté juive métropolitaine, « force est de le constater, [que] la communauté juive va se séparer ostensiblement de la communauté des rapatriés d'Algérie. »¹⁰⁶²

Benjamin B. va même plus loin. Particulièrement marqué par l'exclusion de la population juive, soutenue par la population européenne, il assure, malgré un vécu commun du conflit algérien et de l'exil, ne pas faire partie de la même communauté que les Français d'Algérie non-juifs, pour lui éternellement antisémites et racistes. Ainsi affirme-t-il :

*« Je n'aime pas les Pieds-Noirs... donc ce bain d'antisémitisme latent qui explosait de temps en temps toujours sans aucune raison... donc en 41-42 toujours le terme de mépris alors qu'on pensait que c'était terminé... (...) si Pieds-Noirs veut dire réactionnaires, anti-arabes, assassins, je ne suis pas pied-noir. »*¹⁰⁶³

Notons par ailleurs que s'il a existé en Algérie de nombreuses dissensions à l'intérieur même du groupe des Français d'Algérie, et même si chaque groupe n'a pas bénéficié des mêmes conditions d'accueil une fois sur le sol métropolitain, la tendance dans les discours des Français d'Algérie est plutôt à « inclure » pleinement, et au-delà des différences qui auraient autrefois retenu leur attention, la population juive au sein d'une communauté à la formation bousculée par les événements historiques. Cette tendance pourrait être interprétée comme une volonté de renforcer les « rangs » de cette population malmenée et qui peine à affirmer une identité propre et solide. Ainsi, les Français d'Algérie non-Juifs montrent de quelle façon ils cherchent à inclure au maximum ceux dont, en Algérie, ils contestaient aisément la légitimité de la place au sein de leur groupe, ou, en tout cas, l'égalité de statut avec les Européens. C'est, en somme, pour bénéficier d'une certaine forme de loi du nombre et du poids numéraire, qu'ils laisseront s'exprimer cette tendance à l'inclusion de ceux qui vivent à la limite du groupe, pour apparaître aux yeux des « autres » comme un ensemble important et visible.

¹⁰⁶² Clarisse Bueno, Pieds-noirs, de père en fils, op. cit., p. 39

¹⁰⁶³ Entretien Benjamin et Réjane B., Annexes, p. 178

Depuis le déclenchement du conflit qui mènera à l'indépendance de l'Algérie, les Français d'Algérie constitue un gêne dont la métropole se serait bien passée. Le Général de Gaulle n'avait pas prévu ni souhaité leur arrivée massive et si précipitée. Les métropolitains ont d'eux une image négative qu'ils tirent essentiellement de leur méconnaissance de cette population qui demeure, même après 130 années, particulièrement difficile à appréhender, dans ses composantes et dans son histoire. Ils craignent pour leur tranquillité, pour leur emploi. Autant d'appréhensions qui président à un contact fébrile entre les deux branches d'un même peuple.

Emergentes à l'occasion du conflit algérien, vivaces lors du voyage qui les emmène de leur terre natale vers leur patrie inconnue, la rancœur et la douleur que ressentent si violemment les Français d'Algérie se trouvent véritablement cristallisées lors même qu'ils entrent de plain-pied au cœur de la société française et au contact de ces compatriotes, tout aussi inconnus que le sol sur lequel il leur faut désormais vivre, et aussi peu prêt à leur ouvrir les bras.

B) Une minorité au sein du peuple français

Minoritaires en Algérie, mais bénéficiant statut protégé, ils deviennent minoritaires dans un milieu hostile. Eparpillés, accusés, désappointés, ils vont peu à peu s'engager dans la voie d'une insertion rapide au cœur de la société française, une insertion souvent couronnée de succès face à une France démythifiée.

1) A partir du sud, la dispersion

S'ils arrivent en grand nombre dans la ville de Marseille, « il ne peut être question que les rapatriés s' [y] installent (...) ! La ville est au bord de l'asphyxie (...). Si le parti communiste penche pour la solution –peu réaliste- d'un retour « aidé » en Algérie, Gaston Defferre opte pour une réadaptation d'où Marseille serait exclu. (...) En tout état de cause, l'effet immédiat (...) est naturellement d'accroître le fossé entre les rapatriés et les Marseillais

(...). »¹⁰⁶⁴ « En bien des points, Marseille-transit de l'été 1962 est perçu comme ce lieu de souffrance temporaire où le regard de l'autre demande l'expiation de fautes totalement incomprises, rejetées ou déniées. La ville phocéenne apparaît alors comme un purgatoire contrebalancé par cette terrible interrogation : qu'avions-nous fait pour mériter ça ? »¹⁰⁶⁵

C'est finalement le sens des propos de Maxime, qui se rappelle le regard des métropolitains à l'égard des Français d'Algérie débarquant sur le sol français :

« Au fond de nous-mêmes, on sentait bien qu'ils pensaient que c'était un peu de notre faute quoi, qu'on n'avait que ce qu'on méritait, et que... voilà... en qu'en plus qu'est-ce qu'on venait les emmerder ici, voilà. En gros, c'était ça, mais on n'osait pas le dire. »

Aux relations tendues et parfois violentes entre métropolitains, du sud essentiellement, et Français d'Algérie tout récemment exilés, s'ajoute les problèmes de capacité d'accueil. En effet, « le surpeuplement reste pour beaucoup de rapatriés une réalité de l'exil. »¹⁰⁶⁶ Ainsi, ils sont nombreux à vivre dans de grands ensembles, parfois non achevés et dans des conditions de confort souvent précaires. Mais, enfants ou adultes, chacun a semblé y voir, à sa façon, une expérience renforçant les liens au sein d'une communauté en formation sous le coup du traumatisme de la guerre et de l'exil.

Annie F. fait ainsi le récit de son installation dans une cité de Marseille, dédiée à l'accueil des Français d'Algérie nouvellement rapatriés :

*« Des gens de la Croix Rouge (...) nous ont emmenés dans une cité... alors, une cité qui était toute neuve... je pourrais pas te dire laquelle... étant donné que je connaissais pas Marseille, je pourrais pas te dire, j'ai pas retenu... ni le nom, ni l'endroit, ni rien... c'était une cité qui venait d'être construite... une cité où ils mettaient les Pieds-Noirs... où ils mettaient les Pieds-Noirs provisoirement, c'est-à-dire c'était un accueil pour une nuit, pour deux nuits éventuellement mais pas plus. »*¹⁰⁶⁷

Notons ici l'utilisation de l'expression « Pieds-Noirs » -plus que fréquente chez les Français d'Algérie-, utilisation qui montre de quelle façon ils ont intégré et investi, dans leur langage courant, une sorte de vocabulaire « dominant », imposé de l'extérieur. Ainsi, c'est en partie

¹⁰⁶⁴ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 57

¹⁰⁶⁵ Ibid, p. 47

¹⁰⁶⁶ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 125

¹⁰⁶⁷ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

autour de cet élément extérieur, découvert en métropole, et dont ils vont détourner le sens premier, que les Français d'Algérie font se forger une identité propre. Par ailleurs, nous l'avons vu, faire appel à un vocabulaire existant et connu leur permet également de gagner en visibilité immédiate.

C'est d'ailleurs également le cas pour Pierre A. :

« L'installation de mes parents s'est faite assez bien. Ils ont été accueillis dans une... dans une... un grand ensemble au sud de Rouen, qui venait d'être construit... dans une tour d'ailleurs... d'un urbanisme de type grands ensemble, de type ZUP, mais dans un climat qui s'est révélé assez convivial, d'abord parce qu'il y avait dans cette tour beaucoup de pieds-noirs qui se retrouvaient, et puis parce que... le tonus était... était là, était présent, et donc... ma mère a été nommée institutrice dans une école voisine. Mon père a été muté à la préfecture, et moi je me suis inscrit à la fac en arrivant. En fait, on a retrouvé nos liens... on a recréé des liens. On n'a pas retrouvé de liens, puisqu'on n'avait aucune... on ne connaissait personne à Rouen... mais on a recréé des liens, et donc, notre installation s'est faite dans des bonnes conditions. »¹⁰⁶⁸

Pour Christian E. :

« On a donc été accueillis à Marseille par ce tonton (...) qui avait très réussi en affaire, dans la promotion immobilière... et donc il avait construit plusieurs immeubles à Marseille... il était passé de la petite villa à ça... et il a été extraordinaire cet homme parce qu'il a dû accueillir des milliers de personnes... et donc, il nous a logés dans un appartement... au huitième étage d'une tour, à Marseille... qui existe toujours la tour... et donc... on avait un appartement de trois pièces, mais alors, ce qui était marrant, c'était que l'immeuble était pas terminé... j'ai le souvenir... il y avait la cage d'escalier sans rampe, l'ascenseur... la cage d'ascenseur sans ascenseur... on avait un balcon qui n'avait que des rambardes de chantier. Il y avait pas l'eau à l'intérieur de la maison. On allait chercher l'eau sur une descente de chantier qui courrait le long des balcons... du 12^{ème} étage au 8^{ème} étage... donc, tout ça, c'était vraiment, pour nous, enfants... c'était... c'était une espèce de fête quoi (...) c'était la grande fête, parce que on était jusqu'à 18 sur cet appartement de trois pièces... oui, le maximum, le pic, ça a été 18. C'est le chiffre... c'était presque un record... on essayait de battre les records... donc on dormait sur...

¹⁰⁶⁸ Entretien Pierre A, Annexes, p. 439

on avait un très grand balcon, on dormait sur le balcon... les enfants dormaient sur le balcon, parce qu'il faisait beau... et puis, je me souviens ma grand-mère, qui avait un tout petit réchaud, qui faisait la cuisine pour 18 personnes... c'était un truc... et c'était... donc, on retrouvait les gens, qui venaient, qui repassaient, qui repartaient, enfin, je veux dire... c'était une fête. (...) on était tous là, avec tous les amis, les jeunes, les moins jeunes. On revoyait des gens qu'on n'avait pas vus depuis des années... c'était une espèce de grande fête. »¹⁰⁶⁹

Pour beaucoup de ces Français d'Algérie qui débarquent en métropole, ce sud, le premier lieu de rencontre entre la France de l'Algérie et la France métropolitaine « reste avant tout l'espace de la chair dispersée. Si l'on s'attendait à ce que la famille et le cercle des amis puissent s'y reconstruire, il faut déchanter. »¹⁰⁷⁰ Il ne s'agit pas pour eux d'un « lieu [de] retrouvailles et [ni de] l'amorce d'une vie nouvelle »¹⁰⁷¹, puisque, rapidement, le gouvernement prend la décision « de recenser les rapatriés de Marseille et de les forcer à se rendre vers d'autres lieux de nouvelle vie. Le maître mot est alors le « dégagement de la population rapatriée du Midi vers d'autres lieux en France ». »¹⁰⁷² Des consignes sont données pour « inciter » énergiquement les Français d'Algérie à se rendre dans des régions où les risques de saturation sont moindres, où leur concentration moins importante faciliterait leur intégration locale, et ne donnerait ainsi pas l'impression aux habitants de se voir « envahis ». « Ni la région parisienne, ni la région marseillaise ne doivent être des espaces d'installation des rapatriés. Ce qu'on avait admis pour les rapatriements précédents n'est plus de mise. »¹⁰⁷³

Plus qu'un lieu d'accueil, Marseille apparaît comme un « sas à partir duquel les rapatriés doivent être dispersés, disséminés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il n'est pas question de rester dans la ville phocéenne. »¹⁰⁷⁴ C'est d'ailleurs ce que rappelle Benjamin B. :

« -Benjamin : Marseille et toute la Provence étaient interdites aux Pieds-Noirs

-Pourquoi ?

-Benjamin: Par décision parce qu'ils ne voulaient pas... c'était une décision prise par les ministres... donc ça nous était interdit... »¹⁰⁷⁵

¹⁰⁶⁹ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹⁰⁷⁰ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 85

¹⁰⁷¹ Ibid

¹⁰⁷² Ibid, p. 98

¹⁰⁷³ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 34

¹⁰⁷⁴ Ibid, p. 31

Cette population meurtrie et communautarisée sous le coup des événements qu'elle a vécus dans sa globalité, va se trouver éparpillée, dispersée, parfois même chassée. Une nouvelle fois, les Français d'Algérie se trouvent au cœur d'un paradoxe : celui d'une population qui a vécu –et qui continue de vivre– une dispersion géographique, qui tranche avec une forme de resserrement symbolique des liens communautaires qui apparaissent, « au même moment », à la conscience même des Français d'Algérie.

Ainsi, ils sont nombreux à rappeler que, malgré la « communautarisation » qui se produit sous le coup des événements qui se déroulent en Algérie et qui débouchent sur leur arrivée massive, ils se sont tous trouvés éparpillés sur le sol métropolitain, une dispersion qui semble avoir résisté aux années, comme le raconte Jean B. :

« On a été très dispersés. Moi, j'habite en Eure-et-Loire. C'est ma résidence principale, à soixante kilomètres de Paris... non, non... j'ai une sœur qui habite dans les Ardennes, à Vouziers. (...) Et, j'ai une autre sœur, qui est institutrice spécialisée aussi dans les cas difficiles, et elle, elle est à Evry. »¹⁰⁷⁶

Pour Adrien L. :

« Moi, personnellement, tous mes copains, tous mes amis ont été dispersés un petit peu partout, et j'en ai retrouvé un, x années après, et tout à fait par hasard, en se croisant sur la route. Il m'a doublé et il m'a reconnu, et voilà... x années après. Ce n'est pas pour ça qu'on se voit beaucoup plus. Avant, on se voyait régulièrement. Bon, Paris est grand. Moi, j'habite Paris. Lui, il habite la grande banlieue parisienne. En plus, il est marié, il a des enfants et tout. C'est difficile. »¹⁰⁷⁷

Pour Nicolas D. :

« J'ai assisté à cette dispersion... parce qu'alors c'était une diaspora consentie... provoquée par les pieds-noirs eux-mêmes... non pas par le fait que nous ayons été chassés d'Algérie mais par le fait qu'ici, nous ayons été incapables de nous regrouper devant les enjeux qui étaient ... notre vie, notre cimetière, notre avenir, ceux de nos enfants »¹⁰⁷⁸

¹⁰⁷⁵ Entretien Benjamin et Réjane B., Annexes, p. 178

¹⁰⁷⁶ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

¹⁰⁷⁷ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

¹⁰⁷⁸ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

Ainsi, depuis Marseille et d'autres villes du sud, ils sont nombreux à se trouver comme « expulsés », de nouveau, vers des régions du nord. D'ailleurs, comme le note Jean-Jacques Jordi -mettant ainsi en évidence une solidarité interne qui semble venir pallier celle qu'ils n'ont pas trouvée chez leurs compatriotes métropolitains- avec ceux qui « arrivent en toute lucidité dans [Marseille] qui n'est pas préparée à les recevoir, une certaine fusion des mémoires se produit, jetant l'opprobre sur la ville phocéenne. Mieux, ce rejet se retrouve y compris parmi ceux qui ne sont pas passés par Marseille ! »¹⁰⁷⁹

Malgré cela, c'est tout de même le sud de la France qui a les faveurs de nombreux Français d'Algérie. Le soleil, la chaleur, et une forme de proximité géographique avec leur terre perdue, comme s'il s'agissait pour eux de ne pas la perdre de vue, poussent un grand nombre d'entre eux à s'installer au bord de la Méditerranée. « Aux avantages matériels que le gouvernement consent au nord (...), [beaucoup] préfèrent la gratuité du soleil qui cicatrise les blessures. »¹⁰⁸⁰ Ainsi, « une véritable course au soleil rassemble certains pieds-noirs. »¹⁰⁸¹

Ainsi, s'ils ont souvent été poussés à quitter le soleil, ils y sont souvent revenus quelques années plus tard, une fois passé le choc du rapatriement et celui de la réinstallation. En effet, « nombreuses sont les familles qui errent durant une à deux années en territoire métropolitain avant de revenir s'installer sur la côte méditerranéenne. »¹⁰⁸²

Parti plus au nord, Jean-Pierre R. explique que le sud de la France avait dès le début la préférence familiale, notamment pour des raisons de climat :

*« Mon père avait demandé... il avait le droit de lister 20 villes où il voulait habiter et il avait appris à aimer le soleil, et ma mère voulait le soleil. Donc, il a mis 18 villes du midi, et il a mis Nantes et Rennes (...). Et ils ont dit... « enfin, un qui veut aller dans le nord ». On nous a mutés à Rennes. »*¹⁰⁸³

Pour Jean-Pierre Z. qui nous indique où lui et sa famille se sont installés en arrivant d'Algérie :

¹⁰⁷⁹ Jean-Jacques Jordi, 1962, l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 47

¹⁰⁸⁰ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 243

¹⁰⁸¹ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit. p. 85

¹⁰⁸² Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 60

¹⁰⁸³ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

« A Aix-en-Provence... comme beaucoup de pieds-noirs... on a cherché la Méditerranée d'abord... bon, les communautés se sont installés dans les grandes métropoles. On a cherché un peu, disons, la Méditerranée et puis le soleil quoi... je suis venu à Aix et j'ai pas bougé. »¹⁰⁸⁴

Alain V. passera d'abord plusieurs années éloigné du climat chaud et ensoleillé du sud de la France, pour finalement y revenir en suivant une opportunité professionnelle :

« On m'a fait une proposition de venir m'installer dans une clinique à Agen. Je me suis dit « le soleil étant là, je vais peut-être y aller ». »¹⁰⁸⁵

Pour Jean-Claude G. :

« Il était pas question qu'on aille du côté de la Sibérie française, on voulait le soleil. »¹⁰⁸⁶

Pour Nicolas D. :

« Je retrouve dans le sud le climat, en partie d'ailleurs... le climat que nous avons là-bas, un beau ciel bleu et la plupart des Pieds-Noirs sont installés sur la côte varoise, sur le côté d'Azur mais là c'était plus cher, c'était réservé à d'autres Pieds-Noirs, sur la côte varoise, à Marseille... il y en a vraiment, pour des raisons climatiques, beaucoup... c'était déterminant »¹⁰⁸⁷

Décus par cette métropole qui les rejette, à peine ont-ils posé leurs bagages sur son sol, poussés à s'installer dans des régions dont même le climat leur est inconnu, qu'ils se retrouvent ainsi privés, à la fois, d'un soutien moral ainsi que d'un soutien matériel dont ils ont parfois grand besoin.

2)Une inégalité devant les aides ?

¹⁰⁸⁴ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

¹⁰⁸⁵ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

¹⁰⁸⁶ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

¹⁰⁸⁷ Entretien Nicolas D. Annexes, p. 18

Les Français d'Algérie vont développer une tendance à comparer leur situation à d'autres groupes auxquels la France aura parfois apporté l'aide et le soutien dont ils auraient souhaité pouvoir bénéficier. C'est évidemment le cas lorsque ces groupes connaissent des situations de détresse, comme Jean le souligne d'ailleurs :

« Aujourd'hui, on vous met des psychologues dès qu'il y a un pépin dans un coin, une station service attaquée, hop des psychologues qui vont s'occuper... rien du tout »¹⁰⁸⁸

C'est également ce que sous-entend Monique C. :

« A l'époque y'avait pas comme il y a maintenant tout de suite, les psychologues... (...) dès qu'il y a un pet de travers y'a les psychologues... là y'avait rien du tout, il fallait se débrouiller, et c'est vrai qu'ils ont mis des années à survivre... peut-être plus long... ils auraient peut-être des réactions différentes s'ils avaient été traités tout de suite, peut-être au niveau psychologique ça leur aurait fait du bien. »¹⁰⁸⁹

Ou encore pour Fernand E. :

« C'est vrai que les rapatriés, on le dit dans les journaux de l'époque n'ont pas été accueillis avec beaucoup de chaleur, quand on voit par exemple, qu'aujourd'hui d'autres Français de l'étranger sont accueillis dans des conditions toutes autres... mais je me souviens que quand on est arrivé à Marseille, par exemple quand on est descendus du bateau, il n'y avait aucun service d'accueil, aucun... ma mère m'a donné un peu d'argent, mais pas beaucoup pour que j'aille acheter pour mes frères quelques fruits et un morceau de fromage et de pain et il n'y avait rien sur les quais... j'ai toujours l'image de ces valises les unes sur les autres, les gens qui s'appellent, qui s'interpellent, il n'y avait aucun service d'accueil alors je pense qu'un pays comme la France qui est un pays riche même dans les années 60, ils auraient pu créer un service d'accueil aux rapatriés, ça c'est un peu décevant, c'est vrai. »¹⁰⁹⁰

Pour la femme de Thierry :

¹⁰⁸⁸ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹⁰⁸⁹ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

¹⁰⁹⁰ Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

« Et ce qui nous a fait très mal aussi, c'est que arrivés en France, on a été très mal reçus, très mal reçus alors que maintenant on accueille absolument tout le monde, il y a des psychologues pour tout le monde, nous on a traités plus bas que terre »¹⁰⁹¹

De nombreux français d'Algérie comparent ainsi leur situation avec la mobilisation que la organisée plus tard pour les Kosovars, une mobilisation d'autant plus mal vécue qu'elle s'adresse à des individus qui ne sont pas membres de la communauté nationale, comme une manière de nier leur propre douleur et leur propre drame, et de considérer qu'il serait illégitime qu'ils bénéficient d'un tel traitement. C'est le cas de Jean :

« C'est comme ça qu'il y a eu plus d'un million de personnes qui tout à coup a débarqué en France avec un accueil, je dirais, quasiment hostile... non pas comme on a accueilli les Kurdes, les Kosovars, tous les gens qui étaient chassés de chez eux... nous, on nous a presque... des hommes jetés à la mer et puis sans aucune aide avec des tentes dressées. »¹⁰⁹²

Ainsi, au regard des efforts faits pour soutenir les groupes touchés par des drames, il apparaît pour les Français d'Algérie que l'attitude adoptée par les métropolitains à leur égard illustre le fait que la France reste sourde à leur drame et à leur souffrance. En effet, l'absence de soutien, d'organisation, de compassion, de solidarité, sont autant de signaux adressés aux Français d'Algérie sur la France qui s'apprête à les accueillir.

C'est ainsi une tendance fréquente de la part des Français d'Algérie que de comparer le traitement de leur propre situation avec d'autres populations dont ils considèrent qu'elles bénéficient d'aides auxquelles ils devraient avoir droit, si la France décidait de reconnaître la légitimité de leurs revendications et de leurs souffrances. Selon eux, leur préjudice n'est tout simplement pas reconnu. C'est ainsi que Marc G. affirme :

« L'évaluation dans les années qui ont suivi l'indépendance... une évaluation a été faite par l'Etat français sur une base administrative, compte tenu des archives qui existaient, de tous les recensements. Une évaluation des biens spoliés par l'Etat algérien a été faite, a été mesurée. Elle a été chiffrée, etcetera. Et la France s'est engagée dans une indemnisation de ces valeurs en quelques sortes... immobilières, etcetera... et, le problème des lois d'indemnisation, puisqu'il y en a eu deux qui ont été

¹⁰⁹¹ Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹⁰⁹² Entretien Jean C., Annexes, p. 1

faites... n'ont touché que partiellement l'évaluation globale... faite par l'Etat français. Il ne s'agit pas de prendre les évaluations qui ont pu être faites par la suite, même par les Pieds-Noirs eux-mêmes. Je crois qu'on dit que c'est de l'ordre de 20 à 25%... 20 à 25% de l'évaluation qui a été faite par l'Etat français, qui a été indemnisé par les lois d'indemnisation. Donc, les Pieds-Noirs disent « écoutez, il n'y a aucune raison... vous avez fait l'évaluation de nos pertes, des biens laissés en Algérie. Vous en avez indemnisé 25%. Pourquoi, comme dans tous les pays du monde... pourquoi ne pas indemniser... »... selon des formules à mettre au point, étalées dans le temps... parce que tout le monde est conscient que, historiquement, c'est pas un problème... économiquement, c'est pas un problème facile, compte tenu de la situation de la France, que l'on connaît par ailleurs, etcetera... « mais pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de cette indemnisation, en utilisant encore une fois des formules économiques raisonnables, étalées ». Il n'y a aucune raison, puisque il y a eu une évaluation. On a attaqué l'indemnisation, et puis on s'est arrêté en chemin. On en a fait le quart... entre 25 et 30%. Je n'ai plus les chiffres en tête. Bon, il reste 70% à indemniser. Pourquoi ne pas finir d'indemniser ? Au nom de quoi ? Les pieds-noirs sont dans la situation de quelqu'un qui a eu une catastrophe écologique, une inondation, et qui se retourne vers l'Etat et les assurances, et qui dit « mais pourquoi vous ne m'indemniez pas ? Vous avez évalué vous même les dégâts. Vous les avez chiffrés à 100, et vous m'en donnez 30. Pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? ». Donc, ça c'est un problème qui n'a rien à voir avec l'aspect culturel, ou l'aspect historique. C'est un problème purement économique. On est face à une expropriation. Très bien. C'est comme le type à qui l'autoroute est passé dans la propriété. Des amis, dans le sud de la France, le TGV est passé, on les indemnise. On évalue la valeur du terrain, compte tenu de l'environnement. L'Etat a fait une évaluation de leur terrain, et leur a remboursé le terrain, effectivement, ou la propriété qui a été traversée, et en général dans des conditions tout à fait décentes. Pourquoi ?... l'Algérie, c'est une sorte de TGV historique qui est passé. Je veux dire, au nom de quoi on indemnise pas les gens qui ont été spoliés, qui ont perdu leurs biens, leurs terres et leurs maisons, parce que le vent de l'histoire avait décidé de passer ? »¹⁰⁹³

Ou comme le dit encore Jean-Félix Vallat :

¹⁰⁹³ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

*« Nous demandons à être indemnisés, de la même manière qu'un agriculteur de France est indemnisé lorsqu'une autoroute, pour le bien public, passe dans son champs. Il y a une estimation, il est payé, ça porte pas... ça souffre pas de discussion. Donc, il me semble normal de demander la même chose pour les biens qu'on avait là-bas. »*¹⁰⁹⁴

Les problèmes de réparation consécutifs au départ des Français d'Algérie sont nombreux. Ils avaient des propriétés, des commerces. Ils ont tout laissé. Parce que l'indépendance et la perte de l'Algérie n'étaient pas leur propre décision, parce qu'ils n'ont pas eu le choix, par ce que le départ s'est souvent fait dans la précipitation, nombreux sont ceux qui se sont retrouvés sans argent arrivés en France, sans aucun moyen pour se réinstaller. Cela n'a pas pour autant empêché qu'ils réussissent à se réinsérer, parfois même très brillamment. Comme ils le disent souvent, les premières années, il fallait tout simplement survivre. « En France, il faut non seulement tout recommencer à zéro mais ne pas s'attendre de surcroît à récolter pour eux-mêmes les fruits de leur labeur. L'indemnisation leur ayant été refusée, ils n'ont pas le choix. C'est pour leurs enfants que les « rapatriés » qui ont quarante ans en 1962 travailleront en assurant tout juste leur propre survie »¹⁰⁹⁵.

Pourtant, dès 1961, le Parlement a ratifié une loi stipulant que « la collectivité entière doit supporter la charge de la dépossession brutale »¹⁰⁹⁶. Alors que les accords d'Evian prévoient que l'indemnisation relative aux biens confisqués aux Français soit effectuée par l'Algérie, celle-ci s'y refuse. La France est donc « seule débitrice »¹⁰⁹⁷. Après une guerre de sept années, elle se retrouve à nouveau prise dans les mailles d'un filet dont elle n'est toujours pas sortie. Déjà, le 2 Novembre 1963, Maurice Duverger avait pris le parti du droit et invoqué le respect de l'accord international que constituaient les accords d'Evian : « On n'applique pas des intentions, on applique des principes de droit, qui servent de fondement aux réglementations particulières. L'adoption par le référendum du 8 Avril des déclarations gouvernementales du 19 Mars 1962 en ont fait de véritables déclarations de droits, définissant les garanties accordées par la Nation à une catégorie de Français particulièrement menacés, les Français d'Algérie. Le référendum étant un acte du peuple souverain (article 3 de la constitution), il s'impose à toutes les autorités publiques et donne aux déclarations gouvernementales du 19

¹⁰⁹⁴ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

¹⁰⁹⁵ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 249

¹⁰⁹⁶ Citée par Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 257

¹⁰⁹⁷ Ibid

Mars 1962, une valeur quasi-constitutionnelle. La Nation savait exactement à quoi elle s'engageait en approuvant les déclarations gouvernementales. Il ne s'agit plus seulement ici de l'obligation générale de solidarité en face des calamités publiques, laquelle n'oblige pas à une réparation intégrale; il s'agit d'obligations, plus précises et plus strictes, à une indemnisation juste. Ces obligations, la Nation les a souscrites le 8 Avril 1962, le moment est venu de les honorer. » C'est à cela que Jean C. fait référence :

« On a obtenu quelques aides, minimes, des prêts, mais à des taux importants (...) la loi d'indemnisation qui était promise depuis 1960 n'avait pas vu le jour, et il a fallu que de Gaulle s'en aille, que Pompidou arrive et qu'on ait un moratoire (...) qui nous dise « stoppons les poursuites en attendant qu'on voit la loi d'indemnisation » (...) il a fallu attendre 20 ans pour avoir une indemnisation qui (...) représentait, je dirais, tout juste un quart de la valeur qu'on avait laissée et on n'a pas été traité selon le droit public (...) c'est tout à fait contraire aux accords d'Evian qui avaient dit lorsque quelqu'un est exproprié d'Algérie une commission mixte franco-algérienne doit se réunir, évaluer les biens, l'exproprié est immédiatement indemnisé... alors on a fait les Accords d'Evian à sens unique dans tout ce qui était favorable aux Algériens qui pouvaient manipuler les fonds (...) ceux qui avaient laissé de l'argent là-bas par hasard, ne pouvaient plus le sortir... donc on a eu un traitement absolument inégalitaire(...) ça a été complètement bafoué...»¹⁰⁹⁸

En fait, ce n'est qu'une fois que le Général de Gaulle a quitté ses fonctions que les possibilités d'une indemnisation des rapatriés d'Algérie ont été avancées. Lors du débat sur la loi d'indemnisation de Juillet 1970, Paul Cermolacce, pour le Parti Communiste, affirmera « il est (...) nécessaire et équitable de procéder sans plus tarder à l'indemnisation des rapatriés de la perte de leurs biens »¹⁰⁹⁹.

Finalement, « l'indemnisation des rapatriés d'Algérie, qui aura coûté en tout 50 milliards de francs (...), a été définie par trois lois successives (1970, 1978 et 1987) (...). On comprend alors l'humiliation des pieds-noirs qui ont attendu trente ans pour se voir indemnisés, à un taux dérisoire, des pertes subies en 1962, et leur colère lorsqu'ils se souviennent qu'au milieu des années soixante, ces indemnités de dédommagement, dont ils avaient un besoin vital, leur ont fait défaut. Beaucoup auront disparu avant de percevoir cet argent, et la moitié se sera recrée une situation sans l'aide de l'Etat à laquelle ils pouvaient pourtant légitimement

¹⁰⁹⁸ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹⁰⁹⁹ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 88

prétendre... La question de l'indemnisation est un éternel motif de rancœur : perdre ses biens, devoir tout abandonner en partant était déjà difficile, ne pas être indemnisé par sa propre patrie a aggravé l'injustice au point de la rendre intolérable pour une population qui s'est sentie non seulement lésée, mais aussi traitée par le mépris. »¹¹⁰⁰

La façon dont ont été menées les campagnes d'indemnisation est, selon les Français d'Algérie, assez représentative de la place que la France leur offre en son sein, parmi les groupes dont elle reconnaît la souffrance ou la pénalisation de certaines situations, comme le laissent entendre les propos d'Alain V. :

*« Il y a un certain nombre de Pieds-Noirs qui ont été largement indemnisés. C'est ceux qui avaient la chance d'être proches de certains milieux. Vous n'avez qu'à aller dans le Gers. Il y a des indemnisations qui ont permis d'acheter des terres immenses à un certain nombre de colons. Par contre, le petit Pied-Noir, lui, il a tout perdu. Nous, on n'a jamais reçu d'indemnisation particulière. »*¹¹⁰¹

Pour Jean-Christian M. :

*« Presque rien... ridicule... trente ans après à une valeur qui valait un centième ou un millième de ce que ça pouvait valoir. »*¹¹⁰²

Quant à Jean-Pierre R., il affirme :

*« Il y a un problème pied-noir, parce que d'abord, je le sais... parce que je travaille auprès du GNPI, qui sont ces familles un peu... qui estiment de pas avoir été indemnisées de sommes importantes. (...) On est le seul pays, d'abord, la France, qui n'a pas remboursé, qui n'a pas indemnisé ses autochtones. Les Portugais qui sont rentrés d'Angola, les Italiens qui sont revenus de Libye etcetera. Tous les pays du monde ont indemnisé leur peuple. Et d'ailleurs, c'est... c'est dans la constitution française. On devra être indemnisés, puisqu'on a... je vous dis, moi, je n'attends pas un franc, puisque... mais... notre communauté aurait dû toucher des indemnités pour avoir... c'est l'histoire. Le gouvernement français a jugé qu'il fallait donner l'Algérie. OK. Mais, dans ce cas-là, les Français d'Algérie devaient être indemnisés comme l'ont été les Alsaciens ou autres. Or, on n'est pas indemnisés. »*¹¹⁰³

¹¹⁰⁰ Ibid

¹¹⁰¹ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

¹¹⁰² Entretien Jean-Christian M., Annexes, p. 717

¹¹⁰³ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

Pour Jean B. :

« On n'a jamais rien touché... ou on a touché... j'ai touché une fois, il y a quinze ans, 5 000 francs... oui, oui... parce qu'on n'avait pas de biens, donc on pouvait pas... mais, vous savez... prix 1960... donc bon... vous voyez ce que ça peut faire quoi... »¹¹⁰⁴

Jean C. raconte :

« On a obtenu quelques aides, minimes, des prêts, mais à des taux importants (...) la loi d'indemnisation qui était promise depuis 1960 n'avait pas vu le jour, et il a fallu que De Gaulle s'en aille, que Pompidou arrive et qu'on ait un moratoire (...) qui nous dise « stoppons les poursuites en attendant qu'on voit la loi d'indemnisation » (...) il a fallu attendre 20 ans pour avoir une indemnisation qui (...) représentait, je dirais, tout juste un quart de la valeur qu'on avait laissée et on n'a pas été traité selon le droit public (...) c'est tout à fait contraire aux accords d'Evian qui avaient dit lorsque quelqu'un est exproprié d'Algérie une commission mixte franco-algérienne doit se réunir, évaluer les biens, l'exproprié est immédiatement indemnisé... alors on a fait les accords d'Evian à sens unique dans tout ce qui était favorable aux algériens qui pouvaient manipuler les fonds (...) ceux qui avaient laissé de l'argent là bas par hasard, ne pouvaient plus le sortir... donc on a eu un traitement absolument inégalitaire(...) ça a été complètement bafoué... »¹¹⁰⁵

Quant à Alain Vauthier, il rappelle :

« Bien évidemment, tout n'a pas été indemnisé. Les gens qui avaient vendu en catastrophe n'ont pas été indemnisés. C'est ce qu'on appelle des ventes à vil prix. Ceux qui n'étaient pas français n'ont pas été indemnisés. Ceux qui étaient trop riches n'ont pas été indemnisés complètement. Donc, il y a quand même des insatisfactions, d'autant plus que l'Algérie était quand même une composition de gens qui n'étaient pas forcément tous français. Il y avait aussi des étrangers, des gens qui étaient espagnols depuis plusieurs générations, qui n'avaient jamais choisi la nationalité française, et dont les enfants étaient français. C'était une situation assez compliquée, qui a fait que aujourd'hui on peut estimer quand même que l'Etat a donné, en gros,

¹¹⁰⁴ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

¹¹⁰⁵ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

110 milliards pour indemniser les biens qui étaient... en francs d'aujourd'hui, pour ramener les choses de façon visible et compréhensible, 110 milliards, à peu près, sur l'ensemble des sommes qui ont été mises sur la table pour les rapatriés. »¹¹⁰⁶

Contrairement aux différentes situations de rapatriement auxquelles les autorités françaises avaient jusque-là dû faire face, la donne change donc complètement avec les Français d'Algérie, précédés en métropole par une réputation plus que négative –une réputation par ailleurs relayée par le général de Gaulle lui-même, qui affirmera : « il faut s'attendre à ce que le retour des Français d'Algérie nous amène de grandes difficultés. Il y aura parmi eux des tueurs, beaucoup de tueurs »¹¹⁰⁷- et à propos desquels règnent de nombreuses inquiétudes quant à leur capacité et à leur volonté de s'installer sans bruit, de s'intégrer, et, surtout, de ne pas trop déranger la population métropolitaine dans son quotidien, tant professionnel que personnel.

3)Affronter les mythes

C'est donc avec distance, froideur et indifférence que les métropolitains accueillent ces Français d'Algérie peu connus, mais qui apparaissent à leurs yeux comme « les vaincus d'une guerre qu'ils ont déclenchée et qu'ils n'ont pas su gérer puisqu'elle a nécessité (...) Ils traînent derrière eux des contrevérités »¹¹⁰⁸ dont il n'est pas certain qu'elles aient, aujourd'hui, totalement disparu. Progressivement, « l'opinion métropolitaine est passée (...) à un rejet quasi-systématique de cette population d'outre-mer. L'image du colon avec tous les stéréotypes péjoratifs qui l'accompagnent s'est vite enracinée (...). »¹¹⁰⁹ A chaque moment ou dans chaque lieu de métropole, « ils se sentent l'objet d'une suspicion qu'ils ne comprennent pas et à laquelle ils ne peuvent échapper. (...) Perçus comme des gêneurs, submergés par la détresse et la colère, (...) [ils] se livrent (...) à des excès de langage et de comportement. Ils ne parviennent qu'à accroître la désaffection de leurs compatriotes à leur égard, en sont partiellement conscients et presque satisfaits, puisqu'on les renie enfin pour quelque chose de

¹¹⁰⁶ Entretien Alain Vauthier, Annexes, p. 396

¹¹⁰⁷ Alain Peyrefitte, C'était de Gaulle, op. cit., p. 142

¹¹⁰⁸ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 271

¹¹⁰⁹ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 37

tangible. »¹¹¹⁰ Si quelques uns ont pu être accueillis par de la famille ou des connaissances métropolitaines, et même si cela a certainement rendu leur arrivée et leur installation moins brutales, il n'en reste pas moins que le sentiment de n'être pas les bienvenus dans un pays qu'ils portent pourtant dans leur cœur, est tout aussi répandu, et que, au sein d'environnements parfois privilégiés, ont également circulé de nombreux mythes et stéréotypes.

Ainsi, les métropolitains ont des Français d'Algérie « une image assez négative (...) et les dotent en règle générale de fortunes colossales avec les stéréotypes de l'époque : brutal, raciste, de convictions politiques très marquées à droite de l'échiquier politique, inculte, borné, parlant fort, bravache... Le mythe du colon est alors prégnant jusqu'à la caricature »¹¹¹¹. Accusés bien souvent également d'être des exploiters et de faire « suer le burnous », ils ne sont pas considérés comme des victimes, mais, au contraire, voient leur situation perçue comme la suite logique de leur règne outre-méditerranée. Cette image se voit d'ailleurs relayée par la presse de l'époque, tel le Figaro, qui affirme le 23 août 1962 : « les Français d'Algérie sont de riches colons. »¹¹¹²

Tous pourtant n'étaient pas des « nababs », ou des gros colons. Il y avait certes des grosses fortunes, comme celle de « Jacques Duroux, sénateur d'Alger de 1921 à 1938, gros colon dont la fortune est évaluée à 200 millions de francs en 1927 », fils d'un « soldat de l'armée d'Afrique devenu gendarme puis colon. En 1914, la fortune des Duroux est déjà très diversifiée : plus de mille hectares de vignes et de blé, une minoterie, une usine de produits chimiques, une miroiterie qui sera la plus importante d'Algérie »¹¹¹³.

Mais, si la majorité des Français d'Algérie avait un niveau de vie moyen, il demeurait pourtant meilleur que celui des musulmans, et c'est sûrement sur cette différence fondamentale que s'appuie la critique principale des métropolitains. Beaucoup étaient agriculteurs, maires de petits villages, enseignants, gendarmes... « comment amalgamer les Duroux à la famille du jeune Albert Camus »¹¹¹⁴, dont le père, descendants de petits colons français, était employé d'une société de commerce de vins. (...) Albert Camus grandit rue de Lyon, dans le quartier populaire très mêlé de Belcourt à Alger auprès de sa famille maternelle

¹¹¹⁰ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 74

¹¹¹¹ Jean-Jacques Jordi, 1962..., op. cit., p. 49

¹¹¹² Cité par Cécile Mercier, *Les pieds-noirs et l'exode de 1962 à travers la presse française*, op. cit., p. 34

¹¹¹³ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, op. cit., p. 33

¹¹¹⁴ Ibid

(...) d'origine espagnole, et composée d'ouvriers agricoles »¹¹¹⁵. Cette identification entre colons et Français d'Algérie, qui s'est forgée au cours des années, explique sans peine [qu'ils] aient pu être considérés comme des « colonialistes » à leur arrivée en métropole. »¹¹¹⁶

Depuis plusieurs années, « quand le Français de France doute du patriotisme « algérien », le Français d'Algérie cite le cas des Alsaciens-Lorrains déportés en Afrique du Nord pour avoir refusé l'ordre bismarckien. Il évoque aussi les morts tombés pour la France sur les champs de bataille européennes (...). Quand le Français de France dénonce l'aisance et les privilèges coloniaux, le Français d'Algérie raconte l'époque des pionniers et sort sa feuille de paie... »¹¹¹⁷ Et Gérard R. de préciser :

*« Pour la plupart d'entre nous, on n'avait pas les moyens non plus, quand on raconte l'histoire des colons, et tout... les colons ne vivaient pas là bas mais en France et exploitaient peut être des terres et des personnes en Algérie mais ce n'était pas des pieds-noirs, on racontait des histoires et on en raconte encore parce que sinon plus des trois-quarts des gens c'étaient des gens comme nous... »*¹¹¹⁸

Pour Jean-Claude G. :

*« Ils ont fait l'amalgame, ils nous traitaient tous de colons et des colons croyez moi ils étaient 10 000 ou 5 000, vous savez en France les fortunes il y en a peu quand vous pensez qu'il y a 10% des Français qui gagnent plus de 17 000 francs par mois alors tout le monde n'est pas riche... et là-bas en Algérie c'est pareil, il y avait beaucoup d'ouvriers, il y avait beaucoup et on nous a mis une étiquette »*¹¹¹⁹

De même pour ces deux femmes :

« Viviane : on a enjolivé nos récits alors on nous prend tous pour des gros riches

Sœur de Francis: Oui c'est ça, on nous a tous pris pour des gros colons alors qu'il y avait de tout, il y avait des ouvriers »¹¹²⁰

¹¹¹⁵ Ibid, p. 34

¹¹¹⁶ Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit., p. 75

¹¹¹⁷ Daniel Leconte, Les pieds-noirs: histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 154-155

¹¹¹⁸ Entretien Monique et Gérard R., Annexes, p. 47

¹¹¹⁹ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

¹¹²⁰ Entretien collectif, Annexes, p. 117

Pour l'épouse de Jacky B. :

« Il y avait des petits peuples aussi en Algérie, il n'y avait pas que des colons, donc ça fait mal quand on entend qu'on met tous les Pieds-Noirs dans le même sac en disant « c'est bien fait ce qui leur arrive » »¹¹²¹

De même, pour Jean B. :

« D'autres crétins (...) pensaient qu'on était de gros colons exploiters, qu'on avait douze domestiques à la maison, des trucs comme ça... »¹¹²²

Ou encore pour Julien D. :

« Cette vision qui a été faite, portée par la gauche, comme quoi la communauté pied-noire c'était une communauté de colons, riches, colonialistes, racistes, tout ce que vous voulez, c'était une vision fausse voilà. Il y avait des colons, voilà. Mais la communauté des Pieds-Noirs en Algérie, c'est pas une communauté de gens riches. Pour la plupart, c'était des gens pauvres voilà... il y avait des colons qui avaient des fortunes, des machins, des terres, etcetera, mais, la plupart, voilà. Ma famille, par exemple, à moi, toutes branches confondues, c'est pas une famille riche, voilà. Ils sont attachés à l'Algérie, mais c'est des gens qui faisaient tourner la machine, quoi. Ils travaillaient. »¹¹²³

Pour Christian E. :

« Ca m'agace, ça me hérissé et ça me met très en colère, quand on me traite de colon et quand on me traite de colonialiste... parce que... vraiment, j'ai pas le sentiment d'avoir été, jamais dans ma vie... ni... ni ma famille d'ailleurs... nous étions... nous étions des gens qui simplement avaient envie de vivre un bout de vie tranquille hein, c'est tout. Alors, qu'il y ait des colons et des colonialistes, j'en doute pas... mais faire un amalgame... je marche pas dans la combine... »¹¹²⁴

Pour Adrien L. :

¹¹²¹ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

¹¹²² Entretien Jean B., Annexes, p. 268

¹¹²³ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

¹¹²⁴ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

*« Ils s’imaginaient qu’on était tous colons, qu’on avait tous exploité les Arabes, alors que je vous le disais, les colons n’étaient qu’une poignée sur toute la population. On a vraiment été très très mal reçus. »*¹¹²⁵

L’ « état de « société coloniale raciste » ayant cours en Algérie, tous le récuse. »¹¹²⁶ Ils ne comprennent pas non plus qu’on les accuse « d’avoir volé leur terre aux Arabes et l’affirmation que, finalement, ces derniers avaient réussi à recouvrer leurs droits sur cette terre africaine après cent trente ans de lutte. »¹¹²⁷

Arrivés en métropole avec de « maigres bagages de misère et leurs visages fermés »¹¹²⁸, les Français d’Algérie se signalent par « un accent, des comportements, un nom de famille qui faisaient d’eux des étrangers (...). Leur naissance « là-bas », dans ce pays qui n’évoquait pas grand-chose, sinon la guerre, déterminait ici leur marginalisation et leur exclusion « rationnelles ». (...) Des frères à la fois proches et exotiques, désormais confinés dans des stéréotypes plus ou moins incapacitants »¹¹²⁹, voici la façon dont été perçue la grande majorité des Français d’Algérie par leurs compatriotes de métropole. Ils devront parfois faire face à cette méconnaissance tragique, comme le raconte Jean-Marc L.. Pendant un cours d’histoire-géographie, il entend l’enseignante dire à la classe :

*« Puisque nous avons la chance d’avoir parmi nous un petit Africain, il va nous parler des mœurs de son pays. » L’enfant regarde autour de lui et met un certain temps avant de comprendre qu’il s’agit de lui. « Est-ce que vous vous réunissiez avec votre famille autour d’un tapis, lui lance-t-elle, faisiez-vous des boules de semoules avec vos mains pour manger le couscous ? » Il lui répond qu’ils se mettaient à table comme dans n’importe quelle famille française, et qu’ils mangeaient dans des assiettes. La colère s’inscrit alors sur le visage du professeur : « Tu n’as pas honte de renier à ce point tes origines ? »*¹¹³⁰

Si peu connus, ils ont même été comme « confondus » avec ceux dont ils partageaient le quotidien, les Musulmans. Et cette confusion est sans doute, pour les Français d’Algérie,

¹¹²⁵ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

¹¹²⁶ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l’arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 115

¹¹²⁷ Ibid

¹¹²⁸ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d’exils, op. cit., p. 370

¹¹²⁹ Ibid, p. 371

¹¹³⁰ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

l'une des plus douloureuse. En effet, sans jamais renier leurs propos sur la proximité, l'entente, la familiarité ou la solidarité avec ceux-là mêmes qui partageaient leur quotidien du temps de l'Algérie française, les Français d'Algérie s'empresent de s'élever contre une confusion avec ceux dont ils considèrent qu'ils leur ont volé leur terre, ceux qui les ont chassés. Ils ne peuvent supporter d'être « amalgamés » à ces Arabes par rapport à qui, quoi qu'ils disent, ils ressentaient un sentiment de supériorité et un certain paternalisme.

Ainsi Mme T. raconte-t-elle :

« Ils n'ont pas compris. Ils ont compris qu'on était des Arabes... oui... moi, on me demandait si je mettais le voile... comment ça se fait que je ne mettais pas le voile ici... est-ce que je le mettais chez moi. J'ai dit « mais je ne suis pas arabe. Ce sont les Arabes qui mettent le voile... les femmes arabes qui mettent le voile »... vous voyez... ah oui, on était mal accueillis... »¹¹³¹

De même, pour l'épouse de Jacky B. :

« Nous en 62, on a eu des petites réflexions mais des gens... «Ah bon, mais vous savez vous êtes des Arabes » alors je disais « Non, on n'est pas des Arabes » « Ah mais moi vous savez je n'y comprends rien » quand on allait dans les commerces à Nice, « je n'y comprends rien parce que je pensais que vous étiez tous des Arabes » alors je disais « mais non on est français » voilà des petits trucs comme ça. »¹¹³²

Ou encore pour Dominique L. :

« Je n'ai pas eu de problèmes mis à part que les gens faisaient un mélange entre les Pieds-Noirs et les Arabes vraiment... ils nous disaient « vous êtes arabes » donc on avait toujours à dire « non, on est français aussi comme vous » mais « non, vous êtes arabes »... »¹¹³³

Parmi les idées qui circulent sur cette population concitoyenne et pourtant parfaitement méconnue, Jean raconte de son côté que, dès son arrivée sur le sol métropolitain, il a été pointé du doigt comme étant un activiste de l'OAS, et donc un responsable direct de la dégénérescence sanglante du conflit :

« Je suis arrivé comme pensionnaire à Pamiers dans l'Ariège et... et... qui est l'évêché de l'Ariège, Pamiers... que je connaissais même pas. Je savais même pas que

¹¹³¹ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

¹¹³² Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

¹¹³³ Entretien Dominique L., Annexes, p. 73

ça existait. Moi, je connaissais Foi, dans l'Ariège... je savais le département, mais Pamiers ça ne me disait rien. J'arrive dans un espèce de lycée moyenâgeux... et quelques temps, mais après mon arrivée, avec un autre camarade qui s'appelait Robert, il y a eu des tracts de l'OAS qui ont été distribués dans le lycée... je me souviens très bien, c'était « OAS. Ouvrier Agriculteur Soldat, le combat de l'OAS est votre combat » ou « est ton combat », je ne me souviens plus. Et immédiatement, le proviseur nous a convoqués, comme on était les deux... les deux garçons qui venaient d'Algérie, en disant « ah, vous avez distribué des tracts ». J'ai dit « non, non ». Ils ne nous ont pas cru. Ils étaient persuadés qu'on était des recrues des activistes. »¹¹³⁴

C'est véritablement à la rencontre de la France métropolitaine et de la France des colonies à laquelle on assiste pendant le printemps et l'été 1962, avec tout ce que cela comporte d'oppositions, de conflits, d'incompréhensions et de mythes. « Les marques d'antipathie se font de plus en plus nombreuses au fil des jours et cela rejaillit sur les relations quotidiennes. »¹¹³⁵ Contre toute attente, une fois les affres du rapatriement passées, les Français d'Algérie vont faire preuve de capacités d'adaptation étonnantes, à la hauteur sans doute de leur déception devant l'indifférence de cette France qu'ils avaient passé des années à rêver, et qui s'avère, contre toute attente également, bien différents de ce qu'ils imaginaient. Les événements et les difficultés quotidiennes qui les rassemblent, au-delà, nous l'avons dit, d'une dispersion géographique qui tendra à s'atténuer avec les années –ils seront en effet relativement nombreux à rejoindre le sud et son soleil plus tard- vont, selon nous, participer de la conscientisation de l'existence d'un groupe déterminé mais fragile, porteur d'une identité collective qui va se renforcer, s'affirmer et se préciser à chaque conflit.

C) Quand leur France rencontre La France

Depuis plusieurs années maintenant, l'image que les Français d'Algérie ont de leur patrie a subi de nombreuses transformations. Ainsi, « elle demande beaucoup, mais accorde plus qu'on ne veut le reconnaître. Pourtant, elle semble toujours refuser ce dont les pieds-noirs sont le plus avides : l'affection et la compréhension. Cette quête d'amour agace et paraît primaire au nord de la Méditerranée (...). Au sud du « grand fleuve », les rapports avec l'Etat

¹¹³⁴ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

¹¹³⁵ Jean-Jacques Jordi, 1962 l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit, p. 39

demeurent sentimentaux, à cause de l'origine des populations et de l'influence du milieu. Or, précisément, au moment où les pieds-noirs ont eu le plus besoin de cette affection et de cette compréhension –parce qu'ils devaient choisir entre la France et l'Algérie et refusaient de le faire-, lorsqu'ils auraient eu besoin d'être guidés avec délicatesse et fermeté, ils ont, au contraire, connu le traitement le plus dur et le plus implacable de leur histoire. Alors que, tournant le dos à leur pays, ils allaient vers leur patrie comme vers un refuge, ils se sont vus traiter en intrus et en boucs émissaires. S'ils expiaient, c'est qu'ils avaient péché. Les rapports des pieds-noirs avec la France en sont restés ambigus. »¹¹³⁶ Les rapports qu'ils seront désormais amenés à entretenir avec cette France, dont ils partagent désormais le sol, ne seront plus jamais les mêmes.

1)« C'est ça la France ? »

La France, bien-aimée, adorée, conquérante, « colonisante », voulant accroître son influence outre-mer, une France par rapport à laquelle ils n'auront cessé, depuis l'origine, de se définir, de se rapporter, disparaît ainsi avec la fin de l'Algérie française. Désormais, nous l'avons dit, une des principales difficultés auxquelles les Français d'Algérie vont être confrontés, est celle de se trouver comme acculés par les événements à maintenir une identité dont ils prennent conscience au moment même où l'environnement qui en a « permis » la naissance disparaît. Sous le coup des événements, ils saisissent alors l'existence de leur collectivité jusque-là « endormie ». Finalement, c'est une fois qu'ils auront quitté le champ le plus propice à l'expression de leur collectif que, dans une entreprise d'affirmation et de consolidation, plus proche d'une cristallisation douloureuse que d'une affirmation collective bienheureuse, les Français d'Algérie vont en prendre réellement conscience.

La rencontre avec cette France métropolitaine, mythifiée bien qu'inconnue par la grande majorité des Français d'Algérie, débouche ainsi sur une forme d'« effondrement » des repères sur lesquels cette population s'était appuyée pour construire et entretenir leur rapport à la patrie, leur identité de Français, et leur identité de Français naturalisés, souvent admiratifs et reconnaissants, en tous les cas avant que le conflit algérien ne vienne remettre en cause leur univers. Alors qu'ils s'attendaient à rencontrer enfin cette France qu'ils rêvaient belle,

¹¹³⁶ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 79

moderne, dynamique, c'est à une France qu'ils sont quelques uns à considérer comme « sous-développée » qu'ils doivent faire face, et cette rencontre plus que décevante vient, de ce fait, s'ajouter à la douloureuse mutation que les Français d'Algérie subissent depuis le début du conflit qui a mené à l'indépendance de l'Algérie. Ainsi, par exemple, Jean-Marc L. raconte-t-il :

« Quand on est arrivés ici, mais on a trouvé un pays sous-développé. Nous, en Algérie, c'était un pays moderne. (...) Mais, quand on est arrivé ici, mon Dieu ! (...) c'est un pays sous-développé. Ils avaient pas le tout-à-l'égout. Y'avait les espèces de pompes à merde là qui ramassaient dans les rues. C'était l'horreur. On demandait... les Pieds-Noirs vous raconteront toujours avec humour quand en 62 ils cherchaient des appartements avec bidets. Mais on ne connaissait pas le bidet. On savait même pas ce que c'était le bidet, en France, et toutes les femmes voulaient des bidets. Mais, les métropolitains en avaient ras-le-bol des bidets. Donc, tout ça fait que... nous, on est arrivés dans un monde complètement sous-développé alors qu'on le montait au pinacle. Mais, c'est vrai que quand les Pieds-Noirs vous racontent leurs vacances en 62 et qu'ils vont dans les Alpes de Haute-Provence, et qu'ils voient les paysans couchant à côté des vaches, dans les villages, etcetera, de montagne, etcetera. Ils étaient affolés. Jamais en Algérie, on avait couché avec des vaches ou des moutons. Donc, tout ça fait que... on était... on a vu la réalité en face. »¹¹³⁷

Pour Frédérique D. :

« Je trouvais la France c'était petit, archaïque, arriéré. Je comprenais pas... (...) les maisons dans le midi de la France étaient fermées pour lutter contre la chaleur, alors que nous on ouvrait tout parce qu'on était contents qu'il fasse chaud... (...) dans des endroits qui sont quand même des endroits hautement civilisés comme Béziers ou Narbonne, je voyais des gens qui n'avaient pas l'eau courante, qui avaient des bros pour se laver. »¹¹³⁸

De même, pour Gérard R. :

« Il faut dire la vérité parce que les gens d'ici nous considéraient souvent comme des gens qui venaient de la brousse, quand les premières années on venait en vacances en France, ils disaient « il y a des lions dans les rues » ils pensaient vraiment que c'était la

¹¹³⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹¹³⁸ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

... alors qu'ici dans les campagnes, ils n'avaient pas de salle de bains, de toilettes, nous, on les avait depuis longtemps... même à Paris. Ma mère et mon frère qui ont habité Paris bien après l'indépendance, il n'y avait pas les toilettes dans l'appartement, c'était sur le palier. »¹¹³⁹

Pour Danielle R. :

« La France avait du retard quand même. Et comme c'était la France profonde, je me rappelle la famille qui disait « oh, comme ils parlent bien le français ! Oh, ils ont la peau blanche, c'est bizarre ! ». Voilà... et on était de leur famille... bon, alors un côté comique je vous dis. »¹¹⁴⁰

Aussi, pour Pascale S. :

« Quand il y a eu le rapatriement, les Pieds-Noirs ont modernisé la France. (...) Moi, j'ai un oncle instit qui a été nommé directeur d'école, au-dessus de la Loire, le pauvre, et quand il a vu qu'il n'y avait pas de wc dans son école, il a dit à son inspecteur « moi, je ne rentre pas tant que vous ne m'avez pas fait construire de wc corrects ». Il n'y avait jamais eu de wc dans cette école... ils chiaient dans un trou. »¹¹⁴¹

Hervé M. fait également référence à cet aspect tout particulier de la rencontre de cette France qui s'est développée outre-Méditerranée avec sa patrie, la France dont elle a rêvé, à laquelle elle n'a cessé de se référer, et la déçoit, sur de nombreux plans :

« Ca c'est quelque chose qui est bien dans l'imaginaire et dans la narration, c'est que le taux d'équipement en salle de bain était significativement supérieur à Alger que ce qu'il était à Marseille ou à Lyon... »¹¹⁴²

Ce n'est pas de cette France laborieuse, « sous-développée », que les Français d'Algérie ont si souvent rêvé et dans laquelle ils « désirent si ardemment se fondre les pieds-noirs (...) n'est pas la France contemporaine dans laquelle ils vivent depuis le rapatriement, mais celle qui aurait disparu en même temps que l'indépendance de l'Algérie : une France conquérante,

¹¹³⁹ Entretien Monique et Gérard R., Annexes, p. 47

¹¹⁴⁰ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

¹¹⁴¹ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

¹¹⁴² Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

forte et invincible, un Empire colonial »¹¹⁴³, cette France dont ils considèrent qu'ils sont désormais les seuls dépositaires des valeurs.

Par ailleurs, cette confrontation peut également apparaître sous d'autres aspects, et notamment celui de la rencontre entre deux « patriotismes » différents, ou, plus exactement, la rencontre entre le sentiment patriotique si particulier des Français d'Algérie, et la réalité de la patrie à laquelle il renvoie. Ainsi, ce fort patriotisme, qu'ils exprimaient parfois très bruyamment du temps de l'Algérie française, va avoir comme conséquence, accompagnant le sentiment d'abandon ressenti par la majorité d'entre eux et la douleur d'avoir eu à quitter leur terre natale, une immense déception face à l'attitude de cette France magnifiée, adorée, et pour laquelle certains ont donné leur vie.

Ainsi, leur forme particulière de patriotisme va se trouver en décalage avec la France, pourtant « patrie de référence ». Majoritaire en Algérie française, le sentiment patriotique des Français d'Algérie va finalement participer, une fois sur le sol métropolitain, de la situation de minorité de cette population. « Se sentant rejetés, niés par les Français de métropole, les rapatriés n'auront eu de cesse de justifier leur appartenance légitime à la France, leur patriotisme à tous crins leur image de « Français plus que français ». »¹¹⁴⁴

Selon nous, c'est une sorte d'inversement du patriotisme que vont « subir » les Français d'Algérie, participant ainsi de la mutation de leur situation, évoluant vers l'émergence d'une identité propre. Plus simplement, leur patriotisme se trouve lui aussi, sous l'effet du départ et de la douleur qui y est associée, cristallisé en un élément de leur particularisme émergeant. Leur « sensibilité nationale exacerbée (...) s'explique également par l'impression d'être mésestimés de l'autre côté de la Méditerranée. »¹¹⁴⁵ En même temps que la rencontre de deux époques et de deux France, ce sont deux façons de vivre, de ressentir et d'exprimer son appartenance à la France qui vont se trouver face à face.

Christian S. rappelle d'ailleurs :

*« On a idéalisé la France par le drapeau, par... par les engagements dans les guerres, et... en fait, c'était... c'est une vision totalement fausse, irréaliste de la France. Mais, il n'en reste pas moins que, par là, ils ont manœuvré toutes ces populations... »*¹¹⁴⁶

¹¹⁴³ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 107

¹¹⁴⁴ Ibid, p. 52

¹¹⁴⁵ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 191

¹¹⁴⁶ Entretien Christian S., Annexes, p.

Cet important décalage entre les Français d'Algérie et cette patrie à laquelle ils se rattachaient fièrement, mais sans finalement la connaître, se traduit, une fois en métropole, par des prises de distances symboliques, mais non moins douloureuses. Cette France qu'ils chérissaient s'est montrée, à leur sens, sous sa vraie figure, en « abandonnant » les Français d'Algérie.

Ainsi, Gilbert L. affirme-t-il :

« Moi j'ai la légion d'honneur, je la mets plus... j'ai la citation à l'ordre... à l'armée... à la division... tout ça... je considère qu'on a été trahis par nous-mêmes quoi... par la France... fallait pas nous demander de faire jurer honneur et fidélité sur le drapeau Français... (...) Je vous dis moi, j'ai eu la légion d'honneur... de Gaulle en 58... je ne porte plus la légion d'honneur... je ne veux plus rien parce que je considère qu'on a été largement trahis. »¹¹⁴⁷

Pour Jean-Pierre R. :

« Je suis resté très longtemps attaché au drapeau français. Je le suis un peu moins aujourd'hui. »¹¹⁴⁸

Ainsi, cette rencontre malaisée entre ces deux France, qui auront vécu face à face pendant 130 ans, repose en partie sur « la confrontation de deux communautés qu'un même drapeau réunit, qui parlent la même langue, partagent le même amour pour la France et sont histoire, mais sont étrangères l'une à l'autre. »¹¹⁴⁹

C'est également sur des aspects parfois anecdotiques que se joue cette rencontre pourtant si importante entre les deux pans d'un même peuple. Mais, quel que soit le domaine, la métropole qui sera désormais le sol sur lequel évolueront les Français d'Algérie, semble s'acharner à leur faire comprendre, non seulement qu'ils ne sont pas les bienvenus, mais en plus que la réalité que leur « offre » la métropole est bien loin du rêve qu'ils s'étaient fait de cette lointaine patrie. Ainsi, un des enjeux réside notamment dans la présentation de la France à laquelle ils devront désormais se référer, une France où toute référence à l'Algérie comme colonie prospère et qui suscite fierté sur le plan national et international, n'a plus lieu d'être. Ainsi, « une des premières mesures, anecdotique sans doute mais révélatrice de la prise de

¹¹⁴⁷ Entretien Maurice A. et Gilbert L., Annexes, p. 200

¹¹⁴⁸ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

¹¹⁴⁹ Raphaël Delpard, L'histoire des pieds-noirs d'Algérie. 1830-1962, op. cit., p. 274

conscience de la fin d'une époque, est de retirer les tableaux et gravures représentant l'Algérie et de les remplacer par des paysages de la France ! »¹¹⁵⁰

Et le concours de circonstances paraît être une farce tant les pieds-noirs vont être plongés dans un monde à mille lieux de l'Algérie. Le pays tout entier semble les refuser, et prendre le contre-pied de tout ce qu'ils ont eu jusque-là l'occasion de vivre. Ainsi que le rappelle Dominique Cabrera, « la France de cet hiver-là ressemble aux murs hérissés de tessons de bouteille (...). »¹¹⁵¹ En effet, cette rencontre entre deux France opposées du tout au tout verra les tensions, la douleur et la déception des Français d'Algérie exacerbée par ce fameux hiver 1962. Hervé H. se rappelle d'ailleurs :

*« J'ai passé un an épouvantable à Poitiers. J'ai perdu à l'œil droit, quasiment... j'ai eu les pieds gelés. C'était l'hiver 62-63, où il a fait très froid... vous avez peut-être entendu parler de ça, parce que tous les pieds-noirs s'en souviennent. J'ai jamais eu autant froid de ma vie. »*¹¹⁵²

De même, pour Jean-Pierre F. :

*« L'hiver 62, l'hiver qui a été le plus froid même le port de Dunkerque avait gelé et chez nous, les linges qu'on mettait à l'extérieur gelaient »*¹¹⁵³

Pour l'épouse de Jacky B. :

*« On a eu une très mauvaise année 62 ici il a fait très chaud et très froid, on a eu la neige à Nice et pourtant Nice ce n'est pas une ville où il neige... on a eu souvent la neige l'hiver »*¹¹⁵⁴

L'environnement hostile auquel sont confrontés les Français d'Algérie nouvellement exilés de leur terre natale –une terre, et un pays, d'autant plus idéalisés que la France qui les reçoit est loin d'être à la hauteur de leurs espérances- les entraîne dans une entreprise de cristallisation de leur rancœur et de leur douleur qui resteront, très longtemps, au cœur même de l'identité du groupe. Déçus par le présent et l'avenir qui se présentent ainsi devant eux, ils vont

¹¹⁵⁰ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 28

¹¹⁵¹ Dominique Cabrera, Rester là-bas. Pieds-noirs et Algériens. Trente ans après, op. cit., p. 15

¹¹⁵² Entretien Hervé H. Annexes, p. 454

¹¹⁵³ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

¹¹⁵⁴ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

chercher rapidement à prendre une sorte de revanche sur le sort que la France a semblé vouloir leur réserver, et faire preuve de réelles capacités d'adaptation et d'intégration. Toutefois, cette insertion -souvent très réussie- ne facilitera pas pour autant l'effacement progressif du drame qu'ils viennent de vivre. Ainsi, en même temps qu'ils entreprennent de s'insérer dans la société française, c'est une persistance de l'Algérie perdue qui va se jouer au cœur de leurs mémoires, et de la mémoire collective du groupe.

2) Faire sa place en métropole

Pour les Français d'Algérie, il semble qu'ils ne puissent finalement compter que sur eux-mêmes et s'inspirer de la force de travail dont on fait preuve, plus de cent ans avant eux, leurs aïeux –qui constitueront, nous le verrons, une réelle inspiration en bien des domaines- pour se faire une place au cœur de cette métropole qui s'est détournée de leur malheur et de leurs nécessités. De nouveau, l'histoire des Français d'Algérie fonctionne sur le phénomène de la répétition : exils, arrachement, volonté de s'en sortir... les « rapatriés » du début des années 60 ressemblent beaucoup à leurs aïeux.

Comme une revanche qu'ils prennent sur leur sort et sur leurs compatriotes, « l'intégration à la vie professionnelle s'est faite pour certains avec succès et pour d'autres plus difficilement. Les pieds-noirs comprennent rapidement qu'ils ne peuvent compter que sur leur courage s'ils veulent se faire une place dans cette société qui leur apparaît fermée (...) ils se mettent au travail et montrent une telle volonté de réussir qu'ils bousculent les statistiques. »¹¹⁵⁵

De son côté, Jean C. affirme :

« Il y a eu des souffrants, des gens qui ont perdu une fois, deux fois leur commerce parce que beaucoup, et moi le premier, connaissions très mal la France métropolitaine... on était venus pour faire la guerre de 39-45... j'y suis revenu une fois ou deux, je suis d'ailleurs passé à Manosque en 55 en pensant que c'était une belle petite ville et puis, je passais surtout là-bas... on connaissait très mal et les conditions de vie, les conditions de marché économique et puis quand vous arrivez à un certain âge... encore pour les jeunes qui ont commencé leurs études qu'ils auraient pu faire là bas qu'ils ont faites ici...quand vous arrivez à 30, 40, 50, 60 ans dans un

¹¹⁵⁵ Raphaël Delpard, L'histoire des Pieds-noirs d'Algérie, op. cit., p. 275

pays que vous connaissez mal ou pas du tout, devoir vous installer avec une population qui ne vous accueille pas à bras ouverts, qui au lieu de vous aider, vous rejette un peu, ce n'est pas facile de s'installer, de prospérer, de vivre. »¹¹⁵⁶

Toutefois, « les hommes proches de la retraite sont plus particulièrement affectés par le rapatriement. S'ils se sentent capables encore de travailler, ils ne peut être question de tout reconstruire et d'avoir un « nouveau départ ». Se sentant devenir impuissants et inutiles, peu résistent à la dure épreuve du déracinement. »¹¹⁵⁷

Souvent, ils affichent une réelle fierté à relever l'apport positif de l'arrivée de cette population sur le marché du travail, une arrivée pourtant particulièrement crainte. « Les efforts n'ont pas été infructueux. (...) Les pieds-noirs ont, dans l'ensemble, professionnellement réussi, et parfois même obtenu des résultats exceptionnels. »¹¹⁵⁸

Ainsi, l'histoire semble se répéter et, alors que la métropole s'effraie de ces Français qui lui sont demeurés inconnus pendant de nombreuses années, ils ont semblé constituer pour elle un atout qui, comme l'auront été les soldats de l'armée d'Afrique mobilisés lors des deux guerres mondiales, demeura dans l'ombre de l'histoire. Ici encore, comme à de nombreuses reprises, les Français d'Algérie se verront niés dans leur réalité, dans leur douleur comme dans leurs moments de réussite.

C'est pourquoi, interrogés sur leur insertion dans la société métropolitaine, les Français d'Algérie s'empressent, dès qu'ils en ont l'occasion, de mettre l'accent sur ce qui est tu d'ordinaire.

Ainsi, Jean-Marc L. se fait-il le « porte-parole » de tous ceux qui ont, selon lui, contribué à changer le visage de la France des années 60 :

« Tous les Pieds-Noirs ont foncé comme des malades sur le travail. Ils travaillaient beaucoup plus, beaucoup plus que la normale. Et, ils ont réussi. Ils se sont totalement intégrés, et... dans tous les domaines, c'est des réussites incontestées. Que ça soit l'économie, avec l'agriculture, la pêche... tout le monde vous dira que les pieds-noirs en agriculture ont révolutionné le Vaucluse, la Corse, le Var etcetera. La pêche c'est pareil... toute la Provence-Alpes-Côte-d'Azur, jusqu'au Roussillon, Languedoc-

¹¹⁵⁶ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹¹⁵⁷ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 186

¹¹⁵⁸ Danielle Michel-Chich, Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui, op. cit., p. 111

Roussillon, Midi-Pyrénées... toute la côté méditerranéenne, de Por-Vendes à Menton, ce ne sont que des pieds-noirs. Ca c'est pour... l'industrie... nous avons les fleurons de l'industrie française. Je parle de Gomez. Je parle d'Afflelou. Je parle de Ribourel... René Brissac, j'en passe et des meilleurs... qui ont réussi à merveille. »¹¹⁵⁹

Finalement, loin d'avoir constitué un handicap économique et démographique pour la métropole, l'arrivée massive des Français d'Algérie, et leur insertion dans la société française et sur le marché du travail, a semblé constituer une réelle opportunité de relancer une économie, régionale notamment, qui tendait à s'enliser depuis quelques années. Interrogé en 2001, M. Louis Monchovet, à l'époque Préfet Délégué aux Rapatriés, nous rappelait que :

« C'est le rôle des rapatriés dans l'économie nationale... ils ont un rôle majeur dans l'économie nationale, ils ont amené des procédés culturels importants... l'insertion par absorption... ils se sont impliqués dans l'agriculture, dans la sous-traitance mécanique, notamment dans le sud-est et dans le sud-ouest. Ils ont été très importants dans l'économie nationale. Ils ont même été quelques fois des facteurs... disons innocents, mais quand même majeurs du problème corse, parce que si il y a un problème corse, c'est à cause des rapatriés. Les rapatriés lorsqu'ils sont arrivés en 62, ils ont pris les terres, ils sont arrivés avec leur dynamisme. »¹¹⁶⁰

De même, « les grandes réussites politiques, artistiques, médiatiques ne manquent pas. Elles ont pourtant moins de significations du point de vue communautaire, que la réinsertion de certains agriculteurs dans le Midi méditerranéen. (...) Les autochtones, stimulés par leur exemple, adoptent les techniques de pointe et les innovations culturelles lancées par les pieds-Noirs. Ceux-ci modifient le paysage. »¹¹⁶¹ Si les débuts furent particulièrement durs dans le domaine agricole, c'est pourtant là que les résultats furent les plus spectaculaires. En effet, « en 1962, (...) les terres disponibles sont médiocres et exigent de gros investissements initiaux. Mais de nombreux pieds-noirs se sont installés en Lozère ou dans l'Ardèche et n'ont pas ménagé leurs efforts pour fertiliser une terre bien peu généreuse. C'est surtout en Corse, alors pauvre et dépeuplée, que l'implantation agricole, encouragée par les pouvoirs publics, sera la plus spectaculaire. Elle sera, d'ailleurs, très vite rejetée par la population locale (...). »¹¹⁶²

¹¹⁵⁹ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹¹⁶⁰ Entretien Louis Monchovet, Annexes, p. 243

¹¹⁶¹ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 77

¹¹⁶² Danielle Michel-Chich, Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui, op. cit., p. 113

Pierre A. raconte cette rencontre entre deux mondes :

« Je sais que l'un de mes oncles s'était réinstallé et avait acheté une ferme en Dordogne, et c'est vrai qu'en Dordogne, dans une partie où la modernisation agricole était encore extrêmement faible, il a un peu souffert de cette... de la réaction des autres cultivateurs, parce qu'ils considéraient qu'il ne faisait pas comme eux, qu'il voulait se moderniser, mécaniser son exploitation, alors que eux ne l'étaient pas encore. Tout ça c'était en 1962, 63, 64. La révolution agricole française ne faisait que commencer... »¹¹⁶³

De même, pour Xavier P. :

« En définitive, moi je pense que notre expérience là-bas est une expérience unique au monde, ultravalorisante, que elle a été bénéfique, même après l'indépendance, à notre pays, parce que... et ça je l'ai entendu ces derniers temps... sur le plan agricole, qui est mon activité, qui est la chose que je connais le mieux, on commence à dire que l'arrivée des agriculteurs français d'Algérie ont boosté, ont complètement révolutionné l'agriculture française. Et j'en ai été un des acteurs, donc je peux vous dire que c'est vrai. Je ne dis pas ça pour me valoriser. C'est vrai. Nous sommes tombés sur des structures complètement décrépites, complètement anciennes, et on est venus car l'agriculteur français d'Algérie avait un esprit d'entreprise. Pour lui, c'était une entreprise agricole, alors qu'ici c'était pas du tout ça. C'était le terroir. C'était un petit esprit, la petite parcelle... et donc, il est venu ici. Il a donné ce dynamisme et les dirigeants, je l'ai vu, français, de l'agriculture française, le reconnaissent. Ça a été un élan fantastique. Ils sont venus ici et ils ont donné cet élan de l'entreprise agricole, et on vit maintenant... l'agriculture française vit maintenant sous le règne de l'entreprise agricole. »¹¹⁶⁴

Ou encore pour Michel V. :

« Les Pieds-Noirs si vous voulez, ont créé une agriculture qui était bien en avance... d'ailleurs, ils ont complètement modifié l'agriculture en France quand ils sont arrivés... il n'y avait pas encore d'irrigation en Provence quand les Pieds-Noirs sont arrivés, c'est les Pieds-Noirs qui ont mis à neuf tout ça et qui ont développé des cultures, ils ont redynamisé en fait une bonne partie de la France quand ils sont

¹¹⁶³ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

¹¹⁶⁴ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

arrivés au point de vue immobilier et tout ça... les Trente Glorieuses sont aussi un peu dues à ça aussi... »¹¹⁶⁵

Si certains parviennent à recommencer en France dans le domaine qui était le leur en Algérie, ça n'est certes pas le cas de tous, beaucoup, nous l'avons déjà dit, ne réussissant à obtenir qu'un emploi moindre : « le reclassement à l'identique de la situation professionnelle en Algérie est quasiment impossible en métropole »¹¹⁶⁶. Pourtant, on constate « un dynamisme constant marqué par des initiatives intéressantes et une prise de risques plus grande que chez les « métropolitains » »¹¹⁶⁷. C'est véritablement une revanche que prennent les Français d'Algérie sur la métropole. Nicolas D. l'affirme très clairement, et montre comment il a réussi à se faire une place, parce qu'il était pied-noir et donc doté d'une motivation sans doute plus grande, du fait des épreuves qu'il aura traversées :

« Le Pied-Noir a montré qu'il pouvait peut être mieux faire ailleurs... moi quand je suis rentré, j'ai acheté une propriété dès que j'ai pu le faire et cette propriété était à l'abandon... c'était en 56... (...) j'ai racheté une petite propriété à Perpignan (...) j'ai planté là 10 hectares de vin doux naturel (...) j'ai revendu trois ans après, j'avais doublé mon capital (...) J'ai montré que je pouvais faire de cette propriété comme plus tard des autres propriétés que j'ai achetées à Carcassonne... ce que je pouvais faire là où d'autres métropolitains ne s'étaient pas montrés... et j'ai revendu à qui ?... à des Pieds-Noirs »¹¹⁶⁸

Jean C. explique également le travail qu'il a dû accomplir pour parvenir à une bonne situation en France, travail d'autant plus dur qu'il lui a fallu, dans un premier temps tout au moins, évoluer sans que les mesures d'indemnisations aient été mises en application. A ses yeux, c'est sans doute ce qui fait la valeur de son travail et de sa réussite :

« Nous sommes devenus agriculteurs aussi et en 68, on était sous le coup d'une poursuite...l'organisme traitant qui était le Crédit Agricole... qui nous a fait une saisie immobilière pour revendre nos biens parce qu'on ne pouvait plus payer les traites... la loi d'indemnisation qui était promise depuis 1960 n'avait pas vu le jour (...) la propriété qu'on a achetée, d'ailleurs il fallait la remettre en état au prix de

¹¹⁶⁵ Entretien Michel V., Annexes, p. 169

¹¹⁶⁶ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil. Rapatriés et pieds-noirs en France. L'exemple marseillais, 1954-1992, op. cit., p. 141

¹¹⁶⁷ Ibid, p. 152

¹¹⁶⁸ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

travail, pendant 10 ans, je n'ai pas pris un jour de vacances, parce que quand je m'arrêtais d'être avocat, je devenais paysan et puis le dimanche, les jours fériés, les samedis on allait... j'ai été obligé de me mettre au lavandin, j'ai connu les lavandins, j'ai planté des lavandins, j'ai distillé, on a créé une coopérative agricole »¹¹⁶⁹

La force et le courage dont les Français d'Algérie affirment avoir fait preuve, ce dont on les croyait dépourvus, leur permet d'affirmer face et presque contre les métropolitains une identité distincte de la leur et de cristalliser un regroupement initié par le conflit et le rapatriement. Ainsi, « l'intégration économique (...) a été parfois accompagnée d'un repli sur soi, d'une exaltation de l'altérité, d'une distance vis-à-vis de la France. »¹¹⁷⁰

Si les parents doivent s'intégrer rapidement sur un marché du travail qui ne leur ouvre pas nécessairement ses portes, pour les enfants, c'est à l'école que se fait cette rencontre avec une France dont ils ont, bien souvent, déjà appris l'histoire lors de leur scolarité en Algérie, mais qu'ils ne connaissent pas réellement. Pour Christian E., l'arrivée dans une nouvelle école et le contact avec les jeunes métropolitains se fait assez facilement, mais il raconte tout de même comment sa « relation » avec la métropole commence par un échec, découlant des difficultés d'enseignement des dernières années du conflit sur le sol algérien :

« Il fallait aller à l'école... j'ai été très bien accueilli à l'école. J'ai jamais eu de problème particulier. Mes parents avaient... avaient eu le bon sens, quand on est arrivés à Pâques 62... alors, ça je l'ai su bien après... moi j'étais en cinquième à l'époque, et donc... ils avaient eu le... j'avais rien foutu hein... je jouais à faire la révolution... pendant pratiquement cinq-six mois, donc j'avais rien foutu. C'était un désastre, et donc... ils avaient eu l'intelligence de dire au proviseur... je sais pas si c'était le proviseur, mais un gars qui s'occupait de ça... de dire « écoutez... vous allez, si ça vous dérange pas... on va inscrire notre fils (...) mais alors, vous le faites redoubler ». J'étais bon à l'école, je travaillais bien. Mais, ils m'avaient dit... ils avaient dit « vous le faites redoubler, et pour pas qu'il prenne ça comme une sanction, vous allez lui faire passer un examen, et vous allez le faire échouer à l'examen », et le gars a marché dans la combine. Je l'ai su après ça... bon, donc mon frère et moi avons passé un examen et puis bon ben on a échoué... l'histoire ne dira jamais si on

¹¹⁶⁹ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹¹⁷⁰ Jeannine Verdès-Leroux, Les Français d'Algérie de 1830 à nos jours. Une page d'histoire déchirée, op. cit., p. 383-384

avait réussi ou si on avait échoué, mais en tout cas on a échoué, ce qui nous a fait beaucoup de bien. Donc, on a échoué... on... ce qui fait qu'on a recommencé une cinquième l'année d'après. »¹¹⁷¹

De même pour Danielle R. :

« Après, moi, au niveau scolaire j'ai eu un bon accueil. Ah oui... je sais si c'est parce que j'étais dans mon coin et que je ne bougeais pas... j'ai rencontré une seule que je me suis fait copine dans la classe, parce que... on est rentrés au mois de juin en fait, à l'école... donc, c'était en fin de cours, complètement. Donc, j'avais ma 3^{ème} complètement ratée. J'étais en retard sur tout le monde, et nous on s'est retrouvées deux Pieds-Noires à ne jamais avoir fait d'italien, à ne jamais avoir fait de deuxième langue, à être en retard de deux années sur la métropole, je crois... parce que un j'avais redoublé, et deux... en métropole, on rentrait une année scolaire plus tôt. »¹¹⁷²

Pour Jean B., l'accueil n'a pas été le même :

« J'avais 17 ans hein... non, je suis allé à l'école... j'étais pensionnaire... comme je faisais du grec, il n'y avait pas de classe de grec, alors j'étais dans un lycée de filles. Enfin, c'était très compliqué... j'étais pensionnaire... mais j'ai été... très mal accueilli... très mal accueilli, parce que c'était des gros colons qui arrivaient. Alors, il y avait de crétins qui pensaient qu'on était en turbans et en chameaux, et qu'on vivait sous les tentes, et puis les autres, d'autres crétins. »¹¹⁷³

Pour Julien D. :

« Sur le plan scolaire c'était très difficile, parce que j'arrivais avec mon accent pied-noir, dans une école parisienne bon chic, parce que c'était dans le 9^{ème} arrondissement, parce que mon père avait réussi à trouver une petite chambre dans le neuvième... mis à l'écart, mis à l'index, voilà. En plus, j'étais fils d'instituteur, j'avais un an d'avance, donc, j'étais un peu... je veux pas faire pleurer mais j'étais un peu persécuté quoi, bon voilà... donc ça s'est pas bien passé, voilà. J'ai pas considéré que la France était un pays formidable, dans ces premiers pas, au contraire... »¹¹⁷⁴

¹¹⁷¹ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹¹⁷² Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

¹¹⁷³ Entretien Jean B., Annexes, p. 268

¹¹⁷⁴ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

Mme T. raconte aussi :

« Quand on est arrivés et que j'ai mis mon fils aîné à l'école, et ma petite, qui a maintenant... qui a 52 ans, et je les ai amenés à l'école, à côté de chez nous, donc... à côté de la maison qu'on avait louée... eh bien, j'étais très mal vue. Alors, les enfants, maintenant... est-ce qu'ils avaient entendu par qui, où... nous traitaient de bougnoules... les enfants ! Les enfants de la classe de mon fils, les élèves ! (...) il y avait un grand terrain et il y avait des arbres, des marronniers...(...) alors, ça tombait, vous savez. Ils ramassaient ça. Je recevais dans le dos. Pendant que je marchais, ils m'en lançaient dans le dos. Ils nous disaient « espèce de bicots, retournez... »... ils nous disaient « bicots ! Bougnoules, retournez dans votre pays ! ». Alors, une fois, je suis allée voir le directeur... le directeur de l'école. Je lui ai dit « on arrive, c'est vrai, d'Alger, mais enfin, on ne doit pas être considérés comme ça... nous traiter de bougnoules et recevoir des marrons et des cailloux dans le dos, vous savez... surtout d'enfants... qui leur a soufflé ça ? Qui leur a inculqué ça ? Je ne comprends pas pourquoi ? »... eh bien, voilà le résultat. Donc, des enfants considéraient mon fils très mal. »¹¹⁷⁵

Pour Alain V. également :

« J'avais un accent qui n'était pas le leur. Je parlais une langue, qui était le français, mais où on me faisait remarquer que quand même, il y avait des sonorités et des choix de vocabulaire qui n'étaient pas forcément judicieux. »¹¹⁷⁶

Xavier P. met également l'accent sur l'expérience vécue par ses enfants :

« On est allés voir les directeurs des écoles. Alors, à l'école de ma fille, la directrice nous a dit « oh, c'est dommage, votre Julie... »...(...) « votre Julie, c'est dommage qu'elle s'en aille, parce que c'est toujours les meilleurs élèves qui s'en vont ». Ça nous a fait plaisir. On lui a dit « merci, mais vous savez, elle a été pas très bien accueillie. Elle n'a jamais été vraiment bien intégrée dans sa classe ». Et pour mon fils, le directeur m'a fait appelé, en me disant « je veux que vous veniez constater ce qu'a fait votre fils ». C'est l'aîné, mon fils... « vous allez voir dans la classe ». Il avait une très bonne... un très bon coup de crayon. Il faisait de très jolis dessins. Alors, la

¹¹⁷⁵ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

¹¹⁷⁶ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

classe était tapissée de ses dessins, et le directeur a dit « venez voir, il a tout saccagé parce que il sait que il s'en va au Maroc. Regardez, il a tout déchiré ». Et c'est là que j'ai dit à ce monsieur... je lui ai dit « monsieur, vous êtes le chef de l'établissement. Saviez-vous ce qui se passait chez vous... car c'est votre devoir. C'est votre fonction. Eh bien, ce garçon, avec son cousin germain, qui est un peu plus jeune, n'avait pas le droit de jouer à l'école, ne pouvait pas manger à la cantine. On l'a empêché de manger... vous saviez que ça se passait comme ça ? Ils étaient tabassés par les gamins »... parce que les gamins, ils sont pas plus méchants que les autres, mais ils entendaient ce qu'on entendait chez eux, (...) où on disait que les pieds-noirs, c'était les derniers des derniers. Donc, cet enfant... « voyez, voilà sa réaction. Sa révolte, elle est là. Il vous a bousillé toute la classe ». Alors, il me dit « mais vous auriez dû me le dire ». J'ai dit « non monsieur, vous deviez le savoir. C'est votre rôle, et c'est le rôle de l'instituteur de savoir ce qui se passait dans sa classe ». Parce que là vraiment c'est ce qui s'est passé, réellement. »¹¹⁷⁷

Les difficultés d'intégration, la gêne, parfois la honte, les difficultés scolaires, l'hésitation à révéler les origines, ce que l'on est, les Français d'Algérie les plus jeunes en font tous le récit. Ils ne se disent pas nécessairement victimes, mais l'on perçoit sans trop de difficulté, de quelle manière le conflit algérien et toutes ses conséquences ont pu peser sur leur enfance. Parfois, plus que les événements en eux-mêmes, ce sont leurs incidences quotidiennes qui ont pu avoir d'importantes répercussions. Dominique L. a ainsi semblé davantage marquée par la souffrance de ses parents que par sa propre expérience de l'exil :

« Ils ont été assez discrets sur leurs souffrances (...) ils n'en parlaient presque pas (...) moi je me souviens bien de l'angoisse, de la crainte, de tout ça quand même, je me souviens bien (...) je peux comprendre la déchirure et la souffrance parce que cette déchirure et cette souffrance, je l'ai vécue enfant mais j'ai fait des cauchemars pendant longtemps, 2 ou 3 ans après quand je sentais que mes parents n'allaient pas bien, il y avait une ambiance familiale qui n'était pas super mais qui ... mais ils n'ont jamais fait ressentir le poids, quand j'y repense, finalement, ils ont été assez courageux, on a été assez courageux ... »¹¹⁷⁸

¹¹⁷⁷ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

¹¹⁷⁸ Entretien Dominique L., Annexes, p. 73

Afin de rendre leur intégration plus aisée, ou les relations avec leurs compatriotes métropolitains moins conflictuelles, les Français d'Algérie chercheront parfois à dissimuler leur histoire, leur attachement à l'Algérie, leur douleur de l'avoir quittée, et leur identité, riche de nombreux mélanges et douloureuse de nombreux drames, vécue alors parfois comme un véritable handicap. C'est par exemple de Hervé H., conscient d'avoir adopté, à l'époque, une attitude de retrait par rapport à sa propre identité de Français d'Algérie, et cherchant aujourd'hui à minimiser cette prise de distance, sous le coup d'une sorte d' « effet de l'âge » - auquel nous nous intéresserons plus tard-, qui pousse de nombreux Français d'Algérie à revenir, à réinvestir une identité, une mémoire qu'ils avaient souvent voulu laisser de côté pour s'offrir la possibilité d'une nouvelle vie en métropole, non-lestée de la « douleur algérienne » :

« Mais je sais qu'en mai 68... j'ai fait, comme on dit, 68, comme disent les gens de cette époque... j'ai... les gens de gauche ou d'extrême-gauche me tenaient un peu à part, parce qu'ils avaient qu'une confiance mitigée... parce que je cachais pas que j'étais d'Algérie. Je vivais pas ça comme une honte... mais je me suis quand même protégé pour pouvoir franchir le premier pas... parce que j'arrivais pas en claironnant « je suis d'Algérie ! »... alors je me suis protégé en perdant mon accent. C'est-à-dire que je me suis dépêché de perdre mon accent l'année où je suis rentré en France. A la fin de l'année, je n'avais plus d'accent. (...) Donc, ça me permettait de franchir le premier pas et de commencer à communiquer. »¹¹⁷⁹

De même pour Jean-Pierre Marc. :

« Alors, est-ce que j'ai caché mes origines, ou caché mes idées ? Pas caché, mais... comme en les exprimant, souvent, ça fait des esclandres, il y a des fois où vous dites « il vaut mieux pas faire d'esclandre »... »¹¹⁸⁰

Pour Adrien L. :

« « Moi, je peux vous dire, quand je suis arrivé à Paris, que mon copain parisien m'a trouvé ce travail où j'ai fait carrière, il m'a dit « surtout, écrase toi ». Mon chef à l'époque, qui est devenu un très bon collègue, il m'a dit « il ne peut pas voir les pieds-noirs ». Alors... vous savez, quand vous entendez ça, ça vous fait mal au cœur. Et puis, comme je vous l'ai dit, à chaque fois que je me présentais et que je disais que je venais

¹¹⁷⁹ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

¹¹⁸⁰ Entretien Jean-Pierre Marc., Annexes, p. 758

d'Algérie, on ne me mettait pas à la porte, on me disait « on vous écrira », et puis, j'attends toujours les réponses. »¹¹⁸¹

A travers la « confrontation » entre deux France qui se découvrent dans un contexte de tension et de suspicion, c'est donc aussi l'identité propre à ceux qui sont en train de devenir des Pieds-Noirs qui se dessine, faite du vécu en Algérie, de la douleur du conflit et du départ, et aussi, comme essaieront de l'affirmer au cours des entretiens les Français d'Algérie, de traits de caractères découlant d'une histoire particulière.

En un sens, avec le conflit algérien, le rapatriement et la rencontre si brutale et décevante avec une France pourtant rêvée et mythifiée c'est une nouvelle forme de particularisme qui va finalement émerger. C'est sous l'effet unificateur des événements qui se sont succédés que va se forger un nouveau particularisme, « regroupant », « harmonisant » les différences inhérentes au groupe des Français d'Algérie. La naissance en métropole de ces nouveaux Pieds-Noirs marque une nouvelle étape dans l'histoire des Français d'Algérie, et c'est, selon nous, une communauté pré-existante qui va finalement émerger à leur conscience sous le coup d'événements traumatiques. Leur position jusque-là majoritaire dans le contexte d'une Algérie française coloniale et où régnaient rapports de domination et de pouvoir, va brusquement, et sans qu'ils s'y soient ou qu'ils y soient préparés, basculer dans la position d'une minorité dont la façon de vivre son appartenance à la communauté nationale, avec la particularité due à un éloignement géographique –et, en un sens, culturel- n'est plus nécessairement la « norme ». Leur sentiment national très fort va basculer dans le particularisme, ouvrant ainsi la porte, progressivement nous le verrons, à une expression identitaire différente d'une seule identité citoyenne française. Ils vont pourtant s'engager dans la voie de l'affirmation d'une identité propre, enrichie de leur histoire, mais aussi de leurs différences originelles, une identité française distincte de celle de leurs compatriotes métropolitains, car comment pourraient-ils s'identifier à cette métropole et à ces citoyens qui les ont abandonnés dans leur combat, ou pire, qui les ont accusés, montrés du doigt, comme les seuls responsables de la situation qui venait secouer Algérie comme France ?

C'est bien parce que, à leur retour en France, les Pieds-noirs n'ont été ni accueillis, ni reconnus pour ce qu'ils se sentaient réellement, parce qu'ils ont été considérés comme « différents », voire coupables, qu'ils ont cristallisé et revendiqué, parfois violemment, une

¹¹⁸¹ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

identité propre, comme une réaction. « Les Pieds-Noirs ont joué de malchance. Il aurait fallu pour qu'ils affrontent plus sereinement la mémoire de ce qu'ils ont vécu qu'elle soit prise en charge par la collectivité nationale, intégrée à l'histoire de France. Or, la France a commencé à se livrer à une entreprise inverse, celle de l'oubli salutaire et du refoulement : elle a voulu effacer le souvenir de la colonisation (...) et, en même temps, l'époque sanglante de la décolonisation (...). Par là même, ce sont cent trente années de l'histoire de l'Algérie que l'on préférerait effacer de la mémoire collective, alors que les plaies des Pieds-noirs sont ouvertes. Laissés face à eux-mêmes et à leur histoire, tentés par le repli, leur passion n'a pu que s'exacerber et se transformer parfois en ressentiment muet ou avoué ». Peut-être eut-il suffi que la France reconnaisse que l'histoire de l'Algérie Française était une page de l'Histoire de la France, honorable dans ses réussites comme dans ses erreurs, peut-être eut-il suffi d'un accueil différent pour éviter toute cristallisation. »¹¹⁸²

« Contraints désormais de vivre en métropole, les Français rapatriés d'Algérie se rendent vite compte que la patrie qu'ils avaient idéalisée ignore leur souffrance. Etrangers dans ce qu'ils avaient toujours considéré comme leur pays de référence, ils vont devenir l'Autre en se construisant une identité inédite face à cette France à la fois honnie et courtisée. »¹¹⁸³ Et, comme le rappelle ainsi Pierre Be. :

*« Dans l'exil, dans la folie, dans le malheur, il y a eu un rapprochement. Le mythe des Pieds-Noirs ensemble est devenu réalité »*¹¹⁸⁴

¹¹⁸² Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 34

¹¹⁸³ Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de père en fils*, op. cit., p. 50

¹¹⁸⁴ Entretien Pierre Be., *Annexes*, p. 863

3^{ème} partie : Emergence, conscientisation et affirmation d'une identité propre

« Quelle n'est pas la surprise de tous ceux qui, débarquant en métropole, s'entendent systématiquement désigner du nom de « pieds-noirs » ? Cette identité confisquée est sans doute le point limite du dénuement. La lutte de libération ayant brisé la société coloniale, sans doute a-t-elle contribué à faire naître du côté de la société européenne une entité homogène. »¹¹⁸⁵

« Plus d'appartenance au sol qu'on a abandonné sous la contrainte. Plus de liens à une communauté, puisqu'ils s'enorgueillissaient d'appartenir à la communauté française or la Mère-patrie non seulement ne les accueille pas comme ses enfants mais leur renvoie d'eux-mêmes une image dans laquelle ils ne peuvent se reconnaître. Plus de Nom, non plus, puisque « Algériens » ne les désigne plus et qu'ils se trouvent affublés d'un sobriquet nouveau dont ils ignorent l'origine mais dont la connotation négative ne peut leur échapper. (...) « Dès lors, le rapatriement massif devient l'élément fondateur de l'« identité » pieds-noirs et le déracinement et l'éparpillement sur le sol français contribuent au renforcement d'une conscience commune. »¹¹⁸⁶ »¹¹⁸⁷ Pour Pierre Mannoni, l'âme commune des Français d'Algérie « se trouve principalement constituée de cette blessure toujours ouverte au fond d'eux-mêmes »¹¹⁸⁸.

A travers une succession d'événements, les Français d'Algérie vont entreprendre de mettre en exergue une certaine forme de collectivité de la mémoire, et une prise de conscience de la collectivité de leur destin et de la réalité du groupe en tant que tel. En effet, comme le rappelle Marie-Claire Lavabre, c'est « le groupe auquel appartient l'individu (...) qui lui donne les moyens de reconstruire son passé, qui lui fournit les calendriers et les mots qui expriment le souvenir, les conventions, les espaces et les durées qui donnent au passé sa signification. »¹¹⁸⁹

¹¹⁸⁵ Daniel Leconte, *Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté*, op. cit., p. 237

¹¹⁸⁶ Jean-Jacques Jordi, *Pieds-noirs : entité, identité, existence*, in *Pieds-noirs 2^{ème} génération*, octobre 1992, cité par Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 33

¹¹⁸⁷ Lucienne Martini, *Racines de papier. Essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 33

¹¹⁸⁸ Pierre Mannoni, cité par Lucienne Martini, *Racines de papier. Essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 33

¹¹⁸⁹ Marie-Claire Lavabre, « Maurice Halbwachs et la sociologie de la mémoire », in *Raison Présente*, 1998, n°128, p. 51

C'est donc bien dans la conscientisation de leur groupe par les Français d'Algérie que le groupe en question prend toute sa dimension, et permet, en retour, à chacun de bénéficier d'un substrat mémoriel.

C'est donc d'abord dans « le rapatriement massif et tragique de 1962 [devenu] l'élément fondateur de la communauté en exil », puis dans « le déracinement et l'éparpillement sur le sol français » qu'émerge et se renforce une « conscience commune qui n'avait pas cours en Algérie. »¹¹⁹⁰ C'est d'ailleurs ce que rappelle René M. :

*« Cette personnalité, nous l'avons acquise depuis. C'est une personnalité post-62... en tout cas, nous n'en avons pas conscience... »*¹¹⁹¹

A partir de ce moment, une identité propre aux Français d'Algérie, « va s'affirmer clairement, voire violemment, se dire, se revendiquer (...) ». « Les pieds-noirs vont naître, formant un groupe minoritaire aux caractéristiques culturelles précises. Un groupe qui va rapidement affirmer sa propre identité en s'assimilant de façon particulière à la société globale, en y participant selon des logiques propres. Les contours de l'ensemble sont peut-être marqués par le mythe d'une histoire ancienne commune, ou d'un lieu d'origine identique, mais surtout par le fait d'avoir subi le transfert en commun. »¹¹⁹² C'est donc en mobilisant le passé, lointain et proche, constitué en « noyau mémoriel » du groupe, que les Français d'Algérie vont entreprendre de définir et d'affirmer une identité collective « dotée d'une certaine essence. »¹¹⁹³ Finalement, « en y regardant bien, ce n'est pas 1830 qui crée le Pied-Noir, mais 1962. »¹¹⁹⁴ En effet, « la construction du pied-noir dépend (...) de la formulation d'une mémoire pied-noir constituant le ciment d'une communauté qui n'existe, en 1962, qu'à l'état virtuel. Et cette construction ne s'opère ni à Sidi Ferruch en 1830, ni dans les plaines de la Mitidja, ni même au moment du fameux centenaire de l'Algérie française, mais en France, après l'indépendance de l'Algérie. »¹¹⁹⁵

Désormais contraints de vivre sur le sol métropolitain, ils se retrouvent « étrangers dans ce qu'ils avaient toujours considéré comme leur pays de référence, ils vont devenir l'Autre en se

¹¹⁹⁰ Ibid, p. 223

¹¹⁹¹ Entretien René M., Annexes, p. 609

¹¹⁹² Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 51

¹¹⁹³ Joël Candau, Mémoire et identité, op. cit., p. 18

¹¹⁹⁴ Ibid, p. 223

¹¹⁹⁵ Ibid, p. 121

construisant une identité inédite face à cette France à la fois honnie et courtisée. »¹¹⁹⁶ En posant leurs bagages et leur souffrance en métropole, les Français d'Algérie entament l'écriture d'un nouveau chapitre de leur existence collective. La traversée de la Méditerranée les aura emmenés d'un ensemble obligé vers une communauté vécue – une communauté « imaginée » selon l'expression de Benedict Anderson, en ce que ses membres ne connaîtront jamais la plupart de leurs « camarades » : « jamais il ne les croiseront ni n'entendront parler d'eux, bien que dans l'esprit de chacun vive l'image d'une communion. »¹¹⁹⁷ D'ailleurs, comme le précise Anderson, « au-delà des villages primordiaux où le face-à-face est de règle (...), il n'est de communauté qu'imaginée. »¹¹⁹⁸ Riches d'un destin commun finalement conscientisé, ils sont devenus les Pieds-Noirs.

I- Du Français d'Algérie au Pied-Noir

La fin du conflit algérien correspond, pour les Français d'Algérie, au début d'une longue quête et d'une tentative de définition de ce qu'ils sont, de leur identité, tant individuelle que collective. L'immense bouleversement des repères sur lesquels ils s'étaient appuyés jusque-là, les a finalement laissé plus démunis que jamais, mais aussi plus « réunis ». Caractérisés depuis toujours par une étonnante diversité, c'est pourtant en grande partie dans cette fragilité résultant de la fin d'une situation privilégiée et pensée comme éternelle, ainsi que dans l'exil, que les Français d'Algérie vont trouver un véritable dénominateur commun. En effet, c'est à partir « d'un mouvement où se mobilisent des personnes qui, à l'origine, se [définissaient] sur le mode individuel »¹¹⁹⁹ que va émerger une forme de conscience communautaire et l'affirmation d'une identité collective. En effet, « dans la vie de chaque individu, groupe, communauté (...), il arrive des événements qui marquent la vie comme des tournants historiques. Ces événements structurent le cours du temps dans un « avant » et un « après ». (...) Du moment où ce qu'il y a « après » marque un changement vis-à-vis ce qu'il

¹¹⁹⁶ Clarisse Buono, Pieds-noirs de pères en fils, op. cit., p. 50

¹¹⁹⁷ Benedict Anderson, L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme, Editions La Découverte/Poche, Collection « Sciences humaines et sociales », Paris, 2002, p. 19

¹¹⁹⁸ Ibid, p. 20

¹¹⁹⁹ Michel Wieviorka, La différence, op. cit., p. 119

y avait « avant », les tournants signalent exactement la mutation, le fait que l'expérience de l'événement crucial a menacé et ensuite modifié notre identité. »¹²⁰⁰

Comme le suggère si bien Lucienne Martini, « le drame du peuple pied-noir ne se limite pas au fait matériel de la transplantation. Il réside beaucoup aussi dans la forte mutation du rapport identitaire qui en a découlé. A l'époque coloniale, les Français d'Algérie avaient défini leur identité (...) de « peuple neuf » contre les « arabes », s'appropriant même une qualité d' « algérien » qui leur a été ensuite confisquée à l'indépendance. L'exode leur a assigné une identité dévalorisée de « pieds-noirs », et il ont dû à leur tour se défendre, cette fois contre les Français de métropole, « de souche », contre le sentiment de condescendance qui leur était opposé. Ce retournement du monde et ce nouveau rapport à la mère patrie devenue marâtre ont été constitutifs, autant que l'exode, de la nouvelle identité communautaire (...). »¹²⁰¹

Désignés comme des Pieds-Noirs à leur arrivée en métropole, les Français d'Algérie vont finalement entreprendre de réinvestir cette identité « hétéro-déterminée »¹²⁰², « négative », assignée par une patrie qui semble ne les recevoir qu'à contrecœur. En quelque sorte rassurés par le rassemblement qui s'est opéré, et par le collectif qui a ainsi pris forme, et qui leur offre un ancrage bienfaisant en cette société « étrangère », il va s'agir pour eux de définir leur groupe, ses frontières, ceux qui en sont les « membres », pour assurer à la fois visibilité et pérennité. Toutefois, notons dès maintenant que le groupe des Pieds-Noirs ne parviendra pas à dépasser la fragilité intrinsèque dont la population française d'Algérie est porteuse depuis toujours. Il leur faudra s'adapter en permanence, compenser, muer, sans pour autant jamais parvenir à se défaire de la dimension fuyante et fluctuante de leur identité.

De notre côté, il s'agit de nous intéresser à cette nouvelle étape dans le processus d'émergence et d'affirmation d'une identité propre aux Français d'Algérie, un processus entamé sur le sol algérien, et qui se voit accéléré avec l'arrivée sur le sol métropolitain. C'est

¹²⁰⁰ Alessandro Cavalli, « La mémoire comme projet : les mémoires des communautés après une catastrophe », Yves Déloye et Claudin Haroche (dir.), Maurice Halbwachs. Espaces, mémoires et psychologie collective, Publications de la Sorbonne, Paris, 2004, p. ??

¹²⁰¹ Lucienne Martini, Racines de papier. Essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs, op. cit., p. 3

¹²⁰² Denys Cuhe, cité par Lucienne Martini, Racines de papier. Essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs, op. cit., p. 3

parce que, selon nous, il s'agit, outre-Méditerranée, de la continuation d'une histoire amorcée cent trente ans sur une autre terre, que nous continuerons d'employer l'expression « Français d'Algérie », en considérant que le devenir et l'identité pieds-noirs en sont juste un nouveau chapitre, et non un nouveau livre.

A) Qui est pied-noir ?

Depuis l'Algérie jusqu'à la métropole, la population des Français d'Algérie est demeurée difficile à appréhender, du fait, d'abord, de l'originalité de son histoire et de sa formation. Nous l'avons vu, de tout temps, il s'est avéré compliqué de saisir le groupe dans toutes ses dimensions : une très forte hétérogénéité couplée à une homogénéité imposée et résidant dans une unique appartenance française. Cette impression d'une population insaisissable s'est confirmée lorsqu'elle a entamé une mutation identitaire faisant des Français d'Algérie, des Pieds-Noirs en métropole. Plusieurs entreprises de définitions ont permis la mise en avant de « critères », plus ou moins fermes, censés permettre de saisir au mieux la réalité de leur situation, en quelque sorte, les « piliers » de l'identité qui s'élabore. Dire que c'est 1962 qui crée le Pied-Noir, consiste, selon nous, à faire émerger les deux essentiels : la naissance et le « voyage ». Il apparaît toutefois qu'une certaine forme de liberté est parfois pris en compte par rapport à ces critères, introduisant ainsi une dose de subjectivité dans l'attribution et la revendication d'une appartenance au groupe des Pieds-Noirs. Enfin, ce qui semble surtout caractériser les Pieds-Noirs, c'est un attachement presque viscéral à une Algérie, qu'ils semblent continuer de côtoyer, quotidiennement, dans leur chair.

La naissance en Algérie française ; le « voyage » pour la quitter

Selon nous, ce qui constitue fondamentalement le Pied-Noir, c'est son attachement à la terre algérienne. A priori, la naissance en Algérie pourrait constituer un critère idéal et unique. Toutefois, comme cela a été le cas tout au long de l'histoire des Français d'Algérie, les éléments perçus par ces-derniers comme les définissant au mieux, font l'objet d'interprétations et de fluctuations dont ils sont, finalement, les premiers auteurs. Ainsi, Pour Marie-Rose :

« Sont pieds-noirs tout ceux qui sont nés en Algérie sans aucune distinction, il y en a qui sont venus d'Alsace d'autres qui sont venus de je ne sais pas d'où »¹²⁰³

Comme pour donner plus d'épaisseur à une identité pied-noire qui émerge à peine, pour la doter d'un socle historique qui aurait, des vertus légitimantes du lien revendiqué à la terre algérienne, certains mettent l'accent sur une implantation familiale plus ou moins importante, insistant par exemple sur le nombre de générations qui ont connu l'Algérie. Comme l'affirme Daniel Leconte, « un pieds-noirs se définit par ses origines, ses ancêtres et, à travers eux, l'enracinement dans cette terre, le lieu de sa propre naissance. »¹²⁰⁴

Ainsi, plus l'implantation serait ancienne, plus légitime serait l'attachement à l'Algérie, et donc, en un sens, plus légitime serait la douleur d'en avoir été arraché.

Jean-François C. précise ainsi :

« Ma famille s'est installée là-bas de façon définitive bien sûr. On a fait souche et donc, depuis, plusieurs générations, on était dans la région d'Oran (...) à partir du moment où vous êtes là-bas depuis plusieurs générations, il y a une mutation qui se fait. »¹²⁰⁵

De même, René Fa. insiste sur une implantation ancienne en Algérie :

« Quand on cherche les racines des gens, il faut quand même remonter à au moins trois ou quatre générations derrière »¹²⁰⁶

Pour Frédérique D. :

« Ca faisait quand même... j'étais la cinquième génération à être née là-bas. Donc, c'était chez nous (...) Je suis la cinquième génération. En plus, mon papa, mon grand-père, ma grand-mère, mes arrière grands-parents... tout le monde nous racontait l'histoire de l'Algérie, comment ils étaient arrivés là-bas en 1830... la première famille c'était en 1830. C'était sous Napoléon III. »¹²⁰⁷

Ainsi, la naissance sur le sol algérien et le nombre de générations qui s'y sont succédées apparaissent aux yeux des Français d'Algérie eux-mêmes comme des critères essentiels pour

¹²⁰³ Entretien Marie-Rose, Annexes, p. 192

¹²⁰⁴ Daniel Leconte, Les Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 253

¹²⁰⁵ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

¹²⁰⁶ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

¹²⁰⁷ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

qui veut aujourd'hui se dire Pieds-Noirs. D'ailleurs, il peut parfois s'agir d'un facteur d'exclusion de l'identité pied-noire qui se constitue. C'est ce que signale Hervé H. :

*« R., c'est pas un vrai pied-noir. C'est un gars qui est même pas né là-bas. »*¹²⁰⁸

Sur ce point, remarquons de quelle façon certains individus déploient des « stratégies » de détournement, de surinvestissement ou de compensation, suggérant ainsi qu'il peut exister un lien subjectif à l'Algérie, un attachement tel que, même non « créé » par la naissance et l'ancrage familial, le qualificatif de « pied-noir » peut tout de même être revendiqué de façon légitime. Jean-François C. affirme ainsi :

« Mon père est pied-noir d'adoption. Ma mère est pied-noire de naissance et... mais de peu de générations, et moi je suis de la deuxième ou de la première selon qu'on se place du côté paternel ou maternel... »

Un phénomène que semble déplorer Hervé H., « vrai » Pied-Noir :

*« Un gars qui est même pas né là-bas, mais qui a été à l'école là-bas, dont les parents devaient être sans doute assez marqués politiquement, déjà à l'époque, et puis il s'est senti, brusquement, plus pied-noir que les Pieds-Noirs. »*¹²⁰⁹

Ses propos permettent toutefois l'élaboration d'une intéressante hypothèse : privés d'un des critères fondamentaux qui font le Pied-Noir, certains tendent à mettre en avant une identité plus forte, plus revendicative, parfois même plus violente dans son expression, comme pour faire preuve d'une fidélité sans faille à un groupe dont ils ont conscience qu'ils n'en sont pas « réellement » membres. Cette démarche n'est pas sans rappeler le comportement des Français d'Algérie à l'égard de leur patrie, lorsqu'ils vivaient encore sur le sol algérien : majoritairement français par le biais des naturalisations, ils n'ont eu de cesse d'affirmer, parfois très bruyamment, leur appartenance à la communauté nationale : une fidélité à toute épreuve en compensation.

Ainsi, s'il apparaît aux yeux de la grande majorité des Français d'Algérie que la naissance sur le sol algérien constitue un « critère » solide sur lequel s'appuyer pour affirmer son identité de Pied-Noir, nous pouvons également noter que cette identité est, parfois, revendiquée ou investie par les individus qui n'y sont pas nés. Ainsi, c'est en quelque sorte par des « preuves » de bonne foi, ou de fidélité à la population pied-noire, à ses valeurs, à ses

¹²⁰⁸ Entre Hervé M., Annexes, p. 641

¹²⁰⁹ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

traditions, à ses combats, qu'ils cherchent à légitimer leur appartenance au groupe. Ils se « confondent » avec eux, notamment dans les situations difficiles, et associent leur propre destin de Patos à celui de cette population qu'ils ont adoptée et qui les a adoptés.

Ainsi Danielle R. rapporte-t-elle les propos de son père :

« Dans un de ses écrits... il a écrit « j'espère que les Pieds-Noirs voudront bien m'accepter comme pied-noir, étant donné que j'ai vécu tant d'années avec eux ». »¹²¹⁰

Dans le cas de René Fa., on comprend qu'il n'est pas né sur le sol algérien. Il s'agit d'une information sur laquelle il semble ne pas vouloir insister, conscient du défaut de légitimité et de crédibilité qui peut en découler, et entendant plutôt mettre l'accent sur le fait que son père est un Pied-Noir, que lui se « sent » pied-noir. D'ailleurs, il s'élève, dès le début de notre entretien, comme une sorte de porte-parole du groupe, utilisant à de nombreuses reprises le mot « nous », comme pour consolider sa place dans le groupe, place qui pourrait se voir relativisée du fait de sa naissance en métropole et non en Algérie française :

« Du côté de mon père... mon père, lui, est un Pied-noir né en Algérie, comme nous dans la région d'Oran, mais lui était né à Philippeville dans la région du Constantinois, pour une raison simple, c'est que mes grands-parents qui étaient corses, venant d'Ajaccio, dans la région d'Ajaccio, s'étaient installés dans la région de Philippeville-Constantine. Donc, lui il a fait toute son enfance dans cette région. Et, comment est-il arrivé plus tard à Oran ? Eh bien, parce que quand il est allé faire son service militaire, il s'est retrouvé dans la région lyonnaise. Il a rencontré ma mère, qui habitait à ce moment-là à Lyon, et que, un peu plus tard, après ma naissance, pour des raisons de déplacement d'activités... mon père travaillait dans une banque. Il a eu une promotion, mais qui l'a envoyé en Algérie. Il ne connaissait pas du tout Oran. Il connaissait l'autre partie, mais étant né sur cette terre, quand on lui a proposé d'aller à Oran, il a dit « pourquoi pas ». Et nous nous sommes donc installés à Oran. »¹²¹¹

L'engagement du père de Jean-Pierre R. auprès des Français d'Algérie, notamment pendant le conflit qui mènera à l'indépendance, semble faire de lui un « Pied-Noir d'honneur », sa dévotion venant compenser sa naissance hors de l'Algérie :

« Même mon père, qui est un patos... pour moi, c'est un Pied-Noir d'honneur, mais c'est un Pied-Noir. Il a vécu... finalement, quand je regarde, c'est pas long... il a vécu

¹²¹⁰ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

¹²¹¹ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

de 46 à 62. Donc... et en partant deux ans faire la guerre d'Indochine. Donc, vous voyez que c'est pas long, mais il se sentait pied-noir. Il se sent pied-noir mon père... »¹²¹²

Quand à Hervé M., il raconte :

« Mon père part en Algérie dans un contexte militaire, en tant qu'aviateur. Il rencontre ma mère, et ils se marient en 1947, à Alger. Ma mère, elle, est d'une famille pied-noire de plusieurs générations. Voilà... alors, votre questionnement est bon de plusieurs manières. D'abord, parce que le fait d'être pied-noir est un élément déterminant de ma motivation politique. Quand on me pose la question « qu'est-ce qui vous a amené à faire de la politique ? », le fait d'être dans une famille... on est rentrés en 62... puisque donc mon père s'est marié et avec l'intention d'y rester. Très clairement, lui est devenu pied-noir. »¹²¹³

Gérard et Monique R., tous deux « vrais » Pieds-Noirs, admettent que, au-delà du seul critère de la naissance en Algérie, tous se rejoignent dans un attachement commun et réel avec l'Algérie, un attachement qui s'avère parfois plus exacerbé chez ceux auxquels « manque » la naissance algérienne :

« Gérard : Du moment où les gens ont vécu là-bas et que ça leur a plu, il y en a beaucoup qui ne sont pas nés en Algérie et ils sont encore plus pieds-noirs que nous

Monique : Papa était déçu de rentrer, il n'y était pas né mais avait vécu 22 ans en France et le reste là-bas

Gérard : Avec nous lundi, il y avait un gars qui a fait ses études en Algérie, il s'est marié avec une Pied-Noire, et bien il est plus pied-noir que moi »¹²¹⁴

Associé à cette implantation algérienne, l'autre élément essentiel à toute considération d'un Français d'Algérie en tant que Pied-Noir est le voyage qui l'a emmené, généralement dans la douleur, de sa terre bien-aimée jusqu'à sa marâtre patrie, la France métropolitaine. En effet, « puisque c'est surtout au moment où ils arrivent sur le sol métropolitain qu'ils vont se faire appeler ainsi, le vécu du rapatriement apparaît essentiel à la mutation du Français d'Algérie

¹²¹² Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

¹²¹³ Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

¹²¹⁴ Entretien Monique et Gérard R., Annexes, p. 47

en un Pied-Noir. En un sens, le rapatriement constitue pour le groupe des Français d'Algérie exilés en métropole un véritable « point origine »¹²¹⁵. Comme le rappelle d'ailleurs Gaston Bautista : « il y a une communauté de repliés et de rapatriés dont les groupes sociaux sont différents... Ils ont de commun la perte de leur terre, de leur soleil, de leurs biens, de la sépulture de leurs morts, de leurs joies, le souvenir de leurs peines, de leur espérance (...). Voilà l'identité de la souffrance des êtres qui composent cette communauté, si diverse, jetée sur le rivage métropolitain »¹²¹⁶.

Quant à Jean-Pierre F., il donne ainsi sa définition du Pied-Noir :

« « Un Pied-Noir, ç'est simplement quelqu'un qui est né en Algérie et qui est parti au moment de l'indépendance. »¹²¹⁷

Ici aussi, on observe un identique mécanisme de compensation à l'égard du rapatriement, véritable point origine de l'identité pied-noire. Ainsi, le fait d'avoir vécu le rapatriement apparaît, pour ceux qui en ont effectivement fait l'expérience, comme véritablement essentiel à l'identité pied-noire, et comme un événement fondateur et présenté comme tel par la mémoire de la communauté, comme le rappelle Jean :

« « Nous formons une communauté parce que justement, ce qui nous unit, c'est que nous avons le sentiment que nous faisons partie d'une communauté qui a perdu son pays d'origine et qui maintient le souvenir, la mémoire à travers des réunions. »¹²¹⁸

De même, pour ceux qui ne l'ont pas vécu, qu'ils aient quitté l'Algérie avant la fin du conflit, ou après que l'Algérie ait été déclarée indépendante, ou bien encore qu'ils n'aient pas suivi le « chemin » massivement emprunté par les Français d'Algérie, il s'agit également d'un élément important. C'est pourquoi, ayant raconté la voie différente par laquelle ils ont quitté la terre algérienne, nous pouvons remarquer que, souvent, ils essaient de s'associer à la majorité des Français d'Algérie, cherchant ainsi à apporter la preuve, aux « vrais Pieds-Noirs » comme à l'extérieur du groupe, de leur solidarité et de leur « fidélité ». Mme T., pourtant partie en 1956 d'Algérie, raconte ainsi :

« La France, c'est quelque chose qui m'a recueillie, qui m'a accueillie... mal, il est vrai, mais accueillie quand même. »¹²¹⁹

¹²¹⁵ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 91

¹²¹⁶ Document fourni par Gaston Bautista, Président de la SFDEA

¹²¹⁷ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

¹²¹⁸ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

Ils auront tendance à se surinvestir au sein du groupe, afin de venir compenser l'absence de vécu du rapatriement, pourtant si important à l'identité pied-noire.

Ainsi, ne pas avoir pris le bateau, ou n'être pas parti à la même époque –celle des départs massifs et soudains- peut paraître, au sein même des Pieds-Noirs, comme un élément suspect, qui nécessite explications et justifications. Julien D. raconte d'ailleurs à quel point l'arrivée décalée de sa famille sur le sol métropolitain a pu poser des problèmes quant à la réalité de leur appartenance pied-noire :

« Nous sommes rentrés en France en 1965... alors, pourquoi je vous ai raconté ça ? Parce qu'en fait, moi je suis un Pied-Noir mais qui est arrivé en France de manière décalée, voilà... j'arrive pas avec la vague de 62, voilà. J'arrive après, ce qui va, sur le plan personnel, me créer une difficulté à moi... en tant... sur le plan de mon enfance, c'est que les pieds-noirs qui sont déjà là, quand j'arrive, à l'école, ils me voient pas d'un bon œil, parce que je suis plutôt pour un collaborateur des Arabes »¹²²⁰

Débouchant parfois sur des conflits d'interprétation au sein même du groupe des Français d'Algérie, les « critères » essentiels à toute considération d'eux en tant que Pieds-Noirs, de la naissance sur la terre algérienne, à l'implantation plus ou moins ancienne des ancêtres, en passant par un voyage les emmenant de l'Algérie jusqu'à leur métropole, tendent bien souvent à passer au second plan lorsqu'est abordé la question de l'attachement, charnel, presque viscéral, à cette terre algérienne. C'est bien lorsque « s'ajoute » cet attachement par les sens, cette relation extrême, vivante, marquante aussi, que le groupe des Pieds-Noirs prend toute sa dimension et que s'affirme son identité propre, une identité fondamentalement sensorielle, terrienne.

La mémoire sensorielle

Fondamentalement, ce qui fait le Pied-Noir, c'est cette force du lien qui le relie à son Algérie, un lien d'autant plus fort et vivace que, grâce à une mémoire sensorielle, leur pays natal se rappelle à eux en même temps qu'il leur dit qu'il n'existe plus. Mémoire

¹²¹⁹ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

¹²²⁰ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

sensorielle ou, selon Anne Muxel, « mémoire cosmogonique où s'enracinent la naissance et la formation d'une identité terrienne. »¹²²¹

Ils portent dans leur chair cette Algérie française qui, depuis 1962, n'existe plus, une terre algérienne qui ne leur appartient plus, ou, pire, qui n'aurait jamais dû leur appartenir. La contestation de la légitimité de ce lien, fondement de leur identité, entraîne –de façon sans doute bien éphémère sans doute- une cristallisation de cette mémoire du corps, de cette mémoire des sens. Ainsi, « s'il est vrai que l'on peut arracher l'homme de son pays mais que l'on ne peut arracher le pays du cœur de l'homme », les vestiges de leur terre natale sont dans leurs entrailles. « L'activité des sens fixe les souvenirs. Une bouffée respirée, un bruit qui vient à l'oreille, et l'on est transporté. (...) Les sens permettent de reparcourir certaines séquences du passé. Les sens ouvrent des trajets de mémoire. »¹²²²

Ainsi, le rapport avec l'Algérie est-il un rapport de sens. Les souvenirs évoqués font appel aux facultés sensorielles des individus, comme s'il s'agissait d'empreintes laissées par le pays dans leur chair. Les odeurs, les sons, les couleurs, sont autant de points de repères dans la mémoire des Pieds-Noirs, et sur lesquels ils s'appuient pour voir restitués des souvenirs enfouis parfois très profondément. Mais, « pour être opérationnels dans le déclenchement de la mémoire, chacune de ces odeurs, chacun de ces sons, doivent être connectés à un contenu lui donnant une signification dans l'expérience vécue du sujet et donc permettre l'expérience d'une réminiscence. »¹²²³

En suivant ainsi les propos d'Anne Muxel, pour les Français d'Algérie rapatriés en métropole à l'issue d'un conflit long de huit années, leur pays reste vivant en eux par les sens : une « terre perdue, (...) où « les caroubiers mettent une odeur d'amour sur toute l'Algérie. Le soir où, après la pluie, la terre entière, son ventre mouillé d'une semence au parfum d'amande amère, repose pour s'être donnée tout l'été au soleil. Et voici qu'à nouveau cette odeur consacre les noces de l'homme et de la terre, et fait lever en nous le seul amour viril en ce monde : périssable et généreux. »¹²²⁴ Ces instants intenses sont autant de souvenirs que l'on conserve comme de saintes reliques, autant d'éphémères qui s'accrochent et qui s'amplifient

¹²²¹ Anne Muxel, Individu et mémoire familiale, op. cit., p. 105

¹²²² Ibid, p. 100

¹²²³ Ibid, p. 101

¹²²⁴ Albert Camus, cité par Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 95

pour mieux marquer la différence entre un là-bas perdu et ce qui est désormais un *chez-soi* difficile. »¹²²⁵

Les propos recueillis au cours de nos entretiens traduisent sur ce point une véritable inscription de l'Algérie dans les corps. Elle occupe autant l'esprit que le corps de ces Pieds-Noirs, Ainsi, tous les sens sont-ils mobilisés pour traduire la réalité de la relation des Français d'Algérie avec « leur terre ». Hervé raconte avec beaucoup d'émotion :

*« Ma grand-mère, quand j'allais la voir, les oncles, mes tantes... j'ai un frère aîné qui a dix ans de plus que moi, donc qui a tout de même fait... qui a été plus longtemps là-bas, l'évocation des souvenirs familiaux, les images ou les odeurs de l'enfance... ma madeleine, c'est un quartier de mandarine recourbé sur le doigt, en courant dans une cour dans notre maison à Virandrès... »*¹²²⁶

Pour Maxime B. :

*« La France c'était pas comme l'Algérie hein... d'abord, il n'y avait pas les mêmes climats. Il n'y avait pas les mêmes odeurs. Il n'y avait pas les mêmes gens. »*¹²²⁷

Pour Annie F., il ne s'agit pas nécessairement d'odeurs « agréables », mais de celles qui, d'une manière ou d'une autre, l'ont marquée physiquement et dont la mémoire traduit la prégnance lorsqu'elle se souvient de l'Algérie de sa jeunesse :

« Les odeurs, moi je te dirai pas comme Camus ou comme d'autres, que ça sentait la fleur d'oranger et le jasmin... c'est vrai que ça sentait le jasmin et la fleur d'oranger, parce qu'il y en avait pas mal... mais moi dans mon quartier... ça sentait aussi la sardine, ça sentait aussi le bouzoulouf, ça sentait les pets à la galette (...) j'peux te garantir que quand tu prenais un bus, c'était loin de sentir le jasmin et la fleur d'oranger... ils sentaient le mouton, parce que... ils faisaient le mouton, ils les tuaient eux-mêmes, il les dépeçaient eux-mêmes, ils grillaient le mouton. Ils avaient une odeur qui était imprégnée sur eux, et puis alors, il pétaient sans se gêner... (...) c'était l'horreur, c'était l'horreur... (...) en plus moi j'habitais Bab El Oued... j'habitais un quartier peuplé et populaire et y'avait des bouches d'égout de partout qui allaient dans la mer... on se baignait dans cette mer... bon sang, y'avait pas d'eau bannie...

¹²²⁵ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 95

¹²²⁶ Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

¹²²⁷ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

on se baignait là-dedans... mais ça puait, ça sentait mauvais... moi, j'habitais à deux rues de la mer si tu veux... y'avait des voûtes... y'avait des voûtes, mais quand la mer était mauvaise, y'avait des relans de pourriture qui étaient épouvantables... non, mais... ça fait partie intégrante de mes souvenirs. »¹²²⁸

Et elle ajoute :

« Je n'ai jamais retrouvé ici le bleu du ciel... moi je suis... je peins, je fais de la peinture... donc, si tu veux... quand je regarde quelque chose, je visualise quelque chose... c'est les couleurs que je vois en premier, et je me souviens en premier des couleurs... eh ben j'ai jamais retrouvé nulle part le bleu du ciel d'Alger... peut-être un petit peu dans cette région (à Hyères), peut-être un petit peu dans le sud de l'Espagne, un petit peu... je n'ai jamais vraiment retrouvé le bleu du ciel et de la mer... ce mélange de bleu, de vert, c'est... c'est incroyable »¹²²⁹

Pour Nicolas D. :

« La France, plus beau pays du monde etc... ne me font pas oublier ce qu'était l'Algérie, il y avait d'abord ce climat, la couleur dans ce ciel, il y avait des couleurs fantastiques qui rayonnaient partout jusque dans les cœurs, les arbres, les fleurs, les sourires, les regards, cette chose, je ne l'ai pas retrouvée ici »¹²³⁰

Ainsi, « il se peut que nous croyions retrouver l'émotion qui accompagnait le fait ancien, alors que c'est le souvenir qui déclenche chez nous une nouvelle émotion. Le souvenir peut faire souffrir : « Ô souvenirs, vous traversez le cœur comme un glaive ! », s'écrie Chateaubriand. La première apparition de Combourg bouleverse le mémorialiste qui la décrit : « J'ai été obligé de m'arrêter : mon cœur battait au point de repousser la table sur laquelle j'écris. Les souvenir qui se réveillent dans ma mémoire m'accablent de leur force et de leur multitude : et pourtant, que sont-ils pour le reste du monde ? »¹²³¹.

Sur ce point, c'est surtout le témoignage de Pascale S. qui est édifiant. Retournant dans son Algérie natale, elle vit une expérience corporelle hors du commun, comme si son corps se souvenait de cette terre connue et s'en trouvait aussitôt bouleversé :

¹²²⁸ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹²²⁹ Ibid

¹²³⁰ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

¹²³¹ Jean-Yves et Marc Tadié, Le sens de la mémoire, Editions Gallimard, Paris, 1999, p. 187-188

« Les premières heures où on est arrivés en avion, de Marseille, où je me suis retrouvée à l'aéroport d'Alger, j'ai vécu une expérience corporelle complètement inattendue, à savoir que mon corps reconnaissait l'Algérie. Voilà, je ne peux pas vous le dire différemment, mais c'était assez dingue... c'est-à-dire que, il y avait au niveau de l'air, la chaleur... toutes les variables atmosphériques, vous voyez... moi, j'ai quitté, j'étais petite... toutes les variables atmosphériques, l'odeur, l'air, le vent, tout ça... c'était quelque chose que je... qui ne ressemblait pas à ce qu'on a en France, parce que là-bas, quand on a ce vent-là, en France il fait froid... enfin, c'est une espèce. Enfin, c'est indescriptible. Et tout mon corps reconnaissait ça, et il y avait quelque chose en moi qui disait « je suis chez moi »... un truc de fou, je vous assure ! Et après... le car, avant qu'on aille à notre hôtel, il nous a amenés en haut, au monument des martyrs de l'Algérie. C'est au-dessus du jardin d'Essai, et là, il y a eu les odeurs... les odeurs de terre, de figuier, et là, ça a été pareil... j'étais dans un état comme ça, tout le temps. »¹²³²

Véritablement marqués dans leur corps, dans leurs sens, les Pieds-Noirs ces Français d'Algérie porteurs de ce qu'Anne Muxel appelle « la mémoire involontaire », reprenant ainsi l'expression de Marcel Proust. Pour elle, il suffit d'« une odeur, [d'] un bruit, et tout le décor passé peut être retrouvé. Cette mémoire submerge comme la vague. Elle échappe à la raison, à l'intention, à toute reconstruction. Elle retrouve une sorte de vécu à l'état brut, fait des sensations éprouvées dans le passé. Une mémoire reviviscente, encore vive, vivante en soi. Mémoire intacte, porteuse des émotions d'alors.»¹²³³ C'est ainsi que, pour elle, « la meilleure part de notre mémoire est hors de nous, dans un souffle pluvieux, dans l'odeur de renfermé d'une chambre ou dans l'odeur d'une première flambée, partout où nous retrouvons de nous-mêmes ce que l'intelligence n'en ayant pas l'emploi, avait dédaigné, la dernière réserve du passé, la meilleure, celle qui, quand toutes nos larmes semblent taries, sait nous faire pleurer encore. Hors de nous ? En nous pour mieux dire, mais dérobée à notre propre regard, dans un oubli plus ou moins prolongé. C'est grâce à cet oubli seul que nous pouvons de temps à autre retrouver l'être que nous fûmes, nous placer vis-à-vis des choses comme cet être l'était, souffrir à nouveau parce que nous ne sommes plus nous, mais lui, et qu'il aimait ce qui nous est maintenant indifférent.»¹²³⁴

¹²³² Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

¹²³³ Anne Muxel, Individu et mémoire familiale, op. cit., p. 103

¹²³⁴ Anne Muxel, Individu et mémoire familiale, op. cit., p. 103

Par leurs sens, par leurs corps, les Pieds-Noirs voient ainsi ressurgir l'Algérie française, dans ses bonheurs comme dans ses blessures. « Les souvenirs convoqués permettent de retrouver l'immédiateté du passé sans la médiation introduite par la durée. Parce qu'ils sont une forme d'annulation du temps, ils opèrent une certaine magie. En projetant l'individu dans son passé, ils permettent (...) de retrouver une même émotion. Sorte de machine à remonter le temps, le jaillissement des souvenirs opère une résurrection du passé. Discours d'impressions ressuscitées, la reviviscence organise une remontée, par des voies moins cognitives qu'émotionnelles et affectives, dans un espace antérieur et personnel. »¹²³⁵

« On respire. On entend. Et on est là, à nouveau. On retrouve, on veut garder, on peut vouloir s'en échapper. Les sens donnent aux souvenirs leur âme »¹²³⁶, une âme d'autant plus obsédante que cette Algérie leur a été arrachée, et qu'elle a été violemment projetée dans le passé. C'est en ce sens que nous pouvons interpréter les propos de Pascale S. :

« « Mon père (...) a été d'abord muté à Grenoble la première année, et ensuite, il a été muté à Montpellier. Donc, nous avons emménagé à Grenoble à l'automne 62 et là, mon père s'est absenté, pour aller nous chercher un appartement etcetera. Et donc, on s'est retrouvés... je pense à ça, ça me donne envie de pleurer, vous voyez c'est chargé (elle rit un peu), même pour quelqu'un qui a fait de travail sur soi... mais, c'est pas le problème... et donc, on s'est retrouvés dans une maison glaciale (elle se met à pleurer)... (silence)... je vais pouvoir reprendre... (...) Pour vous dire, je me souviens très bien, c'était une maison avec un étage, et il faisait tellement froid que mes parents faisaient pendre des couvertures arabes. Donc, j'ai vraiment visuellement ces couvertures arabes qui pendaient en haut et en bas de l'escalier, pour couper le froid. Et, il y avait un poêle dans cet escalier, et mes parents, on ne leur avait jamais dit qu'il fallait enlever la cendre du poêle (elle rit)... donc on se gelait. Ce poêle ne tirait jamais... (...) Donc, moi, là, j'en ai pas de souvenir ni narratif... mais, là, j'en ai un souvenir émotionnel, »¹²³⁷

Il s'agit ici de montrer de quelle façon la réminiscence peut avoir des effets physiques et bousculer l'individu dans ses émotions et jusque dans son corps, à tel point que, de se retrouver lui-même dans ce passé dont il pensait qu'il lui avait échappé et qu'il ne pouvait se

¹²³⁵ Ibid, p. 25

¹²³⁶ Ibid, p. 104

¹²³⁷ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

le remémorer que par bribes sans jamais en retrouver la véritable saveur. Car « l'énigme de la mémoire est bien celle de la présence de l'absent (...), le quelque chose d'antérieur qui a existé et imprimé mon âme. »¹²³⁸

Pour tous, « les sens inscrivent la reconnaissance d'un territoire, d'une nature, ou d'une ville. »¹ Ainsi, Anne Muxel cite-t-elle les propos d'une des personnes interviewées dans le cadre de sa propre recherche : « *Lorsque je reviens à Paris, je retrouve l'odeur de Paris qui me fait penser à l'appartement de la rue de Rennes, tout de suite. A Toulouse, il n'y a pas la même odeur. (...)* ». ¹²³⁹ Mais l'imprégnation sensorielle laissée par la terre algérienne est parfois si forte que certains Pieds-Noirs cherchent à combler un manque en se rendant dans des lieux susceptibles de générer, par un éveil des sens, une réminiscence « bienfaisante », en un sens, car rappelant l'Algérie bienheureuse. Toutefois, comme le rappelle d'ailleurs Anne Muxel, « la mémoire fixée par les sens s'ouvre comme ces coffrets à épices aux multiples tiroirs, où sont rangés toute sorte d'ingrédients. Cette mémoire est faite de saveurs, de senteurs, d'un mélange de sensations inexplicables. Elle passe au travers de tout le corps. »¹²⁴⁰ Le surgissement des souvenirs par un réveil des sens n'est jamais « assuré ». Il est, nous l'avons dit, involontaire, imprévisible.

Mais toute sa richesse réside précisément dans cette « réapparition » du « coin du monde (...) en [eux], tout vibrant, des sensations premières, à jamais inscrites. (...) La terre. L'eau. Le vent. Les sens fixeraient les attributs climatiques de la terre qui nous vit naître. De là dépendraient nos attirances ultérieures pour des lieux, mais aussi nos difficultés d'adaptation à des conditions trop contraires. »¹²⁴¹ C'est pourquoi certains, comme « imprégnés » de leur Algérie disparue, semblent parfois chercher à provoquer cette réminiscence, bouleversante mais bienfaisante, car elle les replonge dans ce qu'ils croyaient perdu à jamais. C'est pourquoi, ils se redent régulièrement dans des pays, partageant avec l'Algérie climat et mer Méditerranée.

L'Espagne, fréquemment citée, semble leur permettre de retrouver des éléments de reconnaissance de la terre qui font appel aux sens et qui bouleversent le corps, donnant ainsi aux Français d'Algérie l'impression qu'ils sont de nouveau en terre connue et accueillante. Anne Lanta témoigne ainsi : « jusqu'à cet après-midi d'été en Espagne, dans l'arrière-pays

¹²³⁸ Emmanuel Macron, « La lumière blanche du passé. Lecture de *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, de Paul Ricoeur », *Esprit*, août-septembre 2000, p. 18-19

¹²³⁹ Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, op. cit., p. 105

¹²⁴⁰ *Ibid*, p. 104

¹²⁴¹ *Ibid*, p. 105

catalan, entre Barcelone et Tarragone. A peine sortie de voiture, les senteurs m'ont monté à la tête, je les ai inhalées et se fut comme si un sang figé se remettait à m'irriguer, comme un réveil après une petite mort. Les cigales menaient un concert d'enfer. J'ai arraché sauvagement le thym que j'ai froissé et malaxé jusqu'à m'en tanner les doigts, et soudain, je les ai vues, posées sur la maigre terre entre les pierres, les immortelles de velours paille à l'odeur fauve. Et la petite cloche du portail a tinté : c'était le « *bon Arabe* » de ma mère qui nous en portait un bouquet. Et toutes les larmes jamais versées me sont venues. J'ai su que je ne pleurais pas d'amertume, ni de tristesse, ni de regret, mais comme on pleure en retrouvant celui qu'on aime, de re-connaissance. »¹²⁴²

Pascale S., très jeune lorsque sa famille quitte l'Algérie, fait également référence à cette forme de « quête » à laquelle se livrent ses parents en allant en Espagne, à la recherche de ce qui pourrait mobiliser leurs sens et ainsi les replonger dans cette vie qu'ils souffrent d'avoir perdue :

*« J'ai compris pourquoi ils aimaient tant aller en Espagne ces gens-là, en fait. J'ai compris ça... parce que c'était pareil, c'était les mêmes odeurs... Espagne du sud, poussière, figuier... et tout ça m'est revenu aussi. »*¹²⁴³

Monique C. raconte également son attachement à l'Espagne, d'abord proche géographiquement et du point de vue du climat et des couleurs de l'Algérie. C'est aussi, pour elle, une façon « détournée » de renouer physiquement avec son histoire et avec son Algérie, et de répéter –la répétition, nous l'avons dit, étant un processus fréquent chez les Français d'Algérie- le chemin emprunté par sa famille maternelle lorsque celle-ci prit la direction de l'Algérie française :

« De toutes manières, comme toutes nos vacances on les passe en Espagne, ça nous rappelle notre pays aussi... ma mère avait des origines espagnoles, mon père non, mais ma mère oui, on retrouve le soleil, l'ambiance, les mêmes habitudes, un petit peu le même genre de vie. (...)« Je suis très sensible aux odeurs par exemple... aux odeurs... que ce soient des odeurs de nourriture... mais bon là c'est autre chose, c'est anecdotique... quand on va en Espagne, dans un endroit où on va se baigner, dans une crique, on passe dans un chemin, y'a des mulets qui font caca... cette odeur de caca de cheval me remmène quand on était dans la propriété de mes grands-parents (...) la mer, l'odeur du bord de mer le soir, qu'on retrouve pas en France, cette odeur

¹²⁴² Anne Lanta, Algérie, ma mémoire, p. 174

¹²⁴³ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

caractéristique du sel, du varech, de... cette odeur... oui le soir... y'a pas de marée en Méditerranée, mais y'en a quand même une légère, et y'a une odeur particulière (...) cette odeur d'Alger avec cette odeur de mer... il est difficile ou alors on enjolive, on a une odeur qui reste dans le nez plus marquée... je sais pas. Ça sentait l'eucalyptus beaucoup, des odeurs fortes. Moi, ce que je recherche justement, c'est toutes ces odeurs qu'on avait quand on allait se promener dans l'intérieur aussi, ce qu'on appelait l'intérieur, c'est plus au bord de mer. Les odeurs de la terre, les cultures maraîchères, y'avait des odeurs très fortes mais... ça sentait le chèvrefeuille... ça sentait le jasmin... toutes ces odeurs très fortes qui dégagent une odeur particulière, ça on sent plus ici. »¹²⁴⁴

Un peu plus loin, elle ajoute :

« La mer, l'odeur du bord de mer le soir, qu'on retrouve pas en France, cette odeur caractéristique du sel, du varech, de... cette odeur... oui le soir... y'a pas de marée en Méditerranée, mais y'en a quand même une légère, et y'a une odeur particulière. Moi j'ai ressenti cette odeur-là dans le sud de l'Espagne, où y'a les bourricots qui font caca là, et puis en Grèce aussi. Y'a une odeur, de ces fonds là qui sont pas très... c'est pas très profond, donc les pierres sont chaudes, y'a une odeur de sel qui se dégage, très particulière, qui est différente de quand on est sur l'océan. L'océan j'ai l'impression que ça sent rien. Pourtant y'a l'iode et tout, mais ça a pas la même odeur. Et la on retrouve un peu ce sentiment d'odeur euh... dans les pays méditerranéens qui ont la même caractéristique, mais pas tous encore. C'est pas partout. Parce que sur la Côte d'Azur... y'a aucun endroit sur la Côte d'Azur où on a la sensation d'être en Algérie, c'est pas du tout pareil. »¹²⁴⁵

Pour Jean-Pierre Z. :

« Il y a un pays où je vais assez souvent, c'est le Maroc. Pourquoi ? Parce que ça me rappelle les odeurs... on a toujours au fond de soi nos origines. Donc, effectivement, l'Algérie, je ne peux pas y aller, pour des raisons... je ne sais pas si en sécurité je pourrais retourner, mais enfin, même, j'ai pas envie... par contre, l'ambiance orientale est toujours... en moi. Donc, je retourne assez souvent au Maroc. »¹²⁴⁶

¹²⁴⁴ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

¹²⁴⁵ Ibid

¹²⁴⁶ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

De même, pour Frédérique D. :

*« Je suis retournée au Maroc, je suis retournée en Tunisie, mais je ne suis jamais retournée en Algérie. »*¹²⁴⁷

Pour Jean-François C. aussi :

*« Je suis allé au Maghreb beaucoup, au Maroc, cinq six fois, en Tunisie. J'aime bien cette atmosphère. Je me sens à l'aise. »*¹²⁴⁸

C'est sur le sol métropolitain que cet attachement sensoriel à l'Algérie prend tout son sens, confirmant par là même le véritable point de repère temporel que constitue l'arrivée en métropole dans l'entreprise d'affirmation identitaire et de constitution d'un groupe déterminé. En effet, la rencontre avec la France est aussi une rencontre physique, qui va générer, comme ce sera bien souvent le cas pour les Pieds-Noirs, une cristallisation de ce qui les constitue, et qui ne trouve pas à s'exprimer dans ce nouveau pays. Ainsi, marqués dans leur chair par l'Algérie, c'est également de cette façon qu'ils font connaissance avec la métropole.

En effet, nous l'avons vu, outre les événements qui secouent l'Algérie et qui poussent les Français d'Algérie hors de leur terre natale, l'année 1962 connaîtra un hiver particulièrement rude, qui fera, selon certains, office de « baptême du froid ».

Cette expérience « climatique » difficile, associée par ailleurs au départ d'Algérie et à la découverte d'une France peu accueillante, participe, selon nous et par opposition, d'une certaine cristallisation et d'une exacerbation du lien charnel avec la terre algérienne.

C'est ainsi que Christian E. rappelle :

*« C'était la découverte de la région parisienne... un peu ce temps gris. C'était à l'époque... il faisait froid, on n'était pas habitués, mais c'était... une certaine nostalgie automnale quand on est arrivés là-dedans. »*¹²⁴⁹

Pour Alain V. :

*« Il pleuvait tout le temps. Il faisait froid. Il n'y avait jamais de soleil. La mer n'existait pas... c'est pas ça chez moi ! »*¹²⁵⁰

¹²⁴⁷ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

¹²⁴⁸ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

¹²⁴⁹ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹²⁵⁰ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

Pour Annie F. :

« La première année où on était en France, on a essuyé le coup de froid... les moins trente on les a connus hein à Lyon... on a vraiment pris le baptême hein la première année... mais je te dis on a... on connaissait pas le froid. »¹²⁵¹

Quant à Gérard R., il raconte :

« Par comble de choses, on venait d'un pays où il faisait beau c'était l'hiver 62... je ne pense pas qu'il y en est eu un plus terrible que ça... il faisait -32° à la caserne le matin, on avait jamais une température en dessous de 0°, quand c'était en dessous de 10, c'était la fin du monde. »¹²⁵²

Imprimée physiologiquement, cette mémoire des sens, essentielle aux Pieds-Noirs, apparaît ainsi comme « la plus durable car elle cristallise l'essentiel, le plus heureux comme le plus traumatisant, condensation de vie que l'on garde dans sa chair même. »¹²⁵³ Mais elle est également « la plus incertaine car même perçue, elle peut rester inaccessible. Bagage de mémoire dont nous n'avons pas toujours conscience mais que nous portons avec nous. (...) On n'échappe pas à cette mémoire. (...) Elle a tout capté, tout enregistré. (...) La mémoire des sens exprime du « temps incorporé », « des années passées non séparées de nous », comme l'écrit Marcel Proust. (...) Cette mémoire s'inscrit dans l'extra-temporalité qui caractérise (...) l'expérience de la reviviscence. »¹²⁵⁴ Pour Anne Muxel, en matière de reviviscence, il n'y a « ni présent, ni futur, mais bien une sorte d'annulation du temps qui permet de se retrouver, par le surgissement du souvenir, propulsé dans le passé. Il s'agit de revivre, de se revivre dans les décors, dans les relations ou dans les événements de sa vie passée. La mémoire est signifiée ici dans sa dimension affective et émotionnelle. Elle opère un retour, mais un retour qui n'a d'autre quête que la reconnaissance d'une émotion intime et personnelle. (...) Cette mémoire de reviviscence est par définition a-temporelle. C'est à une sorte d'éternel présent du passé en soi qu'elle permet d'accéder, par les voies les plus mystérieuses et les plus hasardeuses. »¹²⁵⁵

¹²⁵¹ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹²⁵² Entretien Gérard et Monique R., Annexes, p. 47

¹²⁵³ Anne Muxel, Individu et mémoire familiale, op. cit., p. 112

¹²⁵⁴ Ibid

¹²⁵⁵ Ibid, p. 201-202

Cette manifestation mémorielle est, selon nous, d'autant plus importante pour les Pieds-Noirs qu'ils apparaissent, depuis leur arrivée sur le sol métropolitain, contestés dans la réalité de leur drame et de leur douleur, et, plus loin, contestés dans la légitimité d'un lien avec l'Algérie. Par-delà la négation « intellectuelle », ce sont les sens qui traduisent le lien. « Fixée dans un éternel présent ou dans un éternel refoulé, cette mémoire reviviscente constitue le fondement de l'intimité de chacun. Elle est cette écriture intérieure, faite de mots et d'anecdotes, mais surtout d'images, de parfums, de sons, d'impressions et de sensations de toutes sortes, composant un texte plus ou moins déchiffrable, plus ou moins déchiffré. »¹²⁵⁶

En ce sens, cette mémoire des sens autorise un souvenir « incontestable », mais, du même coup, qu'il devient malaisé de partager. Toutefois, elle est essentielle aux Pieds-Noirs : alors que, confrontés à un environnement hostile, ils semblent poursuivre un processus d'élaboration et d'affirmation d'une identité propre à leur groupe désormais conscientisé, les Pieds-Noirs trouvent précisément avec ce « passé incorporé », exprimé par la mémoire sensorielle, ce que Anne Muxel présente comme une « totalisation du temps individuel dans un temps collectif, (...) la possibilité de revivre et de ressentir non seulement ce que furent les émotions et les attaches de sa propre vie, mais plus largement de partager et de reconnaître celles de tous les siens, les vivants comme les morts. »¹²⁵⁷

Comme ils l'avaient fait du temps de l'Algérie française –et par un nouveau phénomène de répétition–, les Français d'Algérie désormais Pieds-Noirs en métropole vont entreprendre de définir et de délimiter au mieux la communauté que l'exil a fait émerger à leur conscience. Et comme ils avaient procédé sur l'autre rive de la Méditerranée, c'est en positionnant le groupe dans ses rapports aux Autres qu'ils vont tenter de dire au mieux ce qu'ils sont. En métropole, comme en Algérie, les Français d'Algérie semblent donc répéter leur histoire. Sur un autre territoire, ils reproduisent, après l'exil, une expérience identique de positionnement par rapport aux Autres, Maghrébins –et surtout Algériens– et métropolitains.

B) Se construire pour soi et par rapport aux Autres

¹²⁵⁶ Ibid

¹²⁵⁷ Ibid, p. 113

Désormais installés en France, les Pieds-Noirs doivent faire face à une constante « hostilité extérieure »¹²⁵⁸, qui va générer chez eux une forte « dynamique d'unification »¹²⁵⁹. « Construit contre une vision métropolitaine, péjorative et dévalorisée du colon »¹²⁶⁰, attaqué dans la réalité de son histoire et de son drame, le groupe des Pieds-Noirs va donc se positionner et définir son identité face à ces compatriotes, amnésiques du sacrifice de l'armée d'Afrique quelques années auparavant, et rechignant à accueillir et à intégrer ces Français lointains, méconnus, et donc, « nécessairement », subalternes.

Par ailleurs, ils devront également composer avec la présence importante des Maghrébins en France, et essentiellement avec les Algériens, dont les Français d'Algérie peinent à comprendre qu'ils soient, eux, si « facilement » reçus, alors que la France vient à peine d'accorder à l'Algérie son indépendance, et qu'ils disposent désormais de leur propre pays. Pourquoi les Français d'Algérie se voient-ils imposer par la France et sur le sol français une cohabitation douloureuse, alors même qu'elle leur a été refusée sur le sol algérien ? Pourquoi avoir tant cherché à séparer le peuple d'Algérie, pourquoi l'avoir poussé à faire émerger ses différences, ses dissensions, pour ensuite remettre en contact deux populations blessées ?

Le rapport aux Maghrébins

Poussés hors de leur terre natale, une terre sur laquelle ils avaient envisagé leur avenir, et qui porte encore le corps de leurs aïeux ; poussés par la logique implacable de la décolonisation, à quitter une Algérie qu'ils avaient contribué à « bâtir », les Pieds-Noirs éprouveront de grandes difficultés à se retrouver, en métropole, face à une population pour le bénéfice de laquelle ils ont été arrachés à leur terre. Cette cohabitation participe pleinement d'une forme de cristallisation de leur douleur d'avoir eu à partir, d'avoir été volés, et de devoir désormais vivre aux côtés de ceux à qui ils ont accepté de « donner » leur terre.

Délegitimés dans le drame qu'ils viennent de vivre, les Pieds-Noirs se voient imposer par le pouvoir métropolitain une cohabitation qui s'avère incompréhensible. D'ailleurs, certains des Pieds-Noirs qui auront voulu faire un pas en direction de cette population musulmane en France –une population dont ils se rappellent avoir été si proches du temps de l'Algérie

¹²⁵⁸ Eric Savarese, *L'invention des Pieds-Noirs*, op. cit., p. 153

¹²⁵⁹ Ibid

¹²⁶⁰ Ibid

française- se verront reprocher de trahir la communauté. Ainsi, par exemple, « ce que reprochaient ses meurtriers à J. Roseau, c'était sa volonté de rapprochement avec les Algériens, en effaçant les vieilles rancunes. Les milieux « ultras », nostalgiques de l'Algérie française, l'accusèrent d'être un « traître pro-arabe », « pro-FLN » (...). La transgression du tabou de l'Algérie française fut fatale à Jacques Roseau. En réponse à sa « trahison », autour de l'implacable logique, « les Algériens nous ont chassés, pourquoi vivent-ils encore en France ? »¹²⁶¹

La présence de nombreux Musulmans originaires d'Algérie sur le sol français tend-elle ainsi à cristalliser leur blessure et à entretenir l'impression selon laquelle ils auront été, en un sens, « manipulés » par les dirigeants, poussés hors de leur Algérie française, expulsés d'une Algérie algérienne. Comment peuvent-ils accepter d'avoir été sacrifiés sur l'autel de l'indépendance algérienne et de devoir faire face aujourd'hui, au cœur de leur patrie, à cette population pour le bien de laquelle ils ont tout quitté ?

Ainsi Jean-Marc L. affirme :

« Un journaliste qui habite Barbès... il me disait « tu sais Jean-Marc, je t'écoute hein, mais je suis pas trop d'accord avec toi, parce que moi à Barbès, tu vois, je suis très bien intégré ». Je lui dis « mais espèce de con... c'est pas à toi à t'intégrer. C'est les autres qui doivent s'intégrer à toi ». Lui, il me disait « je vis moi, je suis intégré. Ils m'acceptent hein... »... « eh ben heureusement encore, que dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, ils t'acceptent »... eh ben, non, il avait pas compris qu'il était complètement en pensée inverse. Non, lui il disait « je suis très bien intégré dans le quartier. Ils m'acceptent, hein, sans problème hein ». Mais, c'est incroyable... eh ben non, mais c'est ça que j'arrive pas à comprendre moi. J'arrive pas à accepter. Je suis français, de souche française. Je suis en France, eh bien je veux avoir (...) une France française. »¹²⁶²

Dans ses propos, Robert L. raconte comment ses parents, partisans de l'indépendance de l'Algérie, ont également éprouvé des difficultés à accepter la présence importante de musulmans dans le nord de la France. L'indépendance, pensaient-ils, devait certainement

¹²⁶¹ Benjamin Stora, La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie, La Découverte, Paris, 1998,

¹²⁶² Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

permettre à chaque peuple de disposer de son propre pays, sans jamais plus empiéter sur le territoire de l'autre :

« Ils ont l'impression de s'être trompés, parce que ils habitent dans le nord, et vu le nombre d'arabes qu'il y a dans le nord, ils se demandent pourquoi ils ont voté pour l'indépendance, puisqu'il y en a plus qu'avant. »¹²⁶³

Pour Frédérique D.

« Enfin, pourquoi ils rentrent tous en France à votre avis ? Avant, ils ne rentraient pas en France. Ils étaient là-bas, ils se plaisaient. »¹²⁶⁴

Pour Mme P. :

« Il y avait un endroit, un quartier, comme on dirait ici, à Marseille... la porte d'Aix à Marseille... qu'est-ce qu'il y a là-bas ? Ce sont tous des Arabes... ce sont eux qui sont accaparés presque toute la porte d'Aix (...) maintenant, les Français se sont rendus compte (...) autre chose que suis contre. Ca oui, je suis contre. Ils voulaient l'Algérie française, ils auraient dû rester dans leur pays... ça c'est une chose que j'en veux... et j'en veux à de Gaulle aussi... « ah, vous voulez l'indépendance »... ceux qui étaient déjà là, comme par exemple les Harkis... qui ont combattu pour la France... pour tous ces gens-là, oui. Ils ont défendu la France. Je suis pour eux. Mais tous ceux qui sont venus après, et qui viennent encore, qui essaient de venir... ils voulaient l'Algérie indépendante. Ils nous ont fichu dehors. Pourquoi... qu'est-ce qu'ils viennent faire maintenant chez nous, ici ?... voyez, je dis chez nous... pour moi, je suis chez moi aussi... et encore, ils font les fortes têtes. Encore, ils veulent savoir plus que personne... bientôt c'est eux qui vont nous commander... franchement... sans hypocrisie... vous voyez à la télé... les premiers que vous voyez, c'est les Arabes. C'est pas que je leur en veux... tous ces petits qui sont à la crèche, tous ces Arabes, je leur en veux pas à ces enfants, pauvres chéris. Moi ce que j'en veux à ceux qui veulent mettre la loi dans un pays qu'ils sont pas chez eux. »¹²⁶⁵

Annie F. supporte également très mal la présence d'Arabes sur le sol métropolitain :

¹²⁶³ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

¹²⁶⁴ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

¹²⁶⁵ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

« J'ai vécu dans une cité, ici, quand je suis arrivée à Marseille. (...) j'ai pleuré pendant sept mois. (...) comment veux-tu... et puis, comment veux-tu qu'on n'ait pas des idées de... de révolte par rapport à tout ça ? (...) c'est pas possible, j'ai vu trop de choses... j'ai vécu trop de choses aussi... par rapport aux Arabes... pas en Algérie, en France. Parce que en Algérie, je n'avais aucun problème avec eux. Mais, justement, comme on est parti... parce que quand on est parti, ça s'est pas fait sans mal dans le départ d'Algérie... on s'est quand même arrachés... ils étaient chez eux, d'accord ils étaient chez eux, mais quelque part c'était chez nous aussi. »¹²⁶⁶

Pour certains, depuis le conflit qui a entraîné, dans la douleur, la séparation de l'Algérie et de la France, les Arabes sont devenus de véritables ennemis, et apparaissent avant tout comme ceux qui leur ont volé leur terre. Leur présence sur le sol français est donc rendue d'autant plus insupportable. Les propos de René et Michèle en témoignent avec violence :

*« René : Je ne veux (...) pas du tout fraterniser avec les Algériens. Les Algériens, pour moi, sont des ennemis, à savoir que si demain il y avait un coup de balancier et qu'ils repartaient de l'autre côté, et qu'il faut que je prenne une mitraillette et descendre dans la rue pour leur tirer dessus, je le ferais. Moi, ces gens-là sont des ennemis
Michèle : Ne rêvons pas !*

René : Non, ne rêvons pas... mais ce sont des ennemis. Ce sont des gens qui ont pris mon pays. Donc, pour moi, je ne peux pas les considérer avec une certaine fraternité, c'est pas possible. Ils l'ont voulu. Ils l'ont... eh bien, maintenant, qu'ils le gardent et qu'ils nous foutent la paix, mais qu'ils ne viennent pas nous emmerder ici en France. »¹²⁶⁷

La confrontation quotidienne à une présence massive d'immigrés maghrébins sur le sol français explique, en partie, l'orientation politique de certains Pieds-Noirs, par ailleurs relativement méfiants à l'égard d'une élite qui semble s'être « servie » d'eux en fonction des nécessités nationales et internationales. Nous avons eu l'occasion de le dire, les Français d'Algérie auront vécu au cours de leur histoire de nombreux épisodes les faisant apparaître comme de simples « moyens » ou « outils » entre les mains des gouvernants, qu'il se soit agi de coloniser, de combattre, ou de construire. Echaudés par une histoire algérienne ayant, selon eux, mis en évidence l'absence totale de considération des politiques à leur égard, certains se

¹²⁶⁶ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹²⁶⁷ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

sont ainsi orientés vers le discours de Jean-Marie Le Pen, répondant idéalement à leurs deux principales attentes et inquiétudes : défendre ce qu'a été l'Algérie française ; s'opposer à une présence inconvenante d'immigrés algériens. En effet, « la défense, puis la « nostalgie » de l'Empire et des colonies font partie intégrante de la thématique de l'extrême droite. J.-M. Le Pen a toujours exprimé sa sympathie envers les Français d'Algérie. Il a été, pendant la guerre d'Algérie, l'un des rares hommes politiques à avoir publiquement soutenu les Français d'Algérie. Des Pieds-Noirs lui en furent reconnaissants et n'hésitèrent pas à voter pour son parti quelques décennies plus tard. Il y a [donc] une dimension de reconnaissance dans ce vote. »¹²⁶⁸ C'est d'ailleurs ce que rappelle Jean-François C. :

« Quand le Front National a émergé ici... il avait émergé autre part mais pas ici, donc je suis rentré au Front National, pour... ça me semblait naturel. Comme c'était... d'anciens détenus de l'Algérie française y étaient, et y sont toujours... Sergent... il est mort maintenant, mais il était député du Front National, etcetera. Il y a plein d'hommes... donc je me sentais tout à fait à l'aise dans les idées. J'oubliais pas que Le Pen avait résilié son mandat de député pour venir au premier REP s'engager dans l'armée française, donc ça... chez les pieds-noirs... pas tous, mais une grande partie des pieds-noirs ne l'oublie pas... donc, je me sentais à l'aise dans ce parti. Donc... voilà... j'ai été un militant Front, et puis j'ai été de plus en plus politisé. J'ai été... je me suis présenté aux élections. J'ai été élu conseiller municipal Front National de Hyères... voilà... j'étais sur la liste des régionales, dernières. Voilà, donc pour moi c'est un parcours tout à fait dans les lignes. »¹²⁶⁹

Toutefois, cette relation entre le Front National et les Pieds-Noirs n'est pour, pour ces derniers, pleinement satisfaisante. Ainsi, pour Jean-Marc, le Front National devrait, en échange du soutien politique que de nombreux Pieds-Noirs lui apportent et du poids électoral potentiellement significatif qu'ils représentent dans certaines régions, leur accorder, en son sein même, plus d'importance, de visibilité et de responsabilités :

« De l'extrême droite à l'extrême gauche, nous n'avons que de gens qui s'intéressent à nous politiquement, mais qui s'en foutent éperdument de notre histoire. Et, je le dis même pour le Front National. (...) Au Front National, quoi que nos amis en pensent, il n'y a pas de Pieds-Noirs dans le staff du Front National. C'est quand même incroyable. Alors que, si on regarde le vote du Front National sur la côte d'Azur, et

¹²⁶⁸ Emmanuelle Comtat, Pôle Sud, n°54, p. 84

¹²⁶⁹ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

jusque Midi-Pyrénées, on est bien placés. C'est vrai, c'est pas en Alsace, ou pourtant beaucoup de Front National sont élus, que nous y sommes. Mais, sur la côte d'Azur, on fait partie de la troupe. C'est vrai, dans toutes les sections du Front National, il y a beaucoup de pieds-noirs, mais aucun en haut. Non, il y en a deux, je les connais. Sur les 70 membres, il y en a deux. Bon... Pierre Descaves pour Alger et puis... comment il s'appelle un nom en Z... je sais plus... mais, je suis désolé, c'est pas normal. »¹²⁷⁰

Quant à Christian S., il affirme :

« Le Pen a créé son parti sur les thèmes chers à la communauté exilée d'Afrique du Nord, mais a trop souvent oublié de renvoyer l'ascenseur ; « les Pieds-Noirs colleurs d'affiche ou porteurs d'attachés cases » semble être son slogan. »¹²⁷¹

Enfin, il est intéressant de s'interroger ici : les Pieds-Noirs, comme les Français d'Algérie du temps de la colonisation, sont-ils condamnés à n'être que les serviteurs de causes politiques ? Alors qu'il semble que, défaits du contexte algérien, et communautarisés sous le coup des événements qu'ils ont été amenés à vivre en commun, ils pourraient entamer une existence indépendante, affirmer une identité propre, un nouveau particularisme –ce qu'ils ont d'ailleurs entrepris- la métropole, encore, parvient à les « utiliser ».

Quoi qu'il en soit, le ressentiment exprimé par certains se trouve relayé par un discours qui correspond « comme par magie » à leurs attentes, un ressentiment exacerbé par l'idéologie « véhiculée par le Front National »¹²⁷² et qui met fortement l'accent sur la présence musulmane en France. l'accent.

Même s'il apparaît que, une fois sur le sol métropolitain, les Pieds-Noirs semblent s'être répartis sur l'échiquier politique, comme le rappelle Julien D. :

« Je pense que progressivement, les pieds-noirs sont revenus à leur point de vue politique d'origine. Voilà... les Pieds-Noirs de gauche, ils sont revenus à la gauche, les pieds-noirs de droite, ils ont été à la droite, voilà... dans le sud... et plus particulièrement dans le sud-est, où il y a une communauté pied-noire qui vit »¹²⁷³

¹²⁷⁰ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹²⁷¹ Bulletin du PPN, n°18, Annexes, p.

¹²⁷² Benjamin Stora, Le transfert d'une mémoire. De l' « Algérie française » au racisme anti-arabe, op. cit., p.10-11

¹²⁷³ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

Roland A. :

« Vous trouvez des pieds-noirs un petit peu partout, et non pas seulement au Front National, comme veulent le faire croire nos adversaires pour nous insulter et autre »¹²⁷⁴

Ou encore Pierrette G. qui précise :

« J'ai quand même été dans un mouvement de gauche pendant quatre cinq ans... »¹²⁷⁵

Ceux d'entre eux qui ont accordé leur vote au Front National l'ont aussi fait parce que cette organisation « a fait de l'immigré maghrébin son bouc émissaire. »¹²⁷⁶ Mais, comme Alain V. le souligne, cette rancœur face une présence massive de Maghrébins sur le sol français n'empêche pas une certaine proximité, voire même, parfois, une certaine forme de tendresse à l'égard de gens qui ont, parfois, connu la même Algérie qu'eux, qui partagent des souvenirs, des habitudes :

« Le plus marrant, c'est qu'ils sont profondément racistes à l'égard d'une communauté, mais profondément attachés à tous les individus qui sont d'Algérie. C'est le paradoxe. »¹²⁷⁷

Comme souvent, les Pieds-Noirs évoluent au cœur d'un paradoxe, les handicapant certainement dans leur entreprise d'affirmation d'une identité collective solide : ils cherchent à se positionner par rapport à ceux qui les ont chassés et auxquels ils restent quotidiennement confrontés, mais ils ne parviennent pas non plus à s'en séparer.

Pour autant, presque tous récusent le « racisme » dont ils sont accusés –parce que « colons » et parce que rancuniers à l'égard de la population maghrébine de métropole- rappelant à cette occasion les rapports confraternels qu'ils entretenaient avec les Arabes du temps de l'Algérie française. Pour Hervé H. :

« C'est en France que j'ai su ce que c'était que le racisme. C'est pas en Algérie. En Algérie... pour moi, il n'y avait pas de problème. »¹²⁷⁸

¹²⁷⁴ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹²⁷⁵ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

¹²⁷⁶ Benjamin Stora, Le transfert d'une mémoire. De l' « Algérie française » au racisme anti-arabe, op. cit., p.10-11

¹²⁷⁷ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

¹²⁷⁸ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

Viviane raconte :

« Moi j'ai appris le racisme le jour où je suis venue en France et que j'ai entendu parler de racisme voilà... »¹²⁷⁹

Pour Jean C. :

« Il y a beaucoup d'Arabes à Manosque alors on continue à parler arabe et dans ma profession, j'avais des quantités d'Algériens comme clients qui venaient me voir parce que je parlais arabe et j'ai gardé des liens très forts avec tout et je dis encore que j'aime beaucoup les Arabes malgré leurs défauts mais qui n'en a pas ! »¹²⁸⁰

De même pour Alain V. :

« On avait beaucoup plus d'atomes crochus avec un certain nombre d'Algériens, qui étaient déjà en France. Avec, je me rappelle, mon grand-père qui a vécu en France après l'indépendance de l'Algérie... mon grand-père, là où il habitait, il y avait des jardiniers arabes. Il leur parlait en arabe. Il parlait plus aux jardiniers arabes qui étaient là »¹²⁸¹

Selon Mme P. :

« On était heureux vous savez en Algérie. On vivait très bien avec les Arabes. Il y avait pas cette animosité qu'il y a maintenant. On connaissait pas ce mot de « raciste ». Ca je peux vous le dire hein... « tu es raciste. Tu es ci, tu es là ». C'était pas possible. (...) Parmi les Arabes, il y a des gens qui sont très très comme il faut. Moi, j'ai mon épicière qui habite en bas de chez moi, je l'estime bien. Ca fait déjà plus de vingt ans qu'elle a ce commerce. Je lui ai acheté beaucoup de fois chez elle. On est pour ainsi dire amies. Il n'y a pas d'animosité avec eux »¹²⁸²

Conscients de ce que l'accusation de « racisme » participe de la dévalorisation du groupe et de son identité, ils préfèrent mettre l'accent sur le tumulte des relations qu'ils sont amenés à avoir avec la population maghrébine de la métropole, conséquence directe du traumatisme

¹²⁷⁹ Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹²⁸⁰ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹²⁸¹ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

¹²⁸² Entretien Mme P., Annexes, p. 787

engendré par le conflit et le départ forcé, sous la pression, pensent-ils, de ceux-là mêmes auxquels ils doivent faire face dans cette France devenue leur pays.

Pour Annie F. :

« Moi, personnellement... si tu veux... je ne peux pas être raciste, j'ai pas le droit... ma grand-mère est d'origine juive... mais je le suis, à partir du moment où je refuse, en mon âme et conscience... où je refuse que ma fille... si... une fille ou un garçon... ils épousent un noir ou un arabe... je suis raciste.... je ne veux pas de mal à un noir ou un arabe, mais à partir du moment où ça me ferait suer d'en avoir un dans ma famille, je suis raciste... voilà... donc, si tu veux, ma position par rapport aux Arabes elle est très nette... je les préfère chez eux que chez nous... d'autant plus que, ils se font remarquer... qu'en France... en France, parce que c'est chez nous que ça se passe... on est envahis par les Arabes et on n'est pas envahis par les meilleurs... pour moi, quelqu'un qui se tient tranquille, qui travaille, qui dépense son pognon en Alg... en France, qui se fait Français et qui s'intègre à la vie de la France... mais un qui vole, qui est proxénète... il a rien à foutre ici... ou qui vient travailler... moi j'en ai connu... qui venait travailler en France, qui laissait sa famille... (...) moi de ces gens-là, je n'en veux pas... alors, à côté de chez moi, j'ai une famille tunisienne... les enfants sont d'une gentillesse. Ils sont plus polis que mes voisins français. Je n'ai rien contre les Arabes en particulier, j'ai contre les Arabes... je n'ai rien contre en général, mais j'ai contre les Arabes qui foutent le bordel en France... »¹²⁸³

Enfin, pour Monique C. :

« Moi je vois mon amie Monique, je sais pas si elle vous a dit, mais elle se serait plutôt l'extrême droite. Des fois elle me fait peur, je lui dis « toi un jour tu vas te faire trucider dans la rue » parce que elle dit... c'est rare dans l'enseignement, parce que les enseignants... du fait des enseignants c'est déjà tout à fait à gauche hein... et ben je me rappelle, elle a fait des fois des réflexions... et à côté de ça, sa fille, qui a travaillé dans les marchés, qui est adorable, ma filleule est adorable. Je me rappelle un jour, on était sur la Canebière, c'était la veille de Noël on faisait des commissions... arrivent trois Arabes en face de nous, des grands types. Ils se jettent dans les bras de ma filleule « comment tu vas Christelle »... ils s'étaient vus dans une foire... « aller, on va boire le café ensemble ». On était mon amie, sa fille et moi avec les trois jeunes

¹²⁸³ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

Arabes au café... il m'a pris un fou rire parce que je me rendais compte ce que devais ressentir mon amie parce que je sais que... et pourtant elle a vécu avec eux mais elle très sectaire... et pourtant elle a des élèves Arabes aussi... alors je rigolais. Après elle me dit « et ben on m'aurait vue sur la Canebière avec trois Arabes attablés, personne aurait voulu me croire » (elle rit)... c'est pas pour ça qu'elle ferait du mal à un Arabe hein mais elle a une façon... »

Par ailleurs, pour se défendre de toute accusation de racisme, ils opèrent une distinction au sein même de la population maghrébine, distinction qui semble émerger après plusieurs années de présence en métropole. En effet, passé un premier contact bouleversant et fait d'incompréhension pour la communauté des Pieds-Noirs, ceux-ci tendent à « atténuer » une rancœur à l'égard de ceux avec qui ils ont, tout de même, l'Algérie française en souvenir commun. En revanche, c'est vers la population des Maghrébins les plus jeunes que semble avoir été transférée la rancœur propre aux Pieds-Noirs, comme le rappelle Alain Y. :

« Celle qui arrive... euh... c'est des fous furieux... on leur a appris que le « roumi », le « roumi » le français... c'est de la merde, excusez l'expression... (...) Faut pas croire que... tenez tout à l'heure chez... à Franprix... tout à l'heure j'ai été faire deux trois courses à Franprix... je sais pas ce qui s'est passé entre... entre une caissière et le gars qui... qui emballait de l'alimentation pour une dame pour faire livrer... je sais pas ce qui s'est passé. Il a dit « attention, moi je suis un Arabe hein. Moi, je suis pas un Français. Moi je vais te casser la gueule » qu'il lui disait... »¹²⁸⁴

Pour Jean-Claude G. :

« J'ai divorcé vous voyez et je sens qu'avec les Algériens... enfin pas les petits voyous qui sont ici, pour moi c'est la merde ces petits voyous... moi je parle des Algériens qui étaient avec nous, j'ai l'impression qu'on a fait un divorce à l'amiable... »¹²⁸⁵

Mme P. a, sur ce point, un échange vif avec son fils, présent lors de l'entretien. A travers ses propos, elle traduit parfaitement le phénomène de répétition auquel nous faisons régulièrement référence ici, en employant, pour désigner les Autres que musulmans, les « Européens », une des expressions employées du temps de l'Algérie française pour désigner les Français d'Algérie :

¹²⁸⁴ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹²⁸⁵ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

« Elle : Naturellement, ce que je trouve mal maintenant, c'est tous ces jeunes, tout ce mal qu'ils font à la France. Ca je trouve... on ne dit pas tout ce qu'ils... ce qu'ils détruisent, tout ce qu'ils font... c'est peut-être mal. Mon fils, il ne veut pas que je parle comme ça. Mais moi, je crois... »

Son fils : Je t'explique que si ils font ça c'est parce qu'ils sont dans la merde

Elle : Bon, ils sont dans la merde. Mais nous, on n'a pas été dans la merde nous... on s'en est sorti...

Son fils : Je te dis que les jeunes qui sont dans la merde et qui sont pas arabes, ils font les mêmes conneries

Elle : Mais, il y a des Européens qui sont dans la merde aussi Richard

Son fils : Les jeunes Européens qui sont dans la merde ils font les mêmes conneries

Elle : Alors, autre chose que suis contre. Ca oui, je suis contre. Ils voulaient l'Algérie française, ils auraient dû rester dans leur pays... ça c'est une chose que j'en veux... et j'en veux à de Gaulle aussi... « ah, vous voulez l'indépendance »... ceux qui étaient déjà là, comme par exemple les harkis... qui ont combattu pour la France... pour tous ces gens-là, oui. Ils ont défendu la France. Je suis pour eux. Mais tous ceux qui sont venus après, et qui viennent encore, qui essaient de venir... ils voulaient l'Algérie indépendante. Ils nous ont fichu dehors. Pourquoi... qu'est-ce qu'ils viennent faire maintenant chez nous, ici ? »¹²⁸⁶

Chez les Pieds-Noirs, c'est donc une nouvelle fois l'incompréhension qui domine, et le sentiment de ne se voir accorder aucune crédibilité dans leur douleur qui va constituer un fondement essentiel du groupe. En effet, la communauté nationale, au sein de laquelle ils essaient de trouver leur place, semble perpétuellement leur reprocher l'illégitimité d'une souffrance du fait de l'illégitimité de leur situation en Algérie. Puisque la France s'accorde désormais pour porter sur l'époque de la colonisation un regard désapprobateur, désignant même parfois l'Algérie française de « fiction », il n'est aucune raison de considérer ceux dont l'existence collective dépendait de cette fiction, ni donc de prendre en compte d'une quelconque manière une potentielle douleur.

Par ailleurs, ils se trouvent dans une situation d'autant plus inconfortable face aux Algériens que la France, leur patrie, ne leur a pas réservé le sort privilégié auquel ils s'attendaient. Pourtant citoyens français, ils auront été malmenés à leur arrivée, considérés, si ce n'est

¹²⁸⁶ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

comme des étrangers, en tout cas comme des inconnus. Désormais, ils doivent faire face à l'acceptation par la métropole de présence d'une population arabe de ce fait terriblement bouleversante- un bouleversement lourd de conséquences quant à la cristallisation de leur douleur, et de leur identité propre, articulée, depuis le rapatriement, autour d'une victimisation chronique. Ici, la douleur des Pieds-Noirs découle donc autant de la présence d'Algériens sur le sol français, que de l'acceptation par la métropole et de cette présence, et donc du déni, par cette dernière, de la légitimité de leur souffrance provoquée par cette situation. Ainsi que l'affirme Jean-Marc L., parlant de l' « omniprésence » des Arabes sur le sol métropolitain :

« Alors, combien sont-ils ? Maurice Allai, prix Nobel d'économie, le seul prix Nobel d'économie que nous ayons en France (...), dit que la France est morte, que les Musulmans sont tellement nombreux que dans vingt ans l'identité française est en péril. Mais tout le monde s'en fout. Tout le monde ne l'écoute pas »¹²⁸⁷

C'est donc également face à leurs compatriotes métropolitains que les Pieds-Noirs entreprennent de se positionner et de se définir leur identité : une identité de Français, mais une identité de Français venant d'Algérie.

Le rapport aux métropolitains

Pour Eric Savarese, l'osmose qui semble émerger au sein du groupe des Français d'Algérie à partir des événements menant à l'indépendance de l'Algérie, et du départ massif de cette terre, est « le produit d'un conflit, c'est-à-dire d'une sorte de nous collectif qui ne peut être énoncé qu'en désignant l'Autre (...), le français métropolitain. »¹²⁸⁸ En effet si, du temps de l'Algérie française, le regard de l'Autre « était celui de l'autochtone ou du Français de la métropole »¹²⁸⁹, ils doivent désormais affronter, directement, le regard de leurs compatriotes français sur eux, dans une entreprise de définition de leur identité de Pieds-Noirs. Un « regard » qui va d'ailleurs participer pleinement du renforcement de leur particularisme naissant, ainsi que le rappelle Jean-Pierre E. :

« Quand les Pieds-Noirs sont arrivés ici, ils en ont bavé, je me suis senti pied-noir. Quand les Français ont méprisé les gens qui venaient d'Algérie, je me suis senti pied-

¹²⁸⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹²⁸⁸ Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit., p. 94

¹²⁸⁹ Clarisse Buono, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 51

noir. Vous voyez ce que je veux dire ? Le même mouvement quand on attaque un Juif, je me sens plus que jamais juif »¹²⁹⁰

Ce qui se joue dans le rapport entre les Pieds-Noirs et leurs compatriotes métropolitains, c'est à la fois une volonté paradoxale de se positionner comme Français à part entière, de se distinguer des métropolitains au regard du traitement que ces derniers leur ont réservé lors des rapatriements massifs, et d'affirmer leur identité particulière de Pieds-Noirs –une identité qu'ils souhaitent voir légitimée et reconnue. C'est ce que semble expliquer Hervé H. :

« Profondément français de ce côté-là, et puis de l'autre côté, on ne veut pas être comme les autres. On ne veut pas être comme les Français. Ca c'est typique de notre communauté. »¹²⁹¹

C'est également ce qui transparaît au travers de cet échange entre René et Michèle Fa., où l'on perçoit clairement deux tendances fortes de l'affirmation par les Pieds-Noirs d'une identité propre : être un citoyen français, au même titre que les métropolitains, et insister malgré tout sur le particularisme découlant de leur histoire algérienne :

« René : Ben, nous on est français tout court... mais on est nés en Algérie

Michèle : Non ! Moi non. Je suis française d'Algérie. Je trouve qu'il y a une particularité, un particularisme à avoir vécu en Algérie ou à avoir vécu en France. »¹²⁹²

A leur arrivée en France, les Pieds-Noirs vont se retrouver pris dans une spirale, amenant beaucoup d'entre eux à sombrer dans une sorte de « psychose de la persécution »¹²⁹³. Devant les critiques qui leur sont adressées, les accusations dont ils font l'objet, de la part des métropolitains qui ne semblent répondre au malheur que par l'inquiétude, la peur, l'ingratitude, stigmatisés par la France par le biais de préjugés ou de stéréotypes, ils vont, de leur côté, procéder au renforcement de leur propre image des métropolitains : ignorants des réalités de l'Algérie française, jugés responsables de leur drame, métropolitains et Pieds-Noirs semblent finalement « incompatibles ». Ainsi Alain Y. raconte-t-il :

¹²⁹⁰ Entretien Jean-Pierre E., Annexes, p. 326

¹²⁹¹ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

¹²⁹² Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

¹²⁹³ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 42

« Attention, il était inconcevable pour moi de me marier avec une Française... non, c'est pour vous dire la mentalité »¹²⁹⁴

Pierrette G. fait référence aux accusations des métropolitains à l'égard des Français d'Algérie, une accusation de laquelle semble directement découler l'illégitimité de leur drame, et donc le renforcement de leur position de victimes, de la situation algérienne comme de l'indifférence de leur compatriotes :

« Ca c'est pour faire vraiment réponse aux Français, qui disent « vous avez volé la terre ». Enfin bon, etcetera... vous devez connaître par cœur. »¹²⁹⁵

Pour Roland A. :

« J'ai compris après qu'effectivement on n'avait pas grand chose à voir avec les Français, que ce soit de Touraine ou d'ailleurs. »¹²⁹⁶

Pour Frédérique D., mariée à un Français métropolitain, la contestation permanente de la réalité de son drame a constitué une réelle douleur quotidienne. Ainsi, elle raconte :

« Je n'avais pas le droit de parler de l'Algérie avec mon mari... voilà ma frustration... la voilà ma frustration. Chaque fois que je parlais de l'Algérie... là, si mon mari entendait votre reportage, il dirait que j'affabule, certainement... il l'a pas vu. Il n'a aucune idée de ce que j'ai pu vivre. J'ai essayé de lui raconter, mais, il croit toujours que j'embellis la chose, ou quelque chose comme ça... pourtant, mes parents sont là pour le dire... mais papa n'aime pas se vanter, donc papa ne racontait pas auprès de mon mari... ça, c'est un peu une douleur... la voilà ma douleur d'être pied-noire. Je l'ai ressentie dans ma propre famille »¹²⁹⁷

Quant à Robert L., il semble moins omnubilé, et presque plus « philosophe », sur l'attitude des métropolitains au cœur du drame que la communauté pied-noire aura été amenée à vivre, et qui lui aura, en un sens, donné véritablement « naissance » :

« Je crois que j'ai... que j'ai arrêté de... de considérer les Français comme collectivement responsables de la perte de l'Algérie. Donc... il y a des responsables,

¹²⁹⁴ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹²⁹⁵ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

¹²⁹⁶ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹²⁹⁷ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

mais les Français ne sont pas collectivement responsables. Pas plus que les Allemands du nazisme. Donc, je crois que j'ai digéré un petit peu le fait que bon... en tout cas c'est ce que dit ma compagne... quand elle répond aux trucs, en disant « quelle différence il y a entre un Pied-Noir et un Français ? ». Elle répond « aucun. On est tous français », donc... oui oui, bien sûr... et un peu plus patriote, oui, sûrement... »¹²⁹⁸

Notons ici que, de nouveau, le vocabulaire employé par les Français d'Algérie interrogés est particulièrement significatif. En effet, il met en évidence le rapport qu'ils entretiennent avec leurs compatriotes métropolitains depuis la fin du conflit algérien. Malgré une certaine atténuation due au temps et à un relatif apaisement des rancoeurs et des douleurs, en raison de la disparition physique des Pieds-Noirs les plus âgés, et souvent très marqués, ce rapport semble encore caractérisé par une forme de conflit et une « inégalité » de chaque partie dans son rapport à la France. Ainsi les Pieds-Noirs utilisent-ils fréquemment le mot « Français » pour identifier leurs compatriotes métropolitains, leur reconnaissant, malgré eux, une sorte de privilège, de priorité ou de plus grande légitimité à porter cette appellation, et avec elle, un incontestable rapport à la mère-patrie.

Bien que la page de la colonisation française en Algérie ait été tournée depuis bien longtemps, persiste au cœur du discours des Français d'Algérie le même vocabulaire qui, de nombreuses années plus tôt, leur avait fait admettre qu'il existait une « hiérarchie » au sein du peuple français en Algérie, et en haut de laquelle résidaient les Français métropolitains, sans doute les plus légitimes à revendiquer l'appellation de « Français » en tant qu'identité. De nouveau, c'est en répétant ou en réutilisant des éléments qu'ils empruntent au passé que les Pieds-Noirs entreprennent de définir leur identité propre.

Nous l'avons vu, même si Robert L. précise qu'il semble avoir « pardonné » aux Français métropolitains leur attitude pendant le conflit algérien ou, tout du moins, compris qu'il ne s'agissait pas de les blâmer collectivement, ses propos traduisent tout de même une distinction résistante. Ainsi affirme-t-il :

« Je crois par contre que le sentiment que j'ai eu c'est que les Français aimaient pas les Pieds-Noirs »

¹²⁹⁸ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

De même, nous percevons, dans les propos de Jean-François C., à la fois son accusation des métropolitains, jugés en partie « responsables » du drame vécu par les Français d'Algérie, et la reconnaissance, comme inconsciente, d'une sorte de monopole de la légitimité à se dire « français » :

« J'avais un sentiment très mêlé, à la fois de... de haine, c'est un peu fort peut-être, mais enfin... de haine des Français... »¹²⁹⁹

Hervé H. qui raconte les échanges qu'il peut avoir aujourd'hui avec des métropolitains, ici, sur l'O.A.S. :

« C'était pour la défense de nos intérêts... moi, j'ai pas de honte à le dire... je le dis même à des amis français »¹³⁰⁰

Quant à René M., il se rappelle le rôle joué par les Français d'Algérie dans la libération de la métropole lors de la seconde guerre mondiale :

« Les 400 000 hommes de l'armée française d'Afrique du nord, vous les trouvez. Et comme ils sont arrivés les premiers dans Rome, ils sont arrivés les premiers sur le Rhin. Ils sont arrivés les premiers au Danube... (...) C'est ni de Gaulle à Londres, ni les résistants. Malheureusement, il n'y a pas un Français sur mille qui le sache... c'est d'ailleurs terrible quand on pense... »¹³⁰¹

Jean B. ajoute, sur un ton plus léger :

« Il y a plein de choses qu'on a amenées et que les Français ont adoptées... »¹³⁰²

Quant à Pierrette, elle précise :

« J'ai plus d'amis français que des Pieds-Noirs »

Cette distinction apparaît également dans les propos de Jean-Marc L., pour qui seuls les métropolitains semblent pouvoir être considérés comme de véritables Français, légitimes dans leur rapport à la mère-patrie. Ainsi prend-il l'exemple de certains traitements dont ils ont pu bénéficier, et opère, de ce fait, une distinction entre Français d'Algérie, et Français de

¹²⁹⁹ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

¹³⁰⁰ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

¹³⁰¹ Entretien René M., Annexes, p. 609

¹³⁰² Entretien Jean B., Annexes, p. 268

métropole, véritablement français en ce que l'Etat les a reconnus dans leurs droits de victimes :

« Il faut que je vous rappelle quand même, quand il y a eu la guerre 39-45, et... il y a eu des dommages de guerre, et donc la France a tout fait pour rétablir les Français dans leurs droits, en reconstruisant leurs maisons, leurs appartements, tout ce qui avait été détruit par les bombes, les machins, les trucs. Et, en 1954, soit neuf ans après, tout était reconstitué. On a reconstitué à l'identique les patrimoines détruits, les maisons, le parc immobilier tout ça. Nous... la France est responsable ! »¹³⁰³

Quant à Jean-Pierre Z, il utilise spontanément le terme « Français » pour désigner les métropolitains, reflétant lui aussi une certaine persistance hiérarchique, avant de se reprendre comme pour rétablir métropolitains et Pieds-Noirs dans la réalité de leurs rapports respectifs à la France, c'est-à-dire un égal statut de citoyens :

« Au départ, quand un Français... quand un métropolitain, pardon, vous traitait de Pied-Noir, pour lui ça avait un sens assez négatif »¹³⁰⁴

Au service d'une certaine dimension « victimaire », essentielle à l'identité pied-noire et pour prendre le contre-pied de l'accusation de racisme à l'égard de la population maghrébine de métropole, certains Pieds-Noirs, comme Jean-Pierre R. semblent relever une forme de racisme à leur encontre. Et, dans leur logique, il s'agit d'une forme de racisme générée par les métropolitains eux-mêmes, et que Jean-Pierre semble ici interpréter comme une juste conséquence de l'attitude répréhensible des Français d'Algérie pendant la colonisation, et de leur comportement presque « suicidaire » pendant le conflit d'indépendance. Traités comme des étrangers en leur propre pays –puisque ils se voient devenir les victimes du même type de comportement que celui dont on les accuse à l'égard de la population musulmane- il se retrouvent de nouveau face à un conflit de légitimité : la douleur découlant de ce « racisme » à leur encontre, ne peut être ni reconnue ni légitimement exprimée car elle n'est finalement perçue que comme la conséquence logique de leur histoire et de leur comportement. Ainsi Jean-Pierre R. affirme-t-il :

« Si, j'ai vécu le racisme... enfin, le racisme entre guillemets... quand nous sommes rentrés d'Algérie. Donc, nous sommes arrivés en caravelle à Orly. D'Orly, on a pris un train pour Nantes où était la famille mais on avait attendu... on ne savait pas

¹³⁰³ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹³⁰⁴ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

exactement le jour où nous arrivions, et... je sais même pas d'ailleurs si on avait prévenu la famille. A Nantes, nous avions de la famille et on s'est présentés, ils étaient partis... c'était un dimanche, ils étaient partis à la plage, et nous étions tellement fatigués. Ma mère a voulu prendre un hôtel et on nous a jetés de l'hôtel en nous disant « mais vous êtes des Pieds-Noirs ! On ne veut pas de vous ! »... »¹³⁰⁵

Si l'on sait désormais qui sont ces Français d'Algérie devenus des Pieds-Noirs, ainsi que les groupes par rapport auxquels ils se positionnent afin de mieux définir leur propre identité et les « frontières » de leur communauté émergente, il convient de rester attentif au fait que cette population s'est vue en quelque sorte « imposer » une assignation identitaire de la part de la France métropolitaine, celle de « Pieds-Noirs ». Se seraient-ils appelés « exilés », « rapatriés », « Européens » ou « Français d'Algérie », il se serait sans doute agi de la même population confrontée à la même situation.

Mais, en arrivant sur le sol métropolitain –et même quelques mois plus tôt alors qu'ils étaient encore en Algérie française-, les Français d'Algérie se sont donc vus assigner cette « identité dévalorisée »¹³⁰⁶, faite de stéréotypes, d'idées négatives et stigmatisante, une identité qu'ils ont progressivement entrepris d'investir et de retourner à leur avantage.

C) Vers une identité collective « assumée »

Rejeté dans un premier temps, car perçu par les Français d'Algérie –et à juste titre certainement- comme une manière qu'avaient les métropolitains de les identifier de façon péjorative, le terme « Pieds-Noirs » fut par la suite « relevé comme par défi par les Français d'Afrique du nord. »¹³⁰⁷ Au terme du voyage éprouvant qui les mène de leur Algérie déchirée à leur métropole fermée et indifférente, ils se voient donc assigner une « identité dévalorisée de « pieds-noirs »¹³⁰⁸, face à laquelle ils vont d'abord, mais brièvement, essayer de se défendre, avant de la réinvestir et de lui donner une dimension positivée.

¹³⁰⁵ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

¹³⁰⁶ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil, op. cit., p. 223

¹³⁰⁷ Ibid

¹³⁰⁸ J.R. Henry, in Lucienne Martini, Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs op. cit., préface

Ce nom, « Pieds-Noirs », apparaît comme un élément fondamental à tout groupe qui entend affirmer son identité comme celle d'une communauté, comme le précise Anthony Smith¹³⁰⁹. Pour lui, le nom est véritablement central pour qu'existe un groupe déterminé, car sans lui, « l'identité culturelle collective (...) ne peut ni prendre conscience d'elle-même en tant que communauté, ni être reconnue comme telle par les autres »¹³¹⁰.

Autre élément essentiel à un groupe qui cherche à définir son identité collective et à s'affirmer en tant que communauté : le rapport à son passé. Les Pieds-Noirs font en effet de nombreux « appels » à un passé qu'ils entendent doter, a posteriori, d'une dimension communautaire plus forte. Il s'agit pour eux de s'appuyer sur des « souvenirs ethno-historiques (...), de sources d'inspiration morale (...), de traditions et de légendes sélectionnées dans [le] passé et héritées de générations précédentes et dont certains événements sont commémorés tandis que d'autres sont laissés dans l'ombre »¹³¹¹.

Le rapport au passé : reconnaissance, appropriation, reproduction

Pour les Pieds-Noirs, l'enjeu semble résider dans une entreprise de légitimation du groupe et de son identité propre. Le rapport qu'ils vont être amenés à entretenir avec leur passé est donc fondamental, puisqu'ils vont chercher à y puiser une certaine « assise » historique commune. Ils vont chercher à réactiver, à réinvestir une dimension communautaire ancienne, dont ils n'avaient pas conscience du temps de l'Algérie française, mais dont l'ancrage temporel pourrait venir renforcer le groupe. Comme le précise d'ailleurs Joël Candau, « le discours tenu sur l'événement originel (...) jouera un rôle d'autant plus grand dans la définition des identités (...) collectives qu'il sera reculé dans le temps (...) »¹³¹².

Les Pieds-Noirs vont donc entreprendre d'ancrer leur communauté –et leur sentiment d'appartenir à une communauté– dans un passé lointain. De la même manière qu'une implantation familiale ancienne semblait donner un gain de légitimité à qui entendait se dire « Pied-Noir », ici, insister sur l'ancienneté de la communauté en tant que telle et sur le

¹³⁰⁹ Anthony Smith, « The ethnic sources of nationalism », *Survival*, Printemps 1993, extraits, in *Problèmes politiques et sociaux*, Août 2000, n°843, p. 14

¹³¹⁰ Ibid

¹³¹¹ Ibid, p. 15

¹³¹² Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 88

sentiment d'appartenance qui y est attaché, permettrait aux Pieds-noirs d'être légitime dans leur affirmation d'une identité collective.

Ainsi, ils vont souvent procéder à la mobilisation de certaines périodes ou de certains événements en tant que fondements historiques de leur groupe. Les extraits d'entretiens utilisés au cours de ce travail, en même temps qu'ils permettent d'illustrer les différentes étapes de constitution du groupe ainsi que son cheminement identitaire depuis la conquête de l'Algérie par la France, traduisent parfaitement le mécanisme d'appropriation d'un passé et de communautarisation a posteriori de ce dernier. Les récits mettent en évidence une certaine volonté de la part des Français d'Algérie d'inscrire le plus anciennement possible une forme de conscience communautaire.

Les Pieds-Noirs s'attardent tout particulièrement sur les premiers temps de la colonisation et l'installation de leurs ancêtres en Algérie. Avant toute chose, ils cherchent à mettre l'accent sur une dimension « aventurière », pionnière, et positive, tant pour leur communauté que pour le pays. Le rôle central joué par les premiers colons dans l'avancée et le développement du pays sont ainsi mis en avant très régulièrement, comme le destin et l'« œuvre » commune d'une population déterminée.

Par ailleurs, ils insistent également sur le rôle des soldats d'Afrique dans l'issue des deux guerres mondiales et dans la libération de la France, comme l'affirme Roland Blanquer, président de l'association CAPFA¹³¹³ :

« Le moment était venu (...) de rappeler tout ce qui avait été accompli outre-mer, de rappeler que les terres marécageuses de nos pères avaient été transformées en terres fertiles, que dans un pays pauvre, inorganisé et livré aux mains des barbares, ils ont apporté la paix, au prix de combien de morts et de combien de sacrifices, que deux générations des nôtres étaient mobilisés en 1914, en 1940 pour la défense de la patrie, et sans l'Algérie, la libération de la France aurait sans doute été beaucoup plus difficile. La ville d'Alger n'a-t-elle pas été pendant deux ans la capitale de la France en guerre ? »¹³¹⁴

C'est en mobilisant des moments historiques puissants sur le plan symbolique –les pionniers, le courage des soldats, le dévouement à la métropole, le travail de la terre- que les Pieds-Noirs

¹³¹³ Cercle des Anciennes Provinces Françaises d'Algérie

¹³¹⁴ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

vont chercher à mettre en avant une base historique commune suscitant une forme fierté, générant la volonté de faire perdurer une histoire collective entamée sur le sol algérien et d'assumer une identité propre à ce groupe.

Outre des pans de l'histoire de la colonisation de l'Algérie, d'autres événements, dotés d'une dimension dramatique, sont souvent pris comme points d'appui de la communauté, inscrivant ainsi dans un passé commun leur sentiment victimaire -essentiel à leur positionnement en métropole- pour mieux le légitimer.

En exemple, la fusillade de la rue d'Isly, participe pleinement de l'ébauche d'un sentiment communautaire propre à ceux qui, quelques mois plus tard, seront devenus des Pieds-Noirs. Le récit de Nicole Ferrandis-Delvarre, présidente de l'AFV 26 Mars 1962, aide à comprendre pour quelles raisons cet événement constitue un point d'appui fondamental à cette communauté, émergente en Algérie, conscientisée en métropole :

« Non, les armes ne se sont pas tues le 19 Mars 1962, en tous cas pas toutes. A partir du 23 Mars, le quartier de Bab el Oued à Alger, va subir un mitraillage sans relâche, par ceux-là même qui auraient dû le protéger. Pendant trois longues journées, cette partie de la population algéroise va être affamée, privée de soins, les malades ne seront pas secourus, les morts ne seront pas enterrés. Le 26 Mars, une manifestation pacifique est organisée afin de soutenir ce quartier martyr. Soudain, des soldats portant l'uniforme de l'armée française ouvrent le feu, sans sommation, sur des civils ayant pour seule arme le drapeau français. Pendant douze minutes, les forces de l'ordre vont s'acharner sur les Algérois qui tentent vainement de se protéger en se jetant à terre. Douze minutes... et c'est long douze minutes. La version officielle invoquera une prétendue provocation d'un tireur embusqué sur un toit... mais, pour riposter, l'armée ne tire pas vers le haut comme il se devrait, mais dans le dos des manifestants qui tentent vainement de fuir (...) Tragique bilan, une centaine de morts, plus de 200 blessés, des familles traumatisées à jamais. »¹³¹⁵

Ainsi, selon l'hypothèse que nous posons ici, c'est en faisant appel à une histoire ancienne, que tous connaissent et dont tous se souviennent, que les Pieds-Noirs entreprennent de légitimer leur groupe et, du même coup, de permettre l'émergence d'une identité particulière. En quelque sorte, c'est en mobilisant une mémoire désormais collective qu'ils rendent possible l'affirmation et la « revendication » identitaire collective –une mémoire collective

¹³¹⁵ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

entendue comme « un ensemble de souvenirs communs à un groupe »¹³¹⁶, ou, selon l'expression de Tzvetan Todorov, comme une « certaine mémoire commune. »¹³¹⁷ Nous aurons l'occasion de revenir sur ces différentes notions.

Faire le lien avec leur passé algérien ne consiste pas uniquement, pour les Pieds-Noirs, à procéder consciemment à des références ou à des « appels » à certaines périodes utiles à la constitution de leur identité. Selon nous, au cœur de leur démarche, la place du passé, de l'expérience de leurs ancêtres, et des événements marquants que le groupe a été amené à vivre, est telle qu'ils semblent être, ponctuellement et plus ou moins inconsciemment, en position de le reproduire. Ainsi, empruntant un « chemin » parfois identique à celui de leurs aïeux, les Pieds-Noirs semblent trouver là « une façon de rétablir cohérence et continuité dans la lignée, doublement brisée. »¹³¹⁸ En effet, « dans l'esprit de nombre des pieds-noirs aujourd'hui, l'exil des ascendants en Algérie n'est pas seulement le début d'une histoire, individuelle et collective, il établit également un lien singulier entre ces premiers venus et leurs derniers descendants, à leur tour exilés en 1962. Le rapprochement (...) entre cet ancêtre qui s'est jadis arraché à ses origines pour s'installer en Algérie et les narrateurs qui ont à la fois perdu leur terre et leurs racines en fuyant le pays est frappante. »¹³¹⁹

Ainsi, peut-on procéder à une mise en perspective de l'expérience des premiers Européens à avoir foulé le sol algérien avec celle des Français d'Algérie qui, cent trente années plus tard, vivront à leur tour un exil décisif vers l'identité pied-noire. « Pour beaucoup, avoir tout perdu a été un puissant facteur de dynamisme : les exilés et les enfants d'exilés ont, en général, envie de construire, de créer, de réaliser, en un mot d'exister. Le formidable coup de pied reçu les a moins étourdis qu'il ne leur a donné des ailes et une ardeur au travail... Tous d'ailleurs, quel que soit leur âge, se sont fait la réputation, auprès des métropolitains, d'hommes actifs, entreprenants et innovateurs. »¹³²⁰ « La volonté de réussir, ces marques d'un dynamisme qui ne semble pas faiblir, cette farouche obstination de « conquête » (...) s'accompagnant d'un rayonnement qui dépasse les frontières, ne définissent-elles pas les traits, mythiques sans doute, d'une mentalité qu'on attribuait aux « pionniers » du XIXème siècle s'aventurant en

¹³¹⁶ Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 25

¹³¹⁷ Ibid

¹³¹⁸ Michèle Baussant, *Pieds-Noirs. Mémoires d'exils*, op. cit., p. 196

¹³¹⁹ Ibid

¹³²⁰ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 114

Algérie ? »¹³²¹ Engagés dans une démarche proche de celle de leurs aïeux, les Pieds-Noirs vont ainsi faire preuve d'un « dynamisme constant marqué par des initiatives intéressantes et une prise de risque plus grande que chez les « métropolitains ». »¹³²² D'ailleurs, « l'entreprise reste pour nombre de Pieds-Noirs le symbole de la réussite en métropole. »¹³²³

Ainsi que l'affirme Jean-Pierre E. :

*« Les enfants, de là, qui étaient souvent venus très jeunes ici, dans la société française, se sont battus comme des fous pour gagner leur place, comme par provocation à l'égard de ceux qui les avaient abandonnés, et qui sont devenus des grands comédiens, des grands peintres, des grands musiciens, des grands avocats, des grands journalistes... voilà. »*¹³²⁴

En termes d'intégration, cette « reproduction du modèle des aïeux » peut être observée dans différents domaines. Alors que ses ancêtres abandonnèrent leurs langues au profit de ce qu'ils pensaient être une meilleure intégration au sein de la communauté des citoyens français, Dominique Cabrera, rappelle, concernant le pataouète –« langue » des Pieds-Noirs- : « puisqu'il faut devenir français de France, c'est une langue que j'oublierai, dont j'aurai honte, comme mes grands-parents qui ont cessé de parler espagnol à leurs enfants pour qu'ils deviennent français d'Algérie. »¹³²⁵

Les Pieds-Noirs, outre des qualités de courage, de force de travail, de prise de risque, dont les Pieds-Noirs font preuve, comme leurs aïeux avant eux, semblent également reproduire un rapport à la terre, une terre à conquérir, où s'implanter, où envisager l'avenir et celui de sa famille. Anthony Smith, dans son entreprise de définition d'une communauté, insiste sur l'« attachement à un territoire spécifique »¹³²⁶. Dans le cas des Pieds-Noirs, cet attachement est double. En effet, ils sont d'abord attachés à leur Algérie française, dont ils ont la mémoire, mais qui a disparu avec leur exil. Pour reprendre l'expression d'Anthony Smith, leur « territoire spécifique » semble n'être désormais plus qu'imaginaire, et s'il permet le rassemblement des Pieds-Noirs autour d'un incontestable élément commun, il véhicule

¹³²¹ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil, p. 156

¹³²² Ibid, p. 152

¹³²³ Ibid, p. 155

¹³²⁴ Entretien Jean-Pierre E., Annexes, p. 326

¹³²⁵ Dominique Cabrera, Rester là-bas. Pieds-noirs et Algériens. Trente ans après, Editions du Félin, Paris, 1992, p. 17

¹³²⁶ Anthony Smith, « The ethnic sources of nationalism », op. cit., pp 14-15

également une grande fragilité. Nous le verrons, cela ne sera pas poser d'importants problèmes, notamment parce que la disparition de l'Algérie en tant que terre française entraîne une remise en cause de ceux qui étaient devenus français du fait même de cette situation. Privés de leur terre algérienne, qu'ils continuent de porter en eux, les Pieds-Noirs vont se retrouver sur le sol métropolitain comme en transit. Ils apparaissent ainsi comme des « provinciaux sans province »¹³²⁷, comme le dit Viviane :

« On est comme les Juifs avant qu'ils prennent la Palestine, voilà on est sans terre »¹³²⁸

Les Pieds-Noirs, dont l'histoire est chevillée à l'existence d'une terre, expriment, en métropole, d'un puissant besoin de s'ancrer dans le sol. « En quelques mois, la volonté de s'agripper à ce sol nouveau prend le dessus, ainsi que l'idée qu'il faut se montrer digne des ancêtres pionniers. La France devient une terre à conquérir (...). »¹³²⁹ C'est donc, comme leurs aïeux, que certains d'entre eux vont entreprendre de conquérir et de s'approprier un espace géographique, jugé parfois indispensable à des individus dont les « racines » -notion qui sera développée plus tard- ont été arrachées. C'est par exemple le cas de Christian et de sa famille :

« *L'endroit de la famille, maintenant, c'est le Beaujolais, c'est là où on a notre maison, où on s'est installés finalement... et donc, cette maison, on l'a trouvée (...) la boucle a fait le tour... la vie a fait la boucle... »*¹³³⁰

Quant à Maxime B., il raconte :

« *Je saurais pas me déparer de tout ce qu'est La Rochelle aussi pour moi, où j'ai aussi pris racine.* »¹³³¹

Les Pieds-Noirs mèneront ainsi de nombreuses initiatives pour « recréer » un territoire où implanter la communauté pied-noire, des initiatives dont la plus connue est celle de la ville de Carnoux-en-Provence, qui leur donne l'occasion de reproduire, en de multiples aspects, l'aventure coloniale, « le même chemin que les ancêtres »¹³³². Le voyage qui les ramène, en

¹³²⁷ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil, op. cit., p. 224

¹³²⁸ Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹³²⁹ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 76

¹³³⁰ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹³³¹ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

¹³³² Daniel Leconte, op. cit., p. 235

quelque sorte, « 130 ans en arrière »¹³³³ leur fait revivre la colonisation, et les inscrit de ce fait dans une dynamique historique qu'ils peuvent partager, en pensée, avec leurs ancêtres restés « là-bas ». Ainsi, « à quelques cent trente ans d'écart, ce lieu-dit sur l'ancien chemin vicinal caillouteux à l'abandon, rejoue l'épisode de la Mitidja, symbole du néant avant l'arrivée des Français en terre africaine »¹³³⁴. Mise sur pieds par les Marocains, cette ville deviendra rapidement « le prolongement de [leur] paradis perdu »¹³³⁵. Plus tard, en Juillet 1964, sera posée la première pierre de la paroisse de Notre-Dame d'Afrique, rappelant la vierge noire, restée à Alger.

Dans leur entreprise de valorisation de leur groupe et de leur identité collective, ils vont entreprendre de se réapproprier un nom, qu'ils n'ont pas choisi, qui leur est « apparu », comme le rappelle Monique C. :

*« L'expression « pied-noir » elle nous est apparue... mais moi j'en ai entendu parler pratiquement après l'indépendance, ou au moment de l'indépendance. C'est sorti comme un... ça c'est comme les Pokémon ou les machins comme ça... tout d'un coup c'est sorti... »*¹³³⁶

Un nom qui semble être avant tout une émanation de la métropole, et qui véhicule toutes sortes de préjugés négatifs à leur égard. Progressivement, l'identité pied-noire ne sera plus vécue comme un stigmate, mais comme un élément communautaire réinvesti et positif par le groupe.

Une stigmatisation collective revalorisée : se réapproprier un nom

A leur arrivée en France, les Français d'Algérie ont donc déjà un nom. Les métropolitains les appellent les Pieds-Noirs, comme le rappelle Adrien L. :

*« Quand on parlait de nous, on parlait des Pieds-Noirs »*¹³³⁷

¹³³³ Ibid

¹³³⁴ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 103

¹³³⁵ Selon un témoignage recueilli par Léo Palacio, Les Pieds-noirs dans le monde, 1968, cité par Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 105

¹³³⁶ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

¹³³⁷ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

Certes, ils auraient pu décider de rejeter cette stigmatisation, cette dévalorisation, ce mépris qui se manifestaient ainsi. Mais, si négative qu'elle soit, cette assignation leur permettait de disposer d'un élément de visibilité au sein de la communauté nationale. Ils sont un groupe identifié, et ils vont désormais progressivement entreprendre de s'appropriier et de positiver leur nouveau nom, et, par là même, l'identité collective qui en découle.

L'entreprise, par les Pieds-Noirs, d'appropriation d'un nom assigné par la métropole, laisse entrevoir une forme de lutte de pouvoir entre les deux groupes, à tel point que ce nom devient « un enjeu identitaire et mémoriel »¹³³⁸. En effet, la « nomination d'un individu ou d'un ensemble d'individus, est une forme de contrôle social de l'altérité ontologique du sujet ou de l'altérité représentée d'un groupe. »¹³³⁹ Comme le rappelle d'ailleurs Jean C. :

*« On dit toujours que c'est l'autre qui fait le Juif. C'est beaucoup les autres qui faisaient de nous des Pieds-Noirs... ce mot que nous nous n'employions jamais. Ça n'existe pas. »*¹³⁴⁰

Pour édifier son image d'elle-même, la communauté des Français d'Algérie nouvellement exilés va donc se servir « des mêmes matériaux que les autres ont déjà utilisés pour lui bâtir une identification sociale (...). »¹³⁴¹ Ainsi, discrédités et rejetés par la métropole, ils vont s'approprier le nom qui les désigne et les stigmatise, afin d'en faire un élément positif de leur identité collective. Ils vont, selon la notion avancée par Erving Goffman¹³⁴², renverser le stigmate qui leur est ainsi assigné, et, du même coup, s'alléger du handicap inhérent. Au lieu de se sentir attaqués par l'expression qui les désignait, ils en sont devenus fiers, et l'ont chargée d'autres significations que celles, mythiques et négatives, qu'avaient initialement mis en avant les métropolitains. Sans le savoir, la métropole a ainsi « offert » un élément de particularisation aux Pieds-Noirs, la possibilité de se présenter comme communauté porteuse d'une identité propre, une identité française mais porteuse de différences. Encore une fois, c'est l'adversité à laquelle les Pieds-Noirs auront été confrontés qui aura l'effet communautarisant le plus fort, au grand damne d'une métropole qui n'entendait certainement pas donner à ces « gêneurs » des outils d'affirmation, positive, de leur particularisme. En effet, comme l'explique Anthony Smith, le nom est véritablement central pour qu'existe un

¹³³⁸ Joël Candau, *Mémoire et identité*, p. 59

¹³³⁹ *Ibid*

¹³⁴⁰ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹³⁴¹ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit, p. 127-128

¹³⁴² Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Les Editions de Minuit, Collection « Le sens commun », Paris, 1975

groupe déterminé, car sans lui, « l'identité culturelle collective (...) ne peut ni prendre conscience d'elle-même en tant que communauté, ni être reconnue comme telle par les autres »¹³⁴³.

Les premiers temps, « le sobriquet « pieds-noirs » est ressenti (...) par ceux qu'il désigne comme insultant et (...) ils le refusent de toute leur âme. Ce n'est qu'au fil du temps qu'il deviendra une sorte de terme de défi, de reconnaissance et de différenciation. »¹³⁴⁴ En effet, l'attribution de cette appellation à ces Français d'Algérie exilés, jugés premiers responsables de leur situation, méconnus et stéréotypés, consacre dans un premier temps « leur relative marginalisation, en vertu de leur commune naissance en Algérie, et [rappelle] leur « compromission » coloniale. (...) La difficulté à nommer les pieds-noirs renvoyait à la condition de ces hommes, ni vraiment « Algériens » ni « Français » tout court (...). Parce qu'ils étaient nés en Algérie, les pieds-noirs, ces « Français arabisés », étaient par nature différents et portaient les « stigmates » de leur pays natal.»¹³⁴⁵ Mais, rapidement, « la tare de jadis [sera] activement transformée en un emblème fièrement arboré. »¹³⁴⁶

« « Pieds-noirs » : comment déterminer l'origine exacte de ce terme ? »¹³⁴⁷ Les interprétations les plus variées sont énoncées, et il est d'ailleurs assez étonnant que l'attachement des Pieds-Noirs à ce qui est devenu leur nom ne s'accompagne pas, de leur part, d'une explication précise. La plupart du temps, ils se contentent de restituer les hypothèses les plus communément avancées. En effet, plusieurs explications sont mises en avant, sans qu'aucune ne fasse réellement l'unanimité, chez les Pieds-Noirs eux-mêmes, apparemment surtout attachés au symbole communautaire positif que ce nom représente.

Plongeant pour la plupart dans les origines de la colonisation comme le relève Daniel Leconte¹³⁴⁸, l'expression a d'abord servi à désigner les « soldats de la conquête »¹³⁴⁹, portant à leurs pieds des chaussures noires; mais, « puisque ni la tradition orale ni les écrits ne sont

¹³⁴³ Anthony Smith, « The ethnic sources of nationalism », op. cit., p. 15

¹³⁴⁴ Daniel Leconte, Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 253

¹³⁴⁵ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exil, op. cit., p. 407

¹³⁴⁶ Jean-Michel Chaumont, cité par Jean-Jacques Jordi, op. cit., p. 128

¹³⁴⁷ Benjamin Stora, Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954), op. cit., p. 29

¹³⁴⁸ Daniel Leconte, Pieds-noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 238

¹³⁴⁹ Ibid

venus confirmer cette étymologie, on peut douter de sa crédibilité »¹³⁵⁰. Il s'agit pourtant de la version la plus courante, et c'est celle que nous propose Xavier P. :

*« Vous savez que la seule justification que vous avez en face... je parle sur un plan, disons, géographique mondial... c'est la tribu de pieds-noirs indienne. Les Indiens d'Amérique. Donc, c'est la seule justification. La justification locale n'est toujours pas vraiment éclairée. Moi, on m'a toujours appris quand j'étais en Algérie que c'était les autochtones qui avaient appelé les Français « pieds-noirs » parce que les troupes françaises avaient des godillots qui étaient des godillots noirs. Et eux, ils avaient jamais vu ça. Eux, c'était la babouche ou pieds nus. Et donc, ils les avaient trouvés tout à fait curieux. Ils les avaient appelés comme ça. »*¹³⁵¹

De même, pour Monique C. :

*« Y'a plusieurs origines... ils disent que c'est parce que, les bataillons d'Afrique, à un moment donné, on leur avait donné des souliers... après y'en a qu'ont dit que c'est parce qu'ils se lavaient pas les pieds, ils avaient les pieds sales, enfin des conneries comme ça quoi... en fait l'origine, on est même pas très sûrs. »*¹³⁵²

Ou encore pour Adrien L. :

*« Je crois que cette expression « pied-noir »... parce que j'en ai entendu de toutes les couleurs... c'est quand les premiers Français ont envahi l'Algérie, ils avaient des guêtres noires, et les Arabes les appelaient les Pieds-Noirs. L'expression... j'ai toujours entendu dire que l'expression venait de ces fameuses guêtres noires que les soldats avaient. »*¹³⁵³

Et pour Mme P. :

*« Il paraît que les premiers Français qui ont mis les pieds en Algérie, ils avaient des bottes noires jusque là. Voilà... alors, comme ils avaient des bottes noires, c'est resté pieds-noirs. Ce serait les premiers Français qu'ils ont piétiné l'Algérie. »*¹³⁵⁴

Quant à Gilbert F., il affirme :

¹³⁵⁰ Ibid

¹³⁵¹ Entretien Xavier P. Annexes, p. 697

¹³⁵² Entretien Monique C., Annexes, p. 85

¹³⁵³ Entretien Adrien L., Annexes, p. 818

¹³⁵⁴ Entretien Mme P., Annexes, p. 787

« D'abord le mot « pieds-noirs » a plusieurs interprétations de cette expression, vous passerez dessus on parle des souliers noirs des premiers soldats français à la conquête. »¹³⁵⁵

Pour Jacky B. :

« Les avis sont partagés. On dit pourquoi pieds-noirs parce qu'il paraît que quand il y a eu la colonisation en 1830, il paraît que les soldats français qui arrivaient avec des bottes noires et donc voilà pourquoi paraît-il qu'il y a eu cette expression pieds-noirs »¹³⁵⁶

D'autres se réfèrent à l'action des premiers colons, travaillant la terre aride de la Mitidja. D'ailleurs, pour Annie F., cette version, faisant toute sa place aux efforts et au courage des pionniers, valorise encore plus l'expression. Se l'approprier constituerait, en un sens, une sorte de reconnaissance à leur égard, une façon d'assurer la continuité de l'histoire, d'inscrire dans un temps plus long cet élément de leur identité collective, et donc de doyer la communauté d'une épaisseur historique et d'une assise temporelle légitimante :

« Ca signifie pas grand chose en fait parce que le terme « pied-noir » a les origines que... (...) selon le quand dira-t-on, c'est les premiers colons qui ont asséché les marais qui portaient des bottes noires (...) moi je revendique le côté pied-noir, même si j'ai pas fait partie des colons qui ont asséché les marais... »¹³⁵⁷

Certains affirment également que c'est « le foulage du raisin teintant les pieds de jus sombre »¹³⁵⁸ qui serait à l'origine du mot. C'est la seconde explication que nous apporte Xavier P. :

« J'ai eu une autre explication, qui était professionnelle celle-là, c'est que les pieds-noirs ayant commencé dès le début à faire du vin, parce que la vigne avait existé avant l'arrivée des... mais c'était du raisin de consommation. C'était pas pour faire du vin. Donc, lorsque les Français sont arrivés, ils ont fait tout de suite du vin, en quelques années et donc, à l'époque, il n'existait pas de machine et on foulait le raisin au pied. Comme c'était du raisin noir, ça teignait le pied. Et donc, on a dit « ce sont des Pieds-

¹³⁵⁵ Entretien Gilbert F., Annexes, p. 141

¹³⁵⁶ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

¹³⁵⁷ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹³⁵⁸ Joëlle Artigau-Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 7

Noirs ». Il y a une troisième explication. Je ne m'en souviens plus beaucoup, mais je ne crois pas qu'il y ait une explication précise et rationnelle. »¹³⁵⁹

Pour Jean-Pierre Mart. :

« Alors, l'expression « pied-noir », chacun a la sienne... je sais pas si c'est l'Echo d'Oranie ou je ne sais quoi... ils en ont cité une troisième, soi-disant que c'était des gars sur les bateaux, des charbonniers qui faisaient des marques. L'autre c'était... c'est les premiers militaires qui avaient des bottes noires... et moi j'en ai entendue une... c'était à l'époque de la conquête de l'Algérie. Il y a eu des Algériens qui sont rentrés dans l'armée française (...) ... on ne devait pas les habiller... ou si on leur donnait les fusils, j'en sais rien... et, ils vivaient dans des fermes où c'était tout... il y avait des murs avec des miradors de chaque côté, et un officier venait dire au caporal ou au sergent « réveille deux blancs et deux pieds-noirs »... alors, le gars il allait... ils étaient couchés par terre, recouverts d'une couverture et il regardait les pieds, et ceux qui avaient les pieds-noirs, donc, c'était les Algériens, qui avaient les pieds sales, parce qu'ils devaient pas les chausser sans doute. Il réveillait quatre pieds-noirs... ça c'est une version, encore, qui est peut-être possible, comme toutes les autres. »¹³⁶⁰

Pour Frédérique D. :

« Vous savez pourquoi on appelle les Pieds-Noirs les Pieds-Noirs ?... il y a plusieurs versions mais celle qu'on m'a toujours donnée, c'est que, justement, quand ils ont été rapatriés comme ça... enfin rapatriés, plutôt expédiés en Algérie, ils avaient des grandes bottes noires, et c'est à cause de ça que les arabes nous appelaient les Pieds-Noirs. Maintenant, est-ce que c'est la vraie... »¹³⁶¹

Le terme apparaît vers le milieu des années cinquante, 1955 ou 1956 selon Joëlle Artigau-Hureau. Alors que la majorité des auteurs considèrent que l'appellation vient de métropole et sert à désigner de manière plus que négative, ces « turbulents »¹³⁶² Français, comme les avait nommés le Général de Gaulle. Il semble en fait que « l'année 1954 puisse être considérée comme la date clef d'un remarquable basculement sémantique »¹³⁶³, puisque, à ce moment,

¹³⁵⁹ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

¹³⁶⁰ Entretien Jean-Pierre Mart. Annexes, p. 596

¹³⁶¹ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

¹³⁶² Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil... op. cit., p. 62

¹³⁶³ Eric Savarese, L'invention des pieds-noirs, op. cit., p. ??

les Français d'Algérie deviennent les Pieds-Noirs, tandis que « les « indigènes » engagés dans la lutte pour l'indépendance qui se proclament algériens. »¹³⁶⁴

La connotation négative de l'expression « Pieds-Noirs », assignée aux Français d'Algérie durant le conflit algérien s'était faite particulièrement flagrante dans la bouche même du général de Gaulle, comme en témoigne Alain Peyrefitte dans son ouvrage¹³⁶⁵. Ainsi, c'était véritablement par le ton employé par le chef de l'Etat lorsque celui-ci parlait de la population française d'Algérie que, selon nous, il témoignait de la réalité de la relation qu'il entretenait avec eux. S'adressant « calmement » à son interlocuteur, le Général de Gaulle utilise l'expression « Français d'Algérie », sans hausser le ton, ni faire preuve d'un quelconque énervement. En revanche, son impatience, son agacement se traduisent par l'emploi de l'expression « Pieds-Noirs », souvent accompagnée de moqueries ou autres accusations, qu'il prononce dans l'énervement et l'agitation. Ainsi affirme-t-il le 8 décembre 1961 à Alain Peyrefitte : « nous n'allons pas suspendre notre destin national aux humeurs des pieds-noirs ! »¹³⁶⁶. Et un peu plus tard, beaucoup plus calme : « Il arrive trois cent Français d'Algérie par semaine à Marseille. (...) il faut que ça se passe bien »¹³⁶⁷.

Désormais, il s'agit pour les Pieds-Noirs, à la fois de s'approprier, en interne, l'élément stigmatisant, et d'en faire, en quelque sorte, un élément de renforcement communautaire, et de donner, à l'extérieur, une image positivée. Dès lors, en assumant et en revendiquant leur différence, les Pieds-Noirs vont tenter de signifier que « le regard que porte sur elle la société ne doit plus, ne peut plus être méprisant. »¹³⁶⁸ Malgré les doutes qui persistent quant à l'origine exacte du mot et quant aux raisons pour lesquelles il a été décidé qu'il désignerait les Français d'Algérie –des doutes mis en évidence par les propos de Mme T. :

« Il y a plusieurs explications... pourquoi nous avoir fait la comparaison, Moi, je n'ai jamais compris. J'ai suivi. On dit pieds-noirs, je dis pieds-noirs... je ne sais pas pourquoi... »¹³⁶⁹

¹³⁶⁴ Eric Savarese, L'invention des pieds-noirs, op. cit.

¹³⁶⁵ Alain Peyrefitte, C'était de Gaulle, op. cit. p. 103

¹³⁶⁶ Ibid

¹³⁶⁷ Ibid, p. 136

¹³⁶⁸ Michel Wieviorka, La différence, op. cit., p. 127

¹³⁶⁹ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

Les Pieds-Noirs vont donc entreprendre d'investir et de donner du sens à cette identité nouvellement définie. Désormais, ils revendiquent le fait d'être Pieds-Noirs. Ils ont intégré cette appellation comme un élément positif de leur identité collective, un élément constitutif de leur communauté. Mais, que signifie réellement pour eux « être pied-noir » ?

Donner du sens à son identité : qu'est-ce qu'être pied-noir ?

« Si les Pieds-noirs se sentent obligés, de toute façon, de se déclarer comme tels, c'est qu'ils appartiennent à une minorité caricaturée, calomniée et qui, à certains moments, a été en péril »¹³⁷⁰. Passés les premiers temps de dévalorisation, les Pieds-Noirs vont entreprendre de doter leur appellation, et, plus loin, l'identité collective qui y est attachée, d'une dimension positive. « La production d'une différence suppose (...) un principe positif qui permette à l'acteur de s'estimer lui-même, de se représenter à ses propres yeux comme à ceux de la société, (...) comme un être capable d'apporter quelque chose de constructif, de positif, de culturellement valorisé ou valorisable. Une identité collective doit véhiculer une ressource, un apport de sens. »¹³⁷¹ Une différence assumée pleinement, détournée de ses caricatures, valorisée et valorisante, voilà donc l'« objectif » que semblent se fixer les Pieds-Noirs, soucieux de disposer, en France, d'une place de Français en même temps qu'une place de Pieds-Noirs.

Lorsqu'ils arrivent sur le sol métropolitain, Les Pieds-Noirs se découvrent parfaits inconnus pour les métropolitains, des inconnus porteurs d'une différence insaisissable et qui suscite donc l'inquiétude et, parfois, la peur. Ainsi que le précise Erving Goffman, « tout le temps que l'inconnu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent (...) et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère. Ainsi diminué à nos yeux, il cesse d'être pour nous une personne accomplie et ordinaire, et tombe au rang d'individu vicié, amputé. »¹³⁷² « Dans tous les cas de stigmaté (...) on retrouve les mêmes traits sociologiques : un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des

¹³⁷⁰ Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui*. Une page d'histoire déchirée, op. cit., p. 394

¹³⁷¹ Michel Wieviorka, *La différence*, op. cit., p. 123

¹³⁷² Erving Goffman, *Stigmatés*, op. cit., p. 12

rappports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. »¹³⁷³ Ainsi, en tant que citoyens Français, les Pieds-Noirs s'attendaient au traitement dont ils considéraient qu'il était dû à quiconque appartenait à la communauté nationale. Mais, dans l'opinion métropolitaine, leur éloignement géographique, leurs origines étrangères, leur attachement à une colonie qui alla jusqu'à embourber la France et le peuple métropolitain dans un conflit, leur réputation négative, sont autant d'éléments qui viendront contrarier leur accueil en tant qu'individus, incontestables dans leur citoyenneté. Niés dans la réalité de leur douleur, les Pieds-Noirs vont voir leur rancœur se cristalliser, et, par là même, leurs relations avec les métropolitains se dégrader.

Ayant fait leur le nom de Pieds-Noirs, imposé par la métropole, ils vont désormais entreprendre de donner un sens positif à leur identité collective, une identité fragile, s'appuyant sur un passé contesté, une identité traumatisée et s'axant pour une grande partie autour d'un sentiment victimaire très puissant. Selon nous, et malgré d'intenses processus d'appropriation, l'assignation par la métropole d'une place non décidée par le groupe lui-même au sein de la société, ainsi que celle d'un nom et d'une image pré-déterminés, participent pleinement de la difficulté des Français d'Algérie eux-mêmes à dire précisément ce que représente réellement pour eux le fait d'être pied-noir. A travers ses propos, Jean-Pierre Marc. nous montre à quel point il peut être difficile, pour les Pieds-Noirs eux-mêmes, de donner un sens à leur identité collective alors que, presque sans aucune hésitation, ils la revendiquent et l'affichent :

*« C'est des gens qui ont été français d'Algérie quoi... je sais pas... j'ai l'impression que... vous savez, par la suite j'ai beaucoup voyagé. »*¹³⁷⁴

Pour Jean C. :

*« C'est appartenir à une espèce de communauté qui est, je dirais, mêlée, qui n'est pas homogène, il y a de tout dedans »*¹³⁷⁵

Même difficulté pour Marc G. :

¹³⁷³ Ibid, p. 15

¹³⁷⁴ Entretien Jean-Pierre Marc., Annexes, p. 758

¹³⁷⁵ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

« Vous savez... c'est un peuple... qui avait cette particularité... c'est un peuple qui était d'origine française, mais qui avait fini par créer, à cause du melting pot, à cause des origines différentes... parce qu'il n'était pas seulement français. On a fait allusion aux Espagnols... et tout le reste... et puis, il y avait la présence des Arabes, des indigènes, parce que il y avait déjà un début... enfin, en tout cas, dans ma génération, on en fréquentait des élites. (...) Donc, c'était déjà un peuple plus qu'en formation, qui était en constitution, avec une culture... une culture méditerranéenne, avec une langue, avec des expressions, avec un folklore, avec un style de vie. Donc, voilà ce que ça veut dire pied-noir. Pied-noir, c'est pas... je le vois non pas comme une réaction à quelque chose, mais comme une entité sociologique, absolument. C'est une réalité qui était faite de sa géographie et de ses origines ethniques. »¹³⁷⁶

Ou encore pour Danielle R. :

« Un peuple... première idée. Je vous lance comme ça... un peuple... (...) caractérisé par le fait qu'on a vécu dans un pays où les gens s'appelaient pieds-noirs (elle rit)... en premier lieu. »¹³⁷⁷

De la même manière qu'ils ont semblé s'attacher au nom de Pied-Noir plus qu'à une signification particulière, ils insisteront essentiellement sur la fierté d'être porteur de cette différence et d'appartenir à cette communauté, sans jamais se défaire d'une certaine forme d'« inconfort » dans leur entreprise d'« habitation » de leur identité collective –un inconfort découlant à la fois d'une forme d'assignation métropolitaine, et d'une souffrance intrinsèque et presque ineffaçable. Comme le montrent d'ailleurs les propos de Christian E. :

« Pied-Noir c'est... comment dirais-je... j'ai pas fait partie de cette génération qui ont caché qu'ils étaient pieds-noirs. Depuis, tous temps, je dis que je suis pied-noir et je suis très fier de l'être et... j'ai aucun d'état d'âme sur le sujet... (silence)... mais c'est... pour moi c'est devenu quelque chose... être pied-noir c'est réservé... c'est réservé à une élite. »¹³⁷⁸

Pour Alain V. :

¹³⁷⁶ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

¹³⁷⁷ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

¹³⁷⁸ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

« Aujourd'hui ? C'est un goût particulier pour le soleil, les olives, les oranges... la Méditerranée, les rougets. C'est surtout... je crois que c'est surtout une certaine fierté de ses origines. Moi, je suis pied-noir. »¹³⁷⁹

Ou encore pour Jean-Pierre R. :

« On en a fait un titre de gloire... je sais pas comment on pourrait revenir dessus. Pour moi, c'est un titre de gloire. Je suis un Pied-Noir, je suis fier d'être un Pied-Noir. Et d'un autre côté, c'est vrai que « pied-noir » donne à certains une mauvaise... une mauvaise image... c'est pas facile mais c'est comme ça... »¹³⁸⁰

Pour Alain Y. :

« Moi même au fin fond de l'Amazonie avec les musiciens, j'étais fier d'être pied-noir... j'ai toujours été, et je le serai jusqu'au bout hein... je sais que... il y a certains gens... qui l'ont... qui l'ont masqué pour des... disons à des fins professionnelles etcetera, etcetera. Bon, moi, je sais que ça m'a jamais dérangé... ça m'a jamais dérangé. Je dirais même que je le cultive... moi je le cultive. »¹³⁸¹

Pour Jacky B. :

« On dit pieds-noirs justement pour la fierté de dire qu'on vient de là-bas (...) Etre pied-noir? Moi je suis très fier d'être pied-noir, si vous voulez être pied-noir, c'est une race qui a souffert, je considère que c'est une race qui a souffert, j'en suis fier, c'est une race qui a défriché... »¹³⁸²

Ou encore pour Nicolas D. :

« Je le mérite et je suis très fier d'être pied-noir, je pourrais mettre un médaillon derrière ma voiture que ça ne me gênerait pas du tout (rire)... j'assume parfaitement ma spécificité (...) la définition d'être pied-noirs, si c'est enregistré tant mieux...une très grande nostalgie, regretter toute ma vie de ne pas avoir pu tenir à mes enfants le langage de l'historien non engagé vis-à-vis de ce qui s'était passé en Algérie... vis-à-

¹³⁷⁹ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

¹³⁸⁰ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

¹³⁸¹ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹³⁸² Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

vis de l'amour que je porte pour moi même et qui... vis-à-vis de ces amours qui ont mal tourné entre chrétiens et musulmans... »¹³⁸³

Enfin, pour Annie F. :

« Pour moi ? Etre pied-noir ?... (silence)... ça n'a rien de... je suis fière d'être pied-noir... ça signifie pas grand chose en fait. »¹³⁸⁴

Ainsi, il semble que, pour eux, être pied-noir repose avant tout sur une fierté d'appartenir à une communauté à l'histoire et au destin particuliers, une communauté créée de toutes pièces, avant d'être conscientisée par ses membres traumatisés, et de s'essayer à une forme de survivance et de pérennisation en métropole.

Toutefois, au-delà de cette seule fierté –qui semble pourtant suffire à un grand nombre d'entre eux-, dans leur entreprise visant à positiver leur appartenance particulière, à lui donner un sens valorisant, les Pieds-Noirs vont sembler décidés à « se forger une culture solide et affirmée. Ils prennent à contre-pied les anathèmes proférés contre eux par les métropolitains et vont faire de cette différence qu'on leur impute une véritable distinction culturelle (...). »¹³⁸⁵ Et, « si l'on prend (...) le mot culture au sens anthropologique, ensemble des acquis communs aux membres d'un groupe, croyances, normes, coutumes, valeurs et représentations communes, il est, alors, possible de distinguer une originalité pieds-noirs, qui devient un élément de culture intériorisée, ensemble de représentations collectives, modèles et codes de référence. »¹³⁸⁶ Comme le précise Jean-Félix Vallat :

« Une certaine culture commune, une certaine cuisine, un certain humour, il y a beaucoup de points communs »¹³⁸⁷

Ainsi, ce qu'ils n'ont vécu que « comme particularité régionale durant l'époque coloniale se transforme en véritable différence culturelle lors de l'arrivée en France »¹³⁸⁸, accordant dès lors une dimension dédramatisée à leur identité de Pieds-Noirs, qu'ils entendent. Sur ce point, il y aura même un fort investissement sur le plan associatif. Ainsi, « une des premières

¹³⁸³ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

¹³⁸⁴ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹³⁸⁵ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 61

¹³⁸⁶ Lucienne Martini, Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs, op. cit., p. 32

¹³⁸⁷ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

¹³⁸⁸ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 63

associations est le *Cercle algérieniste* (...). Créé en 1973 par une dizaine de Pieds-Noirs, (...) il propose (...) une réflexion de type culturel axée sur l'avenir. »¹³⁸⁹ Le Cercle algérieniste apparaît effectivement comme une structure associative particulièrement appréciée par les Français d'Algérie, et, aujourd'hui encore, référence essentielle de cette génération ayant perdu presque tous ses repères au cours de l'exode et du rapatriement. Ainsi Hervé M. précise-t-il :

*« Je sais qu'il existe à Valence un cercle algérieniste qui est très dynamique, qui porte un flambeau culturel de manière très intelligente. Moi, je le prends comme un témoignage utile »*¹³⁹⁰

Quant à Jean-Pierre Marc., il raconte :

*« Je ne m'intéressais pas trop aux associations de rapatriés, mais je m'intéressais à un truc qui s'appelle le Cercle algérieniste (...) J'avais même... je ne peux pas dire participé à sa création, mais... Maurice Calmein, qui est un des créateurs du Cercle, faisait partie de notre bande initiale à Toulouse, comme Hervé Cadeau, qui est le trésorier du Cercle. Donc, j'ai toujours été abonné. »*¹³⁹¹

Ainsi, au-delà de la dimension traumatique essentielle à cette identité, car elle en marque le moment de conscientisation et de cristallisation d'une douleur persistante toute aussi importante, les Pieds-Noirs vont tout particulièrement insister sur une dimension culturelle, dont la description suscite d'ailleurs de leur part un enthousiasme révélateur, selon nous, du bienfait de cette revalorisation identitaire. Ainsi, Nicolas D. nous raconte :

*« On pourrait en parler des jours, je veux bien vous passer des bouquins sur le « pataouète » sur tout l'argot pied-noir, sur le comportement pied-noir, sur les coutumes, sur les mœurs, sur les recettes parce que la cuisine, ça fait partie de la culture pied-noire, sur les fêtes, sur le sens de la fête, sur cette capacité à s'adapter à tous les milieux, sur les rapports que nous avons avec les autres ethnies, des rapports confraternels, je dois le dire jusqu'aux événements de la Toussaint... c'était pur, c'était innocent. »*¹³⁹²

¹³⁸⁹ Jean-Jacques Jordi, De l'exode à l'exil, op. cit., p. 205

¹³⁹⁰ Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

¹³⁹¹ Entretien Jean-Pierre Marc., Annexes, p. 758

¹³⁹² Entretien Nicolas D. Annexes, p. 18

Ou encore Annie F.:

« C'est une culture... c'est une culture pied-noire... y'a tout ça... effectivement, y'a la cuisine... j'te dis... la cuisine qui est faite de mélanges... de différentes cultures en fait... la culture pied-noire c'est un ensemble de culture, et de cet ensemble de cultures émane une particularité, (...) on parle pied-noir, on a des expressions pied-noires, qui sont pas forcément très françaises... on parle pataouète un petit peu c'est... (...) J'ai un ami pied-noir, des amis pieds-noirs, de Bab el Oued, d'origines très... enfin de très petites origines... ce sont des gens qui sont intéressants, mais de très modestes origines... Oh! Ils ont une façon de parler... ils vont te dire "le l'évier" pour dire l'évier... "le l'évier"... euh... "une ascenseur"... bon, ils savent pas parler... tu en avais quand même ils savaient pas parler, qui parlaient très mal, mais en plus avec un accent... à couper au couteau... et ça... ça me fait sourire, parce que je me dis qu'à ce niveau là, ils le cultivent... ils l'entretiennent l'accent... moi, je cherche pas à perdre mon accent »¹³⁹³

C'est aussi pour son aspect potentiellement transmissible que la dimension culturelle de l'identité pied-noire est particulièrement mise en avant, laissant la communauté envisager son éventuelle pérennisation. La cuisine, la musique, et la langue sont ainsi régulièrement mises en avant, cette dernière renvoyant le particularisme pied-noir à son « melting pot » originel. En effet, aujourd'hui couramment nommé « pataouète », le langage pied-noir est avant tout « un français aménagé »¹³⁹⁴. « Il ne se singularise pas uniquement par un vocabulaire, des tournures ou des syntaxes particulières; les attitudes, les gestes, les mimiques, l'articulation et les nuances de l'intonation en sont inséparables, ainsi que le plaisir de parler interminablement, qui se résume en un mot : la « tchatche » »¹³⁹⁵. C'est une langue « encombrée de mots bâtards, de tournures empruntées. C'est une langue physique, concrète, expressive, excessive, un mélange d'espagnol, d'arabe, d'italien et de français. C'est une belle langue vivante et populaire qui amalgame et invente. »¹³⁹⁶

Nicolas D. y fait référence :

¹³⁹³ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹³⁹⁴ Joëlle Hureau, La mémoire des pieds-noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 205

¹³⁹⁵ Ibid

¹³⁹⁶ Dominique Cabrera, Rester là-bas. Pieds-noirs et Algériens. Trente ans après, op. cit., p.

« Je veux bien vous passer des bouquins sur le pataouète sur tout l'argot pied-noir. »¹³⁹⁷

Pour Annie F. :

« On parle pied-noir, on a des expressions pieds-noires, qui sont pas forcément très françaises... on parle pataouète un petit peu. »¹³⁹⁸

Pour Jean-François C. :

« Le pataouète, j'ai des bouquins et des dictionnaires. Je sais parler le pataouète. »¹³⁹⁹

René M. raconte :

« Est-ce que vous connaissez la tragédie du Cid en pataouète ?... ça fait partie des classiques ! »¹⁴⁰⁰

Quant à Jean-Pierre F. en fait un véritable fondement de l'identité collective pied-noire :

« Le Pied-Noir représente un certain type, il faut qu'il soit quand même bronzé, un peu, qu'il ait l'accent, qu'il parle un peu pataouète. »¹⁴⁰¹

Tout comme Marc G. :

« Une culture méditerranéenne, avec une langue, avec des expressions, avec un folklore, avec un style de vie. Donc, voilà ce que ça veut dire pied-noir. »¹⁴⁰²

Au service de leur communauté conscientisée, les Pieds-Noirs vont entreprendre, une fois sur le sol métropolitain, de revaloriser ce qui les constitue et qui a été marqué, en France, comme condamnable, dangereux, méprisant. C'est pour cette raison, notamment, qu'ils ne se déferont jamais réellement d'une position victimaire, qui trouve ses racines dans leur incompréhension du conflit algérien. Incompris à l'époque, ils le demeurent aujourd'hui dans leur propre patrie, indifférente à leur drame et à leur douleur. Malgré leurs efforts de revalorisation, de réappropriation d'un passé, d'un nom, d'affirmation d'une identité en positif, la mise à l'écart

¹³⁹⁷ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

¹³⁹⁸ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹³⁹⁹ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

¹⁴⁰⁰ Entretien René M., Annexes, p. 609

¹⁴⁰¹ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

¹⁴⁰² Entretien Marc G., Annexes, p. 649

de la communauté nationale entretient la position victimaire et le particularisme qui en découle. Cette mise à l'écart tient probablement au rapport que la France entretient avec son propre passé, avec ces témoins d'une période trouble, et à sa difficulté à poser une version officielle de l'histoire, qui ne fait qu'entretenir en retour la rancœur des Pieds-Noirs. Parvenus à se revaloriser pour eux-mêmes et à poser des bases, plus ou moins solides, de leur communauté, ils demeurent les « victimes » d'une métropole. Finalement, y a-t-il réellement une place en métropole pour une communauté pied-noire ? La légitimité de son identité collective a-t-elle des chances d'être « reconnue » ?

II- Les Pieds-Noirs au cœur de la communauté nationale

Ayant pris conscience de la réalité de leur communauté et de l'identité collective qui y est attachée, ayant entrepris de se « définir » en tant que Pieds-Noirs, de renforcer leur sentiment communautaire en réinvestissant des matériaux parfois d'abord utilisés par les métropolitains, les Pieds-Noirs vont devoir batailler pour se faire une « place » en France. Pour eux, cela signifie d'abord la reconnaissance par la métropole de son rôle, voire même de sa responsabilité, dans le drame vécu par les Pieds-Noirs, et donc dans la douleur qui en a découlé et qui continue de hanter un grand nombre d'entre eux. Or, le gouffre relationnel entre Pieds-Noirs et métropole, initié lors du conflit algérien, ne s'est pas refermé, loin de là. A une France qui tente, avec beaucoup de difficultés, d'écrire la page de son histoire coloniale, et en particulier celle de l'Algérie française, répond une mémoire extrêmement vive et réactive des Pieds-Noirs, appréhendant que la France ne leur accorde pas la place qu'ils considèrent mériter, et qu'elle s'obstine dans les « mensonges » initiés pendant le conflit. En effet, comme l'affirme Daniel Leconte, « aujourd'hui encore, on vit sur [des] clichés. Dans le procès permanent et insidieux mais jamais ouvert, les pieds-noirs sont tantôt d'un côté de la barre, tantôt de l'autre, parfois victimes, parfois coupables. Confortable manichéisme : jamais dans l'Histoire de France récente, les procès d'intention ne furent sans doute aussi cruels, les catégories aussi réductrices, les définitions aussi sommaires. »¹⁴⁰³ Par ailleurs, pendant leurs années de l'autre côté de la Méditerranée, se sont posées les bases d'un particularisme original, mais, en un sens, « inexistant » car seule comptait alors l'identité française uniforme. Modelé, transformé, conscientisé, par la succession d'événements ayant entraîné la fin de

¹⁴⁰³ Daniel Leconte, *Les Pieds-Noirs*, op. cit., p. 302

l'Algérie française, ce particularisme propre aux Français d'Algérie trouve dans une France contemporaine, confrontée de plus en plus à l'émergence de désirs particuliers, d'identités multiples, un lieu propice à une potentielle expression propre. Ils attendent donc de cette France qu'elle accorde à leur propre communauté la même attention, et surtout, qu'elle reconnaisse la légitimité de l'identité collective des Pieds-Noirs à exister et à s'exprimer.

Ils vont devoir faire face à d'importantes difficultés quant à leur désir de reconnaissance de leur passé, dans toutes ses dimensions, ce qui entraînera de leur part une certaine exacerbation et une forme de suractivité mémorielles. Qu'il se soit agi de défendre l'honneur et l'image d'une population qui s'est estimée salie, dénigrée, bafouée dans la réalité de son histoire sur le sol algérien, ou d'un « sursaut » encouragé par une volonté de pérennisation de leur identité collective, l'activité mémorielle des Français d'Algérie est, sans aucun doute, l'une des caractéristiques marquantes de cette communauté. Elle apparaît d'ailleurs rapidement comme une véritable condition sine qua none d'une certaine forme de survivance identitaire. Dans le cas des Pieds-Noirs, c'est parce que l'acte de disparaître, individuellement ou collectivement, est incompréhensible que s'impose la mémoire. Sans mobilisation mémorielle, parfois même sans profusion mémorielle, ce serait accepter avant l'heure un événement que l'on sait, pourtant, inéluctable, et que l'on cherche par tous les moyens, dont celui de maintenir vive la mémoire du groupe, à repousser puisqu'on ne peut l'éviter.

A) Une mémoire pied-noire qui résiste

En même temps qu'ils découvrent leur patrie, les Pieds-Noirs se trouvent rapidement dans une phase d'affirmation d'une identité propre au groupe, un groupe créé par la France colonisatrice et « abandonné » par elle. S'ils entendent poursuivre leur histoire en commun, permettre à leur identité propre d'exister et de s'exprimer, c'est à une forme d'indépendance par rapport à leur mère patrie, autrefois adorée, que les Pieds-noirs vont devoir se livrer, eux qui n'existeraient pas sans la volonté de l'Etat français, eux qui, finalement, auraient dû « disparaître » en même temps que disparaissaient les raisons de leur création. Dans leur entreprise de « prise de distance » avec la France, va donc émerger une mémoire vive, active, et même « réactive », propre aux Pieds-Noirs et donc distincte de la mémoire française, et qui va constituer, face à une France indifférente, l'instrument idéal de consolidation des « rangs » communautaires.

Pendant cent trente deux ans, la France et les Français d'Algérie ont vécu ensemble la même histoire algérienne, avant que, dans la douleur, un terme ne soit mis à cette aventure commune. Sur cette époque, et malgré « la même trajectoire et (...) les mêmes aléas »¹⁴⁰⁴, chacun s'est forgé une mémoire propre. Désormais « débarrassée » d'une colonie dont l'existence en tant que telle était devenue contestable, et dont le conflit menant à sa séparation d'avec la métropole avait été si douloureux pour le peuple métropolitain, la France a semblé rapidement vouloir passer sous silence cette époque dont la mémoire ne faisait que raviver l'écart d'une France s'étant engagée dans une colonisation et un conflit injustifiables aujourd'hui. Malheureusement, la séparation de l'Algérie et de la France a laissé les Pieds-Noirs entre deux rives. Pourtant français à part entière, ils ne semblaient exister que par et pour cette Algérie qu'ils n'avaient jamais envisagé devoir quitter. Symboles vivants de l'engagement colonial de la France, de sa volonté de faire de l'Algérie le prolongement outre-Méditerranée du territoire et de la population français ; symboles aussi d'un conflit, demeuré incompréhensible pour nombre de métropolitains, mais qui a pourtant secoué la France ; symboles d'un attachement jugé suicidaire à une terre dont la métropole de 1962 juge qu'ils n'auraient jamais dû considérer comme la leur, les Pieds-Noirs sont devenus « le « résidu » tangible d'une période que la France veut oublier, la matérialisation de l'Empire. Représentants d'une époque révolue, [ils] restent viscéralement attachés à la grandeur de cet Empire à laquelle ils ont contribué. Loin de les excuser, leur souffrance ne peut être exprimée, au contraire, sans rappeler à quoi elle est due. La douleur du rapatriement remémore inévitablement l'épisode colonial puis celui de la guerre. Comment, en France, plaindre ceux qui ont « exploité » l'Algérie, comment s'épancher sur le sort de ceux pour l'idéal desquels de jeunes appelés métropolitains sont allés se faire tuer ? »¹⁴⁰⁵

Avant eux, c'est finalement tout un pan de l'histoire que la France peine encore à considérer, dans chacune de ses dimensions. Comme ils le disent souvent, les Pieds-Noirs sont les témoins vivants d'une période qu'il ne fait pas bon se remémorer en France. Ils sont surtout les « symboles » d'une politique, d'une action menée par la France et soutenue, dans les premiers temps tout au moins, par la métropole, comme le rappelle d'ailleurs Nicolas :

*« C'est avec la caution française métropolitaine que nous avons réalisé là-bas toutes ces choses-là. »*¹⁴⁰⁶

¹⁴⁰⁴ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-noirs*, op. cit., p. 136

¹⁴⁰⁵ Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de père en fils*, op. cit., p. 58

¹⁴⁰⁶ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

Pour les Pieds-Noirs, entretenir la vivacité de la mémoire, au travers, notamment, d'un mécanisme de mythification du passé, apparaît donc comme une façon de prendre le contre-pied et de se défendre face aux prises de position et aux contestations métropolitaines relatives à une histoire dont ils considèrent qu'elle est celle de leur communauté mais aussi celle de la France. C'est notamment lorsque cette dernière s'essayera, de façon unilatérale – c'est-à-dire sans faire de place à la mémoire propre des Pieds-Noirs- à l'écriture, à l'officialisation de certains pans de l'histoire coloniale, que ceux-ci réagiront le plus violemment, se sentant contestés dans leur droit d'expression sur leur propre passé. Si la France n'entend pas faire de place à la mémoire des Pieds-Noirs au cœur de son histoire nationale, n'entend-elle pas finalement les priver de toute légitimité à exister en tant que tels en son sein ? Exclus de la mémoire nationale, ne se voient-ils pas finalement exclus en tant que Français ?

La survivance d'une mémoire vive : mythifier ce passé qui ne passe pas

L'entretien de la blessure par le « refus » d'une inclusion dans la mémoire nationale, se traduit, chez les Pieds-Noirs, par une forme d'obligation au maintien d'une mémoire collective particulièrement vive et prenant le contre-pied d'une version stigmatisée, dévalorisée d'une histoire de la France en Algérie, de leur histoire en Algérie. Parce qu'elle est contestée par la France elle-même, sous prétexte d'une « erreur » coloniale qu'il convient de dénigrer dans toutes ses dimensions, les Pieds-Noirs, pour qui le passé, positif, occupe une place fondamentale au cœur de leur démarche identitaire, s'emploient ainsi à revaloriser le déni de la France, à mythifier véritablement leur passé refusé. En quelque sorte, les Pieds-Noirs entreprennent d'élaborer une « contre-histoire »¹⁴⁰⁷, s'engagent, face à la France qui détourne les yeux de leur passé, de leur drame, et de l'identité collective conscientisée qui en a découlé, dans une forme de « guerre de mémoire »¹⁴⁰⁸ pour laquelle il leur faut identifier et « dénoncer » « ceux qui (...) colportent des mensonges. »¹⁴⁰⁹

¹⁴⁰⁷ Eric Savarese, *L'invention des Pieds-Noirs*, op. cit., p. 131

¹⁴⁰⁸ Ibid

¹⁴⁰⁹ Ibid

C'est donc au cœur d'une France qui récuse désormais le colonialisme, qui ne peut considérer son action en Algérie que comme l'égarement d'une époque où la puissance d'une nation se mesurait à sa capacité d'avoir un empire large et puissant, une époque où la civilisation française voulait « partager » avec les peuples du monde ses idéaux d'égalité, de fraternité, que les Pieds-Noirs se retrouvent. Une France qui, par ailleurs, porte encore aujourd'hui les stigmates d'un conflit irraisonné, injustifiable et dont l'ampleur des traumatismes demeure encore insoupçonnée et qui, finalement, voudrait bien tourner définitivement la page de l'Algérie française. Et, comme le notait Maurice Halbwachs, « puisque les cadres sociaux de la mémoire orientent l'évocation, l'anamnèse de tout individu dépendra de ceux qui lui sont contemporains : il livrera donc une vision des événements passés en partie remaniés par le présent, ou, plus exactement, remaniés par la position que lui-même occupe dans ce présent. »¹⁴¹⁰ Ainsi, « nos souvenirs s'appuient sur ceux des autres, et sur les grands cadres de la mémoire de la société. »¹⁴¹¹

La mise à l'écart des Pieds-Noirs de la mémoire française de la colonisation, l'illégitimité de leur mémoire à être prise en compte, l'accent mis par la métropole sur les seuls aspects négatifs d'une période condamnable, semblent ainsi entraîner de leur part une véritable mythification de ce qui, précisément, est occulté. Nier leur passé, c'est nier leur existence même, et, la légitimité de leur identité collective. Le remémorer et le mythifier, c'est rappeler à la France que, même jugée illégitime, il ne lui est pas possible d'effacer une mémoire. En un sens, « la société oblige les hommes, de temps en temps, non seulement à reproduire en pensée les événements antérieurs de leur vie, mais encore à les retrouver, à en retrancher, à les compléter, de façon à ce que, convaincus que nos souvenirs sont exacts, nous leur communiquions un prestige que ne possédait pas la réalité. »¹⁴¹²

Ainsi, la reconstruction à laquelle se livre les Français d'Algérie a une fonction sociale : « en manifestant souvent de la nostalgie pour un passé peint aux couleurs du bon vieux temps, le narrateur se livre à une critique de la société d'aujourd'hui (...). Le contenu de la narration est dans ce cas une transaction entre une certaine représentation du passé et un horizon d'attente »¹⁴¹³.

Une mythification exaltée par le voyage qui les a emmenés de l'Algérie vers la France, du bonheur vers le malheur, du soleil vers le ciel gris. En effet, « depuis qu'elle a disparu,

¹⁴¹⁰ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 69

¹⁴¹¹ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, op. cit., p. 39

¹⁴¹² *Ibid*, p. 113

¹⁴¹³ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, p. 79

l'Algérie est devenue paradisiaque. Ses imperfections, ses laideurs, ses nuisances n'ont plus cours. La schématisation du décor atteint son paroxysme : soleil, printemps triomphants, terre rouge, eucalyptus suffisent à le dresser ; cigognes et cigales à l'animer. (...) Un brouillard de rêve enveloppe la terre natale d'une nappe imprécise, d'où surgissent, ça et là, des détails que leur banalité ou leur futilité rend saugrenus. »

De la même manière, les cadres de remémoration dans lesquels se « situent » les Pied-Noirs expliquent également qu'ils laissent de côté, qu'ils « oublient » de leurs récits l'Algérie dénigrée, l'Algérie colonialiste, ayant fait le malheur, une Algérie sur laquelle précisément, et comme pour expier ses fautes, la France insiste beaucoup plus. En effet, « il existe en effet un passé « où l'on a des bonnes raisons pour ne pas se mouvoir » et chaque homme dispose de multiples ressources mémorielles lorsqu'il essaie de créer « un passé utile », utilité toujours appréciée en fonction de la situation présente. Dans le rapport qu'elle entretient avec le passé, la mémoire humaine est toujours conflictuelle, partagée voire déchirée entre un adret et un ubac : elle est faite d'adhésions et de rejets, de consentements et de refoulements, d'ouvertures et de fermetures, d'acceptations et de renoncements, de lumière et d'ombre ou, plus simplement, de souvenirs et d'oublis. »¹⁴¹⁴

Ainsi, idéalisé, « le pays (...) est superbe mais il est aussi le lieu de tous les bonheurs : une vie simple, mais heureuse, essentiellement à l'extérieur (...), des relations chaleureuses et conviviales, une sorte de routine dans les plaisirs quotidiens qu'ils n'apprécieront qu'une fois rapatriés en France. (...) En 1962, le pays de rêve est devenu un paradis perdu. »¹⁴¹⁵

Au cœur de leurs récits, insistant sur un bonheur ignoré de la France et donc ils se retrouvent privés, ils évoquent tour à tour « la solidarité d'avec les membres de la communauté « européenne » et parfois même avec ceux qui n'en faisaient pas partie, la concorde et la chaleur qui régnait dans les familles, toujours plus fortes que la misère, et le sentiment intense de proximité avec la nature. (...) De même, dans le contexte présent de dispersion et d'un délitement des liens familiaux, si relatif fût-il, l'évocation des lignées fondées en Algérie donne l'image d'un monde homogène, au sein duquel les relations sociales étaient particulièrement intenses. »¹⁴¹⁶ Sur ce point, René et Michèle F. rappellent d'ailleurs :

¹⁴¹⁴ Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 65

¹⁴¹⁵ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, Calmann-Lévy, Paris, 1990, p. 15

¹⁴¹⁶ Michèle Baussant, *Mémoires d'exils*, op. cit, p. 445

« René : c'est sûr que le noyau familial était très important avant. De notre temps, là-bas, les divorces étaient peu répandus...

Michèle : Et puis la famille... on avait un respect de la famille...

René : Selon sa religion...

Michèle : La famille, c'était une tribu. On avait l'esprit tribal presque... c'était vraiment... mais je crois que c'est très méditerranéen, et c'est très espagnol, et comme il y avait une majorité d'espagnols quand même, je pense que ça peut venir de là...

René : Dans le département d'Oran

Michèle : Dans le département d'Oran, ça venait aussi un peu de ça, parce que l'Espagne, et même l'Italie aussi. Regarde la mama, et tout ça... je crois que les valeurs familiales viennent de là... oui sûrement... et puis le sens de l'honneur. C'était très très développé »¹⁴¹⁷

« Cette mémoire, écorchée vive, qui se construit (...) parcourt l'histoire à grands pas, abonde de phrases toutes faites et de lieux communs et, surtout, trouve son aboutissement en 1954. »¹⁴¹⁸ L'Algérie d'avant 1954, celle précisément à laquelle la France n'entend accorder aucune place, n'existe désormais plus que dans la mémoire des Pied-Noirs. Pour autant, « ce n'est pas (...) une image fautive qui est proposée (...). Dans cette vision apparaissent sans peine les plus grandes « réussites » de la colonisation »¹⁴¹⁹ comme les réalisations les plus modestes, mais jugées tout autant indispensables à l'Algérie. Comme le rappelle Jacques Augarde, lors du Congrès du CLANr de 2000 :

« Je voudrais juste rappeler l'ouvrage accompli dans tous les domaines par des spécialistes, dont on ne vantera jamais assez les réussites, dans l'agriculture, l'industrie, l'exploitation des sous-sols, les transports, l'enseignement, la justice, la santé. »¹⁴²⁰

C'est aussi le sens des propos de Jean-Pierre R., qui se remémore l'Algérie française « construite » par les pionniers :

¹⁴¹⁷ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

¹⁴¹⁸ Jean-Jacques Jordi, 1962 : l'arrivée des Pieds-Noirs, op. cit., p. 116

¹⁴¹⁹ Ibid

¹⁴²⁰ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

*« Quand on regarde l'histoire des pieds-noirs, il y a toutes ces plaines qui ont été travaillées, la Mitidja, les plaines d'Oranie, tout ce qui a été construit. Donc, c'est une belle histoire... voilà... pour moi, c'est un beau peuple. »*¹⁴²¹

Quant à Jean C., il raconte :

*« Il est vrai qu'en Algérie lorsqu'on est arrivés, il n'y avait pratiquement rien ni sur le plan industriel, ni du point de vue, je dirais, de communication, pas de route, pas de chemin muletier, pas de véhicules, il n'y avait rien du tout. C'était, je ne dirais pas le Moyen-âge, mais presque et puis là, on a mis... (...) c'est vrai que la seule chose qu'on puisse reprocher à la France, si on peut dire, c'est d'avoir instauré toute une infrastructure... parce que tout ce qui est maisons, voies ferrées, hôpitaux, écoles, routes, ... a été entièrement fait par la France. »*¹⁴²²

Michèle Fo., pourtant partisane de l'indépendance de l'Algérie et étant restée, plusieurs années après 1962 pour aider à la construction d'un pays nouveau, affirme :

*« Dans certains coins, ils ont... certains ont fait de... comment dire... du boulot hein... que des terres ont été défrichées, que des routes ont été construites, que des écoles ont été construites, que des enseignants et des enseignantes sont allés enseigner au fin fond du bled dans des coins pas possibles. Moi, ma mère, quand elle a commencé, elle était vraiment très très loin de la capitale, dans un village où il n'y avait pas d'électricité, bon. C'est vrai que certains ont vraiment joué le rôle... comment dire... le rôle de... c'est pas civilisation qu'il faut employer parce que... je ne vais pas parler de ça mais de... des progrès au plan... comme je disais, des routes, des hôpitaux. »*¹⁴²³

Nicolas D. va plus loin et aborde le rôle essentiel des Français d'Algérie dans la métamorphose de l'Algérie :

*« Ce pays qui était sauvage, qui était resté sauvage et qu'on avait littéralement métamorphosé, la création des vins, le défrichement des terres... »*¹⁴²⁴

¹⁴²¹ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

¹⁴²² Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹⁴²³ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

¹⁴²⁴ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

« Ce n'est pas seulement un pays perdu, c'est *un pays qui n'existe plus* (...). De nombreuses populations ont été déplacées, chassées au cours du XX^e siècle, mais la passion *singulière* des Pieds-noirs pour leur passé tient à ce que le pays magnifique qu'ils aimaient a disparu ; le caractère tragique de cet exil tient à cette *disparition*. »¹⁴²⁵ En effet, ils n'ont pas seulement dû faire face à la douleur d'avoir dû quitter le pays qui les avait vus naître, celui où beaucoup avait construit une vie, envisagé un avenir. Ils doivent également supporter la disparition de cette Algérie qu'ils chérissent, et qui, désormais, n'existe plus que dans leur esprit et dans leur cœur. L'Algérie française a définitivement disparu, en même temps qu'ils l'ont quittée. La France ne veut pas la connaître, trop représentative qu'elle est du tragique égarement qu'ont constitué la colonisation et ses écarts.

Certes, les Pieds-Noirs doivent faire face à un effacement historique et mémoriel contre lequel ils réagissent par un mouvement intense de mythification, mais ils sont également confrontés à un effacement géographique de l'Algérie française. La terre à laquelle ils se réfèrent, les villes dans lesquelles ils ont vécu, tous ces lieux n'existent plus désormais que dans leurs mémoires. Il s'agit, certes, d'un élément fort de réunion et de communauté, mais cette absence vient aussi fragiliser l'identité qui émerge de cette histoire particulière, notamment dans sa volonté de se pérenniser. Ainsi, nous l'avons dit, c'est par un effet d'opposition au rejet massif de la part de la métropole de l'Algérie française, de son histoire et de la légitimité des Pieds-noirs à y avoir vécu, à y avoir travaillé et « réalisé », et à y revendiquer encore aujourd'hui une forme d'attachement, que ceux-ci ont surinvesti une image parfaitement idéalisée et mythifiée de leur terre et de leur passé.

Monique C. rappelle ainsi tous les bienfaits de la présence française en Algérie, de façon d'autant plus enthousiaste qu'elle considère que les discours tenus aujourd'hui sur l'Algérie du temps de la présence française mettent de façon trop unilatérale l'accent sur les méfaits de la colonisation :

« On est arrivés dans ce pays qui était un pays qui était... pas à l'abandon, mais qui était... des chicaya, des tribus, des machins... ils en ont fait l'unité... on est partis de ce pays, on a laissé ce pays sur un plateau d'argent... quand on voit toutes les constructions, tout ce qui a été fait, qu'en France ils n'avaient pas... les hôpitaux, les machins, les universités, les écoles... la France a fait une multitude de choses en Algérie, on en parle jamais... on est arrivés... ils étaient chais pas combien... un

¹⁴²⁵ Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui*, op. cit., p. 388

million... ça a proliféré, la natalité a été importante, (...) Maintenant, on ne parle que des massacres que les Français ont fait... bon sang, les Français, ils ont pas fait que ça... ils n'ont fait qu'enrichir ce pays... c'était le premier exportateur de primeurs, premier exportateur en vins, premier exportateur en blé... bon, c'est vrai qu'il y avait des grands propriétaires... comme partout, y'a des grands trucs, mais qu'est-ce qu'ils étaient... ils étaient dix, et y'a eu un million de rapatriés hein, on était plus d'un million... ça aussi ça a fait beaucoup de torts... mais d'un autre côté, avec leurs machins ils faisaient vivre... fallait voir la famille Borgeaud, qui était soi disant le grand... le grand colonisa machin... il fallait voir comment... alors quand on dit ça... on disait c'était un paternaliste... il avait des hôpitaux, il avait des écoles, il avait même l'église et il gérait tout ça, comme Michelin... Michelin, le jour où ils ferment Clermont-Ferrand, l'Auvergne n'existe plus... voilà... le parallélisme il est là... ils ferment Michelin à Clermont... Clermont est rayé de la carte hein... toute la région est rayée de la carte... alors faut pas exagérer quand même... »¹⁴²⁶

Mettant l'accent sur les bienfaits de la colonisation auprès de la population musulmane, Daniel Leconte insiste lui sur le rôle des prêtres, instituteurs et médecins, « auxiliaires les plus précieux de la colonisation, ceux en tout cas qui, une fois soumis les corps par la force, doivent permettre de « conquérir les cœurs ». Beaucoup d'entre eux seront des colonisateurs remarquables payant réellement de leur personne et souvent de leur vie ce qu'ils ont accepté comme une mission humanitaire. Grâce à eux, le taux de mortalité, par exemple, est tombé de 20 à 11% en trente ans ; la population indigène doublera en cinquante ans. »¹⁴²⁷

Quant à Jean-Pierre Mart., il rappelle quels ont été les principaux apports de la présence française en Algérie, essentiellement d'ailleurs des infrastructures dont le pays profite encore aujourd'hui, et qui, de ce fait, viennent de façon bien opportune confirmer les propos des Français d'Algérie dans leur entreprise d'idéalisation de l'Algérie française : quelle meilleure preuve des bienfaits de la colonisation, de la modernité des bâtiments ou des transports, que d'en montrer l'actuel aspect indispensable.

« La France, qu'est-ce qu'elle a fait là-bas ? Elle a bien construit des routes, des hôpitaux, des écoles... »¹⁴²⁸

¹⁴²⁶ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

¹⁴²⁷ Daniel Leconte, Les Pieds-Noirs : histoire et portrait d'une communauté, op. cit., p. 97

¹⁴²⁸ Entretien Jean-Pierre Mart, Annexes, p. 596

De même, pour Alain Y. :

« Toute cette œuvre qui a été fait depuis 130 ans, que ce soit pas une œuvre négatif... parce que c'est pas vrai. Il n'y a rien de négatif dans... ça a été une œuvre positif... parce que quand on sait ce que c'était l'Algérie avec les marécages et les machins et les trucs, et ce que c'est devenu et ce que on a laissé. »¹⁴²⁹

Nicolas D., conscient de ce qui peut être reproché à la colonisation française, notamment dans son entreprise de mise en place d'infrastructures modernes au seul service de la population française d'Algérie, insiste plutôt sur ce dont ont bénéficié les Arabes, et ce dont ils profitent d'ailleurs encore, cherchant ainsi à apporter une sorte de preuve de la « bonne volonté » de la France, idéalisant ainsi son Algérie comme un exemple de colonisation particulièrement réussie :

« Le développement de la colonisation au sens où nous l'entendons... je ne parle pas d'esclavage mais au contraire l'avènement pour ces peuples à une possibilité et à une vision de la vie qui était toute autre que celle qu'ils vivaient quand on a débarqué... donc il y a une quantité de choses positives qui ont été apportées par notre civilisation, par les missions catholiques qui étaient nombreuses là bas... nous avons encore un évêque à Oran et à Alger, je ne pense pas qu'on puisse mettre en doute les bienfaits de la civilisation, de la religion chrétienne, de la foi chrétienne et des missions... les missions étaient très tolérantes et très libres... la cathédrale d'Oran est maintenant une mosquée, partie mosquée et partie bibliothèque municipale. »¹⁴³⁰

Jean C. cherche également à mettre l'accent sur la dimension positive de la présence française sur la terre algérienne et sur ce dont les Musulmans ont pu bénéficier grâce à elle :

« Quand on est arrivé dans toute l'Algérie, il y avait 1,8 millions d'habitants et (...) quand on est partis il y avait près de 10 millions d'Algériens donc on les a soignés, éduqués mis au travail avec les gens qui arrivaient de France (...) je dis que ce qu'elle a fait pour l'Algérie était une œuvre magnifique et qu'on ne magnifiera jamais assez et ceux qui parlent, qui disent du colonialisme, et bien je dis « vous avez tort »... parce que les colonies, on les a laissées en bonne voie... je ne dis pas qu'il y a eu des exploiters, c'est possible, mais aujourd'hui, ils ont été remplacés par des exploiters

¹⁴²⁹ Entretien Alain Y. Annexes, p. 362

¹⁴³⁰ Entretien Nicolas D. Annexes, p. 18

qui sont des autochtones et qui sont 10 fois plus mauvais... les Français se sont peut être enrichis pour certains mais ils ont contribué au développement du pays, ils ont soigné, ils ont développé... je le vois partout où la colonisation s'est arrêtée, il y a la misère, l'injustice, la dictature qui s'installe. »¹⁴³¹

C'est aussi le sens des propos René Fa. :

« Mon père, qui travaillait à l'hôpital civil d'Oran, si il était là, mon pauvre père pourrait vous dire que la plupart des pavillons de cet hôpital étaient occupés par des Musulmans. C'est-à-dire qu'on soignait surtout les Arabes... parce que les Français, les Européens, sauf cas grave où ils finissaient à l'hôpital, eh bien ils se soignaient chez eux, ou ils se... bien sûr qu'il y en avait à l'hôpital. Il y avait quelques... mais, on soignait tout le monde. Tout le monde, et on n'a jamais... quant au problème de la religion, on n'a jamais empêché les Musulmans de pratiquer leur religion. Absolument pas. Jamais. »¹⁴³²

Maxime B. revient également sur cet éclairage mis par les Français d'Algérie sur le pays qu'ils avaient tous contribué à construire, cette Algérie que tous voient, encore aujourd'hui, comme une immense réussite de la civilisation française et dont l'idéalisation participe pleinement d'une entreprise d'homogénéisation du groupe autour d'éléments unificateurs. Toutefois, parce qu'il occupe une position publique, il se doit, en quelque sorte, de se « mettre à l'abri » d'une quelconque subjectivité, surtout si elle vient conforter la vision de la majorité des Pieds-Noirs, et donc idéaliser à son tour l'Algérie française. C'est ainsi qu'il intègre dans son discours la vision officielle de la colonisation française de l'Algérie, et qu'il se positionne, par ailleurs, à l'extérieur du groupe comme pour donner à ses propos la distance que n'ont pas ceux des autres Pieds-Noirs. Selon nous, il s'agit là pour lui de donner à son discours une autorité et une crédibilité qu'une trop grande proximité avec la communauté n'autoriserait pas et viendrait entacher d'une trop grande subjectivité.

« On a fabriqué ce pays. Eux n'en n'ont rien fait. Tout ce qui est là, c'est nous qui l'avons bâti ». Or, ça, on entendait ça souvent... les routes, les écoles, les hôpitaux hein... et puis à la campagne c'était les vignobles, les machins, etcetera... alors donc ils étaient fiers, hein, de ce qu'ils avaient fait, et puis c'est vrai qu'effectivement, ils pouvaient en être fiers hein. C'était pas... ça devait pas être facile pour les premiers

¹⁴³¹ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹⁴³² Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

qui sont arrivés... il y a eu des... fabriquer des villes... Alger est une ville qui fonctionne hein, avec tout un système urbain de transport, d'assainissement, etcetera, donc... c'est vrai que le pays a été aménagé, et ça c'est l'héritage de la colonisation qu'on ne peut pas nier... »¹⁴³³

Pierre A. est dans la même situation et prend ainsi les mêmes précautions que Maxime B. lorsqu'il aborde le sujet des éventuels bienfaits de la colonisation :

« Pour l'Algérie spécialement, on aura besoin de refaire la balance de... des avantages aussi que la colonisation a pu présenter... sans vision idyllique, sans masquer l'absence de réformes, ce qu'on a dit de la discrimination entre les juifs et les arabes, les musulmans, ce qu'on a dit de la difficulté... de réformer, y compris la vie politique locale. Il faudra tout dire... et en même temps, vous voyez, la colonisation a eu quand même un certain nombre d'aspects positifs... il faudra... dans la mise en valeur des terres, dans l'alphabétisation, dans les aspects sanitaires, etcetera. Il faudra le dire tranquillement, parce que, une chose est de... d'aller vers l'autodétermination et l'indépendance des peuples, une autre chose est d'accabler ceux qui ont concouru pendant 150 ans à... contribuer, en tous les cas, à mettre en valeur une terre qui... n'était pas spécialement valorisée. »¹⁴³⁴

Jacky B., de son côté, réfute le terme « colonisation » tel qu'il est entendu aujourd'hui, et cherche ainsi à libérer son Algérie française, celle que ses ancêtres ont contribué à faire émerger, de cet a priori négatif dont son histoire et, avec elle, celle de tous les autres Pieds-Noirs, souffre encore aujourd'hui. Pour lui, si l'on considère que la colonisation n'a pu être que néfaste, alors « l'œuvre française » en Algérie n'était pas celle de la colonisation. Ici encore, c'est un véritable contre-pied que prend Jacky B. : il s'oppose de façon frontale à la vision négative de la présence française en Algérie en tenant un discours presque « magnifiant », présentant une Algérie exempte de tout ce qui entraîne, aujourd'hui et à travers le monde, une condamnation massive de la colonisation :

« Moi je ne peux pas appeler ça coloniser parce qu'il y a eu la colonisation, tout le monde disait la colonisation... mais vous savez que si vous connaissiez Alger et l'Algérie vous verrez que la colonisation n'a pas fait que des mauvaises choses, la

¹⁴³³ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

¹⁴³⁴ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

colonisation à Alger, ça a été les plus grands hôpitaux, les plus grands professeurs, les universités, les jardins d'Oran... »¹⁴³⁵

Quant à Jean-Félix Vallat, il s'essaye à une vision de l'Algérie coloniale qu'il veut un peu plus objective, conscient de la tendance très répandue chez les Pieds-Noirs à mythifier ce pays dont ils ont été arrachés, la vie dont ils ont été privés, et l'histoire désormais occultée par la mémoire nationale :

« C'est clair que les rapatriés ont tendance à enjoliver et à gommer les réalités de l'époque, réalités qui pour certaines n'étaient pas très reluisantes. Mais d'un autre côté, il faut dire aussi les choses bien et l'œuvre que l'œuvre que la France a laissé là-bas au niveau des routes des hôpitaux, des écoles... tout ça c'était complètement positif, et on a tendance à ne voir aujourd'hui que les côtés négatifs. Ca c'est assez horripilant. »¹⁴³⁶

Xavier P. essaye lui aussi de mesurer ses propos, tout en insistant sur le caractère exceptionnel de l'action de la France en Algérie :

« Ce pays qui avait été... qui avait fait une évolution absolument merveilleuse, dans notre France dont nos jeunes devraient se prévaloir, devraient s'enthousiasmer... quand on sait comment, lorsque la France est arrivée... ça n'enlève pas nos défauts. Ca n'enlève pas les choses négatives que nous avons fait. C'est vrai que tout n'a pas été... c'était pas le paradis. Mais quand on sait ce que ce pays... la transformation qui a été donc produite par l'arrivée de la France dans ce pays... c'est merveilleux. C'est unique au monde. Ca n'est jamais arrivé nulle part. »¹⁴³⁷

Par ailleurs, s'il apparaît que les Pieds-Noirs mythifient la terre algérienne en termes de « réalisations », ils idéalisent également les rapports qu'entretenaient les communautés les unes avec les autres, prenant ainsi le contre-pied d'une vision métropolitaine de la colonisation comme d'unique rapports d'exploitation et de violence. Ainsi, Alain Y. affirme-t-il :

« C'était une vie paradisiaque, c'est pour ça que, le gros problème justement, des indigènes et des européens, c'est que... on ne voyait pas ce qui se passait. On vivait

¹⁴³⁵ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

¹⁴³⁶ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

¹⁴³⁷ Entretien Xavier P., Annexes, p. 697

sur une planète paradisiaque hein... tout est... moi, je sais que j'ai eu une enfance et une adolescence formidables... tous mes amis... quoi qu'on ait dit sur le problème arabe et français... on était en parfaite communion. »¹⁴³⁸

C'est aussi ce que dit Monique C. :

« Y'a des choses qui sont pas dites, qui sont mal expliquées... c'est toujours en généralités... «oui mais si... ils exploitaient»... moi j'ai jamais vu qu'on battait avec un bâton un Arabe... moi j'ai jamais vu ça... jamais... nous on avait des bonnes et tout... elles mangeaient avec nous à table... elles gardaient... comme tout personnel domestique, mais peut être encore mieux traité... moi de ma vue, je n'ai jamais vu des gens martyrisés... qu'on fasse du mal, qu'on les batte parce qu'ils ont pas fait leur travail, j'ai jamais vu ça, jamais... au contraire, tout le monde... y'avait je vous dis une solidarité, on se passait les trucs, les gâteaux au moment des fêtes. »¹⁴³⁹

Pour Jean-Claude G., la négation, l'occultation de cette mémoire positive de l'Algérie française génère une réelle douleur. Lors de notre entretien, il admettra n'avoir jamais parlé à quiconque de son Algérie, de sa vie là-bas, n'avoir pas partagé ses souvenirs, comme si, dans une France désormais anti-coloniale, cela lui avait finalement été interdit. En retour, l'idéalisation et l'émotion qui y sont associées semblent encore plus fortes :

« Le paradis, quand vous avez 13-14-15 ans, on vivait au bord de la mer avec de très petits moyens, je vous dis mes parents étaient pauvres (il pleure, se lève, ne me répond pas lorsque je lui demande s'il veut s'arrêter un peu) c'est terrible d'avoir à parler (il pleure) Voyez... c'est dur... c'est très très dur (...) vous voyez on avait des petits moyens (il pleure) voyez depuis 40 ans, j'en ai jamais parlé... c'est la première fois que j'en parle... c'est la première fois qu'on me demande d'en parler parce que je n'ai jamais voulu en parler et... c'est samedi, dimanche, on mangeait tous en famille, on allait à la plage, mon beau frère... j'ai une sœur qui a 11 ans de plus que moi et donc on avait... on allait à la plage samedi, dimanche, on était en famille vous voyez, c'est ça qui est très dur pour moi parce que... maintenant j'ai plus de famille... (...) on n'avait pas besoin d'aller en vacances, on prenait notre serviette, on savait nager, on allait au port, on allait se baigner, pêcher, mes parents nous voyaient pratiquement jamais... (...) on allait à la plage, on se retrouvait, là c'était le paradis, on s'était

¹⁴³⁸ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹⁴³⁹ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

fabriqué une tente avec 4 bouts de tubes et 2 morceaux de tissus pour se protéger du soleil, on était 15-20... on était tous, on jouait au foot ensemble, on se baignait ensemble, les familles, les belles-familles, tout le monde s'entendait. »¹⁴⁴⁰

Gilbert F. tient des propos semblables :

« Nous sommes fiers de nos parents qui avaient fait de ce pays un paradis. »¹⁴⁴¹

En attendant une véritable et pleine reconnaissance, « l'épopée coloniale prend et conserve, grâce au discours pied-noir, les aspects positifs que lui refuse la France contemporaine. « Aventure », « pionnier », « bâtisseur », « découvreur » (...), sont les termes mis en avant par le discours pied-noir pour faire front à ceux de « colons », « exploiters », « colonisateurs » (...), dont les affuble l'histoire officielle. »¹⁴⁴²

Par ailleurs, il convient ici de relever un élément particulièrement important et qui vient renforcer l'entreprise des Pieds-Noirs de donner une image mythifiée de leur passé et du pays qu'ils ont contribué à construire et qu'ils ont laissé derrière eux. Ainsi, ils cherchent régulièrement à « crédibiliser » leurs propos en citant de « vieux » Algériens, ayant connu, comme eux, cette Algérie française raillée, critiquée, cachée en métropole. Ainsi, pour Jean-Pierre Z. :

« Je parle dans les vieux...(...) ils seraient peut-être certainement favorables au retour, sous une forme à trouver, des Français en Algérie... de leur savoir, de leur... je ne sais. Il y a un tas de choses qu'on a rapporté... ils nous donnaient... au même titre, ils apportaient beaucoup de choses »¹⁴⁴³

Quant à Jean-François C., il affirme :

« J'ai des copains, que j'ai encore, qui m'écrivent et qui me disent « du temps des Français, ah mon vieux, qu'est-ce qu'on était bien. Il y avait de l'eau, de l'électricité. Il y avait... les hôpitaux marchaient »... »¹⁴⁴⁴

Pour Frédérique D. :

¹⁴⁴⁰ Entretien Jean-Claude G., Annexes, p. 105

¹⁴⁴¹ Entretien Gilbert F., Annexes, p. 141

¹⁴⁴² Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 71

¹⁴⁴³ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

¹⁴⁴⁴ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

« Même les Arabes eux-mêmes étaient bien plus heureux quand on y était. Vous leur demandez... ceux qui sont de notre âge, de notre génération, ou de la génération de mes parents regrettent cette époque-là »¹⁴⁴⁵

Ou encore pour Alain Y. :

« Je parle des vieux ou les gens de ma... ils me disent « Alain, tout le monde regrette les Pieds-Noirs ! »... tout le monde regrette les Pieds-Noirs... mais bon, c'est comme ça »¹⁴⁴⁶

Pendant longtemps, « la mémoire française (...) a été marquée par une culpabilité silencieuse, mais surtout par l'occultation et le refoulement »¹⁴⁴⁷, laissant les Pieds-Noirs seuls avec leur passé ignoré, mais suractivé par une mémoire vive et entretenue. Pour la métropole, il s'agissait surtout de le maintenir « dans une obscurité commode »¹⁴⁴⁸ évitant ainsi « de mettre en lumière ceux de ses aspects peu flatteurs pour une histoire de France qui se veut exemplaire et infaillible. Ainsi, laissée dans l'ombre, l'histoire des pieds-noirs baigne également dans le doute, les soupçons, le péché (...). »¹⁴⁴⁹

Progressivement la France a entrepris de fixer, de se prononcer sur certains pans de l'histoire coloniale –en passant notamment par la représentation nationale, espérant rassembler les Français dans une seule et unique histoire de la France en Algérie. Or, la « mise en histoire » de l'Algérie française et de la guerre d'Algérie n'a rien d'aisé. La mémoire résistante des Français d'Algérie constitue ici une barrière des plus solides à l'historicisation de cette période, tout simplement parce que « l'histoire, fût-elle relativiste et consciente des interpénétrations qu'elle produit, est approche du passé réellement advenu, la mémoire se déploie au présent, et n'est que présence, toujours incertaine, du passé »¹⁴⁵⁰. Comme l'ajoute Pierre Nora, « la mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants (...). L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est

¹⁴⁴⁵ Entretien Frédérique D. Annexes, p. 584

¹⁴⁴⁶ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹⁴⁴⁷ Gilles Manceron et Hassan Reamoun, D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie, de la mémoire à l'histoire, op. cit., p. 9

¹⁴⁴⁸ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 167-168

¹⁴⁴⁹ Ibid

¹⁴⁵⁰ Marie-Claire Lavabre, Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste, op. cit., p. 31

plus. »¹⁴⁵¹ Les Pieds-Noirs devront donc faire face à la volonté française de considérer son passé algérien comme réellement advenu, et de l' « écrire » ainsi de façon « définitive ».

En effet, « la coupure entre mémoire et histoire est ici accomplie par l'écriture. Aussi Paul Ricoeur place-t-il en prélude à son épistémologie de l'histoire le mythe de l'invention de l'écriture comme *pharmakon* raconté dans *Phèdre. Pharmakon*, avec ce que ce terme a d'ambigu : à la fois remède et poison. Remède en tant que l'écriture est un aide-mémoire qui permet de faire face à l'oubli, une série d'empreintes extérieures grâce auxquelles les hommes pourront se remémorer, poison, dans la mesure où cet art de l'écriture « produira l'oubli dans l'âme de ceux qui l'auront appris, parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire », parce que ces traces écrites et extérieures se substituent aux traces intimes de la mémoire. »¹⁴⁵²

Pour les Pieds-Noirs, « s'intégrer dans l'histoire de France (...) nécessite d'y être accepté. Pour la France (...), l'histoire des pieds-noirs représente, avant tout, un chapitre de la colonisation : elle s'en trouve rejetée. (...) La mauvaise conscience qu'elle engendre contribue à maintenir dans l'oubli total l'histoire des pieds-noirs qui la sous-tend. (...) Pour avancer encore dans l'histoire, les pieds-noirs ont besoin que l'étape qui leur est propre soit reconnue et adoptée. »¹⁴⁵³ Or, « le passé des pieds-noirs ne va pas dans le « bon » sens de l'histoire, dicté par les intérêts du présent et les impératifs politiques. Il perturbe le discours consensuel des valeurs républicaines et de la mémoire officielle. »¹⁴⁵⁴ Dans cette écriture historique, quelle place la France entend-elle accorder à cette mémoire ignorée des Pieds-Noirs ? Comment les Pieds-Noirs réagissent-ils à l'officialisation d'une histoire dont ils ont participé, et dont ils sont pourtant « exclus » ?

Les remous de l'écriture de l'histoire

C'est à Maurice Halbwachs que l'on doit la distinction entre mémoire et histoire, lorsqu'il place « du côté de la mémoire tout ce qui fluctue, le concret, le vécu, le multiple, le sacré, l'image, l'affect, le magique, alors que l'histoire se caractériserait par son caractère

¹⁴⁵¹ Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Tome 1, « La République. La Nation. Les France », Editions Gallimard, Collection Quarto, Paris, 1997, p. 24-25

¹⁴⁵² Emmanuel Macron, « La lumière blanche du passé. Lecture de *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, de Paul Ricoeur », op. cit., p. 22

¹⁴⁵³ Joëlle Hureau, *La mémoire des Français d'Algérie de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 100

¹⁴⁵⁴ Michèle Baussant, *Pieds-Noirs. Mémoires d'exils*, op. cit., p. 427

exclusivement critique, conceptuel, problématique et laïcisant »¹⁴⁵⁵. Pour lui, « lus dans les livres, enseignés et appris dans les écoles, les événements passés sont choisis, rapprochés et classés, suivant des nécessités ou des règles qui ne s'imposaient pas aux cercles d'hommes qui en ont gardé longtemps le dépôt vivant. (...) Aussi le besoin d'écrire l'histoire d'une période, d'une société, et même d'une personne ne s'éveille-t-il que lorsqu'elles sont trop éloignées dans le passé pour qu'on ait une chance de trouver longtemps encore autour de soi beaucoup de témoins qui en conservent le souvenir »¹⁴⁵⁶.

Si la France désire à ce point écrire des bribes de son histoire algérienne, c'est pour tourner, croit-elle, la page sur un passé trouble et litigieux. Mais, « de part et d'autre de la Méditerranée, les livres, les émissions ou les débats sur cette période de l'histoire suscitent [encore] des réactions émotionnelles et révèlent une hypersensibilité de l'opinion qui sont d'habitude réservées aux conflits dont les armes viennent de se taire et dont le sang est à peine sec »¹⁴⁵⁷.

Les témoins sont encore nombreux. Les mémoires aussi. Comment envisager d'écrire une histoire, c'est-à-dire de considérer une période comme définitivement advenue, ne concernant plus qu'un très faible nombre d'individus, et devant être faire l'objet d'une « version uniformisée » pour être, par exemple, enseignée, lorsque de si nombreuses personnes en ont encore le souvenir et en entretiennent la mémoire ? Cette question se pose de façon d'autant plus prégnante que la mémoire collective des Pieds-Noirs, d'ores et déjà mise à l'écart, est d'une part, essentielle à l'existence même de leur communauté, d'autre part, ignorée car « accusée » de faire la part belle au colonialisme. Mais, comme le rappelle Olivier Mongin, « une méfiance extrême envers les méfaits de la mémoire reviendrait à sacraliser la posture de l'historien condamnant l'esprit non éclairé à se taire tant que la vérité n'est pas énoncée par le savant (...). Mais à quel moment commence le règne de la bonne histoire et se termine la pression néfaste de la mauvaise mémoire ? »¹⁴⁵⁸ Par ailleurs, pour Paul Ricoeur, « l'historien soucieux de vérité ne peut réduire les traces de la mémoire et du souvenir à des résidus archaïques ou à des fictions dont il faut se méfier. Après avoir rappelé que la mémoire ne

¹⁴⁵⁵ François Dosse, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », in *Raison Présente*, n°128, 1998, p. 5

¹⁴⁵⁶ Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, op. cit., p. 130

¹⁴⁵⁷ Gilles Manceron et Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, op. cit., p. 11

¹⁴⁵⁸ Olivier Mongin, « Les discordances de l'histoire et de la mémoire », *Esprit*, août-septembre 2000, op. cit., p. 8-9

relève pas uniquement de la sphère psychique et individuelle et qu'elle revêt une dimension collective (...), il évoque, en écho à Bergson, le « petit miracle » de la mémoire qui peut accéder à une « reconnaissance » du passé, ce qui la distingue d'une opération historiographique dont l'accès au passé ne peut être qu'indirect. »¹⁴⁵⁹

Comment considérer comme définitivement passé ce que certains Pieds-Noirs vivent encore jusque dans leurs chairs ? Ecrire une histoire indépendamment de leur mémoire de l'Algérie française ne revient-il pas tout simplement à les en exclure, et donc à nier leur aventure tout autant que leur drame ?

Ce dont les Pieds-Noirs semblent également avoir peur face au tournant de l'histoire emprunté par la France, c'est de l'oubli : celui de leurs aïeux, de leur travail et de leurs sacrifices, celui de leur drame et de leur inaudible douleur. Ils craignent cet oubli au profit d'une histoire empreinte d'anticolonialisme et de rejet des Pieds-Noirs comme coupables et responsables à la fois de la colonisation et de sa fin tragique. D'ailleurs, dans le cadre des entretiens qu'elle a menés, Jeannine Verdès-Leroux a remarqué à quel point les Pieds-Noirs cherchaient à « se défendre » de ce qui, au yeux de l'opinion métropolitaine, semble apparaître comme une faute. Ainsi, elle cite l'une des personnes interviewées : « Personnellement, je refuse que l'Histoire puisse me condamner, le fait d'être né quelque part ne peut pas être infamant »¹⁴⁶⁰. Ou encore, cette autre personne qui affirme : « L'idée qu'être né quelque part à un certain moment puisse être entachée de façon indélébile de culpabilité, je considère que c'est le pire des racismes. »¹⁴⁶¹

Pourtant, « « oublier est une nécessité », écrivait Lucien Febvre, « pour les groupes, pour les sociétés qui veulent vivre » et ne pas se laisser écraser « par cet amas formidable » de faits hérités. »¹⁴⁶² Comme le rappelle d'ailleurs Ernest Renan, « l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun et aussi que tous aient oublié bien des choses. (...) Tout citoyen français doit avoir oublié la Saint-Barthélemy, les massacres du Midi au XIII^e siècle.»¹⁴⁶³ L'« oubli » collectif est d'ailleurs riche de nombreux enseignements quant au rapport d'une société avec sa propre histoire, et, ici, quant au rapport de la France à sa période algérienne. En effet, « de même que Freud a montré que, dans le cas de la mémoire

¹⁴⁵⁹ Ibid, p. 8

¹⁴⁶⁰ Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui*, op. cit., p. 12

¹⁴⁶¹ Ibid

¹⁴⁶² Lucien Febvre, cité par Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 123

¹⁴⁶³ Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », in *Œuvres complètes*, Calmann-Lévy, 1949, t. 1, pp. 891-892

individuelle, il était plus important de s'intéresser aux oublis qu'aux souvenirs, il est possible que l'on apprenne davantage sur une société en considérant ce qu'elle ne commémore pas que ce qu'elle commémore »¹⁴⁶⁴.

Alors que la France entend écrire, par bribes d'abord, son histoire algérienne, certains Pieds-Noirs semblent se sentir comme « investis d'une mission » : faire connaître, ou rétablir la vérité historique sur leur Algérie coloniale et sur le conflit algérien. Thème plus que fondamental dans le combat -le terme n'est pas trop fort- de certaines associations, le « rétablissement de la vérité historique » est au centre des récits recueillis, qui expriment une volonté constante de rétablir une « vérité », à laquelle l'histoire française n'entend pas, leur semble-t-il, faire de place. En effet, la « mise en mots », par la France, de son histoire algérienne vient buter, en ce qui concerne les Pieds-Noirs, sur deux importants points d'achoppement : d'une part la « version » mise en avant ne correspond pas à celle qu'ils souhaiteraient voir valorisée, ou dont ils souhaiteraient qu'elle soit prise en compte ; d'autre part, écrire l'histoire de l'Algérie française et de son conflit signifierait, pour les Français d'Algérie, faire basculer cette période de façon définitive et irrévocable dans le passé, ce à quoi ils ne peuvent se résoudre.

La virulence qui caractérise alors les Pieds-Noirs est tout à fait significative de la violence, certes symbolique, qui les frappe alors que la France entend tourner « leur » page. C'est ce dont témoignent les propos de Jean-Félix Vallat, prononcés dans le cadre du congrès du CLANr :

*« Notre seule motivation c'est l'intérêt général de toute la communauté rapatriée, intérêt général qui doit passer avant l'intérêt propre de chaque association, pour arriver au rétablissement de la justice et de la vérité concernant notre communauté, tant sur le plan moral que matériel. (...) notre droit d'ingérence c'est de nous opposer à la force publique. Et nous avons besoin de tout le monde. »*¹⁴⁶⁵

Et il ajoutera, au cours d'un entretien :

« Rétablissement de la vérité historique... et de vraiment ce qui s'est passé là-bas, et la vie... comment elle était en Algérie... puisque nous... ce qu'on entend c'est une vérité complètement travestie et d'un seul côté (...) une recherche objective, et pas les poncifs qu'on entend (...) on a tendance à ne voir aujourd'hui que les côtés négatifs.

¹⁴⁶⁴ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 147

¹⁴⁶⁵ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

Ca c'est assez horripilant. Et puis pour la mémoire de mes parents... et pour mes enfants, j'ai... je me sens un devoir de rétablir un peu... la vérité. Les émissions de télévision auxquelles j'ai participé m'ont fait plaisir parce que ça permet de tenir certains discours qui n'étaient jamais entendus. »¹⁴⁶⁶

René Fa. va encore un peu plus loin :

« A ce terme de vérité de l'histoire, je préfère de beaucoup l'exactitude de l'histoire... alors, contrairement à ce que vous ne voulez pas faire, un fait est un fait. Il n'y a pas à sortir de là. Moi, je suis... ce qui n'a rien à voir avec l'Algérie... je suis un fervent partisan de tout ce qui concerne les guerres de Vendée. J'y suis allé plusieurs fois. J'ai fait... avec mon épouse, d'ailleurs, nous avons fait deux ou trois études, et il y a une similitude frappante entre ce qui s'est passé entre 1793 et 1794 en Vendée, et ce qui s'est passé en Algérie. C'est pareil. Il y a eu des exactions des uns... c'est incroyable ce qui s'est passé. Donc, l'exactitude de l'histoire, c'est de dire tel jour à telle heure... moi, j'ai une de mes amies, qui est une historienne assez connue... concernant les guerres de Vendée, et qui dit même « j'ai lu dans tel bouquin, etcetera, que on dit que on avait enterré un certain nombre de gens à trente mètres du puit qui se trouve à cet endroit ». Non, non ! C'est faux ! C'est pas à trente mètres. C'est exactement à 45 mètres, c'est pas à 30 mètres. C'est ça l'exactitude de l'histoire. Et, en Algérie, on a toujours trompé les gens, parce qu'on ne leur a jamais donné l'exactitude de l'histoire... »¹⁴⁶⁷

Selon nous, sa prise de position concernant les guerres de Vendée se met au service d'une quête de légitimité de la prise de parole et d'objectivité des propos, ainsi détachés du seul conflit algérien. René Fa. se place sur un autre terrain que celui sur lequel se positionnent habituellement les Pieds-Noirs, et cherche ainsi à conférer à ses propos un surcroît de crédibilité.

Par ailleurs, pour Jean-Marc L. :

« Nous, les Pieds-Noirs, on va passer notre temps à ça, et y compris nos jeunes, qui vont réta... essayer en tout cas de rétablir cette vérité historique sur cette partie de l'histoire de France, parce qu'elle est complètement, complètement transformée. Et

¹⁴⁶⁶ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

¹⁴⁶⁷ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

c'est vrai aussi, et en tant qu'historien je le sais, que ce sont les vainqueurs qui font l'histoire. »¹⁴⁶⁸

Jean-Pierre R. parle même de « sa » guerre :

« C'est les historiens, peut-être, qui feront dans quelques siècles... dans un siècle, qui feront la vérité de ma guerre d'Algérie. »¹⁴⁶⁹

Pour Jean-Pierre Z. :

« Refaire l'histoire réelle de l'Algérie, ça c'est autre chose. Ca oui... parce qu'il faudra bien qu'un jour, cette histoire qui a duré cent et quelques années... qui fait partie du patrimoine national... il faudra bien qu'elle rentre dans les écrits. »¹⁴⁷⁰

Renaud Bachy, membre de la Mission Interministérielle aux Rapatriés, indique, quant à lui, que l'Etat français semble avoir pris la mesure de cette nécessaire « vérité historique » à laquelle font si souvent référence les Français d'Algérie, en même que celle de la difficulté d'empêcher que soit érigé un monopole de la parole sur cette période de l'histoire :

« Sur les questions de rapatriés, le chef de l'Etat et le Premier Ministre ont souhaité traiter non seulement les questions de mémoire, les questions d'histoire, les questions d'approche historique, de vérité historique, de commémoration... »¹⁴⁷¹

Intéressons-nous ici au conflit qui a accompagné le débat parlementaire autour de la date du 19 mars, date du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Pour Clarisse Buono, « d'une certaine façon, on peut dire qu'il n'y a pas de mémoire collective française de la guerre d'Algérie. Pas d'anniversaires ni de lieux de mémoire (...). La seule date commémorée l'est pas les membres de la FNACA (...), il s'agit du 19 mars 1962 (...) cette date, plus que n'importe quelle autre, est rejetée par les rapatriés.»¹⁴⁷² En effet, « les accords d'Evian, qui reconnaissent officiellement l'indépendance de l'Algérie, ont été signés le 19 mars 1962, bien que l'indépendance de l'Algérie n'ait été effective qu'à partir du 5 juillet de cette même année. C'est donc ce jour du 19 mars que la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc) a choisi comme date commémorative de la guerre

¹⁴⁶⁸ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹⁴⁶⁹ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

¹⁴⁷⁰ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

¹⁴⁷¹ Entretien Renaud Bachy, Annexes, p. 307

¹⁴⁷² Clarisse Buono, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 65

d'Algérie. Le choix permettait d'affirmer qu'ils avaient bien participé à une vraie guerre (...). A cette date, la Fnaca a donc pris l'habitude d'organiser diverses manifestations du souvenir qui ont permis à la communauté des rapatriés de s'affirmer dès les années soixante. Mais entre le 19 mars et le 5 juillet 1962, le cessez-le-feu n'a guère été respecté et des centaines de personnes ont encore trouvé la mort ou ont été enlevées. La communauté pied-noir était donc choquée de voir ainsi célébrer cette date du 19 mars comme la fin de la guerre d'Algérie et l'exprimait vivement par l'intermédiaire de ses associations. »¹⁴⁷³

Il a ainsi été décidé d'une date, choisie de façon « arbitraire » et sans réelle signification quant à l'histoire de la France en Algérie, date dans laquelle personne ni ne se reconnaît ni ne se sent agressé, et qui ne soulève donc pas d'indignation. Ainsi Alain Vauthier, en contact étroit avec les « représentants » de la communauté des Français d'Algérie, témoigne de la réaction de ces derniers face aux décisions du gouvernement quant à l'histoire algérienne de la France, mais, surtout, quant à leur propre passé, et donc à leur communauté –une réaction qui témoigne, une fois de plus, d'une cristallisation identitaire autour de la thématique victimaire :

« Vous avez entendu tout le débat qui porte sur la loi... sur la célébration du 19 mars, par exemple, qui est en fait... qui est le moment où le gouvernement français et puis les émissaires algériens ont conclu un cessez-le-feu... pour les français, c'est le cessez-le-feu, mais pour les pieds-noirs et pour ceux qui sont revenus de là-bas hein, les harkis par exemple, c'est le commencement d'un drame épouvantable. C'est la dramatisation des... de la situation, c'est l'OAS, c'est les exactions du FLN. C'est une situation très difficile. Et pour eux, évidemment, c'est pas le 19 mars qu'il faut célébrer, mais il faut célébrer autre chose. D'où la proposition du gouvernement de proposer le 5 décembre, qui est une date qui n'a pas grande signification dans l'histoire de l'Algérie, du Maroc, ou de la Tunisie, mais qui est une date qui peut reprendre l'ensemble... la commémoration de l'ensemble de ces faits. »¹⁴⁷⁴

De même pour Christian Schembré, Président du Parti Pied-Noir :

« On a vécu le vote à l'Assemblée Nationale, pour le 19 mars, qui quand même occultait eh ben tout ce qui s'est passé après, donc le génocide pied-noir et harki, l'exode de plus d'un million et demi de personnes etcetera. Donc, ça c'était inconcevable. »¹⁴⁷⁵

¹⁴⁷³ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 87

¹⁴⁷⁴ Entretien Alain Vauthier, Annexes, p. 396

¹⁴⁷⁵ Entretien Christian S. Annexes, p.

Julien D., qui occupe une position publique, fait également état des conflits autour de la date du 19 mars :

« C'est une partie de la hiérarchie militaire, qui accepte pas de reconnaître que le 19 mars c'est une défaite... les Pieds-Noirs, ils pèsent pas là-dessus, c'est du baratin... à Montpellier, à Béziers, à Perpignan, peut-être, mais c'est... un gouvernement qui veut le faire il le fait. C'est pas ça qui va l'empêcher de... voilà. Il peut s'amuser à mettre en valeur ça, en disant « ah, vous vous rendez compte »... parce qu'il ne voulait pas le faire, il se sert du lobby pied-noir, mais ceux qui sont le plus contre le 19 mars, c'est pas le lobby pied-noir. Dans l'Assemblée, vous allez les voir. C'est une série, moi j'ai entendu, de députés de droite... souvent de la droite Algérie française, qui veulent pas accepter ça. C'est pas les Pieds-Noirs qui étaient le plus remontés contre le 19 mars... pour eux c'est une défaite, c'est une humiliation. »¹⁴⁷⁶

Pour Jean-Marc L., il s'agit d'un véritable combat :

« C'est ce 19 mars qui nous prend... au corps, parce que on ne peut pas accepter qu'on commémore cette défaite. Parce que c'est une défaite. Perdre 17 départements français, le gaz, le pétrole, l'exil d'un million d'individus, la mort après le 19 mars de 150 000 harkis, de 30 000 pieds-noirs. On ne peut pas l'accepter. On peut pas commémorer ça. Est-ce qu'on commémore Sedun, Waterloo, etcetera ? Non. Y'a que la France pour se... pour se battre la coulepe, et se dire qu'elle a tous les péchés du monde. Mais non. Moi, je me bats constamment lors des manifestations du 19 mars, seul ou avec des copains. J'ai même un procès de Sanary sur le dos, où le maire, le commandant de police, tout le monde a porté plainte contre moi... parce que... parce que j'accepte pas cette manifestation. Et, comme je leur dis « vous êtes... c'est une malignité de votre part de... d'imposer la date du 19 mars, parce que, je vous l'ai dit et je vous le répète... prenez des plaques de rues aux morts de la guerre d'Algérie, aux morts civiles et militaires de la guerre d'Algérie... fin de la guerre d'Algérie, mais ne mettez pas de date. Si vous voulez mettre la date, c'est que vous voulez nous enquiquiner, et nous mettre la tête sous l'eau. Et ça, c'est inadmissible ». Alors, donc, aujourd'hui c'est le 5 décembre. Que m'importe hein. Le 5 décembre ou ailleurs... même si ça ne correspond à rien. Mais, le chef de l'Etat l'a décidé ainsi. Donc, plus de

¹⁴⁷⁶ Entretien Julien D., Annexes, p. 351

19 mars. Mais, je vois encore que ça continue. Je vois encore que la FNACA insiste sur ce 19 mars, et pour le... pour l'histoire de France. On se bat là bien sûr pour nous, mais aussi pour la France. Pour l'histoire de France, il est impensable qu'on avalise cette date et qu'on la mette en exergue. C'est... c'est impensable, dans l'histoire de France. »¹⁴⁷⁷

De même, pour Jean-Pierre Marc. :

« Je crois que la guerre d'Algérie fait partie des domaines où il y a des représentations antinomiques... l'exemple du 19 mars est en frappant. »¹⁴⁷⁸

Pour Maxime B. :

« Quand je vois l'histoire du 19 mars, je me dis qu'il y a encore un problème hein »¹⁴⁷⁹

La France a entendu marquer la date du 19 mars du sceau de l'histoire, ignorant par là même les blessures encore vivaces au cœur de la mémoire des Pieds-Noirs, des blessures surtout consécutives aux dramatiques événements s'étant produits après cette date. Au vu des protestations qu'une telle démarche a soulevées, elle s'est donc orientée vers une autre date. Par ailleurs, la mémoire collective des Pieds-Noirs foisonne d'événements particulièrement marquants, que l'histoire écrite par la France ne semble pas décidée à prendre en considération. Autour de ces événements se produit une véritable cristallisation mémorielle, d'autant plus forte que l'absence de regard de la part de la communauté nationale se fait prégnant. Selon nous, il s'agit de nouveau pour la métropole d'indiquer aux Pieds-Noirs avec quelle illégitimité elle perçoit leur souffrance et la réalité de leur drame. « Commémorer le 19 mars, c'est (...) commémorer une double défaite : celle de la France qui perd l'Algérie, celle des Pieds-Noirs condamnés à l'exil : « Moi j'ai toujours dit : « Quand on fêtera Waterloo, on fêtera le 19 mars ». On ne commémore pas une défaite que je sache. »¹⁴⁸⁰

¹⁴⁷⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹⁴⁷⁸ Entretien Jean-Pierre Marc., Annexes, p. 758

¹⁴⁷⁹ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

¹⁴⁸⁰ Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit., p. 128

A ce sujet, « la fusillade de la rue d'Isly est considérée comme le meilleur symbole du non respect des accords passé une semaine plus tôt, et donc de la trahison, par la France (...) des Français d'Algérie. »¹⁴⁸¹ Alain G., maire d'une ville du sud de la France, nous précise ainsi :

« -Tout à l'heure vous m'avez dit que vous avez assisté à une commémoration du 26 mars

-Oui

-Vous le faites parce que votre fonction vous y amène ou vous vous sentez concerné en tant que Français d'Algérie ?

-Je crois que j'ai un respect pour mes compatriotes... ceux-là... et je ne veux pas qu'ils puissent dire... c'est pas... je ne veux pas qu'ils puissent dire en plus que j'oublie mes origines. Je n'oublie pas mes origines. Et c'est vrai que je ne le fais pas non plus ni pour me montrer... j'essaie de trouver un équilibre, c'est pas toujours facile... de trouver un équilibre entre ce qu'il faut que je fasse et ce que j'ai envie de faire. Voilà, c'est ça. C'est vrai que le 26 mars, j'étais à Blida quand ça s'est passé. Et le 26 mars, j'écoutais la radio. J'écoutais la radio, parce qu'on n'avait pas la télé encore. Et... je me souviens que... j'étais choqué, parce que c'est vrai que... des jeunes se baladaient dans les égouts pour arriver à fuir les gardes mobiles qui leur couraient après. Bon... qui avait tort ? Qui avait raison ? L'histoire ne nous le dira pas... parce que si on se met du côté des gens qui étaient sur les barricades ou des gens qui étaient à Bab El Oued... j'en vois encore souvent... bon... c'est les gardes mobiles qui leur tiraient dessus. Les gardes mobiles... qui trouvaient de temps en temps des mecs à eux accrochés à un poteau, ou pendus, parce qu'on disait que c'était des traîtres, que c'était des barbouzes... c'est les violences de l'histoire ça. »¹⁴⁸²

En 1999, le débat portant sur l'expression « guerre », devant désormais officiellement désigner le conflit ayant, pendant près de huit années, secoué l'Algérie française pour déboucher sur une Algérie indépendante, suscita également d'importants remous. En effet, « pendant quarante-cinq ans, depuis un certain mois de novembre 1954, la guerre d'Algérie (...) n'a été officiellement qu'une « opération de maintien de l'ordre, puis de « pacification ». (...) Trente-sept années après les accords d'Evian de mars 1962, le gouvernement de Lionel Jospin, dans la quasi-unanimité politique, estime qu'il est temps de « parler » de cette affaire,

¹⁴⁸¹ Ibid

¹⁴⁸² Entretien Alain G., Annexes, p. 808

purement symbolique. (...) Ainsi s'ouvre, le jeudi 10 juin 1999, un débat à l'Assemblée nationale sur l'adoption du terme « guerre d'Algérie ». Le public d'anciens combattants d'Algérie, présent en nombre dans les tribunes, vibre aux discours. (...) Mais cette reconnaissance de la guerre, trente-sept ans après, se fait surtout pour, et par, le « groupe » des soldats français. »¹⁴⁸³ « Les députés anciens combattants parlent peu des combats, des viols, des tortures, mais ils sont tous déterminés à faire voter ce texte par les leurs, des communistes aux gaullistes. Ils adoptent à l'unanimité des présents (...) la proposition de loi socialiste visant à substituer le terme « guerre d'Algérie » à celui d' « opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord » dans les documents de la République. Désormais, la guerre d'Algérie n'est plus une « guerre sans nom ». »¹⁴⁸⁴ Comme le précisera alors Alain Néri, « Comment pouvait-on appeler autrement que guerre un conflit qui a mobilisé plus de 1,5 million de jeunes Français pendant huit ans, qui a provoqué 30 000 morts et laissé 60 000 blessés ? Comment ne pas se rappeler le cri de détresse de la génération qui eut "vingt ans dans les Aurès" ? Comment ne pas se rappeler le sacrifice des harkis ? Comment oublier l'angoisse des pères et mères des jeunes appelés, des femmes et enfants des rappelés, des militaires d'active et de gendarmerie, dans l'attente du retour du gosse ou du père ? Il nous faut assumer l'Histoire telle qu'elle est, par respect pour des générations de Français et d'Algériens touchés sur un plan personnel, physique, psychologique ou familial par ce conflit. Oui, en Algérie, c'était la guerre. »¹⁴⁸⁵

Précisément, le vote sur le changement d'expression qualifiant le conflit ayant débouché sur l'indépendance de l'Algérie répond avant tout aux attentes des anciens combattants. Il vient en revanche exacerber le sentiment d'incompréhension et l'impression d'une trahison permanente du côté des Pieds-Noirs –qui utilisent pourtant sans hésitation le mot en question-, pour qui accepter de voir ce conflit qualifié de guerre sous-entendrait qu'il a opposé deux peuples, deux nations, deux armées, quand eux, nés français, sur une terre française, n'y voyaient qu'une révolte au seul sein de la nation France. Bien plus qu'un simple terme posé sur un événement, c'est une véritable prise de position, définitive cette fois, sur le passé des Pieds-Noirs, et, plus loin, leur légitimité même à se dire « Français » et à revendiquer une place au cœur de la communauté nationale.

¹⁴⁸³ Benjamin Stora, *Le transfert d'une mémoire*, op. cit., p. 132-133

¹⁴⁸⁴ *Ibid*, p. 134

¹⁴⁸⁵ JO

Les Pieds-Noirs semblent ainsi vivre l'écriture de l'histoire algérienne de la France comme un phénomène qui se produit malgré eux, sur lequel ils n'ont pas réellement de prise, bien qu'ils en aient été les principaux « acteurs ». Mais, comme le rappelle Clarisse Bueno, « en verrouillant l'accès à la mémoire de l'Algérie française, [la mémoire collective des Pieds-Noirs] prétend à une interdiction du droit de regard de la France sur cette question. Tout comme les Français d'Algérie avaient eu l'illusion que le pays colonisé était leur propriété, et ressentaient les interventions de la France comme une intrusion, les pieds-noirs semblent estimer que la France ne peut écrire l'Histoire de l'Algérie puisque eux seuls la connaissent et l'ont vécue. »¹⁴⁸⁶ Ou en tout cas, qu'elle ne peut l'écrire sans eux. Ainsi, Alain Vauthier rappelle la présence encore importante de témoins à la mémoire cristallisée parce que déniée dans sa légitimité à être prise en compte :

*« C'est quelque chose de compliqué, et puis aujourd'hui, on a encore pratiquement tous les... tous ceux qui l'ont vécu sont encore là, même si ils sont vieillissants, ils sont encore là. »*¹⁴⁸⁷

« L'apaisement des français d'Algérie passera par la révision des jugements portés sur eux et par l'écriture d'une histoire équitable. Ils se trouvent en butte à l'histoire « officielle », ou du moins à une histoire qui domine en France, même si elle se trouve à l'opposé de l'histoire qu'assume avec fierté (...) Jacques Chirac. (...) Inaugurant, le 11 novembre 1996, un monument à la mémoire des victimes civiles et militaires tombées en Afrique du nord de 1952 à 1962, Jacques Chirac, après avoir salué les 25 000 soldats disparus auxquels il associait la mémoire des soldats de l'armée d'Afrique, exaltait l'œuvre française : « Pacification, mise en valeur des territoires, diffusion de l'enseignement, fondation d'une médecine moderne, créations d'institutions administratives et juridiques, voilà autant de trace de cette œuvre incontestable à laquelle la présence française a contribué (...). Traces matérielles, certes, mais aussi apport intellectuel, spirituel, culturel (...). Aussi, plus de trente ans après le retour en métropole de ces français, il convient de rappeler l'importance et la richesse de l'œuvre que la France a accomplie là-bas et dont elle est fière (...). Les uns et les autres ont mérité les honneurs de la mémoire ». »¹⁴⁸⁸

¹⁴⁸⁶ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères et fils, op. cit., p. 75

¹⁴⁸⁷ Entretien Alain Vauthier, Annexes, p. 396

¹⁴⁸⁸ Jeannine Verdès-Leroux, citée par Eric Savarese, L'invention des Pieds-Noirs, op. cit., p. 92-93

« Paradoxalement,, ce *mea culpa* a pour conséquence d'affaiblir une part de la mémoire collective, qui se sent alors menacée par l'apparition de ce qu'elle a pourtant toujours revendiqué jusque-là. »¹⁴⁸⁹ Ainsi, selon Clarisse Bueno, « une perspective étonnante se profile : l'identité collective des pieds-noirs ne risque-t-elle pas de disparaître si la France leur exprime des « excuses » ? A partir du moment où « l'histoire pied-noir » se fonde dans l'histoire officielle, où le Français d'Algérie serait reconnu comme ayant été un agent de la France, où les victimes pieds-noirs seraient imputées à l'armée française aux ordres du général de Gaulle et où le rapatriement serait reconnu officiellement comme un exil, les spécificités de la *communauté* pied-noir disparaîtraient. »¹⁴⁹⁰ C'est d'ailleurs pourquoi certains membres de cette communauté, dont le Parti Pied-Noir, s'engageront dans une entreprise de « conversion », ou de « transformation » du groupe, pour essayer d'en permettre une forme de pérennisation au-delà de leur essentielle dimension victimaire.

L'hypothèse ici avancée par Clarisse Bueno semble se confirmer avec les débats qui ont entouré l'adoption par le Parlement français du texte portant reconnaissance de l'œuvre française en Algérie. Le texte de loi du 23 février 2005 avait pour objectifs de clore les indemnisations et de reconnaître d'éventuels aspects positifs à l'œuvre française en Algérie. Le débat qui s'est tenu à cette occasion a permis de mettre en évidence les dissensions qui, plus de quarante années après la fin du conflit algérien, parcourent encore la société française et tiennent « éveillée » la mémoire des Pieds-Noirs. Ainsi, le Parlement n'est pas apparu épargné par ces divisions et, représentant du peuple, il connaîtra à l'occasion de l'étude de ce texte censé, entre autres, mettre l'accent sur les « aspects positifs » de la colonisation française, des échanges particulièrement houleux. Parallèlement au débat propre au texte, sera également mis en exergue une sorte de conflit de légitimité entre historiens et parlementaires s'agissant de l'écriture de l'histoire.

Ainsi, si l'entreprise de reconnaissance d'éventuels aspects positifs de la présence française en Algérie pouvait, a priori, satisfaire un grand nombre de Pieds-Noirs, qui semblaient attendre, depuis de très nombreuses années, que l'on cesse de ne voir en eux qu'un ensemble de colonialistes riches, exploitateurs, elle suscite toutefois quelques réactions parmi ceux qui tiennent à ce que soient distinguées l'action de la France et celle des Français, n'acceptant plus de voir leur destin associé au pays à l'origine du plus grand drame de leur existence. C'est notamment le cas de Christian Schembré, Président du Parti Pied-Noir :

¹⁴⁸⁹ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de père en fils, op. cit., p. 135

¹⁴⁹⁰ Ibid

« Bien évidemment, on a vu que tous ces derniers mois ou cette dernière année, la communauté pied-noire est revenue sur le devant de la scène. Il y a eu d'abord la loi votée sur... en faveur des rapatriés au mois de février 2005. Bien évidemment, elle a été largement contestée par plusieurs centaines d'associations, mais dont, bien évidemment, l'Assemblée Nationale, ou les députés qui étaient chargés de défendre les amendements, n'ont pas tenu compte. Tout le monde est allé dans le sens du projet présenté par le gouvernement. Donc, cette loi ne satisfait en rien... ne solutionne, d'abord, en rien les problèmes afférant à notre communauté et, donc, bien sûr, le contentieux reste en l'état... qu'il soit matériel, humain, social, culturel, historique, et on s'est aperçu, par delà cette loi et l'attitude du gouvernement... nous avons été très agissants, et, en définitive, on importait peu. On ne comptait pas... c'est-à-dire que notre voix ne comptait absolument pas, et que même au niveau des groupes des parlementaires, personne n'a abondé dans notre sens. »¹⁴⁹¹

D'ailleurs, dans un bulletin daté de mars 2005, le bureau national du Parti Pied-Noir précisera : « La loi pour "les "rapatriés" portant reconnaissance de la nation, censée régler définitivement ce lourd contentieux humain et matériel, est restée fidèle aux principes de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1962. Un flop retentissant ! Et malgré la contestation de toutes les organisations de défense, rien n'a été modifié des textes adoptés en première lecture par l'Assemblée Nationale puis le Sénat (...). Pire le ministre d'état aux anciens combattants M.Mekachera, qui a défendu le texte, expliquait que cette loi incomplète votée le 10 février allait permettre d'interpréter les textes dans le sens d'une meilleure reconnaissance...! La majorité gouvernementale a soutenu dans son ensemble le texte initial et toutes les propositions avancées par les associations ont été écartées. Bien sûr, dans le contexte actuel, il fallait « faire quelque chose » pour cette collectivité encombrante mais néanmoins marginalisée par les autorités. Il fallait faire un geste, fut-il insignifiant, afin que la politique de rapprochement avec Alger puisse se poursuivre. Paradoxalement, ce sont les communistes et les socialistes qui ont voté contre la loi, prétextant que la France devrait y intégrer la reconnaissance de sa responsabilité dans les massacres perpétrés après le 19 mars 1962 contre les Pieds-Noirs et les Harkis. Quelle ironie de l'histoire ! Mais les faits sont là.: la France doit accepter et reconnaître ses responsabilités historiques dans les massacres et l'exode qui ont frappé notre communauté ; reconnaître le plan préparé et exécuté qui allait

¹⁴⁹¹ Entretien Christian S., Annexes, p.

conduire à la disparition du peuple des Européens sur la terre d'Algérie et à son génocide culturel et physique programmé. Les médias ont fait état de cette nouvelle loi et des milliards alloués à cette communauté, mais une fois encore les contestations ou désaccords n'ont trouvé que rarement écho dans la presse. La messe semble dite ! »¹⁴⁹²

Pendant de nombreuses années, la France a considéré que la période de l'Algérie française et de la guerre suscitaient encore une trop grande fébrilité pour l'on s'y intéresse de trop près. Occultées, cachées, tuées, elles ne généraient que des prises de position révélant une fondamentale opposition au principe même de la colonisation, à l'engagement immodéré de la France sur l'autre rive de la Méditerranée, ainsi que de vives critiques quant au conflit mené « pour rien ». Pourtant, en 2005, la France a semblé s'orienter différemment et porter, sur son passé algérien, un regard différent, moins manichéen, et ouvrant une petite porte à une communauté pied-noire tenue jusque-là complètement à l'écart, comme l'épine dans le pied d'une France qui n'acceptait pas son passé. Cette mise à l'écart aura entraîné, de la part des Pieds-Noirs, une forte mobilisation mémorielle, seul rempart à l'oubli définitif d'un pan tout entier de la population française, et, par là même, une cristallisation identitaire, autour d'une thématique victimaire devenue essentielle.

Toutefois, la démarche de la France à l'égard d'un passé pourtant si longtemps laissé dans l'ombre ne laisse-t-elle pas envisager un changement peut-être encore plus profond ? Regarder son passé plus en face, n'est-ce que aussi regarder la France d'un autre œil ? Accepter peut-être de prendre ses distances par rapport à une image unitaire et uniforme de plus en plus mise à mal par les profonds changements qui animent la société ?

En effet, la France change. Des voix, parfois divergentes, s'élèvent et veulent se faire entendre. Le modèle universaliste semble peu à peu laisser de la place à des différences jusque là étouffées, et qui entendent désormais qu'on les reconnaisse en tant que telles. Dans une France qui tend, peu à peu, à admettre, si ce n'est à reconnaître, l'existence de différences en son sein, à s'ouvrir à une forme d'expression qui leur serait propre, à leur accorder, parfois des droits particuliers, quelle peut être la place des Pieds-Noirs ? Cette dynamique avoir fait naître chez nombre d'entre eux d'importants espoirs, mais la France est-elle prêt à reconnaître l'existence d'un particularisme découlant d'une histoire largement contestée ? La différence,

¹⁴⁹² Bulletin du PPN, mars 2005, Annexes

l'identité collective particulière des Pieds-Noirs peuvent être considérées au même titre et avec les mêmes « égards » que n'importe quel particularisme qui se voit considéré par l'Etat ?

B) La France change

« Le verdict d’Alexandre Soljenitsyne est clair et net : (...) la France doit elle aussi se hâter de tourner le dos aux enfermements de la Raison pour redécouvrir de toute urgence son identité profonde, abandonner, au terme de sa longue dérive, les rêveries du temps passé et se montrer enfin fidèle à sa propre histoire »¹⁴⁹³. C’est ici toute la tradition révolutionnaire d’une France constituée de citoyens purs qui se trouve ébranlée. Mais, comme le rappelle Pierre Birnbaum, la France est, depuis quelques années, confrontée à un véritable « renouveau de la question identitaire »¹⁴⁹⁴ se manifestant « avec le recul de l’Etat républicain issu de la tradition révolutionnaire. (...) C’est bien la tradition des Lumières (...) qui se trouve remise brutalement en question. C’est une conception de l’histoire porteuse de progrès abandonnant à un Etat à la prétention rationnelle, à une élite tout à la fois vertueuse et compétente, pour marcher d’un bon pas vers un bonheur public laïc »¹⁴⁹⁵.

Ainsi, de plus en plus, les différences émergent, les communautés s’affirment, les minorités de tout ordre demandent que l’Etat les « reconnaisse » dans leur légitimité à exister et à s’exprimer, faute de quoi celui-ci risque de devoir faire face à des réactions parfois violentes et à une fragilisation de l’équilibre de la société.

Dans un contexte apparemment plus réceptif aux communautés et à l’expression d’identités particulières, la communauté pied-noire peut-elle, cette fois, espérer être « traitée » comme les autres ?

Une nouvelle place pour les différences ? Vers une possible reconnaissance de la communauté ?

« Est-il question d’identité, de différences, de particularismes culturels et le débat s’enflamme. On le constate immanquablement, qu’il s’agisse d’aborder un thème ou un ensemble de problèmes spécifiques (...), ou de formuler des interrogations diffuses ou plus générales sur les valeurs universelles et leur respect »¹⁴⁹⁶. En effet, la France qui « prévalait » jusqu’à une période récente –celle d’ailleurs que les Français d’Algérie ont rencontrée, apprise et défendue de l’autre côté de la Méditerranée- s’était construite autour de la tradition universaliste inspirée des Lumières, une tradition pour laquelle l’Identité de chaque individu

¹⁴⁹³ Pierre Birnbaum, *La France imaginée*, op. cit., p. 9

¹⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 14

¹⁴⁹⁵ *Ibid*

¹⁴⁹⁶ Michell Wieviorka, *La différence*, op. cit., p. 11

était et devait rester celle qui faisait de lui un citoyen égal à tous les autres, libéré de ses « entraves » particulières, qu'elles soient ethnique, culturelle ou religieuse. En effet, « en France, l'individu [devait] être d'abord français, ne pouvant se réclamer que secondairement de son origine bretonne, kabyle, corse ou parisienne »¹⁴⁹⁷. C'est pourquoi, « de tout temps, des tensions et des violences ont accompagné l'expérience de l'altérité et de la différence. Telle qu'elle se développe depuis le milieu du XXème siècle, cette expérience s'inscrit au cœur de profondes mutations de la vie collective »¹⁴⁹⁸.

Comme le précise d'ailleurs Michel Wieviorka, « l'héritage des Lumières avait pu faire croire que nous serions d'autant plus modernes que nous saurions liquider les particularismes culturels, perçus comme autant de traditions résistant à la raison, au droit, à l'individualisme ou à la modernisation économique. Or, il faut bien admettre que la modernité d'aujourd'hui et de demain (...) accueille et produit des différences (...). L'irruption de la différence ne correspond pas nécessairement ni principalement à ce qui subsiste d'un passé qui s'éveille, au sursaut de traditions blessées mais encore capables de mobilisation. Elle représente au contraire la marque de l'entrée dans une ère nouvelle où nous inventons et inventerons de plus en plus fréquemment nos identités. »¹⁴⁹⁹

L'identité citoyenne unique et uniforme, la « liberté » d'un individu par rapport à toutes sortes d'entraves particulières serait-elle finalement un leurre ? En tous les cas, la question se pose de façon très pointue dans une France véritablement tiraillée entre une vision universaliste idéalisée et la nécessité –si ce n'est la volonté- qui se présente à elle de poser, désormais, sur sa société, un autre regard. « Il est vrai que les choses changent, que l'Etat-nation à la française perd de sa superbe et prétend moins maîtriser la société civile, que le pluralisme gagne peu à peu l'idéologie française auparavant unitaire, que la diversité des cultures et des identités se voit reconnue de plus en plus sans pour autant remettre en question l'espace public sécularisé et la citoyenneté forte »¹⁵⁰⁰.

L'« indépendance » qui revenait « à vouloir se défaire de toute entrave –celle du passé par exemple- pourrait bien n'être qu'une impasse existentielle qui, en niant la finitude de l'homme, débouche sur le vide et l'incertitude. Comment être en ne se référant qu'à soi ? (...) Pour Charles Taylor, l'authenticité ne prend sens qu'en référence à un « horizon de

¹⁴⁹⁷ François de Singly, *Les uns avec les autres*, p. 51

¹⁴⁹⁸ Ibid

¹⁴⁹⁹ Michel Wieviorka, *La différence*, op. cit., p. 19-20

¹⁵⁰⁰ Pierre Birnbaum, *Sur la corde raide*, op. cit., p. 93

significations » qui est donné : on ne peut pas se définir de façon significative à partir de rien. »¹⁵⁰¹ Comme le rappelle d'ailleurs Joël Candau, « les êtres humains ne sont pas des « individus » atomistiques « créant leur identité *de novo* »¹⁵⁰². De plus en plus, il apparaît donc impossible et inapproprié de considérer les individus « libres » de tout particularisme, exempt de différences les uns par rapport aux autres. Que la tradition universaliste ait entrepris de nier ces différences est une chose, cela ne signifie pas pour autant qu'elles aient disparu définitivement. Ainsi, la société française n'est-elle pas faite d'hommes « neufs », ignorant toute appartenance à part celle que lui offre l'Etat français. Et elle semble aujourd'hui traversée par cette préoccupation avancée par Emile Durkheim : « En chacun de nous, suivant des proportions variables, il y a l'homme d'hier qui, par la force des choses, est prédominant en nous puisque le présent n'est que bien peu de choses comparé à ce long passé au cours duquel nous nous sommes formés et d'où nous résultons »¹⁵⁰³.

Pour se protéger d'un risque de déséquilibre sociétal, et protéger les Français d'un enfermement néfaste dans leurs attachements particuliers, la France s'est elle-même isolée dans une vision universaliste, qui a pu montrer des limites, expliquant sans doute en partie l'émergence contemporaine de différences qu'elle croyait effacées.

Selon notre hypothèse, c'est finalement une forme de conjonction de l'affaiblissement d'un individualisme associé à l'idée du citoyen libre de toute attache, et de la cristallisation d'identités particulières ignorées, qui peut, en partie certainement, expliquer les bouleversements sociétaux de la France. De la même manière que les Pieds-Noirs, ignorés dans leur passé, dans leur drame et dans leur douleur, réagissent par un surinvestissement de ce qu'ils considèrent comme étant injustement délégitimé, les individus ou groupes, porteurs de différences trop longtemps maintenues dans le silence et l'ombre, laissent aujourd'hui apparaître des particularismes cristallisés que la France se doit de regarder et d'écouter.

« En effet, si la différence culturelle est devenue si préoccupante, (...) c'est parce qu'elle est fondatrice de tensions, de conflits, de violences et d'antagonismes qui mobilisent toutes sortes d'acteurs au cœur de nos sociétés et qui questionnent notre capacité à vivre ensemble »¹⁵⁰⁴.

Jean-Pierre Burgat, président de l'association MAFA¹⁵⁰⁵, fait d'ailleurs de cette menace latente pour l'équilibre sociétal un véritable « critère » à remplir pour des communautés qui

¹⁵⁰¹ « Le souvenir des morts », p. 316

¹⁵⁰² Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 24

¹⁵⁰³ Michel Wieviorka, *La différence*, op. cit., p. 28

¹⁵⁰⁴ *Ibid*, p. 19

¹⁵⁰⁵ Maison des Agriculteurs Français d'Algérie

entendraient se faire reconnaître en tant que telles par l'Etat français, les Pieds-Noirs n'en faisant, selon lui, pas partie :

« Nous ne sommes pas une menace pour l'ordre public ni un poids électoral. Depuis 42 ans... monsieur, depuis 42 ans, nous ne faisons que tendre l'autre joue. »¹⁵⁰⁶

Désormais, pour prévenir les conflits sociaux, la France se trouve en position de « reconnaître » -lorsqu'ils en expriment le besoin- les groupes, ou communautés, qui se présentent comme porteurs d'une différence, leur existence, leur légitimité à s'exprimer, en même temps qu'elle confirme, à chaque individu concerné, sa place incontestée en son sein en tant que citoyen. En effet, lorsqu'elle concerne des « groupes minoritaires ou subalternes, (...) l'exigence de reconnaissance prend une certaine acuité du fait des liens supposés entre reconnaissance et identité, où ce dernier terme désigne quelque chose qui ressemble à la perception que les gens ont d'eux-mêmes et des caractéristiques fondamentales qui les définissent comme êtres humains. »¹⁵⁰⁷

Ce besoin de reconnaissance est d'autant plus prégnant chez les Pieds-Noirs qu'il porte à la fois sur une dimension culturelle -découlant de la mise en présence, sur le sol algérien, de populations variées dont les années de vies en commun ont permis l'émergence d'un melting-pot de cultures méditerranéennes- sur la réalité du drame qu'ils ont vécu, et la responsabilité de la France dans cet événement traumatique, et sur la légitimité de leur place au sein de la communauté nationale. C'est ainsi que Robert G. affirme :

« Moi je crois que le leur n'est reconnu pas suffisamment mais moi je suis partisan de reconnaître... on reconnaît le drame et on reconnaît l'œuvre, les deux, il faut reconnaître les deux »¹⁵⁰⁸

De même, pour Pierrette G. :

« J'adhère complètement à cette idée que tant que l'Etat n'aura pas fait une reconnaissance... tout simplement... on ne demande pas d'argent (...) une reconnaissance. C'est un peu le travail des harkis. On veut la reconnaissance pour que la réalité historique soit enfin admise. Moi, je ne demande pas d'argent à l'Etat.

¹⁵⁰⁶ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

¹⁵⁰⁷ Charles Taylor, Multiculturalisme. Différence et démocratie, Editions Flammarion, Collection « Champs », 1994, p. 41

¹⁵⁰⁸ Entretien Robert G., Annexes, p. 256

Je m'en fous complètement. J'ai pas besoin d'argent. C'est pas ça. C'est pas l'essentiel. C'est en effet... je pense que ça contribuerait à faire le travail de deuil (...) ça passe par une reconnaissance ici, en France. Là, je pense que quand même, on pourrait vivre un peu plus apaisés, apaisés.»¹⁵⁰⁹

Pour Pierre A. :

« La reconnaissance morale et historique est essentielle. »¹⁵¹⁰

Enfin, pour Christian S. :

« On demande d'abord que notre communauté soit reconnue en tant que telle, c'est-à-dire que l'Etat reconnaisse son expression collective... (...) toutes les initiatives qui touchent à la... à la fibre, à l'identité de cette communauté, de ces populations. Voilà... tout ce qu'on donne aux autres et qu'on n'a pas nous mêmes... (...) « nous sommes une communauté »... sur le plan individuel et sur le plan collectif, on nous doit ça. On nous doit cette reconnaissance, cette reconnaissance de l'être humain et de la collectivité humaine... c'est inscrit dans la charte des droits de l'homme... un homme a le droit de choisir sa terre et de vivre sur sa terre natale. Bon, ça on nous l'a enlevé... partant de là, on nous doit cette reconnaissance en tant qu'être humain. Quand on aura ça, on saura défendre tout le reste... »¹⁵¹¹

Ainsi pouvons-nous suivre Charles Taylor lorsqu'il affirme que l' « identité est partiellement formée par la reconnaissance ou par son absence, ou encore par la mauvaise perception qu'en ont les autres (...). La non-reconnaissance ou la reconnaissance inadéquate peuvent causer du tort et constituer une forme d'oppression »¹⁵¹².

De plus en plus, la société française fait donc face à l'émergence, sur la scène publique, de toutes sortes de communautés, qui se voient donc « reconnues » par l'Etat français. « Le terme « communauté » et le communautarisme suscitent en France un engouement certain. (...) Des régionalistes aux bobos, des intégristes religieux aux gays, des blacks aux beurs, on se regroupe, on s'attroupe, on se réunit à tout propos, sur ses origines et ses affinités. Tout est prétexte à faire surgir de nouvelles tribus : la langue, la culture, la région, l'âge, la situation

¹⁵⁰⁹ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

¹⁵¹⁰ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

¹⁵¹¹ Entretien Christian S. Annexes, p.

¹⁵¹² Charles Taylor, Multiculturalisme. Différence et démocratie, op. cit., p. 42

sociale, la religion, la sexualité, l'origine nationale (...). Chacun exhibe ses différences ; chacun revendique la reconnaissance de ses particularités, sinon l'octroi de droits spécifiques, à la manière anglo-saxonne. C'est chic d'être une minorité. (...) Le coming out est devenu une figure imposée (...) on s'affiche corse, gay, basque, beur, breton, juif, alsacien, protestant (...). Rien ne doit être réservé à la sphère privée¹⁵¹³.

Pour Jean-Pierre Burgat, il s'agit d'un égarement de la part des gouvernants français qui se soumettraient ainsi à la pression d'une potentielle « menace sociétale » que certaines représenteraient, en même temps qu'ils y verraient la possibilité de mobiliser, « facilement », des pans entiers de l'électorat :

*« On légifère à journée complète, pour gagner les suffrages des minorités les plus diverses, des plus respectables, aux plus inattendues, de la communauté juive orthodoxe jusqu'aux chasseurs de gallinettes cendrées...(...) en, passant par les déserteurs sans guerre, par les homosexuels en mal d'enfant... (...) par les lycéennes folles de leur corps... (...) mesdames, messieurs, pourquoi pas nous... pourquoi pas nous qui sommes une minorité aussi, une minorité plus nombreuse que la communauté juive, plus nombreuse que les agriculteurs, plus nombreuse que les routiers... c'est là la vraie question... ».*¹⁵¹⁴

Si Jean-Pierre Burgat réprovoque cette méthode, il semble tout de même y voir un moyen nouveau, mis à la disposition des Pieds-Noirs au service de leur attente de reconnaissance à l'égard de la France et de leur entreprise d'affirmation identitaire. Ecartés de la mémoire nationale par une France qui rechigne, encore aujourd'hui et malgré d'incontestables efforts, les Pieds-Noirs voient dans cette modification contextuelle de la France, une chance à saisir pour leur propre communauté. C'est ainsi, alors que, de plus en plus, les communautés entendent faire admettre leur particularisme, émerge une certaine forme d'égalitarisme, rappelant une des valeurs de l'universalisme français « déclinant », mais accordant en fait à chaque différence un droit égal à être reconnue et à s'exprimer. « Ce qui est sous-jacent à l'exigence de reconnaissance est le principe d'égalité universelle. (...) L'exigence universelle promeut la reconnaissance de la spécificité. »¹⁵¹⁵

¹⁵¹³ Robert Grossman et François Miclo, La République minoritaire, op. cit., p. 18

¹⁵¹⁴ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

¹⁵¹⁵ Charles Taylor, Multiculturalisme. Différence et démocratie, op. cit., p. 57-58

C'est ainsi que, dans de nombreux domaines, les Pieds-Noirs s'empareront des exemples d'autres communautés, heureuses dans leurs démarches d'affirmation d'une identité particulière, et, surtout, de reconnaissance de celle-ci par l'Etat soudainement devenu « généreux » envers des particularismes autrefois honnis. Ainsi, la voie ouverte par d'autres communautés, plus solides, plus structurées, ou plus légitimées, leur donne peut-être une occasion unique de pouvoir s'exprimer, et d'essayer d'obtenir une reconnaissance.

La tendance plus ou moins récente à voir émerger des particularismes régionaux semble intéresser tout particulièrement les Pieds-Noirs, dont le rapport à la terre, rappelons-le, constitue un élément identitaire fondamental. En effet, « quarante ans après le transfert, la communauté s'identifie toujours à sa terre d'origine. Se définir comme pied-noir, c'est conserver d'une manière ou d'une autre un lien avec l'Algérie, pays auquel la France ne s'est jamais substituée. Le changement de référence dans la nouvelle identité collective relève du passage d'un espace réel à un espace symbolique, la terre disparue se trouvant progressivement investie d'un sens métaphorique. Dès les lendemains du rapatriement, l'espace géographique des pieds-noirs se transforme en une construction mentale (...). »¹⁵¹⁶ La disparition physique de leur terre a donc été suivie, en quelque sorte, du réinvestissement symbolique d'un sol qui n'existe plus que dans leurs mémoires. Ils sont désormais le sol de leur propre communauté. Ils entretiennent, dans leurs esprits, et dans leurs souvenirs, une relation avec une terre qui n'existe plus, qui est devenue mythique, au sens où elle est, désormais, « imaginaire, dénué(e) de toute réalité »¹⁵¹⁷. Pour Joëlle Artigau-Hureau, « la terre des pieds-noirs est une Algérie révolue »¹⁵¹⁸.

« En France, la centralisation politique qu'on nomme jacobine depuis la Révolution (...) a (...) laminé des ensembles régionaux et locaux qui, pour autant, n'ont pas entièrement disparu. L'historien Eugen Weber a bien montré qu'au début du XX^{ème} siècle, subsistent de nombreuses situations où les appartenances culturelles, la langue, l'identification à un terroir témoignent du maintien d'identités locales distantes, voire ignorantes ou presque, de l'appartenance à l'unité politique et culturelle que constitue alors l'Etat-nation français »¹⁵¹⁹. Ainsi, « la révolution décentralisatrice dont on a déjà constaté les effets sur le plan politique

¹⁵¹⁶ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères en fils, op. cit., p. 60

¹⁵¹⁷ Sens donné par le Grand Larousse Universel

¹⁵¹⁸ Joëlle Artigau-Hureau, « Les pieds-noirs existent-ils ? », op. cit., p. 330

¹⁵¹⁹ Id, p. 108

multiplie à son tour l'émergence d'identités locales ou régionales dormantes, réimaginées après le reflux du centralisme jacobin et qui trouvent peu à peu, tout comme les autres formes d'identités spécifiques, leur traduction juridique dans le cadre d'un droit public pourtant peu préparé à leur faire place. »¹⁵²⁰ D'ailleurs, « ce mouvement en faveur de la renaissance d'identités régionales se développe à tel point que surgissent même des écoles bilingues en Bretagne et au Pays basque, financées partiellement par les parents et reconnues par les municipalités. »¹⁵²¹

Ainsi, en France, comme partout, « l'homme est un être enraciné. Il cherche aujourd'hui les lieux d'un nouvel enracinement. (...) Il en trouve aujourd'hui dans les régions. »¹⁵²² Mais, « à l'exception de la Corse, les régions historiques de France sont dépourvues de tout droit qui leur assure un minimum d'existence –en dehors de quelques facilités linguistiques. » Pourtant, « si la Corse se voit reconnaître des droits distincts au nom de sa volonté de survivance, qu'est-ce qui empêche d'autres communautés de réclamer le même destin ? »¹⁵²³

« En la matière, ce sont plutôt des associations, des fondations, des mouvements, des clubs qui entretiennent les traditions et les cultures bretonnes, alsaciennes, flamandes, basques, occitanes, savoyardes. Les succès que rencontrent certaines manifestations culturelles régionales illustrent en tout cas la recherche de racines anciennes dans quelques couches de la société. Alors que domine la mondialisation culturelle, la redécouverte ou la réinvention de cultures traditionnelles (...) répond à des attentes plus particulières (...). »¹⁵²⁴

Inévitablement, les Pieds-noirs se retrouvent donc ici face à la question de l'assise territoriale. « Déniée aux pieds-noirs par une partie des métropolitains, alors que l'Algérie était encore française, peut-elle leur être concédée, maintenant que l'indépendance est acquise ? A quel territoire raccrocher ce régionalisme particulier ? Il ne peut être question de l'ancrer dans une des régions où les pieds-noirs sont particulièrement nombreux. Ces terroirs possèdent leur personnalité propre. (...) L'évolution divergente des familles ou des individus, selon le lieu ou les conditions d'implantation, dresse un obstacle à un régionalisme pied-noir. Certains ne

¹⁵²⁰ Pierre Birnbaum, *La France imaginée*, op. cit., p. 350

¹⁵²¹ *Ibid*, p. 352

¹⁵²² Robert Grossman et François Miclo, *La république minoritaire*, op. cit., p. 68

¹⁵²³ Xavier Crettiez et Isabelle Sommier (dir.), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Editions Michalon, Paris, 2002, p. 32

¹⁵²⁴ Pierre du Bois, « Identité régionale, identité nationale, identité européenne », op. cit., p.

tiennent pas à être reconnus comme tels ; pour d'autres, cette identification est essentielle. »¹⁵²⁵

En effet, pour certains, le renouveau régionaliste laisse entrevoir de grandes opportunités quant à la reconnaissance de leur identité particulière, rattachée à une entité régionale. Comme le rappelle Lucienne Martini, « dans le premier numéro spécial de la revue éditée par le cercle [algérien], Maurice Calmein [affirme] que même si « l'Algérie disparaît lentement noyée dans l'arabisme (...) Il n'en demeure pas moins que pour beaucoup d'entre nous l'Algérie demeure une entité culturelle, une province sans cadre géographique mais avec ses coutumes, son folklore, son langage et aussi sa façon de penser, sa personnalité propre qui permet de la distinguer des autres provinces françaises ». (...) Passé, histoire, identité sont ceux d'une province française, parmi d'autres, comme le sont les provinces basque, bretonne ou corse, animées du même désir légitime de reconnaissance et de respect. »¹⁵²⁶

En quelque sorte, il s'agit pour eux de « raccrocher » leur discours à l'émergence contemporaine de régionalismes. Dans leur entreprise de consolidation du groupe et d'affirmation de son identité, les Français d'Algérie semblent portés à accorder à leur passé, plus ou moins proche, en Algérie des « qualités » dont celui-ci n'était alors pas nécessairement doté, notamment en termes de conscientisation d'un vécu commun, et donc de ressenti d'une dimension régionale particulière et vécue comme telle. Ainsi, avides d'une reconnaissance de leur particularisme de la part de l'Etat français, ils n'hésitent pas à adapter leur discours, leurs revendications, ni à se « présenter » en suivant les exemples de « réussite communautaire ». « A ce pays dans lequel ils ont appris à vivre, les pieds-noirs ne demandent même plus affection ou compréhension ; ils veulent seulement que leur existence soit reconnue. Puisque les paradis sont perdus, il faut trouver sa place dans le vaste monde. Le besoin d'enracinement se fait sentir. Les pieds-noirs tendent alors se poser comme une minorité régionale comparable à d'autres, à revendiquer une sorte de droit à la différence afin de déterminer leurs repères à l'intérieur du territoire français. »¹⁵²⁷

Il s'agira d'ailleurs d'une direction dans laquelle semble s'engouffrer le Parti Pied-Noir, calquant tant qu'il lui sera possible ses revendications ainsi que son mode d'action sur des

¹⁵²⁵ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 83

¹⁵²⁶ Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 37

¹⁵²⁷ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 83

régionalismes mieux organisés, et a priori plus légitimes car fondés sur une région existant plus formellement, de manière plus visible et de façon moins contestable que la région qu'était l'Algérie française.

Ainsi, Thierry nous explique-t-il :

*« Pieds-noirs, c'est pareil que dire je suis breton, je suis savoyard ou basque, l'appartenance à une province beaucoup plus que l'appartenance à des idéologies. »*¹⁵²⁸

Comme pour se rapprocher au plus près des autres régionalismes, si ce n'est non reconnus en tout cas non contestés par la France, les Pieds-Noirs tendent à mettre l'accent sur le fait que l'Algérie française était une région (au sens géographique plus qu'administratif) française comme les autres. Ainsi, pensent-ils, cette stricte comparaison –toute « considération politique » écartée- leur permet-elle d'accroître la légitimité d'une telle considération quant à l'Algérie française. En un sens, ils vont désormais faire preuve, dans leur démarche d'affirmation et de consolidation identitaire, d'une certaine forme d'opportunisme.

Ainsi, Alain Y. raconte :

*« Je faisais du cyclisme, et il faut savoir que j'ai été champion d'Afrique du nord en cyclisme en cadet, et je représentais l'Algérie en France, aux championnats de France, et c'était quelque chose de formidable pour un garçon comme moi, mais même... pour le peuple européen d'Algérie, c'était formidable qu'il y ait un représentant européen d'Alger qui aille représenter les couleurs là-bas... qui étaient bleu blanc rouge bien évidemment, mais le championnats de France, c'est régional quoi hein... il y a les Corses, les Normands, les Bretons, et, il faut se rappeler que Alger était le département 91. »*¹⁵²⁹

Pour René Fa. :

*« Si on n'avait pas perdu l'Algérie, on aurait été comme les Bretons, comme les Savoyards. On aurait été les Français d'Algérie... »*¹⁵³⁰

Christian S.rappelle :

¹⁵²⁸ Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹⁵²⁹ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹⁵³⁰ Entretien René et Michèle Fa., Annexes, p. 550

« Sur le plan régional, moi j'ai eu... on a travaillé pendant plusieurs années avec les Corses, les Bretons, les Savoyards, les Alsaciens, les Catalans etcetera. On allait à leurs... à leurs journées de réflexion ... (...) On revendique l'expression collective, et... comme les Bretons, les Occitans, les Savoyards et autres... et puis maintenant comme les communautés immigrées.»¹⁵³¹

Ou encore pour Francis :

« Pieds-noirs, c'est pareil que dire je suis breton, je suis savoyard ou basque, l'appartenance à une province beaucoup plus que l'appartenance à des idéologies... »¹⁵³²

De plus en plus, la France semble reconnaître l'existence et admettre l'expression de communautés ainsi légitimées publiquement dans leur existence collective. En effet, comme l'affirme Pierre Birnbaum, « c'est dans le passage à l'espace public que l'acteur se constitue, qu'il se dote d'une appartenance collective, qu'il l'assume et la vit pleinement. »¹⁵³³

Certaines communautés se voient ainsi octroyer des droits, des aides, des lieux, des espaces d'expression. Une telle ouverture à l'égard des différences aurait pu nous amener à considérer que le « terrain » sur lequel se situaient les Pieds-Noirs –celui de la reconnaissance de leur histoire, de leur drame et de l'identité collective qui en a émergé- leur serait devenu plus favorable. Comme le précise d'ailleurs Clarisse Bueno, « le « multiculturalisme », valeur qui a connu un grand succès ces vingt dernières années en Occident, a été l'un des atouts majeurs de la renaissance identitaire pied-noir. Car, le *melting-pot* originel dont est issue la population pied-noir peut, avec cette idée, prendre toute sa valeur (...). (...) Pouvoir justifier d'une ascendance « multiculturelle » offre aujourd'hui un avantage, particulièrement s'il s'agit d'une ascendance méditerranéenne. »¹⁵³⁴ Pourtant, « être Français d'Algérie (...) est encore ressenti dans l'opinion, de manière plus ou moins avouée, comme une faute, ce qui est source d'une incompréhension profonde, irrémédiable sans doute, entre les Français d'ici et ceux nés en Algérie. »¹⁵³⁵ Et, en l'absence de reconnaissance d'une place légitime dans l'espace public

¹⁵³¹ Entretien Christian S., Annexes, p.

¹⁵³² Entretien collectif, Annexes, p. 117

¹⁵³³ Pierre Birnbaum, *La France imaginée*, op. cit., p. 119

¹⁵³⁴ Clarisse Bueno, *Pieds-noirs de père en fils*, op. cit., p. 118

¹⁵³⁵ Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui. Une page d'histoire déchirée*, op. cit., p. 11

où évoluent désormais communautés en tout genre, c'est l'existence même des Pieds-Noirs qui se voient délégitimée, voire même déniée.

De nouveau, se pose, pour les Pieds-Noirs, la question de la légitimité. Aujourd'hui, en France, et malgré de récentes initiatives -particulièrement polémiques-, l'époque de l'Algérie française apparaît encore comme celle de l'égaré colonial de la France. Nous l'avons vu, pour beaucoup, l'Algérie française ne pouvait être considérée que comme une fiction. Pour les Pieds-Noirs, une telle considération n'a pu avoir que de dramatiques conséquences sur le plan identitaire : en effet, une Algérie française fictive n'entraînerait-elle pas, logiquement, un droit du sol fictif, et donc, par conséquent, une appartenance fictive à la communauté nationale des Pieds-Noirs ? De ce fait, et même dans une France traversée par d'importants changements, quelle place les Pieds-Noirs peuvent-ils être amenés à revendiquer au sein de la communauté nationale quand ils n'en font finalement pas réellement partie ? Comment, par la suite, envisager la reconnaissance d'un particularisme de la part d'un pays qui feint d'ignorer sa propre « production » ? Quelle reconnaissance pour une communauté dont l'existence même se voit constamment remise en cause par la contestation généralisée de la colonisation ?

Etre pied-noir en France : faire face à l'illégitimité

« Avec la guerre d'Algérie, l'univers des Européens d'Algérie devait s'effondrer, tandis que l'exil du pays en 1962 annonçait une deuxième rupture et la fin tragique de leur communauté, désormais privée de tout étayage territorial, dépouillée de ses référents culturels et destinée à se diluer dans la société française. Car, en quittant l'Algérie, les pieds-noirs ont perdu tout à la fois leur terre et leurs racines et se retrouvent en France doublement étrangers, sur fond de deux ruptures : celle des ancêtres venus en Algérie (...) et celle du retour forcé. »¹⁵³⁶ C'est sans doute pourquoi Jean-Marc L. en vient à prononcer ces mots, selon nous parfaitement représentatifs du sentiment de nombreux Français d'Algérie, arrachés de leur terre natale, et « non accueillis » dans leur patrie, un sentiment d'exil permanent :

*« On est en exil ici, voilà. Alors, si je suis français... non... je suis un Français d'outre-mer en exil... »*¹⁵³⁷

¹⁵³⁶ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 315-316

¹⁵³⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

Les Pieds-Noirs sont français. Ils n'en doutent pas. Pourquoi, dès lors, rencontrent-ils de telles difficultés dans leur démarche d'affirmation et de reconnaissance identitaire ? C'est sans doute qu'ils font encore l'objet de trop grandes incertitudes, de méconnaissances, d'incompréhensions, et, surtout, de rejet. « Doublement étrangers », en tant que Français d'abord, en tant que Pieds-Noirs ensuite, ils sont aussi doublement rejetés.

Pour les Pieds-Noirs, la question de la légitimité est le point d'achoppement de leur démarche d'affirmation et de leur attente de reconnaissance de leur identité propre : une identité de Français, riche d'un particularisme propre à leur histoire algérienne. Ils se trouvent en effet dans une situation extrêmement complexe.

Contestés dans leur appartenance même à la communauté nationale, niés dans leur particularisme propre, ils doivent trouver leur place dans une France qui, selon eux, semble considérer toutes les communautés comme plus légitimes dans leur existence et leur revendications que la communauté pied-noire. Ainsi, « le défaut de reconnaissance ne trahit pas seulement un oubli du respect normalement dû. Il peut infliger une cruelle blessure (...). La reconnaissance n'est pas simplement une politesse que l'on fait aux gens : c'est un besoin humain vital. »¹⁵³⁸

Nous pourrions aisément résumer ainsi leur situation : l'Algérie française était une illusion, les Pieds-Noirs, dont l'existence en dépendait directement et presque exclusivement, se voient donc niés dans leur réalité même.

Illégitimes, les Pieds-Noirs le sont d'abord en tant que citoyens français. Pour eux, pourtant, cela ne fait aucun doute, ils appartiennent bien à la communauté nationale, certains ayant même éprouvé cette appartenance en participant aux guerres mondiales –sans doute la meilleure preuve selon eux. Pourtant, régulièrement, ils se voient contestés dans leur « francité ». En effet, l'Algérie française n'existe pas. Qui sont donc ces gens qui se prétendent français parce que nés en Algérie ? Ainsi que le rappelle Alain V. :

« Je me sens français, tout comme Raymond Copa... qui s'appelait Copazinsky, ou je ne sais pas quoi, doit se sentir français. Il était d'origine polonaise. Tout comme Zidane doit se sentir français. Encore Zidane, non. Tout comme Mouloud qui vit ici,

¹⁵³⁸ Charles Taylor, Multiculturalisme. Différence et démocratie, op. cit., p. 42

qui est né ici, se sent français. Malheureusement, c'est les autres qui ne nous sentent pas français... »¹⁵³⁹

C'est notamment sur le plan « administratif » que les Pieds-Noirs rencontrent les plus grandes difficultés. Parce qu'acquises dans un contexte non seulement contesté, mais nié, la réalité et la légitimité de leur appartenance à la communauté nationale se trouvent ainsi régulièrement mises en doute. Comble de l'humiliation et du rejet, eux qui ont, pour une grande partie, bénéficié du droit du sol, ils se voient contester leur nationalité et sommés d'en faire la preuve. Mais, « par quel raisonnement une personne qui est française peut-elle le démontrer ? Parce qu'elle est née en France ? Parce qu'elle a un parent ou un ancêtre français ? Mais ce parent, cet ancêtre, comment est-il lui-même devenu français ? Etait-il lui-même né en France ? Avait-il un parent, un ancêtre français ? Avait-il épousé une Française ? Ou avait-il été naturalisé ? Qu'est-ce qu'un Français ? Cette question, il arrive qu'elle se pose aujourd'hui à des Français lorsqu'ils doivent renouveler leur carte d'identité : ils découvrent alors, avec stupeur, qu'ils ne peuvent pas prouver leur nationalité »¹⁵⁴⁰.

Comme le rappelle William Bénéjean, président de l'association ANFANOMA¹⁵⁴¹, affirme :

« Rapatriés, êtes-vous certains d'être français?(...) si vous êtes né français dans l'un des anciens territoires et départements français, vous êtes considéré comme un étranger en l'état actuel de la législation. Une certitude: si vos parents et grands-parents sont également nés outre-mer, attendez-vous à rencontrer les pires difficultés à administrer la preuve de votre appartenance à la communauté nationale. (...) Nous demandons avec force aux autorités, que l'on considère systématiquement que les pieds-noirs nés en Algérie avant le 3 Juillet 62, soient considérés de nationalité française sans aucune autre forme de procédure et selon le principe du droit du sol. »¹⁵⁴²

La légitimité de la place des Pieds-Noirs en tant que Français au sein de la communauté nationale se trouve finalement contestée en permanence par une France, qui avait pourtant choisi, plusieurs années auparavant, de faire rentrer la majorité d'entre eux dans ses « rangs ».

¹⁵³⁹ Entretien Alain V., Annexes, p. 576

¹⁵⁴⁰ Patrick Weil, Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la révolution, op. cit., p. 10

¹⁵⁴¹ Association Nationale des Français d'Afrique du Nord, d'Outre-Mer et de leurs Amis

¹⁵⁴² Propos recueillis lors du congrès du CLANr, Annexes, p. 875

Aujourd'hui encore, c'est en se référant à leur naissance sur une terre française qu'ils font valoir une appartenance incontestable à la communauté nationale. Les difficultés administratives auxquelles les Français d'Algérie sont confrontés de nos jours découlent ainsi d'une certaine volonté française de « corriger » le passé, ou de considérer comme « imaginaire », ou simplement tellement contestable qu'elle ne pouvait être réelle, la situation faisant de la terre algérienne une terre française.

En pleine contradiction avec la réalité de l'histoire et la réalité de l'Algérie française, une grande partie de la population pied-noire se voit appliquer la législation concernant les personnes nées à l'étranger, notamment dans le domaine du renouvellement des documents d'identité (carte d'identité nationale, passeport, mais aussi carte électorale). Ainsi est-il précisé en réponse à une question posée par le député Michel Inchauspé, en mars 1997 : « La réglementation actuelle prévoit que le renouvellement de la carte nationale d'identité est normalement effectué sur présentation de la carte périmée et qu'il n'est pas réclamé de pièces justificatives de l'état civil ou de la nationalité française, sauf en cas de doute sérieux, soit sur l'authenticité de la première carte à renouveler, soit sur l'exactitude ou la validité des documents ayant permis de l'obtenir. Toutefois, depuis la mise en place sur le territoire national du système de fabrication et de gestion informatisée des nouvelles cartes nationales d'identité sécurisées prévues par le décret no 87-178 du 19 mars 1987, il a été décidé de traiter les demandes de renouvellement des cartes nationales d'identité cartonnées comme des premières demandes. L'objectif poursuivi est de permettre, grâce au dispositif informatique, le renouvellement ultérieur quasi automatique de la carte sécurisée, un contrôle approfondi ayant eu lieu au moment de la première délivrance. Les demandeurs doivent en conséquence justifier de leur état civil au moyen d'un extrait d'acte de naissance avec filiation ou d'un livret de famille produire deux justificatifs de domicile, un timbre fiscal de 150 francs ainsi que deux photographies. En outre, ils doivent aussi justifier de leur nationalité française, et éventuellement, produire un certificat de nationalité française délivré par un tribunal d'instance. Pour les personnes nées à l'étranger ou d'origine étrangère, cette dernière exigence, il est vrai, peut parfois être ressentie comme une mesure vexatoire. Le ministre de l'intérieur a été particulièrement sensible à ce problème dans le cadre de la délivrance de la nouvelle carte nationale d'identité sécurisée. La circulaire INT/D/91/00114C du 27 mai 1991 a facilité la preuve de la nationalité française en dispensant certaines catégories de demandeurs, en particulier les personnes nées à l'étranger ou dans les anciens départements et territoires français, de produire un certificat de nationalité française. En application de ce texte, sont dispensées de produire un certificat de nationalité française les personnes qui produisent une

ampliation de leur décret de naturalisation, une déclaration de nationalité enregistrée, qui justifient de leur possession d'état de Français et de celle d'au moins un de leurs parents (cette possession d'état est établie par la présentation de documents délivrés par l'autorité administrative française : passeport, carte nationale d'identité, livret militaire, carte d'immatriculation consulaire, carte électorale ou l'appartenance à la fonction publique française.) Il en est de même pour les personnes âgées de plus de soixante ans qui produisent un passeport français en cours de validité. (...) C'est ainsi qu'il a été décidé d'élargir le domaine des dispenses de certificat de nationalité française à nos compatriotes nés à l'étranger ou dans les territoires d'outre-mer ou rapatriés d'Afrique du Nord qui, au jour du dépôt de leur demande, présentent de bonne foi une constante possession d'état de Français depuis au moins les dix dernières années, dans les cas où cette possession d'état est caractérisée par la production d'une ancienne carte nationale d'identité accompagnée de plusieurs autres documents de nature différente tels que : passeport, immatriculation consulaire, justificatif d'accomplissement des obligations militaires pour les hommes, carte électorale ou appartenance à la fonction publique française. (...) Le nouveau texte rappelle également (...) que la réglementation doit être appliquée sans requérir de documents superflus inutiles et que ces services doivent expliquer les raisons de ces exigences tout en faisant preuve de prévenance et de tact à l'égard des demandeurs. »¹⁵⁴³

Autre problème que celui –déjà particulièrement vexant- de devoir faire la preuve de sa nationalité du fait de sa naissance hors du sol national, celui des documents de sécurité sociale, dont certains portent désormais le numéro « 99 », indiquant que les individus concernés sont « nés à l'étranger ». Effectivement, la terre algérienne étant aujourd'hui considérée comme une terre étrangère, les Pieds-Noirs, même s'ils tiennent leur existence, leur histoire et leur identité mêmes du statut de province française de l'Algérie jusqu'en 1962, sont nés à l'étranger. Pire qu'une contestation de leur identité de Français, intimement liée à la réalité, même éphémère d'une Algérie française, les Pieds-Noirs doivent faire face à une absence totale de considération. Détachés de leur colonie, privés, sur le plan national, de son souvenir et de son acceptation, les Pieds-Noirs, finalement, n'existent que pour eux-mêmes. La France ne semble pas les voir, encore moins les écouter -une indifférence qui participe pleinement de l'entretien de leur identité de victimes ignorées dans leur douleur, depuis la guerre jusqu'à aujourd'hui. Contestés, ils le sont notamment par une « distribution » des

¹⁵⁴³ Réponse publiée au Journal Officiel du 21 avril 1997, p. 2117

affiliations géographiques de numéro de sécurité sociale qui ne tient aucun compte de leur propre identité de Français nés dans des départements français, ni donc du traumatisme généré par une manipulation si légère. En effet, avant que ne soit créée la région « Ile de France », les départements 91-92-93 faisant référence aux départements français d'Algérie. Avec la création des départements métropolitains d'Ile de France, l'Algérie française n'existant plus, ces numéros leur ont été attribués. Pour les Pieds-Noirs, cela a entraîné une véritable incompréhension sur le plan identitaire, leur donnant l'impression que la France faisait finalement peu de cas de cette population, dont on doutait, malgré tout, de la légitimité de l'appartenance à la communauté nationale. Ainsi, Alain Y. raconte :

« Mon numéro de sécurité sociale (...) 45 01 91 110 376, vous savez c'est un chiffre que je connaissais par cœur, et quand je voyais ma famille... ma sœur avec un 99, ma mère avec un 99... toute ma famille avec des 99 et moi avec un 91, j'ai dit « mais c'est pas possible ça ». Et un jour, me trouvant à la Sécurité Sociale, je vois l'hôtesse, à qui je remettais mes vignettes, et je lui dis « écoutez, je voudrais bien vous dire quelque chose... »... (...) je dis « écoutez, un numéro de Sécurité Sociale, ça suit toute la vie un individu. C'est quand même très important. Si il est erroné aujourd'hui, il faut s'en occuper aujourd'hui, parce que si toute ma vie je dois être ennuyé avec ce numéro... ». Elle me dit « pourquoi ? Où il est votre problème ? »... je lui dis « regardez, toute ma famille est 99, tous mes amis d'enfance sont 99, et moi je suis 91 », et elle me regarde dans les yeux comme ça, et elle se met à rigoler... elle me dit « mais monsieur Yvorra, avec l'accent que vous avez en plus, c'est tout ce qui nous reste, alors gardez-le ». Je lui dis : attendez, expliquez-moi... »... alors c'est de là... elle m'a dit « mais moi je suis comme vous... je suis d'Alger. Mon mari est 99 et moi je suis 91 »... alors je lui dis « expliquez-moi », et ça pas beaucoup de gens le savent hein... il s'est trouvé qu'il y a eu une fourchette entre... en 1960, il y a eu une fourchette où il y a eu... à peu près hein... je sais pas, entre 100 et 150 000 personnes qui ont été recensées. Il y a eu un recensement de fait et, à cette époque-là, on a inculqué à des gens, qui avaient un numéro de Sécurité Sociale un 91, pour ce qui était d'Alger bien évidemment... ou un 92 pour les Oranais, un 93 pour les Constantinois, et voilà l'histoire du numéro de Sécurité Sociale, qui a duré jusqu'à... jusqu'à là... jusqu'au gouvernement Juppé... et il faut savoir que les associations pieds-noires... donc, moi je suis président de l'union pied-noire de Paris... justement, on s'est... on a toujours essayé de pousser, justement... que ce 99 qui nous colle à la peau, c'est terrible... je vous dis, toujours, on est français plus que les Français, alors,

il fallait... ce numéro 99... en plus de ça, s'adresser au service des immigrés à Nantes, c'était terrible, terrible, terrible... alors on a essayé, et on est arrivé... au gouvernement Juppé... c'est pas grâce à Juppé... mais c'est simplement pour vous donner une date de l'époque. Je sais même pas quand est-ce qu'il a fait son ministère... dans les années 90... on avait un an pour essayer, administrativement, que ce numéro 91... euh, que ce numéro 99 soit transformé en numéro du département de naissance... (...) mais quand même, juste pour vous terminer cette histoire... (...) il y a quelque chose qui continue à nous coller à la peau sur le 99... parce que c'est bien que les gens ont pu retrouver un 91, un 92 ou un 93, mais... sur la carte d'électeur, c'est toujours 99... voyez... parce que ça, c'était important que vous le sachiez... je sais pas si vous allez vous en servir... parce que c'est terrible... c'est terrible... déjà que vous êtes déracinés, déjà que, sur le plan... géographiquement, vous avez plus rien pour vous rattacher... au niveau de vos morts, vous pouvez plus... alors, si en plus de ça, on vous exclut en vous disant que vous êtes des étrangers, mais c'est terrible. »¹⁵⁴⁴

De même, pour Annie F. :

« - (...) malgré tout je me sens française... ça m'a valu une discussion assez sérieuse quand j'ai refait ma carte d'identité. Je vais à la mairie, et à la mairie on me demande... d'apporter la preuve de ma nationalité Française. Je dis « attendez, j'ai mon passeport, j'ai ma carte d'identité, je l'ai pas volée... » ... « ah non, mais maintenant il nous faut la preuve... », je dis « mais attendez, quelle preuve vous voulez de plus ? J'ai une carte d'identité française », elle me dit « oui Madame, mais vous avez un nom à consonance étrangère »... elle s'appelait Madame Cercchia... j'ai dit « et pourquoi, le votre est à consonance Française Madame ? », elle me dit « oui, mais moi je suis née en France »... « ah ! » j'ai dit « moi aussi Madame, en 1940, reprenez vos livres d'histoire... vous verrez qu'en 1940 Alger c'était un département Français »... elle est restée... elle m'a dit « oui mais vous comprenez, faut quand même justifier de votre nationalité française »... et sur mes papiers y'a toujours marqué 99... 99 c'est étranger, et j'ai laissé 99... j'ai laissé 99... c'est mon... c'est moi... c'est moi

-Qu'est-ce que vous ressentez quand on vous dit que vous êtes née à l'étranger?

¹⁵⁴⁴ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

-Ca me fout en rogne, parce que... parce que malgré tout je suis française... je suis née en France... moi je suis née en France... je suis pas née sur une terre... je suis née sur un sol français, parce que je suis désolée, en 1940, c'était un département... département français. »¹⁵⁴⁵

Ou encore Pierrette G., qui doit faire face à l'image véhiculée en France par sa naissance hors du territoire métropolitain :

« Je me souviens d'une remarque de ma fille... bon, c'était normal. Elle avait 14-15 ans, elle connaissait pas... « tu es algérienne maman ». « Non, je ne suis pas algérienne Marie-Hélène. Je suis née en Algérie, mais je suis pas algérienne, je suis française ». Ca pose quand même un petit problème »¹⁵⁴⁶

Comme le précise Alain Y., les Pieds-Noirs ont en effet eu la possibilité de faire modifier leur code géographique « 99 » et de leur faire remplacer par des numéros correspondant aux anciens départements constituant l'Algérie française, refaisant ainsi le lien avec leur terre natale, et se voyant, de nouveau, confirmer dans la réalité de leur histoire et de leur appartenance nationale. Cette précision est notamment donnée par la réponse à la question écrite posée par le député Michel Hannoun en 1996. Ainsi est-il expliqué « qu'une circulaire du Premier ministre, parue au Journal officiel le 1er octobre 1996, permet aux rapatriés d'Algérie d'obtenir la rectification de leur numéro d'immatriculation au répertoire national d'identification des personnes physiques. En effet, les rapatriés nés avant le 3 juillet 1962 en Algérie peuvent, s'ils le souhaitent, demander jusqu'au 31 décembre 1997 à la direction régionale de l'INSEE des Pays de Loire à Nantes la rectification de leur numéro d'immatriculation. Ainsi les nos 91-92-93 ou 94 qui correspondent à l'époque aux départements d'Alger, d'Oran, de Constantine ou aux autres territoires du Sud pourront-ils être substitués au no 99. L'INSEE après avoir procédé au changement de numéro transmettra la nouvelle immatriculation aux organismes de sécurité sociale. Les formulaires nécessaires sont d'ores et déjà à la disposition du public concerné dans les préfectures et sous-préfectures. De la même manière, les rapatriés ont désormais la faculté de demander la rectification du no 99 porte sur leur carte électorale à la mairie de la commune où ils sont inscrits. Enfin, ils peuvent

¹⁵⁴⁵ Entretien Annie F., Annexes, p. 216

¹⁵⁴⁶ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

également formuler par écrit au centre des impôts, lors de leur déclaration de revenus, une demande de rectification du no 99, accompagnée d'une copie de la notification de l'INSEE. »¹⁵⁴⁷ Cet aspect fait également l'objet d'une question posée le 20 mai 1996 par le député Jean Diébold. Ainsi s'interroge-t-il : « M. Jean Diébold souhaite attirer l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur un problème qui tient à coeur à nos compatriotes rapatriés. Il s'agit de la nomenclature de leur enregistrement auprès des services de la sécurité sociale et notamment de leur numéro d'identification. En effet, un Français rapatrié né en Algérie, département français, se voit affecter le code « 99 » qui est également donné à un étranger. Il lui demande s'il ne serait pas opportun et logique de réparer cette anomalie afin que nos compatriotes rapatriés puissent administrativement être considérés définitivement comme des Français à part entière et de lui indiquer quelles mesures il entend prendre en ce sens. »¹⁵⁴⁸

Toutefois, si la possibilité de « récupérer » une affiliation géographique plus « fidèle » à la réalité de la situation que connaissaient les Français d'Algérie du temps de l'Algérie française a en effet été offerte à cette population s'étant vu attribuer le numéro 99 -entraînant une mise en cause immédiate de leur nationalité-, cet épisode n'aura pas été sans conséquence sur les rapports entre les Pieds-Noirs et leur pays. Des rapports d'ailleurs d'autant plus tendus que, pour ceux qui portent encore le code géographique « 99 », cela signifie aux yeux de l'administration qu'ils sont tout « simplement » nés en terre étrangère.

Par ailleurs, pour ceux qui ont conservé ou récupéré leurs anciens numéros, une confusion s'opère avec les départements actuels auxquels ils font référence, amenant ainsi à une sorte d'effacement de leur particularité : être né français, sur une terre française qui n'existe plus.

Jean-François C. raconte ainsi :

*« Pour moi, je suis né à Alger, 91. Je ne suis pas né à Alger-Essonne... (il rit)... mais, je voulais pas qu'on puisse dire que j'étais né à l'étranger... 99... j'aime pas le 91, mais je préfère le 91 au 99... »*¹⁵⁴⁹

Marc G. raconte :

« Si vous voulez, ça ne me dérangerait pas d'être 99, puisque c'est le code insee. J'avais un code 99 au retour d'Algérie, puisque ayant... c'est assez bizarre, parce que

¹⁵⁴⁷ Réponse publiée au Journal Officiel du 2 décembre 1996, p. 6339

¹⁵⁴⁸ Question publiée au Journal Officiel du 20 mai 1996, p. 2682

¹⁵⁴⁹ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

quand mes amis... des amis qui ont obtenu un numéro de sécurité sociale avant l'indépendance, étaient 92, puisque ils étaient considérés comme nés dans le département 92, qui était mon département d'origine. Vous savez que 92, c'était Oran. 93 était Constantine. Quand vous obteniez un numéro de sécurité sociale, un numéro insee avant l'indépendance, vous étiez 92. (...) Il se trouve que moi, je n'ai pas eu de numéro de sécurité sociale avant l'indépendance, mais après l'indépendance. Donc, j'ai eu le 99. Ca ne m'a pas gêné. Après tout, c'est un code administratif... jusqu'à ce que l'on prenne conscience, ou qu'on me fasse prendre conscience que ce 99, « Français né en Algérie », finissait par recouvrir des catégories de populations hétérogènes. (...) Alors, à ce moment-là, oui, j'ai demandé... c'était une façon de demander mon rattachement à la France, à ma nationalité française... donc, le 92, c'était une façon de dire « je suis né dans un département français ». Vous voyez ce que je veux dire... ça ne m'a pas gêné, tant que... c'était pas... ce n'est qu'un code administratif. Mais, à partir du moment où ce code administratif n'était plus représentatif, effectivement, des Français nés en Algérie, mais qu'il était représentatif de toutes sortes de populations, nées à l'étranger et qui venaient en France. Et donc, là, c'était plus un problème de Pieds-Noirs. Il y avait de tout dans ce code... il y en avait de plus en plus. Le mélange était de plus en plus important. Et donc, là, j'ai demandé à en sortir. Et, grâce à un député qui a fait voter un amendement, j'ai pu faire modifier mon code, et j'ai maintenant un code 92, qui est le code du département d'Oran. »¹⁵⁵⁰

Pour Frédérique D., cela a généré une réelle confusion. En effet, pour avoir trop tardé, elle a conservé le numéro 99 comme code géographique. Mais elle est partagée : le numéro 99 l'« assimile » à la population immigrée, avec qui, nous l'avons vu, les Pieds-Noirs entretiennent des rapports difficiles. Le numéro 93, ancien numéro de son département de naissance, est aujourd'hui associé à un département dont elle pense que la « réputation » aurait pu donner d'elle une image négative. Ainsi explique-t-elle :

« Il y a quatre ou cinq ans, on m'a envoyé un papier pour me demander si je voulais changer mon... pour 99... pour ne pas être 99 sur le numéro de sécurité sociale... pour changer mon 99 en 93. Sur le coup, je me suis dit « non. C'est hors de question. Je suis née là-bas ». D'un autre côté, 93, c'est le département de là-bas, mais...

¹⁵⁵⁰ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

maintenant, le département 93 ici, il a tellement mauvaise réputation. On m'aurait changé pour être 75, ou 91, ou 92, certainement que j'aurais dit « oui »... et alors je ne l'ai pas fait tout de suite, en me disant « je vais quand même le faire ». Et je ne m'y suis pas pris à temps... et la lettre, elle m'est revenue. Elle est arrivée trop tard... j'ai la lettre où je leur demande de me le changer... parce que en fait, depuis que je travaille dans ce cabinet, où je fais tous les jours des feuilles de maladie pour des gens de là-bas, qui sont nés là-bas... ils sont tous nés 99, et du coup, je ne m'associe pas du tout eux, et ça, ça me gêne. »¹⁵⁵¹

Quant à William Bénéjean, il s'est fait le porte-parole de la douleur des Pieds-Noirs en affirmant :

« Les rapatriés restent confondus à de multiples tracasseries administratives pour obtenir leurs documents d'état civil, et sont très fréquemment appelés à devoir prouver la nationalité, en dépit des mesures de simplification et d'assouplissement obtenues de madame le ministre de la justice... grâce à l'ANFANOMA, référence journal officiel du 28-7-99. L'irritante confusion rapatriés-immigrés, engendrée par la multi... la situation d'office du numéro d'immatriculation 99 et numéro d'origine 91,92,93 et 94, à laquelle certains personnels administratifs persistent de bonne ou de mauvaise foi, suscitent vexation et rancoeur au sein de notre communauté. La possibilité de modification du numéro d'identification a été ouverte en 96. Les demandes ont submergé les services d'état civil de Nantes. Cette possibilité a été clôturée en Décembre 97. Une modification du répertoire national d'identification des personnes physiques a été instaurée le 14 Septembre 2000, prévoyant la consultation systématique des inscrits avant le 29 Février 2000, nés en Algérie avant le 3 Juillet 62. On s'attend... on s'attend à une sacrée pagaille avec ce nouveau texte. Malgré tous les textes que je viens de vous citer, rapatriés, êtes-vous certains d'être français? (...) Si vous voulez en avoir le coeur net, entrez dans le labyrinthe administratif et formulez une demande de certificat de nationalité française, un préalable si vous êtes né français dans l'un des anciens territoires et départements français, vous êtes considéré comme un étranger en l'état actuel de la législation. Une certitude: si vos parents et grands-parents sont également nés outre-mer, attendez-vous à rencontrer les pires difficultés à administrer la preuve de votre appartenance à la communauté nationale.

¹⁵⁵¹ Entretien Frédérique D., Annexes, p. 584

Vous devez savoir en effet qu'aujourd'hui, le droit du sol nous est refusé, puisque les départements étaient français, alors que ces territoires étaient français à l'époque de notre naissance. Pour votre information, voici les démarches que vous devez entreprendre pour obtenir un certificat de nationalité française: demandez un acte de naissance avec copie intégrale et affiliation à Nantes et adressez-vous au greffe du tribunal d'instance muni des pièces justificatives. Nous demandons avec force aux autorités, que l'on considère systématiquement que les pieds-noirs nés en Algérie avant le 3 Juillet 62, soient considérés de nationalité française sans aucune autre forme de procédure et selon le principe du droit du sol. »¹⁵⁵²

Autre incompréhension, la mention « Djezzair » sur les passeports renouvelés, comme le raconte Jean-Pierre R. :

« Moi je viens de le découvrir, à l'occasion du renouvellement de mon passeport... nous nous étions battus pour avoir le code d'origine de nos villes sur nos pièces d'identité... or, il vient d'être... il a été... il y a un accord mondial, semble-t-il qui fait que on porte sur nos passeports et sur nos cartes d'identité « Djezzair », « DZA ». Donc, tous les renouvellements de cartes d'identité et tous les renouvellements de passeports se font avec le nom de notre ville, Oran, et DZA, Djezzair, qui était un mot qui n'existait pas du temps de l'Algérie. Donc... encore une fois, nous avons été trompés, et vous voyez peut-être les problèmes qu'on aura demain quand on voudra aller en voyage aux Etats-Unis ou ailleurs... c'est un contre-sens de l'histoire, mais c'est comme ça... donc, on a l'impression d'être très trahi par la France. »¹⁵⁵³

Un aspect relevé d'ailleurs par le député Christian Kert, lors du débat à l'Assemblée nationale portant sur le texte devant mener à une reconnaissance du rôle de la France et des Français en Algérie notamment. Ainsi affirme-t-il que, « lors du renouvellement d'un passeport, est désormais inscrite, après la mention de leur lieu de naissance, sur le territoire des anciens départements français d'Algérie, la mention « DZA », abréviation de l'Algérie dans la nomenclature aéronautique internationale. Au-delà de son caractère symbolique, une telle mention pose des problèmes lors des déplacements à l'étranger. A cet égard, M. le ministre de l'intérieur m'indiquait le 1^{er} février vouloir dégager sous peu une solution qui donnera satisfaction aux personnes concernées. »

¹⁵⁵² Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

¹⁵⁵³ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

A plusieurs reprises, cette incompréhension administrative sera d'ailleurs relevée par des parlementaires, se faisant ainsi le relais des difficultés des Français d'Algérie, du fait de la douloureuse remise en cause de leur identité et de sa légitimité. Ainsi, en septembre 1996, M. Pierre-André Wiltzer rappellera au ministre du travail « les difficultés particulières que rencontrent les rapatriés d'Algérie pour la constitution de leur dossier de retraite. Il apparaît assez souvent que les services chargés de l'instruction des dossiers à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés exigent systématiquement des formulaires complexes et des justificatifs que les rapatriés d'Algérie ne sont pas toujours en mesure de produire lorsqu'ils portent précisément sur une période durant laquelle les archives ont été détruites. Par ailleurs, sur le numéro d'immatriculation de leur carte d'assuré social, le chiffre correspondant au département de naissance des rapatriés d'Algérie est identique à celui des personnes nées hors du territoire français, ce qui explique qu'ils aient à justifier de leur nationalité française, mesure qu'ils considèrent à juste titre comme extrêmement vexatoire. Aussi, considérant que l'histoire de notre pays nous fait un devoir de faire preuve de justice et de prévenance envers les rapatriés d'Algérie, il lui demande de prendre toutes dispositions auprès de l'administration et des services de la CNAVTS pour qu'ils n'aient pas le sentiment, au moment de faire valoir leur droit à la retraite, d'être des citoyens de seconde catégorie. »¹⁵⁵⁴

Très au fait de ce que la France offre à d'autres et de ce qu'elle leur refuse, les Pieds-Noirs n'hésitent pas, pour s'élever contre ce qu'ils considèrent comme une injustice flagrante faite par le pays à ses propres citoyens, à citer en exemple les projets « communautaires » dans lesquels il s'est engagé. Ainsi, le CLAN précise-t-il dans sa plateforme de revendications : « nous sommes conscients des menaces qui pèsent sur notre projet et sommes contraints de constater que le Mémorial à la Kanaquie, près de trois fois plus coûteux, financé intégralement par l'Etat qui s'est engagé à en assumer également les frais de fonctionnement, a quant à lui été réalisé en seulement quatre années et inauguré en 1998 en Nouvelle Calédonie par le Chef du Gouvernement, lequel a cru devoir, à cette occasion, reconnaître la réalité du « préjudice porté naguère par la colonisation à la culture kanaque » »¹⁵⁵⁵.

Cela pose problème, notamment pour le projet du Mémorial de la francophonie et de la France d'outre-mer, au centre d'un des débats les plus vifs qui puissent exister aujourd'hui

¹⁵⁵⁴ Question publiée au Journal Officiel du 16 septembre 1996, p. 4903

¹⁵⁵⁵ Plateforme de revendications du CLANr, Annexes, p. 875

entre les Français d'Algérie et les pouvoirs publics, et entre les premiers eux-mêmes. C'est ce que tente d'expliquer Maître Roland Blanquer, Président de l'association CAPFA¹⁵⁵⁶ :

« On a décidé de réaliser ce mémorial à l'intérieur d'un complexe euro-méditerranée qui doit voir le jour, si tout va bien, en 2007 (...) Alors, on a pensé intégrer notre mémorial, puisqu'il faut l'appeler par ce nom, à l'intérieur de ce centre, mais attention, ce centre euro-méditerranée... on n'appellera plus ça le mémorial mais l'institut de la France d'Outre-mer et de la francophonie(...) on a attendu 18 ans il ne s'est rien passé, maintenant on nous promet quelque chose dans 7 ans, qui n'est pas du tout ce que nous voulons.(...) ce que nous voulons c'est un endroit qui soit le nôtre et non pas un Institut de la francophonie où nous ne serons qu'une partie tout à fait minime. »¹⁵⁵⁷

L'incompréhension qui semble demeurer rend d'ailleurs la tâche du Préfet Délégué aux Rapatriés Louis Monchovet, particulièrement difficile, qui précise quels étaient les objectifs des pouvoirs publics, et quels étaient les désaccords avec les Français d'Algérie sur ce point :

« Vous avez ce qu'on appelle le Mémorial de la France d'Outre-Mer (...) ça fait plus de vingt ans qu'on en parle et on n'en voit pas le bout (...) la francophonie, ils s'en tamponnent, alors que s'il y a eu francophonie, c'est parce qu'il y a eu expatriés (...) mais bon... ce qu'ils veulent c'est des pépettes. Donc, l'Institut de la France d'Outre-Mer et de la Francophonie ils s'en foutent, enfin surtout lorsqu'on le rebaptise comme ça.(...) ils veulent le mémorial de l'Algérie française, à la limite, entre parenthèses, de l'organisation de l'armée secrète... donc, ça c'est... pas question de ça. Parce que bien sûr, on ne va pas occulter, on ne va pas nier, on va pas dire « il ne s'est rien passé ». On ne va pas le cacher, pas question. Mais aussi, il faut se projeter dans l'avenir. »¹⁵⁵⁸

Robert G. tente une autre explication :

« Je dis de la France d'outre-mer et de la francophonie alors ça gêne souvent certains rapatriés mais c'est au nom de la francophonie qu'il y a eu une œuvre de colonisation (...) donc ça il faut la rassembler dans un musée d'outre-mer (...) ce n'est pas un

¹⁵⁵⁶ Cercle des Anciennes Provinces Françaises d'Algérie

¹⁵⁵⁷ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

¹⁵⁵⁸ Entretien Louis Monchovet, Annexes, p. 243

musée de l'Algérie, c'est un musée de l'œuvre française de l'outre-mer qui est important »¹⁵⁵⁹

Illégitimes, les Pieds-Noirs le sont aussi dans la réalité de leur drame et de leur douleur. Niés dans leur traumatisme, privés de la reconnaissance d'une dimension essentielle à leur identité collective, ils « répondent » par une cristallisation identitaire et mémorielle, trop souvent interprétée comme de la nostalgie et de l'amertumes déplacées, quand ils manifestent la souffrance d'un deuil qui ne s'est fait que trop attendre, et dont ils considèrent qu'il leur a été comme « interdit », comme le rappelle Hervé H. :

« C'est vrai que les Pieds-Noirs, comme je disais à Joëlle et à d'autres... je dis « on leur a interdit de faire leur deuil ». (...) ça c'est dramatique pour un pays, parce que c'est des bombes à retardement. »¹⁵⁶⁰

Pour Jean-Marc L. :

« C'est comme un deuil. Si vous n'entendez pas le pardon, vous n'arriverez pas à faire le deuil. »¹⁵⁶¹

Pierrette G. va encore plus loin :

« Le travail de deuil ne peut pas se faire. Il ne peut pas se faire. Moi, je...je me rends compte que c'est trop lourd parce que on a été beaucoup trop injuste et... je chercherais un mot plus qu'injuste quand même. C'est autre chose. Parce que après les quarante ans... il y a eu l'anniversaire des quarante ans, l'année de l'Algérie etcetera... moi, j'ai eu l'impression, par toutes les négations qu'on dit... qu'en fait on est... qu'on nous assassine une deuxième fois. »¹⁵⁶²

« Lorsque les Juifs de la diaspora et les Noirs américains se sont constitués en acteurs, c'est à partir d'une expérience de victimes et en combinant leur mémoire collective, leurs demandes culturelles et leur existence publique. La force de leur mobilisation récente réside dans ce que leur statut de victime historique est incontestable. Dans d'autres cas, le renversement de la disqualification se révèle plus difficile encore. Il en va ainsi, notamment, lorsqu'à l'évocation

¹⁵⁵⁹ Entretien Robert G., Annexes, p. 256

¹⁵⁶⁰ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

¹⁵⁶¹ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹⁵⁶² Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

de la violence subie, il est délicat, pour le groupe, d'adjoindre une image relativement cohérente de victime. C'est le cas de la guerre d'Algérie et de la façon dont les survivants et leurs descendants en portent la mémoire (...). Dans son livre, *Transfert d'une mémoire*, Benjamin Stora montre qu'il a fallu attendre les années 90 pour que le souvenir de cette guerre refasse surface, et que « le mur du silence » se fissure. »¹⁵⁶³. La façon dont on traite aujourd'hui en France le problème des réfugiés de toute sorte entretient ce sentiment que l'on nie cette douleur propre aux Pieds-Noirs, encore moins « considérés » que les étrangers, comme si tout devait concorder pour ne jamais permettre la sérénité. Benjamin Stora affirme ainsi que « à propos de l'exode des réfugiés du Kosovo, Jean-Marie Le Pen demande que l'on ne s'apitoie pas trop sur leur sort, rappelant que les hommes politiques français ne s'étaient pas montrés aussi intéressés... par l'exode des rapatriés d'Algérie en 1962 ! »¹⁵⁶⁴. Et l'on notera d'ailleurs la réaction de Michel Lagrot, membre du Comité de Surveillance du Cercle Algérieniste (organisation, rappelons-le, strictement culturelle), qui s'adresse au directeur de journal « Le Figaro » : « Les événements du Kosovo ont largement rempli vos colonnes ces temps derniers et vous vous êtes fait l'écho des drames créés par la supposée épuration ethnique des Serbes, l'exode, les exactions etc... vous avez exposé également l'action humanitaire d'innombrables organismes, les larmes de crocodile des hommes politiques responsables, la solidarité internationale et surtout celle des Français. (...) Il y a 37 ans (...) les Français d'Algérie étaient poussés à la mer par l'épuration ethnique du FLN à l'époque, on disait plus simplement la valise ou le cercueil, (...). Les conditions de cet exode valaient largement celles des Kosovars : les attentats meurtriers sur la route, les enfants morts de déshydratation, les viols et les pillages, etc..., ils les ont connus Mais pour eux, pas de solidarité nationale : partis de chez eux les fusils dans le dos, ils ont débarqué en France les pistolets des CRS et gendarmes sur le ventre, pas de transports spéciaux (ils avaient tous dû payer leur passage de leurs deniers) pas de famille d'accueil, pas ou presque pas d'indemnité de subsistance, pas de logement, pas de Kouchner ni d'ONG... mais des campagnes de presse hostiles, les brimades administratives, l'arbitraire policier, l'hostilité des populations, le Ministre de l'Intérieur en personne déclarant à l'Assemblée Nationale qu'il fallait les pendre, les fusiller, les rejeter à la mer.. le sordide poussé jusqu'à leur faire payer des droits de douane

¹⁵⁶³ Michel Wieviorka, *La différence*, op. cit., p. 177

¹⁵⁶⁴ *Ibid*, p. 14

sur le peu de mobilier qu'ils avaient pu ramener... Mais ceux-là, bien sûr, n'étaient que des Français. »¹⁵⁶⁵

Et Maître Roland Blanquer d'ajouter :

*« Nous avons vu (...) la France accueillir à grand renfort de publicité et de médiatisation les réfugiés du monde entier (...)Rappelez-vous il y a deux ans encore, cet élan national en faveur du Kosovo... des réfugiés du Kosovo. Comment ne pas rapprocher ces gestes, dont par ailleurs nous sommes solidaires, de la manière dont nous avons été nous-même reçus. »*¹⁵⁶⁶

« La plupart des pieds-noirs (...) ont vécu et vivent encore, pour certains, dans un sentiment d'abandon (...). Sans doute ce sentiment a-t-il aussi perduré en l'absence de reconnaissance sociale du deuil qu'ils avaient à accomplir. Aucun rituel, aucune cérémonie, aucun discours ne sont venus marquer de manière solennelle la rupture et la perte, autant de gestes essentiels dans l'assimilation active de tels événements et dans l'effectuation constructive du travail de deuil. »¹⁵⁶⁷ Ainsi que le rappelle d'ailleurs Pascale S. :

*« Si on voulait essayer de faire un trait psychologique commun... moi, je vais pouvoir vous parler surtout en termes de psychologie... c'est la souffrance de ne pas être reconnu dans sa souffrance, dans tout ce qu'on a subi. (...) C'est peut-être ça le trait commun, c'est-à-dire que à ce jour, il n'a toujours pas été reconnu les souffrances qui relèvent de la victimologie, les conditions traumatiques de cet exode, et la façon injuste dont ces gens ont été traités, et encore aujourd'hui. Et tant que... alors, bon, on peut parler aussi de la question des disparus, par exemple, parce qu'il y a encore des questions... il y a encore des questions qui, sur un plan juridique, relèvent de la justice... »*¹⁵⁶⁸

Suivant une démarche de « renforcement de la visibilité » du drame, de sa réalité, Christian S. utilise lui aussi des termes forts :

« On a vécu le vote à l'Assemblée Nationale, pour le 19 mars, qui quand même occultait eh ben tout ce qui s'est passé après, donc le génocide pied-noir et harki,

¹⁵⁶⁵ Texte provenant du site de soutien au journal Pieds-noirs d'hier et d'aujourd'hui : www.piedsnoirs-aujourd'hui.com

¹⁵⁶⁶ Propos recueillis lors du Congrès du CLANr, Annexes, p. 875

¹⁵⁶⁷ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 421

¹⁵⁶⁸ Entretien Pascale S., Annexes, p. 849

l'exode de plus d'un million et demi de personnes etcetera. Donc, ça c'était inconcevable. »¹⁵⁶⁹

S'agit-il pour lui simplement d'attirer l'attention sur la situation des Français d'Algérie et sur les difficultés, matérielles et psychologiques, qu'ils sont encore nombreux à vivre, en utilisant un vocabulaire interpellant ? Ou entend-il réellement comparer l'exode des Français d'Algérie et les attaques dont ils ont été les victimes aux situations de génocides qui « servent » aujourd'hui, malheureusement, de points de repère de l'inhumanité et de la souffrance ? Le besoin de visibilité et de reconnaissance qu'expriment depuis toujours les Pieds-Noirs peut parfois emprunter des chemins tortueux.

Illégitimes enfin, les Pieds-Noirs le sont dans leur expression, et dans les moyens dont ils disposent pour communiquer sur leur histoire, leur drame, mais aussi leur culture, au regard de ce qui est alloué à d'autres communautés. Nous aurons l'occasion de nous attarder sur ce point lorsque nous nous intéresserons au cas du Parti Pied-Noir. Toutefois, ce refus d'une expression communautaire légitimée se fait sentir, même en dehors de cette organisation, comme le rappelle Jean-Marc L. :

« Comment se fait-il que nous n'ayons pas encore de radio, comme Alain Y. le dit ? Et... sans être xénophobe, parce que, ça y est, dès qu'on parle de ça on est raciste. Mais, le nombre de radios juives, le nombre de radios musulmanes, qu'il y a dans chaque ville, dans chaque région, dans chaque département, et nous ? Non, zéro. On ne veut pas nous la donner. On ne veut pas. Donc, moi, je suis le seul magazine. J'ai coulé deux fois, et je repars à chaque fois, parce que je ne veux pas leur faire ce cadeau. Et donc, là, je suis reparti depuis un mois, après une interruption d'un an et demi, et là je repars, et là c'est vrai... regardez... le courrier de deux jours. Tous avec les chèques d'abonnement etcetera. Donc, les pieds-noirs veulent... veulent un média. Bon, nous avons un média écrit, eh ben on va s'en contenter... »¹⁵⁷⁰

Alain Y. prend d'ailleurs l'exemple de la communauté antillaise :

« Moi j'ai vu mes amis antillais... là je parle le musicien... quand en 81, Mitterrand a décidé cette bande de fréquence pour les radios, moi j'ai vu cette communauté qui était inexistante en France... je dis bien inexistante... grâce à une radio, les

¹⁵⁶⁹ Entretien Christian S., Annexes, p.

¹⁵⁷⁰ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

métropoles... les métropolitains... parce que aussi, ils parlent comme nous hein, puisque c'est la France d'outre-mer, alors eux... parler des Français, c'est les métropolitains hein... alors, pour les métropolitains ben... ils se sont faits... ils se sont faits connaître au travers d'une radio, et aujourd'hui, on sait ce que c'est le mouvement antillais. Tout le monde... alors, ça a incité plein de choses bien évidemment »¹⁵⁷¹

De même pour Christian S., Président du PPN, se fait d'ailleurs l'écho de grandes difficultés d'obtenir une fréquence, et de l'absence de reconnaissance d'un droit légitime à s'exprimer en tant que communauté qui en découle:

« Moi j'ai rencontré il y a quelques temps un responsable d'une association... d'une radio pied-noire à Lyon. Je sais pas s'il est basé à Lyon, mais enfin je l'avais vu à Lyon... ce sont véritablement des pionniers. Ce sont des artisans hein. Il y en a une autre, je sais pas si elle existe encore, dans le Var... ils font ça avec des bouts de ficelle. Pourquoi ? Ben parce que chaque fois qu'ils demandent une autorisation, elle est... de diffusion, elle est refusée. Donc, ils n'ont pas de soutien. »¹⁵⁷²

Pour Jean-Pierre R. :

« On a demandé à avoir une radio... il y a des radios beurs, il y a des radios juives, il y a des radios arméniennes, il a des radios portugaises. On représente quand même, en communauté, un peu plus que la communauté portugaise à Paris ou autre... mais, on n'a pas le droit à avoir de radio ou... donc, c'est comme ça. »¹⁵⁷³

Pour Alain Y., initiateur malheureux du projet d'une radio pied-noire, cet outil de communication aurait été permis de faire le lien à la fois entre les Pieds-Noirs et les métropolitains, et entre les Pieds-Noirs et leurs enfants, comme un mode de transmission :

« Cette radio elle avait... elle avait une importance à mes yeux... c'était l'avenir, parce que sur les 21 animateurs, la moyenne d'âge était de 20 à 21 ans, et ils étaient pas tous pieds-noirs hein... mais simplement, bon, ils avaient... ça leur faisait plaisir. »¹⁵⁷⁴

¹⁵⁷¹ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹⁵⁷² Entretien Christian S., Annexes, p.

¹⁵⁷³ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

¹⁵⁷⁴ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

Au cœur de la communauté nationale, les Pieds-Noirs semblent vivre une situation de permanente illégitimité, obligés qu'ils sont de devoir justifier de leur « francité », eux qui affirment n'avoir jamais connu au cours de leur existence qu'un sol français ; obligés qu'ils sont également de supporter le déni de leur drame et de la souffrance qui en a découlé ; obligés qu'ils sont, enfin, de supporter une mise à l'écart en tant que communauté porteuse d'une identité particulière, quand la France reconnaît et « accompagne » l'expression de différences de tous ordres. Irrémédiablement associés à une erreur coloniale française, à une obstination civilisatrice, à un embourbement dans une guerre inutile et injustifiée, ils demeurent, encore aujourd'hui, le symbole vivant d'une époque qui, dès qu'elle est abordée, suscite des polémiques parfois très violentes.

L'attention dont ils considèrent avoir été privés, depuis leur arrivée sur le sol métropolitain, jusqu'à une époque récente, n'a pas eu l'effet escompté : que les Pieds-Noirs se « fondent » dans la masse française et que l'on n'entende plus parler de ces colons racistes et rancuniers. Au contraire, les incompréhensions quotidiennes auxquelles ils doivent encore faire face, les incertitudes quant à leur véritable statut au sein même de la communauté nationale – sous le prétexte que la période historique qui le leur a accordé est contestée –, les gestes à l'égard d'autres communautés, qu'ils considèrent parfois eux-mêmes comme moins « nécessiteuses », de la part de l'Etat, sont autant d'éléments qui participent, au jour le jour, d'une cristallisation de cette identité de Pieds-Noirs, finalement refusée. Dans ce contexte, il leur semble finalement que l'Etat français décie, « arbitrairement », quelles sont les communautés, quelles sont les identités particulières qui peuvent être légitimées dans leur existence, et se voir accorder des droits particuliers. Les Pieds-Noirs n'en font pas partie. Leur reconnaître une existence et un drame réels, leur autoriser une expression propre, reviendrait à changer de regard sur l'Algérie française, à admettre sa réalité, à « déresponsabiliser » les Pieds-Noirs de sa création, de ses dérives et de sa fin tragique. Or, aujourd'hui, ils restent encore le meilleur expiatoire de la période coloniale de la France.

« Ce qui fait la valeur du passé, c'est qu'il est censé renforcer les individus dans leur vie présente et future. »¹⁵⁷⁵ Comment, dès lors, les Pieds-Noirs peuvent-ils envisager leur avenir dans un pays dont ils sont nombreux à considérer qu'il renie tout simplement la réalité de leur passé, les conséquences sur leur groupe des implications de la France puis de son abandon de

¹⁵⁷⁵ « S'affilier », p. 264

l'Algérie française ? Comment envisager un avenir dans un pays qui se refuse à considérer comme légitime une souffrance qui traverse pourtant le groupe depuis plus de quarante ans ? Comment, reniés dans leur passé, associés, malgré eux à des décisions politiques qui font aujourd'hui l'unanimité contre elles, seuls défenseurs d'une époque et d'un pays érigés en un paradis perdu auquel ils se réfèrent encore... comment peuvent-ils regarder vers l'avenir en étant privé de leur passé ? Peut-on envisager un futur à une communauté dont un des fondements se voit en permanence, dénigré ?

En l'absence de prise en compte de leur passé au sein de la mémoire nationale, et, plus loin, de l'histoire nationale, les Pieds-Noirs en demeurent les seuls « supports ». Ils sont à la fois le territoire de leur communauté en même temps que sa mémoire. Avec la disparition irrémédiable de ceux qui ont connu l'Algérie, qui ont souffert de sa perte, et qui gardaient, en mémoire, un passé mythifié, quelle évolution la communauté peut-elle envisager ? Une transmission de cette identité particulière est-elle envisageable ? Comment envisager une survie, voire même, une pérennisation ?

III- Evolution, transmission, conversion

Malgré le temps qui s'est écoulé depuis la fin de la guerre d'Algérie qui, en même temps qu'elle libérait la France d'une colonie encombrante, bouillonnante et qui constituait, pour les ambitions du Général de Gaulle, un handicap sur la scène internationale, a aussi scellé le destin dramatique des Pieds-noirs, résistent encore d'importantes douleurs et de si nombreux non-dits. Parce que méconnu, renié, délégitimé, le passé des Pieds-Noirs, dont ils portent à eux seuls de l'entière mémoire tend, finalement, à s'effacer au fur et à mesure que les individus qui composent la communauté disparaissent. Se pose pour eux, et parfois dans une certaine angoisse, la question de la transmission d'une identité particulière, marquée au fer rouge de la négation de son passé. En effet, « le désaveu explicite et l'oubli dans lesquels l'histoire des pieds-noirs, désormais couverts d'un opprobre rétrospectif, avait été brusquement précipitée [accroît] la difficulté des parents à léguer un passé devenu illégitime. (...) Comment transmettre à ses enfants une histoire qui [éveille] dans la société des sentiments ambivalents et [suscite] une identité ambiguë ? On [dit] aux enfants de pieds-noirs que leurs parents [n'ont] jamais eu leur place en Algérie. Dans le même temps, en jugeant les parents arabisés, on leur [signifie] qu'ils n'étaient pas non plus tout à fait chez

eux en France. C'est cette société encore qui leur apprend combien la perte qui avait marqué l'existence de leurs ascendants, refoulée de l'histoire officielle, n'était pas un malheur licite. Leur cause était devenue irrecevable et donc indéfendable. Cela conduisit nombre d'entre eux à vivre dans le secret et la honte, sinon le rejet d'un tel héritage, pourtant partiellement constitutif de leur identité. Ils furent (...) contraints de soutenir la position ambiguë et paradoxale dans laquelle les avait mis l'Histoire : partagés entre la fidélité à des ascendants disgraciés, dont ils étaient à présent les seuls dépositaires, et l'intégration dans une société d'accueil réprouvant ou occultant de sa mémoire officielle ces mêmes ascendants dont la présence venait rappeler de manière importune son passé colonial. »¹⁵⁷⁶

« Si l'on admet avec M. Halbwachs que la mémoire collective ne peut avoir pour cadre et support qu'un groupe doté d'une relative autonomie et capable de faire vivre cette mémoire au présent, on voit difficilement comment les générations suivantes peuvent ici s'inscrire dans une continuité de l'exil et de la perte. »¹⁵⁷⁷ Pour les Pieds-Noirs se pose donc le problème de la transmission d'une identité particulière aux générations suivantes, partagés qu'ils sont entre la nécessité de ne pas laisser leur passé et leur douleur non reconnus dans l'oubli, et la volonté de ne pas imposer à leurs enfants une douleur dont ils ont parfois été les témoins mais qui, dans leurs chairs, telles qu'elle est vécue par leurs parents, leur est inconnue. Trop empreinte du malheur vécu, l'identité pied-noire est-elle transmissible ? Les Pieds-Noirs peuvent-ils « oublier » pour survivre ?

Comme le précise Anne Muxel, « l'oubli, en même temps qu'il représente la contrefaçon de l'idée de mémoire, son aporie, en autorise simultanément la possibilité d'élaboration et d'énonciation. La mémoire doit d'une certaine façon oublier pour rester vivante, pour perdurer dans le présent et y pourvoir du sens. L'oubli permet ainsi la transmission. Il opère comme un « contrebandier de la mémoire », pour reprendre l'expression de Jacques Hassoun, un contrebandier qui organiserait un commerce des pleins et des vides au sein de toute une biographie, des liés et des déliés, des dits et des non-dits, des loyautés durables et des obstinations en éclipse, qui font la transmission entre les générations. »¹⁵⁷⁸

Ainsi, « l'oubli se construit (...) pour lutter contre l'aliénation de la mémoire, sans doute aussi pour en effacer les blessures. « *Il est surtout impossible de vivre sans oublier* » écrit

¹⁵⁷⁶ Ibid, p. 8-9

¹⁵⁷⁷ Ibid, p. 429

¹⁵⁷⁸ Anne Muxel, Individu et mémoire familiale, op. cit., p. 22

Nietzsche, affirmant ainsi la possibilité d'un oubli créateur, d'un oubli permettant de survivre et de progresser dans le présent. L'oubli apprivoise. Il permet l'acceptation d'une existence rendue supportable car tronquée de ce qui fait souffrance. »¹⁵⁷⁹

Dans ce contexte de contestation presque permanente de la légitimité de leur histoire, de leur drame, et donc de leur identité, les Pieds-Noirs entretiennent avec leur passé un rapport complexe, partagés entre une forme de fidélité à leurs aïeux et à leurs racines déniées, et une volonté de transmettre aux plus jeunes une identité qui ne constitue pour ces derniers ni une entrave ni un handicap. Face à une France sourde, depuis toujours, à leurs attentes, à leurs espérances, et à leurs revendications, en terme de reconnaissance de la communauté dans toutes ses dimensions, historique, culturelle, émotionnelle, les Pieds-Noirs doivent-ils se résigner et admettre qu'ils n'auront été, jusqu'à la disparition du dernier d'entre eux, qu'une erreur de l'histoire ? Un non-dit ? Une illusion ? De nouvelles initiatives, comme celle du Parti Pied-Noir, organisation jeune et active, laissent penser que certains d'entre eux disposent encore de ressources et d'idées pour faire évoluer la « cause » pied-noire, au-delà, peut-être, des Pieds-Noirs eux-mêmes.

A) Face à la contestation, que faire de son passé ?

Peut-être plus que pour tout autre groupe, le passé constitue pour les Pieds-Noirs un élément indispensable à leur communauté, essentiel à leur identité collective. Paradoxalement, c'est après leur arrachement de la terre qui a donné naissance à leur groupe, qu'ils ont pris conscience de ce qu'ils constituaient une communauté et qu'ils en ont permis, en quelque sorte, l'émergence en tant que telle. Réalisant l'ancienneté « inconsciente » de cette dimension collective, ils ont entrepris de s'y référer, de se la réapproprier, et parfois même de se présenter en acteurs d'événements survenus très tôt dans l'histoire de l'Algérie, ou, en tout cas, de se faire les fidèles relais de leurs ancêtres. Il s'agissait pour eux de doter leur communauté d'une assise historique la plus ancienne possible, et donc, pensent-ils, d'une légitimité plus grande à être reconnue en tant que communauté en France.

Or, en France, nous l'avons vu, les Pieds-Noirs, leur histoire, leur drame, leur besoin de reconnaissance, ne disposent d'aucune place ni d'aucune attention. Déniés dans la légitimité

¹⁵⁷⁹ Ibid, p. 28

de leur rapport à l'Algérie, les Pieds-Noirs gardent en eux la « conscience d'une amarre. »¹⁵⁸⁰ Quelles que soient les contestations quant à l'Algérie française perçue comme une illusion, les Pieds-Noirs sont bel et bien de « quelque part », ce quelque part que la France ne veut pas voir, ne veut pas admettre. Ce « quelque part » qui porte en lui leurs racines ignorées, mais pourtant bien réelles ; un « quelque part » qui les définit et dont ils sont privés. Dès lors, le rapport que les Pieds-Noirs sont amenés à entretenir avec, leur amarre, avec leurs racines, est également particulièrement douloureux, parce que, comme le dit la France, ils sont illégitimement attachés à une terre et à un passé.

Alors que le temps fait son œuvre, et que les Pieds-Noirs disparaissent, alors qu'eux-mêmes rencontrent toujours d'importantes difficultés quant à l'acceptation par leur patrie de leur existence, de leur identité collective, de la réalité et de la légitimité de leur ancrage historique et géographique, comment peuvent-ils envisager une éventuelle transmission à leurs enfants et petits-enfants ? Faut-il faire abstraction de la douleur, pourtant fondement de l'identité pied-noire ? Faut tout simplement « tourner la page » ? Certains, éprouvant le besoin de donner la parole à leur mémoire, décideront parfois de l'écrire ou de la raconter, pour qui voudra bien l'entendre, et, finalement, peut-être d'abord pour eux-mêmes.

Les racines en question

Pour Simone Weil, « l'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine. C'est un des plus difficiles à définir. Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l'existence d'une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments. Participation naturelle, c'est-à-dire amenée automatiquement par le lieu, la naissance, la profession, l'entourage »¹⁵⁸¹. Pourtant, elle rajoute que c'est « l'Etat [qui] a consacré le saccage de l'enracinement parce qu'il s'est érigé en seul détenteur de l'immortalité après avoir éradiqué les anciennes appartenances religieuses, culturelles, linguistiques et sociales. »¹⁵⁸² En ces temps de réveil des enracinements, et d'expression des particularismes, comment les Pieds-Noirs ne verraient-ils pas, naïvement, une chance de se voir admis dans leur différence ?

¹⁵⁸⁰ Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, op. cit.

¹⁵⁸¹ Id, p. 64

¹⁵⁸² Robert Grossman et François Miclo, *La République minoritaire*, op. cit., p. 67

Rien n'est simple pour les Pieds-Noirs pour qui, arrachés à leur terre, à leurs morts, privés du souvenir légitime d'une Algérie que l'on a maintes fois présentée comme française, extraits d'une fausse réalité, ces racines représentent à la fois l'ancrage nécessaire à une terre et à son histoire –indispensable à toute identité- en même temps que la douleur de ne pouvoir véritablement les « rejoindre ».

« Etre enraciné, c'est avoir à portée de main des éléments divers et familiers qui permettent à l'individu de construire son identité. D'autre part, avoir des racines, c'est s'inscrire dans une continuité, une permanence ou une tradition. (...) Etre enraciné, c'est d'avantage qu'une question de territoire, un problème de durée et de rapport au temps. Etre enraciné, c'est avoir à disposition un ensemble de paysages, une culture, une « intégrale poétique à portée de main », pour reprendre la belle expression de Denis Tillinac ; c'est éprouver le pressentiment non pas du temps qui passe mais du temps qui dépasse. C'est d'ailleurs ce qui fait de l'enracinement un principe « spirituel » »¹⁵⁸³. Et c'est, selon nous, cette volonté de « dépasser » la durée de leur unique existence –marquée par l'incompréhension et la douleur-, la volonté de s'inscrire dans un temps long, dans la permanence d'une communauté et d'une identité, que manifestent nombre de Pieds-Noirs, une volonté d'autant plus forte que, précisément, ces racines leurs sont déniées, délégitimées. Ainsi, « ce désir de s'enraciner est mû par des motifs identitaires, mais traduit aussi (...) l'aspiration à échapper à la finitude de l'existence. »¹⁵⁸⁴

Comme l'affirme Joël Candau, « tout en façonnant son rapport à soi et au monde, l'homme doit affronter deux vérités qu'il a du mal à supporter : 1/ Il mourra ; 2/ Il sera oublié. Toutes deux signifient la destruction de son identité. »¹⁵⁸⁵ Ainsi, pour n'avoir pas été que des individus n'ayant constitué qu'une illusion historique, sans légitimité, sans attache, sans racines et sans traces, nombreux sont ceux qui, prenant conscience de ces deux vérités, et, au fur et à mesure qu'ils s'en rapprochent, cherchent à atténuer l'éphémère de leur vie en la rattachant à un plus grand ensemble, à une existence collective qui dépasse leur seule existence. Un besoin, une nécessité peut-être d'autant plus exacerbés chez les Pieds-Noirs que ces racines, dans leur dimension proprement physique, demeurent « intouchables », alors

¹⁵⁸³ Ibid, p. 65-66

¹⁵⁸⁴ Ibid, p. 266

¹⁵⁸⁵ Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 197-198

même qu'ils vivent encore le sol algérien dans leurs corps, et que le sol algérien porte en lui les corps de leurs aïeux. Ils sont comme confrontés à une impossibilité de refaire le lien avec ces racines qu'ils revendiquent, dont ils ont besoin, mais avec lesquelles ils ne peuvent être, librement et légitimement, en contact. En effet, avec le thème des racines qui traverse le questionnement de chaque Pied-Noir sur sa propre histoire, et même chez ceux qui affirment avoir tourné la page, se pose le problème d'un retour, ponctuel, sur le sol algérien. Toucher du doigt ses racines, savoir que l'on vient de ce « quelque part » inconnu et illusoire, « revoir sa terre natale. Refaire le tour de sa maison. Pousser la porte de son ancienne école. Désir légitime de revoir les lieux où l'on a grandi, projeté en partie sa vie, vécu parmi sa famille et ses amis. Envie lancinante, qui vous assaille certains jours, mais qu'on refoule avec violence comme un tabou. Pour les pieds-noirs, la relation au terroir est une déchirure : difficile réalité que d'être né dans un pays qui n'existe plus. Le sol natal est devenu une terre étrangère. L'Auvergnat ou le Breton qui vit à Paris rend visite à sa famille dans sa région, honore ses morts, fait découvrir les lieux de sa jeunesse à ses enfants. Pour lui, le terroir est éloigné, il en souffre, mais il existe à quelques heures de voiture ou de train. (...) On reconnaît des visages et on y est reconnu : en un mot, on existe, on a sa place et l'on retrouve à chaque pas des preuves et des témoins de son propre passé, même dans un monde en constante mutation. Les pieds-noirs, eux, souffrent de devoir aller à l'étranger pour revoir ce qui n'est même plus leur chez-eux. »¹⁵⁸⁶

Jean C. rappelle ainsi :

*« Je n'ai pas la chance comme tous les autres qui changent de pays mais qui peuvent retourner, chez eux, dans leurs pays d'origine voir les lieux où ils ont vécu petits et malheureusement, pour nous, je pense que pour un temps encore indéterminé, ça ne sera pas possible. »*¹⁵⁸⁷

Jean-Pierre F. raconte aussi :

*« Je l'ai vécu avec des amis français, ils ont tous eu le besoin de retourner, de revoir leur maison de famille quand elle existait, je crois qu'on est tous attaché à ses racines que ce soit Lyon, Marseille ou Bordeaux mais là, il y a eu ce drame de cette guerre d'indépendance qui a permis à l'Algérie d'être indépendante »*¹⁵⁸⁸

¹⁵⁸⁶ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 133

¹⁵⁸⁷ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹⁵⁸⁸ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

Pour Jean-Félix Vallat :

« Autant pour les Bretons, les Corses que les Basques ils sont ancrés sur leurs terres, sur leurs pays, sur leurs régions, nous, on n'a plus de région, on est éparpillés... »¹⁵⁸⁹

Pour Alain Y. :

« Quand on parle en termes de Corses, ou en termes de Basques, ou en termes de Catalans, ou en termes de Bretons, ou en termes d'Auvergne, on sait où aller... tandis qu'en termes pieds-noirs on ne sait pas. »¹⁵⁹⁰

Devant la conscience de leur disparition –individuelle et collective- prochaine, l'urgence de renouer, presque physiquement, avec une terre algérienne qui porte en elle leur histoire, se fait de plus en plus forte. En effet, plus ils avancent dans le temps, plus ils éprouvent le besoin de refaire le lien avec des racines qui leur ont été contestées, comme une manière de « boucler la boucle », de se rapprocher de ce qui les constitue vraiment, de savoir d'où ils viennent, de se situer dans le monde avant de disparaître.

Ainsi, de nombreux Pieds-Noirs témoignent en fait d'une sorte de volonté de s'inscrire dans un temps long, de prendre place dans une généalogie qui dépasse leur seule existence, et les rassure ainsi sur la réalité de leur « passage ». Dans leurs discours, ils cherchent à faire entrer leurs propres vies dans un ensemble qui les « dépasse », à se réapproprier un passé, la vie de leurs anciens pour toujours plus légitimer leur ancrage au sol algérien.

Pour Jean-Pierre F. :

« Je crois que c'est un peu une manière de retrouver ses racines, son passé, vous savez quand vous avez passé 40 ans de votre vie à dire, je ne peux pas aller chez moi, un bon jour, vous vous dites « je vais y aller chez moi », c'est un phénomène naturel, on a tous envie de voir un endroit et c'est ce sentiment que j'ai qui ne va pas au delà d'ailleurs parce que oui je voudrais voir la maison mais je ne sais même pas si je la reconnaîtrai... »¹⁵⁹¹

Ce que nous considérons ici comme un phénomène de « retour aux racines » ne se manifeste donc pas de façon uniforme, même si, chez chacun, se fait sentir à la fois la conscience de ces amarres, leur absolue nécessité sur le plan identitaire, et une certaine forme de danger à une

¹⁵⁸⁹ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

¹⁵⁹⁰ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

¹⁵⁹¹ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

impossibilité de les rejoindre. Certains reconnaissent très ouvertement cette attraction de la terre algérienne et de l'histoire de la communauté dont elle est porteuse.

Chez d'autres, il semble s'exprimer, en quelque sorte, en dépit de leur volonté de tourner la page sur une Algérie dont l'histoire mythifiée demeurera dans leur mémoire et disparaîtra avec eux. Beaucoup d'entre eux ont quitté l'Algérie à l'âge adulte et s'en sont d'abord détournés devant l'urgence de la situation à gérer : trouver un emploi, un logement, s'occuper de leurs enfants ou des personnes très âgées. Avant de regarder de nouveau vers leur Algérie, comme le rappelle Hervé M. :

*« Mes parents n'ont jamais participé à une vie associative pied-noire, ou quelque chose de ce type, ou le font depuis très peu de temps. »*¹⁵⁹²

Chez Marie-Rose, ce rappel de l'Algérie se fait plus brutalement. En effet, si elle affirme avoir « tourné la page » sur cette époque, sur cette partie de sa vie, affirmation se voulant sereine et objective, elle se trouve pourtant véritablement envahie par des émotions, des pleurs et des révélations involontaires d'un attachement résiduel, lors d'une séance avec une sophrologue :

*« elle était derrière moi les mains sur les épaules et elle me dit « 25 ans » alors « 25 ans je laisse l'Algérie et je quitte mes parents » et j'ai commencé à pleurer, gros sanglot et je lui dis « je n'ai jamais pleuré »... quand je suis partie d'Algérie, je n'ai pas pleuré, quand mes parents sont rentrés je n'ai vraiment pas pleuré, je ne comprends pas (...) mais alors ce matin vraiment je me suis effondrée »*¹⁵⁹³

Retourner en Algérie, s'inscrire, auprès de leurs morts, refaire le lien avec le sol, et s'inscrire de façon inaliénable dans l'histoire : tels sont les besoins que font sentir les Pieds-Noirs alors que la France ne semble toujours pas décidée à leur accorder la reconnaissance qu'ils demandent et que se pose de plus en plus urgemment la question de la survivance de leur identité particulière et de la mémoire qui la supporte. Lorsque les « porteurs de mémoire » disparaissent, c'est leur Algérie qui meurt un peu plus, d'où le besoin exprimé par Robert L. de rejoindre sa terre à la disparition de son père, dont la mémoire avait comme « pallié », un temps, la privation du sol :

« Je pense que j'y suis retourné parce que mon père était mort. Mon père était... de cette communauté sans territoire, il était le territoire. Il était... même pas la mémoire.

¹⁵⁹² Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

¹⁵⁹³ Entretien Marie-Rose, Annexes, p. 192

Il en parlait très peu. Enfin, lui, il était... déchiré. Enfin, il était KO, mais il en parlait pas. Il parlait pas. Il errait dans les rues à la recherche de copains... qu'il trouvait régulièrement. Il habitait Béziers... il allait se balader dans Béziers. Il rentrait le soir et disait à ma mère « j'ai vu untel, untel, untel ! ». Il était tout content. Il traînait la patrie à la semelle de ses chaussures... et quand mon père est mort, je crois que j'ai eu besoin de retourner en Algérie. Je ne m'en suis pas rendu compte tout de suite, mais je suis presque sûr que c'est ça. C'est vraiment un besoin de retourner. »¹⁵⁹⁴

Pour Jean-Marc L. :

« Je reçois des dizaines, des centaines de lettres de pauvres gens qui veulent avant de mourir voir leur cimetière, la tombe de leur père, de leur mère, de leur frère, de leur sœur. Tout le monde a envie d'y retourner. »¹⁵⁹⁵

Pour Pierre A., la question des tombes de Français d'Algérie encore présentes de l'autre côté de la Méditerranée est un point certain d'achoppement dans l'évolution de cette population. La présence des morts dans le sol semble agir comme une forme de sédentarisation, d'inscription inamovible et incontestable des Pieds-Noirs, de leur identité et de leur mémoire, dans le sol algérien. Quitter ce sol qui portait la chair de leurs ancêtres avait entraîné, pour beaucoup, un réel sentiment de déracinement, d'arrachement. Ainsi, de même que le départ avait été déchirant lorsqu'il avait fallu les quitter dans la précipitation, les morts constituent ces racines algériennes que l'on ne peut revoir et manquent pourtant terriblement. Ainsi affirme-t-il :

« Vous savez, je pense que tant qu'il existera des tombes de Français en Algérie, d'une certaine manière, les gens seront toujours un peu... y aura-t-il 80 ans, ou 50 ans, ou 100 ans, je n'en sais rien, mais c'est quand même quelque chose qui est important. Ma mère était très marquée par ça. Moi, je le suis déjà un peu moins, mais pour... ma mère était très obsédée par le fait qu'elle ne pouvait pas aller se recueillir sur la tombe de ses parents... ça c'était une chose qui était... (...) pour des générations entières, c'était quand même quelque chose de très douloureux. C'était ressenti comme tel. « Pourquoi est-ce que je n'ai pas le droit d'aller me recueillir sur la tombe

¹⁵⁹⁴ Entretien Robert L., Annexes, p. 483

¹⁵⁹⁵ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

de mes parents ? Pourquoi est-ce que je n'ai pas cette possibilité-là ? »... je crois que c'est quand même important... »¹⁵⁹⁶

Si la terre algérienne a toujours été la leur, malgré la marque d'illégitimité apposée par la métropole, et, parfois aussi, par l'Algérie, la rejoindre et refaire, avec elle, le lien avec un passé dénié, implique de la toucher de nouveau, de s'y inscrire physiquement. Car les racines des Pieds-Noirs renvoient à un espace particulier. Il ne suffit pas de s'y référer en pensée. Il suffit d'autant moins de savoir qu'elles existent que cette existence même est délégitimée. Pour dépasser le dénigrement, pour dépasser l'absence de considération et les accusations, les Pieds-Noirs éprouvent ainsi le besoin de retourner sur leur terre, se confirmer leur histoire, leur présence, leur passage, leur réalité communautaire.

Mais ce retour est problématique. Car si pour eux, l'Algérie est une terre dont ils ont été privés, le pays leur est devenu étranger. L'Algérie d'aujourd'hui n'est plus celle qu'ils ont contribué à faire émerger. Souvent, la trace de leur passage, sur une terre qui porte pourtant en son sein les dépouilles de leurs ancêtres, a été effacée, matériellement et intellectuellement. En Algérie, comme en France, la présence des Français d'Algérie est « passée sous silence », dans les rues comme dans les esprits.

Beaucoup d'entre eux souhaitent revoir leur Algérie, retourner près de 50 ans en arrière et renouer avec le bonheur perdu, l'histoire entamée et non achevée. Comment dès lors faire face la confirmation de sa disparition définitive ? Le décalage est parfois violent, entre ce avec quoi ils cherchent à renouer, dans leur entreprise d'inscription dans un temps long et dans une généalogie déjà inscrite dans la terre algérienne, et l'Algérie telle qu'elle est devenue, un pays étranger, où, bien souvent, toute trace du passage des Français d'Algérie a été, sinon effacée, en tout cas « camouflée ». Jean C. raconte ainsi :

« Je voulais y retourner encore aujourd'hui car tout le monde dit qu'il veut rechercher ses racines, ses ancrages, moi j'aurais voulu y retourner mais ceux qui y sont allés depuis m'ont dit : « tu ne reconnaîtras plus rien », ils ont rasé l'église qui était dans mon coin... ils ont rasé l'église, les lycées. »¹⁵⁹⁷

« Les pieds-noirs ont de multiples raisons de ne pas vouloir revoir leur pays. Trop de beaux souvenirs, trop d'amour pour une terre qui les a rejetés, trop de rancœur à l'égard des

¹⁵⁹⁶ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

¹⁵⁹⁷ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

nouveaux « propriétaires », trop d'angoisse aussi à retrouver leur passé, à confronter les images, qu'ils ont en eux, à la réalité. La curiosité et la nostalgie les tenaillent, et pourtant ils y résistent. Ils veulent protéger leurs souvenirs, se protéger eux-mêmes d'un choc qui pourrait menacer leur équilibre précaire, ne pas découvrir une réalité qui leur fait peur. Car le problème n'est pas seulement de revoir les lieux que l'on a aimés et d'où l'on a été arraché, il faut aussi affronter le changement (...). »¹⁵⁹⁸ Ainsi, « des voyages occasionnels ou des récits mettent en lumière des altérations du décor autrefois familier : murs lézardés, terres et plantations à l'abandon, cimetières en ruine, édifices disparus ou reconvertis, quartier résidentiel mué en décharge. »¹⁵⁹⁹

Chez certains Pieds-Noirs la privation de l'Algérie, l'incompréhension et la rancœur face à une décision politique improbable, l'abandon d'une terre que leurs propres aïeux avaient contribué à faire émerger et à moderniser, tous ces éléments participent d'un rejet violent de l'Algérie algérienne. René Fa. raconte ainsi :

« Si quelqu'un me demande aujourd'hui « qu'est ce que tu penses... est-ce que je dois retourner en Algérie ? »... pour un voyage ou un truc comme ça... je dis « écoutes, tu fais ce que tu veux. Moi je pense que sous un certain angle, tu as intérêt à y retourner. Parce que quand tu vas arriver là-bas et que tu vas voir ce qui reste de l'Algérie que tu as connue, tu vas dire... « bon, avec ce que vous en avez fait de ce pays, il m'intéresse plus. Il est plus à moi alors vous pouvez vous le garder » »¹⁶⁰⁰

Pour Monique C. :

« J'ai un autre couple d'amis qui était parti aussi... trois couples... j'ai dit « vous allez revenir parce qu'il faut vous... il faut vous... » comment vous dire « vous vacciner... vous nettoyer », parce que on enjolive beaucoup de choses, et ça leur a fait du bien... »¹⁶⁰¹

De même, pour Michel V. :

« Ce qui m'a le plus fait de la peine quand je suis retourné en Algérie c'est... bon ma maison de la voir, ce n'est pas grave... mais surtout les végétaux, les arbres... les voir avec 20 ans de plus... les plantes qu'on avait plantées, tout voir avec 20 ans de plus,

¹⁵⁹⁸ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 135

¹⁵⁹⁹ Joëlle Hureau, *La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours*, op. cit., p. 82-83

¹⁶⁰⁰ Entretien Michèle et René Fa., Annexes, p. 550

¹⁶⁰¹ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

ça a été un peu crispant, il y avait des pins, ça faisait un peu sauvage, le fait de voir tout coupé... puisqu'en principe, si vous voulez, l'Arabe ne crée pas c'est pas dans son esprit... parce que tous les pays occupés par les Arabes sont des déserts parce que la mentalité de l'Arabe c'est de ne pas voir plus loin que son lendemain en fait donc il ne plante pas, il profite, il utilise, il n'entretient pas, c'est dans sa mentalité, c'est normal... c'est "Dieu y pourvoira"... c'est "Inch Allah"... c'est quand même étrange que tous les pays occupés par des Arabes soient des déserts... ils le sont devenus parce qu'ils ne l'étaient pas au départ donc de toutes façons... c'est pour ça qu'ici, vu la population qui arrive maintenant, beaucoup de choses se dégradent si vous voulez. »¹⁶⁰²

Un rejet qui révèle, comme souvent chez les Pieds-Noirs, un paradoxe parfois douloureux résumé par la formule: la France a donné l'Algérie « clés en main ». Les Algériens ont mis les Français d'Algérie dehors. Aujourd'hui, ils ne parviennent pas à la maintenir en l'état. Ils n'ont que ce qu'ils méritent. A côté de cette forme de satisfaction devant les difficultés rencontrées par le peuple algérien, demeure également, chez les Pieds-Noirs, la douleur de voir leur terre malmenée, et ceux qu'ils ont côtoyés malheureux. Jean C. raconte ainsi la réaction de son épouse :

« Quand elle regarde une émission sur l'Algérie, elle est malade elle et elle ne veut pas en entendre parler, elle a tiré un trait. »¹⁶⁰³

De même, l'épouse de Jacky B. raconte le lien tenace qui la rattache à une Algérie, porteuse ineffaçable de ses racines, et pourtant aujourd'hui si différente de celle de sa mémoire :

« Mon fils est resté très pied-noir malgré qu'il était jeune, s'il y a une émission il la regarde et souvent il me dit « quand on voit maintenant ce qu'ils font et nous on nous a mis dehors, on a tout perdu » ce qui est vrai, on a perdu... parce que les grands-parents sont rentrés en catastrophe, mon beau père avait un restaurant il a laissé ça pour une misère et je veux dire bon... le peu qu'on avait acquis de l'autre côté on l'a perdu, donc il garde son âme pied-noire, ma fille aussi... bon elle est pied-noire dans sa façon de vivre et de faire mais quand il y a des émissions et tout ça elle ne regarde pas et elle nous dit « pourquoi vous regardez ? » je dis « parce que ça nous fait plaisir » quand il y a eu Arte il y a 15 jours ils ont montré Alger, ils ont fait un film sur

¹⁶⁰² Entretien Michel V., Annexes, p. 169

¹⁶⁰³ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

ce qu'était devenue l'Algérie alors j'ai dit à mon mari « moi qui voulais aller visiter et bien j'ai moins de regret » parce que l'état de saleté dans lequel ça se trouve (...) Quand on voit les émissions à la télé, ma fille me demande « pourquoi vous regardez ? » hier soir, je n'arrivais pas à m'endormir parce que tout me revenait... ce qu'ils avaient dit les uns des autres, ma fille me disait « pourquoi tu regardes ? » c'est parce qu'on ne pouvait pas s'en empêcher si il y a une émission »¹⁶⁰⁴

« A côté [des] inconditionnels du refus, on trouve des indécis, ceux qui ont envie d'y retourner mais qui n'osent pas ; ceux qui iront, mais « un jour », « plus tard », « on verra bien » ; ceux qui veulent emmener leurs enfants pour qu'ils « voient », ou leurs parents pour qu'ils revoient leur pays avant de mourir... Le voyage est pour eux une probabilité dont un grand nombre d'inconnues empêchent la réalisation concrète et immédiate. »¹⁶⁰⁵ Hervé H. rappelle ainsi :

« Je n'y suis pas retourné. J'aurais voulu retourner une fois en... j'ai failli y aller du Maroc, mais j'ai que failli. Mais, de France, j'y serais bien retourné. Alors là, j'étais prêt... parce que je suis retourné au Maroc deux fois. Je suis retourné en Tunisie une fois. Je serais bien allé en Algérie, mais maintenant, avec tous les événements, je n'ai pas envie de risquer ma peau... et mes proches, mais j'y serais bien retourné. Ma sœur a eu la chance d'y retourner il y a très longtemps. »¹⁶⁰⁶

Ou encore pour Jean-François C. :

« Je ne voulais pas y retourner... je ne voulais pas y retourner. Et puis, il y a une dizaine d'années, une quinzaine d'années, je me suis dit « quand même, je vais emmener ma femme voir l'endroit où j'ai vécu », pas forcément les villes mais les paysages etcetera. Et puis, à ce moment-là... le désastre a recommencé donc ça s'est éloigné. »¹⁶⁰⁷

Pour Jean C. :

« Non, je n'y suis jamais retourné mais je pensais y aller lorsque j'aurais pris ma retraite en me disant : « là, j'aurai d'avantage de temps, j'aurai un peu plus de

¹⁶⁰⁴ Entretien Jacky B. et son épouse, Annexes, p. 149

¹⁶⁰⁵ Danielle Michel-chich, op. cit., p. 138

¹⁶⁰⁶ Entretien Hervé H., Annexes, p. 454

¹⁶⁰⁷ Entretien Jean-François C., Annexes, p. 506

recul », j'aurai peut être d'autres choses à voir et puis malheureusement, au moment où j'ai pris ma retraite, déjà, la fréquentation de l'Algérie était devenue très difficile. »¹⁶⁰⁸

Finally, despite the fears, « après quelques années, le besoin s'exprime [aussi] de se confronter à la réalité, nécessité de dépasser la souffrance par le constat que ce dont on rêve toujours n'existe plus, que le passé est bien mort, opération de « libération », « le voyage en Algérie constitue un moment marquant pour le Pied-Noir qui le fait, une étape dans la reconstruction permanente de son équilibre, un répit dans la bousculade des souvenirs et, souvent un apaisement de la nostalgie malade dont il souffre depuis 1962 »¹⁶⁰⁹. »¹⁶¹⁰ Ainsi, « par ce retour aux sources « inévitable » selon Alain Vircondelet s'amorce une réconciliation avec soi-même, une sorte de « catharsis », qui permettra, mieux que le retour rêvé vers l'enfance, d'exorciser les rancœurs et les regrets, de « pardonner », de se sentir pardonné. »¹⁶¹¹

Sans jamais remettre en cause leur attachement à l'Algérie, mais écrasés sous le poids de l'illégitimité que la France fait peser sur leur relation avec l'Algérie, et donc sur le passé de leur communauté, toujours fragile et contestée, certains, éprouvant un besoin douloureusement non satisfait de se « ré-enraciner » et de bénéficier d'un ancrage moins dénigré et donc plus serein, ont entrepris d'aller chercher ailleurs ce dont ils sont privés.

Sans doute s'agit-il ici d'un mouvement récent, car indéniablement lié à un besoin dont nous avons montré qu'il dépendait en grande partie de l'avancement en âge, certains Pieds-Noirs semblent chercher à développer un rapport avec des racines dont ils pensent qu'elles peuvent apparaître comme plus légitimes, antérieures à leur Algérie.

Selon notre hypothèse, envisager de s'« alléger » d'un strict enracinement algérien, douloureux parce qu'illégitime, ce serait également envisager une potentielle évolution de la communauté vers une identité moins contestée, et donc, une éventuelle pérennisation.

Robert L. raconte par exemple :

¹⁶⁰⁸ Entretien Jean C., Annexes, p. 1

¹⁶⁰⁹ Danielle Michel-Chich, citée par Lucienne Martini, *Racines de papier. Essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 7

¹⁶¹⁰ Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 6-7

¹⁶¹¹ Ibid, p. 7

« Avec ma sœur on remontait... on essayait de remonter l'arbre généalogique. On était bloqués et on est allés en Alsace où on ne trouvait pas notre grand-mère, pour une raison évidente, c'est qu'elle est née en Algérie... »¹⁶¹²

Ou encore pour Marie-Rose :

« J'ai refait l'arbre généalogique de mes parents, je suis allée en Corse à la mairie du village et je suis remontée... et finalement il y a des choses qu'on ne sait pas, c'est-à-dire que mon fameux grand père qui avait perdu toute sa famille et tout ça il était parti avec ses parents. »¹⁶¹³

Pour Monique C. :

« Je suis française, mais par exemple, je vais en Alsace, je suis très émue d'aller en Alsace, parce que je dis « tiens, j'ai des racines alsaciennes ». On est allé en Bavière... le berceau de la famille est de Bavière. Il sont allés de Bavière et s'implanter en Alsace euh... après Napoléon, après les grands machins de Napoléon. Ils ont dû partir en 1810-1815, ils se sont installés en Alsace, donc c'était déjà des Allemands, des Bavarois. Ils ont été faire souche donc en Alsace. Donc, la première fois que je suis allée en Alsace... mon grand-père est de Lorraine hein, il est de près de Metz... j'étais émue en disant « tiens, c'est le sol de ma famille », et quand je suis allée en Espagne aussi, quand je vais dans la province d'Alicante ou dans la province de Valence, et ben, je suis émue parce que je me dis que j'ai des racines... enfin y'a une racine là, voilà, donc, je suis très émue quand je vais dans ces régions-là »¹⁶¹⁴

Enfin, pour Francis :

« On n'est pas sans terre parce qu'on a des racines profondes, moi toute ma famille est espagnole donc on a des racines en Espagne, elles existent ces racines. »¹⁶¹⁵

Ou encore Jean-Pierre F., qui explique que, selon lui, le lien difficile à établir entre les plus jeunes générations et l'Algérie, passe, dans le cas de ses deux filles, par un rapport aux

¹⁶¹² Entretien Robert L., Annexes, p. 483

¹⁶¹³ Entretien Marie-Rose, Annexes, p. 192

¹⁶¹⁴ Entretien Monique C., Annexes, p. 85

¹⁶¹⁵ Entretien collectif, Annexes, p. 117

origines espagnoles, à la fois précédant l'installation en Algérie, et, en même temps, caractérisant fortement la population française d'Algérie :

« Elles parlent espagnol aussi, elles sont très rattachées à la culture espagnole donc quelque part, ça rattache à l'Algérie. »¹⁶¹⁶

Quant à Christian E., c'est en France qu'il s'est enraciné. Comme les autres Pieds-Noirs éprouvent le besoin de renouer avec leurs morts, avec leur passé et leur terre, pour Christian, c'est la présence de son père, enterré en métropole, qui lui signifie son amarre :

« Ca nous a beaucoup marqué quand... on a acheté notre maison dans le Beaujolais. On avait... bon on avait des attaches familiales dans le sud de la France, mais c'était pas notre monde... Montpellier c'était une terre d'accueil. Mes parents avaient un appartement à Perpignan, c'était une terre d'accueil... c'est pas nos racines quoi... et tout d'un coup... ben là aujourd'hui, nos racines c'est dans le Beaujolais... là aujourd'hui, les filles elles se considèrent... pour elles, la maison que nous avons là-bas c'est quelque chose... elles n'y sont pas nées... elles n'y sont pas... elles n'y sont pas nées... bon, mon père est enterré là-bas maintenant. Donc ça, probablement, ça fait quelque chose, et c'est vrai que c'est devenu nos nouvelles racines »¹⁶¹⁷

Quant à Alain G., il rappelle, dans la douleur, la privation de l'Algérie et du passé qu'elle porte en elle et ses nouvelles racines, comme « offertes » par ses morts :

« C'est vrai que... mes racines, aujourd'hui, je vais vous dire, mais je ne vais pas pleurer cette fois... mes racines je les ai trouvées ici, à Vallauris, parce que mon père et mon fils sont enterrés dans le même cimetière ici. Mon frère est là-haut, mais mon père et mon fils sont là. Thierry et son grand-père sont là. Donc, j'ai trouvé de nouvelles racines... ah, c'est vrai que peut-être qu'avant de mourir, j'aimerais bien revoir un peu Oran, cette belle promenade qu'il y a en front de mer, revoir ce port, revoir ce centre ville, revoir peut-être l'appartement qu'on habitait avec mes parents, mais c'est tout. »¹⁶¹⁸

La privation de leur terre, l'illégitimité de leur identité, l'impossibilité de rejoindre, comme ils le souhaiteraient, leurs racines algériennes –essentiels à leur identité de Pieds-Noirs- et de

¹⁶¹⁶ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

¹⁶¹⁷ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹⁶¹⁸ Entretien Alain G., Annexes, p. 808

s'inscrire ainsi, individuellement comme collectivement, dans une temporalité dépassant le groupe seul, laisse aux Pieds-Noirs face à un terrible sentiment d'effacement, de fuite, de perte irrémédiable. Comme le rappelle à ce sujet Janine Altounian, « la perte est une donnée anthropologique universelle : dès sa naissance, sans rémission possible et sans espoir de l'appivoiser, tout être humain en fait sa compagne obligée (...). La manière dont groupes et individus affrontent la perte nous renseigne toujours sur le jeu de la mémoire et de l'identité à l'intérieur de la société considérée (...). Désormais, nous voulons tout embrasser de notre passé et sans doute prêtons-nous davantage attention qu'autrefois à ce qui est perdu. Par ce fait même, ne pouvant tout garder, s'éveille en nous le sentiment de la dispersion, de l'émiettement de ce qu'il est impossible de saisir dans sa totalité. »¹⁶¹⁹

Avant d'avoir tout perdu, avant que ce sentiment d'émiettement ne se concrétise, avant que la mémoire des Pieds-Noirs ne disparaisse irrémédiablement, et avec elle leur identité collective si dépendante du passé, et, de ce fait, si méconnaissable en France, les Pieds-Noirs –avec sans trop y croire toutefois- en viennent à espérer qu'une transmission, si modeste soit-elle, puisse avoir lieu, que les plus jeunes générations se constituent en nouveau territoire de leur différence, comme eux l'avaient fait dès les années soixante, privés d'une terre sous leurs pieds, mais bien présente dans leur mémoire.

Comme pour toute communauté ayant, comme les Pieds-Noirs, traversé un traumatisme « fondateur » -en ce sens qu'il a fait émerger, aux individus, la conscience même de leur appartenance commune et de leur identité particulière- mais dénié, le rapport au passé, si essentiel soit-il, des jeunes générations s'avère grandement problématique. En effet, on peut comprendre, avec Janine Altounian, « ce qui rend l'héritage si violent. Le survivant est l'héritier d'une histoire illicite, car le traumatisme est mis en œuvre et vécu dans le secret, dans le mensonge et l'effacement des traces (...), des « disparus » sans sépulture. »¹⁶²⁰

La douleur sourde de leurs parents et grands-parents, associée à une méconnaissance presque totale du sol algérien, et à une illégitimité chronique à exister en tant que Pied-Noir et à revendiquer une telle identité en France, rend la transmission particulièrement difficile, d'autant plus qu'« une transmission ne s'effectue qu'à la condition d'octroyer son espace de liberté et de transformation à celui qui la reçoit. »¹⁶²¹ Partagés entre un attachement indélébile

¹⁶¹⁹ Ibid, p. 184-185

¹⁶²⁰ Janine Altounian, *La survivance*, op. cit., p. 186

¹⁶²¹ « Ecrire la rupture réinstaura l'héritage », p. 146

à l'Algérie de leurs aïeux, la volonté de faire reconnaître leur drame et la légitimité de leur souffrance par une France toujours indifférente, et le désir –inavoué- de voir leur identité pérennisée, les Pieds-Noirs optent parfois pour une transmission « impersonnelle » mais ouverte, indépendante de la reconnaissance de la France.

La transmission est-elle possible ?

« La fonction de transmission désigne l'affiliation comme la reconnaissance d'une inscription générationnelle dans le temps long d'une histoire familiale et comme la volonté de perpétuer un certain nombre d'attributs caractéristiques de cette histoire et d'une identité collective partagée. La temporalité dominante de cette fonction de la mémoire est le passé. C'est le passé que l'on veut perpétuer. Le temps passé est le référent à partir duquel est négociée la possibilité d'une transmission. (...) Cette forme de mémoire est utilisée et finalisée pour retenir, pour fixer, pour ne pas oublier, mais aussi pour retrouver, pour enraciner et donner un sens à une destinée originelle. Bien que servant une quête de distinction personnelle, elle inscrit le sujet dans un « nous ». La mémoire (...) a pour terreau une identité à la fois collective et passée, voire révolue. (...) Mais si la mémoire est ici orientée par la volonté de perpétuer un passé, la transmission l'inscrit nécessairement, par cette volonté même, dans la perspective d'un temps futur. Le passé ne prend sens que parce qu'il doit s'inscrire dans le présent et surtout dans l'avenir pour y devenir une réalité concrète et justifiable. » Ainsi, « l'oubli n'est pas le contraire de la transmission puisqu'il autorise, par des blancs, par les trous qu'il engendre, le passage d'un temps à un autre. Il introduit la possibilité d'une transmission vivante, car réappropriée, redéfinie et réorientée en fonctions des nouvelles finalités présentes et futures. »¹⁶²²

Mais, les Pieds-Noirs, déjà marqués par le refus de leur passé, appréhendent, sans pour autant douter de sa venue prochaine, l'oubli qui le menace. Parce que « la perte de mémoire est (...) une perte d'identité »¹⁶²³, la question de la transmission se pose aux Pieds-Noirs comme un véritable enjeu, un enjeu qui engage la perpétuation ou la disparition d'une identité élaborée, forgée, malmenée par l'histoire, mais qu'ils sont parvenus, tant bien que mal, à s'approprier et à affirmer. Pour eux, « transmettre serait une façon de conjurer le vertige de

¹⁶²² Ibid, p. 200

¹⁶²³ Joël Candau, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 49

l'anéantissement »¹⁶²⁴, « de préparer symboliquement [leur] propre survie »¹⁶²⁵. Ainsi, pour Hervé M. :

*« J'ai tout de même envie que mes enfants conçoivent un peu que ils sont fils de quelqu'un qui est né à Alger, département d'Alger, et donc fils de pied-noir. Enfin, cette idée que cette identité ne doit pas disparaître avec ma génération, c'est une question qui se pose... elle est tout de même assez forte en moi. »*¹⁶²⁶

Et comme le rappelle Renaud Bachy, de la Mission Interministérielle aux Rapatriés, se faisant le relais de propos de Pieds-Noirs et de la souffrance de ne pouvoir transmettre aux plus jeunes une histoire légitimée :

*« J'ai besoin, pour transmettre à mes enfants une image de moi, de ma famille, de ses antécédents propres... qu'on dise les choses différemment de ce qui a été dit »*¹⁶²⁷

Enfin, pour certains, inquiets d'un affaiblissement identitaire qui semble incontournable, « peu importe (...) d'avoir vécu en Algérie, d'avoir été rapatrié, ou bien même d'être né en Algérie pour posséder les cartes de l'histoire parallèle pied-noir. Etre descendants permet en quelque sorte d'avoir été le « témoin direct » des événements, et, de ce fait, de contrer en toute légitimité l'histoire officielle. »¹⁶²⁸ Ainsi que l'affirme Jean-Félix Vallat :

*« A la limite même les enfants comme vous, qui sont nés de parents rapatriés, qui sont nés en France. Ils font partie de la communauté rapatriée. ce sont les descendants de la communauté rapatriée. »*¹⁶²⁹

Sans doute, c'est « une menace constante que ressentent les derniers natifs de l'Algérie, une menace de mort prochaine et certaine de leur identité, et par là même de leur groupe, s'ils ne parviennent pas à assurer, chez leurs descendants, cette perpétuation de leur mémoire, socle essentiel et fragile de leur identité. »¹⁶³⁰ En effet, « l'aspiration à la survie (...) ne se dit pas, mais comment comprendre autrement ces différents indices que sont la peur de l'oubli, tenu

¹⁶²⁴ « S'affilier », p. 236

¹⁶²⁵ Ibid, p. 238

¹⁶²⁶ Entretien Hervé M., Annexes, p. 641

¹⁶²⁷ Entretien Renaud Bachy, Annexes, p. 307

¹⁶²⁸ Clarisse Bueno, Pieds-noirs de pères en fils, op. cit., p. 156

¹⁶²⁹ Entretien Jean-Félix Vallat, Annexes, p. 234

¹⁶³⁰ Danielle Michel-Chich, Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui, op. cit., p. 149

pour une seconde mort, l'impératif de la transmission, et finalement, la déception de n'être finalement pas assez écouté ? »¹⁶³¹

Pourtant, dans ce que Maurice Halbwachs appelle « le lien vivant des générations », c'est-à-dire la mémoire familiale, semble résider l'espoir d'une transmission, même involontaire, et même, en un sens inconsciente, puisque, comme il le rappelle, « la mémoire familiale [est une] mémoire forte qui exerce son pouvoir bien au-delà de liens apparemment distendus. Des solidarités invisibles, un impensé familial relie toujours un individu à ses ascendants : la mémoire familiale est notre « arrière-pays » (...), elle est un héritage dont on ne peut se défaire et qui fait que, comme Rimbaud, nous parcourons tous des contrées inconnues sur les traces de nos pères »¹⁶³². Toutefois, au-delà de la seule mémoire familiale, les enfants et petits-enfants de Pieds-Noirs peuvent-ils intégrer la mémoire et l'identité collective de la communauté de leurs aïeux, dont les fondements leurs sont inconnus, et alors même qu'ils vivent dans un pays qui ne leur reconnaît aucune légitimité ?

Si certains considèrent qu'il serait malvenu d'essayer de transmettre à leurs enfants cette douleur constitutive de la communauté pied-noire, au risque que sa reconnaissance par la France n'advienne jamais et que l'on oublie l'affront fait aux Pieds-Noirs, comme l'affirme Michèle Fo. :

*« Transmettre comme ça cette espèce de haine à des enfants, des petits-enfants, je trouve ça malsain... »*¹⁶³³

Ou Nicolas D. :

*« Je n'ai pas une vision très optimiste de la vie, vous savez, je l'avais déjà à quarante ans cette vision et ce qui me donne cette espèce d'assurance que j'ai aussi bien dans des réactions qui semblent négatives, pourquoi ne pas transmettre aux enfants ? Pour des raisons très simples, très empiriques, pour leur bonheur... »*¹⁶³⁴

la plupart semble se concentrer sur l'attachement à la terre dont nous avons dit toute l'essentialité à leur identité. En effet, comme les Européens naissant sur la terre algérienne au XIX^{ème} siècle, les enfants « connaissent la terre de leurs parents, par les récits plus ou moins

¹⁶³¹ « S'affilier », p. 240

¹⁶³² Ibid, p. 136

¹⁶³³ Entretien Michèle Fo., Annexes, p. 424

¹⁶³⁴ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

prolixes de ceux-ci ; mais ils en ignorent les paysages, les sensations et n'y possèdent aucun repère. »¹⁶³⁵ Ainsi, pour les Pieds-Noirs eux-mêmes, et malgré quelques espoirs discrets exprimés lors des entretiens, « les descendants, faute d'être nés et d'avoir vécu en Algérie, faute d'avoir connu le départ de 1962, ne [seront] jamais eux-mêmes des pieds-noirs. Ils [seront] seulement les témoins de cette rupture qui [a] marqué leur généalogie, de ce qui [manque] qu'ils [n'ont] pas connu. »¹⁶³⁶ Faute d'avoir en eux cette empreinte sensorielle qu'a laissée la terre algérienne, ils ne pourront se voir transmis, dans son entièreté, cette part terrestre indispensable à l'identité pied-noire. Car, si forte soit-elle, la mémoire qui repose sur les sens ne peut être transmise, et si certains tentent de le faire, leurs efforts restent vains. En effet, « les sens font œuvre d'archivistes, marqueurs et témoins. Mais archivistes de l'éphémère (...). Malgré la toute-puissance de leur inscription et de leur pouvoir d'évocation, la mémoire des sens n'est pas transmissible (...) cette mémoire, par définition incommunicable, est vouée à son effacement »¹⁶³⁷. « La mémoire des sens est, certes, « la plus profonde mais aussi la plus fugitive, car elle ne se prête à aucune rationalisation ni ne peut véritablement se justifier. Elle ne peut [donc] pas non plus se transmettre. »

La terre, dans sa dimension géographique comme sensorielle, voilà donc ce qui manque aux Pieds-Noirs pour envisager transmettre leur identité propre. « Ayant perdu son assise territoriale, la mémoire, transformée en histoire d'un passé sans devenir, ne peut plus construire un futur. Dès lors comment maintenir en vie ce lien et cette « identité » à l'intérieur de la famille pour pouvoir ensuite les étendre au-dehors avec d'autres, les transmettre, autrement que sous la forme d'une nécropole ? Parce que ici l'objet même de la transmission entre les générations, sur lequel la communauté s'était fondée, n'existe plus et que cette perte n'est guère socialement reconnue, le groupe semble donc condamné à disparaître »¹⁶³⁸.

Ainsi, Christian E. rappelle :

« Ce sera difficile s'il n'y a pas d'identité géographique, et il n'y a pas d'identité géographique pour les Pieds-Noirs... (...) il y a probablement des choses qu'on va réussir à transmettre, mais c'est vrai que l'impossibilité physique dans laquelle on est de se retrouver dans un univers qui nous appartient à part entière, en identité... va

¹⁶³⁵ Joëlle Hureau, La mémoire des Français d'Algérie de 1830 à nos jours, op. cit., p. 35

¹⁶³⁶ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils op. cit., p. 7

¹⁶³⁷ Anne Muxel, Individu et mémoire familiale, op. cit., p. 99

¹⁶³⁸ Michèle Baussant, Pieds-Noirs. Mémoires d'exils, op. cit., p. 430

faire que nous sommes condamnés, comme le ministère des anciens combattants, à disparaître un jour... »¹⁶³⁹

Pour Marc G. :

« La dimension géographique pour un peuple est tellement fondamentale que... je ne pense pas qu'on puisse leur transmettre... en dehors d'un certain nombre de valeurs, mais... les valeurs, elles sont... on peut les trouver ailleurs, mais je pense que c'est un peuple dont on a... dont l'histoire a arrêté, à un moment donné... a arrêté le cours de l'existence... ma fille, derrière moi... n'ayant pas connu l'Algérie, n'ayant pas vécu en Algérie, je pense... l'histoire de ce peuple... enfin, l'histoire vivante de ce peuple va s'éteindre dans quelques décennies avec la fin des pieds-noirs qui ont vécu en Algérie jusqu'à leur adolescence. Je pense que... malheureusement, on ne peut pas transmettre à la génération qui suit... on peut lui transmettre une partie (...) donc, je pense que la dimension géographique est fondamentale. Et comme elle a été occultée. Elle a été enlevée, ça me paraît difficile de maintenir en vie la culture pied-noire sans la dimension géographique (...) la seule façon de transmettre, ce serait que ça passe par la dimension géographique... ça commence par la connaissance de l'Algérie, et là on pourrait transmettre. »¹⁶⁴⁰

Pour Danielle R. :

« Qu'est-ce qu'on peut bien leur transmettre ? Il n'y a plus de terre à transmettre, dans le sens que... il faudrait que... pour que ça puisse se transmettre, il faudrait quoi ? Il faudrait quelque chose... qu'il y ait quelque chose de palpable. Il n'y a rien de palpable. C'est tout éthéré donc... c'est regrettable... ce qui était regrettable a déjà été fait. »¹⁶⁴¹

Essentielle à l'affirmation d'une identité collective des Pieds-Noirs lors de leur arrivée sur le sol métropolitain, il apparaît donc que l'existence d'un territoire de référence, pour eux l'Algérie française, constitue un réel handicap à une éventuelle transmission aux plus jeunes générations. « Lorsque la transmission est impossible, indicible, comment imaginer qu'il

¹⁶³⁹ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹⁶⁴⁰ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

¹⁶⁴¹ Entretien Danielle R., Annexes, p. 681

puisse y avoir un partage (...) qui viendra fonder les représentations d'une identité collective ? »¹⁶⁴²

La solution, pour eux, aurait pu être de faire connaître à leurs descendants cette terre algérienne qui les a bouleversés jusque dans leur chair. Faire le lien avec un territoire inconnu et pourtant si « présent », combler le manque, dépasser le handicap de la pérennisation d'une identité ancrée dans un sol et dans le passé dont il est porteur, c'est en quelque sorte ce qu'aurait souhaité Mme T. :

*« J'aurais voulu aller à Alger avec mes enfants, mes aînés, même le troisième... pour leur montrer le chemin que je faisais quand j'étais petite, quand j'avais 4 ans, quand j'ai commencé à aller à l'école (...) j'aurais voulu faire connaître ça à mes enfants, connaître ce chemin... et puis ça n'a pas pu se faire. »*¹⁶⁴³

Jean-Pierre Mart., raconte :

*« Par le biais... avec justement, un Algérien qui jouait au foot avec moi, qui était venu, que je connaissais bien. Il m'a dit « mais tu veux pas amener des jeunes. On fait un tournoi de foot et tout ». Je lui ai dit « tiens, c'est l'occasion, peut-être, d'emmener mes enfants là-bas, de voir où je suis né, un petit patelin »*¹⁶⁴⁴

De même, pour Marc G. :

*« Si on avait pu continuer à y aller, emmener ma fille et ses propres enfants, mes petits-enfants, etcetera, assurer une sorte de continuité, peut-être. Mais, à partir du moment où moi-même je n'y suis jamais retourné... je vais peut-être y retourner cette année en septembre. Vous avez entendu parler du pèlerinage à Oran... pour la première fois... mais ma fille n'a aucune connaissance, n'y a jamais mis les pieds. A plus forte raison, mes petits-enfants... »*¹⁶⁴⁵

Ou encore pour Jean-Pierre E. :

¹⁶⁴² Joël Candau, Mémoire et identité, op. cit., p. 98

¹⁶⁴³ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

¹⁶⁴⁴ Entretien Jean-Pierre Mart., Annexes, p. 596

¹⁶⁴⁵ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

« Elle veut voir... un jour je l'emmènerai, l'Algérie où son père est né et a grandi, où j'étais lycéen. »¹⁶⁴⁶

Le fils de Mme R. s'est rendu sur la terre algérienne, porteuse de fondatrice de l'identité de sa mère émue et « reconnaissante » de ce lien retrouvé avec sa terre natale et avec ses racines, grâce à celui dont elles étaient pourtant inconnues :

« Mon fils (...) il était dans un cabinet international, et ils avaient une mission en Algérie et le... enfin le négociateur qui était là-bas, a été là-bas pendant six mois. Ça a duré des palabres. Il en pouvait plus. Il a voulu rentrer en France. Lui s'est proposé pour aller là-bas... et donc c'est à l'époque où il y avait des émeutes avec les étudiants et tout... et quand même alors ça m'a fait... ça m'a fait chaud au cœur parce que... avec ma mère il était au téléphone comme ça, et ma mère faisait le radioguidage pour qu'il aille voir. Il est même allé jusqu'au cimetière, aller voir, enfin, tous les lieux où on était quoi. Donc, quand même, quelque part, lui, ça lui a fait plaisir d'y aller... (...) pour lui c'était important d'y aller. Donc, ça, ça m'a fait plaisir... ça m'a fait plaisir qu'il ait eu cette envie. »¹⁶⁴⁷

Mais, malgré ce souhait, et « il ne faut pas oublier qu'aucun descendant ne pourra voir cette Algérie (...), puisqu'elle n'existe plus. Les lieux sont racontés, les écoles, les rues, les forêts, les plages... un enfant peut être emmené par un de ses parents devant la maison où ce dernier est né, devant l'école. Est-ce possible pour les descendants de pieds-noirs ? Les souvenirs d'Algérie font, de plus, toujours référence à l'attachement proprement territorial, toutes les habitudes, dont parle Anne Muxel, ces façons de communiquer, tout était attaché au sol. Sans lui, ou sans la possibilité de le retrouver, tout se perd. A Carnoux-en-Provence, « bientôt, toutes ces plaques de rues qui rappelle l'Algérie d'autrefois ne diront plus rien à personne. (...) Les anciens ont l'accent pied-noir. Leurs enfants n'ont déjà plus que des intonations provençales. Quant à la troisième génération, elle parle la langue de son temps, moitié cité moitié télé. »¹⁶⁴⁸

¹⁶⁴⁶ Entretien Jean-Pierre E., Annexes, p. 326

¹⁶⁴⁷ Entretien M et Mme R., Annexes, p. 770

¹⁶⁴⁸ François Caviglioli, « Pieds-noirs : voyage en Nostalgie », Le Nouvel Observateur, Semaine du 15 Juin 2000, n°1858

Si les Pieds-Noirs ne peuvent transmettre « ni murs ni terroir, que léguer aux générations à venir ? [ils] n'avaient guère de culture propre en Algérie : bien au contraire, ils étaient fiers d'être « plus français que les Français ». C'est plus une philosophie de la vie, un art de vivre qui les caractérisaient et qu'ils pouvaient transmettre. Mais il est bien difficile de préserver et de léguer à ses descendants ce qui est de l'ordre du comportement quand l'environnement a disparu. Les pieds-noirs aiment à définir leurs valeurs traditionnelles fondamentales, qui en font surtout des Méditerranéens à part entière. Et même s'ils ont du mal à cerner ce qui les rend encore aujourd'hui si différents des métropolitains, ils le font avec une fierté et une verve intarissable. »¹⁶⁴⁹ C'est notamment en réinvestissant des éléments « culturels », et en s'allégeant de la dimension dramatique et victimaire, pourtant essentielle à leur identité, que certains Pieds-Noirs envisagent une potentielle transmission, sans doute plus aisée et moins violente pour leurs descendants. La volonté et la nécessité de transmettre aux plus jeunes générations, celles qui n'ont rien connu de l'Algérie et du conflit qui l'a secouée, a en quelque sorte imposé aux Français d'Algérie de « convertir » leurs discours et leurs attentes à l'égard de leurs propres enfants et petits-enfants, ainsi qu'à l'égard de la métropole. C'est pourquoi, même si quelques rares Pieds-Noirs cherchent à faire naître chez les jeunes générations une volonté de porter le combat de la reconnaissance de la réalité du drame et de la légitimité de la souffrance, nombreux sont ceux qui ont « intégré » l'idée que, pour assurer un avenir à leur identité propre, ils se devaient d'en minimiser l'enjeu. C'est ainsi que, désormais, ils sont nombreux à mettre l'accent sur une culture pied-noire qui, tout autant constitutive de leur identité, s'avère, pour les descendants tout au moins, plus aisée à s'approprier et à revendiquer. D'ailleurs, le ton employé par les Pieds-Noirs lors de nos entretiens s'est fait, à cette occasion, beaucoup léger, voire même « joyeux » et beaucoup moins solennel et dramatique.

Ainsi Alain Y. affirme-t-il :

*« Culture pied-noire oui, parce que bon... justement, cette culture... elle est... elle est très vaste. Elle est comme la culture française, simplement, avec ses origines, justement ses origines des quatre coins du monde, parce que il faut voir qu'est-ce qu'il y a dans notre communauté. Il y a plein de choses et justement... c'est en voie de disparition tout ça. Quand je vois, quand vous faites... en parlant de gastronomie... ben mon vieux... tout le monde est emballé par la cuisine pied-noire. »*¹⁶⁵⁰

¹⁶⁴⁹ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 156

¹⁶⁵⁰ Entretien Alain Y., Annexes, p. 362

Pour Christian E. :

« On peut bien appeler ça une culture mais... dans l'esprit pied-noir, il y a un certain nombre de valeurs. Il y a des valeurs qui sont lourdes, hein... je veux dire, c'est vrai que quand... les valeurs familiales, il y a des moments... où il faut se les farcir hein. Si vous allez pas chez maman le week-end, vous provoquez la troisième guerre mondiale sans vous en rendre compte... vous savez qu'il y a des choses... mais à côté de ça, il y a des choses qui sont beaucoup plus profondes et beaucoup plus intéressantes... euh... comme... comme par exemple le goût d'être ensemble... enfin, l'envie d'être ensemble... »¹⁶⁵¹

Ou encore pour Fernand E. :

« Personnellement, je n'ai pas d'enfant mais mes frères ont transmis un petit peu cette mémoire à leurs enfants que ce soit un peu le goût de la musique orientale, la cuisine, aussi, par exemple lors de cérémonies, des mariages, communions donc c'est de cette façon que c'est opéré la transmission. »¹⁶⁵²

Pour Monique et Gérard R. :

*« Monique : Dans la transmission aux enfants, ce qui reste le plus c'est la nourriture parce que quand on se réunit on fait toujours méchoui, couscous...
Gérard: ...A la limite, le plat national maintenant est le couscous ici, les merguez... nous qui étions dans l'enseignement, on a introduit les merguez dans les kermesses car on fait des kermesses depuis quelques années »¹⁶⁵³*

De même, pour Jean-Pierre F. :

« Elle a appris de ma mère à cuisiner, ensuite, la cuisine est un élément très important dans la culture pied-noire, comme la culture espagnole mais c'est vrai quand on se voit, elle aura toujours plaisir à faire un plat pour nous rappeler l'Algérie ou plutôt ma mère, c'est un passage de témoin en quelque sorte qui s'est fait là. »¹⁶⁵⁴

Et pour Marc G. :

¹⁶⁵¹ Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹⁶⁵² Entretien Fernand E., Annexes, p. 36

¹⁶⁵³ Entretien Monique et Gérard R., Annexes, p. 47

¹⁶⁵⁴ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

« Si l'histoire permettait que dans les prochaines années, dans les dix ans à venir, pour des raisons économiques et politiques, l'Algérie redevenait normale, et que se ré-établissee une circulation et des courants de circulation entre... et qu'on commence à y retourner, et qu'on ait le temps, et que cette génération à laquelle j'appartiens ait le temps de faire connaître, de découvrir, de faire toucher du doigt, peut-être... il reste une dernière chance. Il reste une petite chance, effectivement, de promouvoir, de transmettre la culture. Cette chance est en train de s'amenuiser, parce que... si on ne retourne pas en Algérie, si on ne peut pas faire découvrir l'Algérie à la génération qui vient, je suis très pessimiste. Mais, il reste une chance »¹⁶⁵⁵

De nos jours, « l'angoisse des pieds-noirs (...) est d'être oubliés : non pas oubliés des autorités, de l'Etat comme dans les années soixante, mais effacés et surtout engloutis corps et âme dans cette métropole avec laquelle ils entretiennent des relations ambiguës. Se ressentant comme différents, à part de la masse des métropolitains, leur plus grande fierté est d'énoncer la liste de leurs propres valeurs, des caractéristiques qui les différencient, leur plus grande inquiétude est de les voir disparaître lentement dans la machine à broyer du XXI^e siècle. Qui pourrait accepter de gaieté de cœur d'appartenir désormais à une espèce en voie de disparition ? »¹⁶⁵⁶ D'ailleurs, comme Jean-Marc L. le précise :

« On est au bord de la mort... sociétale, au bord de la mort communautaire, puisque c'est vrai que dans dix ans ou vingt ans, la quasi-totalité des acteurs... de cette histoire seront morts. »¹⁶⁵⁷

« Accueillir » en sa propre mémoire, en sa propre identité, ses ascendants pieds-noirs peut constituer, pour les jeunes générations, qui n'ont connu ni l'Algérie, ni la douleur de son arrachement, une réelle difficulté, contraints qu'ils sont souvent de « vivre sans pouvoir revendiquer les ancêtres qui sont les leurs, tout en portant en eux des revendications à ces parents « non présentables » et non inscrits dans la mémoire officielle. »¹⁶⁵⁸ Dès lors, il est aisé de saisir « cette difficulté à assumer l'héritage d'une histoire qui reste en quelque sorte

¹⁶⁵⁵ Entretien Marc G., Annexes, p. 649

¹⁶⁵⁶ Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 150

¹⁶⁵⁷ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹⁶⁵⁸ *Ibid*, p. 437-438

illicite. Comment, en effet, porter la mémoire d'ancêtres dont la cause est « jugée irrecevable par la loi de son lieu de vie » ? »¹⁶⁵⁹

Désormais, « l'espace des pieds-noirs se confond avec la mémoire des survivants de la grande aventure (...). Eux disparus, leurs enfants et petits-enfants, même entretenus dans le souvenir d'une Algérie qu'ils ignorent et imprégnés de certains rites, oublieront ce qu'ils n'ont pas vécu. (...) L'Algérie dont les pieds-noirs se souviennent n'existe plus que dans les récits, l'iconographie et le mental. (...) Perpétuer et faire connaître ce qu'a été « leur » pays perdu leur paraît essentiel, précisément parce qu'il a disparu et qu'avant de disparaître à leur tour, ils tiennent à lui construire un mausolée. »¹⁶⁶⁰ Ainsi, pour Nicolas D. :

*« Ce regret de ne pas avoir pu transmettre la civilisation pied-noire, la culture pied-noire... et le peuple pied-noir s'arrêtera parce que nous avons été... nous sommes encore ma génération ou quelques jeunes de la génération qui suivent, vous peut être j'espère, certains de mes enfants... pas les quatre chez qui ces notions se sont édulcorées, deviennent très évasives, passées... on vit au présent et l'avenir est à nous... très difficile de transmettre dans ces conditions... »*¹⁶⁶¹

Générer chez les plus jeunes, ceux qui n'ont fait que côtoyer la douleur résistante de leurs parents ou grands-parents, un intérêt pour ce passé propre aux Français d'Algérie, constitue pour ces derniers un véritable enjeu en même temps que la prise de conscience de l'irréversible œuvre du temps. C'est d'ailleurs pourquoi, « parce qu'elle permet de s'inscrire dans une histoire et de se projeter dans un avenir, qui tous deux dépassent le temps de l'existence individuelle, l'affiliation peut être analysée comme un procédé conjuratoire servant à apprivoiser la mort, du moins à la dédramatiser. Cela revient à envisager la filiation comme une transcendance consolatrice. »¹⁶⁶² Pour autant, « ce symbolisme conjuratoire qui fait de la filiation une forme de transcendance n'est évidemment pas un dispositif miracle. Il permet au mieux d'atténuer l'angoisse, sûrement pas de l'effacer (...) A certains égards, la filiation, comme toute autre conjuration, n'est que « tricherie » et vaine parade à la pensée de la mort qui, toujours, a le dernier mot. »¹⁶⁶³

Les Pieds-Noirs semblent donc se résigner devant l'impossible reconnaissance de la légitimité de leur passé, de leur rapport à leur terre, de la douleur qui les caractérise, et qui sont à la base

¹⁶⁵⁹ Ibid, p. 439

¹⁶⁶⁰ Joëlle Hureau, La mémoire des Pieds-Noirs de 1830 à nos jours, op. cit., p. 80

¹⁶⁶¹ Entretien Nicolas D., Annexes, p. 18

¹⁶⁶² Ibid, p. 274

¹⁶⁶³ Ibid, p. 304

de leur identité si particulière. Certes, dans leurs efforts de transmission aux plus jeunes générations, ils ont parfois tendu à « minimiser » l'importance de leur drame, voulant faciliter une affiliation à laquelle, pourtant, ils ne croient déjà plus, persuadés qu'ils sont que le manque, géographique et sensoriel, de la terre algérienne ne pourra jamais être comblé.

Ne pas obliger les enfants, ne pas leur laisser le malheur en héritage, accepter, dans le désarroi, l'incontrôlable effacement d'un passé, d'une identité, d'une différence, dont ils n'auront jamais été que les seuls « gardiens », face à un déni national et à une indifférence à une douleur pourtant réelle, mais illégitime, voilà donc la situation des Pieds-Noirs en ce XXI^{ème} siècle. Pourtant, si la transmission s'avère presque impossible, rien n'empêche les Pieds-Noirs de laisser des traces à la disposition de ceux qui, enfants de Pieds-Noirs ou non, désireront un jour en prendre connaissance ou se les approprier. C'est ainsi que certains, à la fois pour se « libérer » de ce qu'ils n'auront pas réussi à faire prendre en compte par la France, et pour se rassurer par une forme de survie au-delà d'eux-mêmes, vont chercher à raconter, à se raconter, pour qui voudra bien les entendre.

L'écriture constituera pour eux un moyen particulièrement utile, car, rappelons-nous, « Hérodote écrira « pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface », ne devienne sans nom, anonyme, sans identité »¹⁶⁶⁴.

3- Raconter, se raconter

Au cours de notre travail, et alors que l'« effacement » tant redouté est déjà bien avancé, les Pieds-Noirs ont en effet fait preuve d'une volonté, et souvent d'un besoin, de s'exprimer sur leur passé, sur leur appartenance à une communauté blessée. Dans une situation d'anonymat, ils se sont ainsi livrés à un exercice de transmission impersonnelle. Au-delà d'un simple recueil de témoignages et d'informations, les entretiens que nous avons eu l'occasion de mener auront finalement assouvi une soif d'expression chez les Pieds-Noirs eux-mêmes.

Qu'ils l'aient fait dans le cadre de notre travail ou dans une autre situation, les Pieds-Noirs insistent ainsi souvent sur les nécessaires récits, sur le besoin de raconter pour laisser une

¹⁶⁶⁴ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 99-100

trace, si ce n'est sur le papier –même s'ils ont toujours été nombreux à s'essayer à ce mode d'expression- en tout cas dans les esprits, libre à ceux qui les entendent de se les approprier. Si l'on écoute Maxime B. :

« La mémoire de la famille, les récits, et de ce côté-là, c'est très méditerranéen quand même... l'oralité est très présente... »¹⁶⁶⁵

Il apparaît d'ailleurs qu'il existe une forme de culture de l'oralité parmi les Pieds-Noirs. En effet, les souvenirs qu'ils nous ont restitués sont souvent apparus comme étant le fruit de récits successifs, assurant, de ce fait, une forme de transmission imperceptible. Comme le montre, par exemple, le témoignage de Pierrette G. :

« On m'avait toujours raconté que cette maison, qui avait été achetée en 1920, elle avait été achetée à un monsieur, apparemment il n'avait pas de famille »¹⁶⁶⁶

De même, pour Pierre A. :

« Ma mère me racontait toujours que dans le village où ils s'étaient installés, à l'origine... qui est Sidi Meroual... les Arabes parlaient corse, parce que ils leur avaient appris leur langue corse... c'était une manière de communiquer aussi, voilà... »¹⁶⁶⁷

Quant à Christian E., il explique :

« J'ai beaucoup de récits mais pas d'images... (silence)... je me souviens de beaucoup de choses... je dirais.. beaucoup de récits, beaucoup de choses qui se sont produites... alors, vraisemblablement je les connais par les récits... mais j'ai pas les photos... j'ai pas de photos... je me souviens jouant avec mon frère, mais c'est un récit, ce n'est pas une photo... je ne me vois pas jouer... quand on allait à la campagne le dimanche, je sais qu'on allait à la campagne mais j'ai pas de photos... je ne sais pas si vous comprenez ce que je veux dire... donc... ai-je occulté toutes ces photos, c'est probable... ça provoque toujours l'agacement de maman, parce qu'elle me dit « tu te souviens de ce machin », je lui dis « non, je me souviens pas... »... si on ne m'a pas

¹⁶⁶⁵ Entretien Maxime B., Annexes, p. 404

¹⁶⁶⁶ Entretien Pierrette G., Annexes, p. 528

¹⁶⁶⁷ Entretien Pierre A., Annexes, p. 439

raconté l'histoire je m'en souviens pas... donc, j'ai pas vraiment de souvenirs... de souvenirs forts... je n'ai que des récits... »¹⁶⁶⁸

Jacky B. met également en avant l'importance des récits :

« De par tous mes récits que je viens de conter parmi tant d'autres, ils sont ancrés de cette culture, ils sont imprégnés de cette culture et à mon avis ils le garderont toute leur vie »¹⁶⁶⁹

Et pour Dominique L. :

« C'est des souvenirs qu'on a comme ça, qu'on écoute dans les familles, dans les fêtes de famille donc c'est des bribes d'histoire que j'ai entendues, que mes oncles et mes tantes se racontent que untel machin... qu'elle a rencontré truc là bas enfin des histoires comme celle de untel quand ils se retrouvent. »¹⁶⁷⁰

Pour Jean-Pierre F. :

« Un jour on s'est mis à raconter notre enfance, je suis que... j'étais intarissable et mes copains m'ont dit « continue »... à la limite parce que j'ai des tas de choses d'une originalité ... »¹⁶⁷¹

Pour les Pieds-Noirs, dire ou écrire sont des moyens de transmettre sans enfermer, de mettre la mémoire « à disposition », des enfants comme de la France qui leur aura toujours refusé cette reconnaissance attendue et espérée.

Peut-être encore plus que les récits oraux, « l'écriture est un phénomène de mémoire »¹⁶⁷². Car, comme le rappelle Maurice Halbwachs, « quand la mémoire d'une suite d'événements n'a plus pour support un groupe, celui-là même qui y fût mêlé ou qui en subit les conséquences, (...), alors le seul moyen de sauver de tels souvenirs, c'est de les fixer par écrit en une narration suivie puisque, tandis que les paroles et les pensée meurent, les écrits restent. »¹⁶⁷³

¹⁶⁶⁸ Entretien Christian S., Annexes, p.

¹⁶⁶⁹ Entretien Jacky B., Annexes, p. 149

¹⁶⁷⁰ Entretien Dominique L., Annexes, p. 73

¹⁶⁷¹ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

¹⁶⁷² Jean-Yves et Marc Tadié, Le sens de la mémoire, op. cit., p. 135

¹⁶⁷³ Maurice Halbwachs, La mémoire collective, op. cit., p. 130

« Ultime moyen d'arrêter la fuite du temps, de sauver une mémoire en train de se perdre », l'écriture constituera, pour les Pieds-Noirs, un moyen d'exprimer ce que la France leur « interdisait de dire », et, surtout, ce qu'elle refusait de voir et de reconnaître. En effet, pour beaucoup, il s'agira d'écrire « contre l'histoire officielle »¹⁶⁷⁴ et de chercher « à faire retrouver une dignité en montrant son aspect respectable et valorisant pour tous les français. »¹⁶⁷⁵

Par ailleurs, pour Joël Candau, l'écriture offre « la possibilité de stocker des informations dont le caractère fixe peut en faire des référents collectifs plus facilement que la tradition orale. »¹⁶⁷⁶ En effet, « mieux qu'un genre littéraire ajusté à un lectorat, les littératures pieds-noirs ne peuvent pas être considérées comme de simples émanations pittoresques d'un folklore, des produits du terroir (...) : quelle que soit la qualité des textes, il s'agit d'un considérable stock d'informations sur les prises en charge de l'histoire algérienne par les pieds-noirs. »¹⁶⁷⁷

Ayant étudié l'expression littéraire propre aux Pieds-Noirs, Lucienne Martini en distingue trois étapes. Dans l'urgence des premières années et de l'installation, les Pieds-Noirs écrivent peu, ou de façon trop passionnée pour arriver à faire comprendre le drame qu'ils viennent de vivre et la douleur qui les déchire. Par la suite, viendra le temps du retour sur un passé mythifié, une Algérie perdue et mythifiée, cristallisée dans une image sans imperfection. Enfin, l'apaisement et l'ouverture : « le regard se porte vers un passé plus lointain, vers les origines. On parle des ancêtres, véritables représentants, fondateurs du peuple pied-noir. »¹⁶⁷⁸ Pour Lucienne Martini, les Pieds-Noirs privés de leurs racines algériennes et tiraillés par la nécessité de faire connaître leur aventure, trouveront dans ces « racines de papier »¹⁶⁷⁹ l'occasion de témoigner et de transmettre. Ainsi, ces deux « objectifs » « sont très clairement formulés comme point de départ du désir d'écrire, pourtant il est aussi fait mention d'un « besoin » d'écrire qui trahit une aspiration plus profonde, plus fondamentale, plus difficile à reconnaître. Toute parole cherche à joindre quelque chose qui s'échappe. Jean Pélégri explique son écriture par une motivation plus psychanalytique : « celle de reconquérir par

¹⁶⁷⁴ Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 42

¹⁶⁷⁵ Ibid

¹⁶⁷⁶ Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 100

¹⁶⁷⁷ Ibid, p. 76

¹⁶⁷⁸ Lucienne Martini, *Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs*, op. cit., p. 45

¹⁶⁷⁹ Ibid, p. 42

l'écriture, un territoire et un pays dont avec les miens je me sentais injustement exclu ». On devine qu'à travers cette « reconquête » en est poursuivie une autre : celle de soi-même et de son identité par et pour un groupe social privé, brutalement, des conditions habituellement nécessaires à son épanouissement.¹⁶⁸⁰

En effet, « de nombreux pieds-noirs tentent d'exprimer leur déracinement, d'en évacuer les souffrances par l'écriture (...). L'œuvre individuelle naît alors du désir de dire, de libérer, de transmettre et de guérir... « Avant d'arriver en France, j'étais journaliste mais je n'avais jamais écrit de roman. C'est en montant sur le bateau qui nous a éloignés de l'Algérie que je me suis promis d'écrire des livres, d'abord pour faire vivre ma famille, ensuite pour raconter ce que nous vivions. Raconter notre histoire m'a permis en quelques sortes d'expulser ce nœud qu'il y avait en moi depuis le départ. Il fallait que je mette sur le papier les horreurs que nous avons vécues »¹⁶⁸¹. »¹⁶⁸²

Jean-Marc L. raconte alors :

« On veut laisser des traces. Et, j'ai jamais vu une communauté comme les Pieds-Noirs écrire... alors il y a le meilleur et le pire, mais, néanmoins, on laisse des traces. On inonde... la France de nos écrits. Il y a trois livres qui sortent par jour sur l'Algérie en France. Trois livres par jour... Donc, (il me montre sa bibliothèque), tout ce que vous avez là c'est sur l'Algérie. Il y en a autant dans ma chambre. Je dois avoir quatre, 5 000 bouquins. Donc, on est... ils écrivent, ils écrivent, ils écrivent. Et c'est ce que je vous disais pour l'infirmière... c'est vrai que tout ce qu'ils ont vécu là-bas est quelque chose d'exceptionnel, qu'on retrouvera plus, parce que c'est un monde perdu, qui est mort. »¹⁶⁸³

Ou encore Jean-Pierre Z. :

« De temps en temps on a envie... mais pour moi. J'ai pas envie d'extérioriser, si vous voulez. Je me refais l'histoire. Je me refais mon histoire... ça, c'est naturel... »¹⁶⁸⁴

Certes, « la mise en texte permet une mise à distance de la détresse »¹⁶⁸⁵, elle a aussi une fonction de transmission, « et cherche, selon l'expression de Janine de la Hogue, à « vaincre

¹⁶⁸⁰ Ibid

¹⁶⁸¹ Marie Elbe, citée par Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 165

¹⁶⁸² Danielle Michel-Chich, *Déracinés : les pieds-noirs aujourd'hui*, op. cit., p. 164-165

¹⁶⁸³ Entretien Jean-Marc L., Annexes, p. 285

¹⁶⁸⁴ Entretien Jean-Pierre Z., Annexes, p. 726

l'oubli ». Il ne s'agit pas seulement de donner à connaître une histoire mais de transmettre aussi aux générations à venir ce sol mental (...), essentiel fait à la fois de l'image d'une terre et des qualités de ses hommes. »¹⁶⁸⁶ Une transmission parfois suscitée par les enfants eux-mêmes, privés de ce que leurs parents considèrent souvent, et peut-être à tort, comme intransmissible, du fait d'une douleur intrinsèque trop forte et de l'absence d'une terre.

Ainsi, Mme T. raconte :

« Ma fille voudrait que je l'écrive... parce que souvent, je raconte des choses, des histoires de famille... que je vous ai pas tout raconté. Je vous ai raconté les anciennes, mais peut-être le détail profond de certaines choses, je ne vous ai pas tout raconté dans la vie... eh bien, quand je raconte des choses... mais, machinalement, si vous voulez, ça vient... je raconte des choses... et puis, je n'ai pas fait exprès de le raconter, et puis ça vient, je le raconte... « oh... », elle me dit chaque fois « mais c'est des histoires que tu dois écrire ». Et j'avais commencé à écrire quelque chose. J'avais commencé à écrire, et je ne retrouve pas ces feuilles... alors ma fille me dit toujours... et même mon petit fils me dit « tu as continué à écrire ». Je lui dis « écoute, je me suis arrêtée en route, et j'ai perdu les deux feuilles recto verso que j'avais écrit... et vous savez, dans mon enfance... je raconte des détails de mon enfance où j'ai été malheureuse. Je raconte des choses sur ces deux feuilles. Mais, il y en a tellement à raconter... tellement, tellement... ma fille dit « tu peux faire un livre. C'est un roman ta vie »... elle a raison... c'est vrai »¹⁶⁸⁷

De même, pour Robert L. :

« Peut-être qu'un jour j'écrirai un bouquin pour mes enfants. Mais, il faut que je me dépêche... il n'y a que pour eux que je pourrais avoir envie d'écrire... parce que ça m'embête un petit peu... et puis comme on s'est beaucoup ratés dans la communication avec mes enfants, ce petit machin me dérange. Il est important pour moi... »¹⁶⁸⁸

Pour René M. :

¹⁶⁸⁵ Lucienne Martini, Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs, op. cit., p. 41

¹⁶⁸⁶ Lucienne Martini, Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs, op. cit. p. 48

¹⁶⁸⁷ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

¹⁶⁸⁸ Entretien Robert L., Annexes, p.

« Même mes enfants au début... à la fois ils me disaient « mais tu devrais écrire, parce que jamais au lycée on nous a raconté quoi que ce soit de tout ce que tu nous dis » »¹⁶⁸⁹

Enfin, pour Jean-Pierre F. :

« De temps en temps je me mets à écrire et je ne dis pas qu'un jour je, si j'y arrive, je ... d'ailleurs, ça m'intéressera le travail que vous faites, j'ai commencé à écrire, faire quelque chose qui soit complètement autour de ce que j'ai lu, j'ai lu pas mal de littérature sur le sujet, mais sans nostalgie, je ne suis pas froid mais très réaliste par rapport aux choses et ce dont j'aimerais témoigner c'est que, finalement, le petit gamin que j'étais pendant 10 ans là bas était très dur (...) l'Algérie que j'ai racontée dans le livre, c'est l'Algérie de mon enfance, de mes 10 ans et l'idée que j'ai creusée, j'ai écrit un premier manuscrit de 150 pages, je me suis fait voler le manuscrit il y a 7 ans en Espagne dans la voiture, je n'avais pas d'ordinateur à l'époque, ça m'a mis dans une colère monumentale et je m'y suis remis, »¹⁶⁹⁰

« Tous les textes (...) disent, de manière plus ou moins claire, plus ou moins maladroite : le désespoir de l'arrachement, de la perte des racines et de l'identité, le farouche désir, à travers le verbe et l'écriture, de sauver une mémoire, de reconstruire un univers perdu, de transmettre des valeurs, de traduire ces relations si particulières, mêlées d'indifférence et d'affection, avec les Arabes. Le passage le plus douloureux dans la vie de tout Pieds-Noirs, le départ dans la hâte, l'affolement, la désespérance, l'arrivée sur une terre de France souvent inconnue, toujours étrangère »¹⁶⁹¹ occupe aussi, bien entendu, une place tout à fait essentielle.

Indispensable et irremplaçable trace, la littérature pied-noire est le signe d'une mémoire et d'une identité qui s'apprêtent à disparaître avec ceux qui les auront portées et souvent défendues, comme le combat d'une vie.

Parler, écrire, communiquer sur ce qui est tu, sur ce qui est occulté, sur ce qui est dénié, voilà, en quelque sorte, la transmission pour laquelle les Pieds-Noirs ont « opté ». Mettre à disposition la mémoire, montrer l'identité, faire connaître la communauté, avant que celle-ci

¹⁶⁸⁹ Entretien René M., Annexes, p. 609

¹⁶⁹⁰ Entretien Jean-Pierre F., Annexes, p. 54

¹⁶⁹¹ Lucienne Martini, Racines de papier : essai sur l'expression littéraire de l'identité pieds-noirs, op. cit., p. 254

ne disparaisse et qu'il n'en reste aucune trace, comme la vision illusionniste de l'Algérie française le sous-entend d'ailleurs.

Parfois, comme pour détourner des « canaux traditionnels » de communication (télévision, presse...) qu'ils considèrent comme leur étant interdits, ou fermés à leur mémoire illégitime, les Pieds-Noirs -sans doute plus « modernes » que leur image de colons nostalgiques ne le laisse penser- utilisent des voies détournées, pour communiquer entre eux d'abord, se remémorer avant la fin, mais aussi pour rendre leur mémoire accessible à tous, au-delà du déni et de l'indifférence. C'est ainsi qu'Internet offre aux Pieds-Noirs une grande opportunité de transmission ouverte, en même temps qu'un moyen de maintenir, autant que possible, des liens communautaires. Par ailleurs, porteurs d'une amertume et d'une douleur cristallisées, ils profitent également de ces espaces pour réagir, parfois très violemment, aux débats, prises de position, lois, déclarations gouvernementales qu'ils contestent.

Personnels, thématiques, historiques, musicaux, les sites Internet mis en place par les Pieds-Noirs témoignent à la fois d'une activité mémorielle forte au sein d'une communauté pourtant grandement fragilisée par le temps qui passe, et d'une volonté de ne pas laisser s'évaporer une mémoire trop longtemps jugée illégitime, alors qu'elle porte en elle un pan du passé de la France.

Christian E. raconte ainsi :

*« Avec mon copain pied-noir dans le Beaujolais, on s'est mis sur Internet et on s'est mis à regarder... parce que il nous a dit « allez sur tel site, vous allez retrouver l'école où vous alliez », bon... c'est ce qu'on a fait »*¹⁶⁹²

Ou pour Jean-Pierre R. :

*« Par Internet, on arrive aujourd'hui à faire passer... on est une communauté quand même très riche au niveau culture... qui peut-être de la culture de basse gamme, mais en tout cas, on a tout (...) comme je vous dis aussi, à travers internet, on laisse des traces pour l'histoire parce que ça restera... d'abord, ça parcourt le monde, et ça reste pour des... ça restera pour des siècles... »*¹⁶⁹³

Richard, le fils de Mme T., né sur le sol métropolitain, raconte quant à lui :

¹⁶⁹² Entretien Christian E., Annexes, p. 313

¹⁶⁹³ Entretien Jean-Pierre R., Annexes, p. 741

« C'est-à-dire qu'à certains moments, je vais sur internet. Il y a des sites très très intéressants sur l'Algérie, et donc, je ressors des photos d'Oran pour les montrer à mes parents, et donc, du coup... en voyant les photos ça lui rappelle... je pense que c'est un moteur pour les souvenirs, quand elle revoit les photos de son collègue, du coup ça doit peut-être lui permettre de se souvenir de choses... »¹⁶⁹⁴

Quelques chanteurs pieds-noirs, Jean-Pax Méfret –également grand reporter- ou Jean-Paul Gavino¹⁶⁹⁵, à cheval entre l'oralité et l'écriture, passent également par ce biais-là. Sur le site Internet de Jean-Pax Méfret apparaît d'ailleurs très clairement la volonté de communiquer, par d'autres moyens que ceux déniés par la France, sur une mémoire et une communauté invisibles et inaudibles, lorsqu'est écrit : « Puisqu'il faut le dire en chansons... »¹⁶⁹⁶

Non exhaustive, la liste de sites Internet présentée en annexes montre à quel point les Pieds-Noirs ont essayé de s'adapter à un environnement qui leur est demeuré hostile, et investi un moyen de communication intra et extra-communautaire. C'est d'ailleurs par ce biais que nous avons réussi à entrer en contact avec un nombre important de nos interviewés.

Jean-Pierre Mart. raconte ainsi :

« Il se trouve qu'avec le développement d'internet, on voit beaucoup de sites naître, et... je vois, j'étais dans une école primaire qui s'appelait l'école Volta à Alger, et il y a un monsieur qui a créé un site qui s'appelle « Alger50.com », qui renvoie à notre site, qui s'appelle « volta50.com », où on trouve beaucoup de photos de classe des anciens de l'école Volta. Et il y a un site un peu amicalement concurrent, d'une autre école pas très loin. Le site s'appelle « esma.free.fr », et... en entrant en contact avec les responsables de ces sites, finalement, je ne sais trop comment, je me suis retrouvé un jour en contact avec Jean-Pierre Rondeau, qui m'a probablement mis dans sa liste de diffusion. Et donc, c'est comme ça que j'ai vu passer votre demande... »¹⁶⁹⁷

Malgré une douleur toujours prégnante, l'immense majorité des Pieds-Noirs semble s'être rendu à l'évidence : la France, depuis la francisation de leurs aïeux, n'a porté d'intérêt à leur communauté que lorsque celle-ci représentait un quelconque intérêt. Et, à partir de

¹⁶⁹⁴ Entretien Mme T., Annexes, p. 664

¹⁶⁹⁵ <http://www.jeanpaulgavino.com>

¹⁶⁹⁶ Phrase extraite du site : <http://www.jean-pax.com/>

¹⁶⁹⁷ Entretien Jean-Pierre Mart., Annexes, p. 596

l'indépendance de l'Algérie –et même quelques mois avant ça-, elle n'a plus constitué qu'un obstacle à l'écriture d'une histoire suscitant, encore aujourd'hui, de très importantes polémiques. L'absence de reconnaissance par la France de la réalité du drame vécu par les Pieds-Noirs, de la légitimité de leur douleur et de leur passé algérien, a engendré une véritable cristallisation mémorielle, réaction à l'indifférence métropolitaine, et moteur de la communauté.

Alors que les Pieds-Noirs disparaissent et que, avec eux, s'efface progressivement la mémoire illégitime d'une Algérie française, illusoire selon certains, se pose, avec angoisse, la question d'une éventuelle transmission aux enfants et petits-enfants, transmission malaisée, tant l'identité pied-noire est traversée à la fois d'un attachement à une terre engloutie, et d'une blessure dont chacun s'accorde à dire qu'elle ne doit pas empêcher les jeunes générations de regarder vers l'avenir, comme ce fut trop souvent le cas pour leurs parents. Laisser un trace, écrire, raconter, communiquer, de façon relativement éparpillée, et comme un dernier sursaut, voilà ce à quoi de nombreux Pieds-Noirs se livrent aujourd'hui. Certains pourtant, parmi les plus jeunes d'entre eux, ne parviennent pas à se résigner à cette disparition ni à la réduction de leur identité à une portion congrue folklorique et raillée. C'est le cas des fondateurs du Parti Pied-Noir, persuadés qu'il reste, pour la communauté, une chance, non seulement d'obtenir la reconnaissance et la considération qu'elle attend depuis bientôt cinquante ans, mais aussi de rester pied-noir, de regarder vers l'avenir, et d'envisager une pérennisation identitaire.

Dans son entreprise de modernisation du discours et des actions qu'il effectue au nom de la communauté, et bénéficiant du contexte métropolitain dont nous avons vu qu'il connaissait d'importantes évolutions, le Parti Pied Noir ne va pas seulement comparer les Pieds-noirs aux autres minorités. Il va véritablement réinvestir des outils, emprunter des chemins qui auront déjà fait preuve de leur efficacité, essentiellement à l'échelle européenne.

Et, c'est notamment sur la scène européenne, plus favorable à l'expression et à la « protection » de minorités de toutes sortes, et, en un sens, point de départ de leur communauté, au milieu du XIX^{ème} siècle, qu'il va chercher à obtenir ce que la France ne semble toujours pas disposée à accorder aux Pieds-Noirs: une reconnaissance de leur histoire, de leur drame, de leur différence, de la légitimité d'être pied-noir.

B)Vers une mutation ? Le cas du Parti Pied-Noir : pour un avenir de l'identité pied-noire

« Créer un parti à l'aube de l'an 2000 pour défendre les intérêts spécifiques d'une communauté en vue d'une plus grande égalité humaine et sociale »¹⁶⁹⁸, c'est cette volonté qui a présidé, en septembre 1999, à la naissance du Parti Pied-Noir, issu de la volonté de plusieurs militants de la cause pied-noire, déçus par l'action menée par les associations depuis 1962 et par le faible avancement de leurs revendications.

Peu connu, peu visible, le PPN, dont voici le sigle,

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

vient gonfler les rangs des petits partis qui évoluent dans le champ politique sans en bouleverser véritablement le fonctionnement. Toutefois, « quel que soit le régime pluraliste, ces « petites » formations existent, revendiquent leur place dans le jeu politique »¹⁶⁹⁹, et, parmi elles, le PPN occupe une place tout à fait originale qui mérite que l'on s'y attarde.

Parti communautaire par définition, on peut le rapprocher de ce que Daniel Louis Seiler appelle les partis « ethno-identitaires », tout en faisant de cette catégorie une lecture un peu différente. En effet, pour D. L. Seiler, « les partis ethno-identitaires sont (...) territoriaux, ils sont également ethniques et identitaires »¹⁷⁰⁰. Comment peut-on rapprocher le Parti Pied-Noir de ces organisations politiques dont le projet repose sur un territoire précis ? En considérant, comme le fait le PPN, que les pieds-noirs peuvent être associés à une terre, même s'ils ne

¹⁶⁹⁸ Bulletin du PPN, n°1, p. 1

¹⁶⁹⁹ Laurent A., Villalba B. (dir.), *Les petits partis : de la petitesse en politique : actes du Colloque du Centre de Recherches Administratives, Politiques et Sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 9-10

¹⁷⁰⁰ Seiler D. L., *Les partis en Occident, sociologie historique du phénomène partisan*, Paris, Ellipses, 2003, p. 84

l'habitent plus ou même si elle ne leur appartient plus. Le PPN apparaît ainsi comme un parti d'inspiration régionaliste, mais pour une communauté sans terre.

Pour émerger et faire finalement entendre la voix des Pieds-Noirs, les dirigeants du PPN sont partis d'un double constat. D'une part, la communauté pied-noire est traversée depuis ses origines par une dimension européenne très forte. Véritable melting pot européen, elle a rassemblé sur une même terre des individus venant de tous les coins d'Europe, de France bien sûr, mais aussi d'Espagne, d'Italie, de Malte, d'Allemagne... sans oublier les juifs déjà massivement présents en Algérie, et les a réunis sous une même bannière : celle de la France, de son école, de son armée, de sa langue.

D'autre part, c'est aujourd'hui sur la scène européenne que semble être accordée la plus grande bienveillance aux minorités, reconnues dans leur spécificité et légitimées dans leur droit à l'exprimer. Organisation politique particulièrement opportuniste, le PPN est parvenu à réinvestir cette scène en y voyant, à moyen terme en tout cas, son seul salut.

En Algérie, les origines européennes des pieds-noirs s'étaient, avec le temps, fondues dans une identité française très affirmée, tenant lieu de ciment à un groupe pourtant très hétérogène. Les particularismes originels s'étaient plus ou moins dissipés dans l'affirmation d'une appartenance française unique et homogénéisante, malgré la résistance de traditions et folklores, et dans celle d'un patriotisme souvent exacerbé. On pourrait d'ailleurs sans mal appliquer à la situation des français d'Algérie cette remarque de Michel Deutsch relative à la situation de l'Alsace, lorsqu'il affirme que si cette dernière « s'est inventé un passé mythique (...), elle ne s'est pas privée non plus d'investir dans une France mythique tout aussi éternelle qu'irréelle des Capétiens à De Gaulle. Frédéric Hoffet (...) avait décrit le phénomène compensateur du patriotisme alsacien, plus tricolore que celui de n'importe quel Français pour atténuer l'image contraire que les Alsaciens croient avoir auprès de leurs compatriotes »¹⁷⁰¹. Mais une fois en France, nous l'avons vu, cette identité française forgée par l'histoire, s'est avérée porteuse d'un nouveau particularisme, vécu en tant que tel en métropole : être Pied-Noir.

Ce ne sont certes pas les anciennes appartenances européennes qui ont émergé de nouveau, mais bien la situation même du particularisme, de la spécificité, et c'est précisément ce que

¹⁷⁰¹ Deustch M., « L'identité alsacienne à la recherche d'une nouvelle synthèse », in Gallissot R. (dir.), *Pluralisme culturel en Europe : culture(s) européenne(s) et culture(s) de diasporas : en hommage à Ulysse(s) Santamaria*, Paris, l'Harmattan, 1993, p. 227

cherche à défendre le Parti Pied-Noir. A ce sujet, on remarque d'ailleurs que le Parti Pied-Noir se donne pour vocation de défendre les intérêts des « Européens d'Afrique du Nord ». Par cette expression, le PPN nomme précisément la spécificité de la communauté, et cherche à faire reconnaître la légitimité de son intervention et plus largement de celle de la communauté sur une scène qui fait déjà partie de son histoire, et donc de son identité.

Ainsi, sans pour autant retourner à ses sources européennes –pour la majorité des pieds-noirs, les « racines » sont en Algérie car c'est le lieu qui marque le point de départ de leur histoire commune -, la communauté pied-noire ne pourrait-elle pas obtenir la reconnaissance tant attendue sur le terrain de ses origines ? Le Parti Pied-Noir a-t-il trouvé dans la scène politique européenne l'endroit où son expression sera considérée comme légitime et ses revendications écoutées au même titre ? Quelle place occupe-t-il aujourd'hui sur le champ politique français et quels sont ses rapports avec les autres formations ?

1 - Porter la voix d'une minorité en mal de reconnaissance

En France, obtenir la reconnaissance de sa différence culturelle, et voir appliquer les droits qui s'y rattachent, est une tâche très ardue. En effet, comme le dit Michel Wieviorka, « la France, plus que n'importe quelle autre nation moderne, s'est pendant longtemps profondément identifiée à l'universel. A l'intérieur, elle s'est construite comme une société nationale, un ensemble intégré de rapports sociaux et de culture laminant les particularismes locaux et régionaux. »¹⁷⁰² A l'époque de l'Algérie française, le territoire algérien était considéré comme un prolongement du territoire français, ainsi qu'en témoignent ces expressions désormais bien connues telle que « la France de Dunkerque à Tamanrasset ». Au-delà des mots, il y avait aussi les faits, et l'application, en métropole comme dans cette colonie, d'une politique d'anéantissement des particularismes de toutes sortes. Cette démarche était d'ailleurs d'autant plus nécessaire qu'il fallait pour les autorités françaises accélérer la formation d'un peuple désormais français, renforcer l'assise de la colonie, et donc amener la diversité des origines et des cultures à se fondre dans une identité française se voulant homogénéisante.

¹⁷⁰² Michel Wieviorka, Préface, in Jean-Pierre Saez (dir.), *Identités, cultures, territoires*, Editions Desclée de Brouwer, Paris, 1995, p. 9

De plus, il est également vrai que « dès que l'on évoque la différence culturelle, en France, c'est le plus souvent (...) pour la réduire à des images folkloriques »¹⁷⁰³. Et quand cette différence culturelle est celle d'une communauté dont les membres sont en plus les symboles vivants d'une partie dénigrée de l'histoire, sa reconnaissance n'est pas seulement laborieuse, elle devient inenvisageable.

C'est dans ce contexte que, depuis 40 ans, les différentes associations, amicales, et autres fédérations pieds-noires se sont engagées, dans le but d'obtenir une reconnaissance de ce qui fait leur identité et leur spécificité. Le Parti Pied-Noir n'est apparu qu'assez tard, et dans un contexte donnant une place bien différente aux multiples revendications identitaires ayant progressivement fait leur apparition. En effet, pour Michel Wieviorka, « l'intensité des phénomènes identitaires que connaît cette fin de siècle fait résonner des cliquetis incessants d'une chaîne de processus ramifiés allant des guerres de conquêtes aux invasions, soumissions, libérations, colonisations, décolonisations, migrations et immigrations, et d'où émergent des destinées enchevêtrées à jamais. C'est ainsi qu'une crise identitaire révélée d'abord à partir d'un territoire ou d'une situation locale donnée, d'une collectivité humaine particulière peut répercuter son écho, par-delà le temps et l'espace, loin de ses limites d'origine. Autrement dit, pour bien comprendre un mouvement identitaire, mieux vaut avoir une bonne mémoire et savoir déchiffrer les termes de l'héritage »¹⁷⁰⁴.

A l'occasion de la naissance du PPN, son Président, Christian Schembré, a lui-même dressé le bilan de l'action menée jusque là au sein de la communauté pied-noire. C'est ainsi qu'il affirme que « de nombreuses initiatives ont été entreprises depuis l'époque où [la] communauté subit les dures réalités de la politique. Après avoir rangé dans deux valises le vécu de quelques générations en Afrique du nord, ces populations multiples ont tenté de faire entendre leur voix et de défendre leurs droits légitimes. Des associations, confédérations, coordinations, unions, fronts, ont, tour à tour, tout tenté. Rien n'y a fait. (...) Plus de 30 ans de combats revendicatifs sans résultats probants, sans reconnaissance. Mais, il était indispensable de les mener »¹⁷⁰⁵. Des combats qu'il a d'ailleurs menés lui aussi, comme le rappelle Roland Auvray :

« J'ai eu contact avec des gens comme Courbis, Schembré, Roland Soller... des gens de ma génération. Et on a, donc, début 83... on s'est plus ou moins retrouvés à Aix-en-

¹⁷⁰³ Ibid, p. 13

¹⁷⁰⁴ Ibid, p. 23-24

¹⁷⁰⁵ Bulletin du PPN, n°1, p. 1

Provence, dans un milieu qui nous paraissait favorable. On pensait faire d'Aix-en-Provence une sorte de capitale socio-culturelle du monde pied-noir, à partir de monde intellectuel, des archives, de la proximité marseillaise, nîmoise, avec le grand rassemblement de Nîmes Santa Cruz... des gens comme Candela et autres. On a fait donc une grande semaine, qui était un petit peu, si j'ose dire, l'équivalent du congrès de la Soummam pour le FLN en 56. On a donc fait notre congrès à Aix, début 83, avec Roland Soller et autres, et donc, on a décidé de créer le PNPA, de façon à vraiment, à partir de ce constat d'échec total ou quasi-total, de bilan globalement négatif comme diraient les communistes ici en France... on s'est dit que vraiment, on était un peuple de pionniers tournés vers l'avenir, que cet avenir n'était pas accompli, comme diraient les Juifs du livre, et qu'il fallait se tourner bien évidemment vers la Méditerranée, l'Espagne, l'Afrique du nord. »¹⁷⁰⁶

Pour Christian Schembré, le bilan des actions menées jusqu'à la fin des années 90 apparaît comme nettement négatif, et ce, malgré plusieurs lois d'indemnisation et d'amnisties, comme il le rappelle d'ailleurs :

« En ce qui concerne le Parti Pied-Noir, il a été créé... on est tous issus, au préalable, du milieu associatif, c'est-à-dire que... on s'est retrouvés, au début des années 70, jeunes militants de la cause pied-noire, sans savoir trop qu'est-ce qu'on voulait faire, et donc on s'est rapprochés des associations qui existaient à l'époque. On n'a pas... on s'y est pas retrouvés, et après une longue période de réflexion, on a créé des mouvements, des associations qui se sont appelés « deuxième génération », entre guillemets... parce que c'était ceux qui étaient arrivés enfants... en France, en 1962, et qui recherchaient autre chose, notamment... qui recherchaient leur identité, ou une spécificité culturelle, et... donc... il y a eu toute une période dans les années 90... création de ce type d'associations, et, au début des années... à la fin des années 90, on a estimé que il y avait un bilan globalement négatif de toutes les revendications de cette communauté, de l'existence même de cette communauté »¹⁷⁰⁷

Devant cette prise de conscience, quelques pieds-noirs se sont donc réunis au sein du Comité Pied-Noir, mis sur pied à l'occasion des élections européennes de 1999. Car c'est déjà vers

¹⁷⁰⁶ Entretien Roland A., Annexes, p. 620

¹⁷⁰⁷ Entretien Christian Schembré, Annexes, p.

l'Europe que se tournent les regards des fondateurs et dirigeants de cette toute jeune organisation. Christian Schembré ne s'en cache d'ailleurs pas quand il explique :

« On a regardé ce qui se faisait en Europe, et on a constaté qu'il y avait des spécificités régionales, des minorités, des communautés (...) qui avaient trouvé leur place (...). On s'est dit que, là, il y avait un créneau qui s'ouvrait devant nous qu'il fallait s'y engouffrer. C'est pour ça que notre première tentative, ça a été les européennes »¹⁷⁰⁸.

Pour son premier engagement électoral, le PPN décide finalement de se retirer, indiquant ne pas pouvoir faire face aux exigences matérielles et notamment financières. Cet argument sera d'ailleurs récurrent et il semble qu'il suffira à justifier par la suite une grande partie des retraits du PPN des compétitions électorales dans lesquelles il se sera engagé.

Le 15 septembre 1999, le Parti Pied-Noir est créé, avec pour objectif d'« organiser la participation des Européens d'Afrique du nord de toutes origines à la vie politique française et européenne sous toutes ses formes, y compris électorales, dans la défense de l'existence, des intérêts et de la place de cette communauté et dans le respect des institutions et des lois en vigueur. »¹⁷⁰⁹ « La création du Parti Pied-Noir s'inscrit dans la continuité d'une démarche engagée il y a maintenant plusieurs décennies. C'est l'héritage que nous ont légué nos pères. L'arrachement de la terre natale, la fracture de l'exode ont fait naître en nous tous, d'une part, un besoin de reconnaissance du passé, de l'histoire, de l'oeuvre accomplie par ses hommes et ses femmes à qui on a enlevé l'essentiel d'eux-mêmes, les racines, d'autre part, la constitution d'une communauté, d'un peuple d'essence méditerranéenne sans terre et qui, dans le contexte européen actuel, a un rôle essentiel à tenir. »¹⁷¹⁰

S'appuyant sur l'exemple de minorités ou communautés plus avancées, tant sur le plan organisationnel que sur celui des revendications et de la reconnaissance de leur identité particulière - Christian Schembré cite très souvent les Bretons, les Catalans ou les Savoyards-, le Parti Pied-Noir revendique ainsi le droit à une expression collective et la prise en compte du poids potentiel de la communauté pied-noire sur le champ politique. Ainsi, le Président du PPN affirme :

¹⁷⁰⁸ Entretien Christian Schembré, Nîmes, Annexes, p.

¹⁷⁰⁹ Bulletin du PPN, n°1, p. 1

¹⁷¹⁰ Communiqué du 17 septembre 1999

« Je crois à la montée des identités culturelles et à leur intervention sur le champ politique. (...) Dans ce cadre-là, le Parti Pied-Noir aura un créneau qui va s'ouvrir devant lui »¹⁷¹¹

Ces minorités constituent même un modèle pour le PPN, qui voit en leur dynamisme une sorte de troisième voie pour la communauté pied-noire. Pierre Courbis, Secrétaire Général du PPN, affirme ainsi qu'« entre l'oubli catégorique et un militantisme trop nostalgique, une troisième voie s'impose (...). En dépassant le cadre de la nostalgie, il faut installer notre communauté dans l'actualité et faire comme font les autres minorités : militer pour son droit d'expression et pour son droit de représentation »¹⁷¹². Il est suivi par Christian Schembré pour qui « poursuivre un monologue sans issue, jouer les jusqu'aboutistes, tenir des positions extrêmes et intransigeantes ne peuvent plus servir l'intérêt supérieur de [la] collectivité. Le fond et la forme doivent évoluer et s'inscrire désormais dans une réalité politique dans laquelle une place reste à prendre. »¹⁷¹³

C'est ainsi que les dirigeants du PPN semblent se concentrer sur une forme d'action politique « classique », faite essentiellement de participation aux échéances électorales de tout niveau, et de la publication de communiqués de presse. D'une manière générale, le PPN apparaît comme une formation particulièrement opportuniste, utilisant, à travers le « viseur pied-noir », les outils ayant déjà fait preuve d'efficacité, mais aussi certaines revendications ayant déjà obtenu satisfaction dans d'autres contextes. En fait, presque tous les moyens semblent bons pour faire aboutir leurs propres revendications.

Ainsi, le PPN prend non seulement appui sur les autres communautés, mais il utilise également toute sorte d'arguments et d'outils déjà « éprouvés ». En ce sens, l'originalité de la démarche du PPN est plus dans l'application d'une tendance et l'utilisation d'outils au cas particulier des Pieds-Noirs, que dans la démarche revendicative elle-même.

Il se bat ainsi notamment pour l'obtention d'un espace télévisuel, ainsi que pour une fréquence radio. Il parle même de « télévision communautaire », citant TV Breizh ou BRTV (Brebère Radio Télévision), et s'interrogeant : « A quand une télé pied-noire ? »¹⁷¹⁴. Christian Schembré rappelle d'ailleurs :

¹⁷¹¹ Entretien Christian Schembré, Montpellier, Annexes, p.

¹⁷¹² Bulletin du PPN, n°14, p. 2

¹⁷¹³ Bulletin du PPN, n° 31, p. 2

¹⁷¹⁴ Bulletin du PPN, n° 8, p. 3

« Vous savez, on avait lancé une campagne nationale pour l'octroi d'un espace télévisuel il y plus de dix ans... et au travers d'un mouvement. Bon, on avait obtenu beaucoup de soutien. On n'a jamais obtenu la concrétisation... parce que les directeurs de chaînes se renvoyaient la balle, enfin bon... les radios pieds-noires, il y en a eu. Il y en a... il y en aura, mais ceux qui le font, ce sont véritablement des pionniers... »¹⁷¹⁵

Ce n'est qu'en 2005, qu'une radio et une télévision pied-noires ont commencé à émettre, par internet¹⁷¹⁶, dont nous avons qu'il constituait, pour les Pieds-Noirs, un espace d'expression « échappant » au contrôle de l'Etat. Sans succès. Ainsi, fin 2006, avant les élections présidentielles, le PPN demande toujours Maintenir la spécificité socio-culturelle de la Communauté Pied-Noire, y compris des jeunes générations, et assurer sa survie : par son droit à une expression égale dans les médias à celles des autres communautés vivant en France ; par l'obtention d'un espace télévisuel sur les chaînes publiques ou sur France Ô au même titre que les autres français originaires d'Outre-Mer (Antillais, Réunionnais, Tahitiens, Calédoniens...) ; par l'édification rapide d'un Centre national pour la mémoire et la culture Pied-Noire ; par des aides financières et matérielles de l'Etat, des collectivités locales et de l'Europe aux associations, à la presse, aux maisons d'édition et à toutes initiatives littéraires et artistiques. »¹⁷¹⁷

Les difficultés auxquelles le PPN doit faire face dans son combat pour la reconnaissance de la spécificité culturelle et historique des Pieds-Noirs laissent se font finalement l'écho de celles que rencontrent la communauté pied-noire dans sa démarche permanente de consolidation et d'affirmation identitaire, ainsi que les rapports tendus avec la France. En effet, nous l'avons vu, reconnaître ou nier l'existence de certaines minorités en tant que telles, leur accorder des droits, constitue pour l'Etat français un pouvoir exceptionnel : celui de décider quel groupe peut légitimement revendiquer une identité particulière. Dans le cas des pieds-noirs, l'indifférence à laquelle ils sont confrontés sur ce point cela revient finalement à nier l'existence même de leur identité particulière – et, plus loin, leur identité même de Français-ainsi que la légitimité même de son expression. Cela revient à nier aux individus le droit de dire et de voir reconnaître ce qui les constituent. Car « la pluriappartenance est le destin de

¹⁷¹⁵ Entretien Christian Schembré, Nîmes

¹⁷¹⁶ Bulletin du PPN, n°36, p. 3

¹⁷¹⁷ Bulletin du PPN, n°44, p. 1

l'individu d'aujourd'hui. En lui se superpose une variété d'identités. Impossible de le priver d'une partie de lui-même sous peine de le priver de sa contemporanéité ou de son caractère d'être historique. »¹⁷¹⁸

S'ils semblent penser, au vu de l'insatisfaction des revendications de la communauté, que leur organisation ne pourra pas disposer jamais, en France, du contexte et des moyens nécessaires pour mener à bien leur combat, les dirigeants du PPN sont en revanche parfaitement conscients du lien ancien qui rattache les pieds-noirs à l'Europe, et notamment à l'Europe du sud. Pour cette raison et, nous le verrons, pour bien d'autres encore, ils voient sur la scène européenne un contexte bien plus favorable. Pour le Parti Pied-Noir, c'est donc vers l'Europe qu'il convient aujourd'hui de se tourner.

C'est en effet à son niveau qu'a émergé, il y a quelques années, un début de définition de ce qu'est une « minorité nationale ». Ainsi, selon le projet de protocole additionnel élaboré par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe en 1993, « l'expression minorité nationale désigne tout groupe de personnes dans un Etat qui : a) résident sur le territoire de cet Etat et en sont les citoyens b) entretiennent des liens anciens, solides, durables avec cet Etat c) présentent des caractéristiques ethniques, culturelles, religieuses ou linguistiques spécifiques d) sont suffisamment représentatifs tout en étant moins nombreux que le reste de la population de cet Etat ou d'une région de cet Etat e) sont animées de la volonté de préserver leur culture, leurs traditions, leur religion ou leur langue. »¹⁷¹⁹ Reste toutefois la volonté de l'Etat qui accueille ces minorités de les reconnaître comme telles. Or, la France « semble toujours accorder d'une main ce qu'elle retire de l'autre et vise surtout à apparaître aux yeux de l'opinion publique régionale et internationale en phase avec les directives des institutions européennes, alors qu'en fait, sur le terrain, elle freine et module selon les cas autant qu'elle peut leur application sur son territoire, s'illustrant par ses votes négatifs en faveur des langues et cultures minoritaires dans la plupart des commissions européennes chargées de ces questions. »¹⁷²⁰

¹⁷¹⁸ Saez J.-P., op. cit., p. 25

¹⁷¹⁹ Benoit-Rhomer F., *La question minoritaire en Europe*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1996

¹⁷²⁰ Dressler-Holohan W., « Culture minoritaire, culture nationale et culture de diaspora », in Gallissot R., op. cit., p. 210

Dans le même ordre d'idées, et suivant presque à l'identique le modèle des minorités ayant déjà obtenu satisfaction pour certaines de leurs revendications, le PPN utilise le moyen que constitue l'existence, et, si possible, la reconnaissance d'une langue. En effet, l'existence d'une langue propre – même minoritaire au sein d'une communauté- participe de la délimitation de la communauté, et par là même de sa visibilité. Dans le cas des pieds-noirs, la langue en question est le « pataouète », une langue très mélangée, à l'image de la communauté. Et même si, pour les pieds-noirs, le « pataouète » n'est pas un élément primordial de leur identité, le PPN saisit tout simplement l'opportunité que son existence constitue. Invité d'un forum européen par la Ligue Savoissienne en octobre 1999, le PPN cite en guise de soutien et de confirmation de la crédibilité et de la légitimité de sa cause des extraits de journaux s'étant faits l'écho de sa présence, de ses revendications, et, du même coup, de la situation en France de la communauté pied-noire, ignorée jusque dans son existence propre : Le P.P.N au forum Européen. Invitée par la Ligue Savoissienne, porte-drapeau de l'identité savoyarde; une délégation du Parti Pied-Noir s'est rendue au Forum Européen organisé à Annecy le 2 octobre dernier. Aux côtés des délégations de Bretagne, d'Alsace-Lorraine, d'Italie (Val d'Aoste, Piémont), de Suisse (Cantons de Vaud et des Grisons), d'Occitanie, de Catalogne, toutes en recherche identitaire et en quête des meilleurs moyens politiques et administratifs pour affirmer leur identité sur leur propre territoire, Christian SCHEMBRÉ et Pierre COURBIS ne sont pas passés inaperçus et la presse régionale s'est largement faite l'écho de leur présence. "Le progrès" a remarqué la venue "des représentants du nouveau Parti Pied-Noir fondé le 15 septembre dernier" . "Le Dauphiné Libéré" a mentionné le discours "du représentant du Parti Pied-Noir qui a évoqué le triste sort d'un peuple privé de territoire". "L'Essor Savoyard" fait état comme invité. surprise "du tout nouveau Parti Pied-Noir qui milite pour le maintien de l'identité et se revendique comme peuple européen sans territoire". "Le Faucigny" a relevé la présence "du Parti Pied-Noir, rassemblant des rapatriés d'Algérie qui aspirent à être reconnus parmi les peuples d'Europe privés de territoire". Enfin pour "l' Echo de Savoie", "la communauté Pied-Noir, formée d'apports espagnols, italiens, juifs, maltais, alsaciens, allemands, suisses, français et même savoisiens, est contrainte à l' exil en 1960-1962. Après avoir affronté pendant plus de trente ans les difficultés de son insertion dans la société française qui lui était inconnue, elle désire aujourd'hui se considérer comme un peuple, avec son histoire, sa culture particulière, et même son dialecte, le "pataouète". Le Parti Pied-Noir entend oeuvrer pour la reconnaissance, au sein de l' Europe des peuples, des Pieds-Noirs comme l' un des peuples européens sans territoire. Il se dit sensible aux difficultés identitaires d'autres peuples déracinés. Le Parti

Pied-Noir devra lutter contre la folklorisation réductrice de ce peuple afin d'acquérir un statut de peuple européen à part entière". »¹⁷²¹.

C'est ainsi que sont organisées, en 2000, les « journées du pataouète », au cours desquelles « des personnalités littéraires de la communauté (...) se sont attachées à étudier l'historique, l'originalité et l'actualité du pataouète qui, à l'évidence, doit se voir reconnaître le statut de langue régionale d'essence méditerranéenne »¹⁷²².

S'engouffrer au maximum dans la voie ouverte par les autres minorités ou communautés, tel semble être l'objectif du PPN, espérant peut-être qu'un automatisme de la reconnaissance finira pas s'instaurer, depuis l'échelle européenne jusque dans les provinces françaises.

Or, « en matière de reconnaissance de droits linguistiques notamment, les Etats sont aujourd'hui tenus de prendre quelques mesures significatives en faveur de la sauvegarde des cultures et des langues régionales face aux institutions européennes. »¹⁷²³ Ici aussi, le comportement de la France n'est pas sans susciter d'importantes polémiques, comme à l'occasion de la signature de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, en 1999¹⁷²⁴.

Inspiré par les autres communautés, par ce qu'elles parviennent à obtenir de l'Etat français, et par un contexte qui semble de plus en plus favorable à la reconnaissance des différences culturelles, le Parti Pied-Noir croit en la légitimité de ses revendications. Mais, s'il prétend représenter la communauté pied-noire et lui donner une voix politique, est-il pour autant soutenu par les membres de cette même communauté ? Les pieds-noirs manifestent-ils réellement leur satisfaction devant la création d'une organisation qui entend les défendre et leur obtenir la reconnaissance qu'une partie d'entre eux attend depuis 40 ans ? Rien n'est moins sûr, car, selon Christian Schembré, les pieds-noirs souffrent du « complexe du perdant » :

« C'est handicapant aujourd'hui de s'affirmer pied-noir. (...) Tous les combats qui ont été menés au fil de ces dernières années ont tous été perdus (...). Le fait que toutes les batailles aient été perdues par les associations font que ça rejailli sur l'ensemble de la

¹⁷²¹ Bulletin du PPN, n°1, p. 3

¹⁷²² Bulletin du PPN, n°9, p. 2

¹⁷²³ Dressler-Holohan W., in Gallissot R. (dir.), op. cit., p. 223

¹⁷²⁴ ²² Poche B., *Les langues minoritaires en Europe*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2000, p. 6

communauté. Ca en fait un complexe. On ne peut pas se défendre. On peut être insulté. (...) On sait qu'on va réagir et que c'est perdu d'avance »¹⁷²⁵

Aujourd'hui, comme ses dirigeants l'avouent, le PPN ne bénéficie pas d'un soutien massif de la part de la communauté pied-noire, comme le rappelle son Président :

« C'est sporadique. Il y a un mouvement d'adhésion mesuré, parce que là encore, c'est compliqué. Il y a un mouvement d'adhésion lorsqu'on fait des campagnes. Quand on intervient, il y a un retour. Mais, il n'y a pas d'adhésion spontanée, dans le sens où... c'est ce que je disais à l'instant... on marche... parce que, ceux qui sont... ou alors on a des jeunes qui viennent, qui n'ont jamais eu d'expérience, si vous voulez, associative. Ou alors, les autres, ceux qui ont eu une expérience associative, qui ont vu comment ça fonctionnait, ils sont méfiants, parce que... les associations rasent les murs. (...) Si vous voulez, quand on a voulu faire des interventions auprès de l'Assemblée pour la loi, il y a un collectif qui s'est créé. On a été agissant dans ce collectif. Alors, tout le monde a marché. C'est par fax ou par internet, ou par téléphone, tout le monde s'engage. Quand on a voulu commencer à faire des réunions publiques. Marseille, c'est nous qui avons organisé. On s'est mis en avant. La salle nous a été refusée et les responsables qui avaient signé... les responsables des associations à Marseille ont dit « bon, nous, on ne participe pas. On ne vient pas ». A Aix-en-Provence, la maison des rapatriés, qui avait signé, qui faisait partie du collectif a refusé de nous donner la salle, etcetera, etcetera. Donc, on veut bien faire quelque chose, on veut bien dire quelque chose... enfin, on veut bien dire quelque chose, mais quand il faut être agissant contre, pour défendre les intérêts, il n'y a plus personne »¹⁷²⁶

Mais leurs propos nous amènent à penser qu'ils comptent sur la confirmation d'une tendance qui, avec le temps, autoriserait les individus en général, et les pieds-noirs en particulier, à revendiquer une appartenance communautaire de plus en plus prégnante, et qui nécessiterait en retour une représentation politique propre. Les dirigeants du Parti Pied-Noir affirment ainsi que « les grands partis savent bien que des millions de gens se reconnaissent avant tout par leurs origines, leurs croyances et leur appartenance communautaire, et, ne serait-ce qu'électoralement parlant, ils ne peuvent plus en faire abstraction. Il y a là des millions de

¹⁷²⁵ Entretien avec Christian Schembré, réalisé à Montpellier le 5 novembre 2005, p. 7

¹⁷²⁶ Ibid

voix à gagner et qui feront la différence. (...) Dans ce contexte, l'existence du Parti Pied-Noir s'avère tout à fait légitime »¹⁷²⁷.

Le but de la fondation du Parti Pied-Noir est donc de permettre à cette communauté de « continuer à exister, d'affirmer haut et fort [son] expression collective propre et de revendiquer une représentation politique autonome »¹⁷²⁸. Encore faut-il que les autres formations évoluant sur la scène politique française et européenne le considèrent comme leur égal.

2 - Survivre en France, exister en Europe

Si le Parti Pied-Noir croit en la légitimité et en la nécessité de sa création pour la communauté qu'il représente, il doit toutefois parvenir à se faire une place solide et viable sur la scène politique française, parmi les autres partis, s'il entend faire aboutir ses revendications. Quels rapports entretient-il avec les autres formations politiques ? Avec les gouvernements successifs ? Comment communique-t-il et sur quels sujets ? Autant de questions qui permettent de mieux cerner la place très particulière du PPN, celle d'un « parti d'appoint »¹⁷²⁹

Pour la plupart des petits partis politiques, l'avancée de leurs revendications passe souvent par des compromis et des négociations avec les plus grandes formations, celles dont la probabilité d'accéder à des postes de pouvoir est plus importante. Pour le Parti Pied-Noir, les choses sont un peu différentes, car si ses dirigeants sont conscients qu'il leur faut établir des relations solides avec les acteurs principaux du champ politique français, ils refusent tout compromis, tant au niveau de leurs revendications qu'à celui de l'engagement politique en tant que tel. Pourtant, en suivant une logique, décidément très présente chez les Pieds-Noirs, de répétition, voire de reproduction des modèles et des expériences des anciens, qui nous amène, en un sens, à percevoir leur histoire longue comme un perpétuel recommencement, la démarche propre au Parti Pied-Noir peut également être rapprochée de celle de défenseurs de l'Algérie française engagée quelques années auparavant.

Ainsi, en reprenant les propos de Jean-Jacques Susini, nous nous apercevons que la tentative de « séduction » des grands partis politiques français, quel que soit leur positionnement sur

¹⁷²⁷ Bulletin du PPN, n°27, p. 3

¹⁷²⁸ Ibid

¹⁷²⁹ Bulletin du PPN, n°25, p. 1

l'échiquier politique, ressemble de manière évidente à la démarche entamée et poursuivie par le PPN depuis sa création. Ainsi, Jean-Jacques Susini affirme-t-il : « nous ne pouvions réussir que dans la mesure où nous obtenions un consensus large (...). Donc nous nous sommes adressés à tous les partis politiques de l'époque. A l'intérieur de ceux-ci nous avons rencontré des gens favorables à l'Algérie française. Dès lors, vous devez comprendre que nous ne pouvions pas faire un programme précis qui aurait risqué de nous enfermer, nous devons nous ouvrir largement. Faire un programme, c'était prendre le risque d'entraîner des hostilités... »¹⁷³⁰

Pourtant, le PPN ne va cesser de dénoncer la situation de « pied-noir de service », servant à drainer, vers un grand parti ou un autre, le poids électoral de la communauté, ils prétendent avant tout proposer une formation dont la priorité sera la défense des intérêts des pieds-noirs par une représentation politique autonome.

En effet, ses dirigeants défendent ainsi une conception très particulière de l'engagement politique, qui reflète parfaitement l'intransigeance érigée en signe de crédibilité.

En effet, dressant le constat de la présence de pieds-noirs dans les rangs des grands partis politiques, et, parallèlement, de la faible avancée des revendications qui traversent la communauté pied-noire, le Parti Pied-Noir en tire une conclusion très sévère : si des pieds-noirs occupent aujourd'hui des places de pouvoir, ils doivent défendre la communauté pied-noire. Et s'ils ne le font pas, c'est qu'ils trahissent les leurs, qu'ils méprisent leur souffrance. Pour les dirigeants du PPN, l'engagement des pieds-noirs doit se faire en faveur de la communauté, et il doit être exclusif. C'est ainsi que Christian Schembré, affirme qu' « une étude récente estime à plus de cinq mille les pieds-noirs qui seraient élus politiques en France, toutes tendances et toutes structures confondues (...). Si ce chiffre important est exact, une question évidente vient immédiatement à l'esprit : comment se fait-il alors que, 38 ans après le dernier exode d'Algérie (...), l'ensemble de notre communauté pied-noire (...) n'ait toujours pas obtenu en France une véritable reconnaissance et demeure insatisfaite sur la quasi totalité de ses revendications ? »¹⁷³¹

« Comment se prévaloir d'une communauté quand on roule pour un parti traditionnel ? (...) Contrairement à ce qui se passe dans d'autres minorités, ceux qui ont voulu être élus ou qui ont été élus au sein de partis traditionnels ne pourront que trahir la confiance et les intérêts de

¹⁷³⁰ Raphaël Delpard, op. cit., p. 188

¹⁷³¹ Bulletin du PPN, n°4, p. 1

leurs compatriotes pieds-noirs. »¹⁷³² Prônant un engagement sans faille en faveur de la communauté pied-noire, le PPN est tout de même également conscient qu'il ne doit pas être isolé sur la scène politique, que pour faire avancer ses revendications, il doit accéder à des postes de pouvoir, ou entretenir des contacts étroits avec ceux qui les occupent. En effet, même si « certains petits partis tentent de se distinguer par quelques choix idéologiques rigoureusement sélectionnés (...) sous l'effet de leur propre histoire, de leur participation régulière au jeu démocratique et de leur apprentissage des règles de la vie politique, ces groupes vont concilier leurs discours avec les codes dominants. »¹⁷³³ C'est pourquoi, en parallèle d'un discours sans ambiguïté quant à l'engagement des pieds-noirs en politique – discours à l'attention des pieds-noirs et de ceux qui pourraient voir en eux une ressource politique ou électorale-, le PPN noue lui-même des liens et s'inscrit dans des relations qui relèvent parfois plus des échanges « donnant-donnant » que de l'infaillibilité des revendications et de l'engagement.

Ainsi, le PPN s'attache à développer des contacts, le plus souvent lors des échéances électorales locales. Alors qu'il affirme refuser tout compromis en ce qui concerne les intérêts de la communauté, le PPN s'engage dans des discussions et des négociations avec d'autres formations politiques, notamment dans les régions du sud de la France, où il est vrai que les Pieds-Noirs, massivement implantés, peuvent facilement faire basculer un scrutin. Ce fut le cas pour les élections municipales de 2001, dans la perspective desquelles, « le Parti Pied-Noir, porte-parole des Européens d'Afrique du Nord, [a multiplié] les contacts avec les mairies et les candidats investis. »¹⁷³⁴

Défendre les intérêts de la communauté pied-noire, obtenir pour elle une représentation et prévenir toute manipulation, voici les exigences que le PPN tente d'allier, en brandissant parfois devant les grands partis la menace d'une sanction électorale d'un groupe potentiellement puissant mais mal organisé. C'est ainsi qu'à l'approche des élections régionales de 2004, on pouvait lire dans le Bulletin du Parti : « Le PPN n'envisage pas pour le moment de constituer des listes indépendantes. Il privilégie l'intégration des responsables du PPN sur des listes en cours de constitution. Pour ce faire des négociations et de multiples entretiens avec des partis, personnalités nationales, élus nationaux, responsables locaux se poursuivent depuis plusieurs mois. Les revendications pieds-noires déjà reprises par plusieurs

¹⁷³² Bulletin du PPN, n°28, p. 3

¹⁷³³ Laurent A., Villalba B. (dir.), op. cit., p. 78

¹⁷³⁴ Bulletin du PPN, n°9, p. 2

partis traditionnels démontrent que notre électorat (...) attire toutes les convoitises. Il est bien certain que le PPN attendra la conclusion d'accords sur la présence de ses candidats sur les listes concernées pour réagir en conséquence. S'il n'y a pas entente, il dénoncera les manipulations dont il aura été victime »¹⁷³⁵.

Christian Schembré l'affirme :

*« Les dirigeants du Parti Pied-Noir, (...) ne se classent ni à gauche, ni à droite »*¹⁷³⁶

Mais ils laissent tout de même entrevoir une plus grande proximité avec les partis de droite, dont les représentants savent, selon le Président du PPN :

*« Il y a une partie de l'électorat qu'il faut ménager »*¹⁷³⁷

et qu'il faut surtout empêcher de regarder trop à droite de l'échiquier, vers le Front National. En effet, « le Front National a su aiguïser un certain nombre de thèmes propres à capter une partie importante de l'électorat pied-noir. »¹⁷³⁸ En débarquant sur la scène politique française, le PPN s'est présenté directement à la communauté pied-noire comme la seule formation politique désormais légitimée à le représenter. Cela ne s'est pas fait sans heurts, notamment avec le FN, des heurts que le PPN rapporte d'ailleurs dans un de ses bulletins, comme pour montrer aux Pieds-Noirs l'étonnante réaction de celui qui avait jusque-là les faveurs de certains d'entre eux devant la création d'une organisation qui devait désormais leur être dédiée. Comme le raconte son Président :

« Le Front National a engagé une offensive contre nous parce que, tout simplement, on lui fait de l'ombre un petit peu dans la région PACA, et qu'il estime que même si on lui enlève quelques pour cent, eh ben ça risque de lui faire perdre la région parce que on a... ils ont constaté que pendant... ça a été probablement les seuls parce que, les grands partis du gouvernement n'en tiennent pas tellement compte... ils ont quand même constaté que aux législatives, on avait fait en sorte, par notre présence, qu'il n'y ait pas de triangulaire, c'est à dire que le... le député... enfin le candidat du Front National eh ben ne soit pas au deuxième tour... donc... pas parce qu'on a... parce qu'on fait la guerre au Front National, pas du tout, mais parce que nous on défend les

¹⁷³⁵ Bulletin du PPN, n°25, p. 3

¹⁷³⁶ Entretien avec Christian Schembré, réalisé à Nîmes le 23 décembre 2003, p. 2

¹⁷³⁷ Entretien avec Christian Schembré, réalisé à Montpellier le 5 novembre 2005, p. 4

¹⁷³⁸ Stora B., *Le transfert d'une mémoire*, Paris, La Découverte, 1999, p. 93

*intérêts de la communauté. C'est le Front National qui a travaillé depuis vingt ans cet électorat... bon... avec quel succès, ça on peut en discuter. Ça fait partie de notre débat... donc, c'est lui qui est venu sur notre électorat, et non pas nous qui sommes allés sur son électorat »*¹⁷³⁹

Pour apporter ce qu'il considère comme la preuve de la légitimité du PPN à défendre les Pieds-Noirs, Christian Schembré a adressé à Jean-Marie Le Pen une lettre ouverte en ces termes : « Dans un entretien exclusif à l'hebdomadaire « Minute », vous avez (...) traité les fondateurs, les dirigeants, les adhérents, les sympathisants du Parti Pied-Noir de « vendus » ou de « traîtres naturels ». (...) Pour ma part, fils d'un élu poujadiste d'Alger que vous avez côtoyé en Algérie et en France lors des congrès et meetings de l'U.D.C.A., je rendais visite à mon père en 1956 au camp de concentration de Lodi (...). Depuis plus de trente ans, je milite pour la cause pied-noire et exclusivement pour ma communauté. J'utilise à cet effet toutes les voies démocratiques que nous confèrent les lois de la République. Je ne pratique ni la polémique, ni l'invective, ni l'opposition primaire ou tendancieuse, mais il est de mon devoir de vous rappeler que vous n'avez pas le monopole de la défense des pieds-noirs »¹⁷⁴⁰.

C'est ainsi que se joue un double échange entre les dirigeants du PPN et ceux des grands partis de droite. Quand les premiers parviennent à se faire une place sur des listes lors d'élections municipales ou régionales, les seconds « détournent » le potentiel électoral de la population pied-noire du FN vers leurs propres partis. Cela ne signifie pas pour autant que tous les pieds-noirs écoutent et suivent les consignes de vote données par le PPN, ni que tous votent ou votaient pour le FN. Cela ne signifie pas non plus que, sous prétexte d'accords ponctuels avec les grands partis de droite, le PPN leur accorde « un chèque en blanc »¹⁷⁴¹.

En effet, particulièrement attentif à l'actualité nationale, européenne et internationale, le PPN exprime régulièrement sa désapprobation à l'encontre de l'action, de la prise de position, ou au contraire, de l'absence de prise de position de certains élus, en leur attribuant des « feux rouges » ou « feux verts » dans ses bulletins.

Le Parti Pied-Noir occupe donc une place fragile sur la scène politique française, de la même façon que l'identité et la différence culturelle qu'il entend défendre et promouvoir sont

¹⁷³⁹ Entretien Christian Schembré, Nîmes, Annexes, p.

¹⁷⁴⁰ Bulletin du PPN, n°25, p. 2

¹⁷⁴¹ Entretien avec Christian Schembré, réalisé à Nîmes le 23 décembre 2003, p. 2

souvent considérées comme purement folkloriques et anecdotiques. Inscrit dans une inconfortable relation avec les grands partis politiques, éprouvant également des difficultés à se démarquer de la multitude d'associations qui font vivre la communauté pied-noire depuis des années, il ne semble pas disposer d'une visibilité et d'une légitimité encore suffisamment grandes pour faire avancer seul ses revendications. Pour Christian Schembré :

*« C'est une bonne chose qu'il y ait des associations. Ca prouve que la communauté existe, est vivante. (...) Mais c'est vrai que compte tenu que les associations débordent sur le champ politique, (...) ça nous gêne pour exister en tant que Parti Pied-Noir en tant que tel. »*¹⁷⁴²

De plus, organisation récente et relativement intransigeante quant à la défense des intérêts des pieds-noirs, le PPN vient aussi bouleverser le monde même des associations dont certaines, selon lui, ne servent pas réellement ou honnêtement la cause de la communauté. C'est ainsi qu'il affirme que « sous le masque d'une amicale ou d'une association dite culturelle, ceux qui critiquent l'action du PPN travaillent dans l'ombre pour le compte de partis politiques. »¹⁷⁴³

Si certains considèrent le PPN comme une émanation folklorique de plus d'une population nostalgique, l'actualité donne pourtant de nombreux arguments à ses dirigeants pour justifier son existence et leurs interventions. La France n'en a pas encore fini de la guerre d'Algérie, ni de la colonisation, et le PPN entend porter régulièrement la voix des pieds-noirs dans chacun des débats qui parcourent depuis quelques années la société française, et qui ébranlent le monde politique, de manière parfois très opportuniste. Ainsi, en découle une étrange succession d'événements comme en 2000. Pour la venue du Président algérien Abdelaziz Bouteflika, le PPN a demandé une audience au Président de la République. Devant l'absence de considération pour cette demande, le PPN a transformé son mécontentement en un conseil d'abstention au référendum suivant portant sur le quinquennat, en indiquant que, « revenus dans l'actualité depuis plusieurs mois, les pieds-noirs auraient dû être l'objet d'attentions particulières. Chirac et Jospin ont préféré occulter leur présence, leur histoire. Il convient donc pour le référendum du 24 septembre d'avoir la même attitude : profiter des derniers beaux jours pour partir à la mer ou à la campagne »¹⁷⁴⁴. Allant jusqu'au bout de sa démarche

¹⁷⁴² Entretien Christian Schembré, Annexes, Montpellier, p.

¹⁷⁴³ Bulletin du PPN, n°7, p. 2

¹⁷⁴⁴ Bulletin du PPN, n°8, p. 2

–démarche qui repose finalement sur une interprétation des événements à travers la seule lucarne du PPN et, éventuellement, celle un peu plus large de la communauté pied-noire-, il parvient même à interpréter le résultat de ce référendum comme un succès, puisque l'on peut lire dans un bulletin suivant le scrutin, sous le titre « les pieds-noirs gagnent une élection ! », que « le Parti Pied-Noir a gagné une première élection et tous les pieds-noirs qui l'ont soutenu aussi. Beaucoup de pieds-noirs en effet font partie des quelques 70% d'électeurs, une très large majorité, qui se sont abstenus lors du référendum du 24 septembre dernier sur le quinquennat »¹⁷⁴⁵.

D'une façon un peu plus logique, le PPN est également intervenu dès 2002, et à chaque changement de gouvernement depuis, pour demander la création d'un Secrétariat d'Etat aux rapatriés, de manière à régler définitivement les problèmes relatifs au rapatriement des français d'Algérie, sans succès, comme il le rappelle ici :

*« Lors des élections présidentielles et législatives, le PPN a réclamé un Secrétariat d'Etat aux Rapatriés et à la Méditerranée. Malgré les interventions multiples de personnalités influentes, le Premier Ministre Raffarin a estimé qu'un Ministère pour les Rapatriés n'était pas utile.... »*¹⁷⁴⁶

Dès 2002, le Parti Pied-Noir anticipant l'organisation en France de l'année de l'Algérie, a demandé que les pieds-noirs, mais également les harkis, y soient étroitement associés. Une fois de plus, n'obtenant pas satisfaction, il manifeste immédiatement son mécontentement en affirmant que « c'est un véritable camouflet à toute la communauté européenne d'Algérie et d'Afrique du nord (...) qui constate que les gouvernements français et algérien ont choisi des organisateurs engagés et [que] la composante française d'Algérie est totalement exclue du projet »¹⁷⁴⁷.

Au cours de ces derniers mois, le PPN s'est manifesté sur les sujets la création du Haut Conseil aux rapatriés, la mise en route du chantier du Mémorial de la France d'Outre-Mer, la parution du rapport Diefenbacher, et très récemment, lors des débats sur la loi du 23 février 2005, portant reconnaissance de l'œuvre française en Algérie. A ce sujet d'ailleurs, et alors que l'on pourrait s'attendre à la satisfaction du PPN devant un texte qui semble enfin accorder aux Pieds-Noirs, et, plus largement, aux Français d'Algérie –incluant ainsi leurs aïeux- un

¹⁷⁴⁵ Bulletin du PPN, n°9, p. 3

¹⁷⁴⁶ Bulletin du PPN, n°19

¹⁷⁴⁷ Bulletin du PPN, n°21, p. 1

début de reconnaissance, on ne peut qu'être étonné de la réaction de son Président, lorsqu'il affirme que :

*« Cette loi ne satisfait en rien (...) les problèmes afférents à [la] communauté »*¹⁷⁴⁸.

Quand l'Etat français entend reconnaître les bienfaits de la « présence française », le PPN attend que le texte s'adresse uniquement au « petit peuple pied-noir, constitué de populations riveraines de la Méditerranée qui ont fait souche en Algérie »¹⁷⁴⁹. « C'est (...) à ce peuple, à cette communauté que la loi du 23 février doit s'adresser et l'article 4 doit concrétiser la reconnaissance de cette communauté par sa réhabilitation dans les livres d'histoire »¹⁷⁵⁰.

On le voit, la situation du Parti Pied-Noir sur la scène politique française n'est pas facile à tenir. La France entretient encore avec son passé colonial un rapport ambigu. C'est pourquoi, le PPN, conscient que le terrain national sur lequel il exprime ses revendications n'est peut-être pas celui qui lui apportera des réponses, essaye de prendre position sur le plan européen, et d'y acquérir une autre sorte de légitimité. Sur la scène européenne, le PPN ne représente plus la communauté symbole de l'Algérie française, que les français éprouvent précisément tant de mal à regarder en face, mais une minorité qui cherche à faire reconnaître sa particularité historique, culturelle. Conscient également qu'il n'a peut-être plus à attendre un geste de la part d'un pays qu'il juge trop souvent ingrat avec une partie des siens, le PPN voit sans doute le salut de sa communauté sur la scène européenne.

Ce sont d'ailleurs les élections européennes de 1999 qui marquent le début de l'aventure du Parti Pied-Noir, et c'est ce terrain qu'il a décidé d'investir, pour faire enfin reconnaître l'identité particulière de la communauté pied-noire. Car s'il reste actif sur le plan national, réagissant à l'actualité, participant, directement ou indirectement aux échéances électorales, il considère que c'est l'Europe qui lui offre le contexte le plus favorable. On remarque d'ailleurs que c'est aussi l'Europe qui permet au PPN d'émettre une prise de position qui dépasse les seules exigences de la communauté pied-noire. De cette manière, il semble s'inscrire dans une démarche tournée bien plus vers l'avenir que ce que permet la seule expérience franco-française. C'est ainsi que, après les élections européennes de 2004, les dirigeants du PPN font le point sur ce qu'est l'Europe et, surtout, sur ce qu'elle doit être à leurs yeux : une Europe fédérale, « pour se protéger et pour affirmer son indépendance face aux autres empires en

¹⁷⁴⁸ Entretien avec Christian Schembré, réalisé à Montpellier le 5 novembre 2005

¹⁷⁴⁹ Bulletin du PPN, n°35, p. 2

¹⁷⁵⁰ Ibid

pleine expansion (...), pour cimenter l'unité de ses multiples membres »¹⁷⁵¹; elle doit « être respectueuse des identités régionales et culturelles, parce que « les minorités qui la composent, et notamment les minorités d'origine européenne, ne se sentiront porteuses de cette citoyenneté européenne indispensable que si elles ont le sentiment que cette Europe ne vise pas à accélérer le processus d'uniformisation des modes de vie et des esprits »¹⁷⁵²; elle doit enfin se tourner vers le large, « pour développer son influence vers toutes les zones qui lui sont déjà naturellement proches géographiquement, historiquement et culturellement »¹⁷⁵³.

Bien évidemment, c'est l'Europe respectueuse des identités qui attire le plus l'attention du PPN, mais on remarque tout de même que cela s'inscrit dans une vision plus globale. L'Europe ne se limite ainsi pas à être une terre d'accueil pour toutes les minorités bafouées. Pour le PPN, la scène européenne va progressivement dépasser la seule fonction consistant à offrir un lieu d'existence et d'expression aux minorités.

Ainsi, Christian Schembré nous explique la position du PPN quant au projet de Constitution Européenne sur lequel les Français ont eu récemment à se prononcer, en affirmant que le parti a fait campagne pour le « oui » mais uniquement parce que :

*« Il y avait une garantie, dans le cadre de la constitution européenne, pour les minorités et l'expression de toutes les communautés »*¹⁷⁵⁴

Or, ces exigences sont parfois mêlées à l'espoir d'une « Europe politique indispensable »¹⁷⁵⁵. On peut peut-être y voir pour le PPN un début de diversification de ses revendications, une façon d'envisager une plus large audience que celle de la seule communauté pied-noire, la volonté de se détacher progressivement du statut de parti d'appoint et d'influence, et d'avancer vers un statut plus « généraliste ».

Pour le PPN, la scène européenne constitue une possibilité de s'allier avec d'autres formations politiques ayant les mêmes revendications en termes d'expression de leur identité, de leur différence culturelle, des partis pour la plupart régionalistes, voire parfois indépendantistes. Pour Christian Schembré :

¹⁷⁵¹ Bulletin du PPN, n°29, p. 3

¹⁷⁵² Ibid

¹⁷⁵³ Ibid

¹⁷⁵⁴ Entretien Christian Schembré, Montpellier, annexes, p.

¹⁷⁵⁵ Bulletin du PPN, n°25, p. 4

« L'association de ces mouvements fera que il y aura un peu plus de force pour s'exprimer. Nous (...), on a participé à plusieurs choses avec des mouvements régionalistes. C'est vrai que quand on se retrouve là, on se sent plus fort, parce qu'on s'aperçoit que certains ont les mêmes revendications, sinon plus. (...) Toutes les revendications ne sont pas les mêmes parce qu'on n'a pas le même parcours, mais la recherche d'une identité, l'expression, la reconnaissance de l'identité politique »¹⁷⁵⁶

sont identiques. Alors que la France fourmille de mouvements de ce type, qu'il s'agisse des alsaciens, des catalans, des bretons, des basques, des corses, c'est pourtant vers l'Europe qu'une nouvelle fois le PPN se tourne pour trouver l'exemple qu'il entend faire suivre à la communauté pied-noire : celui des allemands expatriés après 1945. Selon Christian Schembré :

« Il y a 12 millions d'allemands qui sont dans ce cas-là (...). C'est exactement notre parcours, avec la différence que eux sont 12 millions. Ils ont toujours eu l'appui des partis de droite et que c'est une véritable puissance. (...) Ce sont des gens qui font partie de la société médiatique et politique. Ils font partie intégrante du débat, ce qui n'est pas notre cas en France »¹⁷⁵⁷.

Et peu importe finalement que la terre dont les pieds-noirs ont été « expatriés », l'Algérie française, n'existe plus aujourd'hui. Pour le PPN, l'absence de territoire n'est pas un obstacle et ne porte pas atteinte à leurs revendications, ni à l'association qu'ils essayent d'établir avec les mouvements régionalistes. Pour le Président du PPN :

« Ce n'est pas un problème parce que, aujourd'hui, il y a des dizaines de millions de gens en Europe qui sont comme nous, qui sont soit des gens originaires de l'extérieur de l'Europe, ou des gens qui ont changé de pays »¹⁷⁵⁸

Passés le drame d'avoir dû quitter l'Algérie, et celui, latent, de ne pouvoir y retourner vraiment, le PPN défend désormais les pieds-noirs en les faisant entrer dans « cette cohorte de peuples sans terre. »¹⁷⁵⁹

¹⁷⁵⁶ Entretien avec Christian Schembré, réalisé à Montpellier le 5 novembre 2005

¹⁷⁵⁷ Ibid

¹⁷⁵⁸ Ibid

¹⁷⁵⁹ Bulletin du PPN, n°1, p. 2

Secours ou refuge, l'Europe offre au Parti Pied-Noir, et, à travers lui, à la communauté pied-noire dont il se fait le représentant, la possibilité de voir son identité particulière reconnue. Avec la France, le PPN entend régler le contentieux de la guerre d'Algérie et de la colonisation. Les problèmes d'indemnisation, de vérité historique, de cimetières... tout ce qui devrait désormais appartenir au passé mais qui n'est pas encore réglé, empêche les pieds-noirs de regarder vers l'avenir. En France, la communauté pied-noire appartient au passé. Elle n'est que le symbole d'une époque que chacun cherche à oublier sans y parvenir. Or, « en ignorant cette communauté, on la marginalise, on la laisse s'accrocher à son passé, alors qu'elle pourrait jouer un rôle charnière dans l'ouverture euro-méditerranéenne. »¹⁷⁶⁰

Avec l'Europe, le PPN a compris que s'offrait peut-être la possibilité pour la communauté pied-noire d'affirmer une identité et une culture enfermées dans l'histoire, la possibilité aussi de faire le lien entre l'Europe et la Méditerranée.

Proche des « partis ethno-identitaires » de Daniel Louis Seiler, qui « procèdent de la culture tant par leur projet médiateur que par les conditions qui les engendrent »¹⁷⁶¹, mais avec une dimension territoriale décalée dans le temps, le PPN semble faire émerger un nouveau type de parti : un parti régionaliste sans région, pour une communauté sans terre.

¹⁷⁶⁰ Bulletin du PPN, n°19, p. 2

¹⁷⁶¹ Seiler D. L., op. cit., p. 84

Comme l'a dit Jules Roy : « Je suis possédé jusqu'à ma mort par l'Algérie ». Jamais les Français d'Algérie n'auront tourné la page sur cette terre envoûtante qui les aura vus naître, qui leur aura offert une vie souvent modeste mais riche, et qui aura aussi causé le plus grand de leur malheur.

Aujourd'hui encore, en France, ils sont associés, souvent péjorativement, à la période coloniale d'une France qui tente, laborieusement, de tourner la page sur une histoire qui suscite toujours de violentes réactions. Certes, l'époque de l'Algérie française fait l'objet d'une opposition généralisée, de critiques et d'accusations, mais, pour les Français d'Algérie, elle représente le début de leur aventure, le « point origine » de leur existence collective, selon l'expression proposée par Joël Candau, l'émergence d'une identité nouvelle.

Pendant les 132 ans qu'a duré la présence française en Algérie, les Européens venus grossir les rangs de la colonie de peuplement que la France voulait mettre sur pied, vont apprendre à être français, à être en France, à l'apprendre, à la voir, à la célébrer, à lui obéir et à la défendre. Et malgré quelques résistances de ceux qui souhaitent conserver leur particularisme original, ce sont bien des citoyens français qu'ils vont devenir, admirant et jalouxant parfois leurs lointains compatriotes métropolitains, sans doute pour leur plus grande ancienneté citoyenne.

Après près de huit années d'un conflit qui viendra bouleverser tout leur univers mais dont ils ne comprendront jamais vraiment les raisons -naïfs et inconscients qu'ils étaient de la réalité de la situation des Musulmans qu'ils côtoyaient pourtant quotidiennement-, c'est dans une insondable douleur qu'ils s'arracheront de leur terre bien-aimée, pour se rendre, massivement et dans le chaos, sur le sol d'une métropole désormais détestée.

S'interroger aujourd'hui sur l'identité des Français d'Algérie, c'est prendre en compte cette histoire originale, ponctuée d'un drame dont on peut considérer qu'il constitue la première page d'un nouveau chapitre de leur vie, une vie en métropole où ils deviendront les Pieds-Noirs. C'est aussi prendre en compte « leur » histoire, c'est-à-dire celle qu'ils se sont réappropriée, qu'ils ont reconstituée et qu'ils nous auront livrée, par le biais des entretiens menés dans une France qui leur est demeurée fermée. Car, comme le rappelle Joël Candau, « il n'y a pas d'acte de mémoire véritable qui ne soit ancré dans les enjeux identitaires

présents »¹⁷⁶². Ainsi, au-delà du simple recueil d'informations sur leurs ancêtres, leurs vies, la guerre et le rapatriement, mobiliser leur mémoire consistait également, pour nous, à saisir leur entreprise de consolidation et d'affirmation d'une identité collective qui n'a véritablement émergé à leur conscience qu'à compter de leur arrivée sur le sol métropolitain. C'est en effet sous le coup d'un violent traumatisme que leur est révélée leur situation commune, et qu'ils en ont, par là même, saisi l'empreinte historique, dissimulée derrière une identité citoyenne effaçant toute trace de particularisme. C'est aussi la confrontation avec une France qui leur a tourné le dos et qui, dès sa décision de mettre un terme à l'Algérie française, a semblé souhaiter également la « désagrégation » de la population qu'elle y avait créée de toutes pièces, qui a poussé les Français d'Algérie à se regrouper, à se solidariser, et, finalement, à se communautariser.

Niés, avant même leur départ d'Algérie, dans la réalité du drame que représente pour eux la fin de l'Algérie française, ils ne cesseront par la suite de se voir contestés dans tout ce qui les constitue : citoyens français, individus traumatisés, communauté porteuse d'une identité propre. Et ils ne cesseront d'attendre de la France qu'elle les reconnaisse pourtant dans leur entièreté.

En France, ce sont finalement deux postures qui vont se faire face : de la part de l'ancienne métropole, celle de considérer que, les Français d'Algérie tenant leur sort de celui de l'Algérie française, devraient, « logiquement », s'effacer en même temps que disparaît la situation coloniale ; de la part des Français d'Algérie, celle de se présenter comme une communauté, certes conscientisée par le voyage traumatique qui l'a emmenée de l'Algérie vers la France, mais aussi forte d'une réalité et d'une assise historiques qui remontent aux ancêtres européens du milieu du XIX^{ème} siècle, ayant émigré vers l'Algérie, véritable terre natale du groupe.

Douloureuse, l'identité des Français d'Algérie l'est donc d'abord parce qu'ils ont dû quitter, sans y être préparés et sous la pression d'une violence devenue quotidienne, leur Algérie, celle qu'ils considéraient comme leur terre, celle qui avait vu la naissance de leurs ancêtres, la leur, et parfois même celle de leurs propres enfants ; une Algérie dont on leur avait dit qu'elle était française, et qui, pour cette raison, leur avait ouvert les portes de la communauté nationale ; celle sur laquelle ils avaient construit leurs vies, envisagé l'avenir, noué des liens,

¹⁷⁶² Joël Candau, *Mémoire et Identité*, op. cit., p. 146

d'une amitié parfois profonde, avec ceux que l'on appelait alors les « Indigènes », dont ils semblent n'avoir jamais réalisé la misère et qu'ils auront souvent beaucoup de peine à quitter.

Douloureuse, leur identité l'est aussi par le contexte dans lequel ils tentent d'évoluer depuis leur arrivée sur le sol métropolitain, perpétuellement confrontés à un défaut de légitimité qui apparaît, pour eux, tout aussi blessant que l'arrachement de l'Algérie. C'est ainsi à la fois pour confirmer les liens communautaires et pour crédibiliser le groupe aux yeux des métropolitains, que les Français d'Algérie entreprennent de se réapproprier un passé, qui, en France, ne semble correspondre qu'à l'écart colonial d'un pays, à une période de l'histoire que l'on souhaite la moins visible possible. Mais espérer l'invisibilité d'une telle période, c'est également désirer celle de ces témoins gênants que sont devenus, malgré eux, ces Français exilés d'une terre inexistante. C'est d'ailleurs, pourquoi, au cours de nos entretiens, « la reconstitution [du] passé importe (...) pour un certain nombre d'entre eux qui s'obstinent à le raconter, à le comprendre et à l'expliquer. Car on ne peut non plus s'accommoder d'une histoire totalement condamnable. »¹⁷⁶³

C'est donc par le biais de la mobilisation de leur mémoire que nous avons tenté de saisir le cheminement identitaire des Français d'Algérie, depuis leur origine en Algérie, jusqu'à leur présent dans une France qui ne les reconnaît pas, tout en envisageant ce que pourrait être l'avenir de cette communauté, pour laquelle, pourtant, le passé, sa connaissance, son appropriation et même sa défense, constituent des éléments identitaires forts et presque incontournables. Sur ce point, force est, pour nous, de constater que la mémoire des Français d'Algérie s'est avérée particulièrement riche et vive : riche, parce que, en l'absence d'une ouverture de la France sur leur propre passé et d'une reconnaissance de la légitimité de celui-ci, ils en sont devenus les seuls porteurs, les seuls témoins, et qu'ils s'attachent à l'entretenir et ne surtout rien oublier ; vive et réactive, parce que comme, le révèle Marie-Claire Lavabre, « l'inflation mémorielle (...) n'a fait que révéler l'inquiétude de l'avenir et la crise des identités constituées par l'histoire »¹⁷⁶⁴.

De leur prise de conscience de ce qu'ils appartenaient à une communauté, initiée par l'émigration européenne vers le sol algérien, et comme dissimulée derrière une appartenance citoyenne française englobante, uniformisante et prépondérante, les Français d'Algérie,

¹⁷⁶³ Joëlle Hureau, op. cit., p. 100

¹⁷⁶⁴ Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », op. cit., p. 51

devant l'adversité, l'indifférence et l'inconnu, vont donc entreprendre –leurs discours en témoignent d'ailleurs parfaitement- de se réapproprier et de mythifier un passé algérien.

Ce processus de réappropriation servira d'abord le groupe, en tant qu'il cherchera à confirmer son existence et son identité collectives, en même temps qu'il lui permettra d'essayer de s'affirmer face à une France qui, dès lors qu'elle aura quitté la terre algérienne, s'emploiera à délégitimer son aventure malheureuse, parfois même qualifiée de fiction.

Les difficultés rencontrées aujourd'hui par les Français d'Algérie dans leur entreprise d'affirmation identitaire et dans leur demande de reconnaissance de leur histoire et du drame qui l'a ponctuée, trouvent leurs sources dans un passé bien plus ancien que la seule période de la décolonisation. Au cours de nos entretiens, les Français d'Algérie mettront eux-mêmes l'accent –sans nécessairement s'en rendre compte- sur des éléments et des événements significatifs sur le plan de la construction identitaire et qui, selon nous, peuvent en partie expliquer la douleur sourde qui les caractérise, et qui ne découle pas uniquement du drame identifié que constitue le rapatriement.

En effet, nous pouvons observer, tout au long de l'histoire des Français d'Algérie, et dans la manière même dont ils la relatent, une difficulté qui découle de la création d'une population par une volonté extérieure, qui saura, par la suite et jusqu'à la fin de l'Algérie française, se servir de ce précieux outil. Parfois bouillonnante, bruyante ou résistante, la population des Français d'Algérie sera souvent pour la France un réel atout. Pour appuyer sa souveraineté sur sa nouvelle colonie, pour défendre la métropole lors des conflits mondiaux, souvent encouragée et parfois malmenée, la communauté des Français d'Algérie jouera, dans cette période de l'histoire de France, un rôle important. Mais, jamais, elle ne parviendra à prendre de distance par rapport à cette volonté extérieure qui l'a créée et dont son sort a finalement toujours dépendu. C'est de son fait qu'ils existaient, qu'ils avaient le droit d'appeler l'Algérie leur terre et de la croire française, de se considérer comme des citoyens au même titre que leurs compatriotes métropolitains.

Ils sont sans cesse encouragés, entretenus dans cette idée, inconscients et naïfs, aveugles même, parfois, de la situation des « Indigènes » qu'ils côtoient quotidiennement, dont ils connaissent la situation d'inégalité sociale et politique, mais dont ils ne saisissent pas le malheur et la misère –chaque interviewé, fort de nombreuses anecdotes, s'efforçant de démontrer l'harmonie, la proximité et un certain bonheur de vivre ensemble et mélangés.

C'est d'abord dans le changement de cap amorcé par la France, et personnalisé par le Général de Gaulle, que nous pouvons situer la douleur originelle des Français d'Algérie, qui réalisent alors que leur monde, leur univers, la réalité de leur existence s'effondre. En effet, ayant tout simplement fait partie de l'entreprise colonisatrice de la France, la suite de leur aventure, algérienne et humaine, dépend tout autant de la volonté de celle-ci. C'est d'ailleurs avec une certaine violence que les Français d'Algérie interrogés se remémorent cette prise de conscience de l'évanouissement incontrôlable de leur monde et, du même coup, de tout ce qui justifie et légitime leur présence sur la terre algérienne. Si l'Algérie française cesse d'exister, que deviennent alors les Français d'Algérie ? Puisque la très grande majorité d'entre eux avaient des origines européennes et qu'ils ont acquis leur nationalité française du fait de leur présence sur un sol français, que deviennent-ils si ce sol devient étranger ? Comment considérer leur appartenance à la communauté nationale ?

Dès lors que l'Algérie va devenir algérienne, les Français d'Algérie vont, aux yeux de la France et de leurs compatriotes métropolitains, retomber dans l'étrangeté. Et, paradoxalement, acceptés comme Français lorsqu'ils étaient sur l'autre rive de la Méditerranée, c'est une fois en France qu'ils vont se voir contestés, et qu'ils vont devoir porter sur leurs épaules, la responsabilité d'une histoire que la France refusera longtemps de regarder en face.

Face à la souffrance et à la difficulté, ceux que l'on appellera désormais les Pieds-noirs vont donc entreprendre de resserrer leurs « rangs », d'investir ou de réinvestir -malgré le sceau de l'illégitimité existentielle dont ils seront marqués- ces éléments dont ils considèrent qu'ils les caractérisent et qui fondent leur identité particulière. Ainsi, l'accent est-il mis sur leur naissance et leur implantation en Algérie, le terrible voyage depuis leur terre jusqu'à leur patrie, et, surtout, un attachement indescriptible à la terre algérienne, qui aura marqué les chairs de son empreinte indélébile. Au service du renforcement d'un sentiment communautaire, le passé va être réinvesti dans sa dimension collective, comme pour amener à leur conscience la communauté naissante d'hier et légitimer l'existence de la communauté d'aujourd'hui ; en même temps, ils vont essayer de retourner l'appellation stigmatisante de « Pieds-Noirs », et de l'investir comme pilier du groupe. Notons d'ailleurs ici que, de nouveau, c'est sur la produit d'une volonté extérieure que s'appuient les Français d'Algérie pour affirmer et conforter une identité déjà fragile car extraite de son environnement porteur. Dans une France qui ne les a pas secourus, qui ne les a pas accueillis, qui leur a tourné le dos, les Français d'Algérie demeurent les témoins vivants d'une fiction de l'histoire, selon les

termes de Michel Winock –une période de colonisation « heureuse », pour la France comme pour les Français.

De cette période, la France ne semble vouloir écrire que ce qui y a mis un terme, que ce qui a grandi le pays dans sa décision de laisser les Algériens décider de l'avenir qu'ils souhaitaient pour eux-mêmes. De cette période, la France n'entend pas –ou le fait-elle aujourd'hui avec beaucoup de discrétion et de grandes difficultés- reconnaître l'existence d'une population créée par ses soins, francisée et encouragée à faire progresser la colonisation. Encore moins entend-elle reconnaître qu'ils aient pu, légitimement, croire en la réalité d'une Algérie française. De cette considération, c'est l'existence même des Français d'Algérie qui se retrouve remise en cause, et avec elle, la légitimité de leur passé, de leur drame, de leur souffrance, et de leur identité particulière, faite d'une douleur diffuse et d'une richesse propre au « melting pot », créé par la France qui le dénie aujourd'hui.

Près de cinquante années après la fin de ce qu'il convient désormais d'appeler la guerre d'Algérie, dans une France qui, de plus en plus, s'ouvre à la reconnaissance d'identités particulières, aux côtés d'une identité française autrefois omnipotente, les Français d'Algérie doivent continuer de supporter une situation d'illégitimité chronique, qui participe de la même cristallisation mémorielle et identitaire que celle qui les caractérisent depuis qu'ils ont posé leurs maigres valises sur le sol métropolitain. Toujours mis à l'écart, toujours ignorés dans leur douleur, toujours niés dans la crédibilité de la souffrance due à l'effondrement de leur monde, au sentiment d'avoir été trahis et manipulés, et à un arrachement insensé de leur terre natale, les Français d'Algérie demeurent aujourd'hui une communauté illégitime en France. Contestés dans leur appartenance même à la communauté nationale –signe insupportable du rejet de leur histoire et de leur identité de Français-, contestés dans le particularisme qu'ils mettent en avant –un particularisme, nous l'avons dit, fait de cette douleur incompressible, mais aussi d'une culture méditerranéenne qu'ils tentent de mettre en avant car elle les constitue tout autant-, il semble qu'ils ne puissent parvenir à se faire accepter dans leur propre patrie.

Inquiets et tenaillés par l'illégitimité de leur histoire propre comme pan de l'histoire de la France et comme fondement d'une communauté réelle, ainsi que par l'absence de reconnaissance de la réalité du drame qu'ils ont vécu, les Français d'Algérie doivent par ailleurs faire face à la disparition des plus âgés d'entre eux, et, par là même, à l'étiollement de leur mémoire, dont ils demeurent les seuls porteurs. Essayer de transmettre ce qui fait leur

identité ? Certains y pensent. D'autres s'y refusent, dans l'ensemble persuadés que l'empreinte de la terre algérienne sur leurs corps est un élément dont la puissance ne peut être palliée, et dont l'absence constituerait nécessairement un manque impossible à combler pour les enfants et petits-enfants concernés. Persuadés également que, toute essentielle qu'elle soit, la blessure qu'ils portent en eux ne doit pas représenter pour le plus jeunes l'immense fardeau qu'auront porté toute leur vie des Français d'Algérie dont on a nié le malheur.

L'essentiel de communauté semble désormais s'être résignée à accepter son sort, l'indifférence de la France à son égard, l'écriture d'une histoire dont son aventure semble exclue, une disparition irrémédiable de son identité, sous l'effet du temps qui passe, oubliant ainsi que, même « le corps communautaire peut être bafoué voire disparaître, il demeure en souvenir et en devenir. »¹⁷⁶⁵ Pourtant, par son initiative, le Parti Pied-Noir semble viser à enrayer ce mouvement pourtant bien engagé. Plus qu'un renouveau des revendications à l'égard d'une France dont l'attitude à l'égard des Français d'Algérie n'évolue pas réellement, c'est dans les moyens et la méthode que le PPN essaie de se distinguer. En effet, signe pour lui d'une meilleure visibilité et d'une potentielle réussite, il reproduit, parfois à l'identique, les modèles d'autres communautés dont le message et les revendications bénéficient d'une réelle attention et qui obtiennent parfois satisfaction. Par ailleurs, il met tout particulièrement l'accent sur la scène européenne, pour lui potentielle planche de salut de la communauté, car plus ouverte à l'expression des minorités, et, surtout, moins « crispée » quant à la dimension historique qui pose problème en France. Cherchant à initier un courant regroupant les peuples sans terre, exilés ou expulsés, mais étant parvenus, d'une part, à maintenir une dimension territoriale symbolique, et à entretenir une identité propre, le PPN constitue, il est vrai, une initiative relativement originale au cœur d'une communauté des Français d'Algérie - cristallisée autour d'un traumatisme bien réel- mais qui, dès l'origine, a scellé son destin à celui de la France, sans jamais réussir à prendre, elle-même, sa propre indépendance.

¹⁷⁶⁵ Jean-Claude Ruano-Borbalan, « La construction de l'identité », in Catherine Halpern et Jean-Claude Ruano-Borbalan (coord.), *Identité(s). L'individu. Le groupe. La société*, op. cit., p. 7

